www.traditio-op.org

SAINTE

JEANNE D'ARC

PAR

LE PÈRE L. H. PETITOT, O. P.



PARIS
GABRIEL BEAUCHESNE
Rue de Rennes, 117.

1921

SAINTE JEANNE D'ARC

Nihil obstat

R. LOUIS, O. P.

IMPRIMATUR

Parisiis, die 14ª Septembris 1920.

E. LAPALME
Vic. gen.

AVANT-PROPOS

M. Hanotaux a exprimé une pensée capable de faire trembler tout historien de Jeanne d'Arc : « Il faut, a-t-il dit, que le goût public soit averti, il faut que Jeanne d'Arc soit protégée contre certains attentats et qu'elle soit mise une fois pour toutes à l'abri des déclamations éphémères et des enthousiasmes maladroits. Il faut que tout écrivain, tout artiste, qui touche à un tel sujet, apprenne à quel ridicule définitif il s'expose, s'il s'éloigne de la simple et nue vérité. »

Cet avertissement est aussi juste qu'opportun. La plupart des artistes ou écrivains sont tentés, en tout ce qui touche Jeanne d'Arc, de donner dans le genre déclamatoire. Pourquoi se trouve-t-il si peu de statues de Jeanne qui nous agréent, si ce n'est parce qu'elles sont emphatiques ; et pourquoi celle de la princesse Marie d'Orléans est-elle la plus satisfaisante, si ce n'est parce qu'elle est à la fois noble, religieuse, simple et touchante ?

Nous nous sommes efforcé de ne pas nous éloigner de « la simple et nue vérité ». Nous nous sommes proposé, après avoir pris connaissance de tous les documents et ouvrages importants, d'écrire un récit continu, exact et vrai de la vie de Jeanne d'Arc. Nous

avons dédié en pensée ce travail à tous les esprits cultivés qui aiment la lecture sérieuse, l'histoire objective. C'est pourquoi, malgré l'ennui qu'apporte une lecture fréquemment interrompue, nous avons multiplié les notes, en nous bornant toutefois à celles qui sont significatives ou justificatives. On sait que nulle traduction, si fidèle soit-elle, ne remplace la confrontation avec le texte original. Les notes instructives, celles qui ne sont pas des simples références, sont la monnaie d'or de l'histoire.

Si nous n'avons pas réussi à écrire le livre objectif, exact que nous aurions voulu, c'est sans doute à cause de notre insuffisance, mais c'est aussi parce que les recherches archéologiques et historiques sur les premières années du XV^e^ siècle sont encore loin d'être achevées. Sauf les études de M. Germain Lefèvre-Pontalis, qui sont des modèles du genre, nous n'avons pas trouvé de commentaires suffisants sur les principales chroniques. Il manque aussi des monographies sur les personnages de premier et second plan qui entouraient Charles VII. Une étude sur Regnault de Chartres dans le genre de celle que M. Pierre Champion a donnée sur G. de Flavy serait infiniment précieuse. L'Histoire de Charles VII par du Fresne de Beaucourt est évidemment partiale et certaines pages ne sont qu'une apologie du roi. On pourra remarquer aussi que nous ne précisons pas l'effectif de l'armée anglaise devant Orléans. Malgré toute la peine que nous avons prise pour élucider la question, nous n'avons pu y parvenir. Les archéologues ou historiens ne sont pas d'accord là-dessus. Les chroniqueurs, Monstrelet, Cousinot, chancelier du duc d'Orléans, qui devait

être bien renseigné, évaluent cette armée à 10.000 hommes. D'après M. Jarry, il faudrait les réduire à moins de 3.000. Nous n'avons pas qualité pour trancher le problème. En général les chiffres les moins forts sont les plus vraisemblables. Ceux qui savent par habitude de l'histoire combien les armées anciennes et les sièges étaient peu considérables *relativement aux nôtres*, ne seront pas trop étonnés de constater la faiblesse des effectifs engagés à Patay et l'exiguïté des Tourelles.

L'importance de ces sièges et batailles a été en grande partie d'ordre moral ; on ne saurait trop, croyons-nous, insister sur ce point. M. Boucher de Molandon, l'un des archéologues orléanistes les plus compétents, a écrit avec une très heureuse justesse d'expression : « La délivrance d'Orléans relève de l'examen psychologique, plus que de toute étude historique et militaire. » Cette remarque s'applique à toute la carrière de Jeanne d'Arc, qui relève de l'examen psychologique, moral, religieux aussi bien que de l'histoire. Elle appartient donc à la compétence du philosophe, du moraliste autant que de l'historien.

Il arrivera un temps, qui sans doute n'est pas loin, où il ne sera plus permis à un Français cultivé d'ignorer les principaux faits et dits de notre héroïne nationale. Si ce livre pouvait contribuer si peu que ce fût à faire connaître la véritable Jeanne d'Arc nous serions trop heureux.

Nous ne pourrions assez dire ce que nous devons aux travaux de Quicherat, Ayroles, Hanotaux, Dunand, Debout, Vallet de Viriville, Siméon Luce, du Fresne

de Beaucourt, Lefèvre-Pontalis, M. Sépet, etc... Quand nous avons commencé cette étude, il y a environ cinq ans, nous ignorions que Mgr Touchet, l'éminent évêque d'Orléans et de Jeanne d'Arc, préparait un grand ouvrage sur le même sujet. Nous regrettons de n'avoir pu le consulter.

Nous devons remercier tout particulièrement M. Garsonnin, conservateur du musée Jeanne d'Arc à Orléans, d'avoir mis gracieusement à notre disposition les trésors de la bibliothèque. Nous remercions aussi MM. les bibliothécaires de Limoges, de Nancy et tous ceux qui nous ont aidé dans nos recherches.

CHAPITRE PREMIER

La grande pitié du royaume de France.

La grande pitié du royaume de France durant l'enfance de Jeanne d'Arc est un sombre et tragique tableau. Un roi fou, une reine sensuelle, deux ducs ambitieux et rivaux, un grand conquérant, deux assassinats politiques, une défaite désastreuse, une révolution, la peste, un traité qui livre Paris et la France à l'ennemi héréditaire, rien ne manque. C'est cependant cet état désespéré de la France qui a été la condition première de la vocation de Jeanne d'Arc, car c'est au plus fort de la crise que la Providence suscite la libératrice. Or cette agonie dans laquelle la France se débattait, comme un moribond qui ne veut pas mourir, était causée avant tout par la rivalité des maisons d'Orléans et de Bourgogne. On ne peut donc se dispenser pour comprendre la vocation de Jeanne d'Arc de repasser au moins d'une manière sommaire l'histoire de cette rivalité.

On se souvient certainement de ce jeune fils de Jean le Bon, qui, au plus fort de la bataille de Poitiers, alors que ses frères avaient fui, était demeuré auprès de son père, l'avertissant : « Père, gardez-vous à droite, père, gardez-vous à gauche. » Cet acte d'audace fut le principe, l'acte générateur de cette seconde maison de Bourgogne qui faillit perdre la

France, nous sommes ici à la source de toute une longue histoire. En effet, quelques mois seulement avant de mourir, Jean le Bon, roi de France, légua à son plus jeune fils, comme par testament, la Bourgogne en apanage « en raison, disait la charte, de ce que le dit Philippe s'est exposé de son plein gré à la mort pour nous, et, tout blessé qu'il était, resta inébranlable et sans peur durant la bataille de Poitiers » [1]. Par ce legs, Philippe qu'on nomma le Hardi, devint duc de Bourgogne. Une hardiesse, une audace qui plus tard devait dégénérer en témérité folle, semble avoir été héréditaire en cette famille [2].

Le duché de Bourgogne, ainsi engendré par l'audace, ne tarda pas à s'accroître en tendant vers le nord, en entrant en contact avec le comté de Flandre et en se soudant avec lui. Philippe le Hardi avait été marié avec Marguerite de Flandre, unique enfant légitime de Louis le Mâle ; à la mort de ce dernier en 1384, Philippe devint comte de Flandre, d'Artois et de Franche Comté [3]. Par cette succession

[1] Dom Plancher, *Histoire de Bourgogne*, II, p. 278.

[2] Philippe le Hardi a pour fils Jean sans Peur qui a pour petit-fils Charles le Téméraire.

[3] C'était Charles V roi de France qui, pour faire échec aux combinaisons politiques de son redoutable adversaire Edouard III, avait machiné ce mariage de Philippe le Hardi, avec Marguerite de Flandre. On le blama de n'avoir pas demandé pour lui-même la main de cette Marguerite, mais il l'estimait trop laide au dire de Froissart. Cependant il eut soin de stipuler que. à la mort du Comte de Flandre, Lille, Douai, Orchies reviendraient à la couronne de France. Naturellement Philippe le Hardi oublia cette clause. Ce sont donc les rois de France, Jean le Bon et Charles V, qui créèrent de toutes pièces le duché de Bourgogne.

Philippe le Hardi devenait le plus puissant parmi tous les princes de l'Europe qui ne portaient pas le titre de roi et il se taillait entre la Seine et le Rhin une sorte de royaume du nord. Il eut l'habileté, sous prétexte de venger l'honneur du roi de France, de faire travailler les Français à la prospérité de sa maison. Durant la minorité de Charles VI, il conduisit le jeune roi avec l'armée française contre les Flamands insurgés et les massacra à Roosebecke. Quelques années plus tard les ambitions les plus vastes s'ouvrirent comme un immense champ devant son imagination, car, en 1392, Charles VI ayant perdu la raison dans la forêt du Mans, Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et de Flandre, réussit à se faire confier la régence du royaume de France.

Mais les ambitions du puissant duc de Bourgogne commençaient déjà à être contrecarrées par un jeune prince d'un caractère tout différent. Louis de Touraine, frère de Charles VI, avait acquis par son esprit, par son charme, par son ingéniosité à conduire les fêtes de la cour, une grande influence sur le roi. Il s'était imposé comme le joyeux et indispensable compagnon de ses plaisirs. En 1391, il obtint de Charles VI, en échange de la Touraine qu'il estimait trop petite, le duché d'Orléans. Dès lors il devint Louis d'Orléans. Il acquit successivement à prix d'argent et par des intrigues le comté de Blois, le Périgord, l'Angoumois, le Limousin, il constitua ainsi dans le centre du royaume de France, cet apanage d'Orléans qui devait être au début du XV^e^ siècle le principal foyer de résistance contre les Bour-

guignons et les Anglais [1]. Il importe d'ailleurs de reconnaître que les ducs d'Orléans ont été les véritables soutiens de la civilisation latine et française contre les ducs de Bourgogne qui favorisaient la civilisation germanique et flamande. Louis, premier duc de la seconde maison d'Orléans était un brillant représentant du type français. Assez instruit, il avait surtout beaucoup d'esprit et de facilité de parole, au point de déconcerter les docteurs mêmes de l'Université [2]. Il tournait élégamment une poésie légère, quoique en cette matière il ait été de beaucoup distancé par son fils Charles d'Orléans, le célèbre poète. Très mondain il donna un rare exemple d'infidélité conjugale. Le plus illustre de ses fils illégitimes fut Dunois, le bâtard d'Orléans, qu'il avait eu de la dame de Canny, enlevée par force et longtemps retenue dans son manoir. Son assiduité auprès de sa belle-sœur la reine Isabeau fut sévèrement incrimi-

[1] Les Orléannais cependant avaient d'abord protesté vivement contre cette attribution de leur ville à Louis de Touraine le roi Charles V leur avait formellement promis que Orléans ne serait jamais plus distraite de la couronne. « Messire Jean Nicot, la perle des jurisconsultes, vint à Paris réclamer auprès du roi invoquant la fidélité d'Orléans à la couronne de France. A la cour on s'inquiéta bientôt de l'ambition du jeune duc d'Orléans « qui menaçait de devenir insatiable, si ce prince continuait à acquérir des terres et des seigneuries, comme il l'avait fait jusqu'alors... » *Religieux de Saint-Denis*, (trad. Bellaguet) liv. 12, ch. 1, liv. 25, ch. 19.

[2] « On l'avait vu dans plus d'une occasion surpasser par son éloquence les plus fameux orateurs, sans en excepter même ceux de la vénérable Université de Paris, quelque versés qu'ils fussent dans les subtilités de la dialectique. » *Ibid. Liv.* 28. ch. 31.

née [1], Follement prodigue il jetait à poignée les écus qu'il extorquait au peuple [2]. Cependant il fut généreux et charitable pour les pauvres. Par une contradiction toute chevaleresque il était même religieux et pieux à ses heures. Il avait fait édifier une magnifique chapelle aux Célestins. De temps à autre il se retirait dans ce couvent et s'y faisait moine avec autant d'aisance qu'il était beau prince à la cour. A cause de ces vertus et de ces défauts contraires, qui constituaient un personnage singulièrement attachant, Louis d'Orléans fut à la fois maudit et adoré par le peuple de France [3].

C'est donc ce jeune duc d'Orléans qui par ses ambitions et son habileté politique avait commencé à engager une lutte d'influence contre Philippe le Hardi, le puissant duc de Bourgogne. Ce dernier

[1] Thomas Basin a écrit un mot très dur à ce sujet : « Aurelianensium dux, qui, ut satis famosum tunc habebatur, ad omnem ferme speciosissimam mulierem, velut aliquis emissarius adhinniebat. » *Histoire de Charles* VI, liv. II, ch. XV.

[2] « Les pauvres se virent forcés de vendre tout leur mobilier et jusqu'à la paille de leur lit... Aussi chacun, faute de pouvoir se venger autrement, vomissait tout haut mille imprécations contre le duc d'Orléans, et suppliait humblement Jésus-Christ d'envoyer quelqu'un qui délivrât le peuple de sa tyrannie. » *Religieux de Saint-Denis*, liv. 25, ch. 25.

[3] Le duc d'Orléans était marié à Viscontine de Milan femme remarquable par son intelligence, sa grâce et sa vertu. Elle était la seule personne qui eût conservé de l'influence sur Charles VI devenu fou, elle passa pour ensorceleuse (*Froissart* liv. IV, ch. 50). Les origines italiennes de la maison d'Orléans ont singulièrement favorisé le mouvement de la renaissance en France.

cependant par son âge, son autorité, l'eût sans doute emporté, les deux adversaires n'étant pas de même poids. Mais en 1404 Philippe le Hardi à soixante-trois ans mourut d'une fièvre contagieuse. Il laissait sa succession à son fils Jean sans Peur [1]. Celui-ci n'avait que trente-trois ans, le même âge que le duc d'Orléans. La lutte devenait égale entre les deux cousins, elle promettait d'être chaude.

Jean sans Peur comme son père Philippe le Hardi avait pour alliés à Paris les membres de l'université, du parlement, des communes. Il faut savoir qu'en cette fin du moyen-âge, un puissant mouvement démocratique engendré par le mécontentement croissant du peuple et le sentiment de leur force qu'avaient les corporations, commençait à s'organiser en Europe. L'énergie populaire longtemps réprimée grondait et bouillonnait par endroits, des révolutions irrésistibles s'étaient produites surtout dans les Flandres. Il semblait que ce pays plantureux, populaire, fût alors le plus volcanique de l'Europe. Gand, Bruges, Liège étaient toujours prêtes à l'insurrection, toujours grondantes comme des cratères mal éteints, et lorsqu'elles entraient en éruption, Rouen, Paris, fermentaient et se soulevaient à leur tour. On eût dit que ces villes communiquaient entre elles par

[1] Jean de Nevers avait gagné le qualificatif de sans Peur à la bataille de Nicopolis. Envoyé pour défendre le roi de Hongrie contre Bajazet, il n'avait alors que vingt-deux ans, il se précipita tête baissée au galop de son cheval, suivi par la fleur de la chevalerie française, il perça les deux premiers rangs des Turcs, cerné dans le centre de l'armée ennemie, il fut fait prisonnier. La plupart de ses compagnons d'armes furent mis à mort (1396).

des voies souterraines [1]. Les ducs de Bourgogne réprimaient en Flandre ces soulèvements avec une cruauté impitoyable ; mais en France dans le dessein d'acquérir de la popularité, d'empêcher le parti d'Orléans de gouverner, ils soutenaient les revendications, les franchises des corporations, des communes, du parlement. Ajoutons à cela que les ducs de Bourgogne recherchaient une paix de compromission avec l'Angleterre, car les drapiers des Flandres ne pouvaient se passer des laines anglaises.

La politique du parti d'Orléans était au contraire aristocratique et résolument hostile à l'Angleterre. Or la guerre à l'Angleterre était sans doute approuvée en France par le sentiment national, mais pour la soutenir, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent, et les taxes ont toujours été souverainement impopulaires. Peu de temps après la mort de Philippe le Hardi, le duc d'Orléans, maître du gouvernement, fit voter par le conseil une taille générale. Elle était

[1] Paris, Rouen, étaient en relations constantes avec Gand. En 1382, Charles VI avec les princes dut marcher contre Rouen pour maîtriser le soulèvement populaire. Les communes de Paris s'étaient insurgées quand Philippe le Hardi avec Charles VI étaient allés battre les Flamands à Roosebecke : « Or regardez, écrit Froissart, la grand'diablerie qui se commençoit à élever en France ; et tous prenoient pied et ordonnance sur les Gantois ; et disoient adonc les communautés (communes, corporations) par tout le monde, que les Gantois étoient bonnes gens, et que vaillamment ils se soutenoient en leurs franchises dont ils devoient de toutes gens être aimés et honorés. » Liv. II, ch. 128. En Angleterre, « la grand'diablerie » était fomentée par les poésies de Langland et les sermons de Wyclef.

par elle-même très lourde, mais elle fut de plus exigée avec insolence et une excessive rigueur. Le peuple de Paris s'émut, devint menaçant, à Rouen les communes se révoltèrent et prirent les armes. Jean sans Peur qui se trouvait alors à Paris, en signe de désapprobation, quitta la capitale. Le peuple le réclama, l'appela de ses vœux. Charles VI, dans une éclaircie de sa raison d'ordinaire orageuse, dépêcha un courrier au duc de Bourgogne pour l'inviter à venir reprendre sa place au conseil royal. Jean sans Peur ne se fit pas prier, une fois de plus il fit preuve de hardiesse, sauta à cheval et prit immédiatement le chemin de Paris à la tête d'une petite armée. Le duc d'Orléans et la reine Isabeau n'eurent que le temps de se sauver à Corbeil, ils se firent suivre par une escorte qui leur amenait le dauphin. Jean sans Peur apprenant cet enlèvement, sans même mettre pied à terre, traversa la capitale au trot de ses chevaux [1], rejoignit les gens du duc d'Orléans, leur enleva le dauphin et le ramena à Paris aux acclamations du peuple. Il était maître à son tour.

Mais Louis d'Orléans qui n'était pas moins résolu que son cousin Jean sans Peur ne songea qu'à prendre sa revanche. Il se mit à rassembler à Melun une armée nombreuse. La guerre, une guerre fratricide et d'autant plus implacable, allait éclater. Le duc de Berry s'interposa, il était l'oncle des deux rivaux,

[1] « Et pour ce, icelui duc de Bourgogne, sans descendre, ni atargier, chevaucha très fort atout (avec) ses gens parmi ladite ville de Paris, tant que son cheval pouvoit trotter, et suivit ledit dauphin. » *Monstrelet*, liv. 1 ch, 25.

il les calma, les réconcilia, leur persuada de se concerter pour aller combattre les Anglais, l'un en Guyenne, l'autre en Flandre. Cette diversion réussit tout d'abord. Mais Louis d'Orléans perdit beaucoup de temps, échoua en Guyenne devant Blaie et Bourg, d'autre part le duc de Bourgogne faute d'argent ne put continuer le siège de Calais et dut licencier son armée. Ces insuccès que les rivaux se reprochèrent amèrement envenimèrent leur querelle. Quand ils se retrouvèrent à Paris, les deux ducs, jaloux et ardents au combat comme deux faucons, étaient tout disposés à en venir aux mains. Le duc d'Orléans ayant choisi comme emblême un gros bâton noueux, le duc de Bourgogne choisit un rabot, pour menuiser le bâton. Il fallait s'attendre à un malheur. Les ducs de Berri et de Bourbon s'interposèrent de nouveau et la réconciliation, cette fois, sembla durable. Le 20 novembre 1407, Louis d'Orléans et Jean sans Peur se donnèrent la main, s'embrassèrent, communièrent de la même hostie et se jurèrent devant Dieu une affection sincère. Tout Paris fut à la joie, la France était sauvée.

Le lendemain dans la nuit, on sait en quelles circonstances [1], le duc Louis d'Orléans était assassiné près l'hôtel de la rue Barbette par les sicaires du duc de Bourgogne. Ce meurtre, par lequel Jean sans Peur se débarrassait d'un rival trop encombrant, jeta la stupeur dans Paris plus qu'un tremblement de terre. Tout le monde comprit qu'une faute irréparable dont les conséquences seraient fatales au

[1] Lire le récit de ce meurtre dans Michelet, c'est une des pages les plus célèbres de l'historien et l'une des plus significatives de sa manière dramatique. *Histoire de France*, t. IV, liv. VIII.

royaume venait d'être commise. Ce fut l'effondrement complet des espérances de paix trop légèrement et rapidement échafaudées. « Par la mort d'un seul homme, écrit le chroniqueur bourguignon Monstrelet, le roi, tous les princes de son sang et généralement tout son royaume eurent moult à souffrir et furent en très grand division par très long espace, et tant qu'icelui royaume en fut moult désolé et appauvri. » Le duc d'Orléans n'était il est vrai qu'un seul homme, mais il représentait par ses alliances tout un parti, tout le centre et le midi de la France, par opposition à la puissance grandissante du duc de Bourgogne et de Flandre. C'est pourquoi le meurtre du duc d'Orléans sépara la France en deux tronçons qui se tordirent et s'étreignirent longtemps avant de pouvoir se ressouder.

Huit jours après le crime, Jean sans Peur, dont la culpabilité était avérée[1], fut effrayé par la réprobation générale. Saisi d'une terreur panique, il sauta à cheval et se sauva de Paris plus vite encore qu'il n'y était venu. Poursuivi par ses ennemis, mais gagnant du terrain, il courut le jour et la nuit et arriva tout d'une traite jusqu'à Bapaume. Il était chez lui. Cette fois Jean sans Peur avait eu peur. Mais ayant retrouvé les siens, il retrouva son audace, se mit à rassembler une armée. Quelques mois après il marchait sur la capitale. Personne ne possédait des troupes capables de l'arrêter. Il arriva à Paris. Le peuple qu'il avait exempté d'impôts lui fit une réception triomphale, on criait :

[1] Il avoua lui-même avoir fait le coup « Instiguante diabolo ». *Religieux de Paris*, T. III, p. 743.

Noël, Noël, comme pour l'entrée des rois. La majeure partie de l'Université le soutint. Dans une séance fameuse, le maître Jean Petit prononça l'apologie du meurtre politique. D'autre part, Jean sans Peur s'empara de l'esprit faible de Charles VI et lui suggéra une ordonnance intimant à la reine, au dauphin et aux princes qui s'étaient retirés à Melun l'ordre de rentrer à Paris. Ils revinrent. La reine Isabeau qui avait été du dernier bien avec le duc d'Orléans, oublia, devint bientôt l'alliée du duc de Bourgogne. Jeans ans Peur avait donc vaincu toutes les oppositions, et il eût pu se faire nommer régent de France lorsqu'il fut contraint de quitter Paris pour courir en Belgique apaiser la révolte. Le peuple de Liège avait chassé Jean de Bavière, Gand et Bruges s'agitaient.

A peine Jean sans Peur avec ses hommes d'armes avait-il disparu à l'horizon que les partisans du duc d'Orléans rentraient à Paris à la tête de trois mille combattants. Valentine de Milan, amenant au Conseil par la main le jeune duc Charles d'Orléans, implora justice. Le docteur Sérisi réfuta l'apologie de Jean Petit. Le rapporteur conclut à la punition du meurtrier, exigea qu'il vînt implorer pardon à genoux, qu'il fût condamné à une amende énorme et à l'exil. Mais il était plus aisé de condamner le duc de Bourgogne à l'exil que de l'y faire demeurer. On apprit bientôt qu'il avait écrasé et exterminé les Liégois à Hasbein et qu'il avait repris le chemin de Paris à la tête de son armée victorieuse.

Il ne nous appartient pas de relater en détail les circonstances de ces luttes intestines. Retenons seu-

lement qu'en 1410 l'aîné des ducs d'Orléans, Charles, âgé de dix-neuf ans, ayant été marié avec la fille de Bernard d'Armagnac, la fusion fut complète entre ces deux familles. Ce fut l'origine des effroyables luttes civiles entre Armagnacs ou gens du centre et du midi et Bourguignons ou gens du nord et de l'est. Bernard d'Armagnac, Charles d'Orléans, Arthur de Richemont rassemblèrent une armée de dix mille hommes, Jean sans Peur arma les Flamands, les Picards, les Bourguignons, les Allemands mêmes, en tout plus de trente mille hommes. Les deux armées hésitèrent à en venir aux mains, à se mesurer en bataille rangée, les hommes d'armes et les capitaines préféraient voler, incendier, massacrer, violer, plutôt que de se battre. Toute une grande partie de la France fut livrée au pillage. Les paysans virent leurs biens dilapidés, leurs récoltes saccagées ou brûlées. C'est alors que commença dans les campagnes le régime de la terreur. On a souvent cité ce trait de mœurs bien significatif : quand à l'approche des compagnies les cloches des châteaux ou des églises de village sonnaient le tocsin, les bestiaux accoutumés à ce signal, prenaient d'eux-mêmes le chemin de l'écurie ou du bercail et rentraient au galop [1]. Les paysans

[1] « Cum boves et jumenta aratoria ab aratro solverentur audientes speculatoris signum, illico, absque ductore ad sua tuta refugia, ex longo assuefactione edocta, cursu rapido velut exterrita circurrerent, quod et porci similiter facere consueverant. » Thomas Basin, *Histoire de Charles* VII, liv. 1 ch. X. L'auteur né en 1412, évêque de Lisieux, avait été dans son enfance victime des invasions et emmené dans des évacuations précipitées fort semblables à celles de la dernière guerre. Il parle donc de ces faits en témoin compétent.

commencèrent à se désespérer, à se retirer dans les forêts, à s'enrôler dans les bandes de brigands : « Mettons-nous, disaient quelques-uns, en la main du diable, ne nous chaut que nous devenions. Autant vaut faire du pis qu'on peut comme du mieux. Mieux nous vaudroit servir les Sarrazins que les Chrestiens. Il nous faut renier femmes et enfants, et fuir au bois comme bestes égarées [1]. » Les meilleurs dans les campagnes jetaient le manche après la cognée. Les champs cessèrent d'être cultivés.

Dans les villes et notamment à Paris ce fut bien pis encore. Le peuple, les communes, la corporation des bouchers soutenus par les bourgeois et les universitaires embrassèrent le parti des Bourguignons contre les Armagnacs. Un des bouchers les plus sanguinaires et les plus violents, l'écorcheur Caboche devint, comme il arrive dans les révolutions, le meneur de tout ce mouvement. Les proscriptions et les meurtres commencèrent. Il suffisait de dire : « celui-là est un Armagnac », pour que sa vie fût en danger. Ordre fut intimé à tous les partisans du duc d'Orléans de sortir de Paris. Environ deux mille seigneurs, prélats ou bourgeois se sauvèrent. L'un des recteurs de l'Université qui se distingua le plus tristement en se plaçant avec Caboche à la tête de ce mouvement populaire fut Pierre Cauchon [2].

[1] Le Bourgeois de Paris rapporte ces paroles à l'année 1422, mais il fait ajouter aux paysans : « il y a quatorze ou quinze ans que ceste danse douloureuse commença. » (Voir Edition *Tuetey*, p. 164.)

[2] « Pierre Cauchon avait été des premiers à encourager ce mouvement populaire, et il fut l'un des meneurs de cette

Il lança les émeutiers à l'assaut de la Bastille, des hôtels de Guyenne et d'Artois. Le roi et le duc de Guyenne furent enfermés au Louvre et tenus en tutelle. Caboche, Pierre Cauchon et leurs amis visaient sans doute à la dictature.

Autour de Paris et en Picardie, les bandes des Armagnacs et des Bourguignons continuaient leurs luttes avec des alternatives de succès et de revers. N'ayant pu se vaincre ni à Bourges, ni à Arras, éprouvant le besoin de reprendre haleine, ils conclurent, en 1414, une paix qui ne fut à proprement parler qu'une trêve. Mais l'un des symptômes les plus graves de cette agonie qui avait commencé pour la France c'est que les deux partis négociaient avec l'Angleterre. En 1412 notamment les Armagnacs serrés de près par les Bourguignons avaient appelé les troupes anglaises à leur secours. Le duc de Clarence s'était empressé de passer le détroit, de débarquer à la Hogue avec huit mille hommes, et l'on avait vu ce fait incroyable : un chef anglais à la tête de ses troupes et du consentement des deux partis momentanément réconciliés, traversant la France, arrivant à Bordeaux et annonçant hautement son intention de soumettre toute l'Aquitaine.

Tandis qu'en France, Armagnacs et Bourguignons s'entretuaient en pillant le royaume comme une nuée de corbeaux qui, en dépeçant un cadavre, ne cessent de se combattre entre eux, une dynastie de rois éner-

troupe d'émeutiers qui, après avoir essayé de s'emparer de la Bastille, se rua sur les hôtels de Guyenne et d'Artois, pénétra dans la chambre même du Dauphin et se saisit de ses officiers. » A. SARRAZIN, *Pierre Cauchon*, p. 32.

giques, politiques, entreprenants, comme le sont d'ordinaire les usurpateurs, rétablissait l'ordre intérieur en Angleterre et préparait activement la guerre. Le grand homme de cette dynastie des Lancastre fut incontestablement Henri V. C'était un prince doué d'une volonté extraordinaire et d'une imagination vaste. [1] Ayant été envoyé à dix-huit ans contre les Gallois révoltés, il les avait battus successivement en deux rencontres. Impatient de régner, accusé de conspirer contre la vie du roi son père, il avait caché ses ambitions, comme un trésor qu'on recouvre de décombres, sous une existence de plaisirs et de désordres apparents [2]. Le jour même de la mort de son père il sortit de ce libertinage affecté comme un spectre du tombeau, et commença une existence vertueuse, même austère. Il réprima durement la révolte des Lollards et ne songea plus qu'à son grand dessein, la conquête de la France. Cette entreprise était populaire, le parlement vota trois cent mille marcs, les nobles et les guerriers s'enrôlèrent, le clergé participa à l'expédition en prescrivant des prières publiques. Jusqu'au dernier jour, Henri V joua simultanément les Bourguignons et les Arma-

[1] « Is Henricus erat tum juvenis, acer ingenio, sed animo magno et excelso nimis. » THOMAS BASIN, *Histoire de Charles VII, Cap. VII.*

[2] Shakespeare dans sa tragédie de Henry V a écrit : « Le prince a dissimulé ses méditations sous le voile de l'intempérance. C'est la seule explication... Ses escapades d'autrefois étaient comme le dehors du romain Brutus dissimulant sa sagesse sous l'apparence de la folie. Tels les jardiniers dissimulent sous le fumier les racines qui donneront les fleurs les plus précieuses et les plus délicates. » Acte II, Scène IV.

gnacs par de fictives négociations de paix. Cependant il avait rassemblé une flotte de navires loués en partie à la Hollande et embauché un grand nombre d'artisans experts dans la construction et le maniement de l'artillerie. Le 13 août 1415 il s'embarquait avec ses troupes à Southampton et cinglait directement sur Harfleur. Ce port offrait plus d'avantages que Calais, il commandait l'embouchure de la Seine et le chemin de Paris. Henri V prétendait dès l'abord frapper un coup décisif et ouvrir une plaie béante dans le flanc même de la France. Le débarquement s'opéra, comme en un voyage d'agrément, aucune armée ennemie n'étant venue disputer la possession du rivage. La ville d'Harfleur opposa néanmoins une résistance désespérée et le comte de Gaucourt, que nous retrouverons souvent dans la suite, s'illustra en dirigeant la défense de la ville. Mais Henri V avait amené de puissantes machines de siège, une véritable artillerie lourde [1]. Tout le courage des Français jeté dans dans le plateau de la balance ne put faire contrepoids à ce déploiment de forces. Il fallut capituler .

Henri V venait de remporter une victoire, mais la moitié de son armée était hors de combat. Et l'on pourrait s'étonner qu'après un siège relativement court et aisé, une armée aussi fraîche, aussi nombreuse, elle comptait environ trente mille hommes, ait pu être aussi terriblement éprouvée, si l'on ne savait

[1] « Parmi ces machines, il s'en trouvait quelques-unes d'une grosseur extraordinaire, qui lançaient d'énormes pierres au milieu des tourbillons d'une épaisse fumée et avec un fracas si effroyable qu'on les aurait crues vomies par l'enfer. » *Religieux de Saint-Denis*, liv. 36, ch. 6.

qu'en cette fin du moyen-âge une épidémie de typhus ou de dysenterie était endémique en France. Philippe-le Hardi en était mort, un plus grand que lui devait aussi en mourir. Les expéditions militaires, les sièges surtout, devenaient ainsi très onéreux. Les armées étaient presque régulièrement décimées, selon l'expression de Juvenal des Ursins, par une « merveilleuse pestilence de flux de ventre ». Henri V dès le début de la conquête en faisait la cruelle expérience. Il n'avait pas compté avec ce fléau plus redoutable que l'ennemi et deux mois seulement après son départ, cette armée solide qu'il avait équipée avec tant de soin et à prix d'or, avait été dévorée par l'épidémie comme un manteau par la vermine, elle présentait de grands trous et s'en allait en lambeaux. Henri V en rassembla les débris. Pour un jeune conquérant qui s'était enivré d'espérances infinies, la déconvenue était amère. Il eût pu, et c'était le parti le plus sage, retourner immédiatement en Angleterre ; mais le résultat de son expédition lui eût semblé par trop mince, eu égard aux sacrifices consentis par la nation. Il s'arrêta à un projet d'une témérité rare. Avec les quinze mille hommes valides qui lui demeuraient, il résolut de prendre le chemin de Calais. Ainsi il soumettrait toute la côte de France faisant face à l'Angleterre et s'assurerait pour les expéditions futures une large base d'opération. Ce ne fut pas une incursion en pays ennemi qu'il tenta à la manière des bandes ou des grandes compagnies, mais une conquête méthodique. Il imposa à ses troupes des lois draconiennes. Il n'exigeait des villages qu'il traversait que le pain et le vin. Le soldat qui volait dans

une église était pendu aux arbres de la route en guise d'épouvantail, celui qui pillait avait la tête tranchée. Cette discipline austère, rigide autant qu'une camisole de force, emprisonna les soldats dans les limites du devoir et les empêcha de se livrer à des violences regrettables et impolitiques.

Cependant il demeurait encore au centre du royaume de France des seigneurs et hommes d'armes au cœur fier, ceux-ci s'émurent et résolurent d'aller combattre l'envahisseur. Le connétable d'Albret, le duc d'Orléans, le comte de Clermont, le maréchal de Boucicaut se proposèrent d'aller barrer à Henri V la route de Calais. Ils menèrent leurs troupes en Picardie et firent publier en France à tous hommes d'armes de se rallier à leurs bannières. Les combattants affluèrent de toutes parts [1]. Le comte de Nevers et le duc de Brabant rejoignirent l'armée française. On eut beaucoup de peine à empêcher le fils même du duc de Bourgogne de venir avec les ducs d'Orléans combattre l'ennemi héréditaire. Tant il est vrai que les sentiments d'honneur et de patriotisme l'emportaient encore chez beaucoup de Français sur les calculs intéressés de la politique [1]. Du coup, la situation de l'armée anglaise devint extrêmement précaire. La population picarde se

[1] « Car à tous costés gens applouvoient comme se che fust à aller à une feste de joustes ou de tournoy. » *Mémoires de Lefèvre de Saint-Remi*, ch. 64. « Et mesmement on assembla grande quantité de communes tant de Paris que d'ailleurs, armés et embastonnés de hâches et maillets de plomb, qui avaient grande volonté de eux employer » *Juvenal*. Le fond de l'âme populaire était donc plus patriote qu'on ne l'a dit. C'est cette lame de fond du patriotisme qui a porté Jeanne d'Arc et l'a soutenue.

montrait profondément hostile. Le moindre échec devait infailliblement se muer en désastre. L'armée française comptait environ soixante mille hommes, les Anglais étaient treize mille. Henri V cependant ne se départit pas un instant de son flegme imperturbable. Il opposait à l'annonce des plus inquiétantes nouvelles un visage de marbre. Comme la plupart des grands conquérants, il avait une confiance superstitieuse en son étoile. Il puisait aussi une grande force dans une sorte de mysticisme biblique et il répondait à ceux qui redoutaient le nombre bien supérieur des ennemis : « Par le nom du Seigneur, le nombre que nous sommes est celui que Dieu a voulu, les impies placent leur confiance dans leur multitude et moi dans le Dieu qu'invoquait Judas Macchabée. » Il convient d'ajouter que les victoires anglaises antérieures constituaient des précédents sur lesquels Henri V pouvait rationnellement fonder sa confiance. A Crécy, à Poitiers, des troupes anglaises peu nombreuses avaient anéanti des armées françaises bien supérieures en nombre, d'une puissance formidable et d'une beauté resplendissante.

Ces victoires répétées s'expliquent par l'emploi chez les Anglais d'une tactique nouvelle. Les procédés du moyen-âge commençaient à être remplacés par ceux des temps modernes. Le combat singulier, corps à corps, faisait place au combat collectif et à distance. Par suite l'armure se transformait. Le chevalier, comme un mastodonte en train de muer, dépouillait sa lourde carapace de fer pour revêtir un équipement plus léger. Or, dans cette évolution, les Anglais avaient de beaucoup devancé les Fran-

çais. Leur grande innovation avait été de substituer à la cavalerie lourde une nombreuse infanterie d'archers. Henri V était parti d'Harfleur avec douze mille archers et mille cavaliers environ. Les archers étaient toujours munis de pieux aiguisés et ferrés aux deux extrémités, sortes de pals ou « peuchons » qu'ils fichaient en terre devant leur front. Ils prenaient le plus grand soin de leurs arcs en bois d'if, hauts de deux mètres, possédaient toujours une corde sèche de rechange. Par un exercice quotidien ils avaient acquis une dextérité et une adresse surprenantes. Les Français n'avaient que peu ou pas d'archers [1]. Au début du XV^e^ siècle ils n'avaient pas d'autre tactique que foncer sur l'ennemi et se battre hardiment chacun pour son propre compte. Nous verrons au contraire qu'une armée anglaise, dès que l'ennemi était signalé, se disposait toujours dans le même ordre, s'adossait autant que possible à une colline, tâchait d'avoir ses flancs protégés par une haie, une rivière, des remparts de chariots ; immédiatement les archers plantaient leurs pieux, chacun savait la place qu'il devait occuper, la conduite à suivre. Pour peu qu'on lui laissât de temps, une armée anglaise, même peu nombreuse,

[1] Les chevaliers méprisaient l'arc et l'arbalète, armes des lâches, ils s'en tenaient encore au vers de la Geste de Renaud de Montauban : « Maudit soit le premier qui fut archer. Il fut couard, il n'osoit approcher. » Les arbalètes avaient été prohibées par l'église en un concile de Latran, comme étant trop meurtrières et barbares. Les Anglais n'avaient eu cure de cette prohibition. (Voir P. AYROLES, *La Vraie Jeanne d'Arc*, t. III, p. 24.)

se retranchait et de face se présentait en hérisson. Grâce à cette tactique et à l'habileté consommée de leurs archers, les Anglais en bataille rangée étaient devenus inexpugnables, à tel point que sous Charles V le mot d'ordre avait été de ne plus attaquer [1]. Et plus d'une fois nous verrons Jeanne d'Arc et les chefs agir de même.

Mais à Azincourt les princes et chevaliers impatients de se battre ne songèrent qu'à charger inconsidérément l'ennemi. Or Henri V avait judicieusement disposé son armée dans un terrain sec, en pente douce devant une sorte de ravin argileux. Il avait beaucoup plu. Les archers anglais commencèrent à darder une volée de flèches au visage des Français. Les chevaux se cabrèrent, se heurtèrent, s'empêtrèrent. Un bref commandement intima l'ordre aux archers légèrement armés de haches et de couteaux, de sortir de leur retranchement et d'entrer dans les rangs

[1] En 1369, à Ardres près de Calais, Charles V défendit absolument d'attaquer les Anglais quoique l'armée française fut cinq fois plus nombreuse. Philippe le Hardi avait été outré de cette abstention qu'il estimait déshonorante et qui n'était que sage. Ce n'est pas le lieu de philosopher ici mais l'évolution de l'armement rappelle une page très suggestive de M. Bergson : « Les Poissons échangent leur cuirasse ganoïde pour des écailles. Les Insectes se débarrassent, eux aussi, de la cuirasse qui avait protégé leurs ancêtres. C'est un progrès du même genre que nous observons dans l'évolution de l'armement humain. Ainsi le lourd hoplite a été supplanté par le légionnaire, le chevalier bardé de fer a dû céder la place au fantassin libre de ses mouvements et d'une manière générale les plus grands succès ont été pour ceux qui ont accepté les plus gros risques. » *L'évolution créatrice*, p. 143.

des Français : ce fut un massacre [1]. La plupart furent tués. Quelques-uns seulement comme Charles d'Orléans, le duc de Bourbon, de Vendôme furent faits prisonniers. Ce désastre, l'anéantissement de cette brillante armée frappa de stupeur la France entière et consterna les esprits plus que n'avaient fait Crécy et Poitiers (1415). Jeanne d'Arc avait trois ans. Azincourt fut un des premiers mots qui frappa son imagination et demeura en sa mémoire.

Le duc de Bourgogne avec ses principaux vassaux s'était abstenu de venir se faire battre par les Anglais.

[1] « Les François estoient pesamment armés et estoient en la terre molle jusques au gros des jambes, ce qui leur estoit moult grand travail ; car à grand'peine pouvoient-ils ravoir leurs jambes et se tirer de la terre. Et commencèrent à marcher jusques à ce que le traict cheoit bien dru d'un costé et de l'autre. Et lors lesdits seigneurs de cheval bien hardiment et vaillamment voulurent venir sur les archers, lesquels commencèrent à se adresser contre ceux de cheval, et leurs chevaux, bien chaudement. Quand lesdits chevaux se sentirent férus des flèches, il ne fut oncques en la puissance des hommes d'armes de passer outre. Mais retournèrent les chevaux et sembloient que ceux qui étaient dessus s'enfouissent... Finalement les archers d'Angleterre légèrement armés frappoient et abattoient les François à tas et sembloit que ce fussent enclumes sur quoy ils frappassent... Et eut victoire en icelle journée le roy d'Angleterre. Laquelle besongne fut la plus honteuse qui oncques advint au royaume de France. » *Juvenal*,. p. 520. Ed. *Buchon*. — A la dernière heure on vint avertir Henri V qu'une partie de l'armée française l'attaquait par derrière ; de crainte que les prisonniers ne fussent délivrés, il les fit tuer « qui moult pitoyable fut chose : car de froid sang, toute cette noblesse franchoise furent là tués et découpés, testes et visages, qui estoit une merveilleuse chose à voir. » *Saint-Remi*, ch. 62. L'auteur se trouvait parmi les Anglais, comme il l'avoue lui-même.

A Paris l'Université, les corporations, une grande partie de la bourgeoisie avaient été si complètement gagnés par la politique populaire du duc qu'ils se réjouirent de la défaite d'Azincourt. Ils disaient que le parti d'Orléans était déconfit et que le duc de Bourgogne ne tarderait pas à s'emparer du gouvernement [1]. Et il est vrai que les principaux chevaliers tués ou faits prisonniers à Azincourt appartenaient surtout au parti d'Orléans. Mais Bernard d'Armagnac, le vrai chef de ce parti, à l'autre extrémité du royaume, s'était abstenu lui aussi. Il était demeuré à guerroyer pour son propre compte dans le comté de Foix. Or c'est à cet homme que le dauphin, le jeune duc de Guyenne [2], qui ne se souciait pas d'être chaperonné par le sombre duc de Bourgogne, en appela. Le roi Charles VI, qui faisait tout ce qu'on voulait, nomma le comte d'Armagnac connétable. Dès qu'il apprit cette nomination, le comte, sans plus tarder, sauta en selle et avec six mille Gascons prit le chemin de Paris. Mais le duc de Bourgogne en faisait autant de son côté et même il était parti de Dijon à la tête de six mille cavaliers. Il avait beaucoup d'avance, il n'était pas pressé, son armée en avançant grossissait, faisait boule de neige de

[1] « A Paris mesmes y en eut qui en parlèrent à leur plaisir en monstrant signe de joye. En disant que les Armagnacs étoient déconfits et que le duc de Bourgogne à ceste fois viendroit au-dessus de ses besongnes » *Juvenal*, p. 519.

[2] Charles VII ne fut que le troisième dauphin. Le duc de Guyenne le fils aîné de Charles VI mourut à 20 ans, le 18 décembre 1416, des suites de son existence dissolue. Le second dauphin Jean de Touraine mourut le 4 avril 1417 d'un abcès à la gorge.

tous les éléments qu'elle rencontrait, cabochiens, bandits, mercenaires. Quand il arriva à Lagny ses troupes avaient doublé. Depuis le meurtre du duc d'Orléans, depuis qu'il avait eu si peur, Jean sans Peur avait beaucoup perdu de sa hardiesse. Il hésitait à forcer les portes de Paris, à y entrer comme par effraction. Il parlementa avec le dauphin. Tandis qu'il perdait en pourparlers un temps précieux, le comte d'Armagnac avec ses Gascons faisait, au pas rapide des chevaux, son entrée dans la capitale. Peu de jours après on fit dire au duc de Bourgogne de s'en retourner chez lui, et c'est à quoi enfin il se résigna n'ayant gagné par son équipée que le sobriquet de « Jean-de-Lagny qui n'a hâte ».

Le comte Bernard d'Armagnac était un homme d'une énergie terrible, un condottière de race, noir comme un sarrazin, un « démon en fourrure d'homme », selon l'expression des bourgeois de Paris. Il demeurait maître incontesté de la ville et fit peser sur elle une tyrannie effroyable, pire que celle de « Maximin ou Dioclétien ». Il supprima toute liberté, toute apparence de démagogie. Il fit jeter hors les murs les universitaires favorables au parti bourguignon, défense fut signifiée au recteur de tenir des assemblées générales [1]. Les séances du Parlement furent sus-

[1] « On fit commandement, de par le roy, à plus de quarante notables hommes de l'Université, que ce jour ils vuidassent la ville sur peine de perdre corps et biens. Et après le mercredy dix-neufviesme jour de février, le roy envoya à l'Université lettres contenans « qu'ils ne s'émerveillassent pas... si on en mettoit encore aucuns autres dehors »... *Juvenal*, p. 529. Cette persécution de l'Université par le parti d'Orléans, son attachement au parti bourguignon sont à retenir, on com-

pendues. On imposa des taxes écrasantes aux bourgeois et aux clercs [1]. Les franchises des corporations furent annulées. La corporation des bouchers, orgueilleuse, violente, très riche, privilégiée entre toutes, et qui se considérait comme une sorte de noblesse en tablier, fut simplement dissoute. Le fils d'un manant put être boucher. Les partisans avérés du duc de Bourgogne ayant conspiré, furent décollés aux halles, les suspects disparurent mystérieusement. Il fut interdit à quiconque, sous peine d'être pendu par la gorge, de se baigner dans la Seine [2]. Le démon en fourrure d'homme ne prétendait pas que les Parisiens allassent compter au fond de l'eau les cadavres qu'il y faisait plonger. On n'agissait pas autrement à Venise aux plus mauvais jours des doges. Un des courtisans les plus assidus de la reine Isabeau, Loys Bourdon, fut jeté dans la Seine en un sac qui portait cette épitaphe funèbre : « laissez passer la

prendra mieux plus tard l'acharnement de Pierre Cauchon et des docteurs à condamner Jeanne d'Arc.

[1] Les soldats gascons s'étaient installés à demeure dans les hôtels des bourgeois « et à grande peine ceux-ci avoient-ils le couvert de leur hostel ; et cette larronnaille couchoit en leurs lits ». *Bourgeois de Paris*, p. 66.

[2] « *Item*, le lendemain de la Saint-Laurent ensuivant, firent crier lesdits bandés parmy Paris : que nul ne fust si hardy d'avoir à sa fenestre, coffre ne pot, ne hotte, ne coste en jardin, ne bouteille à vinaigre à sa fenestre qui fust sur rue sur peine de perdre corps et biens, ne que nul ne se baignast en la rivière, sur peine d'estre pendu par la gorge ». *Bourgeois de Paris*, p. 73. Les Armagnacs défendaient les pots et bouteilles aux fenêtres sur la rue parce qu'ils s'attendaient en un jour d'émeute à les recevoir sur la tête. Et c'est ce qui leur advint en effet.

justice du roi ». La reine Isabeau elle-même fut exilée à Tours et gardée aussi étroitement qu'une prisonnière.

Toutes les mauvaises ou fortes têtes ayant été ainsi décollées ou jugulées, Bernard d'Armagnac, qui prétendait être seul maître, non seulement à Paris, mais dans toute la France, résolut de jeter les Anglais à la mer. Le prestige d'une victoire légitimerait son autorité tyrannique. Il s'entendit avec les Gênois qui étaient depuis vingt ans alliés de la France, leurs galères mirent à la voile pour venir bloquer Harfleur par mer. Le comte d'Armagnac qui, en digne précurseur du Prince de Machiavel, joignait à l'audace la rouerie la plus féline, amusa Henri V de Lancastre par des semblants de négociations, il conduisit le roi Charles VI à Rouen sous prétexte de réprimer un soulèvement populaire. Il y demeura quelque temps et lorsqu'il apprit que les galères gênoises étaient arrivées en vue d'Harfleur, il fondit sur la ville d'un seul bond. Il s'en fallut d'un rien qu'elle ne fût enlevée d'assaut, le coup manqua cependant et il fallut cerner la place par terre et par mer. Henri V de Lancastre se rendit compte, quoique un peu tard, qu'il avait été joué. Il fut excessivement irrité de s'être laissé prendre à un piège qu'il connaissait très bien pour l'avoir employé. Il rassembla hâtivement une flotte. Il prétendait la conduire en personne, mais son frère Bedford, plus sage et non moins courageux, l'en dissuada et s'embarqua à sa place. Après un combat furieux et acharné la flotte gênoise fut vaincue, cinq carraques furent prises, d'autres coulées. Harfleur

fut ravitaillée et secourue. Une sortie heureuse mit en fuite les assiégeants. Bernard d'Armagnac fit pendre ceux d'entre les siens qui avaient reculé. L'expédition n'en avait pas moins échoué.

Cet échec porta un coup sensible au prestige du terrible dictateur. A Paris les mécontents n'osaient lever la tête, mais ils complotaient sous cape, et entretenaient des intelligences avec les Bourguignons. Jean sans Peur vint à la tête d'une nombreuse armée cerner Paris. Le comte d'Armagnac s'obstina, pilla les trésors des églises, vendit les objets précieux. La châsse de saint Louis lui valut trente mille écus. Il fit murer les portes de la ville. Les bourgeois et les communes désiraient la venue du duc de Bourgogne comme celle du Messie, mais ils n'osaient remuer. Les Caboche, les Capeluche et toute leur valetaille n'en menaient pas large, ils se blottissaient au coin du feu comme des volailles sous leurs plumes, terrifiés par l'ombre du vautour qui faisait planer la terreur sur la ville. Le duc de Bourgogne ne put pénétrer dans Paris par surprise ou par trahison et n'osa donner l'assaut. La reine Isabeau détenue à Tours réussit à lui faire parvenir un pli secret le suppliant de la délivrer. Il y vint en force, l'enleva, l'emmena à Amiens. Dans cette ville il appela les mécontents, nobles, universitaires, membres du parlement expulsés de Paris, et constitua un contre-gouvernement avec un conseil, des ministres, un connétable qui fut le duc de Lorraine. La France dès lors fut divisée en deux gouvernements : celui de la reine et du duc de Bourgogne, celui du dauphin et du comte d'Armagnac.

Cependant la puissance du comte baissait de jour en jour, ses six mille Gascons qu'il ne pouvait plus payer désertaient, bientôt il n'en compta plus que trois mille. Pour compenser ces vides, il réorganisa la milice bourgeoise : c'était constituer une force ennemie dans la place. Le capitaine de Pontoise le sire de l'Isle-Adam, partisan du duc de Bourgogne, avait des intelligences, des « accointances » dans Paris. Une nuit il vint en toute hâte à la tête de huit cents chevaux. Un jeune homme mécontent et audacieux lui ouvrit la porte Saint-Germain. Il entra dans la ville « en grand doute et crainte ». Les quatre cents hommes de la milice se joignirent à lui au cri de « Vive Bourgogne ». Dans le peuple, la révolte depuis longtemps couvait sous la cendre, elle explosa et se propagea avec la rapidité de l'incendie. La population, aux fenêtres, aux portes, dans les rues, acclama les Bourguignons. Les Armagnacs surpris ne songèrent tout d'abord qu'à fuir et à se cacher. Bernard d'Armagnac, saisi de peur, vint se terrer comme un épervier effaré dans la cave d'un ouvrier maçon. Tanneguy Duchâtel, prévot de Paris, capitaine des Bretons, émule et ami du comte, aussi intraitable et plus courageux que lui[1], eut le sang-froid et l'audace de courir jusqu'à l'hôtel du dauphin, de pénétrer jusqu'au lit du jeune prince, de l'envelopper dans ses draps et de l'emporter à demi-nu dans ses bras jusqu'à la Bastille. Celui qu'il enlevait ainsi « dans un linceul

[1] Tanneguy était d'une promptitude foudroyante dans l'action. « Très périlleux homme, écrit Chastellain, chault, soudain et hâtif, et fault que soudainement ce qu'il veut soit fait et accomply. »

tant seulement [1] » comme un cadavre, c'était le futur Charles VII. Par cet acte d'audace Tanneguy Dûchatel venait de soustraire le trésor sacré de la royauté française à la mainmise anglo-bourguignonne.

Durant les jours qui suivirent, la plupart des Armagnacs de Paris et même des environs, se rallièrent à la Bastille, les Bourguignons n'ayant pu encore recevoir de renforts. Tanneguy tenta, le 1er juin, à la tête des siens, de reprendre Paris. Son entreprise réussit tout d'abord, il parvint jusqu'au Louvre. Mais le sire de l'Isle-Adam survint avec les siens et l'arrêta sur le champ. Le peuple se joignit aux soldats bourguignons, les Parisiens, du haut des fenêtres et des toits, accablèrent les Armagnacs sous une avalanche de projectiles, de pierres, de tessons. Ils furent « abattus et tués à grands tas ». Tanneguy avec ceux qui en réchappèrent regagna la Bastille. Il s'y maintint longtemps et ne se retira qu'après avoir obtenu « que seraient saufs leurs corps et leurs biens, et ils s'en allèrent vers le dauphin à Melun ». Les Bourguignons étaient définitivement maîtres de Paris.

La tyrannie du comte d'Armagnac avait été terrible, la répression du peuple fut atroce. Les cabochiens surtout ne pouvaient se pardonner d'avoir eu si grand peur. Les bourgeois avaient vu leurs biens pillés, leurs enfants, leurs filles, leurs femmes battues sous leurs yeux par les soldats de la bande, ils avaient soif de vengeance. Les bouchers avaient soif de sang. Une fièvre de colère et de cruauté, avec des alternatives de dépression et de virulence, s'insinua dans

[1] MONSTRELET, *Chroniques*, ch. 196.

les veines de ces hommes, les enivrant, les aveuglant, les brûlant à la gorge. Une véritable épidémie de rage sévit dans la populace. On vint réclamer les Armagnacs aux portes des prisons. Dès qu'un prisonnier paraissait au guichet, il était immédiatement happé par la foule comme par un monstre, puis tué et lynché avec des cris de joie féroce. Un peuple en délire recherche le feu avec autant d'avidité que le sang. Dans la prison du Chatelet les gens de la commune boutèrent des fagots enflammés, le plupart des prisonniers « ardèrent là-dedans à martyr. » D'autres parvinrent à se sauver par les fenêtres et les toits, mais les bourreaux les rejoignirent, ils les saisissaient à bras le corps et les précipitaient dans l'espace, sur des fourches et des piques que la populace tendait vers le ciel[1]. Quand les prisons furent vidées, les meneurs coururent aux hôtels de tous les prétendus Armagnacs, les égorgèrent et pillèrent leurs biens. Le sire de l'Isle-Adam et le prévôt de Paris vinrent dans l'intention de faire cesser les massacres. Mais une révolution populaire lorsqu'elle est déchaînée est incoercible, elle est semblable à un char lancé sur une pente rapide, guidé par des cochers ivres, entraîné par des chevaux emportés et qui écrase infailliblement tous ceux qui se mettent en travers de la route pour tenter de

[1] « Et pour tant que les prisonniers du Grand Châtelet étoient garnis d'armures et de traits, ils se défendirent moult fort et navrèrent plusieurs merdailles d'icelles communes, mais le lendemain par feu, fumée, furent pris. » *Monstrelet*, p. 436. « Et les faisoient saillir aval et d'autres les recevoient sur leurs piques et bastons et les marteloient et meurtrissoient, sans en avoir aucune pitié, ni mercy... » *Pierre de Fénin* (1418).

l'arrêter. La populace était si houleuse et si menaçante que le prévôt de Paris intimidé ne put que balbutier : « Mes amis faites ce qu'il vous plaira... Mes enfants vous faites bien. » Les garnements de la cité s'étant emparés des cadavres du comte d'Armagnac et des principaux chefs, leur avait taillé en travers du dos une longue bande de peau et les promenèrent dans les rues de la ville durant plusieurs jours[1]. Un fait unique dans l'histoire de France et qui prouve jusqu'à quel excès de haine le peuple de Paris en était venu, c'est que les prêtres refusaient de baptiser les enfants nés de parents armagnacs. Ce péché originel était irrémissible[2]. Un *bourrel* nommé Capeluche tuait sans discernement, par fureur de haine, instinct de brute lubrique et féroce.

Le 14 juillet 1418 le duc de Bourgogne et la reine Isabeau firent leur entrée dans Paris. Le peuple passa d'un excès de rage à un excès de tendresse et les reçut avec des manifestations folles et inquiétantes. On était persuadé qu'avec le duc de Bourgigne c'était le bien-être et la paix qui rentraient dans Paris. L'illusion fut de courte durée. Jean sans Peur avait amené avec lui une petite armée. Or plus les hommes d'armes étaient nombreux, plus la misère s'accroissait. Dans la chronique du Bourgeois de Paris revient constamment, comme un refrain

[1] Les Armagnacs portaient une écharpe blanche en signe de ralliement d'ou le nom de « bandés ».

[2] « Mesmes il y avoit des prêtres ou curés si passionnés et affectés à maudite inclination que refusoient de les baptiser.. et les morts qu'ils tenoient Armagnacs, ils réputoient indignes de sépulture ». *Juvenal*, p. 543. (Ed. Buchon).

obsédant et monotone, la lamentation sur la cherté croissante des vivres [1]. Les Armagnacs en effet, qui avaient perdu Paris, mais qui étaient

[1] « Car il estoit en septembre le commencement d'hyver qu'on se debvoit garnir, et un cent de bonnes buches valoir toujours deux francs, un sac de charbon, seize sols parisis ; la livre de beurre salé, sept ou huit blancs en gros ; œufs, deux deniers parisis la pièce ; un petit fromage trois sols parisis ; bien petites poires ou pommes un denier la pièce ; deux petits *oignons, deux deniers* parisis; bien petit vin pour deux ou trois blancs, et ainsi de toutes choses... » (*Bourgeois de Paris*, p. 113).

Mais la page la plus suggestive sur la cherté des vivres est sans contredit celle du chroniqueur normand Pierre Cochon, on la croirait écrite aujourd'hui. Tout s'y retrouve, et les revirements de fortune, et les nouveaux riches, et les accapareurs, et les difficultés du change, et le manque de commissaires ou d'une police suffisante. « L'an 1421 fu la plus forte année à passer en France et en Normendie que oncques homme veist, de tous vivres et de toutes autres choses nécessaires à corps d'omme : nois, pommes, poires, prunes, cherises, et de tous autres choses, avec les mutations des monnoies qui pardestuicêt tout. Et valoit un noble d'Engleterre, 20 livres, et un escu 10 livres. Et estoit en ce temps une manière de vivre que ceux qui vouloient estre riches vindrent povres, et les povres riches, comme taverniers, boulengiers, bouchiés ; par espécial cordouenniers, revendeurs, formagiers et pluriex autres devindrent si riches qu'ils ne savoient ce qu'ils avoient vaillant, et chex qui se vivoient de leurs rentes se vivoient à grant paine et à grant doulour ; et en ce mois de moy 1422 les bouchiers vendoient la char par pois à la livre ; et sur ce avoit certains commissaires à faire mettre la char à certain pris pour livre, mais n'avoit point en la ville de bonne pollicie et ne pensoit chascun qu'à soy. » N'est-ce pas le cas ou jamais de répéter, rien de nouveau sous le soleil. Voir *Chronique de la Pucelle*, éd. *Vallet de Viriville*, p. 388. Ce Pierre Cochon n'a rien de commun avec l'évêque de Beauvais.

demeurés maîtres de la campagne environnante, s'ingéniaient à affamer la grande ville. Le peuple de nouveau s'exaspéra, il exigea qu'on lui rendît les Armagnacs récemment emprisonnés. Il prétendit qu'on voulait les sauver. Jean sans Peur qui faisait volontiers de la popularité, s'interposa, harangua la foule, se familiarisa jusqu'à toucher la main du meneur le plus farouche, c'était le bourreau Capeluche, mais il n'en savait rien. Tout fut inutile. Le vingt-deux août les massacres recommencèrent, cette fois on tua aussi des femmes.

Or, durant ces trois mois de terreur, les cadavres des victimes avaient été fréquemment laissés plusieurs jours dans les rues « si n'eussiez trouvé à Paris rue de nom que là estoient en tas comme porcs ». Ce défi jeté aux lois de l'hygiène et de la salubrité publique ne devait pas tarder à produire les effets qu'on pouvait en attendre. A la fin de l'été la chaleur fut si torride qu'on n'y pouvait plus dormir. Une épidémie effroyable éclata. Si l'on s'en tient aux chiffres les plus modérés, il faut encore compter cinquante mille personnes enlevées en quelques jours. On ne rencontrait plus dans les rues désertes et silencieuses que « Nostre Seigneur qu'on portait aux malades. » Des charrettes emmenaient les cadavres entassés pêle-mêle. On les jetait par trente ou quarante dans de grandes fosses « un peu poudrées par dessus de terre [1] ». Le désespoir gagna le peuple,

[1] « On prit des charettes et des tombereaux, et mettoient les corps morts dedans et les menoient ou faisoient mener aux champs. Mesmes on en attachoit aucuns par les pieds à une corde et les traînoit-on par la ville jusques hors des portes, et là on les laissoit ; de cette sorte et en ceste manière y fut

il se persuada que le fléau était le châtiment des meurtres qu'il avait commis ; et c'était en effet une suite de cette justice immanente que la Providence a insérée dans la nature des choses. A l'Hôtel-Dieu les émeutiers atteints par l'épidémie, saisis d'horreur pour les crimes, lubricités, viols qu'ils avaient commis dans l'ivresse de la fureur et de la luxure, désespérant de pouvoir les confesser en détail et d'en obtenir le pardon, refusaient avec une sombre obstination le prêtre et les derniers secours de la religion. Ils s'étaient laissés tenter par le meurtre, avaient mis les pieds dans une mare de sang, s'y étaient enfoncés chaque jour davantage et ils disparaissaient enfin enlisés dans la vase sans fond de leurs forfaits.

Cependant il fallait en finir avec la révolution. Elle avait été en partie éteinte par l'épidémie comme un incendie par une inondation, mais elle pouvait se rallumer d'un moment à l'autre et susciter de nouvelles conflagrations. Le duc de Bourgogne et le prévôt de Paris se concertèrent. Pour se débarrasser des émeutiers ils leur persuadèrent de s'en aller assiéger Mont-le-Héry et Marcoussy, véritables nids de brigands d'où les Armagnacs fondaient comme des essaims de guêpes sur les rouliers et interceptaient le ravitaillement de Paris. Six

traisné un notable docteur en théologie évesque de Senlis. » (*Juvenal*, 1418.) « En moins de cinq sepmaines trespassa en la ville de Paris plus de cinquante mille personnes et tant trespassa de gens, que on enterroit quatre ou six ou huit chefs d'hostel à une messe, et convenoit marchander aux prestres pour combien ils la chanteroient, et bien souvent on convenoit payer seize ou dix-huit sols parisis, et d'une messe basse, quatre sols parisis » (*Bourgeois de Paris*, p. 115).

mille hommes, sans compter les femmes, sortirent armés de couteaux, de maillets, de fourches, de bâtons ferrés. A peine cette horde enragée avait-elle purgé la ville de son virus révolutionnaire que le prévôt fit fermer les portes. Des hommes d'armes fouillèrent les carrefours et les impasses, traquèrent les meneurs et les bourreaux comme des fauves. On leur « fit couper la tête et pendre au gibet et les aucuns noyer en Seine. » Le fameux bourreau Capeluche, à qui le duc de Bourgogne ne pardonnait pas de lui avoir touché la main fut exécuté sur la place des Halles. Le monstre, jusqu'au moment où on la lui coupa, ne perdit pas la tête. Il indiqua soigneusement « à son varlet » comme un artiste épris de son art, de quelle manière il fallait disposer les pièces de la guillotine, il plaça lui-même sa hure sur le carreau et donna l'ordre de le décoller, « ce dont tout le monde fut esbahy [1] ». Pour satisfaire l'opinion et faire preuve d'impartialité, plusieurs Armagnacs furent aussi exécutés. Les comptes ayant été ainsi réglés, celui qui avait

[1] « Et ordonna le bourreau la manière au nouveau bourreau, comment il devait couper teste; et fut deslié, et ordonna le tronchet pour son col et pour sa face, et osta du bois au bout de la doloire et à son coustel, tout ainsi comme s'il vouloit faire ladite office à un autre.. » Dès qu'ils apprirent de telles exécutions « ceux dudit siège de Mont-le-Hery tantôt retournèrent audit lieu de Paris, en intention de rémouvoir le peuple, mais on leur ferma les portes au visage. Si s'en retournèrent à leur siège. » Ils ne purent prendre Mont-le-Héry, revinrent à Paris. Après les avoir fait attendre aux portes quelques jours sous le vent et la pluie, on les laissa rentrer. (*Bourgeois de Paris*, p. 110).

fait massacrer sans pitié le duc d'Orléans, défendit aux communes « que dorénavent elles se déportassent de plus piller et d'occire. » La justice, celle des hommes, semblait satisfaite.

Jeanne d'Arc avait six ans. A Domrémy on n'ignorait pas ce qui se passait à Paris.

Tandis que la peste dépeuplait Paris et la banlieue, que les partis armagnac et bourguignon s'entre-détruisaient et ravageaient la campagne comme auraient pu faire des hordes barbares, Henri V de Lancastre, ayant reconstitué son armée en Angleterre et repassé le détroit, achevait méthodiquement la conquête de la Somme et de la Normandie. Aucune armée française considérable ne le contraignant à ramasser ses forces, il les avait divisées en plusieurs corps, qui opéraient de conserve, et soumettaient à l'envi places et villes fortes. Domfront, Cherbourg, Evreux, Pont de l'Arche, Louviers, tombèrent successivement en son pouvoir. La chute de ces places isolait Rouen et en préparait l'investissement. Les troupes anglaises ne tardèrent pas, en effet, à paraître sous les murs et à cerner la ville. Rouen, qui douze ans plus tard devait être le théâtre du supplice de Jeanne d'Arc, Rouen, qui devait être trente ans durant le boulevard de la domination anglaise en France, opposa à l'envahisseur une résistance spartiate, presque inhumaine. Nous ne sommes plus capables aujourd'hui d'un tel héroïsme, nous le comprenons à peine. Nous avons vu qu'il existait à Rouen ,comme à Paris, comme à Gand, un commencement d'organisation populaire. Or, les corporations, les communes, toujours prêtes aux ré-

volutions, toujours en ébullition, renfermaient en leur sein une énergie prodigieuse. Les premiers assauts furent repoussés avec la dernière vigueur. Henri V résolut de réduire la place par la famine. Les habitants s'obstinèrent, ils attendaient du secours. Ils se rationnèrent ,mangèrent les chevaux, les chiens, les rats et jusqu'aux immondices. Comme les secours n'arrivaient pas, ils firent sortir, en dépit de leurs pleurs, douze mille vieillards, femmes, enfants, bouches inutiles. Cette troupe misérable vint crier merci auprès des retranchements anglais et, repoussée avec âpreté, elle revint frapper aux portes de la ville qui demeurèrent impitoyablement fermées. Enfin, après avoir erré quelques jours autour des murailles en une procession lamentable, ces malheureux moururent de froid et de faim dans les fossés des remparts, sous les yeux de leurs parents et amis. Les assiégés avaient dépêché courrier sur courrier au duc de Bourgogne alors à Paris pour l'avertir qu'ils touchaient aux extrêmes limites de la résistance. Mais Jean sans Peur était devenu incapable de décision. Le ressort de sa volonté s'était distendu et son action retardait et s'arrêtait comme le mouvement d'une vielle pendule trop usagée. Rouen dut capituler. Nombre d'habitants préférèrent s'exiler demi-nus, lestés seulement de deux sols, plutôt que de devenir Anglais. Ceux qui doutent si le patriotisme existait en France au XV^e^ siècle, pourront lire le récit du siège de Rouen dans Monstrelet, ils seront édifiés [1]. (19 Janvier 1419).

[1] « Dès l'entrée d'octobre étoient contraints de manger, chevaux, chiens, chats, souris, rats et autres choses non appar-

La chute de Rouen produisit sur l'opinion une impression profonde. Ce fut comme un effondrement de la résistance française. Toutes les places « des marches de Normandie jusqu'à Pontoise, Beauvais, Abbeville, se rendirent à Henri V sans batailler » L'armée anglaise ne tarda pas à arriver à Mantes, à deux journées de marche de Paris. En même temps qu'il pressait les opérations militaires, le roi d'Angleterre ne cessait de négocier activement avec les deux partis français, surtout avec le duc de Bourgogne. Dans l'entrevue de Meulan, Jean sans Peur et Isabeau de Bavière amenèrent à Henri V Catherine de France, fille de Charles VI, jeune princesse d'une beauté déjà fameuse. Henri V n'était pas insensible à la grâce, et même il désirait se marier, mais il nourrissait en son sein une ambition immense, et cette superbe passion dominait tout autre sentiment. Il ne rabattit rien de ses prétentions, il les exagéra plutôt. Le succès le rendait impérieux, hautain, presque insolent [1]. Se jugeant, depuis la prise de Rouen et des autres places de la Normandie, maître absolu

tenant à créature humaine ; et avecque ce avoient déjà bouté hors de leur ville bien douze mille pauvres gens, hommes, femmes et enfants, desquels la plus grande partie étoient morts dans les fossés de la ville piteusement. Et souvent falloit que les bonnes gens pitoyables tirassent les petits enfants nouveau-nés des femmes enceintes, pour les faire baptiser, et après les rendoient aux mères, et moult en mourait sans être chrétiens, lesquelles choses étoient moult grièves et piteuses à ouïr raconter. » *Monstrelet*, ch. 108.

[1] « Et faisait cremeur et révérence reluire en sa face et dominacion redoutable en son ymaige., et des vertueux et constants en cuer avait la sorte. » *G. Chastellain*, p. 334.

de la partie et en possession de tous les atouts, il ne prenait plus la peine de cacher son jeu. La moindre contradiction l'exaspérait. Il jeta, pour ainsi dire, ses cartes au visage du duc de Bourgogne qui estimait ses prétentions excessives. « Sachez, lui déclara Henri de Lancastre, que j'aurai la fille de votre roi avec tout ce que j'ai demandé, sinon je boûterai le roi et vous-même hors du royaume de France. » Jean sans Peur se mordit les lèvres. Le grand duché de Bourgogne, ce royaume que son père et lui avaient à grand'peine fondé et agrandi, était menacé hautement dans son existence. Le roi d'Angleterre se flattait cependant, lorsqu'il se croyait capable de bouter aisément le roi de France hors de son royaume, il ignorait quel héroïque esprit de patriotisme recélaient les villes et le peuple qu'il prétendait conquérir. Jean sans Peur, qui avait eu lui aussi des ambitions et qui avait dû en rabattre, connaissait mieux les choses de France. C'est pourquoi il répondit avec beaucoup de discernement : « Sire, vous parlez selon vos désirs, mais avant que vous ayez bouté le roi et nous hors du royaume de France, vous serez bien lassé, et il souligna ses paroles par cette affirmation : et de ce ne faisons nul doubte. [1] »

[1] « Pour lequel parlement ainsi départi le roi d'Angleterre fut très courroucé et déplaisant, et prit pour cette cause le duc de Bourgogne en grand'indignation, et lui dit : « Beau cousin, nous voulons que vous sachiez que nous aurons la fille de votre roi et tout ce qu'avons demandé avec elle, ou nous le débouterons, et vous aussi, hors de son royaume. » Auxquelles paroles ledit duc répondit : « Sire, vous dites votre plaisir, mais devant qu'ayez débouté monseigneur et nous hors de son royaume, vous serez bien lassé ; et de ce ne faisons nulle doubte ». *Monstrelet*, ch. 203.

Cette réponse si pleine de sens était une véritable prophétie.

Henri V ne tarda pas à s'apercevoir que dans son accès de colère il avait commis une grave faute politique. Jean sans Peur pour sauver le duché de Bourgogne ne songea plus qu'à faire la paix avec le dauphin Charles et la parti armagnac. Les chefs de ce parti, Tanneguy Duchâtel et Barbazan, craignant de leur côté que le Lancastre ne devînt roi de France, avaient proposé des pourparlers. Jean sans Peur se prêta avec empressement à un accommodement. Une entrevue eut lieu à Melun. Le duc de Bourgogne s'inclina moult humblement à plusieurs reprises devant le dauphin, le futur Charles VII, et celui-ci de son côté lui prit la main, le baisa, le leva, et oublia toutes les offenses passées. Les deux princes jurèrent sur leur salut, par devant Monseigneur l'Évêque de Bretagne, de s'aider en toutes choses et de ne plus travailler qu'à repousser l'envahisseur.

Cette réconciliation était le salut du royaume. Il était évident pour tous que lorsque les chefs armagnacs, Tanneguy Duchâtel et Barbazan, les plus hardis guerriers de l'époque, seraient unis au duc de Bourgogne, ils ne seraient pas en peine de donner la chasse au Lancastre. La situation des Anglais en France était précaire, ils ne pouvaient se ravitailler, le fond de la population leur était hostile; ils n'étaient pas nombreux et manquaient d'argent. Jean sans Peur qui le savait bien et qui ne pouvait pardonner l'affront reçu, il était extrêmement vindicatif, escomptait déjà la revanche. Il répétait modestement à qui voulait l'entendre : que quand Jehannot

de Flandre (c'était lui-même) aurait deux vaillants capitaines comme Tanneguy Duchâtel et Barbazan, il oserait bien aller combattre Henri de Lancastre. Paris et les villes de France ne pensaient pas différemment et elles applaudissaient à ces paroles. Partout on fêta par des manifestations publiques et des feux de joie la réconciliation des princes.

Cependant la division entre les partis armagnac et bourguignon ne datait pas d'hier, elle était profonde. Comme un tout vivant qui se scinde en deux organismes, le royaume de France s'était partagé en deux gouvernements possédant chacun son parlement, son haut clergé, son connétable, ses chefs. Il fallait réduire ce schisme national. Or la division avait fait la grandeur de beaucoup d'ambitieux, l'union allait faire leur abaissement. Une second entrevue fut ménagée entre le dauphin et le duc de Bourgogne. On convint qu'elle aurait lieu à Montereau. Jean sans Peur dans toutes ces négociations fut, semble-t-il, de très bonne foi [1]. Il retrouva même en ses derniers jours, comme par une sorte de re-

[1] « Quand le duc eut ouy d'un costé et d'autre tout ce qu'on luy voulut dire, il conclud qu'il iroit : et ce d'un bien grand courage, et désir d'avoir la paix : parquoy il ne craignoit point d'exposer sa personne pour un si grand bien : et qu'il disoit que quand monseigneur le dauphin et luy seroient d'accord, que Hennotin de Flandre ozeroit bien combattre Henry de Lancastre ; et auroit en sa compagnie ces deux vaillants capitaines, le seigneur de Barbazan et messire du Chastel et les autres tenans le party dudit monseigneur le dauphin : et que si on le tuoit en allant à ladite assemblée, qu'il se tiendroit pour martyr : et de faict y alla, et y fut tué en la manière dessus dite. » *Juvenal*, p. 558.

viviscence, la hardiesse de sa jeunesse. Bref, Jean sans Peur n'est jamais plus sympathique qu'au moment de marcher, non pas tout de même au martyre, selon son expression, mais à l'expiation de son crime. On sait qu'il fut horriblement massacré sur le pont de Montereau. Tanneguy Duchâtel le frappa si vigoureusement d'un coup de hâche au visage, qu'il le jeta à genoux, le menton abattu et pendant sur la poitrine. Jean sans Peur eut cependant encore la force de tirer son épée, mais il fut accablé sous les coups de ses ennemis. Un certain Olivier Layet l'acheva en lui boutant une épée par dessous son haubergeon tout dedans le ventre.

Jamais la loi du talion : celui qui frappe par le glaive périra par le glaive, ne se vérifia d'une manière plus frappante. Le meurtre de Louis d'Orléans à la rue Barbette et celui de Jean sans Peur à Montereau sont parallèles, ils s'expliquent l'un l'autre comme deux tragiques tableaux qui se font pendant dans une galerie. Les conséquences politiques de ce crime furent fatales et incalculables [1]. Le coup de hâche de Tanneguy Duchâtel est symbolique il sépara définitivement les deux partis qui divisaient la France. Jusqu'alors il n'y avait eu de sang qu'entre la maison d'Orléans et celle de Bourgogne, désormais

[1] Les juges de Rouen demandent à Jeanne : « si elle pense et croist fermement que son roy fist bien de tuer ou faire tuer monseigneur de Bourgogne ». Elle répond « que ce fust grand dommaige pour le royaume de France ». *Procès*, t. 1, p. 183. Telle était l'opinion du peuple. Jeanne l'avait entendu exprimer à Domrémy où l'on était cependant ennemi des Bourguignons.

il y en eut entre la maison de Bourgogne et la France elle-même représentée par Charles VII. La rupture ayant été consommée les événements se précipitèrent. (10 Septembre 1419).

Le fils de Jean sans Peur, Philippe, surnommé le Bon, était un jeune homme de vingt-deux ans, emporté, fougueux et surtout très vindicatif comme ses aïeux. Il était brûlé par la passion de la vengeance. Quand il parlait des meurtriers de son père et du châtiment qu'il leur réservait, l'incendie intérieur qui consumait son âme sortait par ses yeux comme un feu de cave par des soupiraux. « Les coins de ses sourcils, écrit Chastellain, se dressaient comme cornes, en son ire ». Il ne songea qu'à s'allier avec les Anglais pour venger son père. Les premières négociations eurent lieu à Arras[1]. La reine Isabeau sou-

[1] « Quand le duc Philippe eut saisi tous les tènements et seigneuries du duc Jehan son père, il manda tous ses barons, pour avoir conseil comment il se pourroit venger du dauphin. Lors on lui conseilla qu'ils prinst alliance avec le roy d'Angleterre, et qu'il lui fist avoir à femme Catherine, fille du roy Charles et sœur du dauphin, laquelle ledit roy Henry avoit grand désir d'épouser ; et que mieux que par là il ne se pourroit venger du dauphin : car par ce moyen il seroit chassé de France, sans jamais posséder la couronne. » Un religieux de l'ordre des Prêcheurs osa rappeler publiquement le duc de Bourgogne au devoir ; dans un sermon prononcé au service funèbre il « desenhorta ledit duc qu'il prensist vengeance de la mort de son père, en lui remontrant qu'il requit à justice réparation à lui être faite et non par sa puissance prendre vengeance, laquelle appartient à Dieu tant seulement ; pour lequel propos et désenhortement aucuns nobles là étant avec ledit duc ne furent pas bien contents du dit prêcheur. » *Pierre de Fenin*, p. 572.

tenue par l'université de Paris, le parlement, les communes, envoya des représentants chargés de traiter avec Henri V. Par haine contre le dauphin Charles et les Armagnacs, on accepta toutes les conditions exigées par les délégués du roi d'Angleterre, quelque honte qu'on en éprouvât au fond de l'âme. Ces conditions, parce qu'elles étaient absolues, furent en somme fort simples. Le roi d'Angleterre, Henri V de Lancastre, était reconnu par tous comme héritier présomptif de la couronne, il obtenait la main de Catherine, fille de Charles VI, on lui confiait immédiatement et jusqu'à la mort du roi la régence du royaume. En un mot, Henri V devenait roi de France et dès lors en effet il commença à s'intituler roi de France et d'Angleterre.

Les négociations d'Arras cependant n'étaient que préparatoires. Henri V entendait que le traité qui livrait la France à l'Angleterre fût ratifié avec une solennité unique en présence du duc de Bourgogne, de la reine Isabeau, du roi Charles VI, des princes d'Angleterre. Depuis la prise de Pontoise par les Anglais le roi de France et le gouvernement s'étaient retirés à Troyes. C'est dans cette ville qu'on décida de célébrer le traité. Le duc de Bourgogne y vint comme un précurseur pour préparer les voies au roi d'Angleterre. Peu de temps après, Henri V avec ses deux frères Bedford, Glocester et seize cents hommes, passa en vue de Paris près la porte Saint-Martin, gagna le pont de Charenton et se dirigea vers Troyes. Le duc de Bourgogne avec plusieurs seigneurs vinrent à sa rencontre et le « convoyèrent » jusque dans son hôtel. Le jour sui-

vant on tint un grand conseil, les clauses du traité furent modifiées selon le bon plaisir du Lancastre. L'accord ayant été ainsi obtenu par la volonté d'un seul, Catherine de France et Henri V furent fiancés et mariés en « l'église paroissiale de Troyes ». Les cérémonies furent célébrées avec tant de pompe qu'il semblait qu'on eût voulu fêter le monarque du monde [1]. (2 Juin 1420).

Et il est vrai que les succès militaires et politiques, acquis par la victoire d'Azincourt et le traité de Troyes étaient vraiment extraordinaires et tels qu'aucun souverain en Europe n'en avait remportés de semblables depuis des siècles. Henri V de Lancastre, ce roi de trente-deux ans, nourrissait les plus vastes projets, il avait des vues sur la Bavière, sur le royaume de Naples qu'il eût partagés entre ses frères, il songeait à reconquérir Jérusalem, il avait même envoyé une sorte de commission reconnaître les meilleurs ports de débarquement[2], il prétendait réellement devenir le roi du monde. Or, le roi du monde n'a pas de temps à perdre. Le lendemain de son mariage, alors que les chevaliers anglais et bourguignons se dis-

[1] « Si furent faits, ce jour-là par lui et ses princes anglois grands pompes et bobants, comme si présentement dût être le roi de tout le monde » *Monstrelet*, liv. 1, ch. 234.

[2] Au moment de mourir, il dit : « Ma finale intention que j'ai eue, c'est après que j'aurois mis en tranquillité et paix ce royaulme de France, je me fusse mis en assay d'aller conquerre Hierusalem sur les Infidèles, s'il eust plu à Dieu mon créateur me souffrir tant vivre; or n'en ay esté digne, ni ne suis. Si lui prie mercy de mes fautes. » Nous retrouverons en Jeanne ce dessein de reconquérir Jérusalem sur les Infidèles (Voir CHASTELLAIN, *Chronique du duc Philippe*, ch. XCVII).

posaient à jouter, Henri V fit publier qu'on eût à se préparer au départ pour aller mettre le siège devant la ville de Sens : « que là chacun pourrait jouter, tournoyer et montrer sa prouesse. » En même temps il fit interdire désormais les vins de Champagne et de Bourgogne dont on avait abusé et qu'il jugeait trop capiteux pour les têtes anglaises. Catherine de France, la jeune épouse, ne put toucher le cœur de cet implacable conquérant. Il fallut suivre ce second Alexandre non moins ambitieux mais plus continent que le premier [1]. La ville de Sens assiégée et cernée par des forces supérieures ne tarda pas à capituler. Melun défendu par le sire de Barbazan opposa au contraire une résistance énergique. Henri V qui, comme la plupart des grands chefs antiques, donnait à ses soldats l'exemple de la bravoure, se rencontra dans une mine souterraine face à face avec le fameux chef armagnac, les deux adversaires se combattirent avec une fureur égale sans pouvoir se vaincre. Barbazan dut l'existence à cette rencontre imprévue. Quand la ville affamée se fut rendue, Henri V ne permit pas que celui qui avait eu l'insigne honneur de se mesurer avec lui périt d'une mort vulgaire.

Après ce nouveau succès, le roi de France et d'Angleterre, traînant à sa remorque le pauvre Charles VI et la reine Isabeau, résolut de faire son entrée à Paris. Cette entrée fut triomphale. Les principaux lords d'Angleterre précédés de leur bannière sui-

[1] Henri V se défiait des plaisirs « Attendens quod soepe delicata Venus, Martem victoriosum mollem et eviratum effecit. » *Religieux de Saint-Denis.*

vaient le roi. Le duc de Bourgogne, en souvenir du meurtre récent de son père, et sans doute aussi pour ne pas faire montre d'une joie déplacée en ce cortège des ennemis victorieux, avait revêtu des habits sombres. Il portait le deuil de son père et de la France. Le peuple de Paris écrasé d'impôts, abreuvé de mauvais traitements, voyant entrer avec Henri V la force, la discipline, l'ordre, l'acclamait avec enthousiasme. On criait, Noël, Noël. Les cloches de Notre-Dame et de toutes les églises sonnaient à la volée. Le clergé en grande pompe vint processionnellement offrir l'encens à Henri V. Un *Te Deum* d'action de grâces fut chanté à la cathédrale. Après la cérémonie, le roi d'Angleterre fut reconduit avec tous les honneurs au Louvre. Il était légitimement intronisé roi de France.

La victoire de Henri V de Lancastre semblait complète. Sa puissance était formidable. La Flandre et toutes les villes du nord de la France avaient tressailli de joie et d'espérance en apprenant la conclusion de la paix entre le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne. La Bretagne embrassait le parti bourguignon. Le dauphin, celui qui n'allait pas tarder à devenir Charles VII, s'était réfugié au sud de la Loire. Le Poitou, la Touraine, l'Anjou, le Berri, le Dauphiné lui étaient demeurés fidèles; le Languedoc, Carcassonne, Toulouse se donnèrent à lui. Quant à la Guyenne, elle était depuis longtemps « la duché » par excellence de l'Angleterre. Charles VII n'était donc plus, selon l'expression ironique des Anglo-Bourguignons et comme on l'a répété si souvent depuis, que le roi de Bourges.

Ce furent cependant ces quelques provinces du centre et du midi, ce petit noyau encerclé et comme étranglé par les possessions anglo-bourguignonnes, qui devait par sa vitalité régénérer et reconstituer la France.

Les circonstances, il est vrai, favorisèrent cette régénération de la France. Le hasard, qui n'est souvent qu'un mot placé comme une fiche pour indiquer la présence de causes profondes et inconnues, le hasard tient toujours une très grande place en histoire. La mort de Henri V de Lancastre par exemple (1422) qui priva la scène du grand premier rôle et délivra la France de l'adversaire le plus redoutable qu'elle ait jamais eu à combattre n'est pas l'effet du hasard. Ce n'est point par hasard qu'Alexandre mourut jeune ni non plus Henri V.

Peu de temps après son entrée à Paris Henri V était retourné en Angleterre jouir de ses victoires. Il avait été reçu avec enthousiasme comme un demi-dieu. Cependant il préparait une nouvelle descente en France. Six mois ne s'étaient pas écoulés qu'il repassait le détroit. Durant son absence, les Armagnacs avaient relevé la tête et avaient battu les Anglais à Baugé. Il était grand temps que le célèbre conquérant reparût à la tête de ses troupes. Sa présence changea immédiatement la face des choses, les Armagnacs battus furent poursuivis jusqu'à la Loire, jusqu'à Beaugency. Henri V cette fois ne poussa pas plus loin la conquête et sur la demande des Parisiens il vint mettre le siège devant Meaux. Nous avons vu à quel point le courage des habitants de Rouen avait été héroïque, celui des défenseurs de Meaux fut sublime dans son

horreur. Mille Français tinrent en échec durant six mois les vingt mille hommes du Lancastre. La moitié de l'armée anglaise fut mise hors de combat, atteinte par le feu des assiégés ou décimée par la dysenterie. Parmi les défenseurs de la ville les éléments les plus opposés se coudoyaient. Trois religieux de l'ordre de Saint-Denis, considérant « que chacun selon la loi naturelle doit combattre pour sa patrie [1] », déployèrent un courage calme et invincible; d'autre part les chefs armagnacs, dont quelques-uns étaient des scélérats, se défendirent avec une énergie infernale. Ils se savaient voués à la mort ou à une captivité pire que la mort [2]. Plus ils se sentirent proches de leur perte et plus ils devinrent injurieux. Car le propre de cette résistance fut, selon l'expression du chroniqueur d'être « oultrageuse ». [2] Jusqu'au dernier moment et

[1] Les trois religieux, quand la ville eut capitulé, furent jetés par Pierre Cauchon dans une affreuse prison et ne furent délivrés que sur l'intervention de l'abbé de Saint-Denis. La violence, la partialité de Cauchon en faveur des Anglais scandalisait les fidèles de son diocèse. Le Religieux de Saint-Denis reproche à Pierre Cauchon l'emprisonnement des trois religieux : « *minus considerans quæ canunt jura, videlicet vim repellere omnibus, cujuscumque status, licitum est, pugnareque pro patria lege naturali quae immutabilis est...* » C'est le principe même du patriotisme fortement énoncé. On a cependant soutenu qu'au temps de Jeanne d'Arc on ignorait ce qu'était la patrie. (Voir Religieux de Saint-Denis, liv. XLI, p. 452.)

[2] « Ce fut merveilles comment si valeureusement encore osoient résister.... comment si longues et oultrageuses deffenses se povoient trouver en gens mis si bas ; car n'avoient murs ny tours que tous ne fussent dérompus ; n'avoient vivres que à l'estroicte portion de finir ; n'avoient lances sinon en

lors même qu'ils s'étaient retranchés sur le marché de la ville, ils insultèrent leurs adversaires et leur jetèrent avec toutes sortes de projectiles et d'immondices leurs injures à la face, comme des fauves acculés dans une impasse et qui bavent de colère. Enfin ils furent abattus, capturés, pendus ou envoyés dans des prisons où la plupart s'entre-dévorèrent et moururent de faim [1] (11 mai 1422).

Après la prise de Meaux Henri V était déjà bien las. La résistance acharnée des cités françaises l'exténuait. Il vint se reposer à Paris. Mais les partisans du dauphin Charles ne demeuraient pas un instant inactifs, ils partirent mettre le siège devant

petit nombre. Mais comme armes ne povoient espoventer les enclos (assiégés) , encores pour plus donner confusion à leurs assaillants, misrent ung aisne (âne) sur le bort des murs, et icelui battant et tempestant de cops pour le faire braire, le firent cryer et mugir par dérision du roy, cryans à ceulx du dehors : « Venez le secourir »... Entre les aultres des assiégés, y eut un nommé Guichart de Sisay, avec vaillance oultrageuse si avoit-il sens et conduicte en lui de si grand effect que le roy son ennemy, par un singulier regard en luy mis, l'affecta de l'avoir à luy, et luy en fit faire pryères avec grans offres, mais en vain... » Parmi les défenseurs était le bastard de Vaurus, affreux bandit «Lequel bastard le roy anglois tantost fit exécuter et lui fit copper la teste, et fit pendre le corps à ung arbre nommé l'arbre de Vaurus, et portoit l'arbre celluy nom parce que ledist bastard avait au temps passé et par longue espace faict pendre audict arbre plusieurs Anglois et Bourguignons. Maistre Jehan de Rouvres et celui qui avoit sonné le cornet par dérision du roy, furent descollés es halles de Paris. » *G. Chastellain*, ch. 88, 89.

[1] On laissa les prisonniers « mourir de faim es prisons où ils estoient : et l'un mort, les autres arrachoient avec les dents la choir de leurs compagnons morts ». *Juvenal.* 1421.

Cosne, ville forte située sur la Loire, et appartenant au duc de Bourgogne. Philippe-le-Bon résolut de se porter au secours de la place et demanda des renforts au roi d'Angleterre. Henri V qui prétendait s'acquitter par lui-même de toutes choses[1] répondit orgueilleusement, qu'il irait en personne avec toute son armée. Il avait trop présumé de ses forces. La terrible dysenterie le tenait. Ne pouvant plus se soutenir, il se fit porter en litière. Ce devait être un spectacle émouvant que de voir passer dans une sorte de lit à rideaux ce conquérant malade, dont la volonté seule demeurait intacte et qui s'obstinait à achever la conquête de la France, tel un aigle mourant qui s'acharne à dévorer le rival qu'il a renversé et qu'il tient en ses serres. Mais le mal progressa rapidement et Henri V de Lancastre n'eut que le temps de se faire ramener en toute hâte à Vincennes où il mourut quinze jours après, âgé de trente-quatre ans, le 31 août 1422. Son corps fut transféré en Angleterre où ses sujets l'honorèrent et le pleurèrent avec raison, comme l'un de leurs plus grands rois.

Quelques mois plus tard, Charles VI mourait à son tour, et le décès de ce roi insensé était presque aussi favorable à la France que celui du grand conquérant. La couronne, en dépit du traité de Troyes, revenait au dauphin, au futur Charles VII. Mais ce jeune homme, songeur et indécis, était encore incapable de gouverner et il ne se trouvait auprès de

[1] « Toutes ses affaires il maniot lui-meismes, toutes les conduisoit et dressoit, toutes les pesoit et abalanchoit (pesait) au doigt. » *Chastellain, loc. cit.* On le voit Henri V était vraiment un génie.

lui aucun ministre d'une supériorité incontestée, et qui eût assez de prestige pour réunir comme en un faisceau toutes les volontés, toutes les forces vives du royaume. La personne qui devait remplir ce rôle, unir les Français et les mener à la victoire vivait ignorée dans un coin de la Lorraine. C'était une jeune fille de onze ans, laborieuse, virginale, pieuse. Elle avait entendu, durant toute son enfance, avec quelles émotions, conter les rivalités des Armagnacs et des Bourguignons, les misères du peuple, les victoires des Anglais. Elle ignorait encore qu'elle était choisie par la Providence pour être la libératrice de sa patrie, mais elle ne devait pas tarder à l'apprendre. La Providence allait marquer l'heure de la vocation de Jeanne d'Arc.

CHAPITRE II

La vocation.

L'avènement des envoyés de Dieu qui, alors que tout est humainement perdu, interviennent pour relever les courages et sauver un peuple, a été souvent prévu. Les esprits sceptiques n'attribuent aucune importance aux prétendues prophéties, il les accueillent avec un sourire d'indulgence, ils les écartent de la main comme des pièces fausses, des documents sans valeur, mais ce dédain même est un défaut de compréhension. Rien n'est plus expressif de l'état d'âme d'un peuple, de sa volonté de vivre, de ses ambitions, de son idéal, que les prophéties. Elles sont comme des lueurs, des phosphorescences qui révèlent une vitalité profonde et cachée, qui émanent d'un ardent foyer souterrain. Evidemment Jeanne d'Arc n'a pas été attendue avec une aussi longue patience, n'a pas été prévue avec autant de précision que le Messie. Il n'est question ici que d'une analogie lointaine ; encore est-il vrai cependant qu'elle a été annoncée, attendue et que cette attente a facilité les débuts de sa mission. Après Jésus aucun personnage, que nous ne sachions, n'a été appelé par

son peuple avec autant de précision et de désir que Jeanne d'Arc [1].

Le moyen-âge avait voué à la virginité un culte tout particulier. Au début du xv^e^ siècle le culte de l'Immaculée Conception ou de la virginité intégrale de Marie s'affirmait chaque jour davantage. Nous voyons le Religieux de Saint-Denis dans ses *Chroniques* revenir à chaque page sur cette croyance, et il n'omet jamais de noter combien ceux qui l'attaquaient scandalisaient l'opinion chrétienne. Ce culte de la virgnité pourrait étonner en un siècle où la fidélité conjugale a été si peu pratiquée, à une époque luxuriante où le fleuve de la sensualité coulait à pleins bords emportant toutes digues, tout scrupule, toute honte. Mais souvent les vertus qu'une société admire le plus sont celles qui s'opposent aux vices qui le dominent. Précisément parce qu'elle était plus rare on poussait le culte de la virginité jusqu'à la superstition. Le peuple croyait que la virginité était un préservatif certain contre les maléfices, les sorts, les incantations, les possessions diaboliques infiniment redoutées. La virginité, comme l'eau bénite, les reliques, ne préservait pas seulement la jeune fille mais encore le foyer domestique contre les entreprises du démon, elle attirait les bénédictions du ciel, portait bonheur à la famille. Et ces croyances, si elles n'étaient pas toutes fondées, étaient du moins très belles.

[1] Le P. Ayroles écrit dans le même sens : « Peu de saints pourraient se glorifier d'avoir été annoncés par autant de prophéties que l'a été la Pucelle. » *La Vraie Jeanne d'Arc*, t. IV, p. 460.

Or le peuple français, qui croyait fermement que l'humanité, perdue par la faute de la première femme, avait été sauvée par la Vierge Immaculée, s'était mis à croire de même, par analogie, que la France, perdue par une femme, devait être sauvée par une vierge. La femme qu'on accusait d'avoir perdu la France n'était autre que la reine Isabeau. On hésite à présenter cette femme en détails tant elle cause de répugnance. C'était une Bavaroise, qui lorsqu'elle avait été amenée dans le royaume ne savait pas deux mots de français et se tenait les yeux baissés et muette[1]. Les courtisans l'éduquèrent, lui apprirent a être moins gourde. Elle ne profita que trop de leurs leurs leçons et bientôt fut la plus gaillarde « femme du royaume. » Elle n'avait jamais été très svelte, même dans sa jeunesse. Avec l'âge elle prit de l'embonpoint, devint obèse et podagre, si bien que dans les traités on la dispensa ironiquement, pour sa corpulence même, de toute immixtion dans le gouvernement du royaume. Elle ne représenta que le règne de la chair. Ses débordements sont indicibles. Quand Charles VI s'égara dans la folie, elle se fit remplacer auprès de lui et de ses enfants en ses devoirs d'épouse et de mère, par des

[1] Le mariage d'Isabeau de Bavière avec Charles VI avait été machiné par le duc de Bourgogne Philippe le Hardi. Lorsqu'elle fut présentée au roi en 1384 elle avait quinze ans, c'était une grosse fille joufflue et rougeaude, que les dames de la cour s'efforcèrent pour la présentation d'attifer à la française. Froissart qui l'avait vue a noté avec malice son attitude de fleur empotée. « Et la jeune dame se tenoit toute coie, et ne mouvoit œil ni bouche : et aussi à ce jour elle ne savoit point de françois. » (*Froissart*, liv. II, ch. 229.)

domestiques de la cour [1]. Cependant elle abusait de sa liberté pour satisfaire en toute occasion les besoins insatiables de ses instincts dépravés. Les orgies, les bals masqués, les beuveries dans lesquels elle se débaucha, firent considérer la cour de France à l'étranger et particulièrement en Angleterre, comme la Babylone de tous les vices [2]. Quelques jours avant le meurtre du duc d'Orléans, la reine Isabeau était accouchée d'un enfant moribond qu'on avait attribué non sans vraisemblance, au duc lui-même. Elle oublia d'ailleurs très vite Louis d'Orléans et se rallia pour toujours au parti bourguignon. Mère dénaturée, elle éprouva une haine implacable pour son fils le futur Charles VII, et toléra que dans le texte du traité de Troyes il fût appelé le « soi-disant dauphin », accréditant par là l'insinuation infâme qu'il était illégitime et usurpateur. Enfin elle avait laissé sans aucune protestation Henri V de Lancastre s'emparer du royaume, exigeant seulement qu'il lui payât deux mille francs d'or par mois pour ses menus

[1] « Elle poussait si loin l'oubli de ses devoirs qu'elle restait parfois des mois entiers sans embrasser ses enfants. Dans un moment de lucidité, Charles VI voulut savoir la vérité à cet égard, il interrogea son fils aîné, qui répondit qu'il y avait trois mois que sa mère ne l'avait embrassé. » *Religieux*, t. III, p. 290.

[2] Un religieux osa, en chaire et en présence du roi, s'élever contre les désordres de la cour : « La déesse Vénus, disait-il, règne seule à votre cour, l'ivresse et la débauche lui servent de cortège et font de la nuit le jour au milieu des danses les plus dissolues... Si vous ne voulez pas m'en croire, o reine, parcourez la ville sous le déguisement d'une femme du commun et vous entendrez ce que chacun dit. » *Iid.* liv. XXVI, ch. VII.

plaisirs. Que lui importait la France ! elle s'en souciait moins que de la Bavière et elle fût volontiers devenue anglaise si par cet expédient elle avait pu accroître ses moyens de jouissance[1]. Telle fut cette reine, dont on disait qu'elle avait perdu la France.

Et l'on concevait la libératrice par opposition à cette femme dissolue. Ce qui avait perdu le royaume c'était la débauche, la cupidité, ce qui le sauverait ce serait la pureté sans tache, la virginité. Merveille d'intuition ; comme un peuple égaré dans des vallées désertes et profondes, qui verrait apparaître au sommet des monts l'ange de lumière, envoyé pour lui indiquer la voie, le peuple français vaincu, perdu par les vices des princes, désolé par la peste et la famine, voyait venir du ciel la vierge pure et guerrière, la libératrice du royaume. S'il l'attendait avec impatience, il l'appelait de ses vœux et en l'appelant il la méritait et pour ainsi dire il l'engendrait. Le devin le plus fameux de ce temps était sans contredit Merlin l'enchanteur. On ne savait pas très bien

[1] « La reine avait fait partir pour l'Allemagne six chevaux chargés d'or monnayé, ce convoi fut intercepté par les habitants de Metz, qui apprirent des conducteurs qu'ils avaient déjà plusieurs fois transporté ainsi des sommes en Allemagne. L'étonnement fut grand quand on apprit que la reine voulait appauvrir la France pour enrichir les Allemands. » *Religieux*, liv. XXV. Les mœurs germaniques de temps immémorial n'ont pas changé : *Germani ad prædam*. — Autre trait de mœurs : Isabeau de Bavière fut toujours très friande de « compote de choux » c'est-à-dire de choucroute. Voir Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domrémy*, p. 50. D'après une note des archives nationales.

qui c'était [1]. La conception qu'on s'en était créée ne ressemblait en rien à celle d'un prophète de l'Ancien Testament. Les mœurs, la littérature chevaleresques ne sont pas austères, elles ne sont nullement bibliques. On imaginait Merlin comme une sorte d'astrologue, de roi mage tel qu'on en voit dans les jeux de cartes, mitré et portant des vêtements amples et colorés. Cet enchanteur, croyait-on, avait, par une divination mystérieuse, par l'astrologie, prévu quoique d'une manière énigmatique, les événements à venir, les futurs contingents [2]. Ces prophéties étant obscures, chacun pouvait y lire les objets de ses désirs. Par exemple Merlin avait écrit : « *Descendet Virgo dorsum sagittarii et flores virgineos obscurabit.* » La traduction littérale de cette phrase ne présente pas de sens : « Une vierge descendra par le dos du sagittaire et obscurcira les fleurs vir-

[1] Merlin aurait vécu vers la fin du Ve siècle en Ecosse. Les romans de la Table ronde le présentèrent comme un enchanteur. Enchanteur n'est pas un qualificatif mais un substantif désignant une profession, comme troubadour. Picolet est enchanteur et d'autres encore dans les romans de la Table ronde. Les enchanteurs pouvaient découvrir les crimes secrets, comprendre la langue des animaux, s'échapper de toutes les prisons, voyager en vingt pays différents le même jour.

[2] Les théologiens admettaient que Merlin avait pu être réellement inspiré. Dieu pouvant manifester ses mystères par un intermédiaire quelconque comme la Sibylle, Balaam. Le dominicain Bréhal, grand inquisiteur de France écrit : « Multa obscura Merlinum revelavit, multa prædixit ventura.. Solet enim spiritus Dei, per quos voluerit, mysteria sua loqui ; sicut per Sibyllam, per Balaam et cæteros hujusmodi. » Voir *Quicherat, Procès*, t. III, p. 341. C'est une citation de Sigibert que Bréhal fait sienne.

ginales. » Le sagittaire est comme on sait, une constellation. Mais le peuple français, qui haïssait cordialement les Anglais et qui redoutait superstitieusement les terribles archers, avait ainsi interprété la phrase sybilline : « Une vierge descendra sur le dos de l'archer et protègera de son ombre les fleurs de lis » La signification était claire, l'archer était dompté par une vierge et le royaume des lis sauvé. Le thème ainsi donné, le patriotisme français avait brodé et composé une quinzaine de vers latins qu'on avait mis à la portée de tous en les traduisant en cette sorte : « Une vierge vestue de vêtements d'hommes et qui a les membres appartenant à pucelle, par la monicion de Dieu s'appareille de relever le roy portant les fleur-de-lys qui est couché et de chasser les ennemys maudits [1] » Autant la prophétie que Merlin avait lue dans les étoiles était d'une clarté obscure, autant la traduction française et le commentaire étaient lumineux.

Mais de plus l'enchanteur Merlin avait ajouté à sa prophétie une indication particulière et qui précisait le lieu d'origine de la vierge libératrice.

[1] Le texte des vers latins et de leur traduction en français est donné par Thomassin auteur du *Registre Delphinal*, président des comptes à Grenoble. (Voir collection BUCHON, *Documents divers sur Jeanne d'Arc*, p. 336.) Les vers composés sur le thème de la prophétie datent de l'apparition de *Jeanne* et sont antérieurs à la délivrance d'Orléans.

Virgo puellaris artus induta virili
Veste, Dei monitu, properat relevare jacentem
Liliferum regemque suos delere nefandos
Hostes, præcipue qui nunc sunt Aurelianis
Urbe sub.....

Il avait écrit qu'elle viendrait d'un bois chenu. « Ex nemore canuto »[1]. Or, un des principaux témoins du procès de condamnation et de réhabilitation, Pierre Migiet, docteur en théologie, religieux de l'ordre de Cluny, prieur du couvent de Longueville, déclare avoir lu, à propos de cette prophétie, dans un livre ancien que cette vierge « viendrait d'un bois de Lorraine, *de partibus Lotharingiæ*[2]. » La localisation était précieuse. Il convient seulement de remarquer que Merlin dans ses vaticinations s'adressait aux villes d'Angleterre, Cambrie, Gwinton, du pays de Galles. Si donc les Français entendaient qu'il s'agissait d'un bois chenu de France ou de Lorraine, c'est qu'ils le voulaient d'une manière intense. Ils interprétèrent cette fois encore le texte selon leur désir, comme ils l'avaient fait déjà lorsque Merlin prédisant qu'une vierge descendrait par la constellation qui s'appelle le Sagittaire, ils avaient compris qu'une vierge de France tomberait sur le dos des archers anglais et les dompterait comme des chevaux sauvages.

Les autres prophéties, celles qu'on attribua à

[1] « Ex Nemore Canuto eliminabitur Puella, ut medelae curam adhibeat ; quæ, ut omnes arces inierit, solo anhelitu suo fontes nocuos siccabit. Lacrimis miserandis manabit ipsa et clamore horrido replebit insulam. Interficiet eam cervus decem ramorum... voir *Procès*, t. III. p. 341. Le cerf de dix rameaux la tuera c'est-à-dire d'après Bréhal le roi d'Angleterre âgé de dix années.

[2] « Dicit ipse testis quod alias, in libro antiquo, ubi recitabatur professio Merlini invenit scriptum quod debebat venire quædam puella ex quodam nemore canuto, de partibus Lotharingiae. » *Procès*, t. III. p. 133.

Bède le Vénérable, ou à Engelide, fille du roi de Hongrie, ou à l'astronome Pierre de Alcimo qui avait pronostiqué « bien et véritablement l'apparicion d'une comète l'an 1402 » et fait au roi cette déclaration étonnante : qu'il n'obtiendrait la victoire que par le secours d'une vierge « *in consilio virgineo erit victoria tua* [1] » ne prouvent qu'une chose, mais d'une importance primordiale, savoir : la foi profonde que le peuple français éprouvait dans le pouvoir surnaturel de la virginité chrétienne. La religion qui proclamait la Vierge immaculée salut du genre humain, l'esprit chevaleresque qui avait exalté la dame, l'esprit proprement français admirateur de la grâce plus que de la force, le dégoût pour la reine Isabeau, l'impuissance du roi et de ses ministres, toutes ces causes réunies avaient porté le peuple à en appeler à l'intervention d'une vierge pure et sainte. La voix qui a prédit la venue de Jeanne d'Arc n'a pas été celle de Merlin l'enchanteur, ou même de Bède le vénérable, mais celle du peuple français, *vox populi*. C'est la foi, le patriotisme, l'idéal chevaleresque qui ont poussé le peuple français en détresse à appeler à son secours, à invoquer la libératrice qui devait synthétiser en sa personne les deux types que le moyen-âge avait le plus admirés : la vierge immaculée et le chevalier sans peur et sans reproche.

[1] Voir ces prophéties dans *Quicherat, Procès*, t. III. pp. 337 et suiv.; *Lefèvre-Pontalis*, dissertation extrêmement ingénieuse et judicieuse sur les *Prophéties relatives à la Pucelle; Chronique de Morosini*, t. IV, p. 316; Belon et Balme, *Jean Brehal ou la Réhabilitation de Jeanne d'Arc*, p. 8*.

Or la voix du peuple est souvent bien proche de celle de Dieu et l'on accède de l'une à l'autre par une progression insensible. Une pieuse et sainte femme, Marie d'Avignon, vénérée par sa vie ascétique, avait été favorisée de révélations si importantes qu'elle ne crut pas pouvoir se dispenser de venir en faire part au roi Charles VI. Dans ses visions, il était fréquemment question des souffrances, des calamités, de la désolation de la France. Une voix lui révélait que le royaume aurait encore à supporter de grands malheurs. Cependant une armure de chevalier lui apparaissait dans la nuit et elle redoutait d'être appelée à la revêtir. Mais la voix la rassurait lui annonçant que ces armes étaient destinées à « une Pucelle qui viendrait après elle, les porterait, irait combattre les ennemis et délivrerait le royaume de France. » [1] La vision était singulièrement précise. Marie d'Avignon entre toutes les personnes inspirées fut celle qui entrevit le plus clairement le rôle de Jeanne. Elle en fut, quoique de très loin, une sorte de précurseur.

[1] Cette vision est rapportée par Jean Erault, docteur en sacrée théologie « retulit quod ipse alias audiverat dici a quadam Maria d'Avignon, quæ pridem venerat apud regem, cui dixerat quad regnum Franciæ habebat multum pati et plures sustineret calamitates, dicendo ulterius quod ipsa habuerat multas visiones tangentes desolationem regni Franciæ, et inter alia videbat multas armaturas quæ eidem Mariæ præsentabantur ; ex quibus ipsa Maria expavescens timebat ne cogeretur illas armaturas recipere ; et sibi fuit dictum quod non timeret, et quod ipsa non deferret hujusmodi arma, sed quædam Puella quæ veniret post eam, eadem arma portaret et regnum Franciæ ab inimicis liberaret. » Voir *Quicherat. Pr.* t. III, p. 83.

Ces prophéties, ces visions, avec d'autres sans doute que nous ne connaissons pas, étaient largement divulguées en France et à l'étranger et elles n'étaient pas seulement acceptées par le peuple mais par les esprits les plus éclairés. Dunois, l'un des princes les plus intelligents de son temps, les connaissait, et dans sa déposition au procès de réhabilitation, il nous apprend qu'il circulait un quatrain aujourd'hui perdu sur la Pucelle, dont les chefs anglais comme Suffolk avaient connaissance. La prophétie de Merlin sur la vierge qui chevauchera les archers anglais ou plutôt les vers qui en sont le commentaire se retrouvent dans les chroniqueurs étrangers et lointains, par exemple dans un recueil breton, et dans le *Scotichronicon* c'est-à-dire dans la chronique d'Écosse de William Bower, on les connut partout en Allemagne à Strasbourg, à Lubeck, à Mayence [1]. Un noble italien, Pancrace Justiniani, résidant à Bruges écrivait à Venise que dès avant la libération d'Orléans des prophéties couraient en Belgique concernant une Pucelle, gardienne de brebis, originaire des parties de Lorraine [2]. » L'authencité de ces prophéties fut solennellement reconnue par la commission de Poitiers chargée officiellement par le roi d'examiner Jeanne avant de la mettre en œuvre. Le confesseur du roi Gérard Machet avait lu des écrits dans lesquels il était annoncé qu'une Pucelle viendrait et porterait secours au royaume

[1] Voir LEFÈVRE-PONTALIS, *Les Sources Allemandes de l'histoire de Jeanne d'Arc, Eberhard Windecke*, pages 22 et suivantes.

[2] *Ayroles*, III, p. 574.

de France [1]. Maître Érault, professeur en sacrée théologie, examinateur de Jeanne, avait rapporté la prophétie de Marie d'Avignon. La commission de Poitiers fut donc saisie de cette question des prophéties, et, dans le témoignage si prudent et si complet qu'elle rendit à Jeanne avant son entrée en campagne, elle en prit bonne note par ces simples mots : « et de sa naissance plusieurs choses merveilleuses sont dites comme vrayes »[2]. Mais la preuve la plus irrécusable, à notre avis, de l'importance de ces prophéties c'est que Jeanne elle-même n'hésita pas à s'en autoriser dès la mise à exécution de sa mission. Elle se garda toujours de dire qu'elle venait du Bois chenu, quoiqu'il existât un bois de ce nom en face de la porte de sa maison natale, elle se défiait trop de tout ce qui pouvait toucher aux fées et à la magie, mais elle en appela volontiers à la voix du peuple : « N'est-il pas dit, répétait-elle, que la France perdue par une femme doit être sauvée par une vierge [3] ? » Et les bonnes gens qui connaissaient cette sorte de proverbe en étaient plus enclins à la croire. Le peuple cependant avait surtout retenu qu'elle viendrait du Bois Chenu, c'est Jeanne elle-même qui nous l'ap-

[1] Témoignage de Gobert Thibault au procès de réhabilitation « audivit dici dicto defuncto domino confessori quod viderat in scriptis quod debebat venire quædam Puella, quae debebat juvare regem Franciæ ». *Procès*, t. III, p. 75.

[2] *Procès*, t. III, p. 392.

[3] *Procès*, t. II, p. 444. « Nonne alias dictum fuit quod Francia per mulierem desolaretur, et postea per virginem restaurari debebat ? » *Ibid.* 447. « Nonne audistis quod prophetizatum fuit quod Francia per mulierem deperderetur, et per unam virginem de marchiis Lotharingiæ restauraretur ? »

prend. Quand elle arriva à Chinon, la foule qui l'accueillait, lui demandait si elle venait du Bois Chenu, parce que, disait-elle, il existait une prophétie annonçant qu'une pucelle viendrait des environs de ce bois. Son propre frère lui rapporta l'opinion affirmant qu'elle avait pris son fait dans ce bois. On ne peut donc douter que l'avènement de Jeanne d'Arc n'ait été préparé par les prédictions populaires. Quand tout un peuple appelle de ses vœux le génie inspiré qui doit le sauver, quand il prévoit, quoique d'une manière obscure et comme à travers un épais brouillard, sa nature, le rôle qu'il doit remplir, ce génie, ce héros ne peut guère manquer d'apparaître à son heure.

Il faudrait bien se garder de croire cependant que cet appel de la France au début du XV^e^ siècle ait suffi à évoquer Jeanne d'Arc, à la faire surgir tout armée comme une Minerve, de la terre de Lorraine. Sans aucun doute, la grande pitié du royaume, les récits des défaites, les prédictions sur la vierge durent l'impressionner, mais ces diverses influences n'ont été que préparatoires. Toutes les idées, les images, les impressions que Jeanne enfant avait reçues sans suite, sans ordre, n'avaient accumulé en son âme qu'un amoncellement de ténèbres L'éclair qui illuminera tout ce chaos, révélera le but à atteindre et la voie à suivre viendra de Dieu, il ne sera pas autre chose que la vocation divine, *vox Dei.*

Durant les premières années de Jeanne d'Arc nous ne remarquons rien qui soit proprement extraordinaire ou miraculeux. Suivant Perceval de Boulainvilliers, elle serait née dans la nuit de l'Épiphanie,

ce qui nous reporterait au 6 janvier 1412 [1]. Elle apprit de sa mère sa croyance ainsi que les prières élémentaires, Notre Père, Je vous salue, Marie,

[1] Perceval de Boulainvilliers, chambellan du roi Charles VII et sénéchal de Berry écrivit le 21 juin 1429, immédiatement après la victoire de Patay, une lettre au duc de Milan Philippe-Marie Visconti, concernant la Pucelle. Cette lettre contient des renseignements exacts, notamment sur la campagne de la Loire, car l'auteur se trouvait alors à portée des événements, mais elle est une œuvre de rhétorique et contient des amplifications poétiques sur la naissance de Jeanne et sa vocation. Il écrit : « Elle est née dans la nuit des Epiphanies, dans laquelle les chrétiens ont coutume de commémorer plus joyeusement les actions du Christ, c'est alors qu'elle entre dans la lumière des mortels, les paysans du village sont transportés par une joie incroyable, et ignorants de la naissance de la Pucelle courrent de tous côtés, se demandant ce qui est arrivé de nouveau. Quoi de plus ! Les coqs, comme des hérauts de la joie nouvelle, contre leur coutume préfèrent des cris inouïs, ils se battent les flancs de leurs ailes presque durant deux heures pour annoncer l'événement nouveau.... » *Procès*, t. V, p. 116. Le chanoine Dunand écrit prudemment « nous n'attacherons pas plus d'importance qu'il ne convient au récit du chambellan de Charles VII ». (T. 1, p. 68). On ne voit rien de tel dans les dépositions des témoins. Jeanne elle-même ne sait pas exactement son âge, elle répond qu'elle a dix-neuf ans environ. On peut se demander avec inquiétude si le chambellan de Charles VII pour les besoins de sa rhétorique n'a pas imaginé une épiphanie digne de la Pucelle. Les docteurs de Poitiers et ceux qui les ont entendus ignorent ces détails; quand ils écrivent : « de sa naissance des choses merveilleuses sont dites, » il s'agit du Bois Chenu et des prophéties comme on le voit par le contexte, c'est-à-dire par les dépositions au procès de réhabilitation. Si un seul témoin de l'enfance de Jeanne avait relaté ces faits nous les admettrions comme réels, mais le Chambellan de Charles VII seul les rapporte et on ne voit pas à quelle source authentique il a pu les puiser.

Je crois en Dieu [1]. Elle ne gardait pas les troupeaux ainsi qu'on l'a répété trop souvent, mais elle demeurait à la maison vaquant aux occupations ménagères [2]. Elle jouait volontiers avec ses compagnes et même alla quelquefois avec elles danser des rondes près de l'arbre des fées au Bois Chenu, mais elle ne le fit pas souvent et seulement avant sa vocation. Le seul côté par lequel elle se distinguait des jeunes filles de son âge était sa dévotion ardente. Elle allait fréquemment prier à l'ermitage de Notre-Dame de Bermont près de Domrémy. Lorsque les cloches de l'église sonnaient, elle se rendait aux offices. Les témoins de son enfance avaient remarqué qu'elle se confessait fréquemment. Un prêtre, Henri Arnolin, témoigne avoir confessé Jeanne trois fois dans un même carême. Il rapporte en outre qu'elle priait dans l'église avec une ferveur telle qu'elle confinait à l'extase. « Elle était quelquefois prosternée la face contre terre devant le crucifix; d'autres fois

[1] « Dixit præterea quod a matre didicit Pater noster, Ave Maria, Credo, nec alibi didicit credentiam nisi a præfata ejus matre. » *Procès*, t. I, p. 546. Ce détail est important. Les juges de Rouen soutinrent qu'elle n'avait pas été éduquée dans la religion chrétienne et que de vieilles femmes, des sorcières, lui avaient appris la magie.

[2] « Addens quod, dum esset in domo patris, vacabat circa negotia familiaria domus, nec ibat ad campos cum ovibus et aliis animalibus. » *Ibid.*, p. 51. C'est encore Perceval de Boulainvilliers qui, en partie, a contribué à répandre la légende d'une bergerette. « L'enfant grandit, à sept ans comme c'est la coutume chez les laboureurs, elle est envoyée par ses parents à la garde des agneaux; de son troupeau pas un petit ne périt, pas un n'est dévoré par une bête féroce. » *Procès*, t. V, p. 116. Jeanne d'après ses propres affirmations était surtout assidue au foyer.

les mains jointes et immobile elle tenait le visage et les yeux fixés sur la Croix ou sur la Bienheureuse Vierge. » Les habitants de Domrémy plaisantaient sa dévotion et Jeanne rougissait. Le curé lui-même, sans doute Guillaume Front, sembla avoir été légèrement inquiété par cette piété exceptionnelle. La compagne préférée de Jeanne, Hauviette, rapporte en effet : « J'ai entendu le curé dire qu'elle se confessait trop souvent [1] ». Ajoutons qu'elle aimait les mortifications, le jeûne. Elle accueillait charitablement les pauvres, leur faisait l'aumône dans la mesure de ses moyens. Si on ne l'en eût empêchée, elle leur aurait cédé son lit et serait allée se coucher dans la grange ou dans le four.

Cette dévotion précoce, cette tendance à la vie mystique est chez Jeanne d'Arc le premier indice d'une future vocation exceptionnelle. Nous remarquons des dispositions semblables chez sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse. Les âmes prédestinées manifestent souvent leurs premiers élans vers la vie héroïque par une piété ardente, par l'imitation des vertus qu'elles admirent dans la vie des saints, des ascètes et des martyrs.

Si, du point de vue religieux on passe au point

[1] Déposition de Hauviette. *Procès*, t. II, p. 418. « Dixit quod ipsa Johanna ibat libenter et saepe ad ecclesiam et loca sacra, et saepe habebat verecundiam eo quod gentes dicebant sibi quod nimis devote ibat ad ecclesiam ; audivit enim dici curato quod pluries confitebatur. » — Déposition du prêtre Henri Arnolin. *Procès*, t. II, p. 458 : « Dum erat in ecclesia aliquotiens prona erat ante crucifixum, et aliquando habebat manus junctas et fixas insimul, ac vultum et oculos erigendo ad crucifixum aut ad beatam Mariam. »

de vue national, le trait le plus caractéristique de l'état d'esprit de Jeanne enfant est son amour pour le parti du dauphin et son antipathie profonde pour tout ce qui est bourguignon. Jeanne d'Arc était née vers les marches de Lorraine, dans la seigneurie de Vaucouleurs qui relevait directement du roi de France [1]. Mais Domrémy était situé sur la frontière comme un point sur la circonférence. Le village voisin Maxey était bourguignon. Les enfants des deux villages rivaux se battaient fréquemment et brutalement. La grande voie nationale qui conduisait de Langres à Verdun traversait Domrémy [2]. Les bonnes ou mauvaises nouvelles était répandues de chaque côté de la route par les courriers, aussi rapidement que la traînée de poussière qu'ils soulevaient derrière eux. Jacques d'Arc, le père de Jeanne, était doyen du village; à ce titre il figurait au premier rang des notables et immédiatement après le maire et l'échevin. Il possédait donc plus d'instruction, d'éducation, de patriotisme que la plupart des paysans. On se réunissait chez le doyen le soir, à la veillée, pour expliquer, redire comment le dauphin était seul légitime successeur de Charles VI, comment le parti d'Orléans représentait la cause de France contre les Bourguignons alliés aux Anglais.

[1] Sur la nationalité de la Pucelle, sa naissance en Lorraine, voir *Ayroles*, t. II, p. 272.

[2] Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domrémy* : « La plupart des historiens de Jeanne d'Arc ont commis une profonde méprise lorsqu'ils se sont représenté Domrémy comme un coin perdu et pour ainsi dire isolé du reste du monde ; une route très fréquentée vers la fin du moyen âge traversait au contraire ce village. » P. 46.

Jeanne assise au coin de l'âtre, attentive et frémissante, ne perdait pas un mot de ces conversations. Dès son enfance, par l'influence de son éducation, elle fut ardemment française et si l'on peut s'exprimer ainsi orléaniste[1]. De plus, des bandes bourguignonnes vinrent plusieurs fois dans la châtellenie de Vaucouleurs et jusqu'à Domrémy piller et rançonner. En 1419, Robert de Saarbruck, dans un combat livré à Maxey, vainquit les partisans du dauphin. Le mari d'une marraine de Jeanne fut fait prisonnier. Domrémy fut imposé. On peut s'imaginer les récriminations que cette redevance « de deux gros par feu entier, de un gros par feu de veuve, » suscita parmi les hommes et les femmes du village. Dans quelques voyages à Sermaize ou autour de Domrémy, Jeanne put aussi apercevoir des moissons, des villages à demi brûlés. Plus d'une fois elle vit des enfants revenir blessés et ensanglantés des luttes soutenues contre les Bourguignons. Un de ses cousins fut tué au siège de Sermaize. A Domrémy on menait les troupeaux dans un enclos appelé l'Ile, de peur des bandes bourguignonnes. Ces faits expliquent l'espèce d'horreur qu'elle éprouvait pour ces ennemis du royaume. Il n'existait à Domrémy,

[1] La délivrance du duc Charles d'Orléans fait prisonnier à Azincourt était l'un des quatre buts principaux que Jeanne d'Arc assignait à sa mission : « Dicebat se habere quatuor onera, videlicet : fugare Anglicos ; de faciendo regem coronari et consecrari Remis ; de liberando ducem Aurelianensem a manibus Anglicorum ; et de levando obsidionem positam per Anglicos ante villam Aurelianensem. » Déposition du duc d'Alençon. *Procès*, t. III, p. 99. Louis d'Orléans, père de Charles, était venu attaquer le duc de Lorraine jusque sous les murs de Nancy.

à la lisière du village, qu'un seul Bourguignon, et Jeanne témoignait plus tard devant ses juges qu'elle eût souhaité volontiers qu'il eût eu la tête tranchée, si toutefois Dieu l'avait permis [1].

Cette inimitié envers les Bourguignons, les impressions douloureuses produites par la constatation des pillages, jointes à une piété exceptionnelle et presque excessive, c'est là en somme tout ce qui a préparé d'une manière ordinaire Jeanne d'Arc à la révélation de sa mission. Nous croyons qu'il n'y a pas eu moins, mais qu'il n'y a pas eu non plus davantage. Des savants, Siméon Luce, Quicherat, pour expliquer humainement la première vision de Jeanne, ont cru devoir chercher un événement fortuit, une sorte de cataclysme, qui aurait ébranlé l'esprit de la jeune fille. L'éclair divin qui a illuminé soudainement toute sa vie n'a pas été précédé par tant de fracas [2]. Tout ce que nous savons de la vie

[1] « Nesciebat nisi unum Burgundum quem voluisset habuisse caput abscissum ; tamen si hoc placuisset Deo. » *Procès*, t. I, p. 65. « Bene vidit quidam illorum de villa de Dompremi, qui pugnaverant contra illos de Maxey, inde aliquando veniebant bene læsi et cruentati. » *Ibid.*

[2] « Tout me porte à croire, écrit Quicherat, qu'elle y fut préparée (à sa première vision) par quelque chose d'extraordinaire survenu dans la pays qu'elle habitait. » *Aperçus nouveaux sur l'histoire de Jeanne d'Arc*, p. 1. L'auteur suppose que cet événement « extraordinaire » fut l'invasion des Bourguignons en 1425. Mais il est fort probable que Jeanne a été favorisée de sa première vision en 1424. Elle dit en effet à ses juges, elle avait alors dix-neuf ans, qu'elle était guidée par ses voix depuis plus de sept ans, ce qui nous reporte en 1424 ou même en 1423. M. U. Chevalier écrit que les apparitions ont eu lieu : « dans l'été de 1424, et non en 1425, ce qui

des mystiques et des saints nous prouve que les premières révélations, quoiqu'elles ne laissent pas de les étonner, se produisent néanmoins plus simplement, plus suavement que les incroyants ne sont portés à le croire d'après leurs idées préconçues.

Rapportons-nous-en uniquement au propre témoignage de Jeanne d'Arc, toute les autres relations étant suspectes d'erreurs involontaires ou d'arrangements fantaisistes. Le récit de Jeanne qui, devons-nous le dire, est la sincérité même, relate la première vision avec beaucoup plus de simplicité. Elle allait avoir bientôt treize ans. Elevée à la campagne, dans un milieu et à une époque où la population était plus vigoureuse, elle n'était déjà plus une fillette. Toute sa carrière nous indique qu'elle était plutôt précoce de corps et d'esprit. Sa piété d'enfant s'était encore accrue, elle menait à la maison une existence laborieuse, recueillie, méditative. Par un beau jour d'été, dans le jardin de son père, tandis qu'elle filait, vaquait aux occupations domestiques, ou priait, elle entendit une voix provenant du côté droit de l'église; en même temps elle percevait une lumière plus intense de ce même côté, quoique ce fût l'heure de midi. Elle était à jeun, n'avait rien pris depuis la veille. Elle eut grand'peur. Elle ne put distinguer qui lui parlait. Les jours suivants la voix

écarte les coïncidences remarquées entre certains évènements de cette année et la première vision. » Voir *Abjuration de Jeanne d'Arc*, p. 7. *Ayroles*, t. II, p. 278. Le savant jésuite se demande : « Jeanne parle-t-elle de quelques faveurs antécédentes, qui, sans être la première apparition, l'y préparaient d'une manière prochaine ? » C'est possible et beaucoup plus dans l'ordre des faits mystiques qu'un coup extraordinaire.

s'étant fait entendre de nouveau, elle se familiarisa et reconnut saint Michel.

Saint Michel, l'Archange glorieux, qui, à la tête des légions d'anges, avait précipité « trébuché » Lucifer et les démons du ciel en enfer, était alors le symbole du chevalier fidèle, combattant pour le triomphe du bien et la défaite du mal. Dans la *Légende dorée* on le représentait en chevalier, la main gauche posée sur un bouclier, la main droite tenant un étendard. Les rois de France avaient voué un culte tout particulier à saint Michel. Charles VI avait fait peindre son image sur ses bannières. De tous les points du royaume on venait en pèlerinage à son sanctuaire au célèbre Mont [1]. La Lorraine était très dévote à saint Michel, une des principales bourgades portait son nom. Jeanne venait fréquemment en pèlerinage à l'église de Moncel près de Domrémy, où la statue de l'archange était exposée et la Pucelle à genoux y priait longuement pour le salut du royaume. Ce saint archange, à qui les Valois et le peuple avaient commis le soin de sauver la France, avait été envoyé par Dieu à la Pucelle pour lui manifester sa vocation.

[1] « Dans l'espace d'une année, depuis le 1er août 1368 jusqu'au 25 juillet 1369, l'hôpital de la confrérie de Saint-Jacques à Paris hébergea seize mille six cent quatre-vingt-dix pèlerins, allant la plupart au mont Saint-Michel ou revenant de ce sanctuaire. » Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domrémy*, p. 87. « Sur lesdits étendards, lit-on dans un compte de l'hôtel du Dauphin daté de 1419, il y a un saint Michel tout armé qui tient une épée et fait manière de tuer un serpent qui est devant lui, et est ledit étendart semé du mot que porte mon seigneur. » *Ibid.*, p. 93.

Dès les premières apparitions saint Michel en effet entreprend d'instruire Jeanne. D'abord et avant tout il lui recommande d'être vertueuse, de fréquenter l'église [1]. Ensuite seulement il lui déclara qu'elle était la vierge prédestinée à marcher au secours du dauphin, et il lui dévoila comme en un immense tableau la grande pitié du royaume de France. Remarquons-le, il y a eu progrès dans les visions de Jeanne d'Arc. Elle entend d'abord une voix, perçoit une grande lumière, [2] mais elle se trouble et ne distingue pas très bien qui lui parle. A la troisième apparition seulement elle reconnaît saint Michel [3]. Il semble que, comme un aveugle qui recouvre la vue et doit s'habituer à la lumière naturelle, Jeanne d'Arc ait dû accoutumer son intelligence à la lumière surnaturelle. Une sorte de faculté, de sens nouveau se développait en elle dont elle devait faire l'éducation. Plus tard elle sera si habile à discerner les voix surnaturelles qu'elle répétera à ses juges : « que si

[1] « Interrogata qualem doctrinam sibi monstravit ; respondit quod super omnia, sibi dicebat, quod esset bona juvenis, et quod Deus adjuvaret eam : et inter alia sibi dixit quod ipsa veniret ad succursum regis Franciæ, et recitabat sibi angelus calamitatem quae erat in regno Franciae. » Voir *Procès*, t. I, pp. 170, 52, 73.

[2] La lumière provient toujours du coté de la Voix. Cette concordance d'après le Dr Dumas présenterait, au point de vue pathologique, une certaine importance, quoique lui-même conclue : « par son intelligence, par sa volonté Jeanne reste saine et droite, et, c'est à peine si la pathologie nerveuse éclaire une partie de cette âme. » Cité dans la *Jeanne d'Arc* d'Anatole France, t. II, p. 465.

[3] « Quam postquam audivit trina vice, cognovit eam esse vocem angeli. » *Procès*, t. I, p. 216.

elle se trouvait dans la solitude d'un bois elle entendrait bien les voix venant à elle » [1].

Quand saint Michel eut révélé à Jeanne les points essentiels de sa mission, il l'avertit qu'il lui apparaîtrait moins fréquemment et que sainte Catherine et sainte Marguerite le remplaceraient. Il convenait qu'une mission aussi importante que celle de sauver la France fût intimée à une vierge par un archange, mais la formation de cette vierge pouvait être confiée à des saintes. Le moyen âge, nous l'avons vu, vénérait infiniment la virginité, mais il appréciait aussi beaucoup l'esprit spéculatif, le talent de la dialectique. A ce double titre, sainte Catherine était alors célèbre. C'était une jeune vierge d'Alexandrie, qui, traduite par l'empereur Maximin devant un jury de philosophes et de docteurs, avait su les confondre par la sagesse et l'énergie de ses réponses. La vie de sainte Marguerite était moins connue. C'était une vierge encore, fille d'un prêtre païen; chassée par celui-ci de la maison paternelle, elle était surtout vénérée pour avoir supporté sans faiblir les supplices les plus effrayants et tout particulièrement celui des torches ardentes. La statue de cette sainte était proposée à la vénération des fidèles dans l'église de Domrémy [2]. Les protectrices de Jeanne d'Arc lui convenaient donc d'une manière toute providentielle : sainte Catherine la vierge-docteur devait lui suggérer des réponses sages et prudentes, sainte

[1] « Dixit præterea quod, si ipsa esset in uno nemore, bene audiret voces venientes ad eam. » *Ibid.*

[2] Elle existe encore et est exposée contre le premier pilier de droite.

Marguerite la vierge-martyre devait lui inspirer la constance dans l'épreuve du feu.

Comme saint Michel le lui avait annoncé, ces deux saintes lui apparurent, elles se nommèrent à elle. Elles portaient sur la tête des couronnes splendides et extrêmement précieuses. Dans ces visions tous les sens de Jeanne sont affectés, elle n'entend pas seulement parler les saintes, elle les voit distinctement, elle perçoit leur odeur, elle les embrasse [1]. Quand elles s'éloignent elle pleure et voudrait les suivre. Mais bientôt elles reviennent. Et Jeanne dès lors mène une existence en partie double, tantôt travaillant avec sa mère au foyer domestique, tantôt transportée dans un monde supérieur et conversant dans la solitude avec l'ange et les saintes. Dans ces entretiens célestes sainte Marguerite, sainte Catherine la conseillaient, la réprimandaient, la dirigeaient, la confessaient à tour de rôle. Noviciat céleste dont on ne saurait apprécier l'importance.

Il n'est pas douteux que dans cette période de probation qui ne dura pas moins de cinq ans, Jeanne n'ait eu à traverser, comme tous les mystiques, des heures de désolation, des jours d'angoisse. Elle était douée de qualités contraires ou complémentaires. A côté des aptitudes spéculatives que la religion développait en elle, elle tenait de sa nature, de son

[1] « Ego vidi eos oculis meis corporalibus, aeque bene sicut ego video vos ; et quando recedebant a me, plorabam, et bene voluissent quod me secum deportassent. » *Procès*, t. I, p. 73. Interroguée s'elle baisa ou accola oncques sainctes Katherine et Marguerite : respond, elle les a accolez toutes deulx. — Interroguée se ilz fleuroient bon, respond : « Il est bon à savoir et sentoient bon. » *Procès*, t. I, p. 186.

milieu rustique un bon sens positif, utilitaire, éminemment pratique. Lorsque dans le feu de ses méditations elle se représentait les scènes et les résultats de sa misison elle était transportée d'espérance, consumée d'impatience. Elle voyait les chevauchées à la tête des troupes, et les combats et la victoire. Toute une épopée dont elle était à la fois le spectateur et l'héroïne se déroulait devant son imagination. Mais lorsque ce beau feu s'éteignant, elle en était réduite à la lumière vacillante de son bon sens positif, alors, mieux que le plus prudent des paysans, elle voyait, elle s'exagérait comme avec des verres grossissants, ce que pouvait présenter de romanesque sa vocation : une jeune paysanne ignorante, se prétendant inspirée, revêtant des habits d'homme, une armure et venant demander au roi de France de la placer à la tête de ses armées. Oui, Jeanne se rendait compte mieux que personne, que si sa vocation pouvait plaire au peuple, pour ses parents elle ne pouvait être qu'un scandale, pour les princes, qu'une folie. Elle prévoyait toutes les objections qu'on lui opposerait, toutes les épreuves qu'elle aurait à traverser, et, dans les heures d'abandon, de dépression, cette montagne de difficultés qui semblait grandir en s'approchant retombait sur elle comme une immense vague d'amertume, l'épouvantant, la submergeant.

Or, ces heures d'épreuve à l'égal des heures de consolation étaient utiles et précieuses. Ne fallait-il pas que Jeanne fût aguerrie, que sa volonté fût habituée à recevoir sans s'effondrer les coups des déceptions les plus cruelles, que son intelligence fût pré-

parée à résoudre toutes les difficultés. Si elle put presque toujours répondre aux objections par quelques mots précis, décisifs, frappants comme les inscriptions des médailles antiques, c'est sans doute parce qu'elle avait du génie et qu'elle était divinement inspirée, mais c'est aussi parce qu'elle s'était fait chaque jour à elle-même ces objections et qu'elle y avait répondu cent fois. Jeanne n'a pas parlé de ces épreuves intérieures, elle n'avait pas de confidences à faire à ce sujet à Pierre Cauchon ni à ses juges, mais quelques-unes de ses déclarations nous rendent l'écho certain quoique affaibli de ses luttes intimes. Interrogée si elle était bien venue en France par la volonté divine elle répondit : « qu'elle eût mieux aimée être tirée à quatre chevaux que de venir en France sans la licence de Dieu [1]. » Plus d'une fois elle fondit en larmes, oppressée par la violence que lui faisaient ses Voix, par leurs remontrances, et même, écrit le poète Alain Chartier, par leurs menaces [2]. Elles lui disaient : « Fille de Dieu, va, va, va, nous serons à ton aide, va. » Jeanne se défendait timidement : « elle n'était qu'une pauvre fille qui ne savait ni aller à cheval, ni conduire la guerre » ; les Voix lui répondaient que quant à cela il lui suffirait « d'avoir de l'audace ». Quand elle faisait

[1] *Procès*, t. I, p. 74. « Ulterius dixit quod mallet esse distracta cum equis, quam venisse in Franciam sine licentia Dei. »

[2] « Non admonita tantum fuit Superorum oraculo, verum quoque nimis adfecta, quod pœnam gravissimam lucret nisi raptim ad regem accideret. » Lettre d'Alain Chartier à un prince étranger. *Procès*, t. V, p. 131. La lettre est contemporaine des événements, fin juillet 1429, et d'ailleurs très belle quoiqu'elle ne nous apprenne rien de nouveau sur Jeanne.

remarquer que le roi ne la croirait pas, les Voix lui répondaient qu'elles lui donneraient « un signe certain qui la ferait reconnaître [1]. » Il est assez probable que la jeune fille lutta d'abord contre cette vocation prodigieuse qui lui venait du ciel. Mais elle ne tarda pas trop à se rendre.

La première marque certaine que Jeanne donna de son acceptation fut d'émettre le vœu de virginité. C'est d'ordinaire, chez les âmes prédestinées, le premier pas décisif vers une vie exceptionnelle. Mais le vœu de virginité ne revêtait-il pas une signification toute particulière chez celle qui, pour répondre à l'appel de Dieu et de la France, devait être essentiellement la Pucelle. Le peuple, on l'a vu, ne concevait pas que la personne qui venait la sauver ne fut pas vierge, et l'on ne supporte même pas la pensée que Jeanne eut pu n'être pas libre. Tant il est vrai que le célibat est la condition ordinaire, particulièrement chez les femmes, d'une mission surnaturelle. En émettant le vœu de virginité perpétuelle, Jeanne entrait d'un pas décisif dans la voie de l'héroïsme et de la sainteté. Elle prononça ce vœu en présence des anges, entre les mains de sainte Marguerite. Elle parvint, non sans peine, à se procurer un anneau, qui n'était même pas d'argent, mais qui lui était doublement cher, parce qu'il

[1] « Respondit quod ipsa erat una pauper filia, nec sciret equitare, nec guerram deducere. » *Procès*, t. I, p. 221. — « Quando debuit recedere et ire ad regem suum, dictum fuit sibi per voces quod *iret audacter*, quia quando esset apud regem suum, ipse haberet bonum signum de recipiendo eam et sibi credendo. » *Procès*, t. I, p. 254.

portait les deux noms *Jhesus*, *Maria* [1]. Cet anneau fut touché, consacré par ses saintes, elle le porta toujours au doigt, elle le contemplait fréquemment avec vénération et reconnaissance, elle l'eût gardé jusqu'au delà de la mort, si ses juges ne le lui eussent enlevé.

Le vœu de virginité est un grand principe de vertu, et le moyen âge énonçait une grande vérité cachée lorsqu'il enseignait que ce vœu immunise le cœur contre les enchantements, les influences magiques et tout l'ensorcellement qu'exercent les dons mystérieux de certaines créatures, anges de ténèbres. En vertu de son vœu de virginité, Jeanne vécut parmi les hommes et les princes de la terre sans éprouver jamais la moindre impression sensible. Bien plus, à son apparition, tous les démons de la chair, pensées, désirs, intentions, se sauvaient en une fuite éperdue. On sait que ses compagnons de voyage, des hommes jeunes, qui plus d'une fois reposèrent étendus à ses côtés dans la paille « à la paillade », témoignèrent avoir été préservés de l'ombre même d'un désir [2]. Tel fut le prestige de cette virginité an-

[1] « Interroguée de l'un de ses agneaulx, où il estoit escript *Jhesus Maria*, de quelle matière il estoit : respond, elle ne scait proprement; et s'il est d'or, il n'est pas de fin or; et si ne scait se c'estoit or ou lecton; et pense qu'il y avoit trois croix, et non autre signe qu'elle saiche, excepté *Jhesus Maria.* » *Procès*, t. I, p. 185.

[2] Déposition de Jean d'Aulon écuyer de Jeanne : « Dit oultre que, non obstant ce qu'elle feust jeune fille, belle et bien formée et que par plusieurs fois, tant en aidant à icelle armer que autrement, il lui ait veu les seins et les jambes en la faisant appareiller de ses plaies; et aussi qu'il fust fort, jeune et en

gélique que Jeanne d'Arc put traverser le monde et les armées, sans jamais être effleurée, ni ternie par la moindre effluve, comme un grand lis, d'une blancheur immaculée, symbole vivant du royaume de France, le plus pur et le plus beau qui ait jamais existé.

Ce ne fut toutefois que quatre ans au moins après avoir émis son vœu de virginité, que Jeanne résolut de mettre à exécution son sublime et extraordinaire dessein. La campagne d'Argonne de 1427-1428 entreprise par les Anglo-Bourguignons contre les places de la Meuse et notamment contre Vaucouleurs fut l'occasion providentielle qui détermina Jeanne à agir [1].

Vers le milieu de l'année 1427, le duc de Bedford résolut de faire réduire les places principales de la

sa bonne puissance : toutesfois oncques, pour quelque veue ou atouchement qu'il eust vers ladicte Pucelle, ne s'esmeut son corps à nul charnel désir vers elle, ne pareillement ne faisoit nul autre quelconque de ses gens et escuiers, ainsi qu'il qui parle leur a oy dire et relater par plusieurs fois. » *Procès*, t. III, p. 219. Dunois de son côté dépose : « Non credit aliquam mulierem plus esse castam quam ipsa Puella erat .Affirmat præterea dictus deponens quod similiter ipse et alii, dum erant in societate ipsius Puellae, nullam habebant voluntatem seu desiderium communicandi seu habendi societatem mulieris ; et videtur ipsi deponenti quod erat res quasi divina. » *Ibid.* p. 15. Cette pureté exaspérait Voltaire.

[1] Voir P. Champion, *G. de Flavy*, p. 14. — Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domrémy*, ch. VI. « La campagne d'Argonne, écrit M. Champion, forme l'un des épisodes les moins connus et les plus caractéristiques de la fin de la guerre de Cent-Ans. Elle détermina le milieu d'exaltation naturelle qui décida de la mission de Jeanne d'Arc. »

Meuse telles que Mouzon, Passavant, Beaumont en Argonne, Vaucouleurs. Ces forteresses dont les garnisons audacieuses couraient le pays, étaient une menace constante sur le flanc gauche des Anglais opérant en Champagne. Pierre Cauchon, l'homme fatidique, fut chargé de lever des subsides à Reims, Laon, Soissons, Noyon, Saint-Quentin et Châlons. Le 13 janvier 1428, Henri VI faisait rassembler un corps de troupes de six cents hommes d'armes et de mille hommes de trait. Jean de Luxembourg, le plus grand des seigneurs bourguignons fut mis à sa tête. Il publia pendant le carême 1428 son mandement de guerre en Picardie et son armée était prête la semaine sainte. Il amenait avec lui un nombreux matériel de siège avec des artilleurs et des mineurs de Namur et de Liège. Il s'agissait, on le voit, d'une opération importante contre les places de la Meuse, présentant, eu égard aux ressources de l'époque, une certaine envergure. Au mois d'avril, Jean de Luxembourg paraissait devant Beaumont. Guillaume de Flavy galopa sans arrêt d'Orléans à Mouzon, rassembla de l'artillerie et des hommes et se jeta dans la ville qu'il commença à défendre avec la dernière énergie.

On imagine aisément le retentissement causé dans la vallée de la Meuse par l'entrée en campagne de Jean de Luxembourg et des Anglo-Bourguignons. Tous les échos de la vallée se renvoyèrent et grossirent les moindres épisodes. Vaucouleurs était évidemment menacé. C'est alors surtout que la vocation de Jeanne devint impérieuse, c'est alors qu'il lui devint impossible, selon sa propre expression, de s'endurer où elle était. Il semblait que le sol en terre battue

de la maison devint brûlant sous ses pieds comme une plaque de bronze surchauffée par un feu souterrain [1]. Ses voix n'intimaient plus seulement à Jeanne l'ordre de partir, elles lui spécifiaient les moyens à prendre : elle devait aller se présenter à Robert de Baudricourt et lui demander de la faire conduire à la cour du roi de France.

Or, au moment même du siège de Beaumont, c'est-à-dire au début de mai 1428, un grand ami de la famille, Durand Laxart, vint à Domrémy. C'était un modeste laboureur. Par sa femme, nièce de la mère de Jeanne, il n'était qu'un cousin par alliance, mais tous l'appelaient l'oncle. Dans certaines parties de la France on donne encore ce nom à un ami ou parent éloigné qui inspire toute confiance. Durand Laxart mérita ce titre, moins par son âge, il n'avait qu'une trentaine d'années, que parce qu'il était prudent, généreux, indulgent, toujours disposé à soutenir ses cousins, à les aider dans leurs projets, à plaider leur cause auprès des parents. Les oncles ont des faiblesses

[1] « Ulterius confessa fuit quod illa vox sibi dicebat bis aut ter in hebdomade, quod oportebat ipsam Johannam recedere et venire in Franciam ; et quod pater suus nihil scivit de suo recessu. Dixit etiam quod vox dicebat sibi quod veniret in Franciam, et non poterat plus durare ubi erat ; quodque illa vox sibi dicebat quod levaret obsidionem, coram civitate Aurelianensi positam. Dixit ultérius vocem præfatam sibi dixisse, quod ipsa Johanna iret ad Robertum de Baudricuria... » *Procès*, t. I, p. 53.

On ne saurait trop remarquer que la vocation de Jeanne d'Arc est bien antérieure au siège d'Orléans, ce siège ayant commencé le 12 octobre 1428. Cet objet de sa mission considéré comme le plus essentiel ne fut donc pas primordial, il ne vint qu'après.

pour leurs neveux qu'ignorent les pères et l'on a même qualifié cette affection protectrice du nom de népotisme. Or Durand Laxart aimait particulièrement Jeanne, il la savait pieuse, douce, laborieuse. Il n'avait que quinze ans de plus qu'elle. En celui qu'elle appelait affectueusement : « mon oncle », Jeanne rencontrait à la fois un grand frère, un confident, un protecteur, un ami. La France doit à Durand Laxart, ce jeune, généreux et sympathique laboureur, une grande part de reconnaissance, car il fut le premier des croyants à la mission de Jeanne d'Arc.

La jeune fille lui avait fait savoir qu'elle désirait grandement venir passer quelques jours avec lui dans sa demeure, car Burey le Petit était proche de Vaucouleurs. Durand Laxart, ayant obtenu l'agrément des parents, l'emmena. Peu de jours après, dans un entretien particulier, Jeanne se confia entièrement à son oncle. Pour la première fois elle s'épancha[1]. Les cinq années de méditation, de prière, avaient accumulé en son âme goutte à goutte des réserves profondes, des sources intarissables de pensée et d'é-

[1] Jeanne d'Arc n'avait point fait part de sa mission à son curé. « Interroguée de ses visions se elle a point parlé à son curé, ou autre homme d'église : respond que non. » *Procès*, t. I, p. 128. Il faut toujours s'en rapporter avant tout au témoignage de Jeanne, elle n'avait d'ailleurs aucun intérêt à répondre à ses juges qu'elle ne s'était pas confiée à des prêtres. Perceval de Boulainvilliers écrit au contraire : « Tacet illa ; nulli, nisi soli curato presbytero, animum detexit. » Mais ici encore le témoignage du chambellan ne saurait faire autorité. Les historiens qui prétendent que la vocation de libératrice a été soufflée à la Pucelle par des moines se trompent étrangement.

nergie, c'est pourquoi les paroles sortaient de son cœur, comme un torrent qui jaillit en bouillonnant du flanc de la montagne. Dans le feu de son inspiration, Jeanne osa affirmer qu'elle-même était la vierge appelée à sauver le royaume de France. Quelle divine audace ne fallut-il pas à une jeune fille pour affirmer : il n'y a de salut qu'en moi ? Comme Durand Laxart demeurait étonné et incertain : « N'a-t-il pas été annoncé depuis longtemps, dit-elle, que la France perdue par une femme serait sauvée par une vierge ? » Le paysan connaissait la prophétie. D'ailleurs il était ébranlé et plus qu'à demi convaincu par la foi contagieuse qui émanait de Jeanne. Il promit de tenter une démarche auprès du sire de Baudricourt. Mais avant d'amener la jeune fille à ce seigneur redoutable il jugea prudent de venir d'abord la recommander.

Robert de Baudricourt[1] chef de toute la châtellenie de Vaucouleurs était un grand seigneur, et un paysan ne venait pas le déranger sans appréhension. La place de Vaucouleurs qui dominait la vallée de la Meuse, était entourée d'épaisses murailles, flanquée de tours rondes et massives. Elle était située sur la frontière ; le long du fleuve des bornes d'airain montraient d'un côté la fleur de lis française, de l'autre l'aigle germanique. Le sire de Baudricourt

[1] Cette première entrevue de Jeanne avec Baudricourt est assez mal connue. Les documents font défaut. D'après le Procès, Jeanne et Durand Laxart se seraient présentés au capitaine, auraient été éconduits, et Jeanne serait repartie immédiatement pour Domrémy. Ce n'est là qu'un résumé. Nous adoptons le récit traditionnel. L'existence même de cette entrevue à été contestée, mais sans raisons solides.

était une sorte de burgrave comme il en existait tant au moyen âge dans les marches de l'est, autoritaire, violent, haut en couleur. Il avait en sa citadelle « foison d'hommes vaillants faisant guerre tant aux Bourguignons qu'autres tenans le parti du roi »[1]. Quand les bandes bourguignonnes approchaient, il s'enfermait en sa place comme un oiseau de proie en son aire, faisant maintes sorties, massacrant les ennemis qu'il rencontrait, inspirant la terreur à la ronde et tenant les pillards à bonne distance de ses murailles. Il rançonnait à l'occasion les marchands lorrains qui passaient sur ses terres. En 1420 il retint même prisonnier les ambassadeurs du cardinal de Bar, et ne consentit à les relâcher que contre une forte rançon. Le cardinal était riche, il paya. N'ayant pas craint de piller les terres appartenant au chapitre épiscopal de Toul, il encourut l'excommunication, ce dont il ne fit que rire; mais peu de temps après il fut capturé à son tour et jeté en prison. Selon l'historien de Toul, Benoit Picard, il y serait mort[2]. Malgré sa bravoure, son attachement à la cause de France, Robert de Baudricourt était un personnage peu délicat, il ne menait pas seulement la valetaille et la soldatesque qui l'entourait à coups de jurons et de trique, il accueillit Jeanne d'une manière aussi peu chevaleresque et aussi vilaine que possible.

Car c'était à cet homme que Durand Laxart venait s'adresser. Le sire de Baudricourt, croyant que le paysan venait lui soumettre quelque différend

[1] *Chronique de la Pucelle*, p. 271.

[2] Voir *Ayroles*, t. II, p. 78.

ou porter plainte contre quelque rapine commise par ses hommes d'armes, le fit introduire. Quand il ouït parler de révélations, de visions survenues à une prétendue pucelle, il haussa les épaules, éclata de rire et nargua le pauvre laboureur. Durand Laxart assez décontenancé eut beau patienter, tourner son chapeau en ses mains, s'obstiner à réciter les raisons qu'il avait préparées en son esprit, Robert de Baudricourt ne voulut rien entendre. Il lui répéta que sa nièce était folle, qu'il fallait la bien souffleter et la renvoyer à son père, que ce traitement lui ferait passer le goût des visions. Cela dit, il pria Durand Laxart de lui laisser la paix. En retournant chez lui l'oncle Durand ne pouvait s'empêcher de ressentir que les rebuffades d'un grand seigneur sont un breuvage amer. Cependant il était surtout peiné de la déception qu'éprouverait sa nièce Jeanne. Le grand rêve des jours derniers, auquel il avait cru, lui semblait dissipé, jeté par terre comme un château de cartes par un geste brutal. Il fit part de sa déconvenue à Jeanne. Elle ne s'en étonna pas trop, elle s'attendait à ce qu'on n'obtînt rien du sire de Baudricourt dès la première démarche. Durand Laxart fut un peu réconforté par ces paroles : c'était un paysan tenace. Il recommanda sa nièce à Geoffroy de Foug, un de ses amis. Le gentilhomme désira l'entretenir, il fut gagné par la vertu de Jeanne et persuadé par son éloquence. Il la présenta à l'écuyer Bertrand de Poulengy qui à son tour en causa à son maître et seigneur. Robert de Baudricourt accepta de recevoir la jeune fille en audience. Jeanne parut donc devant le redoutable sire, elle le reconnut immédiatement

parmi les gentilshommes auxquels il s'était mêlé. Ses voix lui dirent : « C'est lui »[1]. L'extérieur de Robert de Baudricourt, hautain et dédaigneux n'avait rien de bien engageant. Jeanne exposa cependant avec fermeté l'objet de sa mission : elle était envoyée de par Dieu, pour porter secours au dauphin, repousser les ennemis et le faire couronner à Reims. Le royaume de France était sacré, le dauphin Charles en était dépositaire, mais il ne l'avait qu'en *commende*, le véritable et suprême roi de France c'était le Seigneur. « Quel est ton seigneur ? lui demanda Robert. — C'est le roi du ciel », répondit-elle. Cette conception de la royauté que Jeanne développa sans doute plus longuement que les documents ne nous l'ont rapporté, était le résultat de longues méditations, Elle contenait tout l'idéalisme de Jeanne, toute la mystique de sa mission, c'est-à-dire le principe, le secret de sa force intérieure.

Mais Robert de Baudricourt n'était nullement préparé par son éducation, son tempérament, à saisir des considérations aussi élevées, elles lui passèrent par-dessus la tête presque aussi haut que les étoiles. Il n'y entendit rien. Mais le pis, c'est qu'il

[1] Si cette scène de la reconnaissance de Baudricourt n'était rapportée que par un chroniqueur postérieur ou mal renseigné on pourrait la mettre en doute, croire qu'elle n'est qu'une réplique de la reconnaissance du roi à Chinon, mais c'est Jeanne elle-même qui a déposé le fait devant ses juges : « Item dixit quod, quando ipsa venit ad sacpedictum oppidum de Vallecoloris, ipsa cognovit Robertum de Baudricuria, cum tamen antea nunquam vidisset ; et cognovit per illam vocem praedictum Robertum, nam vox sibi dixit quod ipse erat.... » (*Procès*, t. I, p. 53.) Ce fait est donc incontestable.

crût être très clairvoyant. Des filles visionnaires, il en avait rencontré déjà, c'étaient des déséquilibrées « des dévoyées de santé » comme on disait alors, et il savait par expérience que ces vierges folles qui prétendaient lire dans les cieux, ne voyaient pas les pièges tendus à leurs pieds et tombaient souvent plus bas que terre. Robert de Baudricourt, cela est horrible à dire, crut que Jeanne serait une excellente recrue pour sa soldatesque. Durand Laxart se rendit compte qu'il était superflu d'insister. Il ramena sa nièce à Domrémy; on devine avec quels sentiments de tristesse.

La première tentative de Jeanne avait donc misérablement échoué. Si sa vocation n'avait pas été réelle, si ses visions n'avaient été que des rêveries, elles eussent été dissipées par cette première épreuve comme un mirage par un coup de vent. Durant sept mois elle reprit au foyer son existence monotone et apparemment commune. Elle ne se découragea pas. Sa vocation était providentielle, elle correspondait à l'état des faits, aux aspirations des âmes. Avec une patience, une douceur qui doublait son énergie, Jeanne ne songea qu'aux moyens de reprendre l'exécution de son dessein. Ses voix ne cessaient de l'encourager.

[1] « Mais pour lors, ne plusieurs jours après, ne la voulut croire, ainçois ne s'en faisoit que mocquer, et réputoit sa vision fantasies et foles ymaginacions, combien que, cuidant faire servir ses gens d'elle en péché charnel, il la retint. A quoy nul d'eulx, ne autre après, ne la peurent oncques retourner ; car si tost qu'ils la regardoient fort, ils estoient tous refroidiz de luxure. » *Journal du siège d'Orléans*, p. 35. Ce passage est reproduit presque mot pour mot dans la *Chronique de la Pucelle*.

Cependant la démarche que l'oncle Durand et elle-même avaient tentée sans grand mystère à Vaucouleurs s'était ébruitée et était revenue aux oreilles des habitants de Domrémy. Jeanne travaillée plus que jamais par sa vocation ne put d'ailleurs s'empêcher de laisser échapper quelques allusions assez claires. La veille de la saint Jean-Baptiste, le vingt-trois juin, un mois seulement après son retour à Domrémy, elle affirma à un ami de la famille, Michel Lebuin : « qu'entre Coussey et Vaucouleurs il y avait une jeune fille qui avant un an mènerait sacrer le roi à Reims ». A Gérardin d'Épinal : « Compère, si vous n'étiez Bourguignon, je vous dirais certaines choses [1]. » Ces paroles se répétèrent et revinrent jusqu'aux oreilles de ses parents. Son père, en songe, l'avait vue partir à cheval, tout armée, à la tête d'une troupe d'hommes d'armes. Ce rêve, auquel il avait des raisons d'attacher beaucoup d'importance, le plongea dans un état d'irritation et de désespoir. Il déclara à ses fils rassemblés au foyer : « Si je savais que ce que j'ai rêvé dût advenir, je voudrais que vous la noyiez et si vous ne le faisiez je la noierais de mes propres

[1] Déposition de Michel Lebuin : « dixit se nihil scire, excepto quod semel ipsa Johanna dixit ipsi testi, in vigilia beati Johannis Baptistae, quod erat una puella inter Couxeyum et Vallis-Colorem, quae, antequam esset annus, ipsa faceret consecrare regem Franciae. » T. II, p. 440. Le sacre du roi eut lieu le 17 juillet 1429 un peu plus d'un an après. — Le latin du procès n'est souvent qu'une traduction élémentaire du français : « Compater, nisi essetis Burgundus, ego dicerem vobis aliqua. » *Ibid*, p. 423.

mains »[1]. Ces menaces durent produire sur le cœur de Jeanne une impression glaciale, elle entrevit la scène, son père qu'elle aimait tant la jetant malgré ses supplications dans la Meuse. Dès lors on veilla sur elle, on l'empêcha de sortir, sauf pour se rendre à l'église, de sorte que, durant plusieurs mois, Jeanne vécut à la maison comme une recluse.

Cependant Jean de Luxembourg avec son armée, son artillerie, ses mineurs de Liège et Namur, battait en brèche la place de Beaumont-en-Argonne. Il recevait fréquemment des renforts. Guillaume de Flavy en arriva à ne pouvoir même plus tenter de sorties. Dans les derniers jours de mai 1428, il capitula. Les murailles de la place furent rasées. Le cardinal de Bar, jusqu'alors demeuré fidèle au parti français, commença à se tourner vers les Anglais et il pressa son neveu de l'imiter. Ainsi donc Lorrains, Bourguignons, Anglais se coalisaient pour enlever les dernières possessions françaises des marches de l'est. Le 7 juin,

[1] « Interroguée des songes de son père : respond que, quant elle estoit encore avec ses père et mère, luy fut dit *par plusieurs fois* par sa mère, que son père disoit qu'il avait songé que avec les gens d'armes s'en iroit ladicte Jehanne sa fille ; et en avoient grant cure ses père et mère de la bien garder, et la tenoient en *grant subjection ;* et elle obéissoit à tout, si non au procès de Toul, au cas de mariage. *Item*, dit qu'elle a ouy dire à sa mère que son père disoit à ses frères : « Se je cuidoye que la chose advensist que j'ay songié d'elle, je vouldroye que la noyessies ; et se vous ne le faisiés, je la noieroye moy mesmes. » Et à bien peu qu'ilz ne perdirent le sens, quant elle fut partie à aler à Vaucouleurs. » *Procès*, t. I, p. 132.

Rancourt capitula à son tour. En juillet, La Neuville-sur-Meuse où Guillaume de Flavy s'était réfugié fut assiégée, prise et rasée. Il ne restait plus guère à enlever que Vaucouleurs.

Le duc de Bedford préparait ce siège depuis plusieurs mois [1]. L'enlèvement de cette place devant achever et comme couronner toute cette campagne de l'Argonne, Antoine de Vergy fut chargé d'organiser un corps d'armée de mille hommes. La revue de ces troupes fut passée près de Saint-Urbain le 16 juillet. Deux seigneurs anglo-bourguignons, Jean comte de Fribourg et le seigneur de Mouchy devaient amener des renforts.

Vers le 20 juillet, les Anglo-Bourguignons parurent devant Vaucouleurs. Les mœurs guerrières de ce temps étaient épouvantables, les faits rapportés par les chroniqueurs sont indicibles et font frissonner d'horreur. En certains villages conserver la virginité était une chance ou une protection divine. Les bandes violaient, pillaient, brûlaient. Le feu a toujours été inséparable de la guerre. Robert de Saarbruck, à Bethincourt « par l'espace d'une nuit, ardait (brûlait) blefs par toute la nuit, pour voir clair au long de la ville ». C'est pourquoi on défendait formellement aux paysans d'entretenir le feu sous les cendres de

[1] Le 22 juin 1428 André d'Epernon fut commis par Bedford au nom de Henri VI pour lever des subsides en Champagne : « pour la délivrance des ville et chastel de Vaucouleurs et autres places environ occupées par noz adversaires. » Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domrémy, Preuves*, p. 217. Vaucouleurs était évidemment le point de mire de toute cette campagne, la place capitale qu'il fallait réduire.

leurs foyers. Des amendes furent imposées à ceux qui contrevenaient à cet ordre [1].

Dès que les habitants de Domrémy apprirent l'approche de l'armée et des bandes anglo-bourguignonnes, ils n'hésitèrent pas à évacuer leur petit village, voué, d'autant plus qu'il était petit, au pillage, au viol, à l'incendie. Ce fut l'évacuation précipitée avec tout ce qu'elle comporte de lamentable : les hommes, les femmes chassant devant eux leurs troupeaux, emmenant les vieillards, les enfants dans des charrettes, parmi leurs objets les plus nécessaires ou les plus précieux. Jeanne poussa devant elle le troupeau de la maison jusqu'à Neufchâteau à douze kilomètres de Domrémy. Une hôtelière, appelée la Rousse, donna l'hospitalité à la famille d'Arc.

Les juges et les ennemis de Jeanne ont porté contre elle cette accusation infâme, qu'elle avait été courtisane dans cette hôtellerie, qu'elle y avait appris à chevaucher et à manier les armes. Or le séjour à Neufchâteau fut très court, très probablement il ne dura que quatre ou cinq jours, au maximum quinze jours. Nous savons par les divers témoignages, par celui d'Hauviette, que Jeanne ne quitta pas sa famille; par celui de Béatrix, qu'elle ne fut pas au service de la Rousse; par celui d'Isabelle, qu'elle

[1] « De Wyardin Le Lièvre, pour ce que les Bourguignons trouvèrent du feu en son hostel dont ilz boutèrent les feux en la ville de Villette, et il avoit esté ordonné à tous sur peine de soissante sols, que chascun estindist son feu. — De Girart Curion, pour ce que pareillement les dis Bourgoingnons trouvèrent du feu en sa maison, oulstre la deffence dessus dicte. » *Siméon Luce*, op. c. p. 142. (Les preuves ne se trouvent que dans la première édition).

se déplaisait à l'hôtellerie. Sans doute le monde qu'on y rencontrait et le tumulte qu'on y menait, contrariaient son amour du silence et du recueillement. Enfin nous savons par le témoignage de Jeanne elle-même qu'ayant eu le bonheur de rencontrer des religieux franciscains, elle se confessa trois fois. Dans ces conditions l'hypothèse odieuse d'une vie galante s'évanouit dans le néant. Quelques jours à peine après leur arrivée à Neufchâteau, les habitants de Domrémy, sortis à quelques kilomètres à la ronde, purent apercevoir au loin une lueur pourpre incendiant la terre et le ciel ; le bruit courut que leur hameau flambait. On apprit bientôt que les Bourguignons battaient en retraite. Robert de Baudricourt devant le déploiement de forces bourguignonnes, jugeant toute résistance superflue, avait composé avec l'ennemi et très probablement accepté une capitulation conditionnelle, selon les coutumes de l'époque [1].

[1] Antoine de Vergy fit prévenir « hâtivement » le comte de Fribourg et le seigneur de Mouchy de ne pas venir avec leurs renforts à Vaucouleurs « parce qu'il avoit fait traictié et accord avecques les ennemis sur la reddicion des dictes places. » (*Siméon Luce*, op. cit, pp. 223 et 228). — Le P. Ayroles a tenté de contester le siège de Vaucouleurs. Selon lui l'exode à Neufchâteau se serait effectué en 1425 lorsque le troupeau du village fut enlevé, Mais il est dit précisément (Déposition de Jean Jacquard, *Procès*, t. II, p. 463) que dans l'évacuation à Neufchâteau les habitants possédaient leurs troupeaux. De plus des paysans n'évacuent pas leur village devant un coup de main tenté par quelques brigands, mais devant une opération militaire d'une certaine envergure. C'est pourquoi M. Hanotaux a écrit avec force et justesse : « Certains écrivains, soucieux d'écarter toute cause « humaine » de l'inspi-

Le cœur des humains, mais surtout des laboureurs, s'attache avec une puissance invincible au foyer des ancêtres, c'est pourquoi ils y reviennent toujours en dépit de tous les malheurs, guerres ou tremblements de terre. Les gens de Domrémy ne tardèrent pas à reprendre la route de leur village. Ils le retrouvèrent saccagé, pillé, et en partie brûlé. Quelques chaumières incendiées, écroulées entre les pans des murailles fumaient encore. Les Bourguignons poussés par un sentiment de rage et un instinct sauvage de destruction avaient saccagé et incendié l'église. Cet acte de vandalisme inutile contre le saint lieu émut douloureusement le cœur pieux de Jeanne. Elle se rendit compte, comme peuvent le faire ceux-là seulement qui en ont été victimes, de ce qu'il y a toujours d'infernal dans l'esprit de la guerre, elle constata de ses propres yeux en quelle pitié les luttes intestines mettaient tout le royaume de France. Cette terrible leçon de choses ne fit que la confirmer dans sa vocation.

Elle s'absorba de plus en plus dans la méditation de son grand dessein. Ses parents inquiets de constater en elle des attitudes exceptionnelles, une ferveur plus grande, un plus grand amour de la solitude, une

ration de Jeanne d'Arc, nient qu'il y ait eu un siège de Vaucouleurs en 1428. Or, s'il y a un fait patent, c'est celui de la coïncidence entre les évènements de juin-décembre 1428 et les premières démarches de Jeanne d'Arc.... Cette trame de faits est, pour ainsi dire, indestructible : il n'y a plus d'histoire, si de telles preuves ne suffisent pas. » *Jeanne d'Arc*, p. 92. note 1. Voir AYROLES, *La vraie Jeanne d'Arc*, t. II, p. 79. La vocation vient de Dieu, mais Dieu se sert des causes secondes.

absorption d'esprit plus complète, une tension extrême de tout l'être et comme une sorte de fièvre ardente, n'imaginèrent pas de remède plus capable de la guérir d'un mal, dû sans doute à sa croissance, que de la marier. Ils eurent recours à la tactique classique qu'emploient les parents pour éteindre les vocations surnaturelles.

Jeanne à dix-sept ans, était déjà une jeune fille accomplie, sa piété lui prêtait une pudeur, une distinction qui était un charme de plus. Un jeune homme la demanda. Comme elle refusait avec constance, il prétendit qu'elle s'était promise et la fit citer devant l'officialité de Toul. Les parents des deux familles étaient sans doute d'accord [1]. Ils s'étaient concertés. Ils espéraient qu'elle céderait devant la perspective troublante d'un procès à soutenir seule contre tous, qu'au moins elle se rendrait aux exhortations des juges. A Domrémy l'affaire fit grand bruit. Jeanne se laissa conduire à Toul. Chemin faisant elle subit sans faiblir et sans s'irriter toutes les objurgations des siens. Devant les juges elle fit preuve d'une douce obstination, d'une lucidité d'esprit qu'on ne lui connaissait pas. Elle confondit son accusateur par la force de ses dénégations et la précision de ses réponses. Les juges, malgré leur désir de conciliation et l'entente des parents [1], ne purent que lui donner gain de cause. Ce fut le premier procès qu'elle gagna.

Cette épreuve dont elle était sortie victorieuse

[1] Jeanne, en effet, dans la citation rapportée plus haut affirme qu'elle a obéi en toutes choses à ses parents sauf « au procès de Toul, au cas de mariage ».

la fortifia, la prépara à mettre définitivement à exécution son dessein. Au mois d'octobre 1428, Orléans avait été étroitement assiégée; la nouvelle s'en était répandue dans toute la France, les Voix de Jeanne devinrent plus pressantes encore, elles lui assuraient qu'il n'y avait de secours qu'en elle, qu'il était grand temps d'agir. La délivrance d'Orléans devint dès lors le premier objet de sa mission. Elle était sûre de l'appel de Dieu. Par suite, ni la menace de son père, ni les moqueries de Robert de Baudricourt ne l'intimidaient. Il eût été aussi impossible aux hommes de l'écarter de ses fins qu'aux rochers d'empêcher un fleuve de couler à la mer. « Puisque Dieu le commandait, disait-elle plus tard aux juges, il le convenait faire, eût-elle cent pères et cent mères, eût-elle été fille de roi, qu'elle fut partie quand même [1]. » Elle eut recours, cette fois encore, à l'inlassable complaisance de Durand Laxart. Le cœur de cet oncle était une source intarissable de dévouement, on pouvait revenir sans cesse y puiser sans jamais le dessécher. Elle lui fit savoir qu'elle désirait reprendre le chemin de Burey le Petit et de Vaucouleurs. Durand Laxart vint et pour emmener Jeanne allégua un excellent prétexte : son épouse sur le point d'être mère se trouvait dans l'impuissance de suffire aux multiples besognes domestiques.

[1] *Procès*, t. I, p. 129. Les Voix laissaient Jeanne libre de parler de son départ à ses parents mais pour rien au monde elle ne s'y fut résignée : « respond que, quant est de père et de mère, ils estoient assez contens (ses Voix) qu'elle leur dist,... et quant est d'elle, elle ne leur eust dit pour chose quelconque. »

Cet homme de beaucoup de foi ne craignit pas qu'on lui reprochât un jour d'avoir précipité une jeune fille de dix-sept ans dans la plus périlleuse des aventures. Il crut en sa nièce, comme en une sainte, et il l'enleva pour jamais à l'affection de sa famille.

Quoique Jeanne fut douée d'une force de caractère extraordinaire, elle n'en était par pour cela moins sensible, moins tendre. L'antiquité païenne nous a légué des traits d'héroïsme chez des mères et des vierges, qui par leur dureté, sont presque inhumains, on ne remarquera rien de semblable chez Jeanne. C'était une fille de la « doulce France » et plus particulièrement du pays de Joinville [1]. On sait que le bon sire de Joinville, lorsqu'il partit pour la croisade, n'eut pas la force de regarder en arrière, parce que le cœur lui fendait du beau château qu'il laissait et de ses deux petits enfants. Jeanne au moment de partir de Domrémy éprouva des sentiments analogues. Elle avait le pressentiment qu'elle quittait pour jamais le toit paternel ; elle allait prendre son vol vers les champs de bataille, mais jamais elle ne reviendrait vers l'arche rapportant le rameau de paix et de victoire. Ce qu'elle avait le plus aimé au monde, ses parents, l'église, la maison, il fallait le quitter sans grand espoir de retour. Elle s'en allait de plus comme une captive qui tente une évasion sans dire où elle va ni le véritable motif de son départ. Elle embrassa donc ses parents sans leur faire ses adieux. Ils pensaient sans doute la voir revenir bientôt ; comme ils se trom-

[1] Domrémy était situé non loin du château des Joinville et avait longtemps appartenu à leur domaine.

paient! Elle avertit Mengette qu'elle partait définitivement et la recommanda au Seigneur, mais pour Hauviette, sa compagne préférée, elle n'eut pas la force de le faire. Bien des années plus tard Hauviette déclara qu'elle avait beaucoup pleuré « car elle l'aimait beaucoup pour sa bonté, et parce que c'était sa compagne » [1]. En quittant le village Jeanne salua une dernière fois les amis qu'elle rencontra : « Adieu, disait-elle, je vais à Vaucouleurs. » Elle sortit de Domrémy accompagnée de son oncle et elle s'éloigna sans un regard en arrière. Assurément ce n'était pas un château qu'elle laissait, mais si au tournant du chemin elle se fût attardée à contempler la fumée qui s'échappait de la chaumière où elle avait passé sa jeunessse, où sa mère inconsolable vaquerait seule désormais aux occupations ménagères, elle n'aurait pu retenir ses larmes et le cœur lui eût faibli. C'était en janvier 1419, Jeanne venait d'entrer dans sa dix-huitième année, elle accomplissait délibérément les premiers pas dans cette carrière qui, en quelques étapes, devait la mener au triomphe et au martyre.

[1] *Procès*, t. II, p. 419.

CHAPITRE III

Réception à Chinon. — Examen de Poitiers.

Si l'on demande à quel don de l'esprit ou de l'âme Jeanne d'Arc a dû de réussir dans l'exécution de la mission la plus extraordinaire qui fût jamais, il ne faut pas répondre avec Michelet : au bons sens [1]. Le bon sens n'a jamais suffi à la réalisation des desseins sublimes, il n'a jamais prophétisé, ce n'est pas lui qui a inspiré les croisades et élevé les flèches des cathédrales. Le bon sens par définition ne fait rien que de commun. Si Jeanne d'Arc n'avait été douée que de bon sens, elle fût demeurée dans sa chaumière avec son père et sa mère, elle se fût laissé marier à un honnête paysan, moins encore elle eût songé à voler au secours du dauphin, à s'habiller en guerrier, à se mettre à la tête d'une armée, à sauver la France. De quelque nécessité que soit le bon sens, il n'en faut pas exagérer le prix. Il existe des dons d'un autre ordre qui, sans être contraires au bon sens, lui sont infiniment supérieurs. Il y a l'intuition, l'inspiration, le génie, l'enthousiasme, la folie de

[1] « L'originalité de la Pucelle, ce qui fit son succès, ce ne fut pas tant sa vaillance ou ses visions ; ce fut son bon sens.... L'originalité de la Pucelle, je le répète, ne fut pas dans ses visions.. » MICHELET, *Histoire de France*, t. V, p. 31.

la charité, de la croix, du patriotisme, il y a le sentiment religieux, les visions, les révélations ; et c'est à n'en pas douter à des dons de cet ordre que la France doit Jeanne d'Arc. On ne comprendra jamais rien à Jeanne d'Arc si l'on ne se place au point de vue du génie, de l'inspiration divine. Le génie et la sainteté n'ont pas d'âge, ils se passent de l'érudition, de la science, de l'expérience, ils descendent dans une chaumière aussi bien que dans un palais, ils ne connaissent pas de sexe et ils peuvent faire accomplir des prodiges et des miracles à une jeune fille de dix-huit ans aussi bien qu'à un homme fait. Plus que jamais c'est l'inspiration divine de Jeanne d'Arc que nous allons voir en œuvre.

Jeanne, étant revenue avec l'oncle Durand à Burey-le-Petit, n'y séjourna pas longtemps, à peine quelques semaines. Dès que sa cousine fut rétablie, elle reprit avec son oncle le chemin de Vaucouleurs. Baudricourt n'avait nullement modifié son avis. Dès la première entrevue il ne manifesta que de l'humeur et du dépit, ne songea qu'à l'éconduire. Mais Jeanne était bien résolue cette fois à ne plus s'en retourner. Elle s'établit à demeure auprès du capitaine. Une honnête famille de Vaucouleurs à laquelle son oncle la recommanda lui offrit l'hospitalité. L'existence, à la fois pieuse et laborieuse, qu'elle mena chez ses hôtes, lui eût bientôt acquis l'estime et la sympathie de tous. Elle aimait se rendre à la chapelle du château dédiée à Notre-Dame des Voûtes, ainsi appelée à cause de la crypte voûtée située dans les combles. Là, dans le profond silence et l'obscurité à peine combattue

par la lumière vacillante du sanctuaire, elle se livrait, loin des regards humains, à toute la ferveur de son âme. Mais le clerc de la chapelle, un enfant de douze ans, eut l'indiscrétion de l'observer. Il la vit « prier longtemps sous les voûtes, à genoux devant la statue de la Vierge, tantôt prosternée, tantôt le visage levé vers le ciel »[1]. Elle se confessa plusieurs fois à messire Fournier, curé de Vaucouleurs et à messire Jean Colin, devenu plus tard chanoine de Brixey. Cette piété exemplaire édifia grandement la population. Mais ce qui acheva complètement de la gagner, c'est que Jeanne dès qu'elle rentrait au logis de ses hôtes se mettait au travail avec simplicité et ardeur, car elle excellait dans les travaux domestiques. Et même il semblait que l'oraison et la prière lui prêtassent des forces pour expédier plus activement les besognes ménagères. Elle savait comme beaucoup d'autres saintes remplir tout à tour et en perfection les rôles de Marthe et de Marie[2]. « Dans ma maison à Burey, déclare Durand Laxart, où elle demeura six semaines, elle était empressée au travail, elle filait, *allait à la charrue, gardait les animaux*, et s'acquittait des autres ouvrages qui conviennent aux femmes »[3]. En particulier, elle excel-

[1] Déposition de Jean le Fumeux : « Dixit etiam quod vidit eam in capsis sive voltis subtus dictam ecclesiam, stare genibus flexis ante beatam Mariam, aliquotiens vultu projecto, et aliquotiens vultu erecta. » *Procès*, t. II, p. 461.

[2] On a insinué que Jeanne avait alors « pris en dégoût les travaux des champs », les témoins au procès de réhabilitation nous assurent le contraire.

[3] Déposition de Durand Laxart : « Libenter operabatur, nebat, ibat ad aratrum, animalia custodiebat, et alia honesta

lait à filer. Elle était aussi fière de ce talent que saint Bernard de son habileté à manier la faucille, et plus tard elle déclarera à ses juges que sur ce point elle ne craignait aucune femme de Rouen. Le pauvre peuple, qui gagne son pain à la sueur de son front, et qui aime les personnes laborieuses, fut conquis par la vertu de Jeanne, et commença à croire qu'elle était bien la vierge de Lorraine qu'on attendait, celle qui devait sauver la France perdue par une femme [1].

Robert de Baudricourt lui-même, semble avoir été au fond de son âme plus ébranlé qu'il ne voulait se l'avouer à lui-même. Ce qui nous le donne à entendre c'est l'épreuve de l'exorcisme à laquelle il fit soumettre la jeune fille. Messire Fournier, muni de l'étole, vint à l'improviste avec le sire de Baudricourt à la maison des époux Le Royer. Le prêtre présentant l'étole adjura Jeanne de s'éloigner si elle venait au nom du démon, mais la jeune fille se prosternant et marchant sur les genoux vint baiser l'étole. L'épreuve fut jugée tout à fait décisive et probante. Jeanne qui s'était docilement soumise à cette cérémonie humiliante de l'exorcisme fit seulement remarquer

mulieribus faciebat. » *Procès*, t. II, p. 443 — Déposition de Catherine Le Royer : « Vidit ipsam, quae, ut percepit, erat bona, simplex, dulcis et bene moderata filia, ac bene conditionata... libenter ac bene nebat... » *Ibid.*, p. 446.

[1] « Dixit ipsa testis quod audivit eidem Johannae dici : « Nonne audistis quod prophetizatum fuit quod Francia per mulierem deperderetur, et per unam virginem de marchiis Lotharingiae restauraretur ? » Et tunc ipsa testis haec audisse recordata est et stupefacta fuit... Et post haec, ipsa et multi alii suis verbis crediderunt. » *Ibid.*, p. 447.

que le curé qui l'avait entendue en confession, aurait pu rendre témoignage de sa religion.

Et puisqu'elle n'était pas inspirée par le démon, il restait qu'elle le fût par Dieu et ses saints. Mais Robert de Baudricourt qui eût cru volontiers à des influences diaboliques ne pouvait se résoudre à admettre une intervention divine. C'est pourquoi il persistait à « réputer ses visions fantaisies et folles imaginations ». Cette opposition irréductible de Robert de Baudricourt finit par impatienter Jeanne. N'y tenant plus, elle déclara à son oncle Durand Laxart que puisque le capitaine ne voulait rien entendre on partirait sans son autorisation. L'oncle Laxart toujours disposé à seconder sa nièce, demanda seulement à un ami sûr, Jacques Alain, de l'accompagner, et tous trois, à la dérobée, quittèrent Vaucouleurs. Jeanne voulut seulement passer par la chapelle de saint Nicolas, à une lieue de la ville. Elle désirait recommander le voyage à la protection de ce saint. Ce départ précipité et comme violenté ne la rassurait sans doute pas, sa conscience n'était pas sereine. Elle pria longtemps devant le crucifix du sanctuaire. Durant son oraison elle reconnut et s'avoua à elle-même son erreur. « Retournons à Vaucouleurs, dit-elle à ses compagnons, il ne convient pas que je parte de la sorte [1]. » La sainte venait de

[1] « Jacobus *Alain* et Durandus *Laxart* voluerunt eam ducere, et duxerunt eam usque ad Sanctum-Nicolaum, sed reversi fuerunt ad dictum Vallis-Colorem, quia audivit quod ipsa Johanna dicit quod non erat sibi honestum taliter recédere.. » Déposition de Catherine le Royer : *Procès*, t. II, p. 447. On a discuté sur la localisation de ce sanctuaire. Le P. Ayroles estime qu'il s'agit de Saint-Nicolas-du-Port près de Nancy.

reconnaître qu'une mission comme la sienne ne pouvait débuter par un acte de volonté qui ne fût pas ratifié par l'autorité légitimement constituée. Depuis presque un an elle sollicitait l'agrément de Robert de Baudricourt, elle attendrait encore. Si jamais héros de roman à un plus jeune âge ne conçut un dessein plus extraordinaire et apparemment plus chimérique que Jeanne d'Arc, jamais saint ne procéda avec un plus grand respect du pouvoir ecclésiastique et civil. L'avenir devait démontrer combien elle avait été sage. Un faux départ eût compromis tout le succès de sa mission et eût pesé sur toute sa destinée.

Rentrée à Vaucouleurs, elle reprit donc sa place au foyer des époux Le Royer. Sa décision cependant demeurait immuable, jamais aiguille aimantée ne fut orientée vers le pôle avec autant de constance que sa volonté était tendue vers le salut de la France. Son impatience cependant devenait extrême et la faisait cruellement souffrir. Une sorte de fièvre surnaturelle la consumait, lui ôtant le sommeil, creusant ses joues, prêtant à ses yeux une expression plus profonde. « Le temps lui durait, remarquait son hôtesse, comme à une femme sur le point d'être

Pour résoudre la question il faut, croyons-nous, partir de ce principe que ce départ n'était pas autorisé par Baudricourt, Durand Laxart lui-même le dit : « Quando dicta Puella vidit quod ipse Robertus eam ad locum ubi erat ipse Dalphinus duci facere non volebat, ipsa recepit vestes ipsius testis, et dixit quod volebat recedere ; et dum recederet idem testis eam adduxit ad Sanctum-Nicolaum. » *Ibid.*, p. 444. Il s'agit donc ici d'un faux départ, d'une pointe jusqu'à Saint-Nicolas-De-Sept-Fonds près de Vaucouleurs.

mère. » Elle portait à cette époque une robe de couleur rouge, usée et rapiécée. Elle n'était vraiment qu'une pauvre paysanne qui fit pitié au jeune gentilhomme Jean de Metz. Elle ne lui déclara pas moins avec une assurance surhumaine : « Avant la mi-carême, il faut que je sois vers le roi, quand je devrais user mes jambes jusqu'aux genoux. Il n'est personne au monde, ni rois, ni ducs, ni fille du roi d'Écosse ou autres, qui puissent recouvrer le royaume de France, il n'y a de secours qu'en moi, j'aimerais mieux filer auprès de ma pauvre mère, parce que la guerre ne convient pas à mon état, mais il faut que je m'en aille, et que je le fasse, parce que mon Dieu veut que je le fasse. » Jean de Metz ému, transporté, et comme enlevé par tant de modestie et d'héroïsme, jura sur le champ de la conduire, il le lui jura la main dans la main et lui demanda quand elle voulait partir. Elle répondit : « Plutôt aujourd'hui que demain, plutôt demain qu'après [1] ».

Cependant la nouvelle que la Pucelle inspirée avait fait son apparition et qu'elle était à Vaucouleurs s'était répandue dans toute la région. Sa renommée parvint jusqu'au duc de Lorraine qui désira la voir et fit prier Baudricourt de la lui envoyer. Il n'était guère possible de décliner une telle invitation. Le

[1] Déposition de Jean de Metz. *Procès*, t. II, p. 436. Jean de Metz fut anobli en 1449, il avait vingt huit ans, c'était un caractère généreux et bouillant, tout de premier mouvement. Il fut mis à l'amende par le prévôt de Gondrecourt pour s'être emporté en cour de justice : Jehan de Metz, pour ce qu'il a juré vilain serment en jugement et getté à terre certain argent à lui présenté en manière de retraite.. pour ce... » *Siméon Luce*, op. c. p. 160.

duc était un puissant personnage, et être reçu par lui était un honneur et une recommandation. Cette réception faciliterait peut-être le départ de Jeanne pour la cour de France. Jean de Metz qui venait de s'offrir dans un élan de générosité à la guider se mit à sa disposition. L'oncle Durand avec son ami Alain se prépara à l'accompagner. Tous comprirent que la jeune fille ne pouvait chevaucher avec sa pauvre robe rouge... Jean de Metz lui offrit un habit d'homme, elle accepta. Ce voyage à Nancy, relativement court et facile, fut comme le prélude des longues et périlleuses chevauchées que Jeanne dans la suite devait accomplir. Elle était hardie, souple, bien proportionnée; dès l'abord elle sut se tenir à cheval avec aisance et noblesse, elle apprit à trotter, à galoper. Quand on arriva à Nancy, elle était déjà suffisamment familiarisée avec l'usage du cheval.

Charles II, duc de Lorraine, était depuis longtemps inféodé au parti anglo-bourguignon. Dans sa jeunesse il avait été un vaillant chef de guerre, il avait défendu héroïquement Nancy contre une attaque dirigée par le duc d'Orléans. Mais il y avait des années de cela et maintenant il n'était plus qu'un vieillard malade, perclus de rhumatismes. Il n'en vivait pas moins en concubinage éhonté avec Alison-du-Mai, une ancienne maraîchère dont la beauté n'avait d'égale que la cupidité. Désespérant d'être soulagé par les médecins, il crut que la Pucelle pourrait le guérir. Il la reçut donc avec honneur et bienveillance, l'interrogea par courtoisie sur sa mission, puis passant au sujet qui le préoccupait essentiellement il lui demanda s'il guérirait du mal qui l'em-

portait. Jeanne lui répondit qu'elle n'avait pas reçu de révélations à ce sujet. Mais avec la franchise des prophètes et des saints elle lui représenta : « qu'il se gouvernait mal et qu'il ne guérirait pas, si d'abord il ne reprenait sa légitime épouse [1]. » Jeanne d'Arc se conduisit donc envers le duc de Lorraine à peu près comme son patron saint Jean avait fait pour Hérode. Le duc, qui était chrétien, eut assez de foi pour ne pas s'offenser de cette franchise de langage. Jeanne lui promit de prier pour son salut et sa guérison. Elle lui demanda aussi de vouloir bien lui donner son fils et des gens pour la conduire à la cour de France. Le duc Charles répondit d'une manière évasive, mais pour prouver sa bienveillance il fit remettre à la jeune fille quelques pièces d'or [1].

[1] *Procès*, t. III, p. 87, t. I, p. 54 — Siméon Luce estime que la conduite de Jeanne en cette circonstance fut « étrange » et il s'évertue à chercher une explication politique « d'une sortie ainsi déplacée. » Le savant incrédule ne connaissait sans doute que très peu la vie des saints et des prophètes. Le zèle des hommes de Dieu ne cadre pas d'ordinaire avec les indulgences de la banale politesse mondaine.

[1] Selon la *Chronique de Lorraine*, le duc désirant mettre la Pucelle à l'épreuve lui aurait fait amener un cheval de guerre. Jeanne sans mettre le pied à l'étrier aurait sauté en selle et couru une lance de telle sorte que le duc lui aurait fait cadeau du cheval. Cet épisode est une invention du chroniqueur. La *Chronique de Lorraine* composée quarante ans environ après la mort de Jeanne est le plus extraordinaire exemple du pouvoir de la légende. C'est une sorte de chanson de geste, rythmée ou au moins pleine d'assonances, qui mène Jeanne assiéger Bordeaux, Bayonne, etc... : « Le duc luy donna un arnois et cheval, et la fit armer. Elle estoit légère ; on amena le cheval et des meilleurs, tout scellé, bridez ; en présence de tous,

Jeanne ne s'attarda pas à Nancy. Après un court pèlerinage à Saint-Nicolas-du-Port, elle revint à Neufchâteau. Robert de Baudricourt se refusait toujours aussi obstinément à l'envoyer à la cour de France. Cependant Orléans était serré de très près par les Anglais, et le péril que la ville courait préoccupait jusqu'à l'obsession l'esprit de Jeanne. Son cœur, son âme étaient à Orléans. Le 12 février 1419 elle vint au château, insista pour être reçue par Baudricourt. Elle prétendait avoir une communication importante à lui faire, elle lui apportait un signe. Le fait n'est pas douteux. Jeanne se présenta devant le capitaine, se plaignit douloureusement du retard qu'il apportait à sa mission, puis elle lui déclara : « En nom Dieu, vous mettez trop à m'envoyer ; car aujourd'huy le gentil dauphin a eu assez près d'Orléans un bien grand dommaige, et sera il encore taillé de l'avoir plus grand, si ne m'envoyez bien tost vers luy [1]. » Cette prédiction

sans mettre le pied en l'estrier, dedans la selle se rua. On luy donna une lance ; elle veint en la place du chasteau ; elle la couru. Jamais hommes d'armes mieux ne la couru. » *Procès*, t. IV, p. 331. On ne voit nulle part que Jeanne ait jamais sauté à cheval sans mettre le pied à l'étrier. Ce n'était pas une écuyère de cirque. Un témoin rapportera qu'en partant de Poitiers, « au coinq de la rue Sainct-Estienne, elle print avantage sur une petite pierre pour monter sur son cheval. » Voilà la vérité.

[1] Siméon Luce dont personne ne conteste l'érudition ni l'esprit aventureux a écrit que Robert de Baudricourt s'était décidé à envoyer Jeanne à la cour, parce qu'il en avait reçu du dauphin l'autorisation. C'est une pure hypothèse. Aucun témoin, aucun chroniqueur n'y fait la moindre allusion. Mais de plus quand Jeanne arrivera près de Chinon à Sainte-

émise avec une sereine assurance frappa beaucoup Robert de Baudricourt. Or, quelques jours plus tard, le messager royal Colet de Vienne, étant venu à Vaucouleurs, confirma la prophétie en annonçant que les Français avaient subi une défaite sanglante près de Rouvray, à la bataille dite des Harengs. Robert de Baudricourt se décida et fit savoir à son écuyer Bertrand de Poulengy et à Jeanne qu'il allait sans retard la faire conduire au dauphin. A ce seigneur incrédule il avait fallu un signe.

La double nouvelle de la défaite de Rouvray et du départ de la Pucelle se répandit dans Vaucouleurs avec rapidité et suscita une grande émotion. Jeanne était infiniment heureuse, il lui semblait que la plus grande des difficultés était levée. Les débuts dans des missions de ce genre, ne sont-ils pas ce qu'il y a de plus difficile ? Elle se prépara au départ en redoublant de ferveur. Comme les vierges qui se consacrent au Seigneur elle sacrifia sa chevelure. Ce ne fut pas sans émotion que son hôtesse fit tomber les nattes sous les

Catherine-de-Fierbois, son escorte fera demander au dauphin l'autorisation de la lui amener ce qui suppose qu'on n'avait pas reçu d'ordre. Le P. Ayrolos, t. II, p. 298 écrit à bon droit : « Baudricourt n'a pris la jeune fille au sérieux qu'à la suite de l'annonce de la défaite de Rouvray. » Et c'est ce que dit le chroniqueur : « Cestuy propre jour aussi, sceut Jeanne la Pucelle par grâce divine, ceste desconfiture, et dist à messire Robert de Baudricourt que le roy avoit eu grant dommaige devant Orléans, et auroit encore plus, s'elle n'estoit menée devers lui. Pour quoy Baudricourt qui l'avoit jà esprouvée et trouvée très sage et comme véritable, persévérant en ses premières requestes, la feit habiller en habit d'homme, ainsi qu'elle le requist. Et pour la conduite.. etc. » Voir *Chronique de la Pucelle*, p. 238, *Journal du siège d'Orléans*, p. 44.

coups du ciseau, elle les lui tailla en rond en forme de calotte à la manière des hommes. Les habitants de Vaucouleurs lui offrirent son premier habit, une tunique, des chausses, des bottes, des éperons. Durand Laxart et Jacques Alain lui achetèrent un cheval. Le sire de Baudricourt lui donna une de ses épées.

Le 22 février 1429, dans la soirée, Jeanne complètement équipée était prête au départ. Son escorte était composée de Bertrand de Poulengy, de Jean de Metz et de deux écuyers ; le messager Colet de Vienne et l'archer Richard. L'oncle Durand Laxart, qui avait de lourdes charges de famille, dut à son grand regret demeurer à Vaucouleurs. La population accompagna la Pucelle jusqu'à la porte de France. Baudricourt, qui l'attendait, fit jurer aux six hommes de la protéger au péril de leur vie ; il remit à Colet de Vienne un pli dans lequel il recommandait Jeanne et rapportait la prophétie de Rouvray. Les hommes montèrent à cheval et Jeanne elle-même se mit en selle. Le rude capitaine, qui était sans doute ému, mais qui n'aimait pas s'attendrir, lui dit : « Va, va, et advienne que pourra. » Les cavaliers donnèrent de l'éperon et s'ébranlèrent, Jeanne les suivit. La plus grande partie des habitants s'était rassemblée à la porte de la ville pour admirer celle qui partait au nom du Seigneur. Tous ces gens croyaient en elle. Jeanne si noble, si hardie, si chaste, si simple, ne présentait à ce bon peuple de France que le miroir de ses vertus, et c'est pourquoi dès l'abord il se reconnaissait en elle, comme un père en sa fille. Mais déjà les cavaliers d'un pas rapide disparaissaient au tournant de la route.

Comme dans toutes les chevauchées auxquelles elle participera dans la suite, Jeanne ne tarda pas à prendre la tête de la petite escorte. Son âme ainsi qu'un foyer ardent débordait de feu, d'énergie ; instinctivement elle pressait, accélérait la marche. Jamais non plus elle ne fut plus impatiente d'arriver au but. Le voyage de Vaucouleurs à Chinon fut une sorte de course. Jeanne savait qu'elle marchait au secours de la France en détresse, qu'elle volait à la victoire. Une espérance infinie se levait devant elle à l'horizon par delà les collines, comme une immense aurore. L'ardeur qui la faisait tressaillir, l'inspiration, la ferveur qui émanaient d'elle se communiquaient à ses compagnons. Les chevaux eux-mêmes, stimulés par la volonté commune, hâtaient le pas sans qu'on eût à leur faire sentir l'éperon. La petite troupe était emportée par un souffle mystérieux et irrésistible comme une nacelle par la brise. Jamais Bertrand de Poulengy et Jean de Metz n'avaient chevauché à une pareille allure. Jeanne eût pu, moyennant un léger détour, repasser par Domrémy, mais elle ne se permit pas le moindre retard. D'ailleurs ses parents auraient tenté de la retenir, ils ne croyaient pas en elle. Elle leur fit porter une lettre humble et touchante dans laquelle elle leur demandait pardon de sa désobéissance, mais c'était de par la volonté de Dieu. Le premier soir on descendit à l'abbaye de Saint-Urbain. L'abbé était un parent de Baudricourt, il reçut la Pucelle et la petite troupe charitablement. De très bon matin Jeanne entendit la Messe et communia. Elle entretenait en son âme la ferveur mystique avec autant

de soin qu'une vierge sage garde la lampe du sanctuaire ; cette flamme spirituelle étant le principe de sa force morale inlassable.

On traversait un pays entièrement bourguignon, c'était la partie la plus périlleuse du voyage. Il fallut prendre des chemins détournés et voyager quelquefois la nuit[1]. Durant les heures de repos Jeanne se couchait, habillée et lacée, entre Jean de Metz et Bertrand de Poulengy. C'était en fin février, la température était froide et humide, le dégel et les pluies avaient grossi les rivières. Or le plus souvent il fallait les traverser à gué, car les ponts étaient gardés par les ennemis ou surveillés par des bandits plus redoutables encore. Durant toute cette traversée Jeanne se révéla d'une résistance à la fatigue, d'une endurance exceptionnelles. Son audace était surnaturelle. Absolument assurée du secours divin, elle n'hésitait pas à franchir les pas les plus difficiles : routes peu sûres, collines, ravins. Si l'on rencontrait un torrent rapide et profond elle poussait son cheval et traversait. Les guides étaient-ils inquiets : « Ne craignez pas les bandits, leur disait-elle, ma route est préparée, s'il y a des hommes d'armes par les

[1] *Procès*, t. II, p. 457. « Et in exitu patriæ, in prima die, timebant, propter armatos Burgundorum et Anglicorum tunc regnantium, et iverunt per unam noctem. » Voir *Le Marquis de Pimodan, La première étape de Jeanne d'Arc :* « La première étape, 43 k. à vol d'oiseau, aurait été franchie la nuit... Nous pouvons même croire que dans la seconde partie du voyage, ils enveloppèrent avec des chiffons les pieds de leurs montures, suivant une méthode bien connue des anciens hommes de guerre, habiles aux surprises comme aux stratagèmes moins usités aujourd'hui qu'alors. » pp. 23-36.

chemins, j'ai mon Seigneur avec moi qui me conduira jusqu'au dauphin. » Si on ne l'eût contrainte à prendre des détours elle eût marché vers le roi en droite ligne, elle eût volé vers Chinon à tire d'aile. Les quatre hommes qu'on avait contraints à l'escorter s'y étaient d'abord prêtés de fort mauvaise grâce, ils avaient même conçu le projet de se débarrasser d'elle, mais bientôt, gagnés par son assurance, son génie, sa sainteté, ils la servirent avec fidélité. Quand on passait près des villages et que la cloche de l'église appelait les fidèles, Jeanne se sentait invinciblement attirée vers l'autel, mais un groupe de cavaliers n'auraient pu mettre pied à terre dans un village bourguignon sans attirer l'attention et risquer de se faire arrêter, le messager du roi, Collet de Vienne, prenait quelque détour et l'on passait outre. Ce ne fut qu'à Auxerre qu'elle put satisfaire sa dévotion. Ses compagnons s'étant arrêtés la nuit dans la ville, le lendemain matin Jeanne, habillée en homme d'armes, se glissa dans la cathédrale, y entendit la messe à un bas autel et s'absorba longtemps dans son action de grâces; quelques femmes dévotes et curieuses qui se trouvaient là se demandèrent sans doute quel était ce jeune cavalier, à la tournure si élégante et qui priait avec tant de ferveur, mais elles n'osèrent lui adresser la parole quoiqu'elles en eussent grande envie. Elles eussent été bien étonnées si on leur avait dit que c'était une pucelle, et elles l'eussent été bien davantage encore si on avait pu leur prédire que cette pucelle en vêtements d'homme qui priait à genoux, les mains jointes, près d'un pilier, aurait un jour sa statue non loin du maître-autel.

Mais personne à Auxerre, ni dans la cathédrale, ni dans les rues, ne la reconnut. Jeanne était grande, elle marchait résolument, on la prenait aisément pour un jeune homme.

Deux jours plus tard, comme on avait passé la Loire à Gien et qu'on avait pénétré en terre librement française, on ne prit plus la peine de cacher l'identité de Jeanne. Immédiatement sa renommée se répandit à la ronde, comme une rosée bienfaisante. Gien sur Loire était située à quelques heures de marche d'Orléans, Les assiégés apprirent que la Pucelle envoyée de Dieu s'avançait à marches forcées vers le dauphin et qu'elle ne tarderait pas à venir délivrer la ville. Cette nouvelle rafraîchit les cœurs angoissés et rendit l'espérance plus que l'approche d'une armée de secours.

Cependant Jeanne, marchant toujours, était arrivée à Sainte-Catherine-de-Fierbois à dix lieues de Chinon. Ce sanctuaire était célèbre, on en faisait remonter la fondation à Charles Martel. Le messager royal, Colet de Vienne, continua seul jusqu'à Chinon; il venait demander à la cour l'autorisation d'amener la Pucelle, il portait la lettre de Baudricourt et une autre lettre envoyée par Jeanne elle-même. Elle demandait « de pouvoir entrer dans la ville où était son roi, lui disant comment elle avait franchi cent cinquante lieues pour venir vers lui, elle lui apportait de bonnes nouvelles et se faisait forte de le reconnaître parmi les seigneurs de la cour[1]. » En attendant la réponse,

[1] *Procès*, t. 1, p. 76. « Et videtur ei quod in eisdem litteris continebatur quod ipsa cognosceret bene praefatum regem suum inter omnes alios. » On a dit que Jeanne avait dû se

Jeanne se livra à sa dévotion dans ce sanctuaire de l'une de ses deux saintes protectrices. Elle entendit trois messes consécutives et passa la plus grande partie de la matinée en prière. Peut-être fut-ce alors qu'elle reçut communication du signe qu'elle devait révéler au dauphin. Dans la soirée, Colet de Vienne revint, apportant l'autorisation royale. Immédiatement on se remit en selle. A la tombée de la nuit, des bandits qui avaient appris l'arrivée de la petite troupe, l'attendirent à un détour du chemin. Jeanne entourée de ses compagnons menait le train à une allure rapide, les brigands voyant ces sept cavaliers s'avancer en bon ordre furent frappés d'impuissance et *les laissèrent passer, ils les suivirent quelque* temps pas à pas, à la manière des loups, mais bientôt ils perdirent du terrain et renoncèrent à la poursuite. On coucha en route. Le lendemain dimanche 6 mars 1429 [1], après avoir entendu la messe, la Pucelle, alors qu'on la croyait encore loin, faisait vers midi son entrée à Chinon. Une noble dame lui donna l'hospitalité dans un hôtel, situé non loin du château monumental où résidait le dauphin avec sa cour.

Jeanne qui était venue de Vaucouleurs à Chinon à bride abattue et sans se donner un instant de relâche, espérait sans doute être reçue le jour même.

faire décrire exactement le roi avant de lui être présentée. C'est bien mal la connaître. Elle ne se serait jamais prêtée à une supercherie de ce genre. Pour expliquer les faits mystérieux il faudrait au moins se défier des explications simplistes.

[1] Cette date qui a été contestée est donnée par la Chronique du Mont-Saint-Michel, p. 30.

Elle ne tarda pas à être profondément déçue. La seule question de sa réception par Charles VII suscita des enquêtes, des conseils, des querelles, des luttes d'influence, comme s'il se fût agi de l'honneur et de la vie du roi. Dès l'abord, Jeanne d'Arc fut un principe de contradiction, elle divisa la cour en deux camps. On savait qu'elle venait pour mener une guerre énergique tant aux Anglais qu'aux Bourguignons, et on savait aussi qu'elle venait au nom de Dieu et de ses saints. Or il existait à la cour un parti et le plus intriguant, qui était contraire à une action énergique, belliqueuse et religieuse. Le premier ministre La Trémoille et le chancelier Regnault de Chartres entretenaient des intelligences avec les Bourguignons; ils voulaient une paix de compromission. Jeanne, en déclarant qu'elle venait de la part de Dieu pour combattre les ennemis, dérangea t les louches menées pacifiques de ceux qui s'évertuaient, comme on a dit, à garder un pied dans les deux camps. Par son entrée en scène un peu brusquée, elle renversait l'échiquier français-bourguignon, faisait rouler par terre les pièces et les combinaisons, et mettait un terme au jeu subtil et complexe des politiques. Enfin, ce qu'il y a de plus vil dans une cour, les viveurs, les hommes d'argent, les favorites, les hypocrites et les lâches, étaient d'instinct, contraires à la Pucelle, et tous ces personnages la sachant présente, s'agitaient, caquetaient, s'effaraient comme la volaille des basse-cours à l'arrivée de quelque grand oiseau de guerre. Et il est vrai que Jeanne d'Arc apportait non la paix, mais la guerre.

Tous ces ennemis nés de la Pucelle, s'efforcèrent d'empêcher à tout prix qu'elle obtînt une audience du roi. Le conseil royal députa quelques-uns de ses membres pour l'examiner. Jeanne répondit qu'elle avait mission de faire lever le siège d'Orléans, et de mener le dauphin à Reims; pour tout le reste elle déclara qu'elle ne révélerait ses secrets qu'au dauphin. On voulut la faire parler, elle refusa humblement mais obstinément. On interrogea alors ses compagnons, ils ne purent que rendre les témoignages les plus éclatants sur sa vertu, sa piété, sa chasteté. Le conseil royal rassemblé délibéra sur ces données; les adversaires de la Pucelle se montrèrent irréductibles, ils soutinrent : « que le roi ne devait attacher aucune importance à cette fille » ; ses partisans au contraire repliquèrent : « que puisqu'elle se présentait comme envoyée de Dieu, et qu'elle avait à parler secrètement avec le roi, au moins le roi devait-il l'entendre »[1]. On résolut de lui envoyer des ecclésiastiques qui, au nom de Dieu et du roi, lui demanderaient son secret. Jeanne reçut les prêtres et les religieux avec des sentiments de respect et de piété filiale, leur déclara qu'elle était venue de par Dieu pour faire lever le siège d'Orléans et mener le dauphin à Reims. Les bons Pères lui demandèrent si elle n'avait rien de secret à leur révéler. Jeanne répondit qu'elle ne parlerait ouvertement qu'au dauphin; ils lui dirent qu'ils venaient de sa part et en tenaient la place, elle répéta qu'elle

[1] *Procès de réhabilitation*, déposition de Simon Charles, président de la cour des Comptes, *Procès*, t. III, p. 115.

ne parlerait qu'au dauphin. Les ecclésiastiques se retirèrent. On se demande quel inconvénient eût bien pu entraîner une audience privée devant le roi et quelques conseillers. Mais Jeanne avait annoncé qu'elle reconnaîtrait Charles VII parmi tous les seigneurs. Les envoyés de Dieu qui apportent des miracles ou des signes ne viennent pas pour être reçus en secret, mais pour être manifestés.

La reine toutefois pouvait recevoir la Pucelle, elle la fit appeler. Le génie et la sainteté de Jeanne s'imposaient avec tant d'évidence et de force, qu'il était impossible de ne pas en subir l'influence, elle était un foyer de piété et de patriotisme et on ne pouvait l'approcher sans être éclairé et échauffé. La reine conseilla à son époux de lui donner audience. Sur ces entrefaites, le sénéchal de Beaucaire et James du Theillay arrivèrent à la cour. Ils venaient d'Orléans. Dunois les avait envoyés pour s'informer sur la vérité du secours divin, impatiemment attendu. Les délibérations durèrent encore deux jours, après quoi Charles VII se décida à donner audience à la Pucelle. Il l'envoya quérir. Jeanne depuis son arrivée à Chinon n'avait pas cessé de se livrer à la prière. Elle était toujours disposée à paraître devant le roi. Elle vint sans autre préparation, sans apprêts. Tandis qu'elle entrait dans la cour du château, un soudard demanda si elle n'était point la Pucelle et sur la réponse affirmative de ses compagnons, il mêla les paroles blasphématoires aux injures, disant que si on la lui confiait, elle ne sortirait pas indemne de ses mains. Jeanne s'avanca vers lui et lui déclara : « En nom Dieu tu blasphèmes et cependant tu es

près de la mort [1]. » Moins d'une heure après l'homme se noyait dans la Vienne.

Au dernier moment, tandis qu'elle avait déjà pénétré dans l'intérieur du château, elle faillit être éconduite. Le maître des requêtes Simon Charles nous apprend que les « principaux de la cour », (il s'agit sans doute de la Trémoille et de Regnault de Chartres,) par une dernière manœuvre, avaient persuadé à Charles VII de rapporter sa décision. Le roi demeura indécis « jusqu'à ce qu'on lui eût appris que la Pucelle était envoyée par Robert de Baudricourt, qu'elle était munie d'une lettre de recommandation, qu'elle avait été amenée à travers le pays ennemi et qu'elle avait traversé d'une manière miraculeuse les fleuves à gué [2]. » Ces dernières considérations l'emportèrent, et Charles VII donna l'ordre de faire introduire Jeanne.

Tous les personnages de la cour qui le pouvaient, ministres ecclésiastiques, seigneurs, courtisans, poussés par la curiosité, étaient venus assister à la réception. On savait que la Pucelle avait promis de reconnaître le roi parmi les seigneurs; si elle réussissait on jouirait de la surprise; si elle échouait, on jouirait de sa méprise. Plus de trois cents seigneurs se rassem-

[1] Le frère Paquerel tenait ce récit de Jeanne elle-même : « Et hoc audivit a dicta Johanna et pluribus aliis qui dicebant in hoc se fuisse praesentes. » *Procès*, t. III, p. 102.

[2] *Procès*, t. III, p. 115. Vallet de Viriville écrit : « Chose étrange et qui prouve combien grande était l'hostilité à l'égard de Jeanne, on avait laissé ignorer au roi qu'elle était munie d'une lettre de créance de Robert de Baudricourt. » *Histoire de Charles VII*, t. 1, p. 206.

blèrent dans la salle principale du château. Cette salle qui était grande comme une église, mesurait trente mètres de long sur quinze de large. C'était le soir, cinquante gardes du roi adossés à la muraille tenaient des torches enflammées, formant une couronne de feu. Dans la cheminée monumentale brûlaient des troncs d'arbres. Tous les seigneurs avaient revêtu leurs costumes d'apparat. Les parures, les bijoux, reflétaient la lueur du foyer et des torches. Toutes les dispositions furent prises pour donner le change à la Pucelle. Le comte de Clermont, l'un des princes les plus richement habillés, se tint près du trône comme pour y prendre place. Charles VII n'était pas même présent, il s'était retiré dans un cabinet voisin. La plupart des courtisans espéraient sans doute que la Pucelle serait confondue par cette pompe et ces dispositions. Mais les hommes se trompent étrangement lorsqu'ils s'imaginent que les saints, qui poursuivent la réalisation d'une mission sublime avec une énergie indomptable, sont susceptibles d'être éblouis, déconcertés, par les splendeurs et les grandeurs de la terre. L'histoire nous apprend qu'ils ont toujours paru devant les souverains sans beaucoup s'étonner. Si Jeanne fut un peu éblouie dès l'abord, ce ne fut qu'une impression passagère et elle se ressaisit immédiatement. Le comte Louis de Bourbon, chargé de l'introduire, l'amena jusqu'auprès du trône, en présence du comte de Clermont. Mais Jeanne dit simplement : « Ce n'est pas le roi. » On lui désigna un écuyer, elle dit encore : « Ce n'est pas le roi. » Comme elle gardait le silence, Charles VII sortit du cabinet où il se dérobait ; à

peine avait-il fait quelques pas que Jeanne sans hésiter vint à sa rencontre, s'arrêta devant lui à la longueur d'une lance, se découvrit, et fit avec élégance et bonne grâce les révérences d'usage : « Dieu vous donne bonne vie, gentil dauphin », dit-elle. — « Ce n'est pas moi qui suis le roi, Jehanne, répondit Charles déconcerté, le roi le voici. » Et il désignait le comte de Clermont. Mais elle reprit : « En nom Dieu, gentil prince, c'est vous et non un autre »[1].

L'assistance fut impressionnée au plus haut point. Car ce fait de la reconnaissance révélait à la fois deux choses, la première, que Jeanne était vraiment inspirée de Dieu, la seconde que le dauphin était légitime fils de Charles VI et par conséquent vrai roi de France. Or, de cette seconde vérité, dont Dieu seul pouvait être certain, les courtisans n'avaient que trop de raisons de douter; bien plus, Charles VII en doutait lui-même, et ce doute tourmentait sa conscience. Or Jeanne d'Arc, dès ses premières paroles, répondait au vœu secret de Charles VII. Mis en confiance par son témoignage il lui adressa la parole avec bienveillance. Jeanne, qui sentait son ascendant croître sur le dauphin et une partie des courtisans, exposa clairement les principaux points de sa mission : elle se nommait Jehanne la Pucelle, elle s'était mise en chemin par ordre du roi des cieux, et elle venait au secours du royaume et du dauphin; si Charles lui baillait des gens, elle ferait lever le siège

[1] *Jean Chartier, Procès*, t. IV, p. 52. — *Greffier de la Rochelle.* Revue historique, t. IV, p. 336. Quoique certains détails de la reconnaissance du roi aient pu être modifiés par les chroniqueurs, le fait n'en est pas moins certain.

d'Orléans et le mènerait sacrer à Reims ; c'était le plaisir de Dieu que les Anglais s'en allassent en leur pays, s'ils ne s'en allaient il leur en mescherrait ; il n'était besoin que de l'employer, de la mettre en œuvre, elle Jehanne, et la patrie serait sauvée.

Que Jeanne d'Arc ait pu faire sonner bien haut l'idée de patrie dans ce milieu de gens indifférents qui savaient trop ce qu'était un parti mais qui commençaient à oublier ce qu'était la France, cela étonne au point qu'on pourrait en douter, mais le fait n'est pas contestable. Si le mot de patrie était alors inconnu, l'idée ne l'était pas. Et n'était-ce pas une sorte de défi porté à l'indolence de cette cour et des ministres lorsque cette jeune fille de Lorraine, sûre de sa force et de son génie faisait appel au patriotisme : *Ipsa Johanna poneretur ad opus et patria statim esset alleviata* [1].

Le dauphin désirant connaître le secret qu'elle n'avait pas prétendu révéler aux conseillers et aux ecclésiastiques, désira l'entretenir en particulier. Il entraîna Jeanne à une extrémité de la grande salle, tandis que les courtisans se retiraient à l'écart. L'entretien fut assez long. On remarqua que Charles VII était à la fois surpris et ému par ces confidences. Quand il revint, ses regards rayonnaient de joie. Les seigneurs s'empressant autour de lui, il leur

[1] *Procès*, t. 1, p. 126. Il est exact, comme on l'a remarqué, que le mot de patrie n'était pas encore français, on disait le païs : « l'ange dist à son roy que ou la mist en besoingne, et que le païs seroit tantoust allégié. » C'est bien l'idée de patrie, la preuve en est que Thomas Courcelles traduit païs par *patria*.

déclara que la Pucelle lui avait révélé un secret que Dieu seul pouvait connaître. Dans la suite, par la déposition de Jean Pasquerel, confesseur de Jeanne, on sut à n'en pas douter, quant au fond, en quoi consistait ce secret, ce signe. Dans les premières années de son règne, Charles VII était très pieux; plus d'une fois il avait demandé à Dieu, dans le silence et la solitude de son oratoire, de lui faire connaître d'une manière certaine s'il était légitime roi de France. Or Jeanne dans cet entretien confidentiel lui avait rappelé cette prière et lui avait affirmé : « Je te dis de la part de Messyre que tu es vray héritier de France et fils de roy. » Elle avait ajouté qu'il serait couronné à Reims, qu'il vaincrait ses ennemis et qu'il deviendrait ainsi le « lieutenant du roi des cieux » [1]. De là le rayonnement de joie que les courtisans avaient remarqué sur sa figure d'ordinaire si morose. Charles VII leur assura qu'il attendait de grandes choses de Jeanne. Il voulut qu'elle demeurât à Chinon près de lui. Désirant l'entretenir de nouveau et plus longuement, il lui assigna comme résidence la tour du Coudray.

Tandis qu'on la conduisait à son nouveau logis, Charles VII réunit immédiatement ses conseillers. Il fut décidé que des théologiens, des docteurs examineraient Jeanne à loisir. Son attente se prolongea

[1] *Procès*, t. III, p. 103. Jeanne répéta plusieurs fois cette affirmation, si bien qu'elle fut retenue littéralement et insérée en français dans le texte latin : « Et post multas interrogationes factas per regem, ipsa Johanna iterum dixit : Ego dico tibi ex parte *de Messire, que tu es vray héritier de France, et filz du roy.* »

donc. Des canonistes, des légistes, venaient chaque jour à la tour du Coudray l'interroger. Le chroniqueur Cousinot de Montreuil rapporte qu'elle répondait d'une manière noble et grande, «magno modo». C'était chose merveilleuse de voir comment elle se comportait en son fait. Les examinateurs vérifièrent si vraiment elle avait prophétisé la défaite de Rouvray et comme c'était chose certaine et qui ne pouvait être humainement expliquée on s'en « esbahissait »[1]. Pour ne rien laisser à l'incertain on décida de soumettre la Pucelle à un examen plus délicat. La croyance étant qu'une vierge ne pouvait être victime des illusions du démon, il existait une preuve physique par laquelle on pouvait démontrer que si Jeanne était inspirée, elle l'était par Dieu et les saints. Peut-être aussi des esprits malveillants et sceptiques avaient-ils insinué qu'elle pourrait bien n'être qu'un jeune homme. Jeanne était résolue à passer par toutes les épreuves utiles à l'exécution de sa mission, elle se prêta donc aux exigences plus ou moins légitimes de la cour. La dame de Gaucourt et la dame de Trèves vinrent lui rendre visite. Jeanne fut reconnue femme et vierge et ce témoignage fit taire les insinuations perfides[2].

Le roi la fit appeler à plusieurs reprises pour l'entretenir. La sainte avait l'esprit absolument imprégné du rôle providentiel que la France, la

[1] *Chronique de la Pucelle*, p. 273.

[2] Déposition de l'aumônier Jean Pasquerel : « Et audivit dici quod ipsa Johanna... fuit visitata bina vice per mulieres quid esset de ea et si esset vir vel mulier... et inventa fuit mulier, virgo tamen et puella. » *Procès*, t. III, p. 102.

fille aînée de l'Église, devait remplir dans le monde ; c'est pourquoi elle considérait Jésus même comme le roi invisible et spirituel du royaume, Charles n'en étant que le lieutenant, le roi visible. Cette conception était le principe fondamental de sa vocation et de sa mission. Elle avait déjà tenté de l'exposer à Baudricourt qui ne l'avait pas comprise. Le premier ministre la Trémoille était plus incapable encore de l'entendre. Mais il n'en était pas de même du duc d'Alençon, du confesseur du roi, de Charles VII lui-même, qui l'écoutaient volontiers. Un jour, pour leur donner un exemple frappant et comme une leçon de choses, elle demanda au roi de lui faire don de son royaume, le roi accepta. Jeanne fit quérir les secrétaires et leur ordonna de dresser en bonne et due forme un acte de donation à Dieu du royaume de France. Cet acte fut lu publiquement. Jeanne dit alors en désignant le roi : « Voilà le plus pauvre chevalier du royaume. » Puis elle demanda aux secrétaires de rédiger un nouvel acte par lequel Dieu investissait le dauphin de la royauté. L'auteur du *Breviarium historiale*, qui rapporte cette scène l'année même où elle se passa et qui vivait à Rome à la cour de Martin V, ne pensait pas autrement que Jeanne d'Arc sur le rôle chrétien de la France. Il écrivait que « la foi ne fût pas déchue comme elle l'est, si la France n'eût pas comme disparu dans le tourbillon de tant de guerres [1] » et il en concluait, dès avant le sacre, que la mission de la Pucelle était donc divine.

Autre exhortation de Jeanne d'Arc à Charles VII

[1] Voir AYROLES, *La Pucelle devant l'église de son temps*, p. 58.

et qui eût sauvé la France en quelques mois, si le roi avait eu la vertu de la mettre en pratique, celle du pardon et de l'union. Elle le conjura de : « pardonner à tous ceux des siens qui avaient été contre lui et lui avaient jamais fait de peine et qu'il s'humiliât assez pour que tous ceux qui viendraient à lui, pauvres ou riches, et lui demanderaient grâces, il les reçût en grâces, soit ennemis ou amis » [1]. Par la bouche de Jeanne c'était la voix de la France même qui parlait. Personne n'ignorait en effet, et le peuple le savait mieux que personne, que les rivalités entre les princes étaient la première cause de la perte du royaume. Moyennant cette condition Jeanne d'Arc pouvait promettre à Charles VII la victoire et lui assurer en une image magnifique que « Charlemagne et saint Louis à genoux devant le trône de Dieu priaient pour le roi et pour la France. »

De tels entretiens réconfortaient Charles VII. Mais dès que la Pucelle s'était retirée, la Trémoille, celui qu'on a appelé justement le « mauvais génie » du roi, entrait en scène et ce qu'elle avait opéré, il s'empressait de le détruire. Le roi revenait donc toujours à ses hésitations comme un poids qu'on retire d'un puits noir et profond et qui sans cesse y retombe en vertu de sa pesanteur ou parce que d'autres l'y précipitent. Cette inconstance naturelle dans le caractère de Charles VII attristait profondément Jeanne d'Arc. Son page nous rapporte que souvent dans sa prière elle pleurait. C'est que la personnalité physique et morale de ce futur roi la décevait profondément ;

[1] *Eberhard de Windecken, Procès*, t. IV, p. 486. Cette citation ne se trouve pas dans l'édition de M. Lefèvre-Pontalis.

ce n'était pas ainsi qu'elle s'était représenté le roi de France, le roi très chrétien. Et sans doute Charles VII était doué de qualités précieuses, mais il n'était pas du tout taillé sur le modèle d'un Charlemagne et d'un saint Louis, rois à la haute stature et au noble visage. Charles VII était de taille moyenne et de constitution faible, il avait la poitrine comprimée, de fortes épaules, de longs bras et les jambes légèrement arquées comme celles d'un vieux cavalier. Haï par sa mère, élevé parmi les révolutions et les crimes, ses plus grands vices au dire de Chastellain étaient la défiance et l'envie. L'inquiétude avait imprimé ses marques et comme gravé peu à peu ses stigmates sur sa figure. Un teint jaunâtre comme du parchemin, des yeux étrangement fixes et en dessous comme pour percer les desseins secrets des traîtres qui l'entouraient, le front bombé, les joues précocement ridées, son visage est celui de la défiance même. Quelcontraste avec Jeanne, la pucelle élancée, hardie, joyeuse et qui parlait la tête haute et les yeux droits.

Charles VII aimait passer sa vie dans des cabinets secrets où il se livrait à des recherches astrologiques[1]. Un tel goût pour ce genre d'études, chez d'autres, eût pu être toléré, mais un roi de France dont les ennemis tenaient le royaume avait mieux à faire que d'étudier l'astrologie dans des chambres noires. Charles VII n'aimait pas les exercices violents, ni surtout la guerre : « Il ne s'armoit mie volontiers, et

[1] Voir Du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. 1, p. 245.

n'avoit point chier la guerre, s'il s'en eust pu passer [1]. » Ce défaut d'esprit guerrier chez le dauphin fut un véritable malheur pour la France. Si par sa piété, par sa curiosité pour les choses célestes, Charles VII était assez disposé à comprendre en Jeanne d'Arc la vierge inspirée, il fut toujours, faute d'héroïsme, incapable de comprendre la vierge guerrière. Les rois de France autrefois avaient cependant donné l'exemple de la bravoure et même de la témérité. Ils payaient de leur personne[2]. Charles VII laissa Jeanne marcher seule contre les Anglais. S'il avait su vouloir, s'il avait convoqué les troupes à sa suite, s'il avait marché avec la Pucelle sur Orléans, Reims et Paris, toute la France se fût levée et l'eût suivie, et les ennemis eussent bientôt été boutés hors du royaume.

Mais Charles VII ne songeait à rien moins qu'à mener des troupes contre les ennemis, il n'était pas même décidé à permettre que la Pucelle le fît. Il attendait que les ecclésiastiques et les ministres se fussent mis d'accord. Il se défiait. Il invita Jeanne à sa table et même à la promenade dans la soirée. Peut-être désirait-il se rendre compte si elle pourrait chevaucher à la tête des troupes. Il était accompagné

[1] *Pierre de Fenin*, p. 195.

[2] La conception qu'on se faisait au XV^e^ siècle des rois de France a été clairement et éloquemment exprimée par Chastellain : « Certes, ainsi firent jadis les princes françois, qui armoyés et enoints par divin mystère et eslus pour estre professeurs du divin nom, sy avoient tousjours leurs espées flamboiant au soleil. En eux avoit Dieu aigres et loyaux champions, le monde confort, et la terre, parement chaud. » (*Œuvres*, ed. *Kerwin de Lettenhove*, t. 1, *Prologue*), Charles VII n'était plus du tout un roi de cette sorte.

du duc d'Alençon et de sa suite. Jeanne portait une lance. L'aventure ne l'effrayait guère. Elle était hardie et légère, d'ailleurs elle n'en était plus à son coup d'essai. Le roi lui avait prêté un excellent cheval. Dès qu'on arriva dans les prés, Jeanne piquant des deux partit au galop à une allure vertigineuse. En même temps elle maniait sa lance avec la dextérité d'un chevalier. Quand elle revint en faisant caracoler sa bête, le duc d'Alençon enthousiasmé lui promit son premier cheval de bataille[1]. Nos aïeux étaient passionnés pour les joutes et les exercices équestres, infiniment plus que certaines personnes ne le sont aujourd'hui pour les sports. Si Jeanne n'eût pas excellé dans l'équitation elle eût perdu de son prestige auprès des hommes de guerre. Cette équipée dont elle s'était tirée à son avantage, contribua à lui gagner des partisans autant qu'une de ses meilleures réponses.

Cependant le rapport des docteurs, des juristes, était favorable à la Pucelle. Il semblait donc que le roi eût pu lui confier des troupes et la laisser partir pour Orléans. Mais quelque mauvais génie lui souffla à l'oreille que l'autorité des prélats de la cour était insuffisante. L'Université la plus autorisée du royaume de France, puisque Paris n'en faisait plus partie,

[1] « Et post prandium rex ivit spatiatum ad prata, et ibidem ipsa Johanna cucurrit cum lancea, et propter hoc ipse loquens, videns eamdem Johannam ita se habere in portando lanceam et currendo cum lancea, dedit eidem Johannae unum equum. » On le voit, il ne s'agit ici que d'une promenade et nullement de cette épreuve classique dans laquelle le jeune noble reçu chevalier rompait une lance. (*Procès*, t. III, p. 92, témoignage du duc d'Alençon).

était celle de Poitiers ; le Parlement s'était aussi fixé dans cette ville. Le roi décida qu'on conduirait la Pucelle à Poitiers pour la faire examiner à nouveau. Toutes choses tournent au bien des élus. Mais la mesure prise n'en devait pas être moins pénible pour la jeune fille. Elle avait un pressentiment étonnamment juste de la brièveté de son existence. Peut-être avait-elle l'intuition qu'une tentative aussi prodigieuse que la sienne ne pouvait comme un grand effort que durer peu de temps. Les carrières les plus éclatantes ont souvent été brèves. « Il me faut employer, disait Jeanne au roi, je ne durerai pas beaucoup plus d'un an [1]. » Le nouveau délai qu'on lui imposait devait lui causer une déception si profonde que le roi n'osa pas tout d'abord lui en faire part. Jeanne, parce qu'elle le désirait infiniment, crut qu'on partait dans la direction d'Orléans. Elle ne tarda pas à se rendre compte qu'on la trompait. Elle demanda avec insistance où on la menait. Quand elle apprit qu'elle allait à Poitiers subir un examen prolongé, elle fut douloureusement surprise. Mais elle ne se révolta pas. Elle avait le don de l'action, elle était prompte aux décisions soudaines, toujours prête, quoi qu'il lui en coûtât, à prendre son parti devant l'inévitable. « En nom Dieu, dit-elle, je sais bien que je auray beaucoup à faire à Poitiers où on me mène, mais Messire me aidera [2]. » D'ailleurs il était

[1] Témoignage du duc d'Alençon : « Audivit aliquando dictam Johannam dicentem regi quod ipsa Johanna duraret per annum et non multum plus, et quod cogitarent illo anno de bene operando. » *Procès*, t. III, p.99.

[2] Cousinot de Montreuil, *Chronique de la Pucelle*, p. 275.

évident que son crédit, malgré ces atermoiments, grandissait rapidement. Quels progrès accomplis depuis son départ de Domrémy ou de Vaucouleurs, alors qu'elle chevauchait avec son oncle ou quelques cavaliers. Le Dauphin lui-même l'accompagnait suivi des ministres et de toute la cour. Elle estimait seulement que ce cortège magnifique avançait un peu lentement. Ah ! sa chevauchée du début dans laquelle avec six cavaliers elle avait presque traversé la France en dix jours, jamais plus elle ne la retrouverait. Le voyage par bonheur n'était pas long. Et peu à peu la procession royale comme un lourd serpent développant ses anneaux sur la route finit par arriver à Poitiers.

Jeanne fut logée à l'hôtel de la Rose, sous la protection d'un avocat du parlement, maître Rabateau, et de son épouse, femme honnête et pieuse. Malgré les relations de quelques témoins au procès de réhabilitation nous ne savons pas très exactement ce qui s'est passé à Poitiers. La raison en est que le registre où était consigné le compte rendu du procès n'a pas encore été retrouvé. S'il y a eu suppression elle a dû être assez hâtive, puisque dès la mort de Jeanne « le livre de Poitiers » auquel elle en avait plusieurs fois appelé, comme au témoignage le plus irrécusable de son innocence, ne semble plus avoir été consulté par personne. On a accusé sans preuves, mais non sans vraisemblance, La Trémoille et Regnault de Chartres d'avoir laissé Pierre Cauchon et les Bourguignons détruire le précieux document[1].

[1] « Tout porte à croire que la destruction intentionnelle en avait été opérée par les précautions intéressées du chancelier

Ce fut Regnault de Chartres, archevêque de Reims, chancelier du roi, qui présida la commission. Regnault de Chartres était avant tout un diplomate. Il ne croyait guère aux inspirations, ni à la guerre, mais aux combinaisons politiques. Un portrait du temps nous montre des yeux perçants dans un visage chafouin. On l'a appelé le Ponce-Pilate de cette époque parce qu'ayant pu à plusieurs reprises sauver Jeanne d'Arc, il ne l'a pas fait, mais au point de vue politique Regnault de Chartres nommé un peu plus tard cardinal fut bien plus une éminence rouge qu'un gouverneur romain. Il était le grand associé de la Trémoille, tous deux poursuivaient le même but par les mêmes moyens, manœuvraient de concert comme deux rameurs à la même barque. Seulement, quand il le fallait, Regnault de Chartres changeait de bord et, tandis que la Trémoille demeurait à la cour, il s'en allait négocier avec les représentants du duc de Bourgogne. C'était lui très probablement qui avait suggéré à Charles VII le projet de faire examiner la Pucelle à Poitiers. Les ecclésiastiques les plus notables du royaume de France, lequel n'était alors que le royaume du centre et du midi, l'inquisiteur de Toulouse, Pierre Turelure, le bénédictin Pierre de Versailles plus tard évêque de Digne et de Meaux, les évêques de Poitiers, de Montpellier, Gérard Machet, Pierre de Versailles et d'autres composèrent

Regnault de Chartres, archevêque de Reims, l'un des principaux examinateurs, sinon président de la commission de Poitiers. » GERMAIN LEFEBVRE-PONTALIS, *Chronique de Morosini*, t. III, p. 98.

la commission [1]. Jeanne fut interrogée à l'hôtel de la Rose. Les débats durèrent environ trois semaines [2]. Sa vocation, ses voix, les prophéties qui l'avaient annoncée, sa conduite privée, tout fut examiné minutieusement. De Chinon on avait dépêché à Domrémy des frères mineurs chargés de dresser une enquête sur ses mœurs, sa famille, ils revinrent durant les délibérations. Bien plus et par un surcroît de précaution on pria la reine-mère Yolande avec l'aide de matrones vénérables de visiter la Pucelle, et ces dames déclarèrent qu'elle était trop intègre pour donner prise aux embûches du démon. Rien ne fut omis et nous ne nous étonnerons pas si Jeanne se plaignait douloureusement à son confesseur qu'elle était : « lasse de tant d'interrogations, qu'on l'empêchait de poursuivre la tâche pour laquelle elle était envoyée, qu'il était besoin et grand temps d'agir » [3]. Elle se soumit néanmoins avec docilité

[1] « Ni présidents, ni conseillers du Parlement n'interrogèrent officiellement la Pucelle. Le tribunal se composait exclusivement d'éléments religieux » Regnault de Chartres présidait revêtu d'un habit « de teinte bleu clair ». *Raguenet de Saint-Albin, Les Juges de Jeanne d'Arc à Poitiers,* (Académie de Sainte-Croix, T. VII, p. 410).

[2] Déposition de François Garivel conseiller général de la maison du roi : « In illa civitate Pictaviensi, per ordinationem regis, fuerunt deputati solemnes doctores et magistri... qui pluribus et iteratis vicibus, et quasi spatio trium septimanarum examinaverunt dictam Johannam. » *Procès,* t. III, p. 19.

[3] Déposition de Jean Paquerel : « Audivit etiam ab ipsa quod non contentabatur de tantis interrogationibus, et quod impediebant eam ad peragendum negotium ad quod missa erat, et quod opus erat et tempus negotiandi... » *Ibid.* p. 103.

aux interrogatoires, et quoique le procès-verbal soit perdu, quelques-unes de ses réponses, véritables éclairs de bons sens et de génie, ont traversé les temps et sont parvenues jusqu'à nous. Le dominicain Guillaume Aymeri ayant objecté que Dieu pouvait sauver la France sans le secours des hommes d'armes, objection qui, pour un étudiant scolastique, soulève immédiatement la question des causes secondes, Jeanne trancha la difficulté d'un mot éternel : « En nom Dieu les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire. » Le docteur Seguin de Seguin ayant demandé à Jeanne quelle langue ses Voix parlaient, s'attira la réplique non moins connue : « meilleure que la vôtre ». — « C'est que, avouait le bon père, je parle limousin. » — En répondant un peu vivement au docteur scolastique, Jeanne ne se permettait pas seulement un mot plaisant, elle donnait à entendre à ses examinateurs qu'il était des questions oiseuses qu'on pouvait lui épargner.

Une des principales exigences des docteurs de Poitiers était celle d'un miracle, d'un signe attestant sa mission divine. Cette exigence faite au nom du roi par le président de la Commission, Regnault de Chartres, tenait Jeanne en suspens. Le chancelier cependant devait bien savoir que la Pucelle n'allait pas en séance solennelle, comme un bateleur, opérer quelque prodige. Ce n'est pas ainsi que s'accomplissent les miracles. Les princes des prêtres aussi demandaient à Jésus : « quel signe nous donnes-tu ? » Et le Maître leur répondait : « les gens incrédules cherchent un signe, mais il ne leur en sera pas donné d'autre

que la Résurrection. » D'une manière analogue Jeanne répondait : — « En nom Dieu je ne suis pas venue à Poitiers pour faire signes, menez-moi à Orléans et je vous montrerai les signes pour lesquels je suis envoyée [1] ».

Enfin les docteurs s'étonnèrent que Jeanne n'appelât jamais Charles VII que le dauphin. La raison cependant en était assez évidente. D'après la croyance traditionnelle, forte comme un dogme, le roi de France n'était vraiment roi de par Dieu que lorsqu'il avait reçu à Reims la consécration royale. Seulement comme parmi les ministres et les courtisans on voulait se dispenser, entreprise laborieuse, de mener Charles VII à Reims, on affectait par complaisance de l'appeler roi, comme si la consécration n'eût été qu'un rite superflu. En appelant au contraire Charles VII, le dauphin, Jeanne replaçait la question du point de vue politique au point de vue religieux et elle rétablissait la royauté française sur le piédestal divin d'où les courtisans maladroits, en la considérant comme une institution humaine, la faisaient descendre. C'est la croyance à la royauté de droit divin, de par Dieu, qui au XV^e^ siècle a suscité Jeanne d'Arc et a sauvé la France.

Sur cette question encore elle avait donc raison. Certes, elle ne savait selon son aveu « ne A ne B », mais il n'est pas même nécessaire de savoir l'alphabet, pour être inspiré et avoir du génie. Et Jeanne pensait et parlait d'inspiration et de génie. L'érudition des docteurs de cette fin décadente du moyen-âge,

[1] *Procès*, t. III, p. 205.

surchargée de réminiscences, de distinctions inutiles, était stagnante comme l'eau d'un étang couverte de feuilles mortes ; la science de Jeanne spontanée, originale, inspirée, jaillissait comme une source toujours vive et limpide. Or, elle avait conscience de la supériorité de la science inspirée, intuitive, sur le savoir livresque et raisonneur, c'est pourquoi elle déclarait aux docteurs avec autant de franchise que de justesse : « Il y a es livres de Nostre-Seigneur plus que es vostres[1] ». L'histoire ne dit pas si les théologiens furent aussi satisfaits de cette réponse que des précédentes. Ils n'en rendirent pas moins un témoignage favorable à son inspiration et à ses vertus. Ce témoignage nous a été conservé notamment par le président du parlement de Grenoble, Mathieu Thomassin ; on le trouve dans les pages du *Registre delphinal* consacrées à la Pucelle[2].

« Le roi attendu la nécessité de luy et de son royaulme, et considéré les continues prières de son povre peuple envers Dieu et tous autres amans de paix et justice, ne doit point débouter ni déjeter la Pucelle, qui se dit estre envoyée de par Dieu, pour luy donner secours, non obstant que ses promesses

[1] *Procès*, t. III, p. 86.

[2] Ce témoignage, cette « consultation » des docteurs de Poitiers fut rapidement connue en France et à l'étranger. On la retrouve dans un recueil breton, dans la Chronique de Tournai, dans les sources allemandes du strasbourgeois Jordan et d'Eberhard Windecke. Voir LEFÈVRE-PONTALIS, *Eberhard Windecke*, p. 32. Nous résumons le texte en conservant autant que possible au vieux français sa physionomie.

soient humaines, [1] ni aussi ne doit croire en elle tantôt et légèrement.... Mais la doit éprouver par deux manières : c'est assavoir par prudence humaine, en enquérant de ses mœurs et de son intention, et par dévote oraison en requérant signe par quoi on puisse juger que elle est venue par la voloné de Dieu. Ainsi commanda Dieu à Achaz, qu'il demandât signe.

« Le roy depuis la venue de ladite Pucelle a observé et tenu les deux manières dessusdites. Quant à la première, qui est par prudence humaine, il a fait éprouver ladite Pucelle sur sa vie, sa naissance, ses mœurs, son intention, bien par l'espace de six semaines par toutes gens, soient clercs, gens d'église, gens de dévocion, gens d'armes, femmes veuves et autres. Et publiquement et secrètement elle a conversé avec toutes gens ; mais en elle on ne trouve point de mal, fors que bien, humilité, virginité,

[1] Cette phrase « non obstant que ses promesses soient humaines » a donné lieu a une petite discussion assez intéressante. Mathieu Thomassim a écrit : « nonobstant que les promesses et les paroles de la dite Pucelle soient par-dessus œuvres humaines ». La chronique de Tournai « supz oëvres humaines ». Mais le recueil breton et la version allemande portent « nonobstant que ses promesses soient humaines ». Quand nous étions sur les bancs de l'école, on nous enseignait qu'entre plusieurs versions la plus obscure et la plus courte est le plus souvent authentique, précisément parce que les autres n'en sont que des interprétations, des gloses. Il faut donc retenir le texte : « nonobstant que ses promesses soient humaines » et interpréter : Quoique l'objet des promesses de Jeanne soit humain, (comme délivrer Orléans, repousser les Anglais hors de France), néanmoins son inspiration peut bien être d'origine divine.

dévocion, honnesteté, simplesse ; et de sa naissance et de sa vie, plusieurs choses merveilleuses sont dites comme vraies.

« Quant à la seconde manière de probacion, le roy lui demanda signe, auquel elle respond que devant la ville d'Orléans elle le monstrera et non pas ne en autre lieu : car ainsi lui est ordonné de par Dieu.

« Le roy attendu la probacion faite de ladite Pucelle, sa constance et sa persévérance en son propos, ne la doit pas empêcher d'aller à Orléans avec ses gens d'armes. Car douter d'elle et la délaisser sans apparence de mal serait répugner au Saint-Esprit et se rendre indigne de l'aide de Dieu, comme dit Gamaliel en un conseil des Juifs au sujet des apôtres. »

Ce témoignage, précisément parce qu'il est modéré, prudent, et comme arraché à une cour et à des juges naturellement défiants par la vertu et la sainteté de Jeanne d'Arc, n'en revêt que plus de force et de valeur. C'est le mémoire justificatif par excellence, la pièce à conviction qui demeurera insérée dans l'histoire comme une plaque commémorative dans le pavé d'une cathédrale. Les juges de Rouen peuvent venir, ils peuvent s'efforcer de ruiner la réputation de la Pucelle, de renverser l'édifice, de le livrer à l'incendie, ils ne pourront pas détruire l'épitaphe. Cette attestation immortelle réfutera toujours les accusations infâmes qu'on pourra porter contre sa jeunesse. Il était nécessaire et il fut providentiel que Jeanne d'Arc, avant de se lancer à corps perdu dans l'accomplissement de sa mission, comparût devant les maîtres

de l'université la plus autorisée du royaume et que là, après une enquête, minutieuse, scrupuleuse, intégrale, il ait été déclaré qu'on ne trouvait en elle rien « fors honnêteté, simplesse, humilité, virginité, dévocion. » Jeanne, l'âme en paix et le cœur joyeux, pouvait désormais voler au secours d'Orléans.

CHAPITRE IV

Départ pour Orléans.

Le siège d'Orléans est le suprême effort tenté par les ennemis au XV^e^ siècle, pour mettre un terme à la résistance française. Cette tentative doit en grande partie décider de la mort ou de la vie du royaume de France. Le dénouement de la guerre de cent ans, de ce long corps à corps durant lequel deux peuples s'étreignirent avec des alternatives de succès et de revers dépend de cette dernière reprise. La France épuisée, jetée à genoux, ne se défendait plus que faiblement et elle semblait attendre le coup mortel. Ce coup ce devait être la prise d'Orléans. Les Anglais eussent été maîtres de tout le cours de la Loire, ils auraient aisément rejoint la Dordogne et la Gironde. Le roi de Bourges, sur le point d'être encerclé, capturé dans son château, eût dû fuir en Espagne, ou, si la route lui en eût été coupée; en Écosse.

Or, il n'est pas douteux que le parti du dauphin représentait la civilisation latine et française contre un luxe, un esprit, toute une civilisation venue du Nord et fortement germanisante. Par suite c'était aussi la religion latine, chrétienne, catholique qu'il soutenait contre un christianisme austère, sombre, iconoclaste, puritain avant la lettre et qui déjà tournait au protestantisme. Wiclef, Jean

Huss venaient de mourir. Mais ils avaient gagné beaucoup d'adeptes en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Bohême. Les Lollards préparaient la Réforme. Orléans pris, Charles VII vaincu, c'était la France ouverte au protestantisme, lequel se fût répandu comme une inondation sur toute l'Europe. La défense d'Orléans, par le fait même qu'elle fut la défense de l'esprit latin, fut la défense du catholicisme, et la mission de Jeanne d'Arc, en étant proprement française, fut par là même catholique et universelle. La défense d'Orléans par la Pucelle est une des grandes dates de l'histoire [1].

Reprenons rapidement l'histoire de ce siège depuis ses origines. Henri V d'Angleterre mort en 1422, ne laissant qu'un fils âgé de neuf mois, avait confié la régence de la France à son frère le duc de Bedford. Tous ces Lancastre étaient des hommes intelligents, entreprenants, ambitieux. L'oncle, le cardinal de Winchester, était en Angleterre une sorte de patriarche, maître des affaires ecclésiastiques et politiques. Seul dans cette famille, Glocester, le frère cadet de

[1] « Jeanne sauva la France à la fois de la domination anglaise et des ambitions bourguignonnes. C'est un fait dont les conséquences sont incalculables dans l'histoire du monde. Le salut de la royauté française fut véritablement le salut de l'Église, puisque la Réforme était imminente et que la France « anglaise » eût été la France protestante. » HANOTAUX, *Jeanne d'Arc*, p. 44. Avant M. Hanotaux, M. Boucher de Molandon avait écrit : « Depuis Wiclef (1349-1384), l'Angleterre s'acheminait vers la constitution d'une église indépendante... Jeanne d'Arc n'oublie pas la loi d'amour : elle parle du Christ et non du Dieu redoutable du Sinaï. » *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*. T. XXIII, p. 739.

Henri V, avec encore de grandes qualités, manquait d'équilibre, était emporté et un peu fou. Bedford au contraire, régent de France, le grand adversaire du dauphin et de Jeanne d'Arc, était parfaitement pondéré; en lui les qualités contraires se faisaient équilibre. Il existe de lui un portrait qui surprend par ses contrastes et qu'on ne peut oublier quand on l'a une fois vu : un nez bossu et fortement aquilin, un front fuyant, des yeux ronds et perçants. Ce profil d'oiseau de proie est corrigé par l'embonpoint des joues et du double-menton, d'où un air vaguement ecclésiastique. Le duc de Bedford, quand il le fallait, payait de sa personne et se battait comme un héros [1]; il ne fut pas cependant un grand chef de guerre. Il était plus propre à la défensive qu'à l'offensive. On ne le voit pas marcher à la tête de ses armées et venir en personne mettre le siège devant Orléans. Ce fut surtout un administrateur et un politique. Il était aussi constant dans ses vues, aussi implacable dans ses haines que son frère Henri V, le grand conquérant, mais il était plus souple, c'était bien l'homme qu'il fallait pour achever peu à peu et organiser la conquête de la France [2].

[1] Il gagna la bataille de Verneuil par sa valeur personnelle : « A ceste journée se porta le duc de Bethfort, régent, moult vaillamment et combattit d'une hâche tant roidement qu'il eut le los de combattre sur tous les autres..... A ceste besongne mourut la plus grande partie de toute la gentillesse du roy Charles. Et syfut le duc d'Alenchon prins et plusieurs autres. » *Pierre de Fenin* (année 1424).

[2] Ce caractère organisateur de Bedfort a été mis en relief d'une manière pittoresque par le Bourgeois de Paris : « Les Anglois furent moult long temps gouverneurs de Paris, mais

Durant trois années Bedford dut s'employer à concilier son frère Glocester avec le duc de Bourgogne d'abord, et avec le cardinal de Winchester ensuite. La guerre civile, une guerre au couteau, menaçait d'éclater entre l'oncle et le neveu dans les rues de Londres. Bedford dut quitter la France le 20 décembre 1425 et passer en Angleterre. Il ne lui fallut guère moins de deux ans pour apaiser les querelles intestines. On a dit que les frasques, les coups de folie de Glocester avaient sauvé la France. Et il est vrai que l'absence de Bedford, en laissant au royaume quelque peu de répit, permit à Jeanne d'Arc d'arriver à temps.

Mais en septembre 1427 Bedford revenait en France. Il avait les mains libres du côté de la Bourgogne et de l'Angleterre, il ne songea plus qu'à achever la conquête. Notons qu'il était partisan d'une campagne en Anjou, car le Maine et l'Anjou lui avaient été attribués en apanage (21 juin 1424), mais à charge de les conquérir. De plus son dessein était d'isoler complètement la Bretagne et de la faire entrer par la force et la persuasion dans son alliance. Bedford tint un grand conseil à Paris, le duc de Bourgogne y assista. Qui décida que l'objectif du suprême effort qu'on allait tenter serait Orléans ? On ne peut guère douter que ce n'ait été Salisbury, revenu récemment d'Angleterre à la tête de six mille hommes. Salisbury nommé « capitaine général du roi d'Angleterre sur

je cuide en ma conscience que oncques nul ne fist semer blé, ne avoine, ne faire une cheminée en hostel qui y fust, ce ne fut le regent duc de Bedfort, lequel faisoit toujours maçonner, en quelque pays qu'il fust... » Edition *Tuetey*, p. 320.

le fait de guerre en son royaume » était devenu le plus célèbre chef militaire de l'Angleterre. Il était « moult expert en armes, prenait châteaux et villes à son vouloir ». Il se faisait fort de prendre aussi Orléans. Son avis l'emporta au conseil, non sans résistance. Il semble que ce ne fut que dans les dernières séances que la résolution fut prise de réunir toutes les forces dont on disposait pour les mener contre la ville d'Orléans [1].

Salisbury fut chargé comme général en chef de diriger l'ensemble des opérations; il eut sous ses ordres les meilleurs capitaines. Bedford semble s'être quelque peu effacé devant la capacité militaire de ce grand chef. Il demeura à Paris pour travailler de toutes ses forces à ravitailler et à renforcer l'armée assiégeante. Salisbury se mit immédiatement en campagne, entra dans la Beauce et l'Orléanais; rien ne lui résistait; deux mois plus tard, il pouvait se vanter, dans une lettre adressée aux aldermen ou conseillers de la Cour de Londres, qu'il venait de soumettre plus de quarante villes ou châteaux fortifiés. Le mois suivant, le 12 Octobre 1428, après

[1] *Monstrelet*, t. II, ch. 49. « Ledit comte de Salisbury, atout le surplus de ses gens, passa la mer et vint à Calais, et par Saint-Pol, Dourlens et Amiens s'en alla à Paris, où il fut joyeusement reçu du dit comte de Bedfort et de tout le conseil de France. Après la venue duquel comte furent par plusieurs jours de grands conseils tenus pour le fait de la guerre, entre lesquels fut conclu qu'icelui comte, après qu'il aurait mis en l'obéissance du roi Henri aucunes méchantes places que tenoient ses adversaires. il iroit mettre le siège devant Orléans, laquelle, comme ils disoient, leur étoit moult nuisable... » Peu de temps auparavant Dunois et la Hire partis d'Orléans avaient fait lever le siège de Montargis et battu les troupes anglaises.

avoir pris Patay, Janville, Meung-sur-Loire, Beaugency, Sully, Jargeau, il mettait le siège devant Orléans.

Toute la France du centre et du midi s'attendait depuis des mois à cet évènement, il n'en produisit pas moins une profonde impression. Angers, Bourges, Poitiers, anxieuses pour leur propre sort, s'empressèrent d'envoyer à Orléans des secours en hommes et en argent. Charles VII, réveillé comme par une forte secousse de son indolence, convoqua les États généraux. Il semblait que ce siège d'Orléans ébranlât le royaume avant de l'anéantir, comme une mine souterraine fait trembler un édifice sur ses bases avant de le jeter en ruines sur le sol. Les représentants du Dauphiné, du Languedoc se rendirent à Tours. Ils travaillèrent d'abord à l'union en opérant la jonction des parlements de Toulouse et de Poitiers. En même temps, une ordonnance fut promulguée suppliant toutes les villes, tous les feudataires de la couronne, de soutenir par tout leur pouvoir la cause du royaume en ce péril suprême. Il y eut là un mouvement de patriotisme admirable. Ces provinces, ces villes du centre et du midi proclamaient pour ainsi dire la France en danger, et se serraient autour de leur souverain pour la sauver. On vota un secours de quatre cent mille livres. Personne ne fut exempt de l'impôt : la noblesse, le clergé, les moines, les étudiants; les ouvriers, les pauvres eux-mêmes furent taxés. Le peuple ruiné, désolé par cent années de guerre, par les épidémies, se saignait à blanc pour sauver la France.

A Orléans, on se disposa à soutenir le siège avec une énergie telle qu'elle surpasserait tout ce qu'on avait pu voir à Rouen ou à Meaux. Orléans, qui se

vantait d'être la ville française par excellence, dont les ducs étaient les ennemis jurés des Bourguignons et des Anglais, Orléans allait montrer aux Anglais ce dont l'héroïsme français était capable. Une ville, même assiégée, ne recevait guère en ses murs les bandes d'aventuriers, qui s'installaient en maîtres dans les demeures, pillant et dévorant toutes les ressources. Orléans ouvrit ses portes à tous les défenseurs, aux soudards du gascon Coarasse. Les habitants démantelèrent de leurs propres mains ou brûlèrent impitoyablement les demeures, les églises, les couvents situés hors les murs, « les plus beaux faubourgs du royaume [1]. » Dès les premiers engagements, lorsque Salisbury et ses hommes d'élite vinrent donner l'assaut à la bastille des Augustins, la population étonna les ennemis par la fureur d'héroïsme qu'elle déploya. Un seul détail en dit long à ce sujet, les femmes non seulement apportèrent à leurs maris des vivres, du vin, des pierres, de la poix fondue, des cercles de fer, mais s'enhardissant, elles s'armèrent de lances et repoussèrent de leurs propres mains les assaillants dans les fossés [2].

[1] « Les habitants de la ville ayans bon et grand courage de tenir et se défendre, comme ils avaient déjà bien monstré, firent abbattre leurs beaux faubourgs, presque aussi grands, s'ils eussent été ensemble, comme la ville, et vingt six églises, dont celle de Monseigneur Sainct-Aignan d'Orléans, qui estoit collégiale et un cloître pour les chanoines et où y avoit belles et grandes maisons canoniales. » *Chronique de la Pucelle*, p. 270.

[2] « L'assaut dura longuement, auquel furent tués et blessés plusieurs Anglois, car les François les abattoirent des échelles dans les fossés, dont ils ne se povoient relever, attendu qu'on jetoit sur eux cercles liés et croisés, cendres vives, chaux,

Les Anglais n'en prirent pas moins le couvent des Augustins et les Tourelles, à l'entrée de l'unique pont qui donnait accès à la ville. Salisbury était expérimenté, il avait fait travailler sans relâche trente-huit mineurs sous le boulevard qui protégeait les Tourelles ; le rempart sapé par la base commençait à s'effondrer par pans entiers et les défenseurs durent se retirer. L'habileté technique en cette circonstance encore avait eu raison de la bravoure française. Mais un événement extraordinairement heureux délivra les Orléanais de leur plus redoutable adversaire. Salisbury guidé par Glasdale était monté dans le fort pour inspecter les défenses et les fortifications de la ville. Tandis qu'il se tenait à la fenêtre d'une tour, un boulet de pierre vint frapper la paroi et les éclats rejaillirent à l'intérieur tuant un homme d'armes et blessant à la tête le général [1]. La blessure

graisses fondues et eaux chaudes que les femmes d'Orléans leur apportoient.... Dont aucunes furent vues durant l'assaut qui repoussoient à coups de lances les Anglois, des entrées du boulevert et les abattoient es fossés. » *Chronique de la Pucelle*, p. 229.

[1] Ce coup de bonheur attribué à Notre-Dame par les Orléanais a sensiblement inspiré l'auteur du *Mystère du siège d'Orléans*. Glasdale dit à Salisbury :

Très noble conte Salebry
Venez voir à ceste fenestre
Regardez à destre à senestre
Ne fut jamais plus gente place
C'est comme ung paradis terrestre.
Vous en serez seigneur et sire
Pour le tenir en vostre main.
De France c'est le miel et le cire
Vous les tenez, c'est chose vraye.
Prisonniers comme en une caige,

Lors sortira ung canon d'une tour nommée Nostre-Dame

était très grave, l'œil était perdu, une partie de la tête défoncée; on le fit transporter clandestinement à Meung-sur-Loire où il mourut.

La disparition de Salisbury refroidit sensiblement l'ardeur des troupes anglaises. Le mois de novembre commençait, il fallut renoncer à enlever la ville d'assaut et se disposer à prendre ses quartiers d'hiver. Suffolk, Seales et Talbot succédèrent à Salisbury. Cinq cents hommes furent laissés sous la direction de Molins au fort des Tourelles, le reste de l'armée alla s'établir à Jargeau et à Meung-sur-Loire en aval et en amont d'Orléans. Le 6 décembre, trois cents Anglais conduits par Talbot vinrent renforcer la garnison des Tourelles et tenter un coup de main contre le boulevard de Belle-Croix, mais les défenseurs d'Orléans veillaient, les assaillants furent vigoureusement repoussés, les plus hardis, ceux qui tentèrent d'escalader le boulevard furent précipités dans la Loire. Les Anglais se rendirent compte que tout assaut était inutile. De part et d'autre on s'en tint à des escarmouches.

L'héroïsme des Orléanais n'eût pas été parfaitement français s'il ne s'était aiguisé d'une pointe d'ironie. Ils envoyèrent aux chefs anglais des violons pour leur aider à prendre en patience les longues soirées d'hiver. Le jour de Noel, le bâtard d'Orléans donna à Glasdale une aubade de trompettes et clairons et un concert de ménestrels qui jouèrent longuement

qui viendra le frapper parmy la moictié de la teste, en la joue, et lui crèvera ung œil. Puis cherrera tout à lenreverse. Et y a pause de trompetes..... Et apres ce toutes trompetes trompilleront. » (Ed. *Guessard*, p. 119).

faisant grandes mélodies. Deux Gascons défièrent en combat singulier deux Anglais, l'un des Français renversa son adversaire, les deux autres combattants ne purent se terrasser. Les Orléanais du haut de leurs murailles et les Anglais du sommet de leurs tourelles assistaient au spectacle. Des pages français se battirent contre autant de pages anglais, l'étendard des Français fut pris, mais un des pages anglais fut tué. Nous avons perdu aujourd'hui toute notion de ces sièges épiques qui rappellent, par leurs épisodes, les plus célèbres de l'antiquité. Le premier jour de l'an, il se livra une forte escarmouche. L'abbé de Cerquenceaux « qu'on disait être religieux et moult vaillant pour les Français y fut blessé ». Mais le guerrier le plus populaire fut sans contredit Jehan le Lorrain. C'était un coulevrinier étonnamment adroit et non moins facétieux. Il se postait d'ordinaire avec sa grosse coulevrine sous les piliers du pont, près du boulevard Belle-Croix. Toujours à l'affût, il causait le plus grand mal aux ennemis, abattant ceux qui sortaient de leurs abris ou se montraient aux créneaux. Les Anglais avaient distingué entre tous le terrible canonnier : il était grand et maigre. Souvent ils le désignaient aux traits de leurs archers. Jehan le Lorrain tombait à la renverse, contrefaisait le mort, se laissait emporter comme un cadavre par ses servants, revenait à sa pièce par un chemin défilé et tirait sur les Anglais qui rentraient précipitamment dans leurs abris. Mais plus d'une fois quelque retardataire fut touché et tomba désemparé dans la rivière, comme un lézard atteint par un coup de pierre. Jehan le Lorrain par-

ticipait à tous les coups de main. Dans une escarmouche il faillit être pris, repassa la Loire à la nage et revint sans sa coulevrine assez honteux. Les Orléanais lui en procurèrent une autre. Par sa bonne humeur, son entrain, sa témérité, son esprit gaulois, Jehan le Lorrain fut le premier type historique du canonnier français [1].

L'une des particularités les plus remarquables de ce siège d'Orléans fut en effet l'importance essentielle de l'artillerie. Avec elle c'est vraiment la guerre moderne qui commence. Orléans était défendue par soixante-dix coulevrines ou bombardes. Les Anglais possédaient des pièces qui portaient à huit cents mètres. Près de la tour Saint-Jean-le-Blanc ils avaient placé « un gros canon qu'ils nommoient passe-volant, lequel jetoit pierres pesant quatre-vingt livres, qui fit moult de dommage aux maisons et édifices d'Orléans ». Ils abattirent avec leur artillerie douze moulins établis sur la Loire. D'autres canons jetaient des pierres pesant « huit vingt quatre livres.... En la rue aux petits Souliers en cheut une en l'hostel et sur la table d'un homme qui disnoit luy cinquième, sans ancun en tuer, ne blecer ». Les

[1] « Mais sur tous faisoit moult de mal un coulevrinier natif de Lorraine, estant lors de la garnison d'Orléans, nommé Maistre Jehan, qu'on disoit estre le meilleur maistre qui fut lors d'iceluy mestier. Et bien le monstra car il avoit une grosse coulevrine dont il jettoit, estans dedans les piliers du pont, près du boulevart de Belle-Croix tellement qu'il en tua et bleça moult d'Anglois. Et pour les mocquer, se laissoit aucune fois cheoir à terre feignant estre mort ou blecé et s'en faisoit porter en ville. Mais il retournoit incontinent à l'escarmouche. » *Journal du siège*, p. 18.

coups ne furent pas toujours aussi inoffensifs. « Un canon dont la pierre cheut dedans Orléans en l'hostel de la Teste noire en la rue des Hostelleries, auquel hostel elle fist grand dommage et descendit en celle rue et tua trois personnes de la ville, l'un desquels estoit marchant nommé Jean Turquoys. » Les Orléanais rendaient coup pour coup. Le vingt-trois décembre la grosse bombarde commença à tirer contre les Tourelles, elle lançait des boulets de pierre pesant six-vingt livres. Un très « subtil » ouvrier Guillaume Doisy l'avait fabriquée et il fallait vingt-deux chevaux pour la traîner. Elle tira « tant terriblement contre les Tourelles qu'elle en abatit un grand pan de mur. » Avec la bombarde on disposait de deux autres gros canons presque aussi redoutables, Montargis et Rifflard. Ces canons tiraient jour et nuit. « La Mardy ensuivant environ neuf heures de nuit fut toute la couverture et le comble des Tourelles abattue en bas et jetée en bas, et six Anglois tués dessoubs d'un coup de canon de fer, qui estoit assorty au boulevart de la Belle-Croix du pont et qu'on fist jeter à cette heure. » Ces détails que nous citons à dessein donnent à s'y méprendre l'impression de la guerre moderne[1]. Les Anglais sur la rive gauche en face de la ville, s'étaient construit ou creusé dans la terre des abris,

[1] Voir *Boucher de Molandon, L'Armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc.* Pour savoir si les ennemis minaient on usait d'instruments spéciaux : « Payé à Naudin Bouchard pour un bassin à laver, une équerre et un plon à maçon, pour savoir si on minait durant le siège, 4 écus d'or. » On faisait d'ailleurs une énorme consommation de flèches et de traits. Quand il vint à Orléans, le Bâtard amenait 14000 traits.

de véritables gourbis. « Anglois firent plusieurs logis de terre et habillements de guerre, pour eschever le trait de ceux de la ville dont ils étoient largement servis [1]. » Nous n'en pouvons plus douter, l'artillerie a fait bruyamment et terriblement son entrée dans l'histoire. Et Monstrelet pourra écrire que les Orléanais par leurs escarmouches et leurs sorties causèrent peu de pertes aux Anglais, mais qu'ils « leur firent grands dommages par leurs canons et autres engins jetés de la ville [2]. »

Dès la fin de l'hiver, des opérations plus importantes se préparèrent. Bedford avait fait venir de la Normandie et de l'Ile de France un convoi de trois cents chariots environ, chargés en grande partie de harengs, car les troupes anglaises faisaient carême. Au début de février il le dirigea vers Orléans sous la conduite de Falstolf. Charles VII de son côté n'était pas demeuré inactif. Par ses ordres et avec ses subsides, le comte de Clermont avait rassemblé en Auvergne et en Bourbonnais quatre mille hommes, et les avait amenés à Blois. Mille Écossais commandés par Jean Stuart étaient venus grossir cette petite armée. Dunois s'échappa d'Orléans et vint à Blois se concerter avec le comte de Clermont pour tomber ensemble sur le convoi Anglais. Le 12 février dans la nuit, quinze cents

[1] Pour tous ces détails voir *Journal du siège*, *passim*. « Le lundy ensuivant advint moult merveilleux cas, la pierre d'un canon cheut devant le boulevert de la porte Banier au milieu de plus de cent personnes, sans aucun blecer ne tuer, mais frappa seulement par le pied un compagnon françois, tant qu'elle lui osta le soullier, sans luy faire aucun mal : qui est chose merveilleuse à croire », p. 20.

[2] *Monstrelet*, t. II, ch. 52.

hommes sortirent d'Orléans, conduits par les meilleurs capitaines, Dunois, le sire d'Albret, Graville, la Hire, Xaintrailles. Ils arrivèrent les premiers à proximité de l'ennemi. Les éclaireurs rapportèrent que le convoi s'avançait sans ordre. Les Anglais, se sachant loin d'Orléans, dans un pays jalonné par des places fortes qu'ils avaient conquises, ne s'attendaient nullement à être attaqués. La Hire et Xaintrailles voulaient fondre à l'improviste sur l'ennemi. Le comte de Clermont arrivait. Il fit avertir qu'on l'attendît, qu'il amenait trois mille cavaliers d'élite. Pendant ce temps la présence des Français fut signalée à Falstolf. Immédiatement il fit prendre à ses troupes leurs positions de combat. Les chariots se rangèrent en deux files parallèles ; les archers se plaçant au centre, plantèrent devant leur front leurs pieux aiguisés.

Dès que le comte de Clermont et ses cavaliers furent en vue, les Écossais, qui étaient alors les adversaires les plus passionnés des Anglais, sans attendre davantage, mirent pied à terre et chargèrent, Dunois avec les siens les soutint. La tactique classique des Anglais eut encore raison de la bravoure inconsidérée des Français. Les archers, derrière leur retranchement de pieux, eurent tout le loisir de viser et de décocher leurs flèches à coup sûr. Il y avait avec eux, mille hommes de la milice parisienne armés d'arcs et d'arbalètes, qui firent de l'excellente besogne au point de vue militaire, mais de la détestable au point de vue patriotique [1]. Cependant, quand les archers eurent

[1] Les Anglais n'étaient que cinq cents environ, les Français conduits par le prévôt de Paris étaient mille. BOUCHER DE MOLANDON, op. c, *Mémoires de la Société Archéologique de*

jeté le désarroi dans les rangs des Français, ils bondirent hors des pieux, armés de couteaux et de courtes haches; le massacre commença. En quelques instants six cents hommes restèrent sur le terrain. Jean Stuart, son fils, la plupart des chefs écossais, le sire d'Albret furent tués. Dunois, blessé par une flèche, fut trouvé étendu et deux de ses hommes eurent grand'peine à le hisser sur un cheval et à le sauver. Les autres ne durent leur salut qu'à la fuite. Le comte de Clermont, froissé qu'on eût engagé l'action sans son ordre, ne tenta rien pour ramener la victoire. Falstolf avec ses chariots et ses seize cents hommes, il n'en avait perdu que quelques-uns, arrivait triomphalement aux bastilles. Les chevaliers français tués furent ramenés à Orléans où l'on célébra à leur intention un service funèbre solennel. Par contre Bedford à Paris ordonna une procession générale d'action de grâces [1].

l'Orléanais, p. 782. C'est le cas de remarquer, ce qu'on oublie trop souvent, combien les Parisiens et en général les « faux français » étaient favorables aux Anglo-bourguignons. La chiffre de quinze cents combattants en tout, est donné par le *Journal du siège*, p. 38.

[1] *Journal du siège*, p. 43. *Monstrelet*, 2e partie, ch. 46. Il est inconcevable que les Français n'aient jamais pu se garder de tomber sur ces fameux pieux aiguisés. Il faut entendre l'ineffable Bourgeois de Paris : « Quant ceulx de Paris virent que ceulx de cheval venoient vers eulx: ilz commencèrent à traire de ars et d'arbalestes moult asprement ; quant Gascons virent ce.... ils poignerent (leurs chevaulx) de l'esperon moult fort... ; mais les maleureus, les meschans, les maudiz ne veoient pas le mal qui étoit devant leurs yeulx ;.. leurs chevaulx entrerent dedens les pieux fichiez, et les pieux dedens leurs poitrines, et en ventres et en jambes, si ne porent aller

La défaite de Rouvray, autrement dit des harengs, qui ne présentait point par ses proportions numériques une importance très considérable, exerça sur le parti français une influence profondément démoralisatrice; c'est qu'elle s'ajoutait à tant d'autres, et confirmait d'une manière définitive l'écrasante supériorité des Anglais. Les chefs, qui dirigeaient la défense d'Orléans, furent persuadés que la ville ne pourrait pas résister à de tels adversaires. Les Anglais, durant tout l'hiver, avaient travaillé à élever autour des murs de formidables bastilles. Le ravitaillement devenait chaque jour plus difficile, on commençait à sentir les premières atteintes de la famine. L'investissement allait se resserrer jusqu'à l'étranglement. Le comte de Clermont, qui n'avait rien tenté à Rouvray et qui était revenu à Orléans, évacua la ville sous prétexte d'aller reformer son armée; ce n'était qu'une trahison, il laissa ses troupes se disperser. C'est alors que le roi Charles VII abandonné de tous, s'abandonna lui-même. Il songea à gagner la Rochelle et à s'embarquer pour l'Écosse. Quelques conseillers lui proposaient de passer dans le Lyonnais et de laisser tout l'ouest de la France aux Anglais [1].

en avant, mais churent les aucuns tous mors et les maistres apres... Dont c'est grant pitié et d'une part et d'autre que faut que chrestienté tue. ainsi l'un l'autre sans savoir cause pourquoy, car l'un sera cent lieues loing de l'autre, qui se vendront entretuer pour gaigner un pou d'argent ou le gibet au corps ou enfer à la pauvre âme. » (Ed. Tuetey, p. 232).

[1] « Rex Franciae nimio pavore perterritus, iterum se ad regem Scotiae Jacobum hujus nomine primum, omnibus viribus se praeparare disposuit... Et sic appropinquando se ad Rupellam, ubi ipsi intendebat ascendere navem.. » *Procès*

Les notables d'Orléans pour sauver leur ville et demeurer au moins Français consentirent à une démarche qui dut coûter beaucoup à leur amour-propre, ils envoyèrent Xaintrailles avec une députation au duc de Bourgogne lui offrant de se rendre à lui. Ils faisaient taire leurs rancunes de parti devant leur patriotisme. Philippe-le-Bon accepta, vint à Paris se concerter avec le duc de Bedford. Ce dernier se piqua, eut un mot d'impatience qui fut une faute, la seule qu'on lui connaisse, il répondit : « qu'il serait bien marri d'avoir battu les buissons et que d'autres eussent les oisillons » [1]. Henri V avait répondu d'une manière analogue à Jean-sans-Peur, Bedford se souvenait d'être un Lancastre. Le duc de Bourgogne se le tint pour dit, il fit donner l'ordre aux Picards et aux Bourguignons qui participaient au siège d'Orléans de se retirer. Quoi qu'en ait dit le chroniqueur, ils étaient peu nombreux et leur départ n'affaiblit pas sensiblement l'armée anglaise.

Que le duc de Bourgogne prit Orléans en sa possession et sous sa sauvegarde c'était le suprême espoir des chefs et des habitants. Quand on apprit que cette dernière planche de salut se dérobait à

t. V, p. 339. *Religieux de Dumferling.* « On avait mis en délibération ce qu'on debvoit faire se Orléans estoit prins ; et fut advisé pour la plus grande part, s'il estoit prins, et qu'il n'y avoit remède fors tant seulement de retraire mondit seigneur le Daulphin en cestuy pays du Daulphiné et là le garder en attendant la grâce de Dieu ». *Procès*, t. IV, p. 308. Tous les chroniqueurs sont unanimes à relater la dépression profonde, dans laquelle était tombé Charles VII après Rouvray. Ses conseillers et lui-même jugeaient la partie perdue.

[1] *Jean Chartier, Ed. Godefroy*, p. 24.

son tour, on se désespéra. Tous ceux qui préféraient avant toutes choses la vie et la liberté s'empressèrent de quitter les murs alors qu'on le pouvait encore. Regnault de Chartres [1] et l'évêque même de la ville s'enfuirent, au grand scandale des habitants; prêtres, seigneurs, étrangers imitèrent cet exemple. Quand un navire a touché un écueil et qu'il fait eau, les passagers s'empressent de quitter le bord, les chefs et l'équipage se concertent sur la conduite à suivre. Ainsi en fut-il à Orléans. Les capitaines réunirent les notables et les bourgeois en un grand conseil, ils leur représentèrent que leur cité était perdue, que récemment d'autres villes dans des conditions semblables avaient capitulé, que c'était le parti le plus sage, mais les Orléanais tous, d'une commune voix, répondirent que plutôt de devenir Anglais « ils aimaient mieux mourir ».

Leur héroïsme les sauva. Le secours venait, il venait par-dessus les collines. La vierge de Lorraine, qui avait assisté en esprit à la défaite de Rouvray, qui

[1] On pourrait se demander pourquoi la présence du chancelier Regnault de Chartres à Orléans ? mais c'était évidemment lui qui était venu persuader aux Orléanais de s'offrir au duc de Bourgogne. Le chancelier était le plus chaud partisan de l'alliance avec Bourgogne. Par ce moyen il n'eut pas comme on voit, sauvé Orléans et encore moins Charles VII. Dès l'abord s'affirme donc la politique du chancelier : avantager le duc de Bourgogne par des traités et licencier les troupes. Selon le *Journal du siège*, Regnault de Chartres sortit d'Orléans avec le comte de Clermont et 2000 combattants, le 18 février. Ce passage est interpolé mais est l'écho d'une tradition solide. Pour la date et les détails de l'ambassade au duc de Bourgogne, voir GERMAIN LEFÈVRE-PONTALIS, *Chronique de Morosini*, t. IV, p. 310.

savait la détresse d'Orléans, arrivait à la tête des siens, comme une nuée, comme une colonne de lumière, brûlant les étapes, franchissant les obstacles. Quelques habitants d'Orléans sortis dans la campagne la virent de loin passer la Loire : c'était bien la vierge sainte qu'on attendait, c'était la Pucelle, elle était belle et pure, comme un archange elle venait des cieux, elle volait vers Chinon, vers le dauphin, elle avait de grandes ailes blanches comme la victoire. Réconfortés, les Orléanais résolurent de tenir jusqu'à l'arrivée de celle qui s'annonçait comme leur ange libérateur.

Jeanne d'Arc, en effet, après le rapport favorable de la commission de Poitiers, avait commencé de se préparer à la lutte. Le roi l'avait nommée chef de guerre. Elle ne songeait plus qu'à revêtir ses armes et à entrer en campagne. Mais auparavant, dans une sorte de proclamation adressée aux Anglais, elle voulut faire connaître nettement ses intentions et, comme nous dirions aujourd'hui, ses buts de guerre. Elle désirait avant toutes choses la paix, mais la paix fondée sur la justice, c'est-à-dire la restitution des villes prises, la réparation des dommages, faute de quoi elle était résolue à faire la guerre, une guerre énergique et sans compromis. Résumons cette proclamation, elle surpasse par son idéalisme religieux et égale par sa hardiesse celles des plus célèbres capitaines.

« Roy d'Angleterre, et vous duc de Bedford qui vous dites régent du royaume de France, vous Guillaume de la Poule, comte de Sulford, Jehan sire de Talbot et vous Thomas sire d'Escales, faites rayson au Roy du ciel, rendez à la Pucelle qui est cy envoyée

par Dieu toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France. Elle est toute prête de faire la paix, par ainsi que vous rendrez la France et que vous paierez ce que vous avez pris. Et vous, archers, compagnons de guerre, nobles, gentils et autres qui êtes devant la ville d'Orléans, allez-vous-en de par Dieu en votre pays. Et si ainsi ne faites, je suis chef de guerre et où que j'atteindrai vos gens, je les en ferai aller, veulent ou non veulent..... Si vous ne voulez pas croire les nouvelles de par Dieu et de la Pucelle, en quelque lieu que nous vous trouverons, nous frapperons dedans et nous ferons un si grand hahay que encore y a-t-il mille ans qu'en France ne fut si grand.... Vous duc de Bedford, la Pucelle vous prie et vous requiert que vous ne vous faictes mie destruire. Et si vous lui faites raison vous pourrez venir en sa compagnie, là où les Français feront le plus beau fait que jamais ne fut fait en la chrétienté. Et faites réponse si vous voulez faire la paix en la cité d'Orléans, et si ainsi ne faites, de vos grands dommages qu'il vous souvienne bientôt. Écrit ce mardi de semaine sainte [1] ».

[1] *Chronique de la Pucelle*, p. 281. Voir le texte exact que nous avons abrégé et rajeuni dans *Procès*, t. I, p. 240. Dès qu'elle parut, cette lettre fut répandue dans tous les pays de l'Europe. Elle se trouve, en effet, dans le *Registre Delphinal*, dans la *Chronique de Tournai*, dans la *Relation* du greffier de la Rochelle, dans une copie jointe à une lettre d'un chevalier de Rhodes, dans le recueil du strasbourgeois Jordan, dans la *Chronique* allemande de Windecke. Cette lettre fut donc un manifeste d'une portée universelle. Elle exprime fidèlement la conception que le peuple se faisait de la paix entre princes chrétiens, cette paix devant se tourner contre les Infidèles alors menaçants.

Sans doute Jeanne pensait bien que les Anglais ne tiendraient aucun compte de ses propositions; mais ayant nettement défini son attitude, ayant offert la paix, elle avait la conscience pure, et pouvait prendre les armes sans scrupule. Son titre de chef n'étant pas honorifique mais effectif, le roi lui constitua une suite. Jean d'Aulon, homme si probre, si loyal et si brave, que meilleur ne pouvait être, fut chargé de la fonction d'écuyer. Il ne faillit jamais à sa tâche, suivit en tous lieux la Pucelle, en demeura jusqu'au bout le loyal serviteur, et fut fait prisonnier à ses côtés. Jean de Metz et Bertrand de Poulengy, les amis de la première heure, restèrent aussi auprès d'elle. Un peu plus tard, ses deux frères devaient venir la rejoindre. Elle se trouva ainsi entourée d'un groupe d'élite en lequel elle pouvait avoir toute confiance. Le roi avait encore mis à sa disposition deux pages, Louis de Coutes et Raymond, ils s'acquittaient des menus soins, des courses, lui servaient d'agents de liaison. Enfin un certain nombre de « varlets » la suivaient, pour fourbir les armures, panser les chevaux. Dès lors il fallut pourvoir à son équipement proprement dit. L'armure qu'on lui avait prêtée à Poitiers n'était que provisoire. Charles VII voulait que Jeanne d'Arc portât des armes aussi belles que bonnes, qui, par leur richesse non moins que par leur solidité, pussent la distinguer, rehausser son prestige. Les meilleurs armuriers du royaume résidaient à Tours. Jeanne y fut conduite; les maîtres et ouvriers la possédant à demeure, pourraient en quelques jours lui confectionner tout son équipement.

On sait quelle importance prenait, au moyen-âge, l'épée. L'épée était l'arme par excellence, elle était bénite, le pommeau portait des reliques, le chevalier lui donnait un nom, lui parlait comme à un serviteur fidèle, une amie. Roland avait eu Durandal et Charlemagne Joyeuse. Quelle épée serait digne de Jeanne d'Arc et qui la lui procurerait ? Sainte Catherine s'acquitta de ce soin ; ce fut elle qui ceignit pour ainsi dire la Pucelle de son épée. Comme les armuriers de Tours lui cherchaient une épée digne d'elle, Jeanne leur déclara qu'elle n'en accepterait pas d'autre que celle qui était déposée dans le sanctuaire de sainte Catherine de Fierbois. Elle écrivit aux chapelains et leur dépêcha un chevaucheur les priant de la lui faire remettre. Mais personne n'en soupçonnait l'existence. Or Jeanne avait donné des précisions. L'épée se trouvait près de l'autel, elle portait cinq petites croix. Les clercs ouvrirent une arche ou coffre, sorte de tombeau, qui n'avait pas été descellé de mémoire d'homme ; il contenait divers objets, légués sans doute par des chevaliers revenant du combat ou de la croisade. Parmi ces objets les chapelains trouvèrent, avec quelle surprise, une grande épée. Elle était rouillée, mais excellente, cinq croix étaient incrustées dans la poignée.

Les armuriers de Tours et les habitants doutaient si l'on trouverait l'épée. Lorsque le chevaucheur la rapporta, l'émoi fut grand parmi la population. Cette Pucelle qu'on admirait, qu'on aimait rien qu'à la voir, était vraiment inspirée. Dans toutes les villes où elle séjournait, elle donnait quelque signe de sa mission divine. A Vaucouleurs elle avait prédit

la défaite de Rouvray, à Chinon elle avait reconnu le roi, à Poitiers elle avait vaincu les docteurs, à Tours elle découvrait miraculeusement son épée. L'invention miraculeuse de l'épée de Fierbois frappa beaucoup l'imagination populaire; on disait qu'elle avait appartenu à Charles-Martel, lequel après avoir sauvé la France et la chrétienté à Poitiers, était venu en pèlerinage au sanctuaire. Les chapelains de Sainte-Catherine offrirent à la Pucelle un fourreau de velours vermeil, les habitants de Tours un fourreau de « drap d'or parsemé de fleurs de lys », les artisans lui en procurèrent un de cuir solide pour l'usage quotidien [1].

Jeanne aima beaucoup cette épée qui était comme un legs de sainte Catherine, cependant elle déclara à ses juges qu'elle aimait quarante fois plus son étendard. Cet étendard elle le fit peindre à Tours également, d'après les indications de ses Voix. Sur une toile blanche assez grossière appelée bougran et semée de lis dorés, l'artisan représenta Notre Seigneur assis sur les nuées « mis en manière de Trinité, d'une main il tient le monde, et de l'autre il bénit ; de chaque côté est un ange qui présente deux fleurs de lis telles que celles que portent les rois de

[1] L'invention de l'épée dans le sanctuaire est rapportée de la même manière par les chroniqueurs, par Jeanne au procès de Rouen. Quicherat, fort peu suspect de partialité religieuse ou mystique, reconnaît que Jeanne a incontestablement prédit le lieu où se trouvait l'épée de Fierbois. Tout historien de bonne foi doit s'incliner devant les textes. Jeanne affirme avoir su l'existence de cette épée par ses voix et n'en avoir jamais entendu parler par personne : « Scivit (ensem) ibi esse per voces, nec unquam viderat hominem qui ivit quaesitum praedictum ensem. » *Procès*, t. I, p. 76.

France. » Sur l'étendard se lisait également l'inscription « *Jhesus Maria.* » Peut-être au revers de cet étendard voyait-on « un escu d'azur, et un coulon blanc dedans ycellui ; lequel coulon tenoit un role en son bec où avoit escrit : « De par le Roy du Ciel [1] ». Les chrétiens du moyen âge avaient un goût et une intelligence du symbolisme que nous avons malheureusement perdus. Le symbole est plus mystique, il présente d'ordinaire plusieurs significations, surtout il est plus riche d'idéalisme que le mot commun, qui n'est qu'une notation phonétique et algébrique. La colombe blanche était à la fois le symbole de la pureté, de l'inspiration divine, du salut apporté dans le naufrage. Le Seigneur adoré par deux anges, tenant en ses mains le monde, était le roi suprême de la France, aux pieds duquel saint Louis et Charlemagne priaient à genoux. Il n'est guère douteux que l'étendard n'ait rappelé à Jeanne quantité de rapports, d'analogies mystiques qui nous échappent, et dont se nourrissait sa dévotion. C'est pourquoi la sainte aimait son étendard quarante fois plus que son épée.

Mais avant même qu'elle ne possédât son étendard, Jeanne s'en était fait confectionner un autre ou plutôt un *pennon*, petite bannière triangulaire, enseigne de son commandement. Ce pennon est au moins aussi significatif de sa mission que l'étendard. Elle y avait fait représenter une Annonciation, c'est-

[1] Voir *Chronique de Morosini*, t. III, p. 111, t. IV, p. 315. Voir surtout *Essai de reconstitution de l'Etendard de Jeanne d'Arc. Bulletins de la société archéologique de l'Orléanais.* Compte-rendu par M. le Dr. Garsonnin, tome XV, p. 245.

à-dire un ange offrant à la Sainte Vierge une fleur de lis. Pourquoi cette Annonciation ?

Tout l'essentiel a été dit sur l'importance absolument extraordinaire du pèlerinage du Puy-en-Velay. Ce sanctuaire était dédié à Notre-Dame de l'Annonciation. L'Annonciation c'était, au moyen âge, la grande fête de la Sainte Vierge. Mais lorsque cette fête coïncidait avec le vendredi saint, à la date du 25 mars, alors toute une partie du peuple de France, et jusqu'à cinq cent mille pèlerins, affluaient au Puy, venant y chercher le grand pardon de leurs fautes. Le Puy-en-Velay était le Lourdes de cette époque.

On le sait de reste; mais ce qu'on n'a peut-être pas assez remarqué, c'est que l'idéalisme religieux et l'idéalisme patriotique au moyen âge ne faisaient qu'un. Ces deux sentiments n'étaient pas encore différenciés, ils ne formaient pas comme les deux branches d'une même souche, mais bien un seul et même tronc. C'est pour n'avoir pas tenu compte de cette fusion qu'on a nié le patriotisme au xv^e^ siècle. Et il est vrai que le patriotisme, à l'état séparé et pour ainsi dire à l'état laïc, ne date guère que de la Révolution. Mais il ne s'ensuit pas qu'il n'existât pas auparavant à l'état religieux.

Les pèlerinages du Mont-Saint-Michel et du Puy-en-Velay étaient nationaux et patriotiques autant que religieux. Les pèlerins priaient pour la paix et le salut du royaume autant que pour leur propre salut. « Le dimanche, 14 décembre 1421, fut porté le très dévot et saint image Notre-Dame du Puy pour la paix et union de la sainte Eglise et à cette fin qu'il plût à Dieu et à la Vierge Marie donner la victoire

au Roi de France Charles VI et à Mgr le Dauphin de leurs ennemis, et la portèrent en moult noble ordre à la porte Saint-Robert *et la mirent regardant la France...* et tout le populaire pleurait à chaudes larmes devant ce dévot image, lesquels demandaient affectueusement à la Vierge Marie qu'elle impétrât paix et concorde au royaume de France [1]. »

Des pèlerins en foule, qui prient avec cette ferveur et cet enthousiasme pour le salut de leur patrie, ne peuvent pas croire qu'ils ne seront pas exaucés. Sans aucun doute c'est cette dévotion à la Vierge de l'Annonciation, libératrice de l'humanité, qui a inspiré la prophétie populaire : la France perdue par une femme sera aussi sauvée par une vierge [2].

Or la mère de Jeanne d'Arc qui, sans approuver sa mission, ne s'y était pas formellement opposée [3],

[1] Cité dans *Hanotaux*, op. c, p. 54. Voir *Simeon Luce*, op. c. Ch. XII.

[2] A l'étranger, à l'époque même de Jeanne d'Arc, son rôle fut interprété comme celui d'une seconde Sainte-Vierge, la Sainte-Vierge de la France : « Dieu ayant purgé leurs péchés et leur orgueil (des Français) a voulu les aider de sa main. Et je vous promets que, s'il n'en eut pas été ainsi, deux mois ne se passaient pas sans que le dauphin dut finir et tout abandonner... Et voyez de quelle manière Dieu l'a aidé : de même que par une femme, c'est-à-dire Notre-Dame-Sainte-Marie il sauva la race humaine ; ainsi par cette jeune fille pure et sans tâche, il a sauvé la plus belle partie de la chrétienté, ce qui est une grande preuve de notre foi. » *Morosini*, t. II, p. 79.

[3] Jeanne d'Arc a témoigné que sa mère l'avait plusieurs fois avertie des propos menaçants tenus à son sujet par son père : « respondit quod mater sua pluries dixit ei, adhuc cum patre existenti, quod pater suus dixerat se habuisse somnia. » Procès, t. I, p. 219. Une mère qui avertit ainsi sa fille est plutôt bienveillante.

partait en pèlerinage pour Notre-Dame-du-Puy presque en même temps que sa fille partait de Vaucouleurs pour Chinon. Jeanne savait que sa mère allait au grand vendredi de l'Annonciation de 1429; ne pouvant s'y rendre elle-même, elle y députa en son nom deux ou trois de ses plus chers compagnons de la première heure. Et avant même que ces derniers ne fussent revenus, elle fit peindre son penuon de l'Annonciation. Ce pennon lui rappelait donc sans cesse ainsi qu'aux soldats, en même temps que la mission libératrice de Marie, sa propre mission. Elle était la vierge envoyée par l'archange pour sauver la France.

Or, quand Bertrand de Poulengy et Jean de Metz revinrent du pèlerinage, ils lui ramenèrent un aumônier, le frère Pâquerel. Ils l'avaient rencontré au Puy avec la mère de Jeanne, ils l'avaient apprécié, aimé, ils lui persuadèrent de revenir avec eux à Tours. Dès leur arrivée, ils annoncèrent à Jeanne qu'ils lui amenaient « un bon frère » que quand elle le connaîtrait « elle l'aimerait bien ». En effet, Jeanne dès le lendemain se confessa au frère Pâquerel. Ce fut sans doute avec l'agrément du roi et de ses supérieurs que le religieux fut mis à la disposition de la Pucelle. Le bon père n'avait assurément jamais reçu d'affectation semblable. Mais Jeanne d'Arc guidée par l'Esprit renouvelait toutes choses autour d'elle. Son propre rôle, ne le créait-elle pas de toutes pièces, n'était-il pas absolument nouveau ? Par suite tous les rôles, toutes les fonctions qui touchaient immédiatement à sa personne étaient transformées, renouvelées. Frère Pâquerel comme Jean d'Aulon ne

quitta pas Jeanne d'Arc et l'accompagna jusqu'à Compiègne. Il devait lui survivre assez pour lui rendre témoignage au procès de réhabilitation. Et sans doute le bon frère Pâquerel ne fut pas, comme Regnault de Chartres, Pierre Cauchon et d'autres prélats de l'Université, un ambitieux, un politique, un diplomate, mais il fut, ce qui vaut infiniment mieux, un saint homme.

Complètement équipée, Jeanne, avec toute sa maison militaire et son aumônier Pâquerel, partit rejoindre les troupes à Blois. La reine Yolande et le duc d'Alençon travaillaient activement à y rassembler des hommes d'armes et un grand convoi de bestiaux et de vivres. Le ravitaillement a toujours été dans les armées une lourde question. Avant tout, il importait de pourvoir à la subsistance des habitants d'Orléans et des soldats qui devraient y séjourner, longtemps peut-être. Tandis qu'on achevait l'organisation du convoi, Jeanne songea à la préparation morale des troupes. Avec l'aide de son aumônier et des prêtres ou religieux qui suivaient l'armée, elle organisa une véritable mission. Elle fit ériger en plein air une bannière où était représentée la dernière scène de la Passion. Elle demanda au frère Pâquerel de rassembler matin et soir les hommes autour de ce calvaire improvisé, de les faire prier, de leur faire chanter l'Antiphone du Puy ou *Salve Regina*, de les exhorter à la conversion. Le peuple du moyen-âge aimait ces manifestations sensibles et publiques de la piété; même à Paris, les moines mendiants prêchaient sur les places publiques [1]. Jeanne venait

[1] A cette époque même un moine appelé frère Richard,

aux réunions, donnait l'exemple de la piété, parcourait les rangs, défendait qu'aucun homme ne fût si osé qu'il se joignît en état de péché mortel aux troupes. De plus « elle leur fit oster leurs fillettes et laisser tout le bagage » [1].

Cette sorte de mission apostolique remporta un succès tel que nous avons peine à l'admettre. C'est que, à cette époque de foi où les bandits était nombreux, mais les incroyants fort rares, les hommes se convertissaient, se confessaient beaucoup plus aisément qu'aujourd'hui. Le prestige personnel de Jeanne d'Arc fut aussi pour beaucoup dans cette conversion

que nous rencontrerons dans la suite du récit, convertissait la population parisienne, c'était « un homme de très grande prudence, semeur de bonne doctrine pour édifier son proxisme... et y avoit toujours cinq ou six mille personnes à son sermon, et estoit monté, quand il preschoit sur un haut eschaffaut qui estoit pres de toise et demie de haut, le dos tourné vers les Charniers... Et pour vray furent les gens de Paris tellement tournés à dévotion que eussiez veus plus de cent feux, en quoi les hommes ardoient, tables et tabliers, cartes, billes et billars, et toutes choses à quoy on se pouvoit courroucer et maugréer à jeux convoiteux. *Item*, les femmes ardoient devant tous, les attours de leurs testes, comme bourreaux, truffaux, pièces de cuir ou de baleine qu'elles mettoient en leurs chaperons pour être plus roides au rebras devant (poitrine) ». Mais quelques mois après on sut que frère Richard était passé dans le camp des Armagnacs, alors : « les jeux de tables, de boules, de dés, bref tous autres jeux recommençèrent : et mesme un meriau (morceau) d'estaing ou estoit empreint le nom de Jésus qu'il leur avoit fait prendre laissèrent-ils. » *Bourgeois*, Collection *Buchon* année 1428, ed. Tuetey, p. 234.

[1] *Chronique de la Pucelle*, p. 284.

de l'armée, elle était une sainte, elle avait le don d'entraîner les foules. Quelques jours plus tard elle pouvait dire : « il me ferait mal de laisser mes gens et ne le doibs pas faire ; ils sont tous confessés et en leur compagnie, je ne craindrais pas toute la puissance des Anglais[1]. » Ce retour à la religion ne s'était pas opéré sans résistance. Des soudards dès l'abord avaient ricané : « Voilà un vaillant champion, avaient-ils dit, pour récupérer le royaume de France [2]. » Mais le gascon des Gascons, le fameux la Hire, avait donné l'exemple. Ayant entendu Jeanne parler de la France comme du royaume de Dieu et prophétiser la délivrance d'Orléans, il se sentit ému, transporté par la sainteté et l'héroïsme de la Pucelle, il sortit des rangs et jura devant tous qu'il la suivrait avec sa compagnie partout où elle voudrait le mener. Les rieurs se turent. La Hire était l'un des guerriers les plus robustes et les plus redoutables de l'armée, c'était même en vertu de sa violence qu'on l'avait surnommé la Hire (*ira*, colère), car de son nom, il s'appelait Étienne de Vignoles. La puissance de son bras, son audace avaient fait sa fortune. Il avait débuté par être capitaine de bandits. Ce métier regrettable ne l'empêchait pas, selon les chroniqueurs, de faire sa prière du matin ; mais il s'entendait avec son souverain Maître à demi mot : « Seigneur, disait-il, je te prie de faire aujourd'hui pour la Hire, ce que la Hire ferait pour toi, si la Hire était Dieu et si tu étais capitaine[3] ». Cette prière fut exaucée,

[1] Chronique de la Pucelle, p. 248.

[2] *Procès*, t. IV, p. 327.

[3] La Hire aurait fait cette prière avant de monter à l'assaut

mais d'une autre manière que la Hire ne l'avait présumé, car Dieu lui envoya Jeanne d'Arc qui le mena à confesse et le corrigea de ses détestables habitudes. Quand la Hire se fâchait, ce qui arrivait trop souvent, sa figure grimaçait, et les injures et les blasphèmes sortaient de sa bouche, comme l'eau sale d'une gargouille en temps d'orage. Jeanne lui interdit, sous peine de rupture, de blasphémer. Mais elle eut pitié de la violence d'ailleurs inutile qu'il se faisait pour retenir ses jurons. Il avait l'habitude de tenir en sa main un bâton, une sorte de massue. Jeanne lui permit de jurer par ce bâton, et depuis lors, la Hire d'un geste circulaire et menaçant jurait par son martin.

Les troupes ayant été ainsi disposées, confessées, et tous les préparatifs matériels étant achevés, le départ fut décidé. De bon matin, la messe fut célébrée en présence des troupes. Puis les prêtres portant la bannière blanche de la mission, se placèrent

de Montargis « La Hire trouva un chapelain auquel il lui dit qu'il lui donnast hastivement absolution, et le chapelain lui dit qu'il confessast ses péchés. La Hire lui respondit qu'il n'aurait pas loisir, car il falloit promptement frapper sur l'ennemy et qu'il avoit fait tout ce que gens de guerre ont accoustumé faire. Sur quoy le chapelain lui bailla absolution telle quelle, et lors la Hire fit sa prière à Dieu en disant en son Gascon : « Dieu je te prie que tu fasses aujourd'hui pour la Hire autant que tu voudrais que la Hire fist pour toi, se il estoit Dieu et tu fusses la Hire. » *Pierre de Fenin* (1428). On sait que la Hire aurait répondu à Charles VII au début de son règne en un jour de fête : « Sire on ne peut perdre plus gaîment son royaume. » Du Fresne de Beaucourt semble avoir prouvé que l'anecdote ne remonte pas au delà du XVI[e] siècle. Mais on ne prête qu'aux riches.

en tête et s'ébranlèrent au chant du *Veni Creator*. Immédiatement derrière eux venaient Jeanne, Jean d'Aulon, Jean de Metz, Bertrand de Poulengy, la Hire et toute l'armée. Un troupeau de cinq cents bêtes à cornes [1] et des chariots suivaient la colonne. Jamais on n'avait vu semblable cortège. Il tenait à la fois, de la procession religieuse, de la marche militaire et du ravitaillement. Ce départ eut lieu le 28 avril 1429. C'était le printemps, les hommes d'armes s'étaient confessés, ils avaient recouvré la pureté de leur enfance, ils avaient retrouvé leur jeunesse. Les prairies, les arbres, les haies étaient en fleurs. La sève nouvelle, les effluves mystérieuses, qui émanaient de ce sol même de la patrie, excitaient les troupes. Elles étaient d'ailleurs inspirées par l'idéalisme le plus pur, elles étaient conduites par une vierge héroïque et sainte. Elles marchaient allègrement, ne pouvant douter que leur intervention ne dût délivrer Orléans et sauver le royaume de France. Et il est vrai que cette petite armée avec Jeanne d'Arc à sa tête allait accomplir, comme un célèbre historien anglais l'a dit, une des plus singulières révolutions de l'histoire [2]. Jeanne plus que tous participait à cette immense espérance. Le grand dessein qu'elle avait conçu et nourri en son âme,

[1] Dans ce cortège ne figuraient pas seulement des bêtes à cornes. « Et furent chargés en ladite ville de Blois plusieurs charriots, charrettes et chevaux de grains ; et y assembla-t-on quantité de bétail, comme bœufs, vaches, moutons, brebis et pourceaux. » *Chronique de la Pucelle*, p. 283.

[2] « L'une des plus singulières révolutions que l'histoire nous ait jamais transmise. » HUME, *Histoire d'Angleterre*, t. VI, p. 152. L'armée de Jeanne comptait 2000 hommes environ.

depuis plus de cinq ans, ses audacieuses et vastes pensées, ce qu'elle avait contemplé dans ses visions : une armée en marche, des troupes avançant au pas rapide des chevaux, elle-même à la tête des troupes, en un mot ce qu'on avait appelé son rêve, tout cela aujourd'hui était la réalité. On marchait vers Orléans.

Jeanne eût voulu s'avancer vers la ville assiégée par le chemin le plus direct. Comme tous les génies de l'histoire guidés par l'inspiration, et dont les intuitions déconcertent les procédés communs de la prudence humaine et de la routine, Jeanne d'Arc voulait dès l'abord frapper un grand coup. Elle se rendait compte qu'on s'en laissait imposer par les ennemis, elle voulait avant tout relever les âmes. Or, quand les âmes sont abattues, elles ne peuvent être relevées que par une excitation véhémente, comme ces oiseaux nés pour voler toujours et qui s'ils tombent par terre y demeureront jusqu'à la mort à moins qu'une main secourable ne les relance dans l'espace. Marcher droit sur Orléans, étonner les Anglais par cette audace et, durant cette surprise, passer devant eux; ou, s'ils attaquaient, se serrer les coudes, combattre avec ensemble, avec acharnement et entrer dans la ville assiégée ou plutôt délivrée avec la victoire, c'était apparemment téméraire, irréalisable, en réalité c'était facile et l'avenir même devait le démontrer[1].

[1] D'après les maîtres de l'art militaire, c'est la grande manière : « Apporter dans la lutte quelque chose d'inattendu et de terrible, briser la volonté de l'ennemi, tel est donc le premier principe que nous indique l'étude; la briser par un

Mais les chefs français, inspirés par cette défiance instinctive que nous éprouvons devant les personnalités supérieures, redoutaient Jeanne d'Arc, craignaient ses inspirations, trop certains qu'elles ne cadreraient pas avec les leurs; ils ne songeaient qu'à l'évincer de leurs conseils, qu'à se jouer d'elle. Jeanne ne connaissait pas les chemins elle avait seulement demandé qu'on la conduisît à Talbot et aux bastilles anglaises. Les chefs l'abusèrent indignement, au lieu de marcher sur Orléans par la rive droite, par la Beauce, ils firent traverser la Loire aux troupes et les menèrent par la Sologne. Le soir on fit halte en chemin. Jeanne reposa tout armée entre son frère et son écuyer Jean d'Aulon. Le lendemain quand elle remonta en selle, son page remarqua à la gêne de ses mouvements qu'elle avait été blessée par les angles de son armure. Elle n'en chevaucha pas moins courageusement. L'armée ne tarda pas à arriver sur le bord de la Loire, mais bien au delà et en amont d'Orléans. Tout le convoi se rassembla sur la rive du fleuve qu'il fallait traverser. Des chalands devaient être amenés de la ville pour embarquer les vivres. Or les bateaux n'étaient pas arrivés et n'arrivaient pas. Pendant ce temps les troupes et les bestiaux étaient exposés sur la rive dans une situation critique. Les terribles archers anglais pouvaient

coup inattendu d'une vigueur suprême, telle est la première conséquence de ce principe..... En présence de cette grandeur, que la théorie se fasse pygmée. » FOCH, *Des principes de la guerre*, pp. 273, 274, 275. Dès son entrée en scène, Jeanne voulait, on verra de quelle volonté précise, appliquer ce principe.

d'un instant à l'autre survenir, se poster à distance et tirer à la cible sur les hommes et le troupeau. Les chefs avaient commis une grave imprudence. Les bateaux, en effet, ne pouvaient venir d'Orléans qu'avec le vent en poupe, or le vent était absolument contraire, *totaliter contrarius;* on avait compté sans l'instabilité de la girouette. Un désastre plus grand que celui de Rouvray était possible[1].

Dunois arriva d'Orléans, richement équipé, avec une suite nombreuse, il traversa le fleuve à gué. Jeanne poussa son cheval à sa rencontre.

« Est-ce vous le batard d'Orléans ?

— Oui, répondit-il, et je me réjouis de votre arrivée.

— Est-ce vous qui avez donné le conseil de me faire venir par ici, de ce côté de la rive, et de m'empêcher de marcher droit où étaient Talbot et les Anglais ?

— De plus sages que moi ont aussi donné ce conseil croyant mieux faire et plus sagement.

— En nom Dieu, répondit Jeanne, le conseil de Dieu notre Seigneur est plus sage et plus sûr que le vôtre. Vous avez cru me décevoir et vous vous êtes déçus vous-mêmes. Car je vous amène le meilleur secours

[1] MANTELLIER, *Histoire du siège d'Orléans :* « On n'est pas longtemps à comprendre que la Pucelle a raison et que les capitaines ont commis une grande faute.... Les charrettes, les bestiaux, les conducteurs composant le convoi se trouvaient acculés à la rivière, sans moyen de la traverser, et exposés aux sorties que les Anglais pouvaient faire de leurs bastilles. L'inquiétude commence à s'emparer des esprits. » P. 84.

qui fut jamais, qui est le secours du roi des cieux [1]. »

Aucun chef ne releva ces paroles, il était trop évident que la Pucelle avait eu raison, les soldats le reconnaissaient, ils ne se gênaient pas pour le dire à haute voix et à qui voulait l'entendre. Certes Jeanne eût pu triompher et se venger. Mais elle était trop désintéressée, trop uniquement soucieuse du salut de l'armée pour songer à la vengeance. Le dépit, la jalousie, toute la marée jaune des sentiments d'envie dans laquelle baigne le monde ne s'éleva jamais jusqu'à ses pieds. Elle vivait sur les sommets. Dans les conjonctures inquiétantes où l'on se trouvait, elle pria, consulta intérieurement ses voix. Le chevalier de Gaucourt, gouverneur d'Orléans, se trouvait là, sur la rive, conférant avec Dunois et les chefs. Jeanne les rassura : « Prenez patience, leur dit-elle, le vent changera et tout entrera sans empêchement [2]. » En effet peu de

[1] Cette scène est rapportée textuellement par Dunois lui-même, et il devait s'en souvenir. Voir *Procès*, t. III, p. 6.

[2] *Procès*, t. III, p. 18. Déposition du chevalier de Gaucourt. Il témoigne que « *le temps* et le vent changèrent subitement, in brevi spatio *tempus* et ventus mutarentur ». Ce changement de temps pourrait expliquer en partie la crue attestée par le frère Paquerel. *Procès*, t. III, p. 105. — *Chronique de la Pucelle*, p. 284. Cette manœuvre des bateaux est incompréhensible dans l'état actuel de la Loire. Le lit du fleuve a beaucoup changé. La date de l'entrée des vivres dans Orléans est le 29 avril, mais la date du départ de Blois, ainsi que les circonstances de l'embarquement à Chécy ou au port du Bouchet, sont fort discutées. Il y a là un problème qui nécessiterait une étude particulière. Voir le travail remarquable de BOUCHER DE MOLANDON, *Première expédition de Jeanne d'Arc*. Nous adoptons le récit traditionnel.

temps après, une forte bise commença de souffler tandis que le fleuve dont les eaux étaient très basses se mettait à couler. Les bateaux arrivèrent d'Orléans à force de voiles. Les soldats embarquèrent précipitamment les vivres, et les bateaux redescendirent le fleuve. A ce moment, pour faire diversion, les Orléanais attaquèrent la bastille Saint-Loup. La flottille passa sans encombre et vint s'amarrer à l'entrée de la ville près de la porte de Bourgogne. Les Anglais, non seulement n'avaient rien tenté d'important pour empêcher le ravitaillement de la ville, mais même ils firent évacuer la bastille Saint-Jean-le-Blanc, la plus proche de l'endroit où l'armée s'était arrêtée. Il n'est pas douteux qu'ils ne subissaient déjà le prestige moral et religieux, l'ascendant de la Pucelle. Avant d'être vaincus, ils étaient frappés d'étonnement et d'impuissance.

Il avait été convenu que les troupes après l'embarquement devraient retourner à Blois chercher une parti du convoi qu'on avait dû y laisser. Ainsi l'avait ordonné le conseil. Combien ces marches et démarches étaient compliquées, quelle prise elles offraient à l'ennemi, les chefs devaient sans doute s'en rendre compte maintenant. Dunois vint supplier Jeanne de laisser retourner les troupes et de venir faire son entrée à Orléans. Il lui disait les souffrances des assiégés, leur impatience de la connaître, leur foi dans sa mission. La prédiction qu'elle avait faite de l'entrée des vivres et sa réalisation, avaient soulevé l'enthousiasme populaire; quand on la posséderait à l'intérieur des murs, on se croirait invincible; son éloignement au contraire causerait

une déception profonde. Malgré toutes ces considérations, Jeanne refusait avec une douce obstination. Ce n'est pas qu'elle ne désirât de tout cœur venir vers les habitants d'Orléans, mais elle sentait sa présence nécessaire aux troupes. Elle était vraiment l'âme de l'armée. Durant son absence, la ferveur des soldats pouvait se refroidir, les chefs changer d'avis. Elle remonta la Loire et s'établit à Chécy, à dix kilomètres environ d'Orléans. Dans la soirée une députation de notables vint la saluer, la priant de venir dans la ville. Mais Jeanne refusa encore. Dunois demanda au maréchal de Rais et au sire de Loré d'intervenir. Après bien des hésitations, elle se laissa fléchir, mais à deux conditions : la première, que le maréchal de Rais et le sire de Loré en personne s'engageraient à conduire les troupes et à les ramener sans retard par la rive droite, c'est-à-dire par le chemin qu'on aurait dû prendre ; la seconde, que frère Pâquerel et les aumôniers ne quitteraient pas l'armée tant à l'aller qu'au retour. Tous, seigneurs et prêtres, ayant affirmé publiquement et à plusieurs reprises qu'ils accompliraient ses désirs à la lettre, Jeanne d'Arc résolut de faire son entrée à Orléans.

Dunois voulut attendre le soir, il craignait que les Anglais par un coup de main audacieux n'enlevassent dès le premier jour la Pucelle. Quel désastre! C'en eût été fini de toutes les espérances de salut. Jeanne, après quelques moments d'attente, résolut de marcher sur Orléans par la grand'route, elle avait assez des atermoiments et des détours, elle avait vu en traversant Olivet la situation de la ville, elle devinait le chemin.

Elle se mit vivement en selle, éperonna son cheval qui partit de l'avant. Elle montait un excellent coursier blanc, était elle-même revêtue d'une armure blanche, elle avançait rapidement comme un chevalier céleste. Dunois et La Hire l'avaient rejointe et se maintenaient auprès d'elle pour la protéger, ses compagnons d'armes venaient derrière, les notables d'Orléans avaient peine à la suivre. Elle passa fièrement, très droite, à portée de voix de la bastille Saint-Loup.

A Orléans on l'attendait. Dès qu'elle avait accepté, un courrier était venu à bride abattue, annoncer qu'elle arriverait à la tombée de la nuit. Depuis plus d'une heure, toute la population en foule s'était massée aux abords de la porte de Bourgogne. Les bourgeois avaient préparé des torches et des flambeaux. Quand ils apprirent qu'elle avait passé Saint-Loup et qu'elle approchait, ils sortirent au devant d'elle avec leurs torches enflammées. Simultanément toutes les cloches de la ville s'ébranlèrent à la volée. Leurs sonneries étaient couvertes cependant de temps à autre par les acclamations formidables d'un peuple qui s'était vu perdu et se sentait sauvé. Les Anglais, du sommet des Tourelles et des Augustins, purent contempler un spectacle féerique. Parmi les torches et les brandons, la Pucelle en armes, entourée de chefs et d'hommes d'armes, se dessinait comme une blanche apparition dans un incendie, et le tout se reflétait dans la Loire. Quand Jeanne ayant passé la porte de Bourgogne pénétra à l'intérieur de la ville, l'enthousiasme de la population, fait de reconnaissance, d'admiration, de patriotisme, de foi mystique, s'exalta jusqu'au délire. Les hommes,

les femmes, les enfants, qui avaient souffert de tant de maux, criaient, pleuraient, tendaient leurs bras vers l'héroïne. On eût cru, dit un chroniqueur, que « Dieu lui-même entrât dans la cité » [1]. Jeanne qui ne s'attendait pas à une telle ovation, frémissait et tremblait comme une feuille secouée par la brise, Elle était emportée par les remous, par les tourbillons, par les vagues de cette foule démontée et houleuse. L'enthousiasme religieux et patriotique se déchaînait en tempête. Et, au milieu de cette foule, la Pucelle à cheval, son étendard à la main, semblait être une voile ballottée sur une mer orageuse. Son cheval, excité, se cabrait, tournoyait sur lui-même. Tout à coup le feu des torches se communiqua à son pennon, la foule poussa un cri ; mais Jeanne, d'un mouvement rapide, éteignit l'incendie. L'admiration redoubla. Le peuple la mena d'instinct, la porta à la cathédrale : c'était alors sa maison, autant que celle de Dieu. Quand on fut arrivé devant le portail, Jeanne entra, s'abîma dans un acte insondable d'action de grâces. La reconnaissance de ce peuple la payait en un instant de toutes ses épreuves. Quand elle eut achevé sa prière, la foule un peu apaisée la reconduisit à la demeure de ses hôtes. Elle fut reçue avec honneur par l'un des plus riches bourgeois, Jacques Boucher, trésorier de la ville. Ce dernier lui avait fait appareiller à souper « bien et honorablement ». Mais les fatigues de la journée et surtout l'émotion l'avaient accablée; elle ne prit que quelques mouillettes de pain dans du vin étendu d'eau. Immédiatement après ce frugal

[1] *Journal du siège*, p. 76, *Procès*, t. III, p. 24.

repas, elle se retira dans sa chambre, pour se recueillir, se ressaisir, se retremper dans la prière avant de prendre le sommeil de la nuit. Sur sa demande expresse, la fille de ses hôtes vint partager sa couche. Certes Jeanne d'Arc devait connaître encore d'autres heures glorieuses; mais plus jamais elle ne serait accueillie avec cette spontanéité enthousiaste et généreuse. Les Orléanais l'avaient reçue comme leur héroïne, c'est pourquoi dès ce jour et aussi à cause des miracles qu'elle allait y opérer, la Pucelle de France devait encore s'appeler la Pucelle d'Orléans.

CHAPITRE V

La délivrance d'Orléans.

La durée fait partie intégrante des divers états d'âme. La lenteur ou la rapidité de l'action est inséparable de certains dons, de certaines vertus. On n'agit parfaitement que si on le fait avec le mouvement voulu. Le temps est essentiel à l'affaire. Par exemple, et pour en venir immédiatement à notre sujet, c'est une affaire bien différente de ne remporter des victoires sur l'ennemi qu'à de longs intervalles, ou de les remporter dès l'abord et coup sur coup. Les plus grands capitaines ont toujours agi avec une rapidité foudroyante. Jeanne d'Arc avait l'intuition des choses de la guerre et c'est pourquoi elle entendait agir vite. Elle était entrée à Orléans le 29 avril 1429. Le lendemain, quand Dunois, la Hire et les autres chefs vinrent à son hôtel pour arrêter d'un commun accord la conduite à suivre, elle se prononça pour une offensive immédiate. La partie des troupes qui était retournée à Blois n'était pas très considérable, il convenait de mettre en œuvre l'enthousiasme provoqué par l'arrivée des renforts. Dunois ne partageait pas cette confiance, il voulut qu'on attendît le retour des troupes, qu'on demandât aux places voisines d'envoyer à Orléans, pour une action commune, toutes les

réserves dont elles pouvaient disposer. Jeanne dut se soumettre quoique à contre-cœur à l'avis de Dunois, elle était fort mécontente [1]. La décision prise, si raisonnable en apparence, pouvait entraîner de graves inconvénients. Les troupes parties pour Blois pouvaient tarder à venir, elles pouvaient même, comme nous le verrons, ne pas revenir du tout. Or l'attente dans une armée est ce qu'il y a de plus démoralisant, surtout lorsqu'elle aboutit à une déception.

Quatre jours au moins étaient nécessaires aux troupes pour aller à Blois et en ramener la dernière partie du convoi. Jeanne les employa d'abord, comme elle l'avait fait pour l'armée, à préparer les âmes. Elle demanda aux habitants de prier, de purifier leurs consciences. Beaucoup de notables de la ville vinrent à l'hôtel du trésorier s'entretenir avec elle. La sainte, quoiqu'elle eût préféré prier dans la solitude, les recevait gracieusement, elle les exhortait : « à mettre leur espérance en Dieu qui certainement les sauverait de la main de leurs ennemis » [2].

[1] Le page de Jeanne, Louis de Coutes, témoigne qu'elle était très irritée de cette décision : « Et dicit quod in crastino die quo intraverunt villam Aurelianensem, et cum eo locuta est, et in regressu erat multum irata quod, ut dicebat, fuerat appunctamentum quod pro illa die non iretur ad insultum. » *Procès*, t. III, p. 68.

[2] Déposition de Jean Luillier bourgeois d'Orléans : « Item interrogatus quid ipsa fecit in illa civitate post ingressum suum; dicit quod exhortabatur omnes ut sperarent in Domino ; et si haberent bonam spem et fiduciam in Deo, quod eriperentur ab adversariis. » *Procès*, t. III, p. 24. Le même témoin dit encore : « Ipsa Johanna multum dolebat et displicebat sibi quod aliquae bonae mulieres veniebant ad eam, volentes eam salutare et videbatur quaedam adoratio, de quo irascebatur. » *Ibid.*

En un mot elle demandait la foi. Les dames d'Orléans ne furent pas les moins curieuses de connaître la Pucelle, de converser avec elle ; ce qui les frappa surtout c'est « qu'elle ne parlait que de Dieu ». Cette sainteté, cette réserve dans la conversation les édifia beaucoup, c'était en effet un bel exemple à suivre.

Mais pour être une sainte, Jeanne d'Arc n'oubliait pas qu'elle était revêtue d'une mission guerrière. Avant de rien entreprendre elle voulut renouveler les offres de paix qu'elle avait adressées vainement aux ennemis. Elle envoya un message à Talbot par ses deux hérauts, Guyenne et Ambleville. Elle lui demandait de lever le siège, de quitter la France. Talbot, outré de cette assurance, garda, au mépris du droit des gens, le héraut Guyenne, et renvoya Ambleville en lui recommandant de dire à la Pucelle « que s'il la prenait il la ferait ardoir ». Ainsi donc, dès sa première rencontre avec les Anglais, Jeanne était avertie du sort qu'ils lui réservaient, si jamais elle tombait en leurs mains. Aimée dès le premier jour jusqu'à l'excès, jusqu'à l'adoration par les Orléanais, la Pucelle était haïe jusqu'à l'exécration par les Anglais. Les édifices les plus beaux et les plus élevés, ceux où l'on adore, sont aussi ceux qui sont le plus exposés à la foudre. La menace du feu ne devait plus cesser désormais de planer sur la tête de Jeanne d'Arc. En s'exposant sans cesse comme elle l'allait faire dans des combats corps à corps, il était presque fatal qu'un jour ou l'autre elle fût faite prisonnière. Mais la menace du feu ne l'intimida pas. Elle renvoya son héraut Ambleville au chef Anglais : « Dis à Talbot, lui commanda-t-elle,

qu'il s'arme avec les siens, je m'armerai moi aussi, si je suis prise qu'il me fasse ardoir, mais s'il est battu qu'il s'en aille en son pays. » Comme Ambleville hésitait à repartir : « Ne doute pas, lui assura Jeanne, que tu ne ramènes ton compagnon »[1]. Dunois, qui était présent, donna en outre commission au héraut d'avertir Talbot que s'il était maltraité, les hérauts anglais qui se trouvaient alors à Orléans seraient traités de même. Ambleville porta ce message au camp anglais. Talbot ne sortit pas de sa bastille, mais il rendit Guyenne. On peut juger de la joie des Orléanais lorsqu'ils virent Ambleville revenir avec son compagnon.

Le soir même, Jeanne, qui eût voulu à tout prix éviter l'effusion du sang, vint en personne sur le pont dont les arches centrales avaient été rompues, pour parlementer avec Glasdale. Glasdale « de haut courage, écrit le chroniqueur, mais plein de toute tyrannie et orgueil usoit souvent de grandes menaces, et s'alloit vantant qu'il feroit tout meurtrir à son entrée dedans la ville, tant hommes que femmes sans en épargner aucun »[2]. Il n'eut pas plus tôt vu et entendu la Pucelle qu'il éclata en paroles grossières, la traitant de vachère, de ribaude et de noms plus honteux encore. Pour répondre à cet homme, il n'eût pas fallu moins

[1] *Chronique de la Pucelle*, p. 285.

[2] *Ibid.* p. 263. D'après M. Boucher de Molandon, Glasdale n'était pas le chef véritable de la bastille des Tourelles, c'était Molins : « On en vient à penser, écrit-il, que Glasdale était, pour employer une expression triviale, mais moins triviale encore que le personnage lui-même, le fort en gueule de la bande. » *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, T. XXIII, p. 770.

que la Hire. Glasdale se tenait debout à découvert aux créneaux des Tourelles ; en face de lui sur le boulevard de Belle-Croix on pouvait apercevoir distinctement la jeune vierge dans son armure brillante. Les deux interlocuteurs n'étaient séparés que par quelques mètres, au dessous d'eux coulait le fleuve. Interdite tout d'abord par ce débordement d'injures qui attaquaient sa virginité, la sainte ne put retenir ses larmes; mais elle ne tarda pas à se ressaisir, et, avec l'audace inspirée de la prophétie, elle prédit à Glasdale que ses troupes seraient bientôt vaincues mais que lui Glasdale ne le verrait pas. Les Anglais écoutèrent ces paroles avec effroi, car elles étaient prononcées d'un tel accent, qu'on ne pouvait douter qu'elles ne fussent vraies. La prophétie vola de bouche en bouche. A Paris même, on la connut. Mais on devait l'apprendre en même temps que sa réalisation [1].

Le jour suivant, après avoir entendu plusieurs messes suivant son habitude, Jeanne sortit d'Orléans avec La Hire, Dunois et une nombreuse suite. Les Anglais purent croire que la Pucelle venait les défier au combat; en réalité elle escortait Dunois qui partait. Car Dunois, très inquiet de ne rien apprendre concernant le retour des troupes retournées à Blois, avait résolu de s'y rendre en personne. Les Anglais ne sortirent pas de leurs bastilles. Jeanne à la tête des ca-

[1] « Et disoit-on qu'elle avoit dit à ung capitaine angloys qu'il se départist du siège avec sa compagnie, ou mal leur vendroit et honte à tretous, lequel la diffama moult de langaige... et elle lui dist que maugre eulx tous ilz partiroient bien bref, mais il ne le verroit jà.. Et ainsi en advint-il, car il se noia le jour devant que l'occision fut faite.. » *Bourgeois de Paris*, p. 237.

valiers rentra sans encombre dans Orléans. Dans la soirée, la population, qui n'avait pas assez joui à son gré de la Pucelle, vint en masse devant la demeure du trésorier Boucher la réclamer. Jeanne commençait à redouter ces manifestations populaires dans lesquelles, elle le savait maintenant, l'admiration tournait à l'adoration. Mais la foule la désirait si passionnément, il y avait une telle presse dans la rue, que la porte, *l'huys* de l'hôtel, courait le risque d'être enfoncée. Le trésorier vint la supplier de se prêter aux vœux du peuple. Jeanne fit donc seller son cheval, elle revêtit son armure. Quand elle parut, ce fut une ovation ; jamais en ce monde, vierge ne fut autant louée, fêtée, vénérée. Selon l'expression d'un témoin, on ne voyait plus en elle une créature humaine, mais « l'ange de Dieu ». Il fallut qu'elle passât par les principales rues. C'était un dimanche; toute la population aux portes, aux fenêtres, voulait la contempler. « Par les rues où elle passoit avoient tant de gens de la cité qu'à grand peine y pouvoit-on passer, car le peuple ne se pouvoit saouler de la voir. Et moult sembloit à tous, estre grande merveille, comment elle se pouvoit tenir si gentiment à cheval comme elle faisait [1]. » Toute la population d'Orléans était sous le charme. Et il est vrai que, armée de pied en cap sur son cheval de bataille, Jeanne d'Arc devait être bien belle.

Il faut se représenter Jeanne d'Arc plutôt grande et surtout élancée, souple et svelte. Le greffier de la Rochelle nous a dit qu'elle était très brune [2]. Jean d'Au-

[1] *Journal du siège*, p. 80.

[2] Ce renseignement doit être exact car le greffier nous dit qu'elle portait les cheveux taillés en rond, ce que nous savons

lon, qui la connaissait intimement témoigne qu'elle était élégamment conformée. Elle avait la poitrine bombée et parfaitement développée [1]. On ne nous a pas dit qu'elle était belle de figure, mais certainement quelque chose de la pureté de son âme, de l'énergie de sa volonté, devait transparaître dans sa physionomie. Une jeune fille n'a pas été chaque jour favorisée durant des années de visions célestes, sans qu'il ne lui en reste une lueur divine dans le regard ; elle n'a pas lutté chaque jour contre elle-même, contre les difficultés extérieures, sans que ses efforts n'aient laissé quelque marque sur le pli de son front. Elle était volontaire et extrêmement vive, avec une légère tendance à l'irascibilité [2]. Mais chez elle le zèle, les saintes colères, étaient compensées par une extrême tendresse de cœur, elle pleurait très souvent. Elle pleure

être vrai. Un cheveu très probablement de Jeanne inséré dans le cachet de cire d'une de ses lettres était noir. Comme l'a remarqué Quicherat il faut donc éviter de se représenter Jeanne selon le type blond (V. *Revue Hist.*, t. IV, p. 328).

[1] Déposition du duc d'Alençon : « Aliquando in exercitu ipse loquens cubuit cum eadem Johanna et armatis *à la paillade* et vidit aliquando quod ipsa Johanna se praeparabat, et aliquando vidit ejus mammas quae pulchrae erant... » *Procès*, t. III, p. 100.

[2] Les mots « *multum irata, irascebatur* » ne sont pas rares dans les dépositions des témoins. Ce zèle, cette colère, *ira per zelum* était d'ailleurs chez Jeanne une vertu. Voici cependant un cas où l'on pourrait estimer que Jeanne fut un peu vive. Elle ne supportait pas que les soldats pussent manger de la viande volée. Un certain écossais lui donna à entendre qu'elle en avait mangé elle-même à son insu, elle en fut fort en colère et voulait frapper ledit escot « et voluit propter hoc percutere dictum Scotum. » *Procès*, t. III, p. 82.

quand elle fait oraison, quand elle se confesse, quand elle est blessée, quand ses ennemis l'injurient, quand elle songe à la perte de leurs âmes. Cette vivacité, cette tendresse ont beaucoup étonné les témoins de sa vie militaire, infiniment moins cependant que sa sobriété, son incroyable résistance à la fatigue [1]. « D'un labeur inouï, écrit Perceval de Boulainvilliers, si robuste dans le port de l'armure et les opérations militaires, que durant six jours sans relâche, elle demeure sous les armes. » Et si l'on objecte que Perceval, le chambellan de Charles VII, n'était pas très compétent en la matière, voici Dunois, l'un des meilleurs capitaines de l'époque et qui a vu la Pucelle à l'œuvre, il témoigne que pour s'acquitter de toute la besogne qu'elle expédia à la veille du siège de Troyes,

[1] « Quae multum erat sobria, quia pluries per totam diem, non comedit nisi morsum panis ; et mirabatur quod ita modicum comedebat. » Déposition du page. *Procès*, t. III, p. 169. — « Deponit quod, de sobrietate a nullo vivente superabatur ; et multo non credit aliquam mulierem plus esse castam quam ipsa Puella erat. » Témoignage de Dunois, *Ibid*, p. 15. — « Dicit insuper ipse loquens quod dum erat in armis et eques, nunquam descendebat de equo pro necessariis naturae, et mirabantur omnes armati quomodo poterat tantum stare supra equum » — Témoignage de Simon Charles. *Ibid*, p. 118. Ce serait le lieu de discuter ici une question particulièrement délicate ; Jean d'Aulon a déposé par écrit : « Dit encores plus qu'il a oy dire à plusieurs femmes, qui ladicte Pucelle ont veue par plusieurs fois nue et sceu de ses secrets, que oncques n'avoit eu la secrecte maladie des femmes et que jamais nul n'en peut riens cognoistre ou appercevoir par ses habillemens, ne aultrement. » *Procés*, t. III, p. 219. Nous croyons que la seconde partie de la phrase seule est vraie. Jeanne par pudeur se gardait si bien, qu'elle parut toujours, ainsi qu'on l'appelait « l'Angelique. »

il eût fallu : « au moins deux ou même trois hommes de guerre, les plus fameux et les plus expérimentés » [1]. Durant la campagne de l'Ile de France, après le couronnement à Reims, elle est constamment à cheval, elle se dépense, se multiplie, est immédiatement présente partout où l'on se bat, partout où l'on rencontre quelque obstacle. Les meilleurs chevaux ne suffisent pas à la tâche, sont fourbus en quelques semaines [2]; ses écuyers ne peuvent pas la suivre, admirent sans la comprendre son activité inlassable, déclarent qu'ils n'ont jamais rien vu de semblable. Ce don pour l'équitation, pour la pratique de la guerre, a paru si prodigieux, que les juges de Rouen se sont efforcés d'en donner une explication naturelle en inventant cette fable absurde : que dans sa jeunesse elle s'était exercée aux armes avec les soldats de passage dans une auberge. Des écrivains catholiques, avec beaucoup plus de raison, se sont demandé si ces aptitudes n'étaient pas miraculeuses; et il n'est pas douteux

[1] « Fecit mirabiles diligentias, quas etiam non fecissent duo vel tres usitati et magis famati homines armorum. » Déposition de Dunois, *Ibid.* p. 14.

[2] Jeanne à répondu à ses juges qu'elle possédait « cinq coursiers sans les trottiers qui étaient plus de sept. » Le roi lui avait fait donner la haquenée de l'Evêque de Senlis lequel en fut très mécontent. Mais cette bête qui convenait parfaitement au pacifique prélat ne fut pas assez résistante pour Jeanne : « Elle ne valait rien pour souffrir peine », disait-elle. Par les livres de comptes on voit que l'on achète un cheval pour la Pucelle au mois d'août, un autre au mois de septembre: « Pour un cheval que le roi nostre seigneur lui fit bailler à Soissons au mois d'août trente huit livres dix sols tournois ; pour un autre à Senlis au mois de septembre, six vingts dix-sept livres dix sols tournois. Voir *Ayroles*, t. III, p. 366.

que l'inspiration divine n'ait beaucoup contribué à lui donner l'intrépidité nécessaire. Mais il convient surtout de se rappeler, comme l'a si parfaitement exprimé saint Bernardin de Sienne, que : « quand la Providence destine quelque personne à un état sublime, elle lui confère tous les dons qui sont nécessaires à cet état et qui l'honorent »[1]. Jeanne le savait, et lorsqu'on lui demandait si elle n'aurait pas peur dans les combats, elle répondait « je suis née pour cela »[2]. D'une souplesse, d'une élasticité merveilleuse, elle avait le physique de son emploi sublime, elle était flexible, infatigable, élancée comme une lame d'acier. Lorsque, couverte de son armure, elle maniait avec une dextérité et une élégance incomparables, un coursier ardent, les Français reconnaissaient en cette vierge, l'élue de leur race, le plus élégant chef de guerre qui fût jamais. Ne nous étonnons donc pas si les Orléanais enfonçaient la porte de son hôtel, ne pouvant se rassasier de la voir.

Durant les jours qui suivirent ce dimanche où elle se prêta aux désirs de la population, Jeanne tenta de

[1] « Omnium singularium gratiarum, alicui rationabili creaturae communicatarum generalis regula est : quod quandocumque divina gracia eligit aliquem ad aliquam graciam singularem, seu ad aliquem sublimem statum, omnia charismata donet, quae illi personae sic electae, et ejus officio necessaria sunt, atque illam copiose décorant. » *Sermon de Saint-Joseph.*

[2] « Dixit etiam quod, dum ipsa voluit recedere, dicebatur sibi quomodo recederet, propter armatos circumstantes : quæ respondebat quod... habebat Deum... et quod erat nata ad hoc faciendum... » *Procès*, t. II, p. 449.

fréquentes sorties. Des hommes d'armes, des habitants l'accompagnaient, elle s'avançait assez loin dans la campagne, en vue des bastilles ennemies. Les Anglais cependant n'en sortirent jamais pour venir l'attaquer. Le mardi 3 mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix, la procession qui avait lieu chaque année dans la ville, fut plus solennelle que jamais. Toute l'armée, tout le clergé, toute la population y participaient. Ce ne fut pas une cérémonie d'action de grâces, mais une imploration publique. On se sentait à la veille de graves événements, de combats décisifs. Beaucoup d'épouses, de mères, pouvaient craindre pour la vie de leurs maris, de leurs fils. Elles suivaient le cortège, la tête baissée, un cierge à la main, priant avec recueillement. Les hommes portaient des torches[1]. La Pucelle à cheval tenant son étendard suivait le Saint-Sacrement. Les chefs de l'armée qui l'entouraient, virent plus d'une fois les larmes couler de ses yeux et tomber comme des perles infiniment précieuses sur son armure. Jamais personne ne demanda à Dieu avec plus de ferveur le salut de la ville et du royaume.

Cependant, tandis que Jeanne et les Orléanais se

[1] L'usage des torches était alors fréquent, on lit en effet dans les livres de comptes de la ville d'Orléans : « Pour ceulx qui portèrent les torches de la ville d'Orléans, à la procession du IIIe de may derrenier, présens Jehanne la Pucelle et autres chiefz de guerre, pour implorer Nostre Seigneur pour la délivrance de la dicte ville d'Orléans, pour ce 2 sols parisis. » Cette mention de torches revient constamment dans les comptes. Voir CHARPENTIER ET CUISSARD, *Journal du siège, Comptes de la ville.*

préparaient à la lutte, Dunois était arrivé à Blois. Il trouva les chefs, le maréchal de Rais et le sire de Loré en conférence. Dans une nation, quand personne ne gouverne d'une manière souveraine, on délibère toujours. Regnault de Chartres était là. C'était La Trémoille sans doute qui l'avait envoyé. Comme on le pense bien, le chancelier, qui naguère s'était enfui d'Orléans, qui était partisan d'une paix de compromission, ne poussait pas à la guerre. D'après ses suggestions les chefs avaient décidé que « chacun s'en retournast en sa garnison ». Cette résolution incroyable nous montre comment en haut lieu on était déjà disposé à contrarier la mission de Jeanne d'Arc. Sur ces entrefaites Dunois arriva. Dunois, au dire de ses contemporains, était le seigneur le mieux doué du royaume. Son illégitimité était son plus grand défaut. « Il m'a été emblé (volé), disait de lui Valentine de Milan, car nul n'est mieux taillé pour venger la mort de son frère. » Et Thomas Bazin renchérit, et fait de Dunois cet éloge magnifique : « qu'il était digne non seulement d'être le successeur du duc d'Orléans mais encore du roi, et de devenir le maître du plus noble des royaumes ». Or Dunois voulait de toute sa volonté le salut d'Orléans et de la France. Quand, au conseil des chefs, Regnault de Chartres l'informa qu'on avait décidé de s'en retourner, Dunois ne se contint pas, il représenta que si l'on se désintéressait ainsi de la guerre, le royaume était perdu. Enfin il fit tant et si bien par son éloquence, qu'il persuada aux chefs de reprendre avec le reste du convoi

le chemin d'Orléans [1]. Dunois au sortir de ce conseil dut sans doute songer quelle intuition divine Jeanne avait des difficultés, et combien elle avait raison de ne vouloir point quitter l'armée. Dunois pressa les préparatifs. Le soir même ou partit et cette fois par la rive droite, c'est-à-dire par la Beauce. En même temps il dépêcha à Orléans un courrier, qui arriva sans doute dans la soirée du 3 mai, après la procession célébrée en l'honneur de la Sainte-Croix.

Jeanne, avertie que Dunois devait venir le lendemain matin, déclara qu'elle partirait à la rencontre de l'armée. La Hire avec toute sa compagnie et les hommes d'armes les plus vaillants, résolut de la suivre. Le 4 mai dans la matinée, Dunois fut averti par les cavaliers de son avant-garde, qu'une troupe assez nombreuse, paraissant bien montée, venait à sa rencontre à une assez vive allure. Les capitaines purent craindre d'être assaillis par les Anglais. Quelle ne fut pas leur satisfaction lorsqu'un cavalier vint à bride abattue leur annoncer qu'on avait reconnu

[1] La *Chronique de la Pucelle* qui est une compilation de récits antérieurs, présente des répétitions, des doublets évidents. Voici comment elle nous rapporte les faits : « Le mareschal de Rays, le seigneur de Loré et autres s'en retournèrent audict lieu de Blois, et là trouvèrent l'archevesque de Reims, chancelier de France, et tinrent conseil pour savoir qu'on avoit à faire. Aucuns estoient d'opinion que chacun s'en retournast en sa garnison... Et ainsi qu'ils parloient de la manière, vint nouvelles du duc d'Orléans, lequel faisoit scavoir que s'ils désemparoient et s'en alloient, ladicte cité estoit en voye de perdition. Et lors il fut conclud presque de tous, de retourner et de mener derechef vivres à puissance, et qu'on iroit par la Beausse... » p. 251.

l'étendard de la Pucelle. Les soldats ne continrent pas leur joie. Ils la saluèrent à son arrivée par des acclamations. Jeanne vint s'entretenir quelques instants avec Dunois et les chefs. Elle leur assura qu'on entrerait à Orléans sans encombre. La petite armée reprit sa marche. Lorsqu'on arriva près des bastilles anglaises, les prêtres qui marchaient devant les troupes entonnèrent des cantiques, le frère Pâquerel à leur tête portait la bannière de Jésus crucifié, c'est lui-même qui en témoigne. La Pucelle suivait avec toute l'armée. Prêtres et hommes d'armes passèrent en vue de la bastille de Londres, la plus formidable. Les Anglais, qui naguère étaient si entreprenants, si agressifs, ne tentèrent aucun coup de main; ils demeurèrent, suivant l'expression d'un de leurs historiens « dans un étonnement stupide » (Hume). L'occasion cependait était bonne, les troupes françaises peu nombreuses. Évidemment le prestige religieux de la Pucelle leur en imposait. Leur génie étonné tremblait devant le sien. L'audace, l'esprit d'initiative, étaient passés dans le camp des Français. Ce fait est extraordinaire. Les anciens n'eussent pas manqué de l'expliquer en disant que les oiseaux « nicephores », porteurs de la victoire, avaient déserté les bastilles anglaises pour venir établir leurs nids dans les clochers et les tours d'Orléans. Ce qui est vrai, c'est que Jeanne d'Arc, en concevant la défense du royaume comme une guerre religieuse, en communiquant aux Français une confiance divine dans la justice de leur cause, en étonnant au contraire les Anglais par son assurance, en leur inspirant une terreur superstitieuse, venait de rem-

porter une victoire morale qui, pour n'avoir pas de nom ni de date précise dans l'histoire, n'en est pas moins la plus étonnante qui ait jamais été remportée [1].

Cette victoire morale cependant, n'était que le prélude des victoires effectives, elle les précédait de très près, comme ce coup de vent qui fait trembler les armes et frémir la nature à l'approche des grands cataclysmes. Tandis que Jeanne avec son écuyer Jean d'Aulon, quelques heures à peine après le retour des troupes, achevait de prendre son repas, Dunois vint lui rendre visite. Il avait appris par les courriers les plus dignes de foi que Bedford expédiait des renforts aux Anglais et que Falstolf, le vainqueur de Rouvray, les amenait. Jeanne avait admiré le matin la bonne contenance des Français, elle était plus confiante que jamais dans la victoire, elle se moqua de Falstolf et de ses renforts : « Bastard, bastard,

[1] « Et mirum erat, quia omnes Anglici cum multitudine magna et potentia armati et parati ad bellum, videbant armatos regis in comitiva modica, respectu Anglicorum; videbant etiam et audiebant presbyteros cantantes, inter quos erat loquens, portans vexillum et tamen nullus Anglicus commotus est, nec in eosdem armatos et presbyteros nullam fecerunt invasionem... » Déposition du frère Pâquerel. *Procès*, t. III, p. 106. — La victoire morale précède toujours les victoires matérielles : « Nous verrons la défaite être un résultat purement *moral*, celui d'un sentiment, le découragement. la terreur produit chez le vaincu par un emploi combiné des grandeurs morales et matérielles mises simultanément en jeu ». — « La démoralisation, dit le général Cardot, est la cause efficiente et l'explication vraie du succès.... La victoire décisive, la victoire vraie, c'est la victoire morale... » Cité dans Foch, *Principes de la guerre*, pp. 9 et 269.

dit-elle à Dunois, je te commande en nom Dieu qu'aussitôt que tu sauras la venue dudit Falstolf, tu me le fasses savoir, car s'il passe sans que je le sache, je te promets que je te ferai oster la tête [1]. » Dunois lui répondit qu'il se garderait bien à ce prix de ne pas le lui faire savoir, et il se retira. Un peu lasse de l'expédition du matin, Jeanne après son repas s'étendit habillée sur son lit, Jean d'Aulon fit de même. Ils ne tardèrent pas à s'endormir. Cependant les soldats, qui le matin même avaient passé impunément sous les bastilles anglaises, étaient enivrés par le succès; leur sang fermentait dans leurs veines comme du vin nouveau. Ils se montraient bien les fils de ces Gaulois que César nous dépeint prompts à lassitude et plus prompts encore à la présomption.

[1] Cette franchise cordiale de langage est toute militaire. Jeanne était si naturellement guerrière que dès l'abord elle traitait les chefs en compagnons d'armes. Rencontrant dans les rues d'Orléans un noble chevalier qui blasphémait, Jeanne le saisit par le cou, lui disant qu'elle ne le lâcherait que s'il promettait de ne plus recommencer, le seigneur, corrigé par cette étreinte aussi affectueuse que vigoureuse, le lui promit sur le champ. De telles allures accroissaient singulièrement la popularité de Jeanne. Elle n'était nullement prude et n'en était pas moins sainte. (Voir *Procès*, t. III, p. 212.) L'abbé Dubois, légèrement scandalisé par les paroles de Jéanne à Dunois, en avait contesté l'authenticité. Or, c'est l'écuyer Jean d'Aulon, présent à la scène, qui les rapporte. « Est-il croyable, écrit l'abbé Dubois, qu'une jeune fille de dix-neuf ans ait osé prendre ce ton d'autorité sur le comte de Dunois, lieutenant du roi à Orléans, et le menacer de lui faire couper la tête : en auroit-elle eu le pouvoir? » *Histoire du siège*, p. 875. Le grave chanoine, on le voit, n'admettait pas la plaisanterie. Et c'est un des traits les plus français de la physionomie de Jeanne : elle savait plaisanter.

S'entraînant les uns les autres, ils vinrent en nombre attaquer la bastille Saint-Loup, pendant que les chalands descendaient le fleuve, amenant dans la ville les blés du convoi [1], Ils se rendirent compte à leurs dépens que si les Anglais n'osaient plus attaquer, ils n'en étaient que plus décidés à se défendre vigoureusement. Il y avait là trois cents soldats d'élite qui reçurent les Français à coups de flèches et de lances. L'assaut durait depuis quelque temps déjà, Jeanne s'était laissé gagner par un profond sommeil. Mais son cœur veillait. Tout à coup, comme si elle sortait d'un rêve effrayant, elle se lève et s'écrie : « En nom Dieu le sang coule, où sont ceux qui me doivent armer ? » Jean d'Aulon et son hôtesse se précipitent, aident en toute hâte l'héroïne à revêtir son armure. Son page arrive : « Sanglant garçon, lui dit-elle, vous ne me disiez pas que le sang de France fut répandu » ; et elle lui commande de lui amener son cheval. Il y court. En quelques instants, Jeanne est armée, elle s'élance dans l'escalier, son cheval arrive, d'un bond elle est en selle; elle avait oublié son étendard, son page le lui passe par la fenêtre; elle répond à peine au frère Pâquerel qui arrive à sa demeure, et

[1] Il est incontestable que, cette seconde fois comme la première, une partie au moins du convoi et par conséquent de l'armée vint par la Sologne. Les témoignages fournis par les livres de comptes sont formels : « Payé à Jehan de la Rue pour les nottoniers qui amenèrent les bles le IVe jour de mai. — A Gilet Guéret pour le louage de son grenier où a été mis partie du blé amené de Blois aux deux fois ». *Charpentier*, op. c. p. 216. Remarquer qu'il n'est question que du blé. Selon la *Chronique de la Pucelle*, les troupes venues avec Jeanne par la Beauce n'étaient que le tiers de l'effectif.

part bride abattue dans la direction de la porte de Bourgogne ; les habitants stupéfaits la voient arriver comme une bourrasque; sur le pavé des dalles son cheval de bataille fait jaillir des éclairs [1], c'est l'ange des combats qui passe. En franchissant la porte de Bourgogne, elle rencontre un blessé qu'on ramène, Jeanne s'apitoye un instant, « elle ne peut voir, dit-elle, le sang français couler, sans que ses cheveux ne se lèvent sur sa tête ». Aussitôt elle reprend sa course et arrive au galop près de la bastille. Il était grand temps. Nos soldats déconcertés par la vigueur de la défense, par le nombre de leurs pertes, se décourageaient et abandonnaient l'assaut. Un échec, si léger fût-il, eût été regrettable, il eût rendu la confiance à l'ennemi. Puisque la lutte était commencée, il fallait vaincre à tout prix. A Orléans, l'alerte avait été donnée par le départ même de la Pucelle. Le tocsin sonne. Jean d'Aulon, La Hire, Dunois arrivent. Jeanne rassemble les combattants, rappelle les fuyards. Avec une présence d'esprit étonnante, elle demande à Dunois d'aller avec les chefs barrer la route aux Anglais qui pourraient venir à la rescousse des autres bastilles. Tandis qu'il s'éloigne, Jeanne elle-même, son étendard à la main, entourée de tous les hommes d'armes, donne le signal de l'assaut.

[1] « Et quand elle fut preste, monta à cheval et courut sur le pavé, tellement que le feu en sailloit ; et alla aussi droict, comme si elle eust sceu le chemin par avant... » *Chronique de la Pucelle*, p. 288. Voir Dépositions de Jean d'Aulon, du page Louis de Coutes, de Frère Pâquerel. Il reste des vestiges de l'Hôtel de Jacques Boucher et de la chambre même où Jeanne fut réveillée par ses voix, grâce aux Petites Sœurs Dominicaines garde-malades des pauvres, rue du Tabour.

Les Français, témoins de l'héroïsme de cette vierge sainte, qui combat avec eux et pour ainsi dire au milieu de leurs bras, sont transportés par une sorte de délire inspiré. C'est la furie française avec tout ce qu'elle a d'irrésistible qui se déchaine. Dans un effort surhumain les soldats repoussent les ennemis, franchissent le rempart et pénètrent à l'intérieur de la bastille [1]. Dans leur fureur ils mettent tout à feu et à sang. Une grande partie des ennemis affolés se réfugient dans la chapelle de cet ancien couvent. Jeanne avec les siens y pénètre, un spectacle étrange frappe ses regards. Des soldats anglais pour échapper au massacre, s'étaient affublés par dessus leurs armures de vêtements sacerdotaux, de soutanes, d'aubes, de chasubles, de chapes. Les Français s'efforcent de les leur arracher et veulent les immoler au pied même de l'autel. Mais Jeanne se jette entre les combattants, défend qu'on viole le droit d'asile du sanctuaire, et sauve ainsi la vie de quarante ennemis. La bastille entièrement conquise fut livrée aux flammes. La Pucelle rentra à Orléans à la tête des Français. Pour la première fois elle avait participé à un combat sanglant, pour la première fois elle pouvait être appelée de ce doux nom de victorieuse. Cette victoire fut accueillie avec des transports de joie par les

[1] Dès que Jeanne d'Arc arriva, la bastille fut presque immédiatement prise : « laquelle incontinent par lesdits François fut assaillie, et à très peu de perte d'iceulx prinse d'assault ». Déposition de Jean d'Aulon. — « Et illico quod Gallici viderunt eamdem Johannam, inceperunt clamare, et fuit capta bastilda seu fortalitium Sancti Lupi. » Déposition de Louis de Coutes. Voir *Procès*, t. III, p.p 69, 213.

Orléanais, elle était les prémices de leur délivrance [1].

Le soir même, Jeanne assura aux habitants et aux hommes d'armes que dans cinq jours toutes les bastilles seraient conquises, et « qu'il ne resterait pas un Anglais devant la cité ». Les chefs ne prirent pas au sérieux ce propos de la jeune fille. Et il n'y avait pas d'apparence en effet qu'un siège qui durait depuis huit mois pût être levé en cinq jours. Mais le peuple crut à la prophétie, celle-ci vola de bouche en bouche et fit, en quelques instants, comme l'hirondelle qui revient au printemps, le tour de la ville, de toutes les rues, de toutes les maisons [2].

C'était la veille de l'Ascension, la sainte commanda aux troupes de se confesser, sinon « Dieu pourrait permettre que les Français eussent le dessous ». Nous savons par la déposition d'un prêtre d'Orléans, que la Hire se confessa de nouveau. La plupart des soldats imitèrent cet exemple. La fête, les offices, la procession de l'Ascension, furent célébrés à Orléans avec une dévotion absolument unique dans l'histoire.

Or, dans cette même journée, le chevalier de Gaucourt, gouverneur d'Orléans, les maréchaux de Boussac, de Rais et tous les chefs tinrent un grand conseil.

[1] « A icelle heure furent rendues grâces à Dieu par toutes les églises, en hymnes et dévotes oraisons, à son de cloches, que Anglois pouvoient bien ouyr ; lesquels furent fort abaissez de puissance par ceste partye et aussi de courage. » *Chronique de la Pucelle*, p. 253.

[2] La prophétie est rapportée par l'aumônier de Jeanne : « dicendo ulterius, dicta die vigiliae Ascensionis Domini, quod infra quinque dies obsidio existens ante villam Aurelianensem levaretur, nec remaneret aliquis Anglicus coram civitate. » *Procès*, t. III, p. 106.

Jeanne en fut soigneusement tenue à l'écart. Sa résolution de délivrer la ville en cinq jours faisait craindre de sa part des tentatives téméraires. Le plan élaboré par le conseil ne fut pas simple, il n'eût point paru digne du savoir et de l'expérience de chefs si nombreux et si renommés. Tandis qu'une partie des troupes simulerait une attaque contre la bastille Saint-Laurent, dans le dessein d'attirer les Anglais sur la rive droite, le gros de l'armée, avec les Orléanais, passerait rapidement la Loire et s'efforcerait d'emporter d'assaut la bastille des Augustins. Ce plan avait le défaut de diviser les troupes et de les exposer à un double échec[1]. Les événements des jours suivants devaient démontrer que ce n'était pas trop de toute l'armée réunie pour réduire une seule des principales bastilles.

Jeanne cependant, qui avait appris la réunion des chefs, était venue à l'hôtel du chancelier Cousinot où se tenait le conseil. Par sa seule présence elle s'imposait. Les chefs en effet n'osèrent pas lui cacher absolument les décisions prises, mais ils résolurent de ne lui révéler que la première partie et la moins importante de leur projet. Une pointe de jalousie perce déjà dans leurs intentions. La popularité de la Pucelle, ses succès d'hier leur portaient ombrage.

[1] « *Le principe de l'économie des forces*, c'est l'art de déverser toutes ses ressources à un certain moment sur un point. Puis, un résultat obtenu, de les faire converger de nouveau et agir contre un nouveau but unique... C'est le proverbe qu' « on ne chasse pas deux lièvres en même temps. » Foch, *Les Principes de la guerre*, pp. 49-50. Dans toutes ses campagnes, nous verrons Jeanne poursuivre toujours le but unique.

On l'eût volontiers envoyée tenter une diversion secondaire devant la bastille Saint-Laurent, tandis qu'on se serait réservé les opérations décisives sur la rive gauche. Le sire de Loré vint la chercher et l'introduisit dans la grande salle du conseil, le chancelier lui exposa comment on avait résolu d'attaquer la bastille Saint-Laurent, et il se tut.

Jeanne d'Arc avait trop d'intuition pour se laisser abuser par cette assemblée, elle lisait clairement sur les visages le manque de franchise. Elle eut grand peine à contenir son indignation. Elle se mit à marcher à grands pas, de long en large, en présence des chefs et des notables stupéfaits. Elle leur dit : « Avouez donc au vrai tout ce que vous avez conclu et appointé. » Dunois qui était de tous le plus favorable à la Pucelle lui répondit : « Jeanne, ne vous courroucez pas, on ne peut tout dire à une fois», et il lui exposa dans son entier le plan qu'on avait arrêté. Elle n'objecta rien, sembla même accepter la décision prise, mais avant de se retirer elle fit cette réserve : « pourvu qu'on exécute les choses telles qu'on les a dites ». Ce grand projet d'une double attaque simultanée sur la rive droite et sur la rive gauche ne lui inspirait évidemment que de la défiance. Et il est vrai qu'il ne reçut pas même un semblant d'exécution. « D'icelle conclusion, rapporte le chroniqueur, ne fut rien fait, ni exécuté [1]. » C'était un beau plan imaginaire, un projet en l'air, au moment d'agir il n'en fut pas plus question que d'une magnifique bulle de savon, qui une fois émise, s'envole et crève on ne sait où. Les chefs avaient longtemps discouru et il n'en était

[1] *Jean Chartier*, PROCÈS, t. IV, pp. 57 et s.

sorti que du vent. Jeanne allait agir. Elle ne faisait pas de plans; elle inventait, créait au fur et à mesure des circonstances; elle était le génie de l'action.

Avant d'entreprendre les opérations décisives, elle voulut tenter une dernière démarche auprès des Anglais en faveur de la paix. Par un billet roulé autour d'une flèche et qu'elle fit lancer dans les Tourelles, elle leur enjoignait d'avoir à se retirer en leur pays. Mais Glasdale et les siens ne lui répondirent comme la première fois que par de grossières insultes. Il ne restait plus qu'à recourir aux armes. Le lendemain de l'Ascension, Jeanne se confessa encore, communia, assista à une messe solennelle que le frère Pâquerel chanta devant une partie de l'armée. Après l'office, les troupes se restaurèrent, revêtirent leurs armes et s'apprêtèrent au combat. La Pucelle avait fait savoir, en effet, qu'elle irait attaquer la bastille Saint-Jean-le-Blanc sur la rive gauche. C'était évidemment la meilleure des décisions, la seule praticable, on avait pris Saint-Loup en amont de la ville, il fallait continuer à dégager la Loire de ce côté. Sans avoir besoin de conseils, Jeanne d'intuition trouvait l'endroit précis par lequel il convenait de commencer l'offensive. Saint-Jean-le-Blanc était en effet le point faible de l'ennemi; la chute de cette bastille devait entraîner celle des suivantes et par suite la retraite de l'ennemi. Les maréchaux de Rais, de Boussac, Dunois, la Hire, avec quatre milles hommes environ, participèrent à l'attaque. Le côté délicat de l'expédition était la traversée de la Loire. Il fut convenu que les troupes viendraient d'abord se grouper en une île située en face de Saint-Jean-le-Blanc et séparée de la rive oppo-

sée par un bras du fleuve peu profond et assez étroit. Tandis que le passage s'effectuait, une large colonne de fumée s'éleva en spirales de la bastille. Glasdale, la jugeant trop faible pour soutenir l'assaut des Français, la livrait aux flammes et faisait retirer ses hommes en arrière dans la bastille des Augustins.

Jeanne ne songea qu'à pousser plus loin l'avantage. A la tête des hommes d'armes elle parvint jusqu'à la bastille et planta son étendard sur le rebord du fossé. Comme la journée était déjà avancée, les chefs estimèrent préférable de rentrer en bon ordre à Orléans. Les capitaines, les soldats et Jeanne avec eux, regagnèrent donc l'Ile-aux-Toiles où l'on s'était rassemblé. Au moment où la traversée se terminait, comme il ne restait plus sur la rive qu'un petit nombre d'hommes, Jeanne craignit un retour offensif des Anglais. Elle repassa donc le bras du fleuve avec la Hire, chacun tenant son cheval, et tous deux se mettant en selle, la lance en arrêt, comme les deux plus vaillants champions de l'armée, s'apprêtèrent à recevoir vigoureusement les ennemis. Ces derniers en effet sortant en nombre de la bastille, firent irruption sur ce qui restait des Français. On cria : « Les Anglais, les Anglais », et un moment de panique se produisit. Mais la Pucelle et la Hire, qui étaient inaccessibles à la peur, poussèrent leurs chevaux en avant de toutes leurs forces et frappèrent les ennemis de leur lance [1].

[1] « Dit que ainsi que lesdits François s'en retournoient de ladicte bastille de Saint-Jehan-le-Blanc pour entrer en ladicte isle, lors ladicte Pucelle et la Hire passèrent tous deux chacun ung cheval en ung basteau de l'aultre part d'icelle isle, sur les quelx chevaulx ils montèrent incontinent qu'ils furent

Les Français qui se trouvaient auprès de la Pucelle et de la Hire, témoins de leur bravoure, se ressaisissent et chargent avec fureur. Les Anglais renversés s'enfuient vers leurs bastilles comme une bande d'oiseaux vers leur toit. La Pucelle et les siens les poursuivent. Tous les Français qui avaient passé dans l'île, gagnés par l'ardeur de leur compagnons, repassent précipitamment le bras du fleuve, les uns par le pont de bateaux, les autres en se jetant dans l'eau jusqu'aux aisselles. Tous arrivent à la bastille. Les Anglais avaient eu le temps de s'y renfermer et de se mettre en état de défense.

L'écuyer de Jeanne, Jean d'Aulon, nous rapporte qu'il était demeuré au pont de bateaux pour le défendre. Un très vaillant gentilhomme, Alphonse de Partada, et quelques soldats, étaient de garde avec lui. Vint à passer un soldat, grand, bel homme et très bien armé. Jean d'Aulon lui demanda de demeurer avec eux, vu leur petit nombre. L'homme répondit que sa place était au premier rang parmi les combattants. Jean d'Aulon n'insista pas, mais l'Espagnol Alphonse de Partada, chatouilleux sur le point d'honneur, répondit qu'il y en avait de très vaillants qui restaient à l'arrière. Le soldat répondit que ce n'était pas sa manière de faire, « que non faisait pas lui ».

passés, chascun sa lance en sa main. Et adonc qu'ils apperceurent que lesdits ennemis sailloient hors de ladicte bastille pour courir sur leurs gens, incontinent ladicte Pucelle et la Hire, qui toujours estoient audevant d'eulx pour les garder, couchèrent leurs lances et tous les premiers commençèrent à frapper sur lesdits ennemis, et alors chascun les suivit et commença à frapper... » Déposition de l'écuyer d'Aulon. *Procès*, t. III, p. 214.

La querelle s'envenima. Elle se termina par une sorte de défi dans lequel les deux hommes partirent à l'assaut. Ils se tenaient par la main. Jean d'Aulon les vit traverser les rangs des assaillants et arriver jusqu'au pied d'une sorte de barrière. Derrière, un Anglais d'une grandeur et d'une force exceptionnelle défendait le passage et causait beaucoup de pertes aux Français. Mais le canonnier Jehan le Lorrain était là « atout sa coulevrine». Jean d'Aulon lui désigna l'Anglais. Comme David d'un coup de pierre avait renversé Goliath, Jehan le Lorrain d'un trait de sa coulevrine « gecta mort par terre » le géant anglais [1].

Les deux hommes d'armes gagnèrent le passage et les Français derrière eux pénétrèrent dans la bastille des Augustins. Les Anglais se retirèrent dans le fort des Tourelles. La bastille capturée fut livrée aux flammes. On résolut de cerner, d'investir les Tourelles. Une partie des troupes coucha sur les posi-

[1] Jean d'Aulon était témoin et il a rédigé lui-même ou fait rédiger sa déposition en français, elle présente une saveur et une valeur toute particulière. « Dit que ainsi que les deux hommes furent audit palis d'icelle bastille, il qui parle (Jean d'Aulon) vit dedans ledit palis, ung grant, fort et puissant Anglois bien en point et armé, lequel leur résistoit tellement qu'ilz ne povoient entrer audit palis. Et lors, il qui parle montra ledit Anglais à ung nommé maistre Jehan le Canonier en luy disant qu'il tirast à iceluy Anglais ; car il faisoit trop grand grief, et pourtoit moult de dommage à ceulx qui vouloient approucher ladicte bastille ; ce que fist ledit maistre Jehan : car incontinent qu'il l'aperçut, il adressa son trait vers luy, tellement qu'il le gecta mort par terre, et lors lesdits deux hommes d'armes gaignièrent le passage, par lequel tous les autres de leur compaignie passèrent et entrèrent dans ladicte bastille. » *Procès*, t. III, p. 214.

tions conquises, faisant le guet. Jeanne, quoique douloureusement blessée au pied d'une chausse-trape, eût voulu demeurer; mais ses compagnons d'armes la supplièrent de retourner en son logis. Elle s'y résigna non sans avoir affirmé à plusieurs reprises : que le lendemain elle prendrait les Tourelles et ne rentrerait à Orléans que par le pont. Cela dit, elle repassa la Loire et regagna l'hôtel du trésorier Boucher.

Tandis qu'elle prenait le repas du soir, les chefs s'assemblèrent et délibérèrent à nouveau. Quel plan, quelle décision importante ce conseil va-t-il élaborer ? On ne le devinerait jamais, on ne le croirait pas. La conclusion à laquelle ces chefs les plus renommés du royaume s'arrêtèrent, fut de suspendre les opérations, jusqu'à l'arrivée de renforts qu'on demanderait au roi. Or le roi était à bout de ressources; de plus il était gouverné par La Trémoille et Regnault de Chartres, et ce n'étaient pas ces deux personnages qui travailleraient à envoyer des renforts. On pouvait attendre longtemps. Naturellement pendant ce temps on serait contraint d'évacuer les positions conquises. Attendre, c'était infailliblement donner aux Anglais le temps de se ressaisir. Les renforts seraient venus, mais de Bedford qui les rassemblait, non de Charles VII. Les chefs français voulaient attendre, parce qu'ils manquaient d'initiative, parce qu'ils étaient pusillanimes. C'était avec ces atermoîments qu'on perdait le royaume de France. Sans l'intervention de Jeanne d'Arc, la ville d'Orléans eût été infailliblement prise, et Charles VII était perdu [1].

[1] « La mauvaise manière consiste à éviter le combat, à différer, à atermoyer. Le maréchal de Saxe veut éviter la

Non seulement les chefs ne voulaient pas agir, mais ils entendaient bien empêcher la Pucelle de le faire. C'était elle qui jusqu'à présent avait tout dirigé, c'était elle qui avait pris Saint-Loup, c'était elle qui avait pris la bastille des Augustins. Elle agissait par sa seule inspiration sans tenir grand compte de leurs conseils. Il était temps de mettre un terme à cette autorité irrégulière et usurpatrice. Ce qu'on ne s'avouait pas, c'est qu'on commençait à se lasser des succès mêmes de la Pucelle. La jalousie ingrate, cette marâtre au visage pâle et jaune, présidait en maîtresse souveraine aux délibérations du conseil. On voulait à tout prix empêcher Jeanne d'Arc de continuer à agir.

Or, comme elle avait hautement et à plusieurs reprises déclaré que le lendemain elle prendrait les Tourelles et ne rentrerait à Orléans que par le pont, comme on était assuré qu'elle ne tiendrait pas compte de la décision du conseil, on chargea le gouverneur d'Orléans, Gaucourt lui-même, d'empêcher le lendemain matin la Pucelle de sortir de la ville. Le chevalier de Gaucourt, l'un des principaux personnages du royaume, trop ami de La Trémoille et de Regnault de Chartres pour être favorable à Jeanne, accepta volontiers de faire observer la décision du conseil qu'il avait sans doute provoquée. Il jugea

bataille toute sa vie, Napoléon la cherche le plus tôt possible... Chercher les armées ennemies, centre de la puissance adverse pour les battre et les détruire, prendre pour cela la direction et la tactique qui y conduisent le plus tôt et le plus sûrement, voilà toute la morale de la guerre moderne. » *Foch*, op. c. pp. 26, 27, 41.

bon de faire intimer particulièrement à la Pucelle la défense de sortir.[1] A peine achevait-elle son repas, qu'un homme d'armes vint lui signifier de ne pas reprendre le lendemain les opérations. Jeanne s'attendait-elle à cette désicion ? c'est possible, elle pressentait, prévoyait tant de choses. Quoi qu'il en soit, ce qu'elle voulait avant tout, d'une volonté indomptable, c'était agir, agir sans retard, car elle savait que la victoire n'attend pas. Sa résolution était prise. Elle répondit donc sur le champ : « Vous avez été à votre conseil et moi j'ai été au mien, or croyez bien que le conseil de mon Seigneur tiendra et que le vôtre sera réduit à néant. » Et en présence de l'homme d'armes, se tournant vers le frère Pâquerel, elle lui dit : « Ayez soin de vous lever demain plus tôt encore que vous ne l'avez fait aujourd'hui, et faites de votre mieux pour vous tenir près de moi, car demain j'aurai beaucoup à faire et je serai blessée à la poitrine [2]. » La

[1] Jean Chartier est l'écho fidèle de cette jalousie des capitaines lorsqu'il écrit : « Quant ycelle Jehanne la Pucelle venoit, elle concluoit autre chose au contraire, et contre l'oppinion de tous les capitaines, chiefs de guerre et autres, faisoit souvent de belles entreprinses sur ses ennemis dont toujours bien lui prenoit... combien que ce fust contre la voulenté et oppinion de la plupart d'yceulx gens de guerre ; et montoit sur son coursier, armée aussy tost que chevalier qui fust en l'armée ne en la court du roy. De quoy les gens de guerre estoient courroucez.. » *Procès*, t. IV, p. 60.

[2] Cette prophétie est attestée : 1° par le frère Pâquerel : « die crastina habebo ego multum agere et ampliora quam habui unquam, et exibit crastina die sanguis a corpore meo supra mammam. » *Procès*, t. III, p. 109. — 2° par Jeanne elle-même. Interrogée par ses juges, elle affirme avoir prédit cette blessure au roi : « Interrogata an bene praesciebat quod

réponse de Jeanne fut immédiatement rapportée aux chefs qui en furent très irrités. Gaucourt jura qu'il saurait bien l'empêcher de sortir. Les hommes d'armes, les habitants d'Orléans au contraire, prirent parti pour la Pucelle [1]. Ainsi le dissentiment entre les chefs de l'armée et Jeanne d'Arc était devenu public. Elle avait déclaré devant les troupes qu'elle irait le lendemain prendre d'assaut les Tourelles et les chefs à peine rentrés à Orléans, sans la consulter, sans égards pour sa dignité, n'avaient rien eu de plus pressé que de lui en intimer la défense.

Jeanne ne songea pas un instant à se départir de la ligne de conduite qu'elle s'était tracée. Elle agissait par une inspiration supérieure. Le lendemain, dès la première heure, elle se confessa, entendit la messe, communia. Ses dévotions étant remplies, elle se disposa à partir. Jean d'Aulon son écuyer avait reçu

laederetur : respondit quod hoc bene sciebat et dixerat suo regi; sed quod, hoc non obstante, non dimitteret ulterius aegotiari..» *Procès*, t. I, p. 79. Voici ce qu'ajoute Quicherat qui, s'il n'était pas croyant, était du moins impartial : « Si cette prédiction, malgré la respectable autorité sous laquelle elle se présente, pouvait être encore l'objet d'un doute, voici de quoi la mettre au nombre des faits les mieux prouvés », et il cite : 3° le rapport du greffier de la cour de Brabant, attestant que cette blessure de la Pucelle était prédite par une lettre écrite de Lyon le 22 avril 1429, c'est-à-dire quinze jours avant l'événement. (Voir, *Procès*, t. IV, p. 125.)

[1] Ce fait est attesté par le président des comptes *Simon Charles* : « Ipsa tamen Johanna de hoc non fuit contenta ; imo fuit opinionis quod armati debebant exire cum gentibus villae et ire ad insultum ad dictam basiliam, et hujusmodi opinionis fuerunt multi armati et homines de villa. » *Procès*, t. III, p. 117.

ordre du roi de ne jamais la quitter, il s'apprêta à la suivre. Ses fidèles compagnons d'armes firent de même. Dans la ville on était aux aguets, on se demandait si la Pucelle oserait sortir malgré la défense des chefs. On apprit bientôt que son cheval était sellé et qu'elle partait avec les siens. Au moment où elle montait en selle, son hôte voulut la retenir. Elle n'avait rien pris, il voulait qu'elle goûtât d'abord d'un excellent poisson, d'une alose qu'on venait d'apporter. Jeanne lui répondit : « Gardez votre alose, nous reviendrons ce soir par le pont et je vous amènerai un godon (Anglais) qui en mangera sa part[1]. » En même temps elle poussa son cheval et se dirigea hardiment vers la porte de Bourgogne. Des habitants d'Orléans se joignirent à elle, des soldats firent de même, il en débouchait de toutes les maisons, de toutes les ruelles. Elle se trouva bientôt à la tête d'une troupe assez nombreuse. On arriva à la porte. Elle était fermée, barrée, cadenassée. Le gouverneur d'Orléans Raoul de Gaucourt était là, avec ses serviteurs; c'était un très grand seigneur, d'ailleurs très brave, mais autoritaire et hautain. Il refusa le passage. Le conseil des chefs l'avait chargé d'empêcher les hommes d'armes de sortir, il leur avait

[1] « Et ainsi qu'elle déliberoit de passer on présenta à Jacques Boucher, son hoste, une alose ; et alors il luy dist : « Jeanne, mangeons ceste alose avant que vous partiez. — En nom Dieu, dit-elle, on n'en mangera jusques au souper, que nous repasserons par-dessus le pont, et ramènerons un godon qui en mangera sa part. » *Chronique de la Pucelle*, p. 293. On lit dans les comptes de la ville d'Orléans : « A Raoulet de Recourt pour une alose présentée à la Pucelle le III[e] de may 20 sols parisis. » *Procès*, t. V, p. 258. L'alose était donc un mets fréquent.

donné sa parole, il la tiendrait; et son front obstiné, sillonné par des rides, semblait comme la porte fermé par une double barre de fer. Jeanne intervint, lui demanda de la laisser passer. Il refusa plus impérieusement encore avec des gestes violents, presque dédaigneux. Cette fois c'en était trop. « Vous êtes un méchant homme, lui dit Jeanne, que vous le vouliez ou non, les hommes d'armes passeront ». Les moindres désirs de la Pucelle, pour la foule, étaient sacrés. Les hommes chargèrent. Gaucourt avec les siens voulut se défendre, des coups furent échangés, ce fut la bagarre. Jeanne se jeta en travers des hommes d'armes les arrêtant par ses cris et gestes. Gaucourt disait lui-même dans la suite qu'il avait couru le plus grand danger[1]. Les serviteurs, effrayés, s'efforcèrent d'ouvrir la grand'porte ainsi qu'une poterne latérale. La foule poussa un cri de triomphe et s'écoula à flots pressés comme un torrent.

Quand les soldats qui avaient fait le guet, la nuit durant, virent la Pucelle arriver avec les siens, ils l'accueillirent par des acclamations enthousiastes. A Orléans les chefs ne doutèrent plus qu'on allait se battre. Quelle honte si la Pucelle avec les soldats allait s'emparer des Tourelles; elle en était capable. Ils s'armèrent sans retard et rejoignirent les troupes. Gaucourt lui-

[1] « Dixitque eadem Johanna eidem domino de Gaucourt quod erat malus homo, dicendo etiam : « Velitis, nolitis, armati venient et obtinebunt prout alias obtinuerunt. » Et contra voluntatem ipsius domini de Gaucourt exiverunt armati villam tenentes, et iverunt ad insultum... Et prout audivit dici ab eodem domino de Gaucourt, ipse fuit in maximo periculo. » *Procès*, t. III, p. 117.

même, quoique en maugréant, y vint, et il fit bien, car s'il se fût abstenu, le soir même il eût été la fable de la ville et de toute l'armée. Ainsi donc tous les chefs étaient entraînés malgré eux, et comme par une force supérieure, à la lutte.

On attendit, pour entreprendre l'assaut, que toutes les forces dont on pouvait disposer fussent rassemblées. Car les Tourelles n'étaient pas, comme Saint-Loup ou les Augustins, une bastille de fortune construite à la hâte avec les débris et les ruines d'un couvent. C'était une véritable forteress, ebâtie dans la Loire près de la rive gauche, et destinée à défendre l'entrée du pont qui donnait accès à la ville. On fit amener toute l'artillerie disponible, canons, coulevrines, arbalètes, échelles. Il fut convenu qu'on attaquerait les Tourelles à la fois par la ville et l'autre côté du fleuve, l'armée donnerait l'assaut au boulevard du côté de la rive gauche, les Orléanais s'efforceraient de rétablir les arches rompues du pont afin de pouvoir accéder à la forteresse[1]. Des deux parts on se dispose à

[1] Pour comprendre cet assaut des Tourelles, qui est le grand acte militaire de la carrière de Jeanne d'Arc, il faut avant tout se donner une représentation de la situation de cette forteresse à l'entrée du pont : voici un aperçu rapide. Pont en pierre construit au début du XII^e^ siècle, 350 mètres, 19 arches ; après la cinquième arche en partant de la ville, île s'étendant des deux côtés, en amont et en aval du pont ; hospice et maisons sur île et sur le pont. Le pilier commun aux 11^e^ et 12^e^ arches supporte une croix très vénérée appelée Belle-Croix. Sur la 14^e^ arche les Orléanais ont construit le boulevard Belle-Croix. — Trois arches rompues. — Sur la 18^e^ arche, le fort des Tourelles : deux tours, l'une ronde, l'autre polygonale, reliées par un corps de bâtiment sous lequel

rivaliser d'héroïsme. Les habitants se mettent à l'œuvre avec une hâte fébrile, tandis que de l'autre côté l'attaque commence. Le boulevard, large, élevé, couvrait comme un immense bouclier le fort des Tourelles. Les Français descendent dans le fossé qui entoure le boulevard et appliquant leurs échelles montent à l'assaut. Certes la valeur des Français était proverbiale, cependant ils combattent avec un courage nouveau. La présence de la Pucelle, de cette envoyée de Dieu qui les entraîne par son exemple, leur communique une sorte d'héroïsme mystique et les rend indifférents au danger et à la mort. Le chroniqueur a parfaitement caractérisé cet héroïsme nouveau des soldats de Jeanne d'Arc lorsqu'il a dit : « Ils eschelloient le boulevard par divers lieux et assailloient de front au plus haut des fortifications, de telle vaillance et hardiesse qu'il semblast qu'ils cuidassent estre immortels [1]. »

Les Anglais opposaient à cet héroïsme surnaturel un courage d'une tout autre nature mais également redoutable. Les Tourelles étant entourées par la Loire, la fuite leur était impossible. N'ayant pas de salut à espérer, ils combattaient avec l'énergie du désespoir. Ils étaient six cents hommes d'élite, munis de tous les instruments propres à la défense, habilement et énergiquement commandés par Molins et Glas-

on circulait ; ensuite un pont-levis sur la Loire. Un boulevard formidable sur la rive entourée d'un fossé sans eau protège la bastille des Tourelles. Toute la tactique de Jeanne va consister à enlever ce boulevard. (Cet aperçu est tiré des recherches de l'Abbé Dubois et Boucher de Molandon.)

[1] *Journal du siège*, p. 67.

dale. Tandis que les archers accablaient et perçaient les Français de leurs traits, d'autres au moyen « de hâches lances, guisarmes, maillets de plomb et même à leurs propres mains reboutaient et trébuchaient les assaillants de haut en bas » [1]. Quelquefois, au moyen de perches ou de pieux, ils parvenaient à détacher les échelles appliquées contre la muraille et ils précipitaient les Français par grappes entières à la renverse en poussant des hurrahs de triomphe. La bastille des Tourelles, élevée, fortifiée, protégée par un boulevard énorme, habilement défendue, n'était pas un ouvrage qu'on pût emporter dans le premier enthousiame d'une offensive improvisée. Les Français ne tardèrent pas à s'en rendre compte à leurs dépens. Les assauts se succédaient avec un fièvre croissante sans amener de résultat appréciable. Jeanne cependant ne cessait, avec une constance indomptable, de ramener les soldats au combat, affirmant : « que l'heure approchait où la bastille serait prise ». Durant toute la matinée le courage des troupes ne se démentit pas un instant. Au début de l'après-midi seulement, un peu de lassitude s'insinua au cœur des moins vaillants ou des moins robustes. Jeanne pressent immédiatement ce flottement des âmes, avant-coureur de la retraite. Elle saisit une échelle, l'applique contre la muraille, et monte à l'assaut. Les soldats se précipitent derrière elle. L'attaque progresse rapidement et semble devoir réussir, lorsqu'un malheur se produit : Jeanne est blessée d'un flèche à la poitrine, elle tombe de l'échelle et roule dans le fossé. Ses compagnons l'emportent dans leurs bras loin du

[1] *Journal du siège*, p. 86.

champ de bataille. Presque aussitôt le combat est suspendu.

Amenée dans le pré voisin, la Pucelle est étendue par terre et désarmée; le trait, un vireton d'arbalète lui a percé le sommet de l'épaule. Le sang coule. Elle se prend à pleurer. La blessure est grave, elle ne pourra pas continuer à combattre, les Tourelles ne seront pas prises. Couchée par terre, la poitrine ensanglantée, elle se lamente et pleure. Des soldats lui proposent de charmer sa blessure, mais la sainte les repousse avec horreur « elle préférerait mourir que de faire quoi que ce soit contre la volonté de Dieu ». Ses Voix la consolent. Dans un sursaut d'énergie elle se lève sur son séant, saisit de sa propre main le trait d'arbalète et l'arrache de sa poitrine ; le sang jaillit, mais immédiatement ses compagnons pansent la plaie avec du coton, de l'huile, de la graisse. Jeanne alors appelle le frère Pâquerel qui se penche auprès d'elle et entend sa confession. Elle reprend courage, se sent réconfortée, se lève, elle retourne vers les troupes [1].

Durant son absence les chefs s'étaient consultés, ils avaient d'un commun accord reconnu l'inutilité de s'obstiner dans une tentative téméraire, vouée, ils le savaient d'avance, à l'insuccès. Déjà Dunois avait fait sonner la retraite par les *trompilles*. Les soldats, épuisés par six heures consécutives de lutte

[1] Voir la déposition du frère Pâquerel. « Et apposuerunt eidem vulneri oleum olivarum cum lardo, et post hujusmodi appositionem, ipsa Johanna confessa est eidem loquenti, flendo et lamentando.. Et dum sensit se vulneratam, timuit et flevit, et *fuit consolata* ut dicebat. » *Procès*, t. III, p. 109.

acharnée, ramenaient en arrière l'artillerie et les échelles. A ce moment même, Jeanne reparaît. Elle adjure au nom de Dieu les soldats et les chefs de demeurer. Dunois refuse, elle insiste, elle demande à tous de tenter au moins un dernier et suprême assaut. Elle fait tant, par ses prières et ses promesses, que les hommes se laissent persuader. Elle leur conseille seulement de se reposer et de prendre un peu de nourriture. Pendant ce temps elle monte à cheval et s'en vient à l'écart jusque dans une vigne voisine « faire oraison à Nostre Seigneur ».

Pourquoi la Pucelle court elle à cheval prier à à l'écart ? C'est qu'elle se rend compte mieux que personne de l'exceptionnelle gravité de l'heure. Il y eut sans doute dans la vie de Jeanne d'Arc des moments plus douloureux, il n'y en eut jamais de plus critique. Elle se trouve comme sur le bord d'un précipice et elle en mesure du regard avec effroi la profondeur. Que ce suprême assaut livré par les troupes ne réussisse pas, et c'en est fait de son autorité, de son prestige. Les chefs imputeront à bon droit à elle seule la responsabilité de l'échec, les soldats et le peuple ne croiront plus en ses promesses. Le signe qu'elle avait promis au roi et aux docteurs de donner à Orléans ne sera pas manifesté. C'est parce qu'elle voit d'un seul regard toute l'importance de cette heure décisive qu'elle a quitté l'armée pour venir prier dans la solitude. Elle s'agenouille par terre et là, les mains jointes, les yeux levés vers le ciel, elle implore saint Michel, sainte Marguerite, sainte Catherine, à qui elle a toujours obéi, de ne pas l'abandonner, de donner la victoire aux Français.

Quand un gentilhomme qui lui avait offert l'hospitalité, Guy de Cailly, vint la chercher, il la trouva le visage levé vers le ciel, les regards radieux, en pleine extase. Avertie par le gentilhomme que les troupes étaient prêtes, elle se lève et revient sur le lieu du combat : « En nom Dieu, leur dit-elle, retournez à l'assaut derechef, car sans nulle faute les Anglois n'auront plus la force de se deffendre et seront prinses leurs Tourelles et leurs boulevarts [1]. »

Cependant les habitants d'Orléans étaient parvenus à réparer le pont tant bien que mal; sur les arches rompues ils jetèrent une large gouttière à laquelle un charpentier avait ajouté une rallonge en bois [2]. Mais cette poutrelle serait-elle assez solide

[1] *Journal du siège*, p. 86. A remarquer l'audace de Jeanne qui risque toute son autorité, tout son prestige. « Quand vient l'heure des décisions à prendre, des responsabilités à encourir, des sacrifices à commencer — et ces décisions, ces reponsabilités, il faut aller au devant d'elles — où trouver les ouvriers de ces entreprises toujours risquées et périlleuses, si ce n'est dans les natures supérieures, avides de responsabilités, qui, profondément imprégnées de la volonté de vaincre, trouvent dans cette volonté, comme aussi dans la vision nette des seuls moyens qui conduisent à la victoire, l'énergie de tout risquer, même leur honneur, car un général battu est un chef disqualifié. » *Foch*, *op. c.* p. 272. Si Jeanne après avoir entrainé de force les chefs à l'assaut des Tourelles n'avait pas vaincu, elle était disqualifiée.

[2] *Chronique de la Pucelle*, p. 257 : « Et est à scavoir que du costé de la ville on trouvait très mal aise manière d'avoir une pièce de bois pour traverser l'arche du pont, et de faire la chose si secrètement que les Anglois ne s'en aperçussent. Et d'adventure, on trouva une vieille et large gouttière ; mais il s'en falloit bien trois pieds qu'elle ne fust assez longue ;

pour supporter le poids d'un guerrier ? Un chevalier de Rhodes d'une bravoure sereine était prêt à tenter l'aventure. Nicolas de Giresme, qui conduisait les Orléanais au combat, n'avait pas moins de hardiesse et d'expérience que son adversaire Glasdale, mais il avait en plus la douceur et la bonté. Quand Jeanne d'Arc donna le signal de l'attaque et ramena les troupes à l'assaut du boulevard, Nicolas de Giresme n'hésita pas à se risquer seul sur la gouttière branlante, ses hommes le suivirent un à un. Les Tourelles furent ainsi attaquées à la fois par les deux rives et avec un héroïsme égal. Les habitants d'Orléans entraînés par le chevalier de Rhodes, et jaloux de ne pas laisser aux soldats du roi l'honneur de prendre les Tourelles, déployèrent une audace extrême. Ils s'accrochaient sous les traits et les coups de l'ennemi aux rebords, aux pierres saillantes de la muraille gagnant à chaque instant du terrain.

Du côté opposé, la Pucelle menait elle-même les troupes à l'assaut, elle leur avait donné un signe, elle avait dit à Guy de Cailly et à ceux qui l'entouraient : « Donnez-nous garde quand la queue de mon étendard touchera le boulevart. » Jeanne étant blessée et d'Aulon fatigué, son étendard avait été pour le moment confié à un vaillant soldat surnommé le Basque. Mais quand elle vit sa bannière s'élever peu à peu vers le sommet de la muraille, elle n'y tint plus. Oubliant sa blessure elle s'élance parmi les com-

et tantost un charpentier y mist un advantage, à fortes chevilles. et descendit en bas, pour mettre une estaye.. » Dans le livre des comptes de la ville mention est faite d'une somme donnée au charpentier pour la confection de la gouttière.

battants, rejoint l'étendard, l'arrache des mains du soldat et le brandissant elle s'écrie de toutes ses forces : « A mon étendard, à mon étendard ». Les Français entendant ses appels, comprennent que le moment est venu du suprême et décisif effort; ils accourent tous vers elle; il se forme là une pyramide humaine qui s'élargit sans cesse par la base, qui s'élève toujours plus haut et dont Jeanne d'Arc est la statue vivante et le porte-drapeau [1]. Cependant le Basque qui était robuste, petit et agile, ayant gravi le boulevard, saisit l'étendard dont la queue touche le sommet. « En avant, s'écrie Jeanne, tout est votre et y entrez. » A ces mots les Français, dans un élan unanime et irrésistible, enjambent le parapet. Les Anglais, saisis d'une terreur superstitieuse, fuient par un pont-levis qui reliait le boulevard au fort même des Tourelles. Seul, avec quelques-uns de ses principaux officiers, Glasdale, toujours indomptable et d'ailleurs admirable par un singulier mélange de sang-froid et de fureur, protège la retraite des siens. Debout au

[1] Déposition de Jean d'Aulon : « Quand ladicte Pucelle vit sondit estandart es mains dudit Basque et qu'elle le cuidoit avoir perdu, ainsi que celuy qui le portoit estoit entré audit fossé vint ladicte Pucelle, laquelle print ledit estendart par le bout, en telle manière qu'il ne le povoit avoir, en criant : « Haa ! mon estendart ! mon estendart ! » Et branloit ledit estandart en manière que l'ymagination dudit desposant estoit que en ce faisant les autres cuidassent qu'elle leur feist quelque signe... A l'occasion de laquelle chose tous ceulx de l'ost de ladicte Pucelle s'assemblèrent, et derechief se rallièrent et par si grant aspresse assaillirent ledit boulevart que, dedans peu de temps après, iceluy boulevart et ladicte bastille furent par eulx prins... » *Procès*, t. III, p. 217.

milieu du pont-levis comme un capitaine de navire sur sa passerelle, une hache à la main, il tient tête aux assaillants. Il avait à ses côtés « le seigneur de Moulins, le seigneur de Pommier, le bailly de Mente et quelques-uns des plus nobles chevaliers anglais »[1]. Jeanne d'Arc reconnaît Glasdale, elle veut le sauver, elle lui crie : « Glasdas, Glasdas, ren-ti, ren-ti au Roi des cieux, tu m'as maltraitée, mais j'ai grand pitié de ton âme et des tiens[2] ». A ces paroles Glasdale ne répond que par une bordée de jurons, par des tonnerres de blasphèmes. Cependant deux habiles bateliers d'Orléans avaient réussi à venir amarrer au-dessous du pont-levis un brûlot. Tout à coup un craquement sinistre se fait entendre; la passerelle dont les étais avaient été calcinés s'effondre sous le poids de ses défenseurs, entraînant dans les flots de la Loire Glasdale et ses compagnons[3]. Dès lors les Anglais n'opposèrent plus qu'une faible résistance. D'ailleurs Nicolas de Giresme et les Orléanais pénétraient de leur côté dans les Tourelles. Les Français en furent bientôt complètement maîtres. Ils se montrèrent impitoyables. Cependant deux cents Anglais sur cinq cents durent la vie à l'intervention de la Pucelle et furent faits prisonniers.

Quoiqu'elle fût blessée et fort lasse, Jeanne ne

[1] *Journal du siège*, p. 88.

[2] *Procès*, t. III, p. 110.

[3] Dans les comptes de la ville d'Orléans on voit qu'on paya à Jehan Poitevin pescheur 8 sous pour avoir mis à terre sèche un challan qui fut mis sous le pont des Tournelles pour les ardre quand elles furent prinses, à Boudon 9 sous pour deux esses pesans quatre livres et demie mises au challan qui fut ars soubs le pont des Tourelles. — JOLLOIS, *Hist. du siège*, p. 84.

prétendit pas repasser la Loire en bateau, elle attendit qu'on eût consolidé la gouttière. Les habitants d'Orléans travaillèrent avec ardeur à étayer ce plancher provisoire. Par ce passage comme par une voie d'honneur elle revint à Orléans avec Dunois et ses compagnons d'armes. Toutes les choses qu'elle avait prédites : la prise des Tourelles, la mort de Glasdale, son retour par le pont, s'étaient accomplies à la lettre. La population l'acclama, puis vint immédiatement rendre à Dieu de ferventes actions de grâces. « Parquoy tout le clergé et le peuple d'Orléans chantèrent moult dévotement, *Te Deum laudamus*, et firent sonner toutes les cloches de la cité, remercians très humblement nostre Seigneur et les deux Saincts protecteurs d'Orléans pour celle glorieuse consolation divine, et moult firent grande joye de toutes parts donnans merveilleuses louanges à leurs vaillants deffenseurs et par espécial et sur tous à Jehanne la Pucelle[1]. » Les comptes de la ville nous apprennent aussi que ce soir-là on paya à boire aux hommes. Jeanne cependant ne put même point participer au *Te Deum*, elle rentra directement à son hôtel. Sa blessure la faisait cruellement souffrir. Par les soins de son écuyer et d'un médecin elle fut « diligemment appareillée, désarmée et très bien pansée ». Elle était harassée par les fatigues et les émotions de la journée. Elle eût été bien incapable de goûter à l'alose que Jacques Boucher lui avait conservée, elle ne put prendre qu'un peu de pain dans du vin étendu d'eau, après quoi son hôtesse et sa fille durent l'aider à se mettre au lit. Avant de s'endormir, elle remercia Dieu et pria longtemps.

[1] *Journal du siège*, p. 88.

Sainte Catherine et sainte Marguerite répondirent à son appel, elles veillèrent à son chevet, comme des anges de chaque côté d'un autel; elles écartèrent de son front les fantômes et les cauchemars qui hantent durant leur sommeil la pensée des guerriers blessés. Cette vierge de dix-huit ans, qui, la poitrine bandée, la figure pâle et un peu fiévreuse, reposait doucement dans les « touailles blanches » de ce lit bourgeois, cette pucelle de Domrémy venait de sauver la ville d'Orléans et le royaume de France.

Depuis l'arrivée des troupes à Orléans Jeanne d'Arc n'avait pas cessé d'attaquer; elle avait multiplié les coups sans donner à l'ennemi le temps de se reconnaître, de se ressaisir, de frapper à son tour. Cette ardeur, cette précipitation dans l'offensive avait absolument déconcerté les Anglais. Comment des chefs aussi expérimentés que Suffolk, Talbot, purent-ils laisser Glasdale leur frère d'armes se défendre avec acharnement une journée durant, sans lui porter secours ? Cette inaction serait inexplicable, si l'on ne savait que l'un des symptômes les plus caractéristiques de la démoralisation dans une armée, est la disposition chez les chefs à se défendre chacun pour son propre compte, à ne pas se porter au secours les uns des autres. La prise des Tourelles acheva de décourager les Anglais. Le soir même, tandis que Jeanne reposait, ils se réunirent en conseil et résolurent de lever le siège. Avec une hâte fébrile ils firent leurs préparatifs de retraite. Ils ne devaient pas échapper cependant à la Pucelle. Elle les avait vaincus sous les murs d'Orléans, elle n'allait pas tarder à les vaincre aussi en rase campagne.

CHAPITRE VI

La campagne de la Loire et la victoire de Patay

Il ne faudrait pas se représenter Jeanne d'Arc comme une héroïne enthousiaste mue par une idée fixe : celle de se précipiter témérairement sur les ennemis sans avoir égard à leur nombre, aux positions qu'ils occupent. Rien ne serait plus contraire à la réalité des faits. Elle tient compte des circonstances, elle ne lance pas partout et toujours les hommes d'armes à l'attaque, elle ne court pas s'enferrer sur la pointe de l'épée qu'un adversaire en garde lui présente. Avant tout et par dessus toutes choses, elle sait choisir le moment de l'action, elle sait attendre avec patience l'heure de la victoire, la saisir d'un geste rapide lorsqu'elle passe à sa portée. Elle a possédé à dix-huit ans le sens des choses militaires, comme Condé à vingt ans [1]. Si on ne la voit jamais discuter

[1] Ce génie a été reconnu par Dunois, par le duc d'Alençon, qui avaient vu Jeanne d'Arc à l'œuvre, et qui étaient des juges plus compétents sans doute en la matière que tel ou tel écrivain. Le duc d'Alençon dépose : « quod ipsa Johanna in facto guerrae erat multum experta, tam in portu lanceae quam in congregando exercitu et ordinandis bellis et in praeparatione *de l'artillerie* ; et de hoc mirabantur omnes quod ita caute et provide agebat in facto guerrae, ac si fuisset unus capitaneus qui facta guerrae per XX aut XXX annos exercuisset, et maxime in praeparatione *de l'artillerie*, quia multum bene in hoc se habebat. » *Procès*, t. III, p. 100.

dans les conseils, exposer ses raisons, c'est précisément parce que son esprit ne procède point par raisonnements, par principes et déductions, selon une méthode logique et discursive. Elle est gouvernée par des intuitions, des inspirations, des révélations supérieures, elle a des éclairs et découvre d'une seule vue la conduite à suivre. Empressons-nous d'ajouter qu'au XVe siècle, l'art militaire ne supposait pas une initiation polytechnique, le génie pouvait y suffire. La campagne de la Loire, mieux encore peut-être que la délivrance d'Orléans, va nous manifester le génie guerrier de Jeanne d'Arc [1].

La prise des Tourelles était un succès important mais non décisif. Sans doute, le passage de la Loire était dégagé et les communications avec la Sologne absolument libres. Mais les Anglais demeuraient

[1] La technique n'était pas nécessaire alors au génie comme elle l'est aujourd'hui. C'est pourquoi on a pu dire avec justesse, quoique avec une pointe d'exagération, que, pour faire la guerre à cette époque, « il suffisait de savoir monter à cheval » (Anatole France). A en croire les maîtres de l'art militaire, le don naturel est plus nécessaire encore que la technique : « La stratégie n'est qu'une affaire de caractère et de bon sens. — Puissance souveraine du gènie, impuissance radicale du travail. conclurait-on avec raison, si le génie comme le travail était à la portée de nous. — Il n'y a pas de science de la guerre (Dragomirow). — La guerre est avant tout un art simple et tout d'exécution (Napoléon). — Les généraux autrichiens battus par Bonaparte en 1796 s'écriaient avec étonnement : « Il n'est pas possible de méconnaître comme ce Bonaparte les principes les plus élémentaires de la guerre. » — Cités dans *Foch*, op. c. pp. 7, 9, 27. Le véritable art militaire se moque de la technique et des règles.

maîtres de la Beauce, ils y possédaient les bastilles les plus formidables : la bastille Saint-Laurent, la bastille de Londres, la bastille de Paris. Ces forteresses n'étant pas séparées par la Loire, pouvaient se secourir mutuellement. On devait donc s'attendre à de nouveaux combats plus pénibles encore que ceux des jours précédents. C'est pourquoi les troupes durant toute la nuit du 7 mai firent le guet. Elles demeurèrent « sur les champs, tant pour garder les Tourelles ainsi vaillamment conquises, comme pour savoir si les Anglois du côté de Saint-Laurens saudroient point voulans secourir ou venger leurs compagnons »[1]. Les Anglais cependant ne donnèrent pas signe de vie; mais le lendemain. dès la première heure, on les vit sortir de leurs bastilles et se ranger en bataille comme pour une attaque générale. A Orléans, l'alarme fut vive, le beffroi se mit à appeler aux armes. Jeanne voulut partir. Son épaule enflée, douloureuse, ne lui permettant pas de supporter son armure, elle revêt seulement une légère cotte de mailles, un « jasseran ». et sort à cheval. Elle rencontre bientôt les maréchaux de Sainte-Sévère et de Rais, le seigneur de Graville, le baron de Coulonces, messire Florent d'Illiers, La Hire, Xaintrailles, Jamet du Tilloy et plusieurs autres venus pour livrer bataille aux Anglais. Les fronts des deux armées étaient assez rapprochés pour que l'on put se voir. Les enseignes étaient déployées, les armures brillaient au soleil levant, les pointes des lances étincelaient alignées comme des épis. On entendait le bruit confus des voix, des cris, les hennissements des chevaux. Les

[1] *Journal du siège*, p. 88.

Français et les Anglais demeurèrent ainsi « très près l'un de l'autre, l'espace d'une heure entière sans eux toucher » [1].

L'inaction des Anglais, après ce que nous savons de leur abattement, de leur déconvenue, ne saurait nous surprendre; mais on pourrait s'étonner à bon droit que Jeanne d'Arc d'ordinaire si prompte à l'offensive ne conduisît pas les Français au combat. La veille même, elle avait entraîné les troupes à l'assaut, malgré la défense formelle des chefs et en passant pour ainsi dire sur le corps du chevalier de Gaucourt. Ce matin au contraire, alors que tous, chefs et soldats voulaient combattre, c'était la Pucelle qui se déclarait partisan de la temporisation. Le fait est certain. Si les Français n'ont pas combattu le dimanche 8 mai 1429, c'est que Jeanne d'Arc le leur défendit. « Si firent les chefs de guerre estans dans Orléans, ouvrir les portes environ soleil levant, dont ils issirent à pied et à cheval, à grand puissance, qui voulurent aller férir sur les Anglois ; mais là survint la Pucelle qui déconseilla la poursuite et voulut qu'on les laissast libres de partir, sans les assaillir cette journée [2]. » Or, si le 8 mai, la Pucelle déconseilla la bataille, ce ne fut pas seulement parce que ce jour était un dimanche. Un mois plus tard à Jargeau elle donnera un dimanche le signal de l'assaut. C'est parce qu'elle

[1] *Ibid.* p. 89.

[2] *Chronique de la Pucelle*, p. 296. La même explication dans Monstrelet : « Les Anglois se tinrent assez bonne espace attendant que les François les allassent combattre et assaillir, lesquels François n'eurent pas talent de ce faire par l'exhortement de ladite pucelle Jeanne. » *Livre II*, ch. LIX.

avait l'intuition que l'heure de les attaquer, que l'heure de la victoire n'était pas venue. On les aurait une autre fois. Les hommes d'armes supportèrent la défense de la Pucelle de très mauvais gré, « très envis [1] », mais ils n'osèrent pas agir à l'encontre de son autorité et ils s'en trouvèrent bien. S'ils avaient chargé aveuglément selon leur coutume, comme un troupeau furieux, sur les pieux des archers anglais, ils eussent connu cette fois encore la défaite.

Cependant, comme les ennemis semblaient s'obstiner à ne pas sortir de leur immobilité et que Jeanne était plus décidée encore à ne pas livrer bataille, elle résolut de faire célébrer la Messe en présence des troupes. Elle fit « apporter une table et un marbre, fist venir aux champs, les gens d'église, revestus, qui chantèrent à grande solemnité, hymnes, respons et oraisons dévotes [2] ». Deux messes furent dites successivement. Les Anglais témoins de la scène religieuse, entendirent s'élever les chants sacrés, mais ne tentèrent point de troubler la cérémonie. Seulement vers la fin de la seconde messe, un mouvement d'ensemble se dessina dans leurs rangs. Immédiatement on avertit la sainte, qui se tenait près de l'autel absorbée dans sa prière. — « Or, regardez, répondit-elle, s'ils ont les visages devers vous ou le dos ? » On luy dist qu'ils s'en alloient, et avoient le dos tourné. A quoy elle répliqua : « Laissez-les aller; il ne plaist pas à Messire qu'on les combate aujourd'huy ; vous les aurez une autre fois [3]. » — Les Anglais en effet

[1] *Journal du siège*, p. 89.

[2] *Chronique, Ibid.*

[3] *Chronique de la Pucelle*, p. 260.

se retiraient, et pour jamais ; ils abandonnaient ce siège qu'ils avaient entrepris le 12 octobre 1428 c'est-à-dire sept mois auparavant. Jeanne avait commencé les hostilités le 4 mai dans la soirée, le 8 au matin les Anglais battaient en retraite : en moins de cinq jours, ainsi qu'elle l'avait promis, elle avait délivré Orléans.

Les Français de crainte d'un retour offensif, attendirent que les Anglais eussent disparu à l'horizon. Tandis qu'ils se disposaient à rentrer dans la ville un incident grotesque vint jeter une note gaie dans cet ensemble d'évènements si graves. Un capitaine français le Bourg du Bar, fait prisonnier à la bataille des Harengs, avait été gardé de très près par Talbot pour la riche rançon que ce dernier en espérait, il portait les fers aux pieds, était surveillé par un religieux augustin. Au moment du départ le religieux s'efforça d'emmener son prisonnier, mais celui-ci, affectant de ne pouvoir marcher à cause de ses entraves, demeura en arrière. Quand il vit que les Anglais étaient loin, il sauta sur le religieux, le maîtrisa, le contraignit à faire volte-face et à le ramener à Orléans. Les soldats virent avec stupéfaction arriver le moine augustin essoufflé et fort en sueur, portant, sur le dos, le seigneur le Bourg du Bar. On peut juger du succès d'hilarité que le moine obtint, d'autant plus que les Français étaient en humeur de rire. La Hire n'était pas là pour prendre sa part de la joie générale, il n'avait pu se résigner à l'inaction, il s'était lancé avec ses Gascons et le sire de Loré à la poursuite des Anglais ; malheur aux traînards, aux attelages embourbés, la Hire qui se souvenait de son premier métier,

tuait les retardataires, faisait main basse sur les chevaux et les voitures. Il fut assez heureux pour ramener plusieurs canons et diverses pièces d'artillerie [1].

Pendant ce temps Jeanne d'Arc avec les chefs et les troupes avait repris le chemin d'Orléans et rentrait dans la ville; ce fut l'accueil enthousiaste, frénétique, indescriptible, celui que réservent les populations libérées aux troupes victorieuses. La joie est si intense, si unanime, qu'il semble que plus jamais l'on ne connaîtra de jours malheureux. Le soir, une procession solennelle fut organisée, ce n'était plus cette fois une cérémonie d'imploration, mais d'actions de grâces. Tout ce qu'on possédait de plus riche, vêtements d'apparat, ornements précieux, fut exhibé, les maisons étaient parées de fleurs, de banderolles. Tout le clergé, toutes les troupes, tous les habitants participèrent à la procession. Dans le cloître de Sainte-Croix, le prieur des Augustins donna un grand sermon. A la cathédrale, la foule qui s'écrasait dans les voûtes et sous les portails, chanta en chœur d'une voix formidable le *Te Deum*. Cette cérémonie fut le principe de toutes les processions commémoratives célébrées le 8 mai. Les Orléanais ne doutaient point, et avec raison, que la délivrance de leur cité ne fût due à une intervention du ciel. Leur opinion sur ce sujet fut résumée d'une manière frappante, dès le lendemain du départ des Anglais, par un

[1] « Aucuns de la garnison de la cité les poursuivirent et frappèrent sur la queue de leur armée par divers assaults, tellement qu'ils gaignèrent sur eux grosses bombardes, canons, arcs, arbalestres et autre artillerie. » *Journal du siège*, p. 90.

notable bourgeois de la ville. On a retrouvé, en effet, au siècle dernier, par hasard, dans une des principales études d'Orléans, une note personnelle qu'un notaire au Châtelet, Guillaume Girault, avait rédigée le 9 mai 1429. Le style juridique et positif du grave magistrat s'est éclairé pour la circonstance de la plus audacieuse et de la plus sublime comparaison, il écrivit : « Présente Jehanne la Pucelle, armée de toutes pièces, conduisant la besogne de par Dieu, comme par le miracle le plus évident qui ait apparu depuis la Passion, fut levé le siège que les Anglais avoient mis [1]. »

Les troupes françaises quittèrent presque immédiatement Orléans; le soir même de la délivrance quelques compagnies s'en allèrent. La ville ne pouvait, faute de vivres, nourrir plus longtemps l'armée, et ce fait achève de démontrer combien Jeanne avait eu raison de presser les opérations. Elle-même dut songer à partir avec ses troupes. « La Pucelle ne pouvant à ceste heure entretenir l'armée par deffault de vivres et de payement, elle se partit le mardy dixième jour de may, accompaignée de haults seigneurs [2]. » Les habitants la suivirent bien au delà des portes de la ville. En lui disant adieu, la plupart baisaient ses mains, sa bannière, pleuraient de reconnaissance; les mères lui présentaient leurs petits enfants, les bourgeois lui offraient tous leurs biens la priant de demeurer [3]. Mais Jeanne par sa vocation

[1] *Procès*, t. IV, p. 482.

[2] *Chronique de la Pucelle*, p. 261.

[3] *Journal du siège*, p. 93. « Print congé de ceux d'Orléans, qui tous pleuroient de joye, et moult humblement la remer-

était appelée à d'autres travaux. Quoiqu'elle fût émue jusqu'aux larmes par ces preuves touchantes de reconnaissance, elle ne se laissa pas fléchir, elle poussa son cheval et s'arrachant aux adieux des Orléanais, elle repartit sur la route de Blois avec plus d'ardeur encore qu'elle n'était venue. La ville d'Orléans retomba dans une paix profonde, dans un calme d'autant plus morne, qu'il succédait à l'activité la plus fièvreuse et la plus tapageuse qui soit, celle des combats. Les Orléanais rentrés chez eux purent se demanser s'ils n'avaient pas été le jouet de quelque songe. Mais non, on ne fait pas de songes aussi beaux. La vierge était venue et elle avait délivré la ville, et les Anglais ne séjournaient plus en maîtres autour des murs, et le pont des Tourelles était rendu à la circulation. Les habitants purent à loisir sortir de la ville, faire le tour des murailles, fouiller les bastilles où se tenaient Suffolk, Talbot, Scales et les chefs ennemis: ils y trouvèrent « largement vivres et autres biens » [1].

Tandis que les Orléanais jouissaient de leur liberté nouvelle, Jeanne d'Arc emportée par le souffle intérieur de sa vocation guerrière, volait plus qu'elle ne marchait dans la direction de Blois. Montée sur un excellent cheval de bataille, légère, hardie, victorieuse,

cioient et s'offroient eux et leurs biens à elle et à sa volonté, dont elle les remercia très bénignement. » (Nous renvoyons à l'édition *Charpentier et Cuissard*, la seule dans le commerce. Si l'on trouve quelque divergence de détails, c'est que nous nous sommes servi d'une très ancienne édition, l'une des premières, de Saturnin Hotot).

[1] *Monstrelet* : « Si furent dedans icelles bastilles et forteresses trouvés aucuns vivres et très largement d'autres biens... Si en firent bonne chère, car ils ne leur avoient rien coûté. »

trottant et galopant sur les routes de France, elle gagnait de vitesse les courriers, arrivait en même temps que sa renommée. A peine les habitants de Blois avaient-ils été prévenus de l'approche de la Pucelle, qu'on cria qu'elle était aux portes; en effet elle traversait la rue principale et descendait chez ses hôtes. Elle y demeura deux jours, attendant que Charles VII lui fît savoir où elle devait le retrouver. Dès qu'elle apprit que le roi se rendait à Tours, Jeanne, avec le maréchal de Rais et plusieurs chevaliers et gens de guerre, vint à sa rencontre. Quand elle arriva en présence de celui qu'elle continuait à appeler le dauphin, elle s'arrêta, se découvrit et s'inclina sur son cheval, mais le roi la fit relever et il l'eût volontiers embrassé tant il semblait heureux [1]. Ensemble ils prirent le chemin de Tours. Jeanne encouragée par les excellentes dispositions du roi à son égard, ne tarda guère à lui parler du grand projet qui lui brûlait le cœur : le voyage à Reims, le « saint voyage », selon l'expression du chroniqueur. A cette proposition, Charles VII redevint incertain et soucieux. Un sombre voile d'inquiétude tomba soudain sur son visage jusqu'alors éclairé et souriant. Il répondit qu'il consulterait le conseil des ministres, qu'il convenait de ne rien précipiter. Jeanne fut profondément déçue : elle revenait pleine d'ardeur, de con-

[1] « Elle prit son étendard à la main et chevaucha vers le roi. Et quand ils vinrent à s'aborder, la Pucelle inclina la tête vers le roi, si fort qu'elle put, et le roi la fit gracieusement relever, et tient-on qu'il l'eût volontiers baisée de la joie qu'il avait. » *Eberhard Windecke*, traduction *Lefèvre-Pontalis*, p. 177.

fiance, après une victoire éclatante, ayant donné devant Orléans le signe qu'on lui avait demandé; or, malgré ces prodiges, le dauphin ne croyait pas en elle. Sa déception cependant fut adoucie par l'accueil enthousiaste que la population de Tours lui réserva : elle aimait ce bon peuple de France si croyant, si généreux. Qu'importait la faveur des princes de ce monde ! Elle avait reçu d'en haut sa mission, elle l'accomplirait jusqu'au terme, en dépit des incompréhensions et des contradictions.

Sa patience n'en fut pas moins mise à une longue et pénible épreuve. Charles VII ignorait absolument le prix de l'action. Il demeura dix jours à Tours, qu'il consacra à des plaisirs et à d'interminables conseils. La Trémoille et Regnault de Chartres inspiraient sa politique. Dès les premiers jours, la marche immédiate sur Reims fut jugée téméraire et mise hors de cause. Les Anglais n'avaient pas été battus et leur armée était intacte. Quelques capitaines commencèrent à projeter une expédition en Normandie; d'autres au contraire proposèrent une campagne sur la Loire, ayant pour objectif de réduire les places fortes comme Jargeau, Meung, Beaugency où s'étaient retirées les troupes anglaises [1]. Puisque l'on estimait que ces places

[1] « Tost après manda le Roy les Seigneurs, Chefs de guerre, Capitaines et autres sages de la Cour, et tint plusieurs conseils à Tours, pour savoir qu'il estoit de faire touchant la requeste de la Pucelle, qui requerait tant affectueusement et instamment, qu'il s'en tirast à Reims, et qu'il y seroit sacré. Sur quoy furent diverses opinions, car les uns conseilloient qu'on s'en allast avant en Normandie, et les autres qu'on tendist à prendre ainçois aucunes places principales estans sur la rivière de Loire. » *Journal du siège*, p. 93.

fortes constituaient une menace pour l'armée française, il fallait donc au plus tôt s'en emparer. Ce projet, qui ne constituait en somme qu'une campagne préliminaire à la marche sur Reims, semble avoir été accepté immédiatement par Jeanne. Il ne fut pas cependant approuvé sur-le-champ par le roi. Charles VII hésitait, il était venu à Loches avec sa cour, il voulait réfléchir encore. Jeanne ne lui laissait pas de répit, elle ne cessait de l'inciter à l'action. Elle pressentait combien il était urgent d'agir.

Suffolk, en effet, chef des troupes anglaises, avait envoyé au duc de Bedford un message lui annonçant la défaite, « la mâle alenventure » qu'on avait subie devant Orléans, et il lui demandait instamment des secours, sinon il serait contraint d'abandonner les villes et les forteresses conquises dans la Beauce et sur la Loire. Bedford était aussi prompt que Charles VII était lent. Quoique atterré par l'annonce d'échecs aussi graves et aussi inattendus, il résolut de faire face aux difficultés. Il fit racoler des hommes d'armes de tous pays, en rassembla plus de quatre mille, et les mit en marche vers la Beauce, sous la conduite de Thomas de Rameston et de quelques autres chefs. Il leur recommanda de plus d'avertir Suffolk que dans quelques jours il viendrait lui-même à la tête des renforts qu'il avait demandés et qui arrivaient d'Angleterre [1]. Le Régent de France, en véritable chef, agis-

[1] *Monstrelet*, Liv. II, ch. LX. « Le comte de Suffort et ses frères, jà par avant avoient envoyé messages à Paris, devers le duc de Bedfort pour lui annoncer la male aventure qui leur étoit advenue devant Orléans et lui requérant que bref

sait et s'apprêtait même à donner de sa personne pour soutenir sa cause.

Les intentions du gouvernement anglais n'étaient pas inconnues : chaque jour des espions allaient et venaient de la cour du roi à Paris. On voit à quel point Jeanne avait raison de supporter avec impatience les lenteurs du roi et son indolence. Elle était travaillée, tourmentée, et, selon sa propre expression, « aiguillonnée » par ses désirs et ses inspirations. Dans son oraison ou encore dans l'obscurité de la nuit, lorsquelle tentait de se reposer sur sa couche, ses pensées, ses prévisions, ses intuitions, tout un essaim d'idées lumineuses, de lucioles ardentes qui émanaient de son âme, la harcelaient ne lui laissant aucun repos. Le jour venu, poussée par les instigations de son génie, elle faisait violence à sa timidité virginale, elle venait frapper à la porte du cabinet royal, et elle suppliait de la manière la plus instante Charles VII de ne plus tarder davantage [1]. C'est dans une de ces circonstances qu'elle daigna indiquer au roi comment ses Voix lui

leur voulsist envoyer secours, ou autrement ils étoient en péril d'être reboutés et perdre plusieurs villes et forteresses qu'ils tenoient en pays de Beauce et sur la rivière de la Loire. Lequel duc de Bedfort en oyant ces mâles nouvelles, il fut moult ennuyant et déplaisant, il manda hâtivement gens de tous pays et en fit assembler de quatre à cinq mille, lesquels il fit mettre à chemin, et tirer droit vers le pays d'Orléans, sous la conduite de Messire Thomas de Ramston et plusieurs autres, auxquels il promit que bref en suivant il iroit après eux atout grand'puissance qu'il avoit mandé en Angleterre. »

[1] Déposition de Dunois : « Instantissime et frequenter instigabat regem ut festinaret nec tardaret amplius. » Voir *Procès*, t. III, p. 10.

parlaient. Elle était venue selon sa coutume frapper au cabinet de « retraict » du roi ; il y avait là Christophe d'Harcourt, confesseur du roi, le seigneur de Trèves et Dunois ; elle entra, se mit aux genoux de Charles, le suppliant avec autant de tendresse que de force, de ne plus tenir tant et de si longs conseils [1]. Ses Voix lui affirmaient chaque jour qu'il recevrait en la cité de Reims son digne sacre. Christophe d'Harcourt et le roi lui demandèrent de leur donner quelque idée du langage de ses saintes. « Ne voudriez vous pas, lui demanda-t-il, dire ici, en présence du roi, de quelle manière vous parle votre conseil ? » Jeanne, toute rouge de pudeur, répondit : « Je vois bien ce que vous attendez de moi, mais je ne puis le dire volontiers. » Le roi alors intervint : « Jeanne, lui dit-il, ne vous plairait-il pas de déclarer ici, en présence de tous les assistants, ce qu'on vous demande. » Ne voulant pas refuser au roi, elle se rendit à son désir. Elle expliqua comment, lorqu'elle était attristée par le peu de foi qu'on ajoutait à ses inspirations divines, elle se retirait dans la solitude et elle se plaignait à Dieu qu'on ne la crût pas ; alors la voix venait à elle et lui disait : « Fille Dé (de Dieu) va,

[1] « Dum esset rex in sua camera secreti, gallice *de retraict*, in qua erant secum Christophorus de Harcourt, épiscopus Castrensis, confessor ipsius regis, et dominus de Treves qui alias fuerat cancellarius Franciae, dicta Puella, antequam, intraret cameram, percussit ad ostium, et quam cito ingressa, posuit se genibus, et amplexata est tibias regis, dicens talia vel similia : « Nobilis Dalphine non teneatis amplius tot et tam prolixa consilia, sed venite quam citius Remis, ad capiendum dignam coronam. » *Procès*, t. III, p. 11.

va, va, je serai à ton ayde, va.[1]» En prononçant ces paroles et d'autres analogues, l'inspiration divine sortait de ses yeux clairs en tels rayons lumineux qu'ils balayaient les ténèbres et les doutes, révélans le chemin du salut, la voie à suivre. Dunois nous atteste qu'après cet entretien, Charles VII convaincu secoua son indolence et s'appliqua avec diligence à organiser la campagne de la Loire.

Il importait avant tout de désigner le chef de l'expédition. Le roi nomma le duc d'Alençon lieutenant général des armées, le connétable étant absent et en disgrâce. Nous avons déjà rencontré le duc d'Alençon. Lorsque la Pucelle était venue à la cour de Chinon, le duc, qui était alors à la chasse aux cailles, s'empressa d'y arriver. Jeanne lui dit : «Soyez le bienvenu, plus il y aura de princes du sang royal et mieux cela vaudra. » Le duc ne tarda pas à devenir partisan déclaré de la Pucelle, il lui avait donné à Blois son premier cheval de bataille. Le duc d'Alençon était un des plus nobles seigneurs du royaume, il était parent du roi, du connétable de Richemond, avait épousé une fille de Charles d'Orléans. Il était partisan résolu de la guerre. A dix-neuf ans il s'était battu à Verneuil comme un héros et avait été fait prisonnier. Les Anglais lui avaient permis de retourner dans ses domaines pour payer sa lourde rançon et sur parole

[1] *Procès*, t. III, p. 12 « Tunc audiebat unam vocem dicentem sibi : « Fille Dé, va, va, va, je serai à ton aide, va;» et quando audiebat dictam vocem, multum gaudebat, imo desiderabat semper esse in illo statu; et, quod fortius est, recitando hujusmodi verba suarum vocum, ipsa miro modo exsultabat, levando suos oculos ad cœlum. »

qu'il ne combattrait pas, c'est pourquoi il n'avait pu à son grand regret participer à la délivrance d'Orléans. Pour se libérer, il n'hésita pas à aliéner une partie de ses plus beaux domaines; son épouse vendit ses bijoux : deux cent mille écus d'or furent ainsi rassemblés, environ deux millions de notre monnaie, et versés aux Anglais. C'était acquérir à bien grand prix la liberté de se battre, ce n'était pas trop cher payer la gloire de collaborer avec Jeanne d'Arc au salut du royaume de France. Une amitié surnaturelle, faite de foi et de patriotisme, se noua bientôt entre le duc et Jeanne. Tandis que les préparatifs de l'expédition étaient poussés avec activité, le duc d'Alençon, avant de retourner au combat, voulut présenter la Pucelle à sa mère et à son épouse. Elles habitaient l'abbaye de Saint-Florent, près de Saumur. A force d'instances il décida Jeanne à le suivre. Ce n'était pas une médiocre marque d'estime qu'elle lui donnait. Elle passa quelques jours dans sa famille. Au moment des adieux, la jeune dame qui avait vendu ses joyaux pour posséder son époux, il n'avait que vingt-quatre ans, et non pour le voir courir à de nouveaux combats, le serrait en sanglotant dans ses bras. Jeanne éprouvant par sympathie en son cœur virginal la douleur de cette épouse, adressa à Dieu une courte prière et dit : « Noble dame, ne craignez pas, je vous le ramènerai sain et sauf, et en état tel ou meilleur qu'il n'est aujourd'hui. » Dès lors, sans que personne songea jamais à s'en étonner, Jeanne n'appela plus guère Jean d'Alençon que par ces mots aimables : « mon beau duc [1]. »

[1] Le voyage de Jeanne à Saint-Florent est placé par Perceval de Cagny, écuyer du duc d'Alençon, peu de temps après

Le lieu de rassemblement des troupes était Selles en Berry, c'est là que Jeanne d'Arc revint quelques jours avant le départ. Son influence, sa renommée, s'accroissaient de jour en jour. Nous voyons la veuve de Du Guesclin lui recommander ses deux petits-fils, André et Guy de Laval. Jeanne en souvenir du grand capitaine envoya à la dame un petit anneau d'or : « c'estoit bien petite chose, disait-elle, et elle lui eust volontiers envoyé mieulx considéré sa recommandation. » Cet anneau d'or qui relie Jeanne d'Arc à Du Guesclin, quel symbole de la tradition, qui, dans une grande nation rattache par dessus l'espace et le temps les plus grands personnages les uns aux autres!

Précisément par les petits-fils de la veuve de Du Guesclin nous possédons des renseignements très précieux sur la Pucelle. La Trémoille ayant agi auprès du roi pour retenir à la cour André de Laval, celui-ci écrit : « A Dieu ne plaise que je le fasse et que je n'aille avec la Pucelle. Autant en dit mon frère et Monseigneur d'Alençon, bien abandonné serait celui qui demeurerait. » Ainsi donc tous voulaient suivre la Pucelle. Elle avait su faire parta-

son arrivée à Chinon, ce qui est peu vraisemblable. Le duc n'étant pas libre alors et ne partant pas pour guerroyer, les alarmes de la jeune épouse n'auraient pas eu de raison d'être. Mais Perceval de Cagny ne se trompe pas lorsqu'il dit : « Et après ce, tousjours depuis, se tint plus prouchaine et accointe du duc d'Alençon que de nul autre, et toujours en parlant de lui l'appeloit *Mon beau duc* et non autrement. » *Procès*, t. IV, p. 10. C'est le duc d'Alençon lui-même qui relate la promesse de Jeanne : « Domina, nolite timere. Ego eum vobis reddam sanum, et in statu tali aut meliori quam sit. » *Procès*, t. III, p. 96.

ger à tous sa confiance en Dieu, sa foi en une victoire rapide et décisive. « Et espère l'on que avant qu'il soit dix jours, la chose soit bien avancée de côté ou d'autre. Mais tous ont si bonne espérance en Dieu, que je crois qu'il nous aidera. »

On ne tarda pas à partir. Ecoutons André de Laval nous décrire ce départ de la Pucelle : « Et je la vis monter à cheval, armée tout en blanc, sauf la tête, une petite hâche en la main. Un grand coursier noir, à l'huis de son logis se demenoit très fort, et ne souffroit point qu'elle montast : et lors elle dit : « Menez-le à la croix », laquelle estoit devant l'église auprès, au chemin. Et lors elle monta sans ce qu'il se meust, comme s'il fust lié. Et lors se tourna vers l'huis de l'église qui estoit bien prochain et dit en assez voix de femme : « Vous, les prestres et gens d'église, faites procession et prières à Dieu. » Et lors se retourna à son chemin en disant : « Tirez avant, tirez avant. » Un gracieux page « portoit son estendard ployé et elle avoit sa hâche petite en la main [1]. »

Comme nous le voyons, c'est Jeanne qui dirige, qui donne le signal du départ. Le roi en nommant le duc d'Alençon chef de l'armée lui avait « commandé expressément qu'il usast et fis entièrement par le conseil d'elle [2] ». Et le duc en agira constamment ainsi. C'est donc le génie de Jeanne d'Arc qui inspirera toute cette campagne de la Loire, c'est pourquoi les évènements vont se précipiter. En trois jours, et quoiqu'elle fût passée par Orléans pour rassembler des troupes, emporter de

[1] *Procès*, t. V, p. 107.

[2] *Journal du siège*, p. 95.

l'artillerie et le matériel de siège, la Pucelle à la tête de dix mille hommes environ, paraît en vue de Jargeau [1]. La place était défendue par sept cents soldats d'élite commandés par Suffolk; elle était de plus abondamment pourvue d'artillerie. Trois semaines environ auparavant, Dunois le maréchal de Sainte-Severe, Graville, Xaintrailles, étaient venus devant Jargeau, mais les Anglais avaient livré de vives escarmouches, et les chefs français, s'étaient « départis », sous prétexte que les fossés de la ville étaient remplis d'eau. Ils n'avaient pas osé tenter l'assaut. Ce léger échec avait enhardi les Anglais. Quand l'armée conduite par la Pucelle arriva près de la ville, les gens de commun, c'est-à-dire les combattants à pied, armés de maillets de plomb, guisarmes, hâches, arbalestres, s'approchèrent témérairement des murailles. Ils avaient une confiance aveugle et même superstitieuse en l'étoile qui les guidait. Mais les Anglais sortirent à l'improviste et tombèrent sur ces pauvres gens dont il y en eut de « bien battus ». Mais la Pucelle veillait. Informée du danger, elle arrive au galop, en coup de vent, suivie des siens. La charge impétueuse fait plier les ennemis, les bous-

[1] « Après que le duc d'Alençon, la Pucelle, eurent un peu esté devant Orléans, ils s'en partirent le samedy onzième jour de juing environ huit mille combattants tant à cheval comme à pied : dont aucuns portoient guisarmes, haches, arbalestres, et autres, maillets de plomb. Et faisans porter et mener assez grand'artillerie, s'en allèrent mettre le siège devant Jargeau en laquelle estoient Messire Guillaume de la Poulle, Comte de Suffort... et avecques eux de six à sept cents combattans Anglois garnis de canons et autre artillerie, bien vaillans en guerre... » *Journal du siège*, p. 96.

cule, les ramène en désordre jusque sous les murailles. Les Anglais s'aperçoivent à leurs dépens que cette fois la Pucelle est là. Son étendard en effet flottait aux premiers rangs, la guerre allait changer d'allure.

Domptés par cet échec, comme par une coup de fouet sanglant, les ennemis se tinrent immobiles et ne sortirent pas de leurs murs. Et cette inaction fut heureuse, car les Français dans leur confiance ne firent pour ainsi dire pas de guet, de sorte que, au témoignage du duc d'Alençon : « si les Anglais avaient tenté une autre sortie, l'armée du roi eût couru le plus grand péril »[1].

Sans retard, la nuit même, les canons et machines furent placés, et dès l'aube ils commencèrent à tirer contre les tours et les murailles. « A trois coups l'une des bombardes d'Orléans dite Bergère, fit cheoir la plus grosse tour[2] ». Le comte de Suffolk demanda

[1] Déposition du duc d'Alençon : « Duxerunt iter suum erga villam de Jargeau, credentes accipere suburbia et ibidem pernoctare : quod scientes Anglici venerunt eisdem obviam et prima facie repulerunt gentes regis. Quod videns ipsa Johanna, accepto suo vexillo, ivit ad invasionem, commonendo armatos quatenus haberent bonum cor. Et tantum fecerunt quod illa nocte armati regis fuerunt hospitati in suburbiis de Jargueau. Et credit loquens quod Deus hujusmodi opus conducebat, quia illa nocte quasi nullae factae sunt exubiae, ita quod, si Anglici exivissent villam, armati regis fuissent in magno periculo. » *Procès*, t. III, p. 95.

[2] Les Orléanais avaient confectionné cette bombarde en l'honneur de Jeanne. Ils chantaient :

« La bombarde nouvelle faicte
De bon métal, saine et parfaicte,
Pesant deux mille ou environ.
L'ouvrier l'a fait plaisante et necte,
Et la Bergère a ainsi nom ».

Voir *Mystère du siège d'Orléans*, p. 155.

à parlementer, il promettait de rendre la place si seulement on lui donnait quelques jours de répit. En réalité il ne cherchait qu'à gagner du temps. Ce n'était un secret pour personne que des renforts étaient envoyés par Befdord sous la direction de Falstolf. Le bruit même courut dans l'armée que les Anglais arrivaient, les capitaines et les soldats craignant d'être pris à revers voulaient s'en aller, quelques-uns de fait partirent, et tous eussent fait de même si Jeanne ne les eût retenus [1]. Or Dunois, la Hire et d'autres chefs étaient disposés à se prêter au marché de dupe qu'offrait Suffolk, à lui accorder quinze jours de délai. Durant ce temps, les renforts anglais seraient arrivés et les troupes françaises se seraient infailliblement retirées. Dans ces conjonctures le duc d'Alençon, ainsi que le roi lui en avait donné l'ordre, vint consulter Jeanne. Elle vit le péril, répondit vivement qu'il fallait avertir Suffolk et les assiégés : que s'ils ne se rendaient pas immédiatement à la seule condition d'avoir la vie sauve, on allait attaquer sur-le-champ. Les capitaines firent observer que les Anglais étaient nombreux et puissants. Mais Jeanne répondit qu'il ne fallait pas craindre leur multitude ; qu'elle préférerait s'en retourner garder les troupeaux

[1] « Lequel siège fut à demy levé par les espouventables parolles d'aucuns, qui disoient qu'on le devoit entrelaisser et aller à l'encontre de Messire Fascot (Falstolf) et autres chefs du parti contraire venans de Paris, et amenans vivres et artillerie avec bien deux mille combattants Anglois, voulans lever le siege... Et de fait s'en départirent plusieurs, et si eussent fait tous les autres, se n'eust esté la Pucelle et aucuns Seigneurs et Capitaines, qui par belles paroles les firent demourer.» *Journal du siège*, p. 96.

que de s'exposer à tant de périls, si elle n'était certaine que Dieu conduisit les opérations. L'attaque fut décidée. On apprit que la Hire continuait à parlementer avec Suffolk; il fut rappelé d'office par le duc d'Alençon mécontent. C'était un dimanche matin, Jeanne sans perdre un instant demande qu'on ordonne aux trompettes de donner le signal de l'assaut. Le duc d'Alençon hésitait, il ne partageait pas un tel empressement : « C'est trop tôt, disait-il, commencer l'assaut ». Jeanne lui répond par ces mots inspirés : « L'heure la meilleure est l'heure de Dieu ». Puis elle ajouta en souriant : « Ah, gentil duc, as-tu peur ? ne sais-tu pas que j'ai promis à ta femme de te ramener sain et sauf ? » A ce moment elle remarqua une pièce d'artillerie que les Anglais dirigeaient de leur côté, elle la montra au duc lui conseillant vivement de s'écarter, elle le tutoyait plus que tout autre, elle lui dit : « Cette machine te tuera. » Le duc s'empressa de s'éloigner très peu de temps après, en ce lieu même le chevalier de Lude fut tué par un boulet. Le duc d'Orléans en trembla et il ajouta plus de foi que jamais aux prévisions de Jeanne [1].

Le signal de l'assaut ayant été donné, elle le con-

[1] C'est le duc d'Alençon lui-même qui rapporte le fait : « Dixit quod, durante insultu contra villam de Jargueau, ipsa Johanna dixit loquenti exsistenti in quadam platea quod recederet ab illo loco, et quod nisi recederet « illa machina » ostendendo quamdam machinam exsistentem in villa « te occidet ». Et recessit loquens et paulo post ex eadem machina, in eodem loco a quo recesserat ipse loquens, fuit quidam occisus qui vocabatur *Monseigneur de Lude* ; de quo habuit magnum timorem ipse loquens, et multum mirabatur de dictis ipsius Johannae attentis praedictis. » *Procès*, t. III, p. 96.

duisit avec la fougue et l'ardeur que nous lui connaissons, se multipliant, si prompte, qu'elle semblait être à la fois présente en divers lieux ; et il est vra que partout où l'attaque faiblissait, partout « où les Anglais faisoient plus âpre besogne » elle apparaissait tout à coup, son étendard à la main, soufflant l'épouvante chez les ennemis et l'héroïsme chez les siens. Jehan le Lorrain était là « atout sa coulevrine ». Sur un signe du duc d'Alençon il abattit un « Anglois armé de toutes pièces, ayant en sa teste un fort bassinet, lequel faisoit merveilles de jecter grosses pierres et abatre gens et écheles » [1]. Après plusieurs heures d'une lutte indécise, la Pucelle « son étendard au poing » descend dans le fossé et monte à l'échelle ; un Anglais lui jette une pierre énorme, laquelle se brise sur sa « capeline ». Elle tombe à la renverse et roule dans le fossé. Étourdie, prise de vertige, elle est contrainte de s'asseoir à l'écart. Mais bientôt elle se ressaisit, reparaît à la muraille, elle crie à ses compagnons d'armes : « Montez hardiment et entrez dedans ». Tous dans un effort irrésistible se hissent au sommet du boulevard et pénètrent dans la place. Les défenseurs sont tués ou s'enfuient, la plupart sont faits prisonniers. William Pole, comte de Suffolk, et ses deux frères, John et Alexandre, réussissent à gagner le pont de la ville. Cernés des deux côtés, ces trois Anglais se défendent au milieu du pont comme des fauves, avec une force et un courage héroïques. Les Français voulaient les prendre vivants pour la rançon et se gardaient de les blesser, Alexandre Pole reculant pied à pied devant ses agresseurs, tombe à la renverse dans la Loire, John

[1] *Chronique de la Pucelle*, p. 30.

est capturé; William sur le point d'être saisi à son tour s'écrie : « Je me rends à la Pucelle qui est la plus vaillante femme du monde et qui nous doit tous mettre à confusion. » Et de fait vint la Pucelle et il se rendit à elle [1].

Dans la soirée les soldats français ne s'honorèrent point par leur humanité. Ils avaient fait « foison de prisonniers ». Tandis qu'ils les emmenaient, ils se querellèrent pour le partage. Ne pouvant s'entendre, ils se mirent d'accord en les massacrant. On dut faire embarquer sur des chalands les prisonniers de marque afin de les soustraire à la cruauté des hommes d'armes. Jeanne déplorait ces instincts barbares, mais ne pouvait partout et toujours les réfréner. Elle rentra le soir même avec le duc d'Alençon à Orléans, toujours acclamée parce que toujours victorieuse. Elle avait pris Jargeau en vingt-quatre heures. Ce nouveau succès prouva que la délivrance d'Orléans n'avait pas été un hasard heureux. On s'attendit donc à des évènements plus considérables encore. Orléans depuis le miracle qui s'y était opéré était devenu à la fois la citadelle et la ville sainte du royaume, les

[1] Les chroniqueurs qui souvent se copient, ce qui réduit leurs témoignages à l'autorité d'un seul, donnent de ce fait une autre version : « Plusieurs vaillans gens de guerre poursuivirent les Anglois : et par espécial avoit un gentilhomme François nommé Guillaume Regnault tendant moult à prendre le Conte de Suffort qui lui demanda s'il estoit Chevalier, et il dist que non : et lors celuy Conte le feist Chevalier et se rendit à luy. » (*Journal du siège*, p. 102.) Quicherat préfère non sans raison le récit du greffier de la Rochelle qui écrit d'après des rapports officiels. C'est celui que nous avons suivi. Voir *Revue historique*, t. IV, p. 340.

soldats et les capitaines y affluèrent de toutes parts comme pour un pèlerinage ou une croisade.

Or, après Jargeau situé à l'est et en amont d'Orléans, il restait à réduire les places situées en aval et à l'ouest comme Meung et Beaugency. On apprit d'une façon certaine et qui ne permettait plus aucun doute, que l'armée de renforts expédiée par Bedford était proche. Sans se laisser intimider, Jeanne conseilla au duc d'Alençon de ne pas tarder davantage, et l'ordre fut donné aux troupes de se tenir prêtes à partir [1]. Le 15 Juin 1429, toute l'élite des chevaliers, « atout grand nombre de gens de pied et grand charroy chargé de vivres et d'appareil de guerre se partirent d'Orléans ». On descendit la Loire dans la direction de Beaugency, au passage on enleva par un brusque assaut le pont de Meung « que Anglois avoient fortifié et fort garni ». L'armée continua sa marche, coucha en chemin et le lendemain arriva devant Beaugency. Les Anglais évacuèrent la ville et se retranchèrent derrière le pont et dans le château. Ce château était une citadelle apparemment inexpugnable, protégée par des murailles élevées, entourées de fossés profonds. Il fallut commencer un siège en règle. Les bombardes et les canons avaient été amenés d'Orléans, Jeanne d'Arc, qui, selon le duc d'Alençon, excellait dans le maniement de l'artillerie, fit placer les pièces, et aussitôt « les murs furent durement batus de engins à pierre qui, nuit et jour, ne cessèrent de

[1] « Au vespre elle appela son beau duc d'Alençon et lui dist : « Je veuille demain après dîner aller veoir ceux de Meung. Faites que la compaignie soit preste de partir à celle heure. » *Perceval de Cagny*. PROCÈS, t. IV, p. 13.

bondir ». Les ennemis étaient résolus à prolonger la défense, car ils avaient été prévenus de l'arrivée imminente de l'armée de secours. Tandis que les hommes d'armes se logeaient dans la ville, des Anglais qui s'étaient embusqués dans les masures voisines du pont sortirent de leur retraites et tombèrent sur les Français, une escarmouche sanglante s'ensuivit, des deux côtés il y eut des morts et des blessés.

Dans la soirée des coureurs signalèrent l'approche d'une troupe considérable. On crut que c'était Falstolf qui approchait. On apprit bientôt qu'Arthur de Richemont, connétable de France, récemment disgracié amenait une petite armée. Il était accompagné par la meilleure noblesse de Bretagne : « le comte de Pardiac, Monseigneur de Beaumanoir, de Rostrenen, Jacques de Dinan .... quatre cents lances et huit cents archers ». En toute autre circonstance, la venue des troupes d'élite aussi considérables eût causé la plus grande joie, elle provoqua au contraire chez les chefs une vive irritation. La Trémoille, qui avait supplanté le connétable de Richemont, le haïssait d'une haine mortelle et il avait réussi à la faire partager par Charles VII. Or le roi avait donné l'ordre formel au duc d'Alençon d'empêcher, fût-ce par la force, le connétable de se joindre à l'armée française. Jeanne d'Arc connaissait cet ordre, mais elle savait trop que ces rivalités entre les princes étaient la cause première de la détresse du royaume. L'une de ses premières exhortations au roi, on s'en souvient, avait porté sur le pardon des offenses. Avant d'entreprendre le saint voyage de Reims elle eût voulu une amnistie générale. Étant donné ces larges et généreuses dispositions

d'esprit, il était à prévoir que Jeanne d'Arc s'efforcerait de réconcilier le connétable de Richemont avec les chefs et avec le roi. Le duc d'Alençon irrité ne songeait à rien moins qu'à partir avec les troupes. Jeanne le calma, lui représenta que, à l'approche d'une armée ennemie « il fallait avant tout s'entr'aider »[1]. Le duc d'Alençon et les chefs de l'armée convaincus par ses paroles, se déclarèrent prêts à admettre le connétable à combattre, pourvu qu'il promettrait de se soumettre en toutes choses à la décision du roi. Jeanne prit la responsabilité de la démarche, elle vint vers le connétable; celui-ci, apprenant son approche, s'avança lui-même à sa rencontre avec sa seigneurie. L'entrevue eut lieu en un endroit appelé la Maladrerie. Jeanne vit venir à elle un homme trapu, laid, le visage bronzé, la lèvre inférieure proéminente, c'était le connétable, Charles d'Orléans l'appelait : « ma vieille lippe ». Il se « mit en toute humilité devant la Pucelle, la suppliant que, comme le roy lui avait donné puissance de pardonner et remettre toutes offenses commises et perpétrées contre lui et son autorité, elle le voulût de sa grâce recevoir pour le roy au service de sa couronne, pour y employer son corps, sa puissance et toute sa seigneurie, en lui pardonnant toute offense »[2]. Jeanne lui demanda s'il était disposé

[1] « Quod opus erat se juvare. » *Procès*, t. III, p. 95.

[2] *Chronique de la Pucelle*, p. 304. Le récit de Guillaume Gruel est un panégyrique du Connétable et à ce point de vue contient des erreurs. La Pucelle se serait agenouillée devant le connétable et l'aurait embrassé par les genoux. Ce n'était pas sa manière de faire, et de plus le connétable était un ennemi public du roi, comment eût-elle pu en agir ainsi devant le duc

à jurer qu'il servirait désormais le roi en toute loyauté. Le connétable se déclarant prêt à le faire, la Pucelle reçut son serment; le duc d'Alençon et les chefs de l'armée en furent témoins. Tous les seigneurs et hommes d'armes, qui étaient au fond et avant tout français, se réjouirent de cette réconciliation en face de l'ennemi, ils firent cette nuit « le plus beau guet qui eût été en France depuis longtemps ». Le connétable de Richemont avec sa troupe d'élite cerna Beaugency du côté de la Sologne, l'armée du duc d'Alençon et de la Pucelle continua à l'investir du côté de la Beauce.

Cependant Falstolf avec l'armée de renfort avait rejoint Talbot. Les deux chefs, ayant opéré la jonction de leurs troupes à Meung, s'avancèrent au secours de Beaugency. A cette nouvelle, Jeanne d'Arc et le duc d'Alençon laissèrent le connétable continuer le siège, et vinrent avec six mille hommes environ barrer la route aux Anglais. Ceux-ci prirent leurs positions de combat : sur un terrain en pente, les archers plantèrent devant leur ligne les pieux aiguisés. Ils espéraient sans doute que les Français avec leur fougue habituelle

d'Alençon et les chefs de l'armée ? Le connétable aurait dit : « On m'a rapporté que vous vouliez me combattre, si vous êtes de par Dieu, je ne vous crains pas; si vous êtes de par le diable je vous crains encore moins. » La conscience du connétable n'était pas tellement nette qu'il n'eût à craindre Dieu. D'après Guillaume Gruel, c'est encore Richemont qui aurait décidé de livrer la bataille de Patay, le chroniqueur renverse les rôles et il raconte les faits à l'avantage de son maître et seigneur. La vérité, c'est qu'il pria la Pucelle d'intercéder en sa faveur auprès de Charles VII et que c'est elle qui donna le signal de la poursuite.

viendraient s'empaler sur leur retranchement. Ils se trompaient. Il y avait quelque chose de changé dans les troupes françaises : elles obéissaient à une autorité unique, et d'autant plus incontestée qu'elle était surnaturelle et avait fait ses preuves. Or, la Pucelle et le duc d'Alençon avaient décidé de ne pas accepter la bataille. Ils firent rassembler leurs six mille hommes sur une petite éminence et observèrent patiemment les mouvements de l'ennemi. Les Anglais déçus vinrent vainement, à portée de voix, défier les Français; ceux-ci avaient reçu ordre de ne pas combattre, ils ne se dérangèrent pas. Dans la soirée, des hérauts furent envoyés par Talbot pour les inviter au combat, la Pucelle fit répondre par ses gens : « Pour aujourd'hui il est trop tard, allez vous loger; demain, au plaisir de Dieu et de Notre-Dame, nous nous verrons de plus près » [1]. C'était la seconde fois que Jeanne refusait la bataille, elle attendait l'heure de la victoire, elle savait que cette heure se présenterait sans doute le lendemain.

A l'approche de la nuit les Anglais se départirent et vinrent se loger à Meung, les troupes de la Pucelle retournèrent à Beaugency. Les défenseurs du château à qui les Français firent accroire que l'armée anglaise s'en était retournée pour ne plus revenir, perdirent tout

[1] C'est *Waurin du Forestel* qui rapporte ces détails, il fut témoin de ces faits et combattait parmi les Anglais, il écrit : « Responce fut faite de par les gens de la Pucelle : « Allez-vous logier pour maishuy, car il est assez tard ; mais demain, au plaisir de Dieu et de Nostre Dame, nous nous verrons de plus prez. » *Procès*, t. IV, p. 417. C'est donc bien la Pucelle, quoi qu'on en ait dit, qui a fait donner cette réponse par ses gens.

espoir et capitulèrent. Ils voyaient « la fortune tourner sa roue rudement à leur contraire ». On leur permit de se retirer sains et saufs, en armes, et avec des bagages de la valeur d'un mark d'argent; de plus, ils jurèrent de ne participer à aucun combat avant dix jours. Quand Talbot et Falstolf le lendemain apprirent la capitulation de Beaugency, ils furent très déconcertés. Attaquer l'armée française tout entière, disposant de son artillerie, adossée à la place forte de Beaugency, énergiquement et habilement commandée par la Pucelle, le duc d'Alençon, le connétable de Richemont, il n'y fallait pas songer. Ils ne se préoccupèrent que de battre en retraite et de gagner la place sûre de Janville sans que l'ennemi s'en aperçût. Pour masquer ce mouvement de retraite, opération toujours dangereuse, ils imaginèrent une diversion qui réussit parfaitement; un rideau de troupes comprenant mille cavaliers vint s'étendre devant l'armée française. La Hire qui était aux avant-postes fit avertir les chefs que les Anglais arrivaient. On se rangea au plus vite en ordre de bataille et on se disposa à recevoir vigoureusement l'ennemi. Après une heure environ d'attente, le rideau de troupes qu'on voyait devant soi fut tiré en un instant comme par une main invisible; un peu plus tard on apprit que l'armée anglaise en retraite était déjà loin. Les chefs tinrent conseil, hésitèrent. Mais Jeanne était absolument décidée à la lutte. Autant la veille elle avait été patiente, autant aujourd'hui elle était ardente. Divinement inspirée, les paroles par lesquelles elle excitait les chefs et les hommes d'armes étaient magnifiques : « En nom Dieu, disait-elle, il les

faut combattre, quand ils seraient pendus aux nues, nous les aurons [1]. » Au connétable de Richemont qui se trouvait près d'elle : « Ah, beau connétable, vous n'êtes pas venu de par moi, mais puisque vous êtes venu, soyez le bienvenu. « Et elle ajoutait : « Le gentil roy aura aujourd'hui le plus grande victoire qu'il ait remportée. Et m'a dit mon conseil qu'ils sont tous notres. »

Dans son ardeur Jeanne voulait mener l'avant-garde, mais le duc d'Alençon, Dunois et les chefs ne consentirent point à l'exposer ainsi et ils lui demandèrent de demeurer auprès d'eux. Elle y consentit à regret, avec une pointe d'humeur [2]. La Hire, Xaintrailles et une centaine de cavaliers montés « sur fleurs de coursiers » prirent les devants ; toute l'armée suivit de très près cette troupe audacieuse. Depuis longtemps les Français ne s'étaient plus lancés avec autant de hardiesse sur les derrières d'une armée anglaise en retraite. Dans cette Beauce « qui est ample et large», les dix mille hommes environ du duc d'Alençon, de la Pucelle et du connétable, avançaient avec

[1] Ces paroles avaient frappé à tel point le duc d'Alençon qu'elles sont rapportées en français au procès de réhabilitation et elles paraissent d'autant plus éclatantes, insérées dans le latin incolore des clercs. Voir *Procès*, t. III, p. 98 : « Multi autem de gentibus regis timebant. dicentes quod bonum erat mandare equos. Ipsa autem Johanna dixit : « *En nom Dieu, il les fault combatre ; s'ils estoient pendus aux nues, nous les arons.* » Asserendo se esse securam de victoria... »

[2] Déposition du page Louis de Coutes : « et habuit l'avant-garde La Hire ; de quo ipsa Johanna fuit multum irata, quia ipsa multum affectabat habere onus de l'avant-garde. » *Procès*, t. III, p. 71.

entrain, confiance et bon ordre. Après trois ou quatre heures de marche rapide, un incident singulier annonça la présence des Anglais. Un cerf s'étant échappé devant eux, ils poussèrent de grands cris. La Hire fit immédiatement avertir les chefs. Ceux-ci pressèrent la marche des troupes et ne tardèrent pas à rejoindre l'avant-garde. On tint conseil. Le duc d'Alençon cette fois encore vint prendre l'avis de Jeanne d'Arc. « Avez-vous de bons éperons ? » lui demanda-t-elle; et comme les chefs l'interrogeaient s'il leur faudrait fuir : « Non, dit-elle, mais vous en aurez grand besoin afin de poursuivre les Anglais [1]. »

Les chefs ennemis cependant avaient été avertis eux aussi de l'approche des Français. Ils ne songèrent, selon leur tactique séculaire, qu'à choisir une position dominante devant quelque bois ou quelque haie. Wawrin de Forestel, qui participa à la bataille, nous apprend que l'accord était loin d'être complet entre Falstolf et Talbot. Depuis plusieurs jours Falstolf représentait aux capitaines anglais qu'il était préférable d'attendre la venue de nouveaux renforts. Talbot qu'on « tenoit pour ce temps estre le plus sage et le plus vaillant chevalier du royaume d'Angleterre » ne songeait au contraire qu'à livrer bataille [2]. Avec sa compagnie

[1] *Procès*, t. III, p. 10.

[2] Dans un conseil tenu peu de jours auparavant ils n'avaient pu s'accorder et Falstolf était sorti en claquant les portes. « Et quand les tables furent ostées, ilz entrèrent en une chambre à conseil..; messire Jean Fastre fist maintes remonstrances au seigneur de Thalbot et auz autres, disant comment ilz savoient bien la perte de leurs gens devant Orliens, de Gergeaux et aultres lieux; pourquoi il conseilloit qu'ilz ne com-

il mit pied à terre et résolut de se retrancher où il était, entre deux haies. Falstolf et quelques autres capitaines ne furent pas bien contents de ce et dirent qu'ils trouveraient place plus avantageuse. Par quoy ils se mirent en chemin en tournant le dos à leurs ennemis et chevauchèrent jusqu'à un autre lieu qui était assez fort de haies et de buissons, à un demi quart de lieue du premier » [1]. Ces indécisions, ces tiraillements dans l'armée anglaise, étaient de bien mauvais augure.

Rien de ces incertitudes morales, de ces contestations chez les Français, rien qu'une impulsion unique' qu'un seul souffle, qui précipite les chefs et les hommes d'armes sur l'ennemi. Poton de Xaintrailles, La Hire, guerriers extrêmement robustes, sortes d'hercules lourdement armés, montés sur de forts alezans, entraînèrent toute la cavalerie dans une charge effroyable, et tombèrent sur les archers de Talbot avant même qu'ils n'aient eu le temps de se fortifier de leurs «poinçons aiguisés ». Ces charges de cavelerie, lorsqu'elles n'étaient pas arrêtées par quelque retranchement, étaient écrasantes. Les Anglais emportés, submergés par ce flot d'hommes, de chevaux qui déferlaient dans leurs rangs, tournoyèrent quelques instants sur

batissent pas leurs ennemis... Lesquelles remontrances ne furent pas bien agréables aux capitaines et en espécial au seigneur de Thalbot, lequel dist que s'il n'avoit que sa gent et ceulx qui le volroient ensuivre, si les yroit-il combattre ; lors messire Jehan Fastre voyant que nulle remonstrance n'y valloit se leva du conseil. » *Wawrin de Forestel*, PROCÈS, t. IV, pp. 405 et s.

[1] *Monstrelet*, liv. II, chap. LIX. Nous interprétons le récit de Monstrelet par les renseignements personnels de Wawrin.

eux-mêmes comme des épaves dans les tourbillons d'un torrent. Ils furent massacrés, piétinés, broyés. Les tueries du moyen-âge étaient d'effroyables boucheries où la chair humaine était taillée en pièces, où le sang coulait en ruisseaux. Deux mille combattants environ furent achevés là en quelques instants parmi les cris d'horreur. On passa au fil de l'épée tous les hommes de commun, « gens de petit état et moyen, tels et si faits que les Anglais ont accoutumé à amener de leur pays mourir en France » (Monstrelet). Falstolf qui avait pris position à cinq cents mètres de Talbot dans le lieu « assez fort de haies et de buissons », voulait se jeter éperdument au milieu des Français, mais ses compagnons d'armes l'en dissuadèrent : « luy et ses gens prinrent la fuite et abandonnèrent la haie ». Dans la fuite plus peut-être qu'en aucune autre chose ce n'est que le premier pas qui coûte. Quand Falstolf et les siens eurent commencé à se sauver au galop de leurs chevaux, ils ne s'arrêtèrent plus. Le soir ils arrivaient à Étampes et le lendemain à Corbeil, ils étaient pris de panique et croyaient avoir en croupe les cavaliers de la Pucelle et de la Hire. Talbot, dès le début de la bataille, avait été fait prisonnier ; le chef anglais impassible, supporta son rsot avec un sang-froid et un flegme imperturbables. Comme le duc d'Alençon lui faisait remarquer qu'il ne se doutait guère le matin d'être battu et fait prisonnier, l'Anglais répondit simplement par ces mots : *Fortune of war* [1].

[1] *Procès*, t. III, p. 99. La conduite de Falstolf en cette circonstance ne fut pas très nette. Il fut très mal accueilli par Bedfort qui lui enleva l'ordre de la jarretière, « lui fist oter

La fortune de la guerre, en effet, semblait se retourner définitivement contre les Anglais. Azincourt, Verneuil, Rouvray, n'avaient pas été vengés, et ces noms sinistres n'avaient pas cessé de sonner dans la mémoire populaire le glas des chevaliers morts pour la patrie. La victoire de Patay fit oublier ces défaites. Mais, quoi qu'en eût dit Talbot, ce n'était pas la fortune de la guerre, la caprice du hasard, qui avait donné la victoire aux troupes françaises, c'était le génie ou l'inspiration divine. Dans toute cette campagne de la Loire l'esprit de Jeanne d'Arc dirige les opérations [1]. C'est elle qui fait attaquer Jargeau malgré Dunois, la Hire et même le duc d'Alençon ; c'est elle qui tient les soldats sur la défensive entre Meung et Beaugency; une journée durant c'est elle qui les précipite tout à coup à la poursuite des Anglais et gagne la victoire de Patay. Jeanne d'Arc venait de donner dans cette campagne un exemple que les chefs auraient dû méditer, comme on médite les leçons des plus grands capitaines. Les Anglais, quand ils avaient choisi leurs positions de combat, étaient

l'ordre du blanc jarretier qu'il portoit autour de la jambe » (Monstrelet). Plus tard il se justifia et cet ordre lui fut restitué. Mais Talbot ne lui pardonna jamais. D'après Wawrin, les Anglais étaient au maximum six mille. L'avant-garde française à elle seule défit le gros de l'armée anglaise. Voir, en plus des documents cités, la lettre de Jacques de Bourbon dans CHARPENTIER ET CUISSARD, *Journal du siège d'Orléans*, p. 137.

[1] « Dans cette campagne on voit à découvert, écrit Quicherat, et la perplexité du gouvernement anglais, et les fautes de ses généraux, et la supériorité d'intelligence avec laquelle au contraire l'armée française fut dirigée en ce moment. » *Procès*, t. IV, p. 405.

inexpugnables. Pour les vaincre, il fallait tenter de les surprendre en pleine manœuvre.

Après la bataille de Patay les cavaliers français poursuivirent les fuyards jusqu'au delà de Janville. Il ne semble pas que Jeanne ait participé au combat autrement que par sa présence. Comme le succès s'était affirmé dès le premier instant, son intervention n'avait pas été nécessaire. Avec les aumôniers elle prodigua aux blessés les soins et les consolations de la religion. Un soldat français ramenait des prisonniers anglais, l'un d'eux blessé ne pouvant suivre, le soldat le frappa si brutalement à la tête qu'il lui fendit le crâne. Jeanne, indignée et émue de compassion, s'agenouilla auprès du pauvre moribond, le prit dans ses bras, le consola longtemps par de douces paroles et lui persuada de se confesser. C'est avec cette humanité que Jeanne traitait ceux qui un jour devaient la traiter si inhumainement.

Quand les chefs, capitaines et soldats furent revenus de la poursuite, la Pucelle les fit rassembler pour rendre grâces à Dieu de la victoire [1]. Cela fait

[1] « Tous les capitaines français se rassemblèrent ensemble en regraciant devotement et humblement leur créateur. » *Monstrelet*, liv. II, ch. LXI. La rapidité foudroyante avec laquelle Meung, Beaugency furent enlevées et la victoire de Patay remportée, frappa d'étonnement les contemporains. Personne n'avait jamais rien vu de tel : « Et croy que ne vit nul qui ait veu la pareille telle que mettre en l'obéissance du roy, et en ung jour trois notables places, c'est assavoir la ville et chasteau de Meung-sur-Loire, la ville et chasteau de Beaugency et la ville et chastel de Yenville en Beausse, et gaigné près le village de Patay une journée sur les Englois. » *Perceval de Cagny*, PROCÈS, t. IV, p. 17.

ils se «rafraîchirent». Ils en avaient besoin. La journée avait été chaude et ils avaient combattu sous leurs lourdes armures. Les victuailles ni le vin ne leur manquèrent, ils trouvèrent dans la place de Janville quantité de vivres que les Anglais y avaient accumulés pour le ravitaillement de leur armée. Ils passèrent la nuit dans la petite ville de Patay : « de cette ville, écrivit prophétiquement le chroniqueur, icelle journée portera le nom perdurablement» (Monstrelet).

Le lendemain, Jeanne d'Arc avec les chefs, les prisonniers, et tout le matériel pris à l'ennemi, faisait à Orléans un retour triomphal. On devine avec quelles acclamations elle fut reçue. La campagne de la Loire n'avait pas duré dix jours, Jeanne avait quitté le roi le 9 Juin, elle avait pris Jargeau le 12, le pont de Meung le 15, Beaugency dans la nuit du 17; enfin, le 18 juin 1429 elle écrasait l'armée anglaise à Patay. La nouvelle de cette victoire allait se répandre dans le royaume et dans toute l'Europe, exaltant les imaginations françaises, jetant la terreur parmi les Anglais. Une vierge guerrière, héroïque et sainte, incarnait aux yeux du monde entier ce génie immortel de la France qui, au moment même où ses ennemis croient l'avoir terrassé et enseveli, ressuscite et sort du tombeau plus vivant, plus resplendissant que jamais.

CHAPITRE VII

Le Sacre de Charles VII à Reims.

Les échos que déchaîne un bruit éclatant dans une contrée montagneuse vont en diminuant d'intensité; il n'en est pas de même de la renommée : les nouvelles qu'elle propage dans l'espace et le temps vont en grandissant, en s'exagérant au-delà de toutes mesures. Le retentissement en France et à l'étranger des victoires remportées par la Pucelle devant Orléans et sur la Loire fut prodigieux. Dans les villes de l'Ouest et du Midi, dès que les courriers du roi étaient venus apprendre la délivrance d'Orléans, non seulement on avait sonné les cloches à la volée et chanté des *Te Deum*, mais on avait organisé des processions publiques. Le greffier de la Rochelle nous apprend que dans cette cité très française, qui peu de temps auparavant avait été assiégée par les Anglais, « des processions générales et dévotes furent faites deux fois la semaine ». Le jour où les lettres royales étaient arrivées, le maire et les notables s'étaient assemblés dans l'église Saint-Berthommé; le soir, des feux de joie avaient été allumés dans les carrefours de la ville; le lendemain, une procession très solennelle avait été conduite à Notre-Dame-de-Losnes, et par les soins de la municipalité, on avait distribué aux enfants « à chacun une fouace (galette) afin qu'ils criassent

devant la procession à hautevoix : Noël, Noël »[1]. On n'eût guère célébré plus solennellement la délivrance du Saint-Sépulcre. A Montpellier les bourgeois et notables résolurent de faire ériger, au lieu même où l'on avait appris la libération d'Orléans, une chapelle dédiée à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. Bien plus, même après la mort de Jeanne d'Arc et cela jusqu'en 1793, les processions eurent lieu annuellement en commémoration du grand évènement. Nous n'en pouvons douter, le royaume de France après la retraite des Anglais devant Orléans s'était senti sauvé. Le salut d'Orléans avait été le salut de la France.

Or l'impression de délivrance fut bien plus grande encore après les succès de Jargeau, Meung, Beaugency, Patay. Ces noms glorieux retentirent l'un sur l'autre comme des coups de foudre, volèrent de ville en ville et se répercutèrent jusque dans les moindres bourgades en un tonnerre d'échos. C'est alors que l'imagination populaire exaltée par les prodiges accomplis se mit à exagérer, à inventer de toutes pièces, à prophétiser. Après la victoire de Patay, le bruit courut dans les provinces du Midi, à Lyon, à Avignon, que les Anglais avaient été écrasés sous les murs de Paris et que la capitale du royaume avait capitulé. Un magistrat de Lyon, Maître Rebeauteau, l'écrivit en toutes lettres au Conseil delphinal de Grenoble[2]. A Bruges un jeune Italien, Pancrace Justiniani, mandait à son père alors

[1] Voir *Revue historique*, t. IV, p. 341.

[2] *Ayroles*, t. III, p. 329 : « Entre autres choses que l'on m'a escript de par delà, on m'a escript de la rebellion de la ville de Paris que l'on croit être de cette heure contre les Anglois.... Escript à Lyon le XXVII^e^ jour de juing. »

habitant Venise que : « un Anglais honnête et discrète personne, voyant ce qu'en disent dans leurs lettres tant d'hommes honorables et de grande foi, écrit : « Cela me fait devenir fou ». La renommée, en effet, publiait que la Pucelle non seulement avait pris Paris, mais qu'elle faisait campagne en Normandie et avait assiégé Rouen. Ainsi la voix populaire précédait et prophétisait en quelque manière les événements. Certes, la prise de Paris s'opérerait un jour et aussi celle de Rouen, mais ce n'était pas chose faite. L'impression générale, qui était exacte, c'est que la France avait été miraculeusement sauvée : « Voyez de quelle manière, écrivait d'Avignon Messire Jean de Molin le 30 juin, Dieu est venu au secours de la France. De même que par une femme, par Notre-Dame sainte Marie, il a sauvé la race humaine, de même par cette jeune fille pure et sans tache, il a sauvé la plus belle partie de la chrétienté [1]. »

Mais aucune impression n'égale celle éprouvée

[1] Voir *Chronique de Morosini*, pp. 51 et 79. En date d'Avignon, vers les derniers jours de juin, Giovanni da Molino écrivait à Venise : « Messire le Daulphin, accompagné de la damoiselle appelée de son nom Jeanne... est entré à Rouen le 23 juin et eut la ville par accord, et que les Anglais se sont enfuis...; qu'ensuite, le 24 du mois de juin fête du bienheureux et gracieux saint Jean-Baptiste, ledit roi est arrivé à Paris... Ladite damoiselle fit cette réconciliation en cette manière, que pendant un ou deux ans les Français et les Anglais avec leur seigneur devraient se vêtir d'étoffe grise avec la petite croix cousue dessus (vêtement des pénitents), ne prendre le vendredi que du pain et de l'eau, être en bonne union avec leurs femmes et non avec d'autres.... » *Ibid*, p. 65. Cette conception de la mission de Jeanne sur le modèle de celle de saint Jean-Baptiste est à noter.

en Bretagne et en Vendée, après la victoire de Patay. Dans ces contrées voisines des évènements, le sentiment patriotique et mystique se traduisit en visions, en symboles, subjectifs sans doute, mais singulièrement significatifs de l'espérance ou de la crainte inspirées aux populations par les succès prodigieux de la Pucelle. Le duc de Bretagne ayant fait alliance avec les Anglais, les Français de cette province ne doutèrent pas que par la faute de leur seigneur ils ne fussent perdus. Il se produisit des visions collectives, positivement constatées. Le peuple apercevait dans les cieux des légions venant du Midi, s'avançant vers l'Angleterre, et la Pucelle sous la forme d'un chevaucheur aérien les entraînant à la victoire dans un galop vertigineux. Il faut lire la relation de ces prodiges pour se rendre compte de l'émotion populaire : « Hom voit avenir de par deza les plus merveilleuses choses que hom vit oncques, comme des hommes armés de toutes pièces en l'air sur un grant cheval blanc, et dessus les armures une grant bande blanche, venant devers la mer d'Espagne et tirant vers la Bretaigne.... et les (Bretons) disent qu'ils cognoissent leur destruction par mondit seigneur le duc de Bretaigne qui a fait le serrement aux Anglais.... Et en plusieurs lieux et en un chastel près de Talamont les gens virent venir le chevaucheur, et ils cuidèrent estre tous perdus et foudroyés, car il estoit au milieu d'un grant feu qui n'atouchoit pas à lui à distance de deux brasses, et tenoit en sa main une espée toute nue, et venoit chevauchant en l'air de si grand randon qu'il sembloit que le chastel fut tout embrasé. Deux gentilz hommes et plus de deux cents personnes ont affirmé l'avoir vu et tant d'au-

tres merveilles que c'est un grand fait [1]. » Et c'était un événement certain, en effet, et incontestable. Le roi avait prié l'évêque de Luçon de s'enquérir de l'authenticité de ces prodiges, et le procès verbal en avait été dressé, et les deux gentilshommes étaient venus témoigner à la cour. On peut juger par là de l'exaltation et de l'idéalisme de ce peuple du moyen-âge qui voyait la Pucelle galoper dans les airs sur grand cheval blanc, une épée nue à la main, au milieu d'une immense auréole de feu, entraînant dans une randonnée foudroyante les chevaucheurs de France contre les envahisseurs venus du Nord. Quel souffle dans cette vision et quelle vérité dans ce symbole !

Car il était vrai que les Anglais, à la seule annonce de l'approche de la Pucellle, étaient pris de panique et fuyaient éperdus. Après Patay, dans la Beauce, les garnisons boutèrent le feu aux places fortes qu'elles étaient chargées de défendre et se sauvèrent jusqu'en Normandie, brûlant les étapes [2]. A Paris le bruit courut que la Pucelle avec les Armagnacs arrivait à bride abattue et qu'elle ne tarderait pas à être aux portes [3]. L'émoi fut énorme et faillit susciter une

[1] *Procès*, t. V, p. 121. Nous avons résumé la lettre.

[2] *Journal du siège*, p. 105. « Depuis lors en avant envers le roy, pour le renom d'icelle desconfiture furent tant espouvantez les gens des garnisons anglaises, estans au pays de Beauce, comme Mont-pipeau, Saint-Sigismont et autres places fortes et fortifiées, qu'ils y boutèrent le feu et s'enfouirent hastivement. »

[3] Au conseil du régent d'Angleterre quand la nouvelle de la défaite de Patay fut annoncée les anciens pleurèrent. « Et derechef en ces jours, furent apportées nouvelles au duc de Bedfort et au grand conseil du roi Henri d'Angleterre

émeute, les partisans de Charles VII qui étaient nombreux relevaient la tête, les Anglais et les Bourguignons firent le guet sur les murailles croyant à chaque instant et à la moindre alerte, voir apparaître les bandes blanches des Armagnacs et l'étendard de la Pucelle. Durant les jours qui suivirent, on travailla fièvreusement à fortifier les murailles, on doubla les postes de sentinelles, on amena sur les fortifications toute l'artillerie [1]. Bedford s'efforçait d'accroître à prix d'or le nombre de ses troupes, mais celles-ci diminuaient de jour en jour. Le gouvernement anglais ne tarda pas à s'apercevoir que les soldats, terrorisés par la puissance magique attribuée à la Pucelle, fuyaient et regagnaient l'Angleterre. Le gouvernement promulgua en vain des édits défendant aux hommes d'armes de déserter sous les peines les plus sévères, rien n'y fit [2]. Jeanne d'Arc avait déchaîné une véri-

étant à Paris, de la perte et misérable aventure et destruction de leurs gens, laquelle leur fut tant ennuyeuse et dure à ouyr dire et raconter que les anciens en plein conseil, commençèrent moult fort à pleurer. » *Monstrelet*, liv. 2, ch. 62.

[1] *Bourgeois de Paris* : « Le mardy devant la Saint-Jehan (21 juin. trois jours après Patay) fut grande esmeute que les Arminacs debvoient entrer à Paris; depuis, sans cesser, jour ne nuit ceux de Paris enforcèrent le guet et firent fortifier les murs, et y mirent foison canons et autre artillerie » p. 239.

[2] Vers le 16 mai, huit jours après la levée du siège d'Orléans, le duc de Bedford, alors à Paris ou auprès, est obligé d'envoyer des lettres closes aux capitaines de tous les ports de la côte normande : Eu, Dieppe, Fécamp, Harfleur, tous un à un spécifiés, pour leur défendre de laisser les déserteurs se rembarquer pour l'Angleterre. Le 25 mai, l'un des messagers à cheval, chargé de porter le décret dans ces villes, était de retour. Au milieu du mois d'août, entre le

table tempête, une bourrasque de terreur, et les soldats anglais balayés comme des feuilles mortes, fuyaient à toutes jambes par les routes ne songeant qu'à regagner leurs foyers. Or Bedford lui-même n'était nullement rassuré : apprenant les revers d'Orléans et de Patay, il était allé s'enfermer, non pas même à la Bastille, mais au château de Vincennes, et il se disposait à évacuer la capitale.

Il ne le fit toutefois qu'après avoir tenté par une habile mise en scène de réchauffer le ressentiment du peuple contre les Armagnacs de sinistre mémoire et contre Charles VII. Le duc de Bourgogne mandé par Bedford était venu à Paris. On organisa un démonstration à la fois religieuse et politique. C'était le 14 Juillet 1429. Un docteur de l'Université prononça à la cathédrale un « moult bel sermon » contre le dauphin Charles, lequel en était réduit à recourir à des sortilèges diaboliques, à une Pucelle possédée du démon. Après le sermon, on vint en procession au Palais et on y donna lecture d'une charte ou

sacre de Reims et l'attaque de Paris, des bandes de déserteurs, n'ayant pu s'embarquer par ces ports, parcouraient le Cotentin, cherchant à gagner Cherbourg Voir LEFÈVRE-PONTALIS, *La Panique anglaise*, pp. 7, 11. Voir aussi dans *Procès*, t. V, pp. 162, 193, deux édits anglais portés contre les soldats qui désertaient terrifiés par les prétendus sortilèges de la Pucelle, l'un du mois de mai. « Contra capitaneos et soldarios tergiversantes incantationibus Puellae terrificatos » ; l'autre du mois de décembre : « contre les Anglais qui désertent par crainte de la Pucelle ». On menace les délinquants de la perte de leurs biens, équipement, cheval, etc. et de la prison. « sub poena amissionis equorum, hernesiorum ac imprisonamenti corporum suorum ad voluntatem nostram. »

lettre commémorant le meurtre de Montereau. Les meneurs soudoyés par le Régent se mirent à vociférer, le troupeau populaire les imita et poussa des bêlements pitoyables, ce qui fit naturellement « un grand murmure ». Quand le silence se fut rétabli, Philippe le Bon prit la parole, rappela les faveurs de son père pour les gens du commun, comment il les avait exemptés de toutes taxes et protégés en toutes choses. L'émotion ayant été portée à son comble, « on fit lever les mains au peuple » et jurer qu'il défendrait la capitale contre les Armagnacs. Ils jurèrent et l'on se sépara. Quelques jours après Philippe le Bon emmenait sa sœur, épouse de Bedford, en sûreté, dans sa province de Bourgogne, et Bedford lui-même se retirait à Pontoise. C'était la fugue du gouvernement devant les victoires progressives de la Pucelle.

Jamais son prestige n'avait été plus grand. Il eût été bien facile, dès le lendemain de Patay, le 19 juin, de marcher sur Reims et de venir ensuite soumettre Paris. L'opposition, soigneusement entretenue à Paris par Bedford et le prévôt Simon Morhier, était factice : devant une démonstration militaire, devant quelques coups de bombarde, elle serait tombée, comme la poussière sous les grêlons. Il importait seulement de ne pas perdre de temps. Jeanne avait donné assez de preuves de sa mission et de son savoir-faire. Si on l'eût laissée libre d'agir, elle eût saisi d'une main ferme les rênes de l'expédition, elle eût mené l'armée d'un train de conquérant; Charles VII avec ses conseillers n'eût eu qu'à se laisser conduire, et, en quelques semaines, après avoir été sacré à Reims, il eût pu descendre dans la

cour du Louvre et prendre possession de son palais.

Pourquoi la campagne sur Reims et Paris ne réussit-elle qu'à demi ? La réponse à cette question ne doit pas être cherchée ailleurs que dans la politique de la Trémoille. Nous connaissons déjà la présence à la cour de ce ministre tout puissant, mais jamais nous ne l'avons vu sur la scène. C'est qu'en effet cet habile courtisan, ce machiniste intrigant, se tient le plus possible dans la coulisse, dans son cabinet ou dans celui du roi, et de là, par de multiples fils qu'il tient en main, il fait agir ses créatures. La Trémoille avait environ quarante ans. Les chroniqueurs nous ont rapporté qu'il était très gros. Dans le complot qui le renversa quelques années plus tard, un des sicaires lui ayant plongé sa dague dans le bas ventre, la lame du stylet ne fut pas assez longue pour perforer la couche de graisse qui lui servait en cet endroit de cuirasse. Son embonpoint en la circonstance lui sauva la vie. Dans sa jeunesse, il avait été officier du duc de Bourgogne, Jean sans Peur; ce fut l'origine de ses relations avec le parti bourguignon, relations qu'il ne rompit jamais. Devenu Grand-Maître des eaux et forêts, il s'était livré à des actes de concussion si scandaleux qu'il avait été déféré au Parlement de Paris. Il fut toujours un homme d'argent sans scrupules, usurier et voleur, le véritable banquier du roi et de la cour. Les impôts levés sur le peuple de France, même ceux que les États généraux avaient exigés des pauvres gens pour la délivrance d'Orléans, furent en grande partie détournés de leur destination. Par des canaux secrets de dérivation, ils cou-

lèrent en ruisselets d'or, dans la caisse du premier ministre. Si la Trémoille avait eu maille à partir dès sa jeunesse avec le Parlement pour ses vols, il faillit être assommé à Paris pour les débordements de son existence voluptueuse. Il fut un des compagnons de débauche du duc de Guyenne, ce dauphin qui mourut exténué par ses excès. Il avait connu trop intimement la reine Isabeau, grosse, gourmande et luxurieuse comme lui. Ayant remarqué Catherine de Clermont-Tonnerre, l'une des princesses courtisanes les plus extraordinaires de cette époque, il se brouilla et pour cause avec le mari, le fameux sire de Giac, alors en faveur à la cour. Il fit alliance contre lui avec le connétable de Richemont. Giac fut appréhendé dans son lit, jugé sommairement et condamné à mort. Au moment d'être jeté à l'eau, il demanda seulement qu'on lui coupât la main droite qu'il avait vouée au diable. La Trémoille à cheval assista impassible à l'exécution de son rival; ses yeux demeurèrent aussi clairs et froids que l'eau de la rivière coulant vers la Loire. Quelques mois après, au grand scandale des honnêtes gens, il épousait la dame de Giac.

On se demande comment un homme aussi perdu de mœurs, aussi taré, put acquérir tant de crédit auprès d'un roi chrétien comme Charles VII, et d'un archevêque en passe de devenir cardinal comme Regnault de Chartres. Charles VII, qui était soupçonneux et clairvoyant, avait pénétré le caractère de la Trémoille; il savait quel fourbe c'était. Quand Richemont le lui avait proposé comme ministre, il lui avait répondu : « Beau cousin, vous me le baillez, mais vous vous

en repentirez, car je le connais mieux que vous [1]. » Telle était alors la faiblesse de caractère de Charles VII, qu'il n'eut pas la force de se soustraire à la fascination de ce gros homme aimable, insinuant, rampant, et infiniment dangereux. La Trémoille devint bientôt tout puissant dans le royaume.

La première preuve qu'il donna de cette toute-puissance fut de faire mettre en disgrâce l'homme le plus important de la cour, son allié d'hier, son ami, le connétable. Or le connétable de Richemont était maître avec son frère, de toute la Bretagne; c'était un rude homme de guerre. Disposant de troupes nombreuses, il n'hésita pas à envahir les domaines de la Trémoille en Poitou, et à faire la guerre aux troupes mêmes du roi. C'était peu de temps avant le siège d'Orléans, les princes français songeaient bien plus à se combattre qu'à combattre les Anglais. On comprend maintenant pourquoi Charles VII avait donné au duc d'Alençon l'ordre de ne pas admettre le connétable de Richemont dans l'armée française, dût-il le repousser par la force. Or, comme nous l'avons vu, Jeanne d'Arc non seulement avait admis les troupes de Richemont à participer à la victoire de Patay, mais elle s'était engagée à le réconcilier avec le roi. En agissant ainsi, elle travaillait avec droiture au salut de son royaume, mais involontairement à la

[1] GUILLAUME GRUEL, *Artus de Richemont.* Le chroniqueur ajoute : « Et pourtant demeura La Trimouille, qui ne fit point le roy menteur : car il fit le pis qu'il peut à mondit seigneur le connestable. » Du Fresne de Beaucourt écrit que La Trémoille fut le « mauvais génie » de Charles VII. Voir *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 142.

disgrâce de la Trémoille. L'entente entre les deux rivaux était impossible, ils se trouvaient placés comme aux extrémités opposées d'un balancier : quand le connétable s'élevait en faveur, le premier ministre s'abaissait. On peut juger de la colère froide avec laquelle la Trémoille apprit l'accueil fait par la Pucelle à Richemont et la démarche qu'elle avait promis de tenter en faveur de son adversaire. Il résolut de la perdre.

A cette époque précisément, la Trémoille possédait littéralement, corps et âme, Charles VII. Il avait réussi à l'amener en son château de Sully, et là, dans une des plus magnifiques demeures du royaume, il le tenait à sa discrétion. La ville d'Orléans après la victoire de Patay, s'apprêtait à recevoir le roi. On l'attendait, il avait promis, déjà les rues et les maisons étaient habillées de tentures et parées de fleurs [1]. Au dernier moment le roi fit avertir que ses occupations le retenaient à Sully. Non seulement les Orléanais, mais même les courtisans estimèrent le procédé fort déplaisant. Pour pallier le mauvais effet produit par ce refus, Charles VII octroya des lettres d'anoblissement à l'un des principaux notables d'Orléans, Guy de Cailly [2].

[1] *Chronique de la Pucelle*, p. 270. « Les gens d'église et bourgeois d'Orléans cuidèrent bien que le roy dust là venir, pour lequel recepvoir, ils feirent tendre les rues à ciel, et grand appareil voulurent faire pour l'honorer de sa joyeuse venue. Mais il se tint dedans Sully, sans venir à Orléans ; dont aucuns qui estoient entour le roy ne furent mie contents... »

[2] Dans ces lettres Jeanne est traitée avec une faveur extrême; le roi reconnaît que la délivrance d'Orléans, alors que « ses affaires déclinaient, a été due principalement à l'arrivée et à

Puisque Charles VII ne prétendait pas venir à Orléans, force fut d'aller vers lui. C'est donc à Sully que la Pucelle, avec les chefs de l'armée, vint trouver le roi. La Trémoille offrit à tous une réception somptueuse, plus que royale. Charles VII remercia Jeanne et lui fit fête. Mais ce n'étaient pas les bons soins et les louanges qui pouvaient distraire Jeanne d'Arc de ses préoccupations essentielles. Le duc de Bretagne, peu de temps auparavant, lui avait envoyé une ambassade composée de son héraut d'armes et de son confesseur [1]. Il lui avait annoncé qu'il était prêt à mettre à sa disposition une armée conduite par son propre fils. Le duc, ayant appris le rapprochement de son frère le connétable avec la Pucelle, recherchait à son tour son alliance et celle du roi Charles. Or l'alliance entre Charles VII et la Bretagne, au moment même où les Anglais fuyaient, eût été un évènement considérable. C'est cette alliance que la reine Yolande avait, depuis des années, tenté d'établir, que Bedford au contraire avait tenté de rompre

la direction de la Pucelle, et qu'il ne pourra jamais la récompenser suffisamment. » L'authenticité de cette lettre a été contestée parce qu'elle s'écarte du style ordinaire des anoblissements. Ce n'est pas une raison. Il s'agit ici d'un cas exceptionnel, et cette pièce ressemble beaucoup à celle qui anoblit Jeanne elle-même. Voir *Procès*, t. V, p. 342.

[1] *Eberhard Windecke*, p. 69. — Voir aussi *Procès*, t. V, p. 264. « Le duc de Bretagne députa frère Yves Milbeau, son confesseur, et Hermine, son héraut d'armes, vers la Pucelle, pour lui faire compliment sur sa victoire. Il lui envoya depuis une dague et plusieurs chevaux de prix par le sire de Rostrenen, Auffroy Guinot et un poursuivant d'armes, qui alloient de sa part à la cour de France. »

et de faire sienne. Qu'on songe à l'effet moral et aux résultats obtenus par une expédition sur Reims, Paris et la Normandie, conduite par la Pucelle, le connétable de Richemont et le roi Charles VII récemment consacré. Les ennemis auraient dû capituler, sinon ils eussent été anéantis ou jetés à la mer. Sans entrer dans toutes les compétitions de parti, sans en connaître les histoires, Jeanne voyait les avantages inappréciables de l'union.

Mais la Trémoille au contraire travaillait de tout son pouvoir à fomenter la division entre Charles VII et tout le parti breton. C'est grâce à elle qu'il se maintenait. A Sully, dans ses entretiens continuels avec le roi, il avait eu tout le loisir de lui inculquer ses haines, de lui insinuer goutte à goutte son poison. C'est pourquoi quand Jeanne parla au roi de réconciliation avec le connétable de Richemont, elle se heurta dès l'abord à une opposition irréductible. Elle représenta en vain combien les troupes du connétable et du duc de Bretagne faciliteraient le voyage à Reims; Charles VII répondit sèchement qu'il voulait bien pardonner, mais qu'il préférerait ne pas être couronné que de l'être en présence du connétable. Cette déclaration tranchante fut pour Jeanne un choc douloureux autant qu'inattendu; elle demeura sans parole. Elle n'eût jamais soupçonné, dans la simplicité de son âme, que le dauphin eût préféré à sa couronne, une rancune personnelle ou l'amour d'un favori. C'était cependant un fait. Jeanne constata douloureusement son impuissance [1]. Il fallut faire

[1] « Et par espécial la Pucelle parla au roy du Connestable, en luy remonstrant le bon vouloir qu'il demonstroit avoir à

avertir Richemont de l'insuccès de la démarche. Mais le connétable était un grand ambitieux, il savait au besoin faire plier son orgueil, ramper dans les ronces pour atteindre les sommets; il fit offrir à la Trémoille d'en passer par où il voudrait, dût-il lui laisser en gage sa femme et ses enfants, dût-il s'abaisser « jusques à baiser ses genoux ». La Trémoille était trop avisé pour se laisser prendre à ces offres de soumission extérieure; il savait que lorsque le connétable reviendrait à la cour, il serait un homme mort. Il fit répondre à Richemont de « s'en retourner à sa maison »; celui-ci n'ayant rien obtenu vint en Normandie guerroyer contre les Anglais, attendant des jours meilleurs [1].

La Trémoille ne se borna pas à exclure le connétable, il renvoya aussi d'autres seigneurs comme le comte de Pardiac qui amenait une très belle compagnie. La renommée de la Pucelle attirait chaque jour un grand nombre de combattants. Mais la Trémoille n'était pas

luy, et les nobles Seigneurs et vaillans gens de guerre, dont il luy amenoit bien quinze cens combattans : luy pria qu'il luy vousist pardonner son mal talent. Ce que le roy feist à la requeste d'elle, combien que pour l'amour du seigneur de la Trimoille, qui avoit la plus grand'auctorité entour luy, ne voulut souffrir qu'il se trouvast avecques luy au voyage de son Sacre : dont la Pucelle fut très déplaisante. » *Journal*, p. 109.

[1] La Trèmoille tenta plusieurs fois de se débarrasser du connétable. Il soudoya en 1430 un picard qui suivit Richemont mais n'osa faire le coup. Il proposa entre Poitiers et Parthenay une entrevue de réconciliation. Richemont se défia, envoya les seigneurs de Thouars, de Lezay et Antoine de Vivonne. La Trémoille les fit tomber dans une embuscade, retint prisonnier Thouars et fit couper la tête à Lezay et à Vivonne.

du tout un homme de guerre; il ne prétendait nullement rétablir le royaume de Charlemagne et de saint Louis, il ne visait pas si haut; il ne songeait qu'à faire fortune, à conserver la faveur du prince, à satisfaire ses appétits dans une paix honteuse. Il ne supportait pas qu'il se fît autour de la Pucelle un si grand rassemblement de soldats et de chefs militaires dont il n'était pas aimé et dont il n'était pas sûr. C'est pourquoi tandis que Jeanne, le duc d'Alençon, Dunois et les autres capitaines, s'efforçaient de rassembler une armée, il travaillait secrètement à la disperser. Dans l'entourage du roi, les honnêtes gens, les vrais Français ne s'y trompaient pas ; mais telle était l'influence du souple et terrible ministre que personne n'osait parler en face. Presque tous les chroniqueurs ont noté cette trahison de la Trémoille; aucun toutefois ne l'a fait avec plus de simplicité et de force que Jean Chartier : « Et disoit-on que si ledit sire de la Trémoille et aultres du conseil du roy eussent voulu recueillir tous ceulx qui venoient au service du roy, qu'ils eussent pu légièrement recouvrer tout ce que les Anglois tenoient au royaulme de France. Et n'osoit-on parler pour celle heure contre ledit sire de la Trémoille, combien que chascun veoit clairement que la faulte venoit de lui [1]. »

[1] *Jean Chartier, Procès*, t. IV, p. 70. « Pourquoy il fallut que ledit connestable de France, qui avoit bien en sa compagnie douze cents combatans, s'en retournast. Et aussi firent plusieurs autres seigneurs et capitaines, desquelz ledit sire de la Trémoille se doubtoit. Dont ce fut très grand dommage pour le roy et son royaulme. Et par le moyen d'icelle Jehanne la Pucelle, venoient tant de gens de toutes pars devers le

Par sa mauvaise volonté, le premier ministre et ses partisans faisaient traîner les choses en longueur. Ce fut la plus grande faute. Le 18 juin la victoire de Patay avait été remportée, le 27 du même mois on n'était pas encore parti; si on eût écouté Jeanne d'Arc on eût été déjà à Reims. Cette lenteur en donnant aux Anglais le temps de se ressaisir, de s'organiser, allait tout perdre. Quand Charles VII avait répondu à Jeanne qu'il préférait ne pas être couronné que de l'être en présence du connétable, c'est sans doute qu'il haïssait ce dernier, mais c'est aussi que son désir d'être sacré à Reims était très relatif. Une partie du conseil objectait que les Anglais demeuraient maîtres de Paris et de la Normandie, et que partir pour la Champagne avec une armée ennemie dans le dos était au moins une imprudence. Plusieurs chefs de guerre partageaient cette opinion et se montraient partisans d'une campagne en Normandie. Ce projet était audacieux, mais pour le mettre à exécution il eût fallu avant tout un roi dont l'autorité fût incontestée, et un ministère bien décidé à la guerre; or on ne possédait ni l'un ni l'autre. Il fut décidé qu'on se rendrait à Châteauneuf sur Loire pour examiner la conduite à suivre. Jeanne, durant ces semaines d'indécision, eut à traverser des heures de souffrance morale indicible. Au moment même où elle avait remporté ses plus grandes victoires, où les ennemis fuyaient à son approche, elle était arrêtée comme en plein vol par

roy pour le servir à leur despens, que on disoit que ycellui de la Trémoille et aultres du conseil du roy (sans doute Regnault de Chartres) en estoient bien courroucés que tant y en venoit. »

un réseau de misérables intrigues. La tristesse l'accablait. Elle commençait à reconnaître cette triste vérité : que les ennemis de l'intérieur sont toujours plus pernicieux et plus difficiles à atteindre que les ennemis de l'extérieur. Le roi finit par s'apercevoir de l'altération profonde qui s'était peu à peu produite en ses traits; elle portait empreinte sur sa figure l'image même de la désolation. Charles VII qui, comme le vulgaire, n'imaginait pas que la décomposition du visage pût avoir d'autre cause que la fatigue physique, lui conseilla le repos en termes d'ailleurs affectueux. Jeanne qui était très sensible ne put s'empêcher de fondre en larmes. Hélas ! ce n'était pas le repos qui pouvait la guérir, c'était l'action. Quand elle se fut ressaisie, elle dit : « Gentil dauphin, ne tardez pas plus longtemps à venir à Reims, vous serez couronné et vous aurez tout votre royaume [1]. »

Après deux jours de débats à Châteauneuf-sur-Loire, le voyage à Reims fut enfin décidé. Sans perdre un instant, Jeanne se mit aussitôt en campagne. Elle vint à Orléans, qui était devenu le centre de son action, pour rassembler les troupes et emporter de l'artillerie. Apprenant que « par la volonté de Dieu, le roy Charles allait à Reims pour y être sacré et couronné, il vint de toutes parts des hommes d'armes qui se mirent au service du roy. » On s'enrôlait comme pour

[1] Déposition de Simon Charles : « hoc fuit in Sancto-Benedicto supra Ligerim, rex habuit pietatem de ea et de poena quam portabat et praecepit sibi quod quiesceret. Et tunc ipsa Johanna dixit regi lacrimando quod non dubitaret et quod obtineret totum regnum suum, et quod in brevi coronaretur. » *Procès*, t. III, p. 116.

une croisade. Des gentilshommes trop pauvres pour acheter une armure et un fort cheval de bataille prenaient du service comme archers ou écuyers. Le rassemblement des troupes avait été fixé à Gien. La Pucelle et le duc d'Alençon n'avaient pas tardé à y revenir. En peu de temps l'armée fut portée à dix mille hommes environ, tous preux, hardis et de grand courage. Jeanne ne négligeait aucun moyen de propagande; on est étonné de l'étendue de ses préoccupations. C'est ainsi que de Gien, le 25 juin, à la veille du départ et parmi les préparatifs militaires elle écrivait aux habitants de Tournai une lettre les pressant de venir au sacre. Elle leur disait : « Loyaux François de la ville de Tournay, la Pucelle vous fait savoir de ses nouvelles. En huit jours, elle a chassé les Anglais de toutes les places de la Loire. Le comte de Suffolk, la Poule, Talbot, le sire de Scales et Falstolf ont été pris et le frère de Suffolk et Glasdale morts..... Je vous prie et vous requiers que vous soyez tous prêts à venir au sacre du gentil roi Charles à Reims où nous serons bientôt ; venez au devant de nous quand vous saurez que nous approcherons. A Dieu vous commande, qu'il soit garde de vous.... [1] »

Tandis que Jeanne s'absorbait dans la préparation de la campagne, la Trémoille travaillait de son côté à faire évincer la reine. Il avait d'abord été décidé qu'elle paraîtrait auprès du roi au sacre. Mais Marie d'Anjou était dévouée à la Pucelle; de plus, avec sa mère Yolande, elle protégeait le connétable et recherchait l'alliance de la Bretagne. Elle eût été pour le

[1] *Procès*, t. V, p. 125.

favori une adversaire redoutable [1]. La Trémoille intrigua de tout son pouvoir pour la faire éconduire. Charles VII, après mûre réflexion, se laissa persuader sans peine, que le voyage à Reims était vraiment trop fatigant pour son épouse et qu'il était préférable qu'elle se reposât; elle fut donc à son grand déplaisir renvoyée à Bourges. Le premier ministre fit ensuite tenir de nouveaux conseils; il eût été heureux de retarder au moins le départ pour Reims. Un nouveau projet fut élaboré, celui de réduire les places que les Bourguignons occupaient sur le cours inférieur de la Loire. Le 26 juin, l'amiral de Culan avait paru devant la place de Bony qui capitula sans combat. Le conseil du roi voulait qu'on poursuivit ce succès et qu'on vînt assiéger Cosne et la Charité. Mais ces places étaient plus éloignées et bien plus fortes. Le moindre échec ou retard eût fait remettre à jamais le « saint voyage » de Reims.

Le 27 juin, Jeanne d'Arc brusquant les évènements s'éloigna [2] avec quelques capitaines et une partie des troupes. L'armée, lasse de l'attente, n'eût pas supporté qu'on la retînt. Il fallut suivre la Pucelle. Deux jours après, le 29 juin, le roi partait. Mais il n'avança pas vite. Les ministres, les prélats, les courtisans, avec leurs valets, leurs bagages, leurs tentes, constituaient une sorte de poids mort. L'armée remor-

[1] Ce fut en effet grâce aux influences de Marie d'Anjou et surtout d'Yolande qu'en 1433 la Trémoille fut renversé. Il ne se trompait donc pas en redoutant la reine.

[2] « Et par despit se deslogea et ala logier aux champs deux jours avant le parlement du roy... » *Perceval de Cagny*, Procès, t. IV, p. 16. Perceval tient ses renseignements du duc d'Alençon, le chef le mieux renseigné sur les sentiments de Jeanne.

quait la maison du roi derrière elle comme le limaçon sa coquille. Le pays dans lequel on était entré était dévoué aux Bourguignons. Or Charles VII était depuis son enfance extrêmement craintif et il s'entourait de précautions superflues. La première grande ville qu'on rencontra, Auxerre, ferma ses portes. Cet acte de rébellion au début de l'expédiiton méritait un châtiment exemplaire. Jeanne voulait qu'on donnât l'assaut, le duc d'Alençon et les chefs étaient disposés à la soutenir comme ils l'avaient fait dans cette campagne de la Loire qui avait été si glorieuse. Mais désormais ce ne serait plus l'esprit de Jeanne d'Arc qui dirigerait les opérations. La Trémoille était là, et sa manière n'était pas du tout celle de la Pucelle. Les habitants d'Auxerre qui le connaissaient lui envoyèrent secrètement des intermédiaires qui lui offrirent comptant deux mille écus d'or [1]. Ils achetèrent ainsi des conditions fort avantageuses

[1] « Ladicte cité d'Auxerre ne fit pas plaine obéissance : car ils vindrent devers le roy luy prier et requérir qu'il voulust passer oultre, en demandant et requérant abstinence de guerre; laquelle chose leur fut octroyée par le moyen et le requeste dudict de la Trimouille, qui en eut deux mille escus : dont plusieurs seigneurs et capitaines furent très mal contents, d'icelluy de la Trimouille et du conseil du roy, et mesmement la Pucelle, à laquelle il sembloit qu'on l'eust eue bien aisément d'assault.. » *Chronique de la Pucelle*, p. 274. M. Lefèvre-Pontalis écrit : « l'assertion qui fait de la Trémoille le commandant titulaire d'Auxerre ne repose sur aucun fondement. Le bailli bourguignon d'Auxerre était alors Jean Régnier..... Pour la Trémoille, l'armée destinée par avance à une prompte et prochaine retraite, ne devait jamais atteindre Reims, il ne fallait donc pas en enlevant Auxerre irriter inutilement le duc de Bourgogne. » *Chronique de Morosini*. t. III, pp. 145, 153.

pour leur ville mais fort peu honorables pour le dauphin. Auxerre n'ouvrait pas ses portes; elle promettait seulement en une formule équivoque « de faire telle obéissance que feraient les villes de Troyes, Châlons et Reims ». Elle consentait seulement à ravitailler les troupes, c'est-à-dire à leur vendre très cher les vivres dont elles commençaient à éprouver le besoin. La Trémoille en un mot substituait à la manière franche de Jeanne la manière interlope. Sa politique était faite de maquignonnages.

L'armée quitta donc Auxerre et s'achemina vers Troyes. Cette dernière ville était depuis longtemps inféodée au parti anglo-bourguignon. C'est à Troyes que le gouvernement d'Isabeau de Bavière s'était retiré quand Paris avait été menacé; c'est à Troyes qu'avait été conclu le fameux traité excluant le soi-disant dauphin Charles du trône, et livrant la France au roi d'Angleterre; c'est à Troyes que le mariage de Henri V avec Catherine de France avait été célébré. Depuis ces événements Troyes était orgueilleusement bourguignonne. Elle était devenue comme le centre d'une petite confédération de villes, dont Auxerre, Châlons, Sens, Reims étaient les principales. Ces villes correspondaient entre elles et s'efforçaient de se tenir toujours, selon leur expression, dans une même seigneurie. Ainsi, le 1er juillet, les habitants de Troyes avaient écrit à ceux de Reims que « les ennemis », il s'agit naturellement des Français, étaient près d'Auxerre. Ils déclaraient qu'ils avaient pris en conseil la décision « de faire réponse toute négative, et de se tenir au parti du roi d'Angleterre et du duc de Bourgogne, jusqu'à la mort inclusivement ». Ils ajoutaient

« qu'ils l'avoient tous juré sur le précieux corps de Jésus-Christ » [1]. — Or, le même jour, un capitaine bourguignon, Philibert de Meulan, avait écrit de Nogent-sur-Seine aux habitants de Reims, et sans doute aussi à ceux de Troyes : qu'on attendait des secours du roi d'Angleterre, de Monsieur le Régent et de Monseigneur de Bourgogne, et que les habitants de Sens, d'Auxerre et des autres villes du pays ne se souciaient ni des Armagnacs, ni de la Pucelle. La résistance aux troupes françaises s'organisait.

Cependant Charles VII, parti d'Auxerre, était arrivé à Brienon-l'Archevêque. De là il écrivit une lettre aux habitants de Troyes, les avertissant que : « son intention était de passer le lendemain par leur ville, leur mandant de lui rendre l'obéissance qu'ils lui devaient, de se disposer à le recevoir sans rien craindre des choses passées, qu'il n'avait pas volonté d'en prendre vengeance, qu'il mettrait tout en oubli et les tiendrait en sa bonne grâce ». La missive, on le voit, était toute bonne et elle pouvait même paraître timorée à des sujets en révolte. Mais en même temps que le roi, la Pucelle écrivit une lettre, laquelle, quoique bienveillante, fait entendre un tout autre son de cloche : « Loiaux Français, venez au devant du roy Charles et qu'il n'y ait point de faulte, et n'ayez point peur pour vos corps et vos biens si

[1] Ces détails précieux ont été traduits sur les originaux au XVII[e] siècle par Jean Rogier, membre de l'échevinage de Reims. Ils se trouvent dans VARIN, *Archives législatives de la ville de Reims*, t. 1, 2[e] part. p. 496. Dans *Procès*, t. IV, p. 284. C'est à cette source que nous puisons les lettres et faits cités dans les pages suivantes.

ainsi le faictes. Mais si ainsi ne le faictes, je vous promets et vous certifie sur vos vies que nous entrerons à l'ayde de Dieu en votre ville, comme en toutes celles qui doivent être du saint royaume et y ferons bonne paix ferme, qui que vienne contre. Dieu vous garde [1]. »

Les notables de Troyes reçurent les hérauts de Charles VII à la porte de la ville, et les y firent attendre. Après avoir tenu conseil, ils répondirent qu'ils avaient juré fidélité au roi d'Angleterre et au duc de Bourgogne, et qu'ils ne laisseraient pénétrer aucune armée dans leurs murs. Dans une missive envoyée en même temps à Reims, ils déclarèrent avoir reçu une lettre de « Jehanne la Pucelle, vraie coquarde, folle, pleine du diable, lettre qui n'avait ni rime ni raison ; après avoir pris lecture d'icelle et s'en être bien moqués, ils l'avaient jetée au feu sans lui faire aucune réponse. »

On peut juger, par ces faits et ces déclarations, si les habitants de Troyes étaient déterminés à la résistance. La ville, outre ses propres défenseurs, contenait cinq cents soldats bourguignons très résolus, très ardents. Quand les premières troupes françaises s'approchèrent de la ville, cette garnison audacieuse sortit des murailles, attaqua furieusement. Il fallut que des renforts arrivassent précipitamment pour rétablir le combat et ramener dans leurs murs les Bourguignons. Jeanne, indignée de cette résistance belliqueuse, voulait que dès le lendemain on donnât l'assaut. Mais la Trémoille et les ministres ne songèrent qu'à transiger comme ils l'avaient fait à

[1] *Procès*, t. IV, p. 287. Nous résumons le texte.

Auxerre. Ils étaient persuadés que par des négociations on pourrait recouvrer le royaume de France. On perdit plusieurs jours en pourparlers stériles. Les assiégés ne voulaient que gagner du temps.

Il se trouvait à Troyes un moine prêcheur, disciple de saint Vincent Ferrier, frère Richard, célèbre prédicateur, dont les sermons avaient bouleversé Paris. Ce cordelier, qui avait été chassé de la capitale par le duc de Bourgogne, était disposé à se tourner vers Charles VII. Il fut le principal intermédiaire dont l'évêque de Troyes et les notables de la ville se servirent pour parlementer avec les conseillers du roi. Frère Richard vint aussi vers la Pucelle. Il ne doutait pas qu'elle ne fût pas inspirée, eu égard aux prodiges qu'elle avait accomplis, mais il ne savait si c'était de par Dieu ou de par le diable. Aussitôt qu'il l'aperçut il se mit à jeter devant lui, en traçant de grands signes de croix, foison d'eau bénite. Jeanne, qui avait un sens très délicat de la malice française, lui cria de sa voix claire : « Approchez, je ne m'envoulerai pas. » Le moine voyant bien qu'elle n'était pas possédée du démon, crut qu'elle était un ange de Dieu, et quand il fut à dix pas il s'agenouilla devant elle. Mais la Pucelle, qui ne supportait pas ces marques de vénération, s'agenouilla devant lui, et tous deux « s'entrefirent grande révérence [1] » ce qui édifia et divertit beaucoup les capitaines et hommes d'armes. Frère Richard était un moine très dévot mais légèrement extravagant. Dans la suite il eut maille à partir avec l'autorité ecclésiastique.

[1] REVUE HISTORIQUE, *Relation du Greffier de la Rochelle*, t. IV, p. 341.

Depuis cinq jours déjà on parlementait devant Troyes et les habitants semblaient de moins en moins disposés à ouvrir leurs portes. Ils attendaient des secours. De plus, ils connaissaient la situation critique de l'armée française. Les soldats, en effet, dont la plupart étaient fort pauvres, s'étaient mis en route sans s'être munis de provisions, se confiant aveuglément à la Providence et à la Pucelle. A Gien, on ne leur avait donné que « trois francs pour homme d'armes ce qui estoit peu de chose » [1]. Ils les avaient dépensés devant Auxerre. Depuis plusieurs jours, ils n'avaient point pris de pain, et s'étaient soutenus en se nourrissant d'épis de blé noir et surtout de fèves dont les champs environnants étaient plantés [1]. Cette nourriture était insuffisante et surtout malsaine. L'épidémie terrible qui guettait les armées en campagne, une espèce de typhoïde accompagnée de dysenterie, commença à sévir. Des hommes moururent. Les cérémonies démoralisantes des enterrements contribuèrent à jeter le trouble dans l'armée. On avait cru à une expédition rapide et glorieuse; or, on était demeuré trois jours à Auxerre, on était arrêté depuis six jours devant Troyes et l'on n'avait encore remporté aucune victoire. D'autre part, les ministres ne se souciaient nullement de ravitailler l'armée. Il était évident qu'on n'arriverait jamais à Reims. La campagne mal conduite prenait une tournure

[1] « Et avoit en l'ost si très grande chierté de pain et d'autres vivres, car en cellui ost avoit de six à sept mille hommes qui n'avoient mangié de pain passé huit jours et vivioent le plus icelle gent de fèves et de blé frotté en espi. » *Jean Chartier*, *Procès*, t. IV, p. 73.

inquiétante et menaçait de se muer en désastre.

Dans ces conjonctures extrêmement graves, Charles VII réunit tous les ministres et les chefs militaires en un grand conseil. La Trémoille qui n'avait pas été partisan de ce voyage à Reims, n'était pas fâché de faire constater que les évènements lui donnaient raison. L'archevêque Regnault de Chartres qui était éloquent, qui savait exposer méthodiquement ses raisons, se fit le porte-parole du premier ministre devant les chefs et tout le conseil royal. Il rappela d'abord par quelle suite de circonstances on était arrivé à Troyes. Ensuite, il entreprit de démontrer que ni le roi ni son armée ne pouvait y demeurer plus longuement, et cela pour plusieurs raisons : tout d'abord les troupes souffraient de la plus grande famine, les ressources ne venaient de nulle part, et pas un homme n'avait d'argent ; en outre, la cité de Troyes était puissante, garnie de défenseurs et de vivres et c'était « merveilleuse chose de la prendre » ; de plus, l'armée manquait presque complètement de canons, bombardes, coulevrines et autres babillements de guerre; enfin on ne pouvait attendre de secours que de Gien, ville éloignée. A toutes ces raisons, l'Archevêque en ajouta encore plusieurs autres « grandes, notables, et bien apparentes [1] ». La conclusion pratique de ce discours, c'est qu'il fallait, et plus tôt que plus tard, s'en retourner d'où on était venu, à Sully ou à Chinon. Tour à tour, selon la noblesse de leurs rangs, les membres du conseil furent consultés. Tous furent de l'avis de Monseigneur le Chancelier, et déclarèrent que

[1] *Chronique de la Pucelle*, p. 276. Nous avons résumé ce discours presque textuellement.

vu et considéré les choses qu'il avait dites, demeurer devant Troyes ou passer plus avant était la perdition certaine de toute l'armée [1].

La décision du conseil était en somme un aveu solennel et unanime d'impuissance. Et il n'est pas indifférent pour l'histoire que les ministres et capitaines de Charles VII réunis devant Troyes, se soient, après mûre réflexion, déclarés publiquement incapables de continuer la campagne, car cet aveu met d'autant plus en relief le génie inspiré de Jeanne d'Arc. Mais supposons un instant que Charles VII, avec son armée, ait tourné le dos et fut revenu à Bourges : quelle honte, quel découragement dans les troupes, quelle déception dans la France du midi, quels cris de victoire, quelles huées méprisantes chez les Bourguignons et les Anglais! Tous ces chefs et ministres étaient vraiment incapables de sauver le royaume. Par bonheur il se trouva au conseil un homme, presque un vieillard, qui ne fut pas absolument de l'avis de la Trémoille et du chancelier, et qui osa le dire. Robert le Maçon, le seul représentant, au conseil, de l'ancienne politique armagnaque, dit hautement ce que sans doute plusieurs pensaient tout bas : qu'il était étonnant qu'on ne songeât pas à consulter Jehanne, car si on avait entrepris ce voyage, ce n'était pas

[1] « Tous les présens furent presque d'oppinion que veu et considéré les choses dessus desclairées et que le roy avoit esté refusé à ladite ville d'Auxerre... ledit roy et son ost s'en retournassent et que de demeurer plus devant ladite ville de Troyes, n'y d'aller plus avant, n'y scavoient voir ou cognoistre que toute perdicion de son ost. » *Chronique de la Pucelle*, p. 277.

pour la force de l'armée, ni « par la grant argent », mais par l'exhortation de la Pucelle, laquelle disait que telle était la volonté de Dieu [1]. La motion de Robert le Maçon était un coup de maître; elle tomba dans ce conseil comme un pavé dans une mare. Un mécontentement profond se peignit sur le visage de la Trémoille et de Regnault de Chartres; néanmoins on se décida à faire quérir la Pucelle. Elle n'était pas loin. Quand se tenaient des réunions où le salut de la France était en jeu, Jeanne, conduite par une sorte de pressentiment, venait rôder autour de la salle où l'on délibérait, prête à répondre au moindre appel, à s'imposer s'il l'eût fallu. Au moment même où le roi avait donné l'ordre de l'appeler, on entendit cogner vigoureusement à la porte, « heurter très fort à l'huis ou estoit le conseil ». Personne ne s'y trompa, c'était elle. Elle entra, se mit à marcher à grands pas, comme elle le faisait lorsqu'elle était agitée. Regnault de Chartres s'empressa de prendre la parole, de « réciter

[1] « Et vint ledit chancelier à demander à ung ancien et notable conseiller du roy, nommé Messire Robert le Masson, seigneur de Trèves, qui avoit esté chancellier, lequel estait sage et prudent. Si dist qu'il falloit envoier quérir ladite Jeanne la Pucelle, et que bien povoit estre qu'elle diroit quelle chose qui seroit prouffitable pour le roy et sa compaignie. Et dist oultre que quand le roy avoit entreprins icellui voyage, il ne l'avoit pas fait par la grant puissance de gens d'armes qu'il eust, ne par la grant argent, mais seullement par l'admonestement de Jeanne la Pucelle laquelle disoit que c'estoit le plaisir et la vulenté de Dieu. » Et Robert le Macon ajoutait que si « icelle Jeanne ne conseilloit aucune chose qui en icelhui conseil n'eust été dicte, qu'il estoit de la grant et commune oppinion, c'est assavoir que ledit roy et son ost s'en retournassent dont ilz étoient venus. » *Chronique, Ibid.*

ses grandes et notables raisons le plus amplement qu'il put ». Quand il eut terminé, Jeanne ne lui répondit pas. Discourir, argumenter n'était pas son fait. Ce qu'elle voulait, c'était l'action. Ce qu'elle demandait avant tout, comme tous les hommes providentiels, comme tous les envoyés de Dieu, c'était la foi. S'adressant directement à Charles VII elle l'interrogea : « Sire, me croirez-vous ? » — Charles VII était naturellement défiant, il répondit : « Si vous dites choses raisonnables et profitables on vous croira». — Cette réponse ne pouvait suffire à Jeanne d'Arc, elle réitera sa demande : « Sire, me croirez-vous ? » Le roi incapable d'un mouvement généreux lui répondit : « Oui, selon ce que vous direz. » Se contentant de cette promesse timide, et avec la plus audacieuse assurance, Jeanne affirma : « Demeurez seulement deux jours et cette cité sera en votre obéissance, soit par amour soit par force [1]. »

Le chancelier de Chartres, quoique incrédule, ne put s'empêcher de remarquer tout haut : « que qui serait sûr d'avoir Troyes en six jours, il attendrait bien, mais disait-elle vrai ? » Pour toute réponse

[1] « Laquelle tourna sa parolle au roy et demanda s'il la creroit de ce qu'elle lui diroit. A quoi il respondy que, s'elle disoit chose prouffitable et raisonnable, que voulentiers on le croiroit. Puis reprint de rechief sa parolle et lui demanda s'elle seroit crue, et le roy respondit, ouy, selon ce qu'elle diroit. Et adonc luy dist : « Gentil roy de France, se voulez cy demourer devant votre ville de Troies, elle sera en vostre obeissance, dedans deux jours, soit par force ou par amour ; et n'en faites nulle doubte. » *Jean Chartier. Procès*, t. IV, p. 75. Le même récit dans *Journal du siège*, p. 116. *Chronique de la Pucelle*, p. 317.

Jeanne répéta ce qu'elle avait dit. Elle n'apporta aucune raison. Toute sa méthode consistait à promettre et à tenir. Or, comme jusque maintenant elle avait tenu tout ce qu'elle avait promis, on la laissa libre d'agir. Elle n'en demandait pas davantage.

Immédiatement, elle sortit du conseil, monta à cheval et partit. Le roi, les ministres et les courtisans allaient être témoins des miracles que les troupes françaises sous sa direction pouvaient accomplir. Le chroniqueur, d'ordinaire si froid, s'émeut en rapportant l'impulsion énergique que Jeanne communiqua à toute l'armée : « Et à celle heure, ladicte Jehanne monta sur un coursier, un baston en son poing. Si mit en besogne, chevaliers et escuyers, archers, manouvriers et autres gens de tous estats, à apporter fagots, huis, tables, fenestres et chevrons pour faire des taudis et approchements contre la ville pour asseoir une petite bombarde et austres canons estans en l'ost [1]. » Tous les hommes d'armes, mécontents de la lâche inaction dans laquelle on les avait tenus depuis le départ, et heureux d'obéir à la Pucelle, travaillèrent avec une ardeur enthousiaste durant la soirée et la plus grande partie de la nuit. Jeanne, en cette circonstance, paya d'exemple et donna la preuve la plus extraordinaire de son activité surhumaine. On

[1] *Chronique de la Pucelle*, p. 278. On a écrit qu'il ne suffisait pas au chef de penser et de vouloir : « il lui faut encore *le fluide impératif*, le don de faire passer l'énergie suprême qui l'anime dans les masses d'hommes qui sont son âme, car l'armée est au chef ce qu'est l'épée au soldat. Elle ne vaut que par l'impulsion qu'il lui imprime. » Foch, *Des Principes de la guerre*, p. 270. Jeanne possédait éminemment ce *fluide impératif*.

se souvient de la parole de Dunois : que la Pucelle en cette nuit avait accompli une tâche telle, que trois des capitaines les plus fameux n'y eussent pas suffi.

Le lendemain, au lever du soleil, quand les habitants vinrent du haut des murailles constater les travaux étonnants accomplis comme par enchantement par cette armée de dix mille hommes; quand ils virent les fossés comblés en plusieurs endroits, l'artillerie placée et prête à battre en brèche leurs murailles, la Pucelle à cheval tout habillée de blanc, son étendard à la main, parcourant les troupes et les préparant à l'assaut, ils furent saisis de panique et comme affolés. Quelques-uns crurent apercevoir une infinité de papillons flottant sur l'armée française, soit qu'ils aient été pris de vertige, soit que les soldats, pour imiter l'étendard de la Pucelle, aient arboré à leurs lances de petites oriflammes. Un frisson d'effroi, comme une bise glacée, fit le tour de toutes les rues, pénétrant dans toutes les maisons. Les bourgeois et les gens du peuple qui ne se souciaient pas d'être massacrés ou pillés, vinrent en foule déclarer « aux seigneurs chevaliers et écuyers qu'ils allaient mettre les gens du roi en la ville, voulsissent ou non [1] ».

Il ne restait aux notables de la ville qu'à s'incliner devant la volonté populaire. Une députation fut envoyée à Charles VII avec mission de capituler [2].

[1] *Jean Rogier*, PROCÈS, t. IV, p. 297.

[2] On voit clairement comment la légende idéalisait l'influence de Jeanne à propos de cette prise de Troyes. « Renommée courut partout jusques à Romme qu'elle faisait miracles, et que, puisqu'elle venoit devant une place, les gens de dedans, quelle volonté qu'ils eussent par avant de non obéir audit

La garnison bourguignonne avec tout ce qui lui appartenait de droit pourrait se retirer, les chefs français avec une partie des troupes traverseraient la ville. Des hérauts avertirent les hommes que « nul ne fut si hardi sous peine de la hart, d'entrer dans les maisons et de rien prendre contre le gré de ceux de la ville ». Les chroniqueurs rapportent que la Pucelle veilla en personne à l'accomplissement de ces ordres. Elle avait pénétré la première dans la cité avec ses compagnons d'armes [1].

Elle voulut surveiller aussi la sortie des cinq cents Bourguignons composant la garnison. Elle se tint à cheval près de la porte, escortée de ses meilleurs

daulphin ne à elle, estoient tous mués et n'avoient nulle puissance de eux deffendre contre elle et tantôt se rendoient... Et vint sa grant renommée a estre continuée par la ville de Troies en Champagne, qui toujours avoit tenu le parti de Bourgogne et promis de le tenir et ensuivre, et toutefois elle fut rendue incontinent, sans cop férir, à la monicion et semonce d'icelle Pucelle : dont toutes gens furent esbahis et mesmement les princes et seigneurs bourguignons... » *Chronique de Tournai. Revue historique*, t. XIX p. 73.

[1] S'il est un fait historiquement établi, c'est que Troyes n'a capitulé que devant la menace du coup de force préparé par Jeanne d'Arc. On ne doit pas contester que les exhortations du frère Richard et de l'évêque Jean Laiguisé n'aient aidé la population à se soumettre, mais toutes les paroles et marchandages n'auraient obtenu aucun résultat sans l'action de Jeanne. Cette action fut décisive. Elle est attestée par les chroniqueurs cités, par Dunois, par les habitants de Troyes eux-mêmes écrivant à ceux de Reims : « Sy eux n'eussent faict plénière obéissance, ilz estoient tous perdus en corps et en biens. » *Procès*, t. IV, p. 296. Tout ceci est historique. La légende, comme nous l'avons indiqué dans la note précédente, est tout autre.

hommes d'armes. Quelle ne fut pas sa surprise et sa douleur quand elle vit les Bourguignons emmener derrière eux quelques prisonniers français qu'ils avaient capturés dans l'escarmouche du début. Ces malheureux, enchaînés deux à deux, emmenés en captivité sous les yeux de leurs compagnons d'armes à qui ils adressaient des paroles d'adieu, faisaient peine à voir. Jeanne n'y tint plus ; émue de pitié, elle donna des éperons, bondit au milieu des rangs bourguignons et se mit en travers des prisonniers, s'écriant : « En nom Dieu, ils ne les emmèneront pas ». Les Bourguignons intimidés n'osèrent pas agir par force ; ils se plaignirent amèrement, protestant que de par le droit de la guerre et sur la foi du traité ils pouvaient emmener leurs prisonniers. Mais Jeanne se moquait des conventions injustifiées et des lois barbares, et elle ne prétendait pas céder. Charles VII prévenu trancha le différend en faisant payer la rançon des prisonniers. La délivrance de ces malheureux, qui bénirent Jeanne, le bon ordre qu'elle fit régner dans la ville, ne contribuèrent pas peu à accroître sa popularité. Quand le roi, avec les ministres, entra dans Troyes, elle fit disposer ce chaque côté de la rue une double haie de soldats armés de lances [1]. Charles VII, la Trémoille, Regnault de Chartres et les courtisans, se rendirent processionnellement à la cathédrale pour rendre grâces à Dieu. Ils jouissaient sans vergogne

[1] « Le roi y entra environ neuf heures du matin. Mais premièrement y estoit entrée ladicte Jeanne, et avait ordonné les gens de traict à pied au long des rues.. » *Chronique de la Pucelle*, p. 319. Ces détails nous montrent Jeanne pourvoyant à tout.

d'une victoire dont ils avaient désespéré et qu'ils avaient longtemps empêchée. Il n'est pas douteux que Jeanne n'ait assisté à la cérémonie religieuse. Nous ne voyons pas toutefois que Charles VII ait daigné l'honorer particulièrement, la remercier d'un succès dont elle avait assumé seule et contre tous la responsabilité. Si la Trémoille, en moins d'un jour, à la tête des troupes, avait obtenu la reddition de Troyes, le roi l'eût congratulé en présence des seigneurs, et les courtisans seraient venus l'embrasser par les genoux; mais parce que la victoire était due à la Pucelle, les ministres gardèrent un silence jaloux, et Charles VII s'empressa d'oublier. Mais la reconnaissance des humbles consola toujours Jeanne d'Arc de l'ingratitude des grands. Elle s'était retirée à l'armée, hors des murs, car elle était aimée des soldats et le leur rendait. Le peuple de Troyes ne put longtemps se résigner à son absence; une députation vint la supplier de revenir, de tenir un nouveau-né sur les fonts baptismaux. Elle accepta. Les habitants, qui l'avaient tant injuriée avant la reddition de la ville, ne savaient comment se faire pardonner leur erreur. Ils se montrèrent si empressés à l'acclamer, qu'elle les compta désormais parmi ses plus fidèles amis, et qu'elle demeura en relations écrites avec eux.

Après une journée passée à Troyes, Charles VII et l'armée se remirent en marche. La preuve d'énergie qu'on avait donnée décida du succès de la campagne. Les habitants de Troyes s'empressèrent d'avertir ceux de Châlons et de Reims de leur capitulation, et ils les invitèrent à en agir de même « afin de s'entre-

tenir toujours ensemble en une même seigneurie. Ils avertissaient qu'ils avaient couru le plus grand péril, que s'ils ne s'étaient rendus : « ils étoient tous perdus, en corps et en biens, et ne voudroient pas que ce fut à refaire, et que leur déplaisoit d'avoir tant tardé ». Châteaux-forts, villages et villes s'apprêtèrent à suivre cet exemple. Dès lors, la campagne de Reims ne fut plus qu'une promenade militaire. Les notables de Châlons vinrent au devant de Charles VII et lui présentèrent les clefs de leur ville. Une douce surprise devait y être ménagée à Jeanne. Quelques amis de sa famille étaient venus de la part des habitants de Domrémy lui témoigner leur affection. Lorsqu'ils la virent sur son cheval de bataille, entièrement revêtue de son armure resplendissante, vénérée et obéie à l'égal des plus grands, ils demeurèrent confondus et intimidés. Mais quand Jeanne reconnut Jean Morel, son parrain, Gérardin d'Épinal et quelques autres, elle s'empressa de mettre pied à terre, et tomba dans leurs bras. Tous ces compatriotes lui rappelaient sa chaumière, son père, sa mère, sa famille, son enfance et toute cette vie d'hier, qui aujourd'hui lui semblait si loin. Elle les embrassa en fondant en larmes. Elle voulut passer la soirée avec eux. Comme son parrain admirait son manteau d'écarlate, elle le lui donna. Ce que ces pauvres paysans, en effet, appréciaient le plus en elle, c'étaient ses privilèges, la richesse de ses habits, tout le prestige, tout le décor de sa situation. Néanmoins la conversation de ces humbles nous a valu une de ces réponses de Jeanne d'Arc qui, comme un trait de lumière, dévoile toute une situation. Gérardin d'Épinal lui demandant si

dans la mêlée des combats elle n'avait pas peur, Jeanne répondit avec tristesse : « Je ne crains que la trahison. » — Et pourquoi eût-elle fait allusion à la trahison si elle ne l'eût sentie constamment autour d'elle ? Hélas ! elle ne se trompait pas. C'était en effet la trahison, non celle d'un instant, mais la trahison quotidienne des âmes envieuses et sceptiques, qui devait faire échouer en partie sa mission.

Une seule étape séparait l'armée du but. Les habitants de Châlons avaient écrit à ceux de Reims, que le roi Charles « était doux, gracieux, piteux et miséricordieux, belle personne, de bel maintien et de haut entendement » [1], se soumettre au roi était très avantageux, résister à la Pucelle très dangereux. Charles VII avait lui-même envoyé à Reims un message bienveillant, demandant qu'on lui fît telle réception qu'à ses prédécesseurs. Il n'avait pas reçu de réponse. Il s'arrêta à Sept-Saulx, à une lieue de Reims. Une députation vint lui offrir de lui ouvrir les portes pourvu qu'il oubliât le passé et que les troupes ne demeurassent que quelques jours. Charles VII fut trop heureux d'accepter de semblables conditions. Immédiatement le chancelier Regnault de Chartres, archevêque de Reims, partit prendre possession de son siège épiscopal et préparer à son maître une réception royale.

Le 16 juillet 1429 dans la soirée, Charles VII faisait son entrée dans Reims. La population, qui n'avait

[1] *Jean Rogier*, op. cit., p. 298. On a souvent cité ces épithètes louangeuses ; il ne faudrait pas les prendre trop au pied de la lettre. Il est certain que Charles VII était « doux, gracieux, piteux et miséricordieux ». Quant à être « belle personne et de bel maintien, » c'est moins que probable.

pas cessé d'être française, se porta au devant de son souverain. Les cloches de la cathédrale et des moindres couvents sonnaient à la volée, les enfants chantaient : Noël, Noël. La cérémonie du sacre fut fixée au lendemain matin.[1] Durant toute la nuit les ouvriers et les habitants travaillèrent avec une activité fébrile à parer la cathédrale. Nous avons peine aujourd'hui à nous représenter la splendeur de ces fêtes religieuses du moyen-âge. Il est certain qu'aucune de nos fêtes modernes n'est comparable pour la beauté et la richesse des costumes, pour la gravité, la majesté du développement, pour la sublime signification des symboles et des rites aux cérémonies religieuses de ce temps. Le dauphin, les pairs, les prélats, étaient revêtus de manteaux de velours doublés d'hermine, ou de chapes d'or. Un nombreux clergé officiait et chantait, une foule de gentilshommes s'associaient aux prières et répondaient aux chants. Car le sacre d'un roi était considéré par tous comme une sorte de sacrement, c'était au sens propre du mot « un mystère [2] ».

[1] Cette précipitation s'explique par ce fait que la cérémonie du sacre devait se célébrer un dimanche. Si elle n'avait eu lieu le lendemain, il eut fallu attendre une semaine de plus. La ville de Reims eut dû nourrir en partie l'armée durant tout ce temps. Voir *Procès*, t. I, p. 91. H. JADART, *Jeanne d'Arc à Reims*, p. 31.

[2] « Et a esté moult belle chose à voir le beau mystère, car il a été auxi solempnel et accoustré de toutes les besongnes y appartenans, auxi bien et si convenablement pour faire la chose, tant en abis royaux et autres choses à ce nécessaires, comme s'il eust mandé un an auparavant ; et y a eu autant de gens que c'est chose infinie à escrire, et auxi la grande joie que chacun en avoit. » Voir *Procès*, t. V, p. 128.

Dès le matin, quatre des plus nobles seigneurs, le maréchal de Boussac, l'amiral de Culan, les sires de Graville et de Rais, armés de toutes pièces, chacun sa bannière à la main, vinrent à l'abbaye Saint-Rémy chercher la Sainte-Ampoule. Après avoir prêté serment de protéger l'huile miraculeuse, fût-ce au prix de leur vie, ils revinrent escortant le Grand-Prieur qui la portait. Ils pénétrèrent à cheval dans la cathédrale et ne mirent pied à terre que devant le maître-autel. Avant la cérémonie proprement dite, Charles VII à genoux, la main sur l'Évangile, prêta le serment d'usage. Il promit entre autres particularités : « de garder à l'Église le peuple chrétien, de le défendre de toutes rapines et iniquités, d'observer en tous jugements, équité et miséricorde ». Après la prestation du serment, le duc d'Alençon chaussa à Charles VII les éperons d'or et l'arma chevalier. Alors seulement l'archevêque Regnault de Chartres saisit la Sainte-Ampoule que lui présentait le Grand-Prieur, et, s'approchant du dauphin, il le signa sur le front de l'onction en disant : « Je te sacre de cette huile sanctifiée au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » Les portes de la cathédrale furent alors ouvertes à la population qui envahit les voûtes. Le *Vivat rex in aeternum* fut chanté par l'Archevêque, puis par le peuple, d'une voix unanime et formidable. Lorsque le roi fut couronné et qu'il s'assit sur son trône « tout homme cria : Noël ! et trompettes sonnèrent en telle manière, qu'il sembloit que les voûtes de l'église se dussent fendre [1] ».

[1] Trois gentilshommes angevins écrivirent aux reines Yolande et Marie d'Anjou, le jour même de la cérémonie,

Dans le rituel du Pontifical, les fonctions de chaque personnage avaient été minutieusement ordonnées. Mais le rôle de la Pucelle était en dehors de tous les usages, de toutes les règles, au-dessus de toutes les prévisions humaines. Jeanne d'Arc qui était créatrice de tous ses faits et gestes, qui se frayait une voie unique, que personne n'avait jamais parcourue avant elle, et ne devait jamais suivre ensuite, Jeanne sut trouver spontanément sa place et sa fonction. Durant toute la cérémonie, elle se tint debout, son étendard à la main, derrière le roi, comme l'ange protecteur de la royauté. Cette vierge sainte et guerrière, à qui les Orléanais avaient confectionné pour la circonstance un magnifique costume, fut incontestablement le plus bel ornement de ce sacre, qui dut à elle seule son existence et son immortalité. Sans doute quelques ministres ou courtisans estimèrent-ils sa présence auprès du roi encombrante et usurpatrice. Plus tard ses juges devaient lui reprocher amèrement d'y avoir déployé son étendard. On connaît la réponse sublime : « Il avait été à la peine, c'était bien juste qu'il fût à l'honneur ».

Quand la cérémonie fut achevée, Charles VII conféra aux princes diverses dignités, arma plusieurs gentilshommes chevaliers. Puis tous les seigneurs vinrent présenter à genoux leurs hommages au nouveau roi. Jeanne vint à son tour. Les sentiments de reconnaissance envers Dieu, les joies mystiques éprouvées durant ce saint mystère, le souvenir des épreuves

une petite relation du sacre. C'est à cette relation que ce passage et plusieurs détails du récit sont empruntés. Voir *Procès*, t. V, p. 129.

passées, l'avaient profondément émue. Son âme débordait. Quand elle se mit aux genoux du roi, elle ne put retenir ses sanglots. Et ce spectacle de la Pucelle, fondant en larmes aux pieds du roi, fut si émouvant que la plupart des spectateurs ne purent retenir les leurs. Après avoir donné quelques instants libre cours à son émotion, Jeanne dit au roi avec une grande douceur : « Gentil roy, or est exécuté le plaisir de Dieu, qui vouloit que vinssiez à Rheims recevoir votre digne sacre, en monstrant que vous estes vray roy et celuy auquel le royaume doit appartenir [1]. »

Par ce sacre, en effet, le jugement de Dieu, aux yeux de tous les Français, se prononçait en faveur de Charles VII, légitime roi de France et successeur de saint Louis. Les Bourguignons et les Anglais croyaient eux-mêmes à la vertu de l'onction sainte, à tel point qu'ils avaient projeté de ravir par la force la Sainte-Ampoule. Mais Jeanne d'Arc était survenue et ne leur avait pas laissé le loisir de mettre à exécution leur criminel et sacrilège dessein. Par reconnaissance le roi l'invita à participer au banquet et lui fit réserver une place d'honneur. Mais la sainte se sentait moins à l'aise dans ce festin que dans la cérémonie religieuse. Elle ne tarda pas à se retirer pour venir se jeter dans les bras de son père et de sa mère. Car tous deux étaient venus à Reims, conduits par l'excellent Durand Laxart, le croyant de la première heure, l'oncle d'un dévouement inlassable. L'heureux père, en serrant sur sa poitrine celle qu'il avait vue le matin si proche du roi, éprouvait autant de fierté que de joie. Sans doute regrettait-il de s'être opposé avec tant de

[1] *Chronique de la Pucelle*, p. 322.

rigueur à sa vocation, mais ce mauvais souvenir disparaissait dans les consolations du retour et du triomphe. Cette enfant qu'il avait nourrie dans sa chaumière, si pure, si laborieuse, si pieuse, était devenue en quatre mois le plus célèbre personnage du royaume, et cependant elle était demeurée aussi simple, aussi modeste, aussi affectueuse qu'autrefois; son père et sa mère le sentirent, rien qu'à la tendresse passionnée avec laquelle elle les serra dans ses bras. Eh oui! sous ses habits d'une si grande richesse, c'était toujours leur fille. Pauvres parents, hélas ! en retrouvant leur enfant parmi les enivrements de ce sacre, pouvaient-ils songer à l'effroyable épreuve qui leur serait bientôt infligée ? Un homme de Dieu eût seul pu leur prédire qu'un glaive de feu percerait leur cœur. C'est que les vocations extraordinaires sont aussi terribles que glorieuses : elles martyrisent non seulement les individus qui en sont l'objet, mais encore les familles auxquelles ces individus appartiennent.

CHAPITRE VIII

L'échec devant Paris.

Jeanne d'Arc à accompli une partie essentielle de sa mission : elle a délivré Orléans, elle a fait consacrer Charles VII à Reims. Est-ce que le roi, ses ministres et ses conseillers vont enfin croire en son inspiration ? Non, ils vont continuer à se défier de son esprit [1]. Comment expliquer cette défiance incurable? C'est qu'il existe des âmes si peu généreuses qu'elles ne peuvent croire aux réalités idéales et divines. De plus, parce que Jeanne agit par des moyens surnaturels, les faits, qui paraissaient avant l'exécution irréalisables, semblent après l'exécution tout à fait ordinaires et faciles. Nous en avons eu un exemple frappant devant Troyes. Prendre la ville, selon Regnault de Chartres, était «*chose merveilleuse*». La Pucelle intervient, enlève la ville par une démonstration militaire;

[1] Quicherat a parfaitement noté ce phénomène d'incrédulité : « Lorsque la preuve est faite par cette suite brillante d'opérations qui dissipent en quatre jours le prestige de la puissance anglaise, on conteste encore; bien plus, on conteste après une seconde victoire, après une troisième; et il semble que chaque exploit consommé par la Pucelle ne fasse qu'augmenter le doute au sujet du suivant qu'il annonce... » *Aperçus nouveaux*, p. 30. Comment ne pas se souvenir de la parole de l'Évangile : « Quelqu'un ressusciterait des morts qu'ils ne le croiraient pas. » *Luc.* ch. XVI.

ce qui paraissait hier impossible, semble désormais avoir été la chose la plus simple du monde. Il s'ensuit que les gens raisonnables, et précisément parce qu'ils ne sont que raisonnables, ne voient plus là rien de merveilleux. Une lettre d'un capitaine bourguignon, Jean de Chatillon, est à ce sujet très significative. Il écrit que son écuyer a vu la Pucelle, qu'elle est la personne la plus simple qui fut oncques, que la prise de Troyes n'a coûté aucun effort, que le commun du peuple s'est effrayé, que la ville s'est rendue sans combat, en un mot que ce succès ne prouve rien parce qu'on n'a pas combattu. La Trémoille, Regnault de Chartres connaissaient Jeanne de très près; ils savaient que c'était une jeune fille ignorante; ils avaient constaté que ce voyage à Reims était une expédition militaire relativement facile, et qu'il n'était donc pas besoin de révélations ni de visions pour le mener à bonne fin. Ils ne se souvenaient plus qu'eux-mêmes, avant et pendant l'exécution, avaient jugé cette expédition irréalisable.

Les esprits sceptiques, qui n'examinent les faits qu'après coup dans la matérialité des détails, ne retrouvent jamais le génie qui a présidé à leur réalisation, pas plus que le chirurgien qui pratique l'autopsie d'un cadavre ne retrouve l'âme qui le faisait vivre. Mais précisément le génie ou l'inspiration de Jeanne d'Arc est évidente en ce qu'elle a proposé constamment des projets qui paraissaient irréalisables, qui étaient inouïs, et qui, sous sa direction, ont été d'une exécution relativement facile. Le malheur est que Charles VII n'ait point eu assez de générosité et de hardiesse pour croire d'une foi ferme à la mission

divine de Jeanne d'Arc. Il eut à choisir entre une vierge héroïque et sainte et un ministre fourbe et jouisseur. Il hésita longtemps, mais il finit par préférer le traître à la sainte. Sa grande faute, est là. Et la première conséquence de cette faute, fut de faire échouer en partie la campagne sur l'Ile. de France et Paris.

Nous savons de reste, que Jeanne voulait avant tout la paix; mais cette paix elle la voulait juste et surtout immédiate, la lenteur dans les négociations étant une preuve même de déloyauté. Traiter de suite et sincèrement ou combattre, telle était sa volonté arrêtée. C'est pourquoi, le jour même du sacre, elle écrivit au duc de Bourgogne : « Hault et redoubté prince de Bourgogne, Jehanne la Pucelle vous requiert de par le Roy du ciel, que le Roy de France et vous faciez bonne paix ferme qui dure longuement. Pardonnez l'un à l'autre de bon cœur, entièrement, ainsi que doivent faire loyaux chrétiens..... Et vous fait à savoir le Roy du ciel mon droicturier et souverain seigneur, pour votre bien et pour votre honneur et sur votre vie, que vous n'y gagnerez point bataille à l'encontre des loyaux français, et que tous ceux qui guerroient le saint Royaume de France guerroient contre le Roy Jhesus, Roy du ciel [1]. »

Le duc de Bourgogne ne répondit pas à cette lettre. Il n'était pas dans ses intentions de conclure une paix ferme et prompte, il ne voulait que des trêves. Et ce n'était pas Jeanne d'Arc qu'il avait choisie comme intermédiaire. Il était en relations constantes et clandestines avec la Trémoille. Il lui avait envoyé

[1] Voir C. DE MALEISSYE, *Les lettres de Jehanne d'Arc*, p. 3.

à Sully, la veille du départ pour Reims, un nommé Moreau de Saincte-Marie chargé de s'enquérir sur les intentions et l'état du dauphin ; à Auxerre, il lui avait expédié le chevalier Guillaume de la Tournelle toujours dans le même dessein [1]. Rappelons-nous que la Trémoille avait son frère et d'excellents amis à la cour de Bourgogne, et nous comprendrons que Philippe le Bon ait eu en lui une confiance toute particulière.

Or, le jour même du sacre, des ambassadeurs bourguignons étaient venus, sous prétexte de saluer Charles VII, et pour traiter avec lui des conditions de paix. Mais leur but était de retarder la marche sur Paris. Les négociations commencèrent; le roi qui devait partir attendit deux jours. Sans doute la Trémoille et Regnault de Chartres eussent préféré qu'on revînt à Gien, mais le parti militaire l'emporta et le départ pour l'Ile de France fut décidé. C'est qu'alors la duplicité du duc de Bourgogne était notoire. On connaissait très probablement à Reims, le 19 juillet, le soulèvement populaire organisé par Bedford et

[1] Les livres de comptes ne laissent guère de doute sur la louche conduite de la Trémoille : « Au dit Moreau de Saincte-Marie le dernier juin 1429, 20 fr. pour aler par l'ordonnance de monseigneur le mareschal de Bourgogne devers messire Georges de la Trémoille, seigneur de Sully, pour savoir et enquérir de lui se le Daulphin avoit voulonté et intencion de entretenir les abstinences de guerre et enquérir l'état du dauphin » — « Au dit bailli de la Montaigne, le Ve jour de juillet ensuivant, vingt francs pour aler devers ledit messire George de la Trémoille, es parties devers Aucerroiz pour dire et exposer plusieurs choses au bien et honneur de mon dit seigneur et de ses pays et subgiez. » Cité dans Du Fresne de Beaucourt, *Hist. de Charles VII*, t. II, p. 402.

Philippe le Bon à Paris, le 14 du même mois. On savait certainement que Philippe le Bon, avec l'argent qu'il avait reçu de Bedford, vingt mille livres en or, travaillait à lever une armée; on savait même que cette armée ne pouvait être prête avant un mois. En effet, quelques jours avant le sacre, le seigneur de Chatillon, qui engageait Reims à la rébellion, avait « averti les habitants de la part du duc de Bourgogne que l'armée destinée à résister au dauphin ne pouvait être prête que dans cinq à six semaines [1] ». Si donc le duc de Bourgogne, au moment même où il excitait les Parisiens contre Charles VII et levait des troupes pour le combattre, lui envoyait une ambassade, ce n'était évidemment que pour le duper, pour gagner les quelques semaines dont il avait besoin. Le chroniqueur et l'opinion commune qu'il représente ne s'y sont pas trompés : « ladite ambassade n'estoit que dissimulation et pour cuider amuser le Roy qui estoit disposé d'aller tout droit devant Paris [2] ».

Aller tout droit à Paris, sans perdre de temps, c'est ce que Jeanne voulait et c'était aisé. En effet,

[1] *Jean Rogier*, *Procès*, t. IV, p. 295. Le duc de Bedford était si satisfait du zèle déployé par Philippe le Bon en faveur de la cause anglaise qu'il écrivait à son gouvernement : « Il s'est monstré à ce besoing, en plusieurs manières, vray parent, ami et loyal vassal du Roy (d'Angleterre); se ne feust sa faveur, Paris et tout le remenant s'en alloit à cop » (d'un seul coup). *Rymer*, t. IV, p. 150.

[2] Greffier de la Rochelle, *Revue historique*, t. IV, p. 343. — Dans la *Chronique de Morosini*, Pancrace Justiniani écrit de Bruges le 16 juillet que le duc de Bourgogne avait fait paraître un grand mandement pour la guerre dans tous ses états. Ses intentions n'étaient donc pas douteuses.

le roi étant venu à l'abbaye de Saint-Marcoul vénérer les reliques et guérir les écrouelles, les notables de Laon y arrivèrent presque en même temps que lui, apportant les clefs de leur ville. C'était le mouvement patriotique de soumission au nouveau et légitime roi de France qui commençait. Vailly-sur-Aisne se soumit, puis Soissons où Charles VII entra le 23 juillet. Tandis qu'il était en cette ville, Château-Thierry, Provins, Coulomniers, Crécy-en-Brie et plusieurs autres localités se rendirent en son obéissance. Un exemple en entraînait un autre; quelques coups d'audace aidant, ce serait l'effondrement, la débâcle de la puissance anglo-bourguignonne; il n'était besoin que de marcher de l'avant.

Mais on commença par perdre six jours à Soissons. Les ambassadeurs bourguignons ne quittaient pas l'armée. On ne voit pas d'autre raison de ce retard que l'espoir d'aboutir à la paix par des négociations. Nous savons par Jeanne qu'une trêve de quinze jours fut conclue à cette époque [1]. Le duc de Bourgogne promettait à l'échéance de la trêve d'ouvrir à Charles VII les portes de Paris. Il était convenu, d'autre part, qu'une ambassade solennelle composée de Regnault de Chartres, de Christophe d'Harcourt, du seigneur de Gaucourt et de Jean Tudert partirait sous

[1] Jeanne, dans une lettre que nous citons plus loin, datée du 6 août, écrit qu'une trêve de quinze jours a été conclue avec les Bourguignons, mais qu'elle ne sait si elle en attendra la fin. C'est donc que cette trêve n'a pas été conclue à Reims le 18 ou le 19 juillet, car elle serait terminée. Elle a dû être conclue vers la fin de juillet. Le 3 août, à Reims, on était fort inquiet; voir *Jadart*, op. c. p. 118.

peu pour Arras afin de négocier à la cour de Bourgogne. Cette trêve ayant été conclue, l'armée reprit sa marche, mais elle fit un coude vers le sud et se dirigea insensiblement dans la direction de la Loire. Le 29 juillet, on arrivait devant Château-Thierry ; les habitants contraignirent la garnison bourguignonne à rendre la place. Après deux jours passés en cette ville, l'armée continua à descendre vers le sud; ce n'était évidemment plus la direction de Paris. Le 1er août on était à Montmirail, le 2 à Provins. Le bruit courut qu'une armée anglaise approchait; les Français se rangèrent en ordre de bataille et attendirent vainement jusqu'au soir, les ennemis ne parurent pas. C'est alors que la Trémoille, découvrant nettement ses intentions, fit tenir un conseil où le retour sur la Loire fut décidé. La politique du premier ministre et du chancelier, celle du retour à Bourges, l'emportait. Les habitants de Bray-sur-Seine, qui gardaient le pont, s'étaient engagés à laisser passer l'armée française. Bray-sur-Seine n'était séparé de Gien que par deux ou trois étapes. Le mouvement de retraite commença. L'avant-garde s'approcha de la Seine et s'engagea sur le pont ; mais à ce moment une troupe nombreuse d'Anglais et de Bourguignons, débouchant de l'autre rive, assaillit furieusement les Français et les repoussa en désordre. Le pont était si fortement défendu qu'on estima impossible de forcer le passage.

Que s'était-il passé ? Tandis que dans toute cette campagne de Reims, on avait perdu un temps infiniment précieux, le duc de Bedford avait dépêché courrier sur courrier en Angleterre, affirmant que s'il n'était pas immédiatement secouru, toutes les pos-

sessions anglaises en France étaient perdues. Il se trouva qu'à cette époque même, le pape Martin V avait chargé le cardinal de Winchester de lever des troupes contre les Hussites; il lui avait même fait remettre une grosse somme d'argent à cette intention. *L'hypocrite écarlate* (Shakespeare) n'hésita pas à amener personnellement ces troupes contre les Français. Le pape protesta énergiquement contre ce procédé peu canonique ; mais le cardinal de Winchester n'entra pas moins à Paris le 25 juillet, amenant cinq mille hommes environ. Naturellement l'état d'esprit des Parisiens, des Bourguignons et des Anglais fut transformé par la venue de cette armée de secours. La dépression fit place à l'espoir et à l'audace. On ne songea plus seulement à se défendre mais à marcher à l'ennemi. Bedford, à la tête d'une armée de dix mille hommes, descendit la Seine par Corbeil, Melun et se mit à observer les mouvements de l'armée française. Il avait eu soin d'envoyer immédiatement un détachement important prendre possession du pont de Bray-sur-Seine. Les Bourguignons avaient accueilli avec empressement les renforts anglais, et tous ensemble, comme nous venons de le voir, avaient infligé une leçon sanglante à l'avant-garde des Français.

La déconvenue de la Trémoille et des ministres fut grande. Il était évident que la trêve conclue avec le duc de Bourgogne était illusoire. Il ne songeait nullement à empêcher les Picards et Bourguignons de combattre dans les rangs des Anglais; il n'avait pas la volonté de livrer Paris à Charles VII et il en avait encore moins le pouvoir. Tous les chefs et capitaines, nous dit le chroniqueur, furent « joyeux et

contents » du léger échec subi à Bray-sur-Seine [1]. Le parti militaire l'emporta donc de nouveau ; le coup qu'on venait de recevoir faisait pencher la balance en sa faveur. Le malheur était que ce jeu de bascule entre les influences contraires compromettait chaque jour davantage le succès de la campagne.

Jeanne d'Arc, est-il besoin de le dire, ne s'était pas laissée leurrer un instant par les fallacieuses avances des Bourguignons. Elle ne croyait pas aux prétendues trêves que personne n'observait sérieusement [2]. Les habitants de Reims, apprenant que l'armée française arrivée à Soissons avait pris la direction de la Loire, craignant d'être abandonnés sans défense aux terribles représailles des Bourguignons, avaient écrit à la Pucelle une lettre angoissée. Car c'était à la

[1] « Les dues d'Alençon, de Bourbon et de Bar, et les comtes de Vendosme et de Laval et tous les capitaines furent bien joyeux et contents, pource que ladite conclusion de passer fut contre leur gré et volonté ; et estoient d'opinion que le roy devoit passer oultre pour tousjours conquester, veue la puissance qu'il avoit et que ses ennemis ne l'avoient osé combattre. » *Chronique de la Pucelle*, p. 284.

[2] Le chroniqueur bourguignon Monstrelet a pris soin de nous dire ce qu'il fallait penser de ces trêves. « Durant le temps dessus dit que les trêves étoient accordées entre le roi Charles et le duc de Bourgoigne jusqu'aux Paques ensuivants, néanmoins icelles parties couroient très souvent l'une sur l'autre. Et mêmement pour embellir leur querelle aucuns tenant le parti du dit duc de Bourgogne se boutoient avec les Anglois, qui point n'avoient trêve aux François, et menoient avec eux pleine guerre aux dits François et les François pareillement couroient et faisoient pleine guerre aux Bourguignons, feignant les dessus dits Bourguignons d'être Anglois, Et y avoit pour les dites trêves peu ou néant et de sureté. » *Partie II*, ch. LXX.

Pucelle que les loyaux Français se recommandaient, de même que c'était à la Trémoille que les Bourguignons s'adressaient. Jeanne répondit aux Rémois par une lettre justement célèbre, car elle est absolument remarquable par la clarté des vues et l'énergie des décisions :

« Mes chiers et bons amis les bons et loyaux françois de la cité de Reims... Je vous promets et certifie que je ne vous abandonnerai point tant que je vivrai. Et est vray que le roy a fait trêves au duc de Bourgogne quinze jours durant par ainsi qu'il lui doit rendre après la cité de Paris paisiblement..... Pourtant ne vous donnez nulle merveille si je n'y entre si brièvement ; car des trêves qui ainsi sont faites je ne suis point contente, et ne scay si je les tiendroy, mais si je les tiens ce sera seulement pour garder l'honneur du Roy. Croyez bien aussi qu'ils n'abuseront pas du sang roial car je tiendroy et maintiendroy ensemble l'armée du roy pour estre toute preste au bout des dits quinze jours s'ils ne font pas la paix. Pour ce mes très chiers et parfais amis.... faites bon guet et gardez le bonne cité du Roy et me faites savoir de voz nouvelles. A Dieu vous commande qui soit garde de vous. Escrit ce vendredi 6e jour d'aoust près Provins en un logis sur champs au chemin de Paris [1]. »

C'était, en effet, en pleine campagne, sur la route de Paris que la Pucelle écrivait. La date à elle seule : « en un logis, sur champs, au chemin de Paris » ne fait-elle pas passer à la fin de la lettre comme un grand souffle d'air pur ? Enfin on marchait vers un but certain, vers Paris !

[1] Voir C. DE MALEISSYE, *les Lettres de Jehanne d'Arc*, p. 7.

Mais toutes ces marches et démarches, toutes ces incertitudes et contradictions de Charles VII, ne laissaient pas, à certaines heures, d'attrister profondément Jeanne. Il semble qu'à partir de ce moment elle ait commencé à avoir les premières intuitions de sa destinée douloureuse, à entrevoir confusément les malheurs auxquels la défiance du roi et des ministres devait la conduire. A Crépy-en-Valois, le 11 août, alors que la population du village venait au devant du roi et le saluait par des acclamations et le chant des Noël, Jeanne profondément émue ne put s'empêcher d'exhaler la tristesse de son âme. Elle chevauchait entre Dunois et Regnault de Chartres, elle dit : « Voici un bon peuple, je n'en ai pas vu d'autre qui se réjouisse autant de l'arrivée de son roi. Et plût à Dieu que je fusse assez heureuse quand je finirai mes jours, pour être inhumée dans cette terre. » Le chancelier qui semble avoir été touché par cette prière funèbre lui demanda : « O Jeanne, en quel lieu avez-vous l'espoir de mourir ? — Où il plaira à Dieu, répondit-elle, car je ne sais ni le jour ni l'heure, non plus que vous, et plût à mon Créateur que je m'éloigne maintenant, délaissant les armes et que je m'en aille servir mon père et ma mère en gardant les brebis avec ma sœur et mes frères lesquels se réjouiraient beaucoup de me voir [1]. » — Évidemment ces paroles

[1] C'est Dunois qui rapporte ces paroles au procès de réhabilitation, t. III, p. 15. Cette scène s'est passée à Crespy-en-Valois le 11 août, ce qui semble démontrer que Regnault de Chartres ne pouvait être à Arras dans les premiers jours de ce mois, comme quelques historiens l'ont écrit. Le chancelier n'a pu être à Arras avant le 13. La chronique des Cordeliers nous

décèlent une tristesse intime. Jeanne n'avait plus les espérances et les illusions, qui s'ouvraient à ses regards comme une immense aurore lors de son départ pour Orléans. Son horizon insensiblement se couvrait de nuages et passait au noir.

Bedford cependant n'avait pas cessé d'observer la marche de l'armée française. Il attendait une occasion favorable. Tout son dessein était de faire jouer une fois de plus la tactique qui avait toujours réussi à ses prédécesseurs : amener les Français à attaquer témérairement les troupes anglaises retranchées sur une bonne position. Pour défier Charles VII, Bedford lui adressa de Montereau une lettre insultante qu'il rendit publique. Il reprochait à Charles de Valois « soi-disant dauphin de Viennois : d'avoir entrepris torchionnièrement de dérober la couronne à Henry par la grâce de Dieu, vray, naturel, et droiturier roy de France et d'Angleterre ; d'abuser d'un peuple ignorant en s'aydant de gens superstitieux et réprouvés comme d'une femme désordonnée et diffamée en habits d'hommes et de conduite dissolue », il lui rappelait : « le terrible et détestable meurtre commis contre loi et honneur de chevalerie » en la personne de Jean-sans-Peur ; enfin il terminait en provoquant Charles et les siens à venir aux champs « pour procéder par journée de bataille ». Le manifeste, on le voit, était assez vulgaire et de nature à irriter les chefs de l'armée française. Charles VII, qui depuis l'affaire de Bray-sur-Seine avait retrouvé son énergie,

dit : « Et fut l'arcevesque de Rains, chancellier d'iceluy roy et plusieurs autres ses ambaxadeurs à Arras devers le dit duc de Bourgogne, environ la my-aoust. »

répondit avec une noblesse simple et digne : « Ton maître n'aura pas de peine à me trouver, c'est à moi qui le cherche [1]. »Sans s'attarder, en effet, les troupes marchèrent au devant des Anglais et les rencontrèrent près de Dammartin-en-Gohelle. Bedford s'était retranché avec le plus grand soin et avait hérissé le front de son armée par les pieux aiguisés. Il attendait que les Français vinssent se précipiter tête baissée, comme des taureaux furieux, à l'assaut de ses retranchements ; ses archers les auraient blessés à coups de flèches et achevés au couteau. Mais le stratagème avait joué trop de fois, il était éventé. Les Français n'attaquèrent pas, et Bedford ne sortit pas de ses retranchements. La nuit venue, il se déroba et se replia sur Paris. Charles VII était retourné à Crépy-en-Valois. On crut que tout était fini. Mais deux jours plus tard on apprit que Bedford ayant reçu des renforts se rapprochait. Il marchait sur Senlis. Charles VII le fit épier par Ambroise de Loré et Poton de Xaintrailles. Ceux-ci aperçurent les Anglais traversant une petite rivière ; le passage était si étroit « qu'on n'y pouvoit passer que deux chevaux de front ». Ils avertirent immédiatement Charles VII qui hésita, prit conseil, envoya des troupes mais trop tard ; les Anglais venaient de passer. On avait laissé échapper une victoire qui eut mis fin à la domination anglaise. Ah ! si Jeanne d'Arc avait eu la direction des opérations, comme elle eût saisi au vol, ainsi qu'à Patay, l'occasion favorable ; mais il y avait trop de ministres à l'armée.

Les Anglais qui avaient réussi à passer la Nouette

[1] Voir *Ayroles*, op. c. T. III. p. 416.

vinrent s'établir près de Montépilloy. Bedford avait encore su choisir une excellente position, il avait adossé son armée à un étang et à la rivière ; toute la nuit ses hommes travaillèrent à creuser des fossés et à planter les fameux pieux [1]. Les chefs de l'armée française, le duc d'Alençon, Dunois, la Hire et Jeanne elle-même, se réjouissaient à la pensée qu'on allait enfin livrer la bataille décisive. Le lendemain matin on se prépara à combattre. Il faut entendre le chroniqueur : « Le lundi XV^e^ jour dudit mois d'aoust 1429, la Pucelle, le duc d'Alençon et la compaignie cuidans ce jour avoir la bataille, tous ceulx de la compaignie, chacun endroit soy, se mist au meilleur estat de sa conscience que faire se peut ; et ouyrent la messe le plus matin que faire se peut, et après ce à cheval [2]. » L'ardeur était grande et le moral excellent. On marcha hardiment à l'ennemi. Mais on aperçut bientôt les retranchements. Les capitaines reconnurent de suite qu'il n'y avait aucune apparence qu'on pût attaquer avec succès les Anglais sur cette position [3]. Or pas

[1] « Le duc de Betfort avoit en sa compaignée le bastard de Sainct-Pol, et plusieurs Bourguignons, et estoient en bataille près d'un village et avoient au dos un grand estang et ladicte rivière ; et ne cessèrent toute la nuit de se fortifier très diligemment de pieux, de taudis, et de fossez. » *Chronique de la Puccelle*, p. 288.

[2] *Jean Chartier*, *Procès*, t. IV, p. 22.

[3] « Quand les capitaines estans avec le roy eurent vu et considéré la place que tenoient lesdits Anglois et leur fortification, ils apperceurent et cogneurent qu'il n'y avoit aucune apparence de combattre ledit duc de Betfort en ladite place. » *Ibid.* Monstrelet écrit : « Si estoit Jehanne la Pucelle tousjours ayant diverses oppinions, une fois voullant combattre

plus qu'à Dammartin, Bedford n'était décidé à jouer tout son enjeu, c'est-à-dire toute la puissance anglaise en France, sur le sort d'une bataille. Car une défaite, à proximité et pour ainsi dire sous les murs de Paris, eût été un désastre irréparable, une sorte de naufrage où tout eût été perdu corps et biens. Bedford avait tout avantage à temporiser. La journée se passa en « grandes et merveilleuses escarmouches ». Des chevaliers français accompagnés de leurs servants venaient caracoler jusqu'auprès des retranchements, défiant les Anglais ; ceux-ci sortaient de leur camp, et des joutes sanglantes se livraient en présence des deux armées. La Hire, Xaintrailles, les deux frères d'armes inséparables, accomplirent des prodiges de valeur. La Pucelle, qui ne le cédait à personne en adresse et en courage, sinon en force, partit au galop de son cheval, son étendard déployé, et vint, avec l'élégance et la rapidité d'une flèche, frapper la palissade du camp ennemi. Ces escarmouches, ces feintes, ces parades exaltaient les courages. Charles VII entraîné par le souffle belliqueux vint chevaucher entre les deux armées, assez près des Anglais. La Trémoille l'accompagnait, il voulut, lui aussi, faire preuve d'audace et montrer devant le roi sa prouesse. Il se souvenait d'avoir été svelte et adroit en sa jeunesse,

ses ennemis et aultre fois non. » Ce texte n'est pas recevable, Monstrelet est un ennemi de la Pucelle. « Son témoignage sur elle, écrit Quicherat, respire d'un bout à l'autre la prévention d'un ennemi. » De plus cette assertion, unique en son genre, est contredite par tout ce que nous savons de Jeanne d'Arc, laquelle était très constante en ses opinions. Selon M. Anatole France ce texte serait une lumière révélatrice. Voir *Jeanne d'Arc*, T. I, p. XVI.

et il était encore bel homme, quoi que ventru. Il montait un coursier moult jolis et grandement habillé; il donna des éperons, et partit au galop la lance au poing. Il fut d'abord fort admiré. Mais son cheval s'emporta, fit de brusques écarts, et finalement désarçonna le premier ministre qui tomba lourdement, écrasant de son poids la poussière. Les Anglais se battaient tout près de là, ils accoururent. Les gens de la Trémoille eurent beaucoup de peine à le tirer de la bagarre et à le hisser sur sa selle [1]. Enfin il sortit sain et sauf de cette échauffourée, mais plus que jamais dégoûté des choses militaires. Les combats singuliers n'en continuèrent pas moins et sur la fin du jour devinrent très chauds et sanglants. A cette époque, où les rôles étaient intervertis, les Écossais combattaient pour la France et les Picards pour l'Angleterre; ces derniers déployèrent même une telle valeur, que le soir Bedford vint les remercier en termes chaleureux : « Mes amis, leur disait-il, en parcourant leurs rangs, vous êtes très bonnes gens et avez soutenu grand faïx pour nous [2]. » En effet, une centaine d'entre eux s'étaient fait tuer et blesser pour le roi d'Angleterre qu'ils ne connaissaient pas. Malgré leur courage,

[1] « En celles saillies et escarmouches souvent renouvellées voulut aller le Seigneur de la Trémoille, lequel estait monté sur un coursier moult jolis et grandement habillé, et tenant sa lance au poing, frappa son cheval des esprons, qui par cas d'aventure cheut à terre, et le tresbucha ou milieu de ses ennemis : par lesquels il fut en grand danger d'estre tué ou prins, mais pour le secourir et monter se firent grandes diligences. Pourquoi il fut monté à très-grant peine, car à celle heure y eut très forte escarmouche. » *Journal du siège*, p. 123.

[2] *Monstrelet*, t. II, ch. 66.

Bedford, le lendemain matin, battait une seconde fois en retraite sur Paris.

La conduite de Bedford, en lassant l'armée française, ne manquait pas d'habileté; il ne pouvait mieux faire[1]. Sa retraite cependant, visiblement causée par la crainte d'en venir aux mains, produisit une impression de faiblesse. Les villes et les places fortes recherchèrent l'alliance française. La population de Beauvais notamment s'agitait et entendait se soumettre au nouveau roi de France; mais elle était contenue par son évêque Pierre Cauchon lequel, selon l'expression du chroniqueur, était « extrême anglois ». Charles VII envoya des hérauts vers la ville. Lorsque le peuple les vit arriver il se mit à crier : « Vive Charles, roy de France. » En même temps

[1] L'habileté de Bedford en ces circonstances a été justement mise en relief par Hume : « Rien ne peut nous donner une plus haute idée de la sagesse, de la résolution et de la dextérité du duc de Bedford que d'avoir su conserver un pied en France après la défection de tant de places, malgré le penchant des autres à imiter cet exemple contagieux... Le Régent ne put obtenir d'argent pendant ses plus pressants besoins, les soldats s'enrôlaient lentement sous ses drapeaux, ou désertaient aussitôt qu'ils étoient engagés, par la raison des fables monstrueuses qui se répandaient en Angleterre sur le pouvoir infernal et magique de la Pucelle d'Orléans. La vaste capacité du duc de Bedford parut aussi dans ses opérations militaires. Il essaya de rendre le courage à ses troupes, en s'avançant hardiment en présence de l'ennemi ; mais il choisit son poste avec tant de précautions, qu'il put également éluder d'en venir aux mains, et rendre impossible à Charles de l'attaquer... » *Histoire d'Angleterre, Tome VI*, ch. IX. Le manque d'initiative, d'habileté du commandement français est évident. Ce n'est plus l'esprit de Jeanne d'Arc qui anime l'armée.

les portes s'ouvraient comme d'elles-mêmes. Pierre Cauchon n'eut que le temps de rassembler à la hâte ce qu'il possédait de plus précieux, de monter à cheval et de se sauver. Il ne devait point pardonner à la Pucelle cette fuite précipitée. Senlis se rendit de même. Compiègne, la ville la plus importante de la région et celle à laquelle le duc de Bourgogne tenait le plus parce qu'elle commandait les routes de l'Ile de France et de la Normandie, hésitait à faire sa soumission. Le 13 août, Charles VII somma la ville d'avoir à ouvrir ses portes pour le lendemain avant quatre heures; les notables ne tardèrent pas à faire répondre qu'ils étaient prêts à le recevoir et à « luy obéir comme à leur souverain seigneur [1] ». Le 18 août, Charles VII, accompagné de la Pucelle et suivi de toute sa cour, fit dans Compiègne une entrée solennelle. Les villes et places fortes du Nord de la France, et particulièrement de la Picardie, étaient toutes disposées à suivre le mouvement général de retour au légitime roi de France ; c'est l'historien même du duc de Bourgogne, Monstrelet, qui en témoigne : « Et pour vérité, si avoit sa puissance Charles fut venu à Saint-Quentin,

[1] *Chronique de la Pucelle*, 287. La ville de Compiègne avait été invitée à se rendre le 22 juillet par Rigaud de Fontaines, envoyé de Charles VII, les attournés qui ne savaient qui du roi de France ou du duc de Bourgogne l'emporterait réservèrent leur réponse. Le 9 août, nouvelle invitation de Charles VI, les attournés savaient qu'on négociait, ils comptaient être compris dans les trêves, ils attendirent encore. Le 13, après la retraite des Anglais, sommation d'avoir à se rendre le lendemain. Ils s'exécutent et présentent des excuses. C'est là un exemple entre cent autres de ce que pouvait l'action militaire, la manière franche.

Corbie, Amiens, Abbeville et plusieurs autres fortes villes, la plus grande partie des habitants d'icelles étoient tous prêts et appareillés de le recevoir à Seigneur et ne désiroient autre chose au monde que de lui faire obéissance et pleine ouverture [1]. » Le duc de Bedford n'ignorait pas ces dispositions; sa situation devenait extrêmement critique. Le connétable de Richemond en effet menait campagne en Normandie. Il était venu mettre le siège devant Evreux. La place, serrée de près, promit de capituler, si elle n'était secourue avant le 17 août. Si Charles VII, au lieu de s'attarder, avait marché de l'avant, comme le lui conseillait Jeanne, l'armée anglaise était cernée. Mais le faible roi ne songea qu'à parlementer avec le duc de Bourgogne. Pendant ce temps, Bedford, ramassant tous les détachements disponibles, employant jusqu'à l'équipage du baleinier de sa maison militaire, par un prodige d'énergie, parut avec une petite armée, au jour dit, sous les murs d'Evreux, et sauva la place. Cela fait, il distribua ses troupes dans les principales cités normandes [2].

[1] *Livre II*, ch. 60.

[2] « En la fin du mois d'aoust, le duc de Betfort doubtant que le roy ne tirast en Normandie, partit de Paris avec son ost, pour y aller, et départit son armée en plusieurs et divers lieux et les mist en garnison és pays où il avoit obéyssance, pour garder les places... » *Chronique de la Pucelle*, p. 290. « Le roi Charles de France, lui étant à Compiègne, lui furent apportées nouvelles que le duc de Bedfort, atout sa puissance, s'en alloit en Normandie pour combattre le connétable, lequel étoit vers Evreux et travailloit fort le pays. » *Monstrelet*, ch. 70, liv. II. On a douté que le siège d'Evreux ait été effectué par

Malgré les fautes commises, la cause de Charles VII, sous l'impulsion et l'inspiration de Jeanne d'Arc, avait prospéré d'une manière prodigieuse. Celui qu'on appelait, il y a quelques mois à peine, le roitelet de Bourges, était maître de la Champagne, du Nord de la France. « Agissez avec audace, avait conseillé Jeanne, et vous recouvrerez tout votre royaume. » Cette promesse se réalisait. On pouvait légitimement se livrer aux plus brillantes, aux plus hautes espérances. Et cependant ces espérances allaient tout d'un coup retomber sur elles-mêmes, comme ces jets d'eau dont on tarit la source. La diplomatie décevante, pacifiste à outrance, de la Trémoille et de Regnault de Chartres, allait en quelques jours mettre un terme à la campagne de France et laisser péricliter les résultats acquis [1].

le connétable de Richemont, parce que le chroniqueur du connétable, Guillaume Gruel, n'en dit rien. La plupart des historiens de Jeanne d'Arc n'ont pas attaché assez d'importance à cette capitulation conditionnelle d'Evreux. Voir LEFÈVRE-PONTALIS, *La Panique anglaise*, p. 70.

[1] Cette vérité a été reconnue par tous les historiens impartiaux anciens et modernes. « Voilà comment, écrit Quicherat le cours des succès les plus assurés fut interrompu pour faire place à une combinaison louche, qui ne rapporta aucun des fruits qu'on s'était vanté d'en faire sortir, on croyait tenir la paix au terme de la trêve, et l'on eut, au lieu de paix, vingt nouvelles années de guerre sur le territoire.... » Cf. *Revue historique*, p. 325. Monstrelet après avoir avoué que Charles VII n'avait qu'à marcher de l'avant pour recouvrer son royaume ajoute : « il ne fut pas conseillé d'aller si avant... pour l'espérance et attente qu'il avoit que aucun bon traité et appointement se fît entre eux.. » *Livre II*, ch. 60. — « Se la chose eust été bien conduite, écrivait Juvenal des Ursins, vous aviez sans difficulté recouvré

A peine en effet le roi était-il entré à Compiègne, que le chancelier Regnault de Chartres, le sire de Gaucourt, Jean Tudert y arrivaient à leur tour. Ils revenaient d'Arras où ils étaient allés négocier avec le duc de Bourgogne. Ils rapportaient les propositions d'une trêve que le chancelier sans doute jugeait acceptables : Philippe le Bon serait délié de tous ses devoirs de vassalité envers Charles VII ; il serait entendu qu'on lui livrerait Compiègne ; Charles VII se retirerait derrière la Seine et ne recevrait aucune ville en son obédience au nord de ce fleuve. En un mot, le duc de Bourgogne devenait maître indépendant, et souverain d'un royaume du Nord, qui comprenait la Flandre, la Bourgogne, la Picardie et une grande partie de la Champagne et de l'Ile-de-France. Le royaume de Charles VII eût été borné au nord par la Seine. Le chancelier Regnault de Chartres traitait avec le duc de Bourgogne, comme si Charles VII eût toujours été le roi de Bourges; il ne tenait aucun compte des victoires remportées par Jeanne d'Arc, ni de ce mouvement unanime de patriotisme qui ramenait les villes vers le roi de France[1]. En croyant, par des concessions excessives

toute vostre seigneurie. » De même la *Chronique de Tournai* : « Et à présupposer et estimer que se tousdis eust procédé avant, tost eust reconquesté tout son roiaulme, car les Englés et ses adversaires estoient si esbahis et efféminés que à peines se osoient monstrer et deffendre, sans espérance de éviter la mort, fors par fuir. » Voir *Ayroles*, t. III, p. 624.

[1] Regnault de Chartres, cependant, durant son séjour à la cour de Bourgogne, avait été bien placé pour juger du revirement qui ramenait le peuple de France vers son légitime roi. « Ceux du commun et du bas état quand il n'y avoit encore

en faveur du duc de Bourgogne, travailler à la paix, Regnault de Chartres préparait à Charles VII et à son successeur des années de guerre. L'histoire allait le prouver, il n'y avait pas de place en France pour deux maîtres.

Quelques jours après le retour de Regnault de Chartres, une ambassade solennelle envoyée par Philippe le Bon arrivait à son tour à Compiègne. Elle était composée des plus hauts seigneurs de la cour de Bourgogne : Jean de Luxembourg, David de Brimeu, le seigneur de Charny, l'évêque d'Arras. De plus, ces délégués étaient accompagnés de ceux du duc de Savoie qui faisaient office d'intermédiaires et aussi de courtiers, car Dieu sait la part que les promesses de charges, de bénéfices, tinrent dans cette louche diplomatie. Les négociations furent laborieuses. Les ambassadeurs du duc de Bourgogne n'étaient nullement pressés. La Trémoille et Regnault de Chartres ne l'étaient

paix, ni trèves, alloient en la dite ville d'Arras devers le chancelier de France impétrer en très grand nombre rémission, lettres de graces, offices et autres mandements royaux, comme si le roi fut pleinement en sa seigneurie et de ce fussent acertenés. Lesquels mandements ils obtenoient du dit chancelier... » *Monstrelet*, loc. c. Le peuple ne doutait pas un instant de la victoire de Charles VII ; il fallut que Regnault de Chartres fût bien aveugle pour ne pas spéculer sur cet état d'esprit, ou qu'il ait été gagné par le duc de Bourgogne. « L'histoire n'a rien à dissimuler, écrit le P. Ayroles, elle a le regret de dire que l'âme de cette louche diplomatie fut l'archevêque-chancelier, Regnault de Chartres. Le prolongement de la trêve fut vraisemblablement son œuvre. Le *Gallia christiana* nous dit qu'en octobre 1429 il était à Saint-Denis, en conférences si secrètes qu'elles ne sont connues que de Celui qui connaît tout. » *Op. cit. Tome III*, p. 437.

guère davantage. Charles VII était retombé dans ses incertitudes et ne semblait plus songer à poursuivre la campagne. Le duc de Bourgogne, par l'envoi de cette ambassade, avait arrêté la marche en avant de l'armée française plus sûrement que n'eût pu le faire une armée. Les jours se passaient en discussions stériles. Depuis presque une semaine on perdait à Compiègne un temps précieux [1].

Les troupes qui avaient marché sur Paris, qui avaient espéré y entrer de haute lutte, étaient exaspérées par l'attente. Si on ne les en eût empêchées, elles eussent pu faire un mauvais parti aux représentants bourguignons. Le comte d'Armagnac ayant envoyé à la Pucelle un héraut, pour la consulter sur la question des trois papes et lui demander auquel il convenait d'obéir : «ou a celuy qui se dit Martin, ou a celuy qui se dit Clément, ou à celui qui se dit Benoist », les soldats français, croyant sans doute que ce héraut venait compliquer encore les négociations, voulaient le jeter dans l'Oise. Il ne dut son salut qu'à l'intervention de la Pucelle. Dans sa réponse au comte d'Armagnac, datée du 22 Août, Jeanne déclara qu'elle « était trop empêchée par le fait de la guerre » pour examiner la question, mais que « quand elle serait à Paris » elle s'efforcerait de la résoudre. Par cette lettre nous apprenons donc qu'elle était absolument résolue à entrer à Paris et tout entière absorbée par des préparatifs militaires. En effet elle était à la veille du départ.

[1] C'est exactement pendant que les ambassadeurs bourguignons amusaient Charles VII et ses conseillers, que Bedford accomplissait le tour de force de courir délivrer Evreux et la Normandie, sa base d'opérations, entre le 20 et le 27 août.

Le lendemain, pour couper court aux négociations et entraîner le roi à l'action, comme elle l'avait fait à Gien au début du voyage à Reims, elle décidait le départ emmenant l'avant-garde et une partie des troupes. Elle s'était concertée avec le duc d'Alençon et d'autres capitaines. On fit route par Senlis où l'on s'adjoignit la compagnie du comte de Vendôme, et deux jours après, on entrait sans coup férir à Saint-Denis. C'était un important succès. La Pucelle était aux portes de Paris, et la plupart, amis et ennemis, ne doutèrent plus qu'elle n'y entrât [1].

A Compiègne, les partisans de la paix bourguignonne, la Trémoille, Regnault de Chartres, le sire de Gaucourt, furent très irrités de ce coup de force tenté sur Paris par Jeanne et le duc d'Alençon. Les délégués du duc de Bourgogne se montrèrent plus difficiles dans les négociations. Ce traité de paix qu'on avait si laborieusement élaboré, qu'on échafaudait pièces à pièces, était sur le point de s'effondrer et cela par la faute d'une pucelle inconsidérée, qu'on prétendait inspirée de Dieu, mais qui n'entendait certainement rien à la diplomatie. Charles VII, toujours soupçonneux et défiant, n'était que trop disposé à prêter l'oreille à ces récriminations. Cependant il laissait faire Jeanne et le duc d'Alençon, prêt à pro-

[1] « Et n'y avoit celui de quelque estat qu'il fust qui ne deist : « Elle mettra le roy dedens Paris, se à lui ne tient. » *Perceval de Cagny*, *Procès*, t. IV, p. 26. Notons qu'il n'y avait plus d'Anglais à Paris, Bedford les ayant tous emmenés. Le *Bourgeois de Paris* écrit : « Et est vray que en cellui assault n'avoit aussi comme nulz hommes d'armes que environ XL ou L Anglois... » Ed. *Tuetey*, p. 246.

fiter du succès s'ils réussissaient dans leur tentative. La Trémoille et Regnault de Chartres s'empressèrent de mener à bonne fin les négociations. Le 28 août, ils firent conclure par les deux parties pour tout le pays situé au Nord de la Seine une trêve de quatre mois. L'une des clauses est remarquable. Il était stipulé que le duc de Bourgogne pourrait à sa convenance et en toute liberté défendre Paris contre ceux qui l'assiégeaient : « Réservé à nostre dit cousin de Bourgogne que, si bon lui semble, il pourra durant ladite abstinence employer lui et ses gens à la défense de la ville de Paris et résister à ceux qui voudroient faire guerre ou porter dommage à icelle [1]. » Or quels étaient ceux qui voulaient faire guerre à Paris, si ce n'est la Pucelle et le duc d'Alençon. La trêve élaborée par la Trémoille et Regnault de Chartres était donc expressément dirigée contre Jeanne d'Arc. Les ministres la trahissaient.

Le lendemain de la signature de cette trêve, le 29 août, Charles VII quitta Compiègne et vint à Senlis. Il demeura plusieurs jours dans cette ville. Plus que jamais il semble avoir été dans l'indécision [2]. Il eût sans doute volontiers suivi le conseil de la Trémoille de revenir à Gien; et, après la trêve qu'il venait de signer, il semble qu'il eût dû le faire, mais

[1] Voir *Revue historique*, t. XIX, p. 70. *Ayroles*, t. III, p. 445.

[2] *Perceval de Cagny*, PROCÈS, t. IV, p. 25, écrit : « Quant le roy sceut qu'ils (la Pucelle et le duc d'Alençon) estoient ainsi logiez en la ville de Saint-Denis, il vint à grant regret jusques en la ville de Senliz : et sembloit que il fust conseillé au contraire du vouloir de la Pucelle, du duc d'Alençon et de ceulx de leur compaignie. »

d'autre part il n'osait défendre formellement à Jeanne d'Arc d'attaquer Paris. Il se souvenait des prodiges qu'elle avait accomplis devant Orléans, Jargeau, Troyes. Dans la capitale, une partie de la population commençait à se lasser de la domination étrangère et lui était secrètement favorable. Il ne tenait vraiment qu'au roi, comme les hommes d'armes le proclamaient, de recouvrer sa capitale. Seulement il eût fallu agir avec décision. Le duc d'Alençon comprit que le roi ne viendrait jamais sous les murs de Paris, si on n'allait le chercher. Laissant Jeanne auprès des troupes, il partit pour la cour le 1er septembre, vit Charles VII, combattit ses hésitations, lui démontra la possibilité de prendre la ville. Et Charles VII se laissa convaincre et il promit de venir le lendemain. Mais le lendemain, il avait prêté l'oreille à d'autres conseils et avait changé d'avis. Durant quatre jours le duc d'Alençon ne cessa les démarches auprès du roi pour l'entraîner vers Paris. Enfin le 5 septembre, Charles VII quittait Senlis et arrivait à Saint-Denis.

Depuis huit jours que les troupes de la Pucelle attendaient, les défenseurs de Paris avaient eu tout le loisir de prendre leurs dispositions. La garnison était composée de deux mille hommes pour la plupart bourguignons, elle était commandée par Villiers de l'Ile Adam, mais les gens de la commune étaient très ardents et tout disposés à affronter « la créature en forme de femme qu'on appelait la Pucelle [1] ».

[1] « Et une créature qui estoit en forme de femme avec eux, qu'on nommait la Pucelle. Qui c'estoit, Dieu le sait ? » *Bourgeois de Paris*, p. 244. Jeanne considérée comme un ange par les siens était pour ses ennemis une créature diabolique :

En même temps des ouvriers payés par les échevins travaillaient fièvreusement à tailler des boulets de pierre. Les canonniers établirent l'artillerie dans les maisons contruites sur les fortifications; on exhaussa et on aligna les murailles au moyen de sacs ou de tonneaux remplis de pierres; on éleva des barricades aux portes de la ville; surtout on s'efforça d'élargir et d'approfondir le fossé qui baignait les remparts et on y fit dériver l'eau de la Seine [1]. Quand ces travaux touchèrent à leur fin, le clergé de Paris organisa des prières et des processions publiques pour la délivrance de la cité. Les Bourguignons avaient répandu le bruit que Charles VII avait juré de massacrer les habitants, de détruire les édifices de fond en comble et de faire passer la charrue sur l'emplacement de la ville.

Les troupes françaises de leur côté n'étaient pas demeurées inactives. Elles n'avaient pas seulement livré des escarmouches locales, elles avaient jeté un pont sur la Seine non loin de Saint-Denis, et avaient soumis près de Saint-Aignan deux châteaux-forts

« L'appeloient parmi France, les folles et simples gens l'Angélique et d'elle faisoient chansons, fables et bourdes merveilleuses et plaines d'erreurs, cuidans estre chose angélique celle qui avoit diable au ventre. » Livre des *Trahisons de France envers Bourgogne*, p. 197.

[1] « La première sepmaine de septembre, l'an mil quatre cents vingt neuf, les quarteniers, chascun en son endroit, commençèrent à fortifier Paris, aux portes de boulevarts, es maisons qui estoient sur les murs affuster canons et queues pleines de pierres sur les murs, redresser les fossés dehors la ville et faire barrière dehors la ville et dedans. » *Bourgeois de Paris*, p. 243. Un seul ouvrier avait taillé onze cent soixante seize boulets de canon.

qui auraient pu inquiéter les troupes durant le siège. Aussitôt que le roi fut arrivé, on décida de donner l'assaut. Les troupes vinrent camper à la Chapelle-Saint-Denis. Charles VII demeura avec la Trémoille dans l'expectative entre Montmartre et la ville ; le premier ministre en cas de victoire eût été à l'honneur, mais il ne voulait pas être à la peine. L'armée fut divisée en deux corps. Le plus important, sous la direction de la Pucelle, du comte de Laval, du maréchal de Rais, vint se ranger en face de la porte Saint-Honoré, sur une sorte de vaste foirail appelé le Marché aux pourceaux ; l'autre, commandé par les ducs d'Alençon et de Bourbon, vint se poster derrière une petite butte proche de la porte Saint-Denis, afin d'empêcher les assiégés de sortir et de prendre les assaillants à revers.

L'assaut ne commença guère avant onze heures du matin. C'était en effet le huit septembre, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge, et les offices avaient dû être célébrés solennellement à la Chapelle-Saint-Denis. L'attaque fut menée par le seigneur de Saint-Vallier, par la Pucelle et la Hire, avec une extrême ardeur. Malgré l'énergique résistance des défenseurs, le boulevard et les barrières qui formaient un ouvrage avancé protégeant la porte Saint-Honoré, furent enlevés au premier assaut [1]. Jeanne sachant combien

[1] « Le lendemain vindrent les ducs et aultres seigneurs franchois, a grant compaignie, aux champs près de la Porte Saint-Honnouré sur ung grant bute qu'on nomme le marché aux Porceaulx... Et de plaine arrivée fut prins le bolvart d'icelle porte Saint-Honnouré, d'assault. » *Jean Chartier, Procès*, t. IV, p. 85.

il importait d'entraîner les troupes, combattit avec plus d'énergie qu'elle n'avait jamais fait. Dans le corps à corps, elle enleva à un Bourguignon son épée. Le boulevard ayant été pris et les barrières brûlées, elle ne songea qu'à mettre à profit et à pousser à fond ce premier succès. Jusqu'alors elle avait combattu à cheval; elle mit pied à terre, voulant conduire les soldats à l'assaut des remparts. Des fascines, des fagots, des échelles avaient été amenés dans des chariots. Les hommes d'armes allèrent les chercher. Un premier fossé assez profond, mais presque à sec, fut bientôt franchi. On croyait pouvoir arriver de plain-pied aux murailles, mais un obstacle imprévu arrêta les assaillants : un second fossé, une sorte de canal, large d'une vingtaine de mètres et rempli d'une eau noirâtre et fangeuse, baignait le pied des murs. Jeanne ignorait l'existence de ce fossé. D'aucuns le savaient, mais ils n'en soufflèrent mot, espérant qu'il arriverait malheur à la Pucelle [1]. Gilles de Rais était là, c'était une créature de la Trémoille et l'un des plus grands scélérats que la terre ait portés; on peut se demander s'il n'avait pas été placé auprès de Jeanne pour la surveiller, plus encore que pour la seconder [2]. Quoi qu'il en soit, elle

[1] « Ladite Jeanne n'estoit pas bien informée de la grande eaue qui estoit ez fossez, et si en avoit aucuns audict lieu qui le scavoient bien ; et selon ce qu'on pouvoit considérer eussent bien voulu par envie, qu'il fut mescheu à ladicte Jeanne. » *Chronique de la Pucelle*, p. 291.

[2] Gilles de Rais, nommé maréchal à Reims lors du sacre, n'avait que vingt-trois ans. Il devait cet avancement rapide à Georges de la Trémoille dont il était cousin par sa mère. La Trémoille avait écarté le Maréchal de La Fayette pour lui substituer ce jeune homme qui était une de ses créatures.

ordonna aux soldats de travailler à combler ce second fossé. Les hommes se mirent à l'œuvre avec entrain. Ils travaillaient cependant dans une position dangereuse, étant complètement à découvert et à portée des traits ennemis ; les archers, arbalétiers, coulevriniers, du haut des murailles de la ville, protégés par les créneaux, tiraient sur eux comme en un jeu. Il y eut des blessés et des morts. Malgré ce désavantage, les Français s'acharnèrent à la tâche et il ne sembla plus douteux que, si le travail continuait de ce train, un passage serait bientôt établi donnant accès à la muraille. Dans la ville, l'émoi devint extrême; le bruit courut que les Armagnacs allaient franchir les murs. C'était vers quatre heures du soir; les bourgeois etles gens du peuple assistaient aux sermons. La nouvelle ne tarda pas à pénétrer jusque dans les sanctuaires; elle vola de bouche en bouche, ce fut la panique; en un instant, et malgré l'éloquence des prédicateurs, les églises furent vidées. Les pauvres gens épouvantés s'enfuirent par les rues en groupes affolés, balayés par la terreur, comme des tourbillons de poussière par le vent. Rentrés dans leurs maisons, ils fermèrent portes et fenêtres et

Plus tard Gilles de Rais se livra à la magie, à la nécromancie, voua son âme au diable, fit périr avec des raffinements de cruauté deux cents enfants, enfin il fut traduit en justice, fit des aveux complets et fut pendu le 26 octobre 1440. Il est connu sous le nom de Barbe-Bleue. Voir, E. Bossard, *Gilles de Rais*. L'auteur soutient que le jeune maréchal était : « du parti de la guerre contre le parti de la paix, avec Jeanne d'Arc contre la Trémoille ». p. 34; mais cela nous semble fort douteux.

se blottirent auprès du foyer attendant les événements [1].

L'assaut continuait non loin de la porte Saint-Honoré. Malheureusement les matériaux, blocs de pierres, fascines, vinrent à manquer, et le fossé n'était qu'à demi comblé. La situation devint critique. Jeanne, toujours au premier rang, se mit à sonder de sa lance la profondeur du fossé, cherchant un passage. Les flèches sifflaient autour d'elle. Un homme, à qui elle avait confié pour un instant son étendard, et qui pour cette raison était spécialement visé, fut frappé coup sur coup, au pied, puis mortellement en plein visage. Presque au même instant, un trait d'arbalète atteignit Jeanne à la cuisse. Aidée par ses compagnons d'armes, elle dut se retirer à l'abri dans l'autre fossé. Dès ce moment, l'attaque faiblit et les ennemis repri-

[1] « Environ deux heures après midy, commençèrent de faire semblant de vouloir assaillir ladicte ville de Paris. Et hastivement plusieurs d'iceux estans sur la Place-aux-Pourceaux et environ prez de ladicte porte, portant longuez bourrées et fagots, descendirent et se boutèrent es premiers fossés, esquelz point n'avoit d'eau, et gettèrent lesdictes bourrées et fagos dedans l'autre fossé prochain les murs, esquelz avoit grant eau. Et à celle heure y ot dedans Paris gens affectez ou corrompuz, qui eslevèrent une voix en toutez les parties de la ville de çà et de là les pons, crians que tout estoit perdu, et que les ennemis estoient entrez dedans Paris et que chacun se retrahist et fist diligence de soy sauver. Et à celle voix, à une mesme heure de l'approchement desdicts ennemis, se départirent des églises de Paris, toutes les gens estans lors ès sermons et furent moult espouventez, et se retrahirent les plusieurs en leurs maisons et fermèrent leurs huys. » *Fauquemberques, Procès*, t. IV, p. 457.

rent courage [1]. Jeanne cependant ne prétendait pas s'éloigner, ses Voix lui conseillaient de demeurer. Assise sur le talus du fossé, elle affirmait aux soldats que s'ils persévéraient dans la lutte, la ville serait prise. Mais la Trémoille, qui était tenu au courant par ses émissaires des moindres événements, fit donner à ses hommes d'armes l'ordre de battre en retraite sous prétexte que l'assaut était trop meurtrier. Gilles de Rais fut un des premiers à suivre cet exemple. Jeanne délaissée par les siens, harassée de fatigue, souffrant cruellement de sa blessure, s'obstinait à demeurer. Le duc d'Alençon vint la chercher, lui promit qu'on reprendrait l'assaut le lendemain, tenta vainement de la persuader. Survint le sire de Gaucourt, c'était un des des négociateurs de la trêve bourguignonne; il n'aimait pas la Pucelle, surtout depuis le jour où elle lui avait passé sur le corps à la sortie d'Orléans; il avait une revanche à prendre, il était violent et fort, il saisit Jeanne et l'enleva dans ses bras. Vaincue par la violence qu'on lui faisait, elle s'abandonna et se laissa entraîner comme une enfant. On la mit à cheval et on la ramena à la Chapelle-Saint-Denis.

Cette première journée n'avait pas procuré le succès qu'on en attendait, mais elle n'avait pas été sans avantages. Le boulevard de la porte Saint-Honoré avait été enlevé et en partie détruit, les

[1] « L'assault fut moult cruel d'une part et d'autre, et dura bien jusques à quatre heures après disner, sans qu'on sust qui eust le meilleur. Un peu après quatre heures ceux de Paris prinrent cœur en eux et tellement les versèrent de canons et d'autres traits, qu'il leur convint par force reculer et laisser leur assaut et eux en aller. » *Bourgeois de Paris*, p. 245.

assiégés avaient eu grand'peur. Rien n'était perdu. On ne connaissait pas d'exemple qu'une ville comme Paris eût été emportée en un jour. Les Anglais étaient demeurés des mois devant Rouen, Meaux, Orléans. Maintenant qu'on avait pris connaissance des lieux, il suffisait de reprendre l'attaque avec le matériel et les précautions nécessaires. La plupart des capitaines ne pensaient pas autrement et ils savaient qu'au moindre succès il se trouverait dans Paris des partisans du roi qui se joindraient à eux [1]. Le lendemain, un fait inespéré confirma cette opinion et sembla décisif. Le baron de Montmorency et une soixantaine de gentilshommes arrivèrent de Paris ; ils avaient réussi à sortir de très bon matin et ils venaient se mettre au service du roi. Leurs encouragements levèrent toutes les hésitations ; le duc d'Alençon, la Pucelle et les autres chefs ordonnèrent aux hommes d'armes de se préparer à retourner à l'assaut.

Les troupes étaient pleines d'ardeur et déjà elles approchaient de Paris, quand le duc de Bar et le comte

[1] Il n'est pas douteux que dans Paris il ne se trouvât beaucoup de gens dévoués à Charles VII et prêts à un coup de main. Nous avons déjà cité le Bourgeois de Paris, le greffier du parlement Clément de Fauquembergue. Au mois d'avril, suivant le gouverneur de Paris, Villiers de l'Isle Adam demanda des renforts aux Anglais, il craignait une révolte : « En ce temps VII[e] jours en apvril, entra le bastard de Clarence à Paris à grosse puissance d'Anglois, et y avoit esté mandé par le seigneur de l'Isle-Adam et aultres, pour ce que quarante dixaines de la dicte ville s'estoient conclus et avoient traictié, si que on disoit, de livrer icelle ville aux gens du roy Charles, et y en eust grant planté de prins, mais peu de exécutez, pour ce que la chose rapaisa et prist assez bonne fin. » *Chronique des Cordeliers.* Voir *Ayrales, op. c.* t. III, p. 636.

de Clermont survinrent, apportant au duc d'Alençon et à la Pucelle l'ordre de surseoir à toute hostilité et de rentrer à Saint-Denis [1]. Il fallut obéir. Personne ne douta que cet ordre n'eût été arraché au roi par la Trémoille. D'ailleurs, dans la journée, on eut l'explication de cette mesure. En effet, le sire de Charny, ambassadeur bourguignon, était arrivé à la cour du roi ; il apportait de nouvelles conditions : Philippe le Bon s'engageait à mettre immédiatement Paris en la possession de Charles VII ; il demandait seulement qu'on l'attendît, et qu'on lui délivrât un sauf-conduit pour la capitale. La Trémoille et Regnault de Chartres triomphaient. La diplomatie décidément valait mieux que la guerre ; sans coup férir, sans effusion de sang, par le seul jeu des négociations, Paris allait tomber au pouvoir du roi. C'est pourquoi on avait immédiatement fait défendre aux chefs et à Jeanne d'Arc de reprendre les hostilités. Le soir même, la Trémoille fit « dépecer » le pont que le duc d'Alençon avait fait

[1] « Et tandiz que ilz s'approuchoient, vindrent le duc de Bar et le comte de Clermont de par le roy, qui estoit à Saint-Denys, et prièrent à la Pucelle que, sans aler plus avant, elle retournast devers le roy, audit lieu de Saint-Denys. Et aussy de par le roy prièrent audit d'Alençon et commandèrent à touz les autres cappitaines, que ilz s'en venissent et amenassent la Pucelle devers lui. La Pucelle et le plus de ceulx de la compaignie en furent très marriz, et néantmoins obéirent à la volonté du roy, espérans aler trouver leur entrée à prendre Paris par l'autre costé et passer Saine à ung pont que le duc d'Alençon avoit fait faire au travers de la rivière endroit Saint-Denis ; et ainsi s'en vindrent devers le roy. » *Perceval, Procès*, t. IV, p. 28.

jeter sur la Seine [1]. La campagne de l'Ile-de-France était terminée.

Mais la Trémoille était bien aveugle s'il ne se rendait pas compte que le duc de Bourgogne ne se pressait d'offrir Paris à Charles VII que parce qu'on l'assiégeait, et parce qu'il était persuadé qu'on allait le prendre. Le duc de Bourgogne ne consentait jamais à donner que ce qu'il ne pouvait pas garder. Durant toutes ces négociations, le conseil du roi fut constamment la dupe de la politique machiavélique du duc de Bourgogne. Non seulement Philippe le Bon ne cessait pas de s'entendre avec Bedford et l'Angleterre, mais même il faisait des avances à la Bretagne et il songeait à offrir au connétable de Richemont toutes les terres que possédait en Poitou le premier ministre de Charles VII, la Trémoille lui-même [2]. Philippe le Bon, ce renard magnifique, comme on a très bien dit, était beaucoup trop avisé pour se laisser jouer par le

[1] « Le samedi ensuivant, partie de ceulx qui avoient esté devant Paris, cuidèrent bien matin aler passer la rivière de Saine audit pont : maiz ilz ne pourent pource que le roy qui avoit sceu l'intencion de la Pucelle, du duc d'Alençon et des autres de bon voulloir, toute la nuist fist depecier ledit pont. » *Perceval. Ibid.*

[2] Vers cette époque Hugues de Lannoy rédigeait un ensemble d'articles sur la politique à suivre, il conseillait au duc de Bourgogne de gagner Richemont à sa cause en lui offrant l'office de connétable « par deça, et qu'il lui soit donné, avec ça, le duchié de Touraine, la conté de Saint-Onge, le pays d'Aunys et la ville de la Rochelle, avecques les terres et seignories que tant le seigneur de la Trémoille en pays de Poitou et de Saint-Onge, *et autres choses.* » Il n'est pas douteux que Philippe le Bon n'ait acheté la Trémoille par des promesses de cette sorte. Voir PIERRE CHAMPION, *G. de Flavy*, p. 147.

superbe dindon politique que fut la Trémoille.

Les bons Français, sans connaître les dessous du jeu, sans pénétrer toutes les combinaisons de l'échiquier, voyaient bien que le duc de Bourgogne ne faisait que « décevoir » Charles VII. Et Jeanne d'Arc le voyait mieux que personne. La diplomatie n'obtiendrait de résultats qu'autant qu'elle serait fondée sur des victoires préalables ; dans son langage sublime elle disait : « on n'aura la paix avec Bourgogne que par le bout de la lance ». Ce n'était que trop vrai. Dès que le siège fut levé, dès que les opérations militaires furent suspendues, les négociations marquèrent le pas ; de rendre Paris, il n'en fut plus question. Regnault de Chartres négocia en vain avec les représentants bourguignons, Jean de Luxembourg et le sire de Lannoy ; il n'obtint rien. Le roi réunit son conseil. On résolut de revenir à Gien et à Bourges. Le 9 septembre, Charles VII, dans une cérémonie solennelle qui était le complément obligé du sacre de Reims, avait été couronné à la basilique de Saint-Denis. Quelques jours après, quand le retour eut été décidé, Jeanne vint offrir en ex-voto son épée et tout son blanc harnois ; c'était la coutume des chevaliers guéris de leurs blessures.

Peu de temps auparavant, poursuivant avec colère des filles de mauvaise vie « folles de leurs corps », elle avait brisé sur les épaules de l'une d'elles son épée. Comme elle en déplorait la perte, le roi qui ne manquait pas d'esprit pratique, lui fit remarquer qu'elle aurait dû au moins se servir « d'un gros bâton ». Jeanne d'Arc estimait sans doute que le port de son épée était plus noble. Elle affirmait aussi

qu'il n'en existait pas de meilleure pour donner « *de bonnes buffes et de bons torchons* [1]. » Les hommes d'armes ne manquèrent pas de répéter qu'il s'agissait de l'épée de Fierbois. Or, que l'épée miraculeuse se brisât dans les mains de l'envoyé de Dieu, c'était un bien mauvais présage [2]. Et il est vrai que désormais toute une période de la vie militante de la Pucelle, la période proprement victorieuse, était close. Mais Jeanne n'était rien moins que superstitieuse, et elle n'ajouta aucune importance à cet accident.

Le 13 septembre, l'armée française abandonnant les villes et les provinces situées au delà de la Seine battait en retraite. Charles VII était las des combats, des voyages, du fracas des armées ; il lui tardait de revenir à Gien, à Sully, à Bourges vers ces nids de nonchalance où il se livrait à une existence passive et peut-être voluptueuse. Le retour des troupes fut désordonné et prit des allures de déroute [3]. On eût pu

[1] *Procès*, t. I, p. 77. Ces mots sont en français dans le texte latin : « erat bonus cusis guerrae et bonus ad dandum bonas alapas et bonos ictus, gallice *de bonnes buffes et de bons torchons.*

[2] *Jean Chartier*, « Et estoit chose notoire que depuis que ladite espée fut rompue, ladicte Jeanne ne prospera en armes au prouffit du roi ne aultrement, ainsy que par avant avoit fait. » Le regret éprouvé par Jeanne de la perte de cette épée, la parole du roy, ne s'expliquent guère que s'il s'agit de l'épée de Fierbois. On ne conçoit pas que Jeanne ait pu être tant attristée par la perte d'une épée quelconque. Mais d'autre part elle a formellement déclaré qu'elle possédait encore cette épée à Lagny après avoir quitté Saint-Denis. Voir *Procès*, t. I, p. 77.

[3] « Lequel roy s'en vint le plus tost que faire le peult et aucunes fois en fesant son chemin en manière de désordonnance et sans cause. Il fut le mercredi XXI[e] jour dudit mois à diner à Gien sur Loire. Et ainsi fut le vouloir de la Pucelle et l'armée

croire que les Français avaient été vaincus sous les murs de Paris. La ville de Sens refusa d'ouvrir ses portes. Cette insolence n'eût pas dû être tolérée. Mais le roi avait hâte de rentrer, c'était une course au gîte. Il passa l'Yonne à gué, gagna Châteaurenard, Montargis. Le 21 septembre, il arrivait à Gien et licenciait l'armée. Dunois, la Hire s'en allèrent. Le duc d'Alençon ne tarda pas à les imiter, et il retourna dans sa famille en meilleur état qu'il n'avait jamais été. Jeanne qui « l'aimoit très fort » en fut profondément attristée. Elle demeurait presque seule à la cour du roi, sans protecteurs, sans amis, au milieu d'un monde indifférent ou hostile. Le roi ne lui manifestait plus la même confiance. Son inspiration était remise en question par les courtisans, niée par la Trémoille, par Regnault de Chartres et leurs créatures. On imputait à elle seule l'échec devant Paris. Si la capitale s'était rendue, les esprits forts n'eussent pas manqué de prouver que la prise de Paris était la chose du monde la plus facile, que la ville comptait peu de défenseurs, que les habitants étaient gagnés d'avance à la cause de Charles VII. Mais parce que Jeanne avait échoué, on démontrait au contraire combien la tentative était déraisonnable et téméraire, on n'était pas muni de matériel suffisant, on n'avait pas pris les précautions les plus élémentaires, la Pucelle ignorait jusqu'à l'existence du second fossé.

Quand, de retour à Gien, Jeanne se retira seule pour

du roy rompue. » *Perceval de Cagny*, PROCÈS, t. IV, p. 29. La vie privée de Charles VII a été attaquée par Vallet de Viriville et défendue par de Beaucourt. Dans les dernières années de son règne, ses mœurs furent scandaleuses.

prier devant le Dieu du sanctuaire, elle put dans son oraison et ses méditations mesurer la différence entre sa situation après Orléans et Patay et sa situation actuelle; elle put contempler le chemin parcouru. La descente était rapide. Le roi et les hommes l'abandonnaient. Et désormais elle allait s'acheminer par degrés vers un abîme de douleurs dont elle ne pouvait encore sonder la profondeur. Si la sainte a connu alors des heures de tristesse, si elle a gémi, Dieu et ses protectrices en ont seuls été témoins. Ce qui n'est pas douteux, c'est qu'elle avait accompli le premier pas dans la voie du calvaire. Après avoir été abandonnée par ses amis, Jeanne d'Arc n'allait pas tarder à être livrée à ses ennemis.

CHAPITRE IX

Prise de Jeanne d'Arc à Compiègne.

La retraite précipitée de Charles VII au sud de la Loire causa dans les provinces situées au delà de la Seine et en général dans toute la France un déception profonde. Après la délivrance d'Orléans, la victoire de Patay, le sacre de Reims, Charles VII était apparu comme un libérateur. Mais l'illusion fut de courte durée. La gloire de ce nouveau roi, qui avait un instant éclairé les villes de la Champagne, de la Picardie et de l'Ile-de-France, n'avait pas tarder à s'éclipser. L'astre auquel on avait cru avait décliné rapidement et on l'avait vu disparaître tout à coup à l'horizon. En même temps les Anglo-Bourguignons avaient relevé la tête et s'étaient empressés de revenir dans l'Ile-de-France. Charles VII n'était pas encore arrivé à Gien que déjà Bedford était aux portes de Paris. Il s'était cru perdu, sur le point d'être cerné par deux armées françaises : quand il apprit que le roi de France battait précipitamment en retraite, il respira, et joyeux vint à Notre-Dame de Paris remercier Dieu de cette délivrance inespérée ; pour prouver sa reconnaissance, il déposa sur le grand autel une riche aumône. Quelques jours après, ses troupes commencèrent les hostilités et marchèrent sur Saint-Denis. Le comte de Vendôme, ne disposant pas de forces suffisantes, venait d'évacuer

la place. Les Anglais par représailles pillèrent la ville. L'évêque Louis de Luxembourg fit détacher l'armure que la Pucelle avait léguée à la basilique, et il offrit à Bedford, comme un trophée dû à la victoire, cet ex-voto dérobé dans une église. Les honnêtes gens n'hésitèrent point à taxer ce vol odieux de sacrilège [1].

Presque en même temps que Bedford, le duc de Bourgogne avait pris lui aussi le chemin de Paris. Ce prince, qui était le plus grand parvenu de son temps, qui nourrissait des prétentions royales, déployait un luxe sans nuances et qui par sa richesse faisait pâlir l'éclat de toutes les cours de l'Europe. Devant sa personne marchaient dix trompettes et dix hérauts tous vêtus des couleurs de la seigneurie à laquelle ils appartenaient. Sa sœur, épouse de Bedford, suivait, entourée de ses dames d'honneur et de toute une calvacade de gentilshommes. Philippe le Bon avait dans sa poche le sauf-conduit qu'il avait obtenu de Charles VII sous prétexte de venir lui livrer Paris [2], mais il

[1] « Et trouvèrent lesdittes armures de Jehanne la Pucelle, lesquelles furent prinses et emportées par l'ordonnance de l'évesque de Therouenne, chancelier, es parties au roy d'Angleterre obéissant, sans pour ce faire quelque rescompense à laditte église : qui est pur sacrilège et manifeste... » *Perceval, Pr.*, t. IV, p. 28.

[2] C'est une ironie, mais une ironie des choses, Charles VII à Gien croyait encore que le duc de Bourgogne allait lui livrer Paris « Et le roy vint de là à Gien, cuidant avoir accord avec le duc de Bourgogne ; lequel duc luy avoit mandé qu'il luy feroit avoir Paris, par le sire de Charny qui en avoit apporté les nouvelles, et qu'il viendroit à Paris pour parler à ceulx qui tenoient son party. Et pour ceste cause le roy luy envoya son sauf conduit pour venir à Paris ; mais quand il fut à

avait cru prudent de se faire suivre par trois ou quatre mille Picards, qui s'avançaient derrière lui la lance au poing. Cette marche pompeuse et militaire causa un grand émoi dans les villes qui s'étaient rendues à Charles VII, comme Senlis, Beauvais, Compiègne. Elles demandèrent à Regnault de Chartres des lettres royales leur défendant de recevoir dans leurs villes des forces importantes.

Car Regnault de Chartres était demeuré dans la région pour donner le mot d'ordre et continuer à travailler à cette paix de compromission, qui devait selon lui assurer à jamais la prospérité du royaume et qui, en fait, allait prolonger l'état de guerre. Il nourrissait une grande illusion : régler le différend entre France Bourgogne, Angleterre, par un grand congrès de la paix. Il préparait la réunion d'une assemblée plénière à Auxerre. Des ambassadeurs du roi de France, du duc de Bourgogne, du roi d'Angleterre, devraient s'y rencontrer[1]; des représentants du duc de Savoie

Paris, le duc de Bethefort et luy firent leurs alliances plus fort que devant n'avoient fait à l'encontre du roy. Et s'en retourna ledit duc a tout son sauf conduit... » *Berry, Procès*, IV, 48. On pourrait croire que le héraut Berry se trompe, si ce fait n'était confirmé par les chroniqueurs et par une note de compte (dans BEAUCOURT, *Charles VII*, t. II, p. 411).

[1] *Lettres closes de Regnault de Chartres, du 26 septembre à la municipalité de Beauvais.* « Pour avoir paix final en ce Royaume, Monseigneur de Bourgogne et les gens du Roy se doivent assembler à Aucerre, au premier jour d'avril, avec plusieurs seigneurs et deux cardinaulx envoyés par nostre sainct Père, et seront les Engles se estre y veuyllent, pourveu que la seront admenez les seigneurs prisonniers qui sont en Angleterre. » Voir *Pierre Champion, Ibid*, p. 141.

et même des légats du Pape y seraient présents. Le chancelier serait l'âme de cette assemblée; il deviendrait le grand pacificateur de la chrètienté, et mériterait ainsi d'être revêtu immédiatement de la pourpre cardinalice.

Mais, pour arriver à ce but, il devait avant tout ménager le duc de Bourgogne. Il n'y manqua pas. Quand le duc passa avec son cortège en vue de Senlis, Regnault de Chartres avec le Comte de Clermont, beau-frère du duc, vint lui présenter humblement ses hommages. Philippe le Bon qui était très hautain, et d'ailleurs fort mécontent de la perte des villes qu'il possédait en Champagne et dans l'Ile-de-France, daigna à peine les recevoir. Il continua sa route jusqu'à Paris où dès son entrée il fut acclamé comme le sauveur. Mais peu lui importait la faveur de ce peuple qu'il méprisait, il venait uniquement pour conférer avec Bedford. Les deux beaux-frères resserrèrent leur alliance. Il fut convenu qu'on pousserait activement les préparatifs, qu'on rassemblerait des troupes nombreuses, et qu'on entrerait en campagne au début du printemps. Jusqu'à cette époque on pourrait continuer à amuser la cour de France par des pourparlers de paix. Le 10 octobre, de grandes conférences eurent lieu à Saint-Denis entre le chancelier Regnault de Chartres, le cardinal Winchester, et les bourguignons Jean de Luxembourg et Hugues de Lannoy. Dans ces conférences secrètes, la trêve conclue à Compiègne fut prorogée, selon Monstrelet, jusqu'à Pâques. Sans doute fallut-il toute l'autorité du cardinal de Winchester pour que, à la demande de l'Université, du Parlement et de la bourgeoisie, le duc de Bourgogne fût nommé régent

de France et Bedford gouverneur seulement de la Normandie. Le 13 octobre, des lettres patentes furent publiées à Paris apprenant à la fois : l'abstinence de guerre entre Charles VII et le duc de Bourgogne, et la nomination de ce dernier à la lieutenance générale. Il semble que tous les auteurs de cette trêve, aussi bien Winchester que Regnault de Chartres, que Louis de Luxembourg et les autres, se soient prêté main forte pour hisser le duc de Bourgogne sur le pavois aux dépens de Bedford et surtout de Charles VII [1]. Quelques jours après ces tractations, Philippe le Bon et Bedford quittaient Paris et s'en allaient, l'un en Normandie, l'autre en Flandre. Ils laissaient la capitale sans défense, mais ils pouvaient être bien tranquilles ; elle était comprise dans les trêves, et le roi de France

[1] D'après le *Bourgeois de Paris*, la renonciation de Bedford au gouvernement de Paris lui coûta beaucoup. Pour qu'on en arrivât là, il fallait que les affaires de l'Angleterre fussent en bien mauvais état. « Après plusieurs conseils à la requeste de l'Université, de parlement, de la bourgeoisie de Paris, fut ordonné que le duc anglois de Bethefort seroit gouverneur de Normandie, et le duc de Bourgogne seroit régent de France. Ainsi fut fait, mais moult laissoit envis le duc de Betheford ledit gouvernement, si faisoit sa femme, mais faire leur convint. » Le plus étonnant c'est que Philippe le Bon semblait ne pas tenir beaucoup à Paris, il avait déjà déclaré qu'il ne se croyait pas capable de gouverner un royaume si grand comme était la France ; il ne songeait qu'à son royaume de Flandre. « Quant l'avantgarde fut partie, le duc de Bourgogne fist crier, comme une manière d'apaiser gens simples, que si on veoit que les Arminalx venoient assaillir Paris, que on soy deffendist le mieulx qu'on pouvoit, et laissa sans garnison ainsi la ville de Paris. Veez la tout le bien qu'il fist pour la ville ; or n'estoient point les Angloiz noz amis, pour ce que on les mist hors du gouvernement » (p. 248).

ne sortirait plus de son nonchaloir pour venir l'assiéger.

Charles VII, en effet, dès le début du mois d'octobre, avait regagné sa ville de Bourges. La reine n'avait pas tardé à l'y rejoindre. Jeanne était venue à sa rencontre pour lui présenter ses vœux. Marie d'Anjou avait été sa première protectrice à la cour, mais son influence avait beaucoup diminué, exactement dans la mesure où celle de la Trémoille avait progressé. Elle ne pouvait plus grand'chose pour la Pucelle, qui était réduite à une douloureuse inaction. Le duc d'Alençon sur le point de partir guerroyer en Normandie avait demandé Jeanne. Il savait quel auxiliaire incomparable elle était, et comment en particulier elle avait le don d'attirer les troupes. Dès qu'elle partait en campagne, les hommes d'armes se groupaient autour d'elle comme les abeilles autour de leur reine. Le duc d'Alençon faisait dire à Charles VII : « que beaucoup se mettraient en sa compagnie qui ne bougeraient pas si elle ne venait. » Jeanne était toute disposée à reprendre la lutte. L'oisiveté, qui était pour Charles VII un lit de délices, était pour elle un lit de supplices. Mais le connétable de Richemond guerroyait en Normandie, la Hire y était parti également avec sa compagnie. La Trémoille craignit que la Pucelle, comme elle l'avait déjà fait, n'opérât l'union entre ces différents chefs. Il s'opposa formellement avec le sire de Gaucourt à son départ [1]. Le duc

[1] « Poy de temps après, ledit d'Alençon assembla gens pour entrer au païs de Normandie, vers les marches de Bretaigne ou du Maine, et pour ce faire requist et fist requerre le roy que il lui pleust lui bailler la Pucelle, et que par le moien d'elle

d'Alençon partit donc seul pour la Normandie, il ne devait plus jamais revoir Jeanne. Dans la suite, le beau duc commit des fautes regrettables, mais l'histoire impartiale lui saura toujours gré, d'avoir été constamment et dès la première heure, l'un des auxiliaires les plus dévoués de la Pucelle.

Jeanne demeura donc à Bourges. Une noble et riche « demoiselle », dame d'honneur de la reine, épouse du sire de Bouligny, receveur général des finances, lui offrit une hospitalité cordiale et généreuse. Au procès de réhabilitation, Marguerite la Touroulde, ainsi s'appelait-elle, nous a laissé sur la vie et les pensées de Jeanne d'Arc quelques indications précieuses. Sa piété était très éclairée et très ferme. La sainte n'était nullement superstitieuse dans un milieu qui l'était extrêmement, et c'est là encore une preuve parmi tant d'autres de sa force de caractère. Des bonnes femmes étaient venues lui apporter des *Paternostres*, c'est-à-dire des sortes de chapelets, pour qu'elle les touchât. Jeanne dit à son hôtesse en souriant : « touchez-les vous-mêmes, il seront aussi bons par votre toucher que par le mien. » Comme on expliquait à peu de frais son héroïsme dans les combats en disant qu'elle était certaine de n'être pas tuée, elle affirma : « Je n'en suis pas plus sûre que les autres. »

plusieurs se metroient en sa compaignie qui ne se bougeroient si elle ne faisoit le chemin. Messire Regnault de Chartres, le seigneur de la Trémoille, le sire de Gaucourt (c'est le fameux trio, mais le chancelier était alors dans l'Oise) qui lors gouvernoient le corps du roy et le fait de sa guerre, ne voulurent oncques consentir, ne faire, ne souffrir que la Pucelle et le duc d'Alençon fussent ensemble ; ne depuis ne la pœult recouvrer. » *Perceval de Cagny*, PROCÈS, t. IV, p. 30.

Enfin, Marguerite la Touroulde nous a rapporté une parole intime de Jeanne d'Arc qui nous révèle, comme un coup de sonde jeté dans l'abîme, la profonde bonté de la sainte. Comme elle était prodigue en aumônes, distribuant aux pauvres tout ce qu'elle possédait, l'épouse du trésorier lui en fit la remarque; la sainte lui répondit de la laisser faire, car, ajouta-t-elle: « j'ai été envoyée pour la consolation des pauvres et des malheureux [1]. » Et c'était là en effet la raison suprême de sa mission. Si elle voulait l'expulsion des ennemis et la paix par la lance, c'était en définitive pour la consolation de ce pauvre peuple de France auquel elle appartenait, qu'elle aimait tant, et qu'elle avait vu tant souffrir.

Charles VII cependant et la Trémoille se rendirent compte qu'il serait trop honteux de ne rien entreprendre tandis que le connétable de Richemond, par les combats qu'il livrait aux Anglais en Normandie, acquérait chaque jour plus de popularité. La Pucelle étant disponible, il la fallait employer. Il se trouvait précisément sur le cours de la Loire non loin de Bourges des places-fortes qui ne laissaient pas d'être fort inquiétantes Les bandits enfermés dans ces sortes de guêpiers poussaient des pointes hardies jusque sous les murs de Bourges. Une armée peu considérable fut rapidement réunie, Jeanne eût préféré venir en France, mais le conseil du roi en avait décidé autrement. Charles VII pour l'honorer lui

[1] « Erat etiam ipsa Johanna multum larga in eleemosynis, et libentissime subveniebat indigentibus et pauperibus, dicens quod erat missa pro consolatione paupernm et indigentium. » Déposition de Marguerite la Touroulde. *Procès*, t. III, p. 85.

confia le commandement de l'expédition. La Trémoille lui adjoignit pour l'aider, c'est-à-dire pour la surveiller, le sire d'Albret, son frère utérin. Moins d'un mois après le retour à Bourges, la Pucelle remontait à cheval pour courir à de nouveaux dangers. Son fidèle écuyer, Jean d'Aulon, lui tint l'étrier et galopa derrière elle.

On vint d'abord mettre le siège devant Saint-Pierre-le-Moustier, au sud-ouest de Bourges, entre l'Allier et la Loire. La place était défendue par un fossé profond, par des murailles élevées et par une garnison courageuse. Après avoir investi la ville, on résolut de donner l'assaut. Durant toute la journée les Français firent vainement des prodiges d'héroïsme. C'était au début de novembre, la brume à cette époque de l'année et dans ce pays vallonné tombe plus rapidement sur la terre. Il fallut songer à la retraite. Les capitaines et hommes d'armes se mirent en demeure d'enlever le matériel de siège, échelles, fascines, claies, qu'ils avaient apportées. Jean d'Aulon, douloureusement blessé au talon, s'était assis à l'écart non loin des murs. C'est alors que se passa le fait d'armes le plus extraordinaire de la carrière militaire de Jeanne d'Arc, et l'un des plus fantastiques qu'on puisse lire dans les annales de l'histoire. La nuit était presque venue. Jean d'Aulon ayant vu la plupart des hommes d'armes revenir en groupe des murailles, et n'ayant pas aperçu Jeanne, craignit qu'il ne lui fût arrivé malheur. Il se hissa à cheval et vint vers elle. Il la trouva debout sur le talus du fossé avec seulement cinq ou six compagnons. Jean d'Aulon lui demanda ce qu'elle faisait là, seule. Jeanne était

visiblement inspirée par ses Voix, et comme en extase. Elle ôta son casque, « sa salade », fit un geste de salut vers des êtres invisibles, et répondit « qu'elle n'était pas seule, qu'encore avait-elle en sa compagnie cinquante mille de ses gens.. » Jean d'Aulon regarda instinctivement et naïvement vers le ciel, et ne vit personne. Il demanda donc de nouveau à Jeanne de se retirer. Elle lui déclara qu'elle ne partirait pas avant d'avoir pris la place et elle lui ordonna d'aller demander aux hommes d'armes d'apporter les échelles. En même temps elle se mit à crier de toutes ses forces : « Aux fagots, aux claies tout le monde, afin de faire le pont. » Tous reviennent. En un instant un passage est établi. Jeanne la première à la tête des siens, son étendard à la main, s'élance sur le pont branlant. Les ennemis, qui avaient vu la retraite des Français, ne s'attendaient sans doute pas à ce retour offensif; ils avaient commencé de délaisser les murs, ils n'opposèrent, selon Jean d'Aulon, que très peu de résistance. Avant qu'ils n'aient eu le temps de se rassembler les assaillants étaient dans la place. La tuerie commença. Il fallut que Jeanne s'interposât avec toute son énergie pour faire cesser le carnage. Elle put sauver l'église du pillage. En moins d'une heure Saint-Pierre-le-Moustier avait été enlevé [1].

La prise rapide de Saint-Pierre-le-Moustier entraîna la chute de quelques places voisines moins importantes. Mais la Charité-sur-Loire, la plus considérable et la plus forte de toutes, se prépara à une résistance acharnée. Jeanne réussit à intéresser à

[1] Ce récit est rapporté presque textuellement par Jean d'Aulon. *Procès*, t. III, p. 217.

la prise de cette forteresse la plupart des villes du centre de la France, depuis Clermont-Ferrand jusqu'à Orléans. Ses bons amis d'Orléans envoyèrent deux jeux de coulevrines, la grosse bombarde « la bougue » tirée à vingt chevaux, des charpentiers, des forgerons, des combattants, en toute quatre-vingt-neuf hommes. Elle vint en personne à Moulins demander des subsides. Elle écrivit aux habitants de Riom une lettre qui nous a été conservée et dans laquelle elle disait que : « grant dépense de pouldres, traits et autres habillements de guerre avait été faite », qu'en conséquence ils voulussent bien « incontinent envoyer et aider pour le dit siège, de poudres, salepestre, souffre, trait, arbalestres fortes et d'autres habillements de guerre [1] ». Clermont-Ferrand procura : « deux quintaux de salpêtre, un quintal de souffre, deux caisses de traits, et pour la personne de Jehanne une épée, deux dagues et une hache d'arme. » Bourges promit treize cents écus d'or. Ces détails nous montrent comment le prestige de de Jeanne et son action groupaient les villes dans un but commun. Sous son implusion les expéditions les plus particulières prenaient bientôt une importance collective et nationale.

Tandis que les villes coopéraient selon leur pouvoir à la prise de la Charité, la Trémoille, le bailleur de fonds du roi et de la cour, ne se préocupait nullement

[1] *Lettres de Jehanne d'Arc*, par de MALEISSYE, p. 9. « A la lettre de Jeanne adressée aux habitants de Riom (9 novembre 1429) est appendu un cachet de cire rouge dont l'avers est détruit. Le revers seul est conservé, on y voit la marque d'un doigt et le reste d'un cheveu noir qui paraît avoir été mis originairement dans la cire. »

de pourvoir au ravitaillement et à la solde des hommes d'armes. Il abandonnait la Pucelle à ses propres moyens. Il semble bien qu'il n'ait pas été étranger à la manœuvre par laquelle on chercha à lui opposer comme rivale, une vulgaire visionnaire. Catherine de la Rochelle était dirigée par le fameux frère Richard; elle prétendait être favorisée de révélations concernant les finances et la politique. Le roi, qui ne faisait rien que par le conseil de la Trémoille, la prit en considération. Les inspirations de Catherine, en effet, ne pouvaient qu'être agréées par le ministre usurier. Elle se déclarait envoyée par Dieu pour découvrir les cachettes et faire rentrer l'argent des particuliers dans le trésor public. De plus, elle était partisan de la paix bourguignonne. On voit que Catherine était inspirée au moins indirectement par la Trémoille. Le grand méphistophélès de la cour. Charles VII, prévenu en faveur de la voyante, la prit en considération au point d'écrire à Jeanne pour lui demander ce qu'il fallait en penser. Or, au cours des voyages qu'elle entreprit pour obtenir des subsides peu avant le siège de la Charité, Jeanne rencontra Catherine à Montfaucon-en-Berry. Entre autres visions nocturnes dont celle-ci se disait favorisée, elle prétendait recevoir chaque nuit la visite d'une dame blanche vêtue de drap d'or. Jeanne, qui aimait à parler franc et à agir de même, lui demanda si elle pouvait voir aussi cette dame. Catherine le lui ayant affirmé, elle coucha deux nuits de suite avec elle et ne vit rien. Jeanne, ayant d'ailleurs consulté ses saintes, lui conseilla vivement : « d'aller rejoindre son mari, de faire son ménage et de nourrir ses enfants. » Catherine

de la Rochelle, en effet, était mariée. Elle n'était pas pucelle, et pas davantage une héroïne. Comme les troupes étaient sur le point de partir pour la Charité, elle déconseilla ce siège et déclara que quant à elle, elle n'irait pas, parce que, disait-elle, il faisait trop froid. Jeanne fit savoir au roi que le fait de Catherine était toute folie et néant [1].

Des troupes suffisantes ayant été assemblées et amenées, notamment par le maréchal de Boussac,

[1] Catherine de la Rochelle, comme nous le verrons dans la suite, devait se venger de Jeanne d'une façon odieuse. Les juges de Rouen reprochèrent à Jeanne sa sévérité et lui firent remarquer qu'elle même, qui avait des visions, eut pu être moins exigente. Avec autant de fermeté que de bon sens elle répondit : « se l signe de Katherine eust été aussi bien monstré devant notables gens d'église et autres, arcevesques et evesques... elle n'eust point demandé de savoir le signe de ladicte Katherine. » T. 1, p. 120. Les écrivains incrédules placent dans le même casier les vraies visions et les fausses, car *a priori*, selon eux, elles sont toutes fausses. Il n'est pas étonnant cependant qu'une mission aussi glorieuse que celle de la Pucelle ait suscité des contrefaçons telles que celles de Catherine, du berger de Gévaudan, de la fausse Pucelle. Mais les contrefaçons, selon Pascal, prouvent l'existence et la transcendance du modèle. — On a voulu faire de Jeanne d'Arc une dirigée du frère Richard. Cette opinion se fonde sur le rapport du Bourgeois de Paris, qui savait assez bien ce qui se passait à Paris, mais qui n'était renseigné que par des racontars sur les événements de la province. Le récit qu'il fait de la vie de Jeanne d'Arc d'après la prédication de Jean Graverent est plein d'inexactitudes ; « et disoit que ces quatre povres femmes frère Richart le cordelier les avoit toutes ainsi gouvernées, car il estoit leur beau-père. » Frère Richard directeur de Jeanne d'Arc ; nous le saurions comme nous le savons du Frère Pasquerel. Le Bourgeois de Paris n'en savait rien.

la Pucelle et les chefs vinrent dans les derniers jours de novembre mettre le siège devant la Charité. La place, très forte, était défendue par une garnison composée en grande partie de brigands d'une extrême audace. Leur chef, Perrinet Gressart, avait été dans sa jeunesse apprenti maçon, mais il n'avait pas tardé à troquer la truelle contre l'épée dont le maniement était plus rémunérateur. Il devint par son astuce, son absence totale de scrupules, pannetier du duc de Bourgogne, puis seigneur de Lagny et enfin de la Charité. Selon la trop juste comparaison du chroniqueur, « la France était alors semblable à la mer dans laquelle chacun a autant de seigneurie comme il a de force. » Et Perrinet Gressart avait beaucoup de seigneurie étant très fort. Enfermé dans sa place, comme un corsaire dans son îlot, il surveillait la campagne à cinquante lieues à la ronde, pillant les marchands, rançonnant les paysans, faisant prisonniers les riches seigneurs qui lui tombaient sous la main. La Trémoille en savait quelque chose ; allant négocier en Bourgogne, muni d'un sauf-conduit en bonne et due forme, il tomba au pouvoir de Perrinet, lequel se moqua du chiffon de papier et ne relâcha le richissime ministre que contre une rançon de quatorze mille écus d'or. Non seulement ce

[1] Il tenoit en apatis tous les marchands des villes environnantes et le roi lui-même. Le sire d'Albret, qui en même temps que Jeanne écrivait aux habitants de Riom, leur disait : « par les adversaires et ennemis... les autres subjets de mondit seigneur le roy sont grandement oppressés et endommagés, et nul prudhomme ni bons marchans n'osent aler ne converser par le païs ; puis que vous aimez et désirez la widange et délivrance d'icelle place, nous vous requérons... etc. » *Procès*, t. V, p. 149.

capitaine de brigands n'avait ni foi ni loi, ce qui n'était pas inouï à cette époque, mais il ne craignait pas le diable, en quoi il l'emportait sur tous ceux de sa bande. Quand la Pucelle eut mis le siège devant sa place, ses hommes d'armes, effrayés par le pouvoir magique que la renommée lui attribuait, étaient disposés à se rendre. Mais Perrinet Gressart les traita de lâches et les renvoya aux remparts en disant : « La sorcellerie de la Pucelle c'est votre couardise. » Ses hommes, convaincus et réconfortés par cette déclaration, se préparèrent à une résistance désespérée.

Les premiers assauts livrés par les Français furent repoussés; un des chefs les plus courageux, le baron Raymond de Monmor, fut tué. Dès lors il apparut clairement que pour réduire la place il faudrait avoir recours à un siège en règle. Les troupes n'étaient pas ravitaillées. Dans de semblables circonstances, Charles V eût soutenu Du Guesclin ; mais Charles VII n'envoyait aucun secours en vivres ni en argent [1]. Les hommes, qui étaient venus avec l'espérance d'enlever la ville d'assaut, mais non dans l'intention de demeurer sous les armes durant les mois d'hiver, s'en allèrent les uns après les autres. Jeanne d'Arc, la tristesse dans l'âme, dut quitter la place en abandonnant une partie de l'artillerie. L'expédition échouait donc misérable-

[1] « Et tantôt après ce, elle mist le siège devant ledit lieu, de la Charité. Et quand elle y ot esté une espasse de temps pource que le roy ne fist finance de lui envoyer vivres ne argent pour entretenir sa compaignie, luy convint lever son siège et s'en départit à grant desplaisance. » *Perceval de Cagny. Procès*, t. IV, p. 31. « Et là furent environ ung mois et se levèrent honteusement, sans ce que secours venist à ceux de dedans; et y perdirent bombardes et artillerie... » *Berri. Ibid.*, p. 40.

ment. Catherine de la Rochelle et le moine Richard purent triompher, et la Trémoille faire avec ses amis des gorges chaudes de ces rivalités de visionnaires.

Charles VII, qui par faiblesse de caractère et par l'effet d'un charme inexpliqué, délaissait beaucoup trop Jeanne, gardait cependant pour elle au fond du cœur des sentiments sincères d'estime, de reconnaissance, d'affection. Quand elle revint vers lui au château de Melun-sur-Yèvre « l'une des plus belles maisons du monde », il réserva à celle qui ne revenait plus victorieuse un accueil consolateur. Dans ces circonstances, Charles VII se conduisit vraiment en roi de France. Il conféra à Jeanne d'Arc des lettres d'anoblissement tant pour elle-même que pour sa parenté et toute la descendance masculine et féminine. Cette distinction fut sensible à Jeanne, moins pour elle que pour les siens, et à cause des considérants qui la motivaient. La lettre mentionnait en effet : « les louables, utiles et remarquables services que la dite Pucelle Jehanne a déjà rendus de bien des manières à Nous et à notre royaume, et ceux que nous espérons recevoir d'elle dans l'avenir[1]. » Jeanne pouvait donc légitimement espérer reprendre, dès les premiers jours de printemps, cette campagne de l'Ile-de-France qui était devenue son projet dominant.

Il n'en reste pas moins que par la faute du conseil royal, alors que le duc d'Alençon, la Hire, et Richemont guerroyaient en Normandie, elle fut réduite à une impuissance et à une inaction décevantes. Elle trompa son besoin d'agir par quelques voyages.

[1] *Procès*, t. V, p. 150.

Elle était en décembre à Jargeau, en janvier à Bourges auprès de la reine. Quinze jours plus tard, elle venait visiter ses bons amis d'Orléans qui la reçurent avec allégresse, offrirent en son honneur deux repas, mirent à sa disposition pour cinquante années une spacieuse demeure[1]. Après être demeurée quelque temps dans sa chère ville, Jeanne revint auprès du roi à Sully où elle passa les dernières semaines d'hiver.

Le 25 mars, elle faisait écrire aux Hussites pour les exhorter à la conversion. Si elle avait délivré la France, elle eût organisé une croisade contre les hérétiques ; ne le pouvant pour le moment, elle se contenta de les avertir par écrit. Frère Pâquerel tint la plume et rédigea la lettre en un latin quelque peu déclamatoire :

« Depuis déjà longtemps l'inconstante renommée, mais depuis peu la voix certaine du peuple comme la voix de Dieu, ont porté à mes oreilles, à moi la Pucelle Jehanne : que d'héritiques chrétiens, voux êtes devenus des païens aveugles et des Sarrasins ; que vous avez aboli la vraie croyance.... que vous renversez les saintes images, que vous mettez les saints édifices en ruines et en décombres ! Êtes-vous donc tout à fait enragés ?..... Moi, la Pucelle Jehanne, à dire vrai, je vous aurais depuis longtemps visité avec mon bras vengeur, si la guerre contre les Anglais ne m'avait retenue ici. Mais si je n'apprends bientôt votre amen-

[1] La mère de Jeanne vint après la mort de sa fille habiter dans cette demeure, où sans doute elle mourut. Voir *Procès*, t. V, p. 276.

dement.... je laisserai peut-être les Anglais et me tournerai contre vous [1]..... »

Cette missive, que la rhétorique du frère Pâquerel avait faite à dessein virulente, ne laissa pas de mécontenter non seulement les Hussites, mais même les religieux qui s'appliquaient à leur conversion. Le dominicain Jean Nider, qui ne fut d'ailleurs renseigné sur la Pucelle que par les calomnies bourguignonnes, se plaignit qu'une jeune fille ignorante « en vint à un tel degré de présomption que, n'ayant pas encore délivré la France, elle intenta des menaces par lettre aux Bohémiens ». Le bon Père eût dû s'en prendre seulement à la rhétorique du frère Pâquerel. Car il est remarquable que Jeanne, qui signait toutes ses lettres, n'a pas signée celle-là. Nous n'y retrouvons pas sa manière, ni son style, et par conséquent elle n'a fait sans doute que prêter son nom.

Au contraire, nous retrouvons Jeanne d'Arc tout entière avec son âme ardente, son style direct, *ses grandes images éclairantes*, dans les deux lettres qu'elle écrivit à la même époque aux habitants de Reims. Les Rémois, bien placés pour connaître les desseins du duc de Bourgogne, savaient à n'en pas douter qu'il préparait une campagne énergique de conserve avec les Anglais. Ils écrivirent coup sur coup à la cour de France des lettres alarmées, qui sonnaient pour ainsi dire le tocsin implorant du secours [2]. Charles VII

[1] Voir *Procès*, t. V, p. 159. — *Ayroles*, t. IV, p. 88. Nous avons résumé la lettre, mais en gardant le texte.

[2] Voir JADART, *Jeanne d'Arc à Reims*, il résulte des documents que à cette époque, début de l'année 1430, Troyes avait été très menacée et peut-être même assiégée. A Reims

et ses ministres ne s'en émurent guère mais la Pucelle tressaillit et elle répondit aux Rémois :

« Très chiers et bien aimés et bien désirés à voir, Jehanne la Pucelle a reçu vos lettres faisant mencion que vous doutiez d'avoir le siège (par les Bourguignons)..... Veuillez savoir que, si je les puis rencontrer, vous ne l'aurez point.... Fermez vos portes car je serai bien brief vers vous, et si eux y sont, je leur ferai chausser leurs éperons si en hâte qu'ils ne sauront par où les prendre.....

« On a rapporté au Roy que dedans la cité de Reims il y avait moult de mauvais qui devoient trahir la ville et mettre les Bourguignons dedans. Et depuis le Roy a bien su le contraire et croyez que vous êtes bien en sa grâce. Vous aurez bientôt de mes nouvelles plus à plein. Toute la Bretagne est française et doit le duc envoier au Roy trois mille combattants payés pour deux mois. A Dieu vous commande qui soit garde de vous [1]. »

« dans les derniers mois de 1429, un chanoine, Jean Honorat, et un chapelain Jean Greslet tramèrent de concert avec l'évêque de Beauvais, Pierre Cauchon, un complot assez habilement ourdi pour remettre la ville sans coup férir sous la domination anglaise.... Les auteurs principaux furent incarcérés, traduits devant un procès de 29 chanoines, commencé le 22 février 1430. Les accusés avouèrent et le 8 mars furent condamnés à la prison perpétuelle dans le local nommé Malebouche », p. 60. Jeanne fait allusion à ce complot dans une de ses lettres.

[1] Voir les deux lettres dont nous n'avons donné que des extraits dans DE MALEYSSIE. *Les lettres de Jeanne d'Arc*, pp. 14 et sv. La fin de la lettre semble nous indiquer que les relations de Jeanne avec le duc de Bretagne n'avaient pas cessé.

Et il est vrai en effet que la Bretagne tendait à redevenir française. Mais Paris même avait failli ouvrir ses portes à Charles VII, preuve que le roi comptait des partisans dévoués dans la ville. La conjuration au dernier moment fut découverte: un religieux carme, Pierre d'Allée, qui de temps à autre se déguisait en ouvrier et portait des communications à la cour fut mis à la question, sept conjurés furent exécutés. Les affaires de ceux qu'on appelait les Armagnacs n'en prospéraient pas moins. Saint-Denis avait été repris par les partisans de Charles VII. Au début du printemps de l'année 1430, tout le nord de la France était en effervescence. « Les choses sont en ébullition, écrivait de Bruges Giustiniani, si le Seigneur Dieu, n'y met pas la main, il faut que l'un des deux partis soit anéanti cet été [1] ». Le duc de Bourgogne et les Anglais entraient en effet en campagne. Il était grand temps d'agir. Le bruit courait que Charles VII rassemblait une nombreuse armée. Il n'en était rien. Le roi de France, dont un excellent historien a pu dire qu'il n'était alors qu'un roi « fainéant [2] », se plongeait chaque jour plus voluptueusement dans une atmosphère d'indolence et de torpeur. Les avertissements de Jeanne d'Arc, ses adjurations demeuraient sans effet. Charles VII était complètement anesthésié par le poison que lui inoculait chaque jour la Trémoille. Se rendant compte que le roi ne sortirait plus de son inaction, Jeanne résolut

[1] *Chronique de Morosini*, Lettre XVII. t. III, p. 270.

[2] *Du Fresne de Beaucourt*, t. II, p. 104. Cet aveu est d'autant plus significatif que l'auteur est favorable à Charles VII au point de n'en être, en certaines pages, qu'un panégyriste.

de partir seule. Sous prétexte de quelque promenade à cheval, de quelque « esbat », ce dont elle était coutumière, elle s'en alla « sans le su du roy[1] » avec son écuyer Jean d'Aulon et quelques compagnons d'armes et ne revint pas. Le roi fut sans doute peu satisfait du départ de la Pucelle, mais il ne songea pas à l'empêcher d'agir et encore moins à la suivre.

Jeanne, recueillant des bandes de soldats sur son passage, arriva sous les murs de Melun avec une troupe d'hommes résolus. Nous avons vu que cette ville avait été prise par les Anglais ; mais, depuis le 13 octobre dernier, c'est-à-dire depuis que Philippe le Bon était devenu lieutenant général du royaume, des capitaines bourguignons commandaient cette place. Jeanne n'hésita pas à demander l'entrée dans la ville. Le peuple était favorable à Charles VII, le prestige surnaturel de la Pucelle impressionnait extrêmement les âmes, une révolution populaire força la main aux capitaines bourguignons et ouvrit les portes aux Français. C'était un beau succès .Il eut fallu des mois de siège pour réduire la place. Sans armée, par la seule vertu de son nom et des victoires passées, Jeanne d'Arc, sans coup férir, enlevait une des villes les plus im-

[1] « Le roy estant en la ville de Sulli sur Loire, la Pucelle qui avoit veu et entendu tout le fait et la manière que le roy et son conseil tenoient pour le recouvrement de son royaulme, elle, très mal contente de ce, trouva manière de soy départir d'avecques eulx ; et sans le sceu du roy ne prendre congé de lui, elle fist semblant d'aler en aucun esbat, et sans retourner s'en ala à la ville de Laingni sur Marne, pour ce que ceulx de la place fesoient bonne guerre aux Englois de Paris et ailleurs. » *Perceval de Cagny.* PROCÈS, t. IV, p. 32.

portantes de la région[1]. Elle pouvait donc se livrer aux plus légitimes espérances. Et cependant, sous les murs de cette ville, elle reçut tout à coup la révélation la plus inattendue, la plus foudroyante de toute sa carrière. Le voile qui couvre l'avenir se déchira pour ainsi dire devant ses regards et elle entrevit le sort dramatique qui lui était réservé. Elle a rapporté elle-même comment, se trouvant près des fossés de Melun, les Voix de sainte Catherine et de sainte Marguerite lui déclarèrent qu'elle serait faite prisonnière, et cela avant la Saint-Jean, c'est-à-dire avant le 24 juin. Comme cette révélation lui causait une déception immense, ses Voix la réconfortèrent en lui remontrant que la Providence le voulait ainsi, « que Dieu lui aideroit ». La sainte, accoutumée à se soumettre en toutes choses à la volonté divine, accepta l'épreuve. Elle pria seulement que, s'il était possible, Dieu éloignât d'elle le calice d'une trop longue captivité. Mais les Voix ne lui promirent rien à ce sujet [2]. Pas un instant

[1] Voir sur la capitulation de Melun, PIERRE CHAMPION, *G. de Flavy*, p. 158. « La révolution populaire qui chassa les Bourguignons est un fait d'une extrême importance, connu par les récits indépendants du héraut Berry et de Chartier... En l'absence d'une armée française régulière devant Melun, il montre ce que valait encore la présence de Jeanne et son ascendant. Jeanne inaugurait d'une façon plus brillante que l'on ne le croit d'habitude, cette campagne de l'Oise... » On ne s'explique pas cependant que ni Monstrelet, ni le héraut Berri, ni J. Chartier ne prononcent à cette occasion le nom de la Pucelle, alors qu'on nous parle de Nicolas de Giresmes et de Denys de Chailly; voir DENIS GODEFROY, *Hist. de Charles VII*, p. 44.

[2] Cette révélation est attestée par Jeanne elle-même au procès, avec localisation précise dans l'espace et le temps.

elle ne songea à se démettre, à regarder en arrière. Elle entra dans Melun et se disposa à poursuivre jusqu'au terme sa mission. Elle prit seulement la résolution de laisser désormais aux capitaines la responsabilité des principales opérations. Et l'on peut regretter cette décision, car ses intuitions de génie valaient infiniment mieux que les conseils des chefs. Mais en agissant ainsi, elle avait conscience de s'abandonner davantage à la volonté divine, de se laisser emporter comme une feuille par le courant de sa destinée.

Après avoir passé la semaine de Pâques à Melun, Jeanne se rendit à Lagny. Cette place était comme un centre ou se ralliaient les partisans du dauphin. Tandis qu'elle venait d'y entrer, il se trouva qu'un nouveau-né, n'ayant pas donné signe de vie depuis trois jours et n'ayant pu être baptisé, était exposé dans l'église, devant la statue de la vierge. Des jeunes filles priaient en cercle autour du berceau. On vint inviter la Pucelle à venir se joindre au groupe des orantes, elle accepta volontiers. Peu de temps après sa venue, l'enfant donna des signes de vie comme s'il sortait d'un profond sommeil; immédiatement un prêtre le baptise, l'enfant meurt et est inhumé en terre bénite.

Il ne viendra à aucun homme sincère la pensée d'accuser Jeanne d'imposture; nous sommes donc ici en présence d'une révélation surnaturelle incontestable : « Respondit quod in septimana Paschali novissime praeterita, ipsa existente supra fossata villae Meleduni, fuit eidem dictum per voces suas, videlicet per voces sanctarum Katharinae et Margaretae, quod ipsa caperetur antequam esset festum Beati Johannis ; et quod ita oportebat fieri ; et quod inde non obstupesceret, sed acciperet gratanter, et quod Deus adjuvaret eam. » *Procès*, t. I, p. 115.

La population n'hésita pas à crier au miracle. Jeanne d'Arc, par humilité ou pour tout autre raison, ne voulut pas se prononcer sur ce fait. Dans toute la région sa réputation de thaumaturge ne faisait que grandir. D'autre part une victoire allait confirmer sa réputation militaire.

On ne tarda pas, en effet, à apprendre qu'une troupe nombreuse commandée par l'un des capitaines bourguignons les plus fameux, Franquet d'Arras, battait la contrée. Jeanne résolut de marcher à sa rencontre. Jean Foucault, avec la garnison de Lagny, la suivit. Quelques chefs et même un condottiere italien, Barthelemy Baretta, vinrent grossir la petite armée. Dès que Franquet d'Arras apprit que la Pucelle s'avançait, il adossa sa troupe à une haie et fit planter à ses archers les pieux aiguisés. Deux attaques furieuses des Français n'eurent d'autre résultat que de faire tuer des hommes. Mais la Pucelle était là. Elle fit envoyer chercher toutes les arbalètes, coulevrines et petites pièces d'artillerie qu'on put trouver[1]. Quand les Bourguignons se virent frapper à distance, le désordre

[1] « Les archiers s'estoient mis à pied et se deffendirent tous ensamble se vaillamment, que pour le premier et second assault ycelle Pucelle et ses gens ne gaignièrent rien sur eulx. Mais en conclusion elle manda toutes les garnisons de Laigni et aultres forteresses de l'obéissance du roy Charles, lesquelx y vindrent en grand nombre, atout couleuvrines, arbalestres et aultres habillemens de guerre. Et finablement les desusdiz tenans le party de Bourgongne, après qu'ils eurent moult endommaigié leurs ennemis de gens et de chevaulx, ilz furent tous vaincus et desconfis. » *Monstrelet*, (liv. II, ch. 84,) qui rapporte ce fait, exagère les pertes subies par les gens de la Pucelle et les renforts en hommes d'armes qu'elle put trouver.

avec la terreur se mit dans leurs rangs. Ils étaient quatre cents environ, ils furent tous tués ou faits prisonniers. Franquet d'Arras était du nombre de ces derniers. Il n'était pas seulement, pour son malheur, un capitaine avisé et courageux, mais encore un chef de bandes impitoyable. Les habitants de Lagny, qui avaient plus d'une fois pâti de ses incursions, exigèrent sa mise en jugement. Jeanne eût préféré l'échanger contre un prisonnier français détenu à Paris, mais on apprit bientôt que cet homme était mort. Franquet d'Arras fut laissé aux mains du bailli de Lagny, qui lui fit subir durant quinze jours un jugement en règle. Le célèbre aventurier, convaincu de meurtre, de viol, de rapine, subit le châtiment qu'il avait infligé à quantité d'innocents, il eut la tête tranchée. Sa mort devait être amèrement reprochée à Jeanne d'Arc par les juges de Rouen.

La capitulation de Melun, la victoire remportée sur Franquet d'Arras, furent comme des coups de foudre qui annoncèrent dans toute la région l'entrée en campagne de la Pucelle : « De sa venue fut grande voix et grand bruit à Paris et autres places contraires au roi. » Mais d'autre part, le jeune roi Henri VI, accompagné par le cardinal de Winchester, le duc d'York, Maître Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, était débarqué à Calais. Le 28 avril, on chanta à cette occasion à Paris dans l'église Notre-Dame un *Te Deum* d'actions de grâces. Le cardinal de Winchester et les Anglais eussent préféré conduire immédiatement le jeune roi à Reims pour le sacre. Mais le duc de Bourgogne voulait avant tout pourvoir à ses affaires

et non à celles du roi d'Angleterre[1]; c'est pourquoi il s'était mis en campagne avec une nombreuse armée et s'avançait sur Compiègne dont il voulait faire au sud la pierre angulaire de son royaume. Au lieu d'un congrès général de la paix à Auxerre, on avait la guerre.

Or, le prétexte de cette entrée en campagne du duc de Bourgogne était précisément la résistance de Compiègne. Dans les conditions de la trêve conclue le 28 Août, il avait été entendu, au moins de vive voix, qu'on rendrait Compiègne. Regnault de Chartres et la Trémoille avaient fait tout leur possible pour remplir cet engagement, mais la population redevenue française ne prétendait plus se soumettre de nouveau au joug bourguignon. De plus, le capitaine effectif de la ville, Guillaume de Flavy, entendait demeurer maître dans sa place[2]. Quand le comte de Clermont, beau-

[1] Dès le débarquement à Calais des Anglais. Philippe le Bon leur fit porter ses vues sur les opérations. « *Item* et pour ce que, après que le roy (d'Angleterre) sera en France, aucuns vouldront dire et mettre avant que le plus expédient et convenable, si est que le roy à toute sa puissance se traie tout droit à Reims et mondit seigneur de Bourgongne en sa compaignie, pour recevoir son sacre. A ce peut estre respondu que la ville de Reims est très forte et faudroit employer très grandes finances. » Cité dans P. CHAMPION, *G. de Flavy*, p. 156.

[2] *Chronique des Cordeliers.* « Et ce temps durant furent plusieurs grands consaulx tenus des ambaxateurs des princes sur le fait de la paix, et furent les trieuves et abstinences alongiées jusques au mois de mars ensuivant ; mais finalement la paix ne se polt trover, et faillirent les traictiés par ce mesmement que la ville de Compiengne fust du tout désobéissant de livrer passage au dit duc de Bourgogne en alant et retournant à Paris... Mais Guillaume de Flavy ne volt obéir et se

frère du duc de Bourgogne, avait décidé d'envoyer au nom du roi de France une garnison à Compiègne sous prétexte de la mieux défendre, les habitants et leur capitaine refusèrent ce secours apparent qui n'était en réalité que leur servitude. Lorsque Philippe le Bon vint à Paris, il put, à l'aller au retour, contempler les murs et les clochers de la bonne ville de Compiègne, mais non pas y entrer. Les habitants étaient résolus à se défendre; ils avaient disposé sur les murs toute l'artillerie qu'ils avaient prêtée à Charles VII l'année précédente. Philippe le Bon se plaignit amèrement à Regnault de Chartres; ce dernier vint à Compiègne, s'efforça de persuader aux habitants de se rendre; Guillaume de Flavy fit mine d'appuyer le chancelier. Mais les notables et bourgeois de la ville se montrèrent irréductibles, et ils répondirent que: « plutôt que d'être exposés à la merci du duc de Bourgogne, ils étaient résolus à mourir, eux, leurs femmes et leurs enfants[1]. » Le duc de Bourgogne ne se tint pas pour battu, il tenta d'acheter Guillaume de Flavy, lui offrit secrètement plusieurs milliers de saluts d'or avec

tint toujiours gherriaut atous lez luy et sa puissance, et se garnit ladite ville de Compiengne pour la défendre contre tous. » (*P. Ayroles*, t. IV, p. 635.)

[1] On se souvient que Regnault de Chartres avait voulu de même livrer Orléans au duc de Bourgogne; s'il n'eût tenu qu'à lui, Philippe le Bon eût été roi de France. Voir *Extrait d'un mémoire à consulter sur G. de Flavy. Procès*, t. V, p. 175. « Respondirent que de se soumettre audit sieur de Bourgogne, ils ne pouvoient pour la grande haine que ledit duc avoit conçue contre eux,... résollus de se perdre eulx, leurs femmes et leurs enffans plutost que d'être exposés à la merci dudit duc... »

un beau mariage. Le capitaine, quoiqu'il fût alors à l'affût d'une riche épouse, répondit que la ville ne lui appartenait pas, mais au roi de France. Le chancelier fit aussitôt intervenir le roi de France. Charles VII intima au capitaine l'ordre de donner les clefs de la ville au duc de Bourgogne. Guillaume de Flavy n'ayant plus d'échappatoire refusa simplement. L'admirable obstination de Compiègne à demeurer française envers et contre tous fit échouer le projet de paix honteuse élaborée par le chancelier et sauva la France en 1430, de même que le patriotisme des Orléanais l'avait sauvée un an auparavant [1].

[1] Il est impossible de ne pas comparer le siège de Compiègne à celui d'Orléans, tant le rapprochement s'impose à l'esprit. C'est à la même époque de l'année et Jeanne d'Arc vole de même au secours de la ville menacée. Seulement les opérations au lieu de se livrer à cent kil. au sud de Paris sont transportées à cent kil. au nord. Ce recul du front, comme nous dirions aujourd'hui, mesure l'effet des campagnes conduites depuis un an par Jeanne d'Arc. A Orléans, Jeanne avait repoussé les Anglais; à Compiègne, ce sont surtout les Bourguignons. Dans les deux cas le péril pour la France est très grand. Si le duc de Bourgogne avait pris Compiègne, son dessein était, d'accord avec les Anglais, de gagner le duc de Bretagne et le connétable de Richemont, et d'attaquer Charles VII à la fois par le Poitou et par le sud de la Loire; le roi de Bourges eût été serré dans les mâchoires d'un étau et contraint à fuir. Ce projet n'est pas conjectural, il est tracé nettement par l'un des plus intelligents négociateurs de Philippe le Bon, Hugues de Lannoy : « *Item*, moyennant l'aide de trois mille combattants que l'on pourroit bailler à mondit seigneur de Richemont... En cas que mondit seigneur de Bourgogne se vouldroit disposer à la dicte guerre et soy mectre sus à puissance pour entrer et faire guerre es pays voisins, comme es marches de Berry, par la Charité et ailleurs, et icelluy monseigneur de Richemont

Le duc de Bourgogne, désespérant d'obtenir la ville soit à prix d'or, soit par des négociations politiques, recourut aux armes. Dès le mois de février, il envoya Jean de Luxembourg, son principal lieutenant, opérer la concentration de ses troupes à Péronne. Lui-même y vint dans les premiers jours d'avril. Le 22, il quittait Péronne et à la tête d'une armée de six mille Picards, Bourguignons et Flamands, il entrait en campagne. Avant d'investir Compiègne, il était nécessaire de réduire Gournay-sur-Aronde et Choisy-au-Bac, qui formaient comme deux contre-forts avancés de la grande cité. Gournay, qui appartenait au Comte de Clermont, s'engagea à se rendre au mois d'août si elle n'était secourue. Choisy, au contraire, se prépara à une énergique résistance; elle était commandée par Louis de Flavy, frère de Guillaume. Philippe le Bon, après avoir passé une semaine à Noyon, vint en personne mettre le siège devant Choisy.

Jeanne d'Arc, dès qu'elle apprit le péril que courait Compiègne, n'hésita pas à voler à son secours avec les troupes qu'elle avait pu rassembler. Le 13 mai, elle chevauchait vers la ville. Quel courage, quel héroïsme ne lui fallut-il pas pour marcher à de nouveaux engagements, alors qu'elle avait présente aux yeux la perspective tragique d'être entourée et prise par les Bourguignons. Ses Voix l'avertissaient presque chaque

qui seroit fort de l'autre part... et par ce contraindroient le roy de départir et eslongier les marches, comme de soy retraire es pays de Languedoc ou autres loingtains. » (Cité dans *Champion*, ibid, p. 147.) Ce plan qui était simplement l'étranglement du royaume de France fut réduit à néant par la résistance de Compiègne.

jour de cet événement fatal. Elle ne savait ni le jour ni l'heure, mais même si elle l'eût su, et si ses Voix le lui eussent commandé, « elle eut fait en la fin leur commandement [1] ». C'est dans de telles dispositions d'esprit qu'elle arriva à Compiègne. La population l'accueillit avec empressement et lui offrit un vin d'honneur. Le bon frère Pâquerel était présent. La sainte aimait recevoir l'Eucharistie parmi les enfants, elle se faisait humble avec ces petits, elle oubliait ses inquiétudes, ses projets accablants, et redevenait l'un deux. Elle recommandait au frère Pâquerel d'avoir bien soin de l'avertir quand les religieux mendiants conduisaient leurs enfants à la communion [2]. En sortant de l'église, elle remontait à cheval et redevenait chef de guerre.

Des renforts anglais avaient rejoint l'armée bourguignonne et s'étaient cantonnés à Pont-l'Évêque. Poton de Xaintrailles et les capitaines décidèrent de les surprendre ; ils comptaient sur l'aide de la Pucelle. Tous ensemble ils vinrent attaquer les Anglais. Ceux-ci se défendirent avec constance, mais enfin ils allaient être accablés, quand Jean de Saveuse et Jean de Brimeu arrivèrent avec des troupes bourguignonnes, et rétablirent le combat. Poton et la Pucelle durent

[1] « Interroguée se, depuis ce lieu de Melun luy fut point dit par ses dictes voix qu'elle seroit prinse : respond que ouil, par plusieurs fois, et comme tous les jours.. et si elle eust sceu l'eure elle n'y fust point allé voulentiers, toutes voies elle eut fait leur commendement en la fin, quelque chose qui luy dust estre venue. » *Procès* T. 1, p. 115.

[2] Ces enfants accueillis par les Mendiants portaient l'habit des religieux.

battre en retraite. Remarquons-le. Il n'en est plus ici comme à Orléans, où les Anglais étonnés et comme paralysés se tenaient enfermés dans leurs bastilles, et combattaient chacun pour son propre compte. A Compiègne, les Anglo-Bourguignons se soutiennent vigoureusement, accourent à la rescousse les uns des autres. Leur état moral est bien supérieur à celui des Anglais à Orléans.

On ne pouvait cependant rester sur cet échec de Pont-l'Évêque. Le chancelier Regnault de Chartres, Vendôme, proposèrent de remonter jusqu'à Soissons, d'y passer l'Aisne et de prendre à revers l'armée du duc de Bourgogne. Jeanne, qui se laissait guider par les décisions des chefs, partit avec eux; elle avait réussi à réunir une armée de deux mille hommes. On ne tarda pas à arriver sous les murs de Soissons. Le capitaine de la place, Guichard Bournel, était secrètement gagné au duc de Bourgogne. Il refusa de leur ouvrir les portes; il laissa seulement entrer Regnault de Chartres, le comte de Vendôme et la Pucelle avec quelques autres. Le chancelier et le comte de Vendôme étaient amis du duc de Bourgogne, ils tentèrent de négocier avec Bournel. Pendant ce temps, les soldats campés dans les champs manquèrent de vivres. On a accusé le chancelier de leur avoir conseillé de s'en aller en leur pays. La majeure partie de l'armée, en effet se retira vers la Marne avec le comte de Clermont et le chancelier [1].

Quand Jeanne sortit de la ville pour revenir au camp, elle ne trouva plus qu'une petite compagnie;

[1] Voir ALEXANDRE SOREL, *La prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne*, p. 152.

son armée lui avait été soufflée. Elle n'en pouvait croire ses yeux, elle était atterrée. Immédiatement, avec le peu d'hommes qui lui demeuraient, elle reprit la route de Compiègne. A peine les Français avaient-ils disparu, que Guichard Bournel ouvrait les portes de Soissons aux Bourguignons. La ville de Choisy ne pouvant être secourue capitula. Philippe le Bon la fit raser. Rien ne l'empêchait plus désormais de mettre le siège devant les murs de Compiègne. Il amena ses tentes à Coudun à une lieue de la ville. Son armée était nombreuse, son artillerie redoutable [1]. Le duc de Bourgogne ne se déplaçait pas pour donner l'impression de la faiblesse et de la pauvreté.

Jeanne, rentrée à Compiègne, en était repartie aussitôt pour venir dans les places voisines se refaire une armée. Le 22 mai, elle était à Crespy-en-Valois,

[1] Les livres de comptes du duc de Bourgogne nous le prouvent plus éloquemment que les récits. L'inaction de Charles VII ressort mieux mise en regard de ses efforts et dépenses : « Et, premièrement s'ensieult la prisée de gros canons et bombardes, appartenans à mondit seigneur de Bourgoingne : *Primo* une grosse bombarde nommée *Remeswalle*, gettant pierres, de XXVIII paux de tour. Prisée II^m fr. de XXXII gros. — *Item*, une aultre bombarde nommée *la Houge Bombarde* gettant pierres de XXVI paux de tour, prisée XV^c fr. — *Item* une aultre, nommée *Houppembière*... Et une aultre, nommée *Quenequin*... — Aultre prisée des bombardes appartenans audit messire de Jehan de Luxembourg et qui par mondit seigneur de Bourgoingne lui ont esté paiées comptant *Primo*, une bombarde de cuivre, nommée *Beaurevoir*, gettant pierres de XXXIII paux de tour, prisée XVIII^c fr. — *Item* ung gros veuglaire nommé *Montagu*. *Item* un .gros coullard tout garny et estoffé de toutes choses. » — Cité dans PIERRE CHAMPION, *G. de Flavy*, pièces justificatives, p. 176.

elle avait déjà rassemblé quatre cents combattants. Un messager vint l'avertir que les Bourguignons investissaient Compiègne. — « Allons à Compiègne », dit-elle. — Ses compagnons lui représentant qu'ils étaient bien peu nombreux, elle leur répondit : — « Par mon martin, nous sommes bien assez, je veux aller voir mes bons amis de Compiègne. » — Jamais elle n'avait semblé plus hardie. C'était la nuit. Sans plus tarder, elle monta à cheval et partit suivie de Jean d'Aulon et des hommes d'armes ; elle traversa la forêt de Guise et de bon matin pénétrait dans la ville. Selon sa coutume, elle se rendit à l'église Saint-Jacques pour entendre la Messe. Elle commmunia. Après son action de grâces, les petits enfants qui la connaissaient bien vinrent autour d'elle. Elle se retira près d'un des piliers de l'entrée et leur dit : « Mes bons amis, mes chers petits enfants, on m'a vendue et trahie. Bientôt je serai livrée à la mort. Priez Dieu pour moi, car je ne pourrai plus servir le roi ni le Royaume de France [1]. »

Guillaume de Flavy, avec son conseil, avait décidé que le soir même on tenterait une sortie pour enlever le poste de Margny en face de la ville, occupé récemment par le chef bourguignon Baudot de Noyelles. Jeanne, à qui ce projet fut confié, se chargea volontiers

[1] Cette anecdote est rapportée par Alain Bouchard avocat au parlement de Rennes dans les *Grandes Annales de Bretagne*. L'auteur déclare tenir ce récit de la bouche même de deux vieillards de Compiègne. Le P. Ayroles écrit judicieusement : « Il n'y a pas lieu de suspecter sa bonne foi ; il est plus difficile de dire jusqu'à quel point la narration des vieillards est véridique. » T. III, p. 290. On peut se demander aussi si ces paroles auraient été prononcées le matin de la prise de la Pucelle.

de l'exécuter. Elle fit prendre du repos à ses troupes et se reposa elle-même des fatigues de la veille et de la nuit. Le soir, vers quatre heures, elle rassembla ses hommes. Elle avait revêtu ses plus beaux habits de guerre. Elle portait sur son harnois, « une huque de riche drap d'or vermeil », elle montait « un coursier moult bel et moult fier » et tenait son étendard haut levé, « volitant en l'air du vent [1] ». La voyant si resplendissante, si pleine d'ardeur, si apte au commandement, les hommes d'armes et des habitants mêmes sortirent, entraînés par le remous d'enthousiasme que la Pucelle laissait comme un sillage derrière elle.

Toute cette troupe, très rapidement enlevée, tomba avec fureur sur les Bourguignons du village de Margny, situé à une lieue de la ville. Le capitaine Baudot de Noyelles et les siens furent balayés, rejetés en arrière, mais commencèrent à se défendre. Il se trouva malheureusement que Jean de Luxembourg, le seigneur de Créqui, et une dizaine de gentilshommes, étaient venus vers Margny pour reconnaître les lieux et examiner comment on pourrait assiéger Compiègne. Ils se précipitèrent au secours de Baudot de Noyelles. Leurs gens cantonnés à Clairoix ne tardèrent pas à être pré-

[1] *Chastellain*, t. II, p. 47. « Ly monta à chaval, armée comme feroit un homme et parée sur son harnois d'un manteau de riche drap d'or vermeil. Chevaucoit un coursier lyart (gris pommelé) moult beau et moult fier, et se conduisoit en son harnas et en ses manières, comme eust fait un capitaine meneur d'un grand ost. Et en cest estat, atout son estandart haut eslevé et volitant en l'air du vent, et bien accompagnée de nobles hommes beaucoup, entour quatre heures après midy... « Ed. *Kervyn de Lettenhove.*

venus et à accourir au nombre de trois ou quatre cents. Du coup la mêlée devint très dure, les Français furent par deux fois repoussés et revinrent à l'attaque conduits par Jeanne. Mais le fracas des armes, les cris poussés par les combattants, en un mot le tumulte horrible de la bataille, que tout le monde entend d'abord, eut bientôt jeté l'alerte de proche en proche jusqu'aux extrémités des positions ennemies. Les Bourguignons de Coudun vinrent augmenter le nombre des défenseurs. Surpris et accablés, les Français plient et sont contraints de reculer. Jeanne, avec son écuyer Jean d'Aulon et quelques fidèles, tient tête à ses adversaires, demeurant la dernière et protégeant les siens, « comme chief et la plus vaillante du troupeau. » Par malheur, les Anglais campés à Venette, petit village situé sur la gauche de Compiègne, accourent à leur tour, menaçant de couper la retraite. Les hommes d'armes voyant le péril prennent la fuite et s'efforcent en un sauve-qui-peut éperdu de rentrer dans la ville, soit par le pont, soit par des bateaux. Quand, avec les quelques combattants qui l'entourent, Jeanne se présente au pont-levis, il est trop tard ; Guillaume de Flavy, craignant que les Bourguignons ne pénétrassent dans la ville avec les fuyards, l'avait fait retirer. Acculée peu à peu dans un angle du boulevard, la Pucelle se défendit avec la dernière bravoure. Les Bourguignons la cernèrent, voulant la prendre vivante ; l'un deux la saisit de côté par sa huque d'or et la tirant violemment il la désarçonna [1]. Aidée par Jean d'Aulon elle tenta en

[1] *Chastellain, Procès*, t. IV, p. 447. « Ung archier, redde homme et bien aigre, ayant grant despit que une femme dont tant avoit oy parler seroit rebouteresse de tant de vaillans

vain de remonter à cheval. On lui crie de se rendre, elle répond : « ma foi je l'ai donnée à un autre. » Pressée de toutes parts elle voit qu'elle va être saisie. Un gentilhomme, Lionel de Wandonne, se nomme à elle et lui jure de la protéger. C'est à lui qu'elle se rend. Jean d'Aulon, son frère Pierre d'Arc, Poton de Xaintrailles, se rendent en même temps qu'elle, les ennemis les emmènent. C'en était fait, Jeanne d'Arc était prisonnière, jamais plus elle ne connaîtrait la vie des camps, et les combats, et la victoire.

Ce qu'il y a de plus suspect dans cette échauffourée, ce n'est pas l'empressement des Anglais et des Bourguignons à courir au même combat, au secours les uns des autres, c'est l'inaction des Français commandés par Guillaume de Flavy. Il demeurait encore beaucoup de défenseurs dans Compiègne. Une brusque et violente sortie eût pu dégager la Pucelle. Guillaume de Flavy laissa cerner, jeter par terre, capturer sous ses yeux celle qui avait sauvé le royaume. Il est infiniment probable qu'avec le duc d'Alençon, La Hire, Dunois, les choses ne se seraient point passées ainsi. Jeanne d'Arc a été trahie, non sans doute par cupidité et à prix d'or [1], mais par indifférence.

hommes, comme elle avoit entrepris, la prist de costé par sa heuque de drap d'or, et le tira du cheval toute platte à terre, qui oncques ne pot trouver rescousse ne secours en ces gens, pour peine qu'ils y meissent, que elle peust estre remontée. » Les lecteurs qui n'auraient pas sous la main l'édition de Kervyn de Lettenhove trouveront les principaux passages de Chastelain dans le *Procès*, *loc. cit.*

[1] La trahison de G. de Flavy à prix d'or à été soutenue pour la première fois par ses accusateurs et en particulier par l'avocat Rapiout. (Voir tous les textes dans *Examen des*

Guillaume de Flavy défendit vaillamment Compiègne; mais il n'en fut pas moins un homme sans mœurs et de plus un protégé et un parent de Regnault de Chartres. Or nous savons de reste quels étaient les sentiments du chancelier à l'égard de Jeanne d'Arc; cette jeune fille, par son patriotisme clairvoyant, le gênait. Guillaume de Flavy le savait, et quand il vit qu'elle allait être prise, il ne tenta aucun effort, ne risqua rien pour la dégager.

Si nous doutons des sentiments de Regnault de

sources relatives à la trahison de Jeanne d'Arc par G. de Flavy de PIERRE CHAMPION.) Cette hypothése d'une trahison vénale est aujourd'hui généralement abandonnée par les critiques. En dehors de toutes les preuves textuelles il apparait assez clairement que l'attaque conduite par Jeanne d'Arc sur Margny est une opération de guerre régulière et générale, à laquelle la plupart participent, et non un guet-apens. Celà semble si vrai que l'annaliste Alain Bouchard pour expliquer la vente de la Pucelle a dû dénaturer les faits. Il suppose que G. de Flavy envoie la Pucelle avec trente archers demander du secours, et qu'il la fait tomber dans l'embuscade dressée par Jean de Luxembourg. Et c'est en effet dans une embuscade de cette sorte que G. de Flavy eût fait tomber la Pucelle s'il l'avait trahie à prix d'argent. Mais les choses ne se sont pas du tout passées ainsi. Mgr Debout a soutenu au contraire la trahison à prix d'or de Jeanne par Flavy. M. Alexandre Sorel écrit : « Pas un homme armé n'est sorti de la place pour aller au secours de Jeanne d'Arc, pas un coup de canon n'a été tiré du rempart...., alors qu'il eût suffi du moindre détachement sortant brusquement de la place pour opérer une heureuse diversion, et permettre à Jeanne de franchir le boulevard «. Après la prise de Jeanne, à Tours, la population fait une procession pieds nus pour obtenir sa délivrance; à Compiègne, pas le moindre vœu. Voir : *La Prise de Jeanne d'Arc devant Compiègne*, pp. 220, 296.

Chartres à l'égard de Jeanne d'Arc, il est resté un document qui à lui seul pourra nous édifier. Tandis que les Anglo-Bourguignons en apprenant la capture de la Pucelle allumaient des feux de joie, que le duc de Bourgogne, le soir même du 23 mai, s'empressait d'annoncer, en une lettre triomphale, que la Pucelle « par le plaisir et la grace de notre benoist Créateur avait esté prise »; tandis que tous les loyaux Français étaient dans la désolation et adressaient au ciel des prières publiques pour sa délivrance; il se trouva en France un homme, et l'un des plus haut placés et le représentant de tout un parti politique, pour déclarer que si Jeanne d'Arc avait été prise, c'était bien fait, qu'elle avait été justement châtiée par la Providence de son orgueil et de sa vanité. Regnault de Chartres, en effet, dans une lettre, une sorte de mandement adressé à ses ouailles, les habitants de Reims, eut le courage d'accuser la Pucelle « de ce qu'elle ne vouloit croire conseil et faisait tout à son plaisir »; et l'archevêque s'empressait d'ajouter pour consoler les Rémois, que Jeanne était déjà remplacée. En effet : « il estoit venu vers le roi ung jeune pastour, gardeur des brebys des montagnes de Gevaudan, en l'évesché de Mende, lequel disoit ne plus ne moins que Jehanne, et que Dieu avoit souffert être prise la Pucelle, pour ce qu'elle s'estoit constitué en orgueil et pour les riches habits qu'elle avoit pris[1]. » L'appréciation du chancelier sur la

[1] VARIN, *Archives législatives de la ville de Reims*, 2e Partie, vol. 1, p. 604. Ces paroles même de Regnault de Chartres ne prouvent-elles pas jusqu'à l'évidence que Jeanne n'était pas à son service ni à celui de la Trémoille, qu'ils ne l'employaient

Pucelle est très claire : c'est une visionnaire quelconque ; elle n'a pas fait sa volonté ni celle du premier ministre, c'est une orgueilleuse, une vaniteuse. En cachetant cette lettre aux Rémois, en la scellant de son sceau de cire rougeâtre, Regnault de Chartres se doutait-il que c'était comme une tache de sang qu'il imprimait sur ses armoiries? Elle n'a pas fait la volonté du parti politique : voilà son crime impardonnable. Pas un mot de pitié ou de reconnaissance pour son infortune, pour les hauts faits accomplis, pour son dévouement à la cause de France. Et cependant, au moment même de déposer son armure et son épée, Jeanne d'Arc eût pu se rendre cette justice, qu'elle n'avait pas un instant recherché sa propre gloire, mais seulement la gloire de Dieu et de la France. Or, l'abnégation, le sacrifice absolu de soi-même pour une grande et noble cause est ce qu'il y a de plus sublime dans l'humanité. C'est pourquoi la carrière militaire de Jeanne d'Arc a été la plus humble, la plus désintéressée, la plus chaste, la plus sainte qui fut jamais.

pas, comme le voudrait la thèse rationaliste. Le berger de Gevaudan fut employé. Il portait de prétendus stigmates. Regnault de Chartres le lança. A la première bataille le jeune pastour fut fait prisonnier. Les Anglais le noyèrent dans la Seine sans autre forme de procès. Telle est la contrefaçon.

CHAPITRE X

Le procès de Rouen.

Pour qu'une vierge de dix-neuf ans, dont la sainteté et l'héroïsme avaient été publiquement et officiellement reconnus, fût jugée coupable à l'unanimité et condamnée au supplice du feu par un tribunal de docteurs éminents, il a fallu une décadence et une corruption profondes dans les idées, les mœurs, les coutumes de tout un peuple, de toute une civilisation. Et il est vrai qu'en cette fin du moyen âge, partout en Europe et particulièrement en France, le défaut d'autorité religieuse dû au schisme, et le manque d'autorité civile dû aux compétitions des princes, avaient causé une effroyable dépravation des mœurs. L'autorité effective de la papauté a été essentiellment compromise par le fait qu'il a existé trois papes. Les principales Universités se rendent indépendantes et usurpent le privilège de l'infaillibilité, alors qu'elles sont dominées par les préjugés de partis. On voit l'Université de Paris prononcer successivement l'apologie du meurtre politique et puis sa condamnation, suivant que les Bourguignons ou les Armagnacs l'emportent. Dès lors, comment s'étonner que cette même Université déclare qu'il ne se voit en Jeanne d'Arc qu'abomination et orgueil diabolique, alors que, deux ans auparavant, l'Univer-

sité de Poitiers a déclaré, après mûr examen, qu'on ne trouvait en elle qu'humilité et sainteté. Les petits conciles particuliers n'étant plus rattachés à la Papauté par le lien de l'obéissance voguaient comme des épaves au souffle des passions locales. D'autre part, en France, l'absence d'une autorité royale énergique, l'usurpation du pouvoir par les ducs, les guerres intestines entre Armagnacs et Bourguignons, avaient singulièrement contribué à corrompre les mœurs. Dans le clergé, la recherche des bénéfices, la servilité à l'égard des grands, jusqu'à la décadence d'une scolastique, qui, par sa subtilité même pouvait légitimer toutes les erreurs, l'empressement de certains inquisiteurs trop enclins par excès de zèle à appliquer le supplice du feu[1], la superstition, il n'a pas fallu moins que tout cela pour rendre possible la condamnation de Jeanne d'Arc. Quand toute une civilisation en décadence aboutit à des crimes publics, tels que le crucifiement de Jésus, le supplice de Jeanne d'Arc, c'est que la société est profondément viciée. Le procès de Rouen va nous dévoiler une partie de cette corruption.

Jeanne venait donc d'être faite prisonnière sous les murs de Compiègne. Lyonel de Wandonne, à qui elle s'était rendue, ne tarda pas à la remettre entre les mains de Jean de Luxembourg. Ce dernier songea

[1] Le P. Denifle écrit : « L'Université de Paris et l'Inquisition avaient, à cette époque surtout, trop l'habitude de voir un coupable dans quiconque était arrêté comme suspect d'hérésia. » *Le Procès de Jeanne d'Arc et l'Université de Paris*, p. 9, dans *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France*, t. XXIV.

immédiatement à la faire conduire sous les verrous dans quelqu'un de ses donjons. Mais le duc de Bourgogne ayant manifesté le désir de la voir, elle lui fut d'abord amenée. Jeanne d'Arc voyait pour la première fois le fameux duc. Elle se trouva en présence d'une personnalité vraiment royale. Le duc de Bourgogne, dont Chastelain nous a laissé un splendide portrait, était « moyennement haut homme, gentil en corsage plus qu'autre, droit comme un jonc, fort d'eschine et de bras, et de bonne croisure; avoit maigre main et sec pied, veines grosses et pleines de sang, gros sourcils et bossus et dont les crins se dressoient comme cornes en son ire, lèvres grosses et colorées, les yeux vairs. Ne séait à homme, fors à empereur ou roy, porter telle effigie que luy, ne telle figure. Son semblant seulement le jugeoit empereur, se monstrant en terre entre les princes, comme une estoile au ciel; et parloit son visage et sembloit dire : « Je suis prince ». En une estable s'y eust-il esté ainsy, comme une image en son temple. »

Tel était ce seigneur redoutable, devant lequel comparaissait Jeanne d'Arc. Nous serions curieux de savoir quelle fut l'entrevue. Monstrelet, qui y assista, déclare ne pas bien se souvenir des paroles qui y furent prononcées, ce qui est incroyable de la part d'un chroniqueur de métier dont la curiosité ne pouvait manquer d'être éveillée au plus haut point en une circonstance si mémorable [1]. Quoi qu'il en soit,

[1] Monstrelet quand il ne veut pas rapporter ce qui n'honorerait pas ses maîtres et seigneurs, par exemple l'achat de Jeanne d'Arc et sa condamnation, pratique le procédé du

après cette entrevue, la prisonnière fut envoyée par Jean de Luxembourg en son château de Beaulieu. Elle y demeura environ deux mois. Sa captivité semble avoir été d'abord relativement douce. On lui avait laissé son fidèle compagnon, Jean d'Aulon.

Le brave écuyer avait eu l'âme quelque peu déprimée par la malheureuse sortie de Compiègne; il faisait remarquer que la ville courait grand risque d'être prise, il doutait de l'avenir. Mais Jeanne était, comme tous les héros, d'un optimisme inflexible; sa foi dans l'avenir de la France ne vacillait pas plus qu'une colonne de granit. « Non, non, répondait-elle ; toutes les places que le roy du ciel a réduites et remises en la main et obéissance du gentil roy Charles par mon moyen ne seront point reprises par ses ennemis, aussi longtemps qu'il fera diligence de les garder [1]. » Le sort de Compiègne néanmoins l'inquiétait, car elle savait la ville étroitement enserrée. Elle priait constamment ses Saintes pour sa délivrance, et ne songeait qu'à s'évader pour voler à son

silence. Ou bien, il promet de revenir plus tard sur ce sujet, ce dont il se garde avec soin. Quand on se souvient comment Jeanne d'Arc reprocha au duc de Lorraine sa vie irrégulière, on peut croire vraisemblablement qu'elle fit entendre au duc de Bourgogne sur sa conduite politique envers la France, et sur sa vie privée, des vérités terribles dont Monstrelet avait avantage à ne pas se souvenir. Le duc de Bourgogne n'avait pas seulement trahi la France, il était un véritable patriarche d'enfants illégitimes. Voir le portrait tracé par Chastellain, que nous avons abrégé, dans *Ker yn de Lettenhove*, t. VII, p. 219. Pourquoi faut-il que nous n'ayons pas un portrait semblable de Jeanne d'Arc.

[1] *Perceval de Cagny*, *Procès*, t. IV, p. 35.

secours. Elle faillit y réussir. Elle parvint à se glisser entre deux planches mal ajustées; elle se disposait, par surcroît d'habileté féminine, à enfermer ses gardiens dans la tour, quand le portier la remarqua[1]. On ne peut imaginer le retentissement prodigieux que l'évasion de la Pucelle et sa réapparition à Compiègne eussent produit en France et à l'étranger. Malheureusement le coup manqua et sa captivité devint plus rigoureuse. Jean de Luxembourg la fit transférer en son propre manoir de Beaurevoir; elle fut enfermée dans une des tours les plus hautes, les plus massives, les plus sombres du château. Cette fois la Pucelle était vraiment en prison, et il n'y avait pas d'apparence qu'elle pût s'en évader, fût-ce par sorcellerie ou magie [2].

Tandis que Jeanne d'Arc était emmenée de château en château, ses ennemis les plus acharnés, les docteurs de l'Université de Paris, avaient immédiatement conçu le projet de la juger et de se saisir de sa personne. Elle avait été prise le 23 mai dans la soirée; le 25, la nouvelle éclatait dans Paris; le lendemain même, l'Université adressait une lettre au duc de Bourgogne pour

[1] « Et primo elle dist la manière comme elle cuida eschapper du chastel de Beaulieu, entre deux pièces de boys, elle estant en icelluy chastel, eust enfermé ses gardes dedans la tour, n'eust été le portier qui la advisa et la rencontra : respond qu'elle ne fust oncques prisonnière en lieu qu'elle ne se escappast voulentiers... » *Procès*, t. I, p. 163.

[2] « Icelui de Luxembourg la fist mener au chasteau de Beaurevoir, auquel lieu la fist garder bien soigneusement de jour et de nuyt, pource qu'il doubtait qu'elle eschapast par art magique ou par quelque autre manière subtile. » *L'abbreviateur du Procès*, t. IV, p. 262.

réclamer, au nom de l'Inquisition, la comparution de la Pucelle devant son tribunal. C'est donc l'Université de Paris qui, dès l'abord et de sa propre autorité, prit l'initiative du procès de Jeanne d'Arc [1]. Mais Jean de Luxembourg ne se souciait pas d'échanger une prisonnière de grand prix contre un morceau de parchemin, fût-il un décret de l'Inquisition. L'Université comprit sans doute qu'il faudrait joindre le pouvoir des espèces sonnantes à celui des espèces et considérations théologiques. Elle s'était concertée immédiatement à ce sujet avec Bedford et le gouvernement anglais établi à Rouen. Pierre Cauchon était membre du conseil anglais; c'était un protégé du duc de Bourgogne, lequel avait tenu à assister à son intronisation à l'évêché de Beauvais. Mais d'autre part, Pierre Cauchon était « adoré par l'Université de Paris, » (Denifle); il en était le fils, il en avait été recteur. Il était donc l'intermédiaire tout désigné pour les tractations avec le gouvernement anglais et la cour de Bourgogne au sujet de la Pucelle. Il s'entremit avec zèle et n'épargna pas les

[1] QUICHERAT, *Aperçus nouveaux sur Jeanne d'Arc*, p. 96. Le duc de Bedford était alors à Rouen, il n'avait donc pu influencer l'Université, elle agissait vraiment de son propre mouvement. La lettre en question n'est pas du vice-inquisiteur Billory, quoiqu'elle soit rédigée en son nom et sous son sceau; une lettre appartient à ceux qui la signent, or cette lettre est signée : Lefourbeur et Hébert, le notaire et le secrétaire de l'Université. C'est donc l'Université qui a écrit cette lettre, laquelle n'eut pas d'effet; et c'est pourquoi dans une lettre subséquente au duc de Bourgogne l'Université écrivait : « Combien que auttrefois avons supplié très humblement; toutes voies, nous n'avons eu aucune response sur ce... » Voir *Procès*, t. I, pp. 8 et sv. DENIFLE, *Cartulaire*, t. IV, p. 516.

démarches. Il en fut récompensé [1]. Chez les Anglo-Bourguignons, chevaliers de la Toison d'Or, plus que partout ailleurs, aucune affaire n'avançait si elle n'était poussée à coups de pensions, de bénéfices et de rétributions. Qui dira la part de l'or dans la condamnation de Jeanne d'Arc ? Le 16 juillet, Pierre Cauchon venait en personne au camp de Compiègne porter à Jean de Luxembourg et au duc de Bourgogne une lettre de l'Université demandant la remise de la Pucelle au pouvoir ecclésiastique.

Dans la lettre à Jean de Luxembourg, l'Université commençait par rappeler à ce chevalier : « que le premier serment de l'ordre de la chevalerie était de garder l'honneur de Dieu et de la sainte église » et elle le louait : « de ce qu'il s'était bien souvenu de ce serment quand il avait employé sa noble puissance et présence personnelle à appréhender la femme qui se dit la Pucelle. » — C'était de l'ironie inconsciente et de la meilleure. Tout le monde savait bien, et les clercs de l'Université les premiers, qu'il n'existait aucune rela-

[1] « Nous Pierre, évesque et conte de Beauvaiz, per de France, conseiller du roy (d'Angleterre) nostre sire, confessons avoir eu et receu de Pierre Surreau, receveur général de Normandie, la somme de sept cent soixante-cinq livres tournois qui nous estoit deue pour sept vins treize jours que nous affirmons avoir vacquez au service du roy nostre dit seigneur... comme en plusieurs voiages, en allant devers mouseigneur le duc de Bourgongne et devers messire Jehan de Luxembourg, comte de Guise, en Flandres, au siège devant Compiègne, à Beaurevoir, pour le fait de Jehanne que l'en dit la Pucelle, du premier jour de may au derrenier jour de septembre. » Quittance conservée à la Bibliothèque nationale. Voir *Procès*, t. V, p. 194.

tion entre le serment de la chevalerie et la prise de la Pucelle. Mais l'habitude était prise, chez les docteurs de l'Université de Paris, de présenter sous des couleurs de zèle chrétien ce qui n'était que haine de parti, et il est difficile de mieux qualifier cette manière de faire que par le mot de pharisaïsme. Ainsi c'était sous prétexte de sauvegarder l'honneur « de notre doux créateur, la conservation de la sainte foi catholique, le bien et l'exaltation de tout le royaume » qu'on demandait très humblement et de cordiale affection de remettre icelle femme en les mains de la justice ecclésiastique [1]. La lettre au duc de Bourgogne était conçue dans le même sens. Seulement comme le Révérend Père en Dieu, Monseigneur l'évêque de Beauvais, comprenait plus positivement les choses, il avait joint aux lettres de l'Université une requête rédigée par lui-même où il demandait, de par le roi d'Angleterre, que la Pucelle lui fût livrée comme ayant

[1] Les docteurs de l'Université croyaient vraiment que le salut de la Pucelle eût été la perte du royaume. « Et serait plus grant inconvénient que oncques mais, et plus grant erreur demourroit au peuple que par avant et si fort intolérable offense contre la majesté divine, *se ceste chose demouroit en ce point*, ou qu'il avenist que icelle femme fust délivrée ou perdue, comme on dit aucuns des adversaires soy vouloir efforcier de faire et appliquer a ce tous leurs entendemens par toutes voyes exquises, et qui pis est, par argent ou rançon. » *Procès*, t. I, p. 10. On ne voit nulle part que la cour de France ait par toutes voies exquises tenté de recouvrer la Pucelle. Ce n'est qu'un on dit. A remarquer que l'Université déclare que la pire des choses serait d'échanger la Pucelle contre argent, et cependant c'est ce que dans la même lettre faisait Pierre Cauchon. Acheter ou racheter une hérétique, c'était un scandale.

été capturée dans les limites de son diocèse. Il ajoutait : que, quoique la prisonnière ne dût point être considérée comme prise de guerre, puisqu'elle appartenait de droit à la religion, cependant, à simple titre d'honoraires et de rémunération, on offrait six mille francs pour le comte et deux cents ou trois cents livres de rente pour le bâtard qui l'avait prise [1]. De plus il insinuait que ce procès, qu'il se chargeait d'instruire sans retard, serait très utile non seulement à l'exaltation de la foi, mais surtout « à l'instruction de plusieurs qui ont esté en ceste matière déçus et abusés à l'occasion d'icelle femme ». Évidemment il faut entendre qu'on brûlait d'infliger une bonne leçon à l'Université de Poitiers et à la cour de France. Après réflexion, craignant que la somme offerte ne suffît pas, Pierre Cauchon, *en la parfin*, offrait une rançon royale, soit dix mille francs, la somme que les rois baillaient à leurs vassaux pour les princes du sang ; c'était son dernier mot [1].

Or, ce marchandage éhonté et qui revêtait un caractère nettement judaïque, faillit ne pas réussir, non par l'opposition du duc de Bourgogne ou de Jean de Luxem-

[1] « Item et en la parfin, se par la manière avant dicte, ne vueillent ou soient aucuns d'eulx estre contens ou obtempérer en ce que dessus est dit : combien que la prise d'icelle femme ne soit pareille à la prise de Roy, princes et autres gens de grant estat (lesquels toutes voies se prins estoient ou aucun de tel estat, fust Roy, le Daulphin ou autres princes, le Roy le pourroit avoir, se il vouloit, en baillant ou preneur, dix mil frans, selon le droit, usaige et coustume de France,) ledit évesque somme et requiert les dessus diz ou nom comme dessus, que ladite Pucelle lui soit délivré en baillant seurté de ladite somme de X^m frans«... » *Procès*, t. I. p. 14.

bourg qui ne demandaient qu'à transiger, mais par celle d'une vieille douairière, qui avait conservé intactes les traditions d'honneur de la chevalerie française, et qui ne voulait rien entendre aux pratiques nouvelles des chevaliers de la Toison d'Or. Jeanne de Luxembourg avait presque soixante-dix ans, elle était très gravement malade. Dans sa jeunesse, elle avait été marraine de Charles VII, elle avait eu pour frère un saint, le bienheureux Pierre de Luxembourg; elle vivait retirée dans le château avec sa nièce, épouse du comte de Luxembourg. Cette vieille et noble dame, après quelques entretiens avec la Pucelle, eut bientôt reconnu l'innocence, la sainteté de la vierge héroïque et guerrière. Elle fut sans doute la seule dans tout le parti bourguignon à comprendre que cette vente de Jeanne d'Arc était un acte déshonorant .Elle fit avertir son neveu de ne commettre à aucun prix cette félonie. Elle ne voulait pas qu'il jetât cette poignée de boue sur son blason, qu'il le marquât de cette étoile de honte [1]. Jean de Luxembourg se fût sans doute moqué de ces objurgations, mais la vieille tante, pour faire contrepoids aux dix mille livres offertes par Pierre Cauchon, jetait dans l'autre plateau de la balance un très gros héritage, rien moins que les comtés de Ligny et de Saint-Pol. Pierre Cauchon mis au courant de la situation n'hésita pas à

[1] *Procès*, t. I, p. 231. Nous avons suivi le récit traditionnel, il est vraisemblable; mais tout ce qu'on sait de certain, c'est que la dame de Beaurevoir avait écrit à son neveu de ne pas livrer la Pucelle : « Item dicit (ipsa Johanna) quod domicella de Luxemburgo requisivit dominum *de Luxembourc* quod non traderetur Anglicis. »

venir en personne à Beaurevoir; il se proposait de convertir à ses idées la comtesse. Mais ni les suavités papelardes, ni les doctes raisons, ni les foudres de son éloquence, ne purent amollir ou entamer le cerveau de granit de la vieille douairière. Il s'en retourna sans avoir rien obtenu.

La visite de l'évêque de Beauvais suscita cependant mille commentaires parmi le personnel du château. On ne douta pas que la Pucelle ne dût être bientôt livrée aux Anglais. Elle-même en fut avertie. Elle entra dans une violente agitation. Elle consulta ses voix qui lui répondirent : qu'elle ne serait délivrée qu'après avoir vu le roi des Anglais. Mais Jeanne n'éprouvait aucun désir de voir ce roi. De plus, elle avait appris que si Compiègne était prise, toute la population, sauf les enfants au-dessous de sept ans, serait passée au fil de l'épée. Comme elle priait jour et nuit, ses Voix lui assurèrent que la ville serait délivrée. « Puisque Dieu aidera ceux de Compiègne, répondit Jeanne, je veux y être, j'aimerais mieux mourir que d'être en la main des Anglais [1] ».

[1] « Dixit quod semper orabat pro illis de Compendio, *Procès*, t. I, p. 110. — « Et eadem Johanna dixit sanctae Katharinae, postquam Deus adjuvaret illos de Compendio, ipsa volebat illic esse. Tunc sancta Katharina dixit ei: « Sine defectu oportet quod accipiatis gratanter ; et non eritis expedita, quousque videretis regem Anglorum. » Et dicta Johanna respondit : « Veraciter ego vellem non videre ipsum, et mallem mori quam esse posita in manu Anglicorum. » *Procès*, t. 1, p. 151. Les juges ont voulu voir dans cette parole une intention de suicide, et cette opinion a été reprise depuis; mais autre chose est de dire qu'on aimerait mieux être tué que d'être fait prisonnier, autre chose de dire qu'on préférerait se tuer. Jeanne fit très

Dès lors elle ne songea plus qu'à s'échapper. Son imagination et ses désirs s'exaltant, elle conçut un projet téméraire mais qui à la rigueur eût pu réussir. Elle se suspendit par une chaîne d'étoffes à la fenêtre de sa prison et se laissa glisser dans le vide ; malheureusement le lien se rompit et elle tomba lourdement sur le sol [1]. Les gardiens, ayant entendu ses cris de détresse, accoururent et la trouvèrent sur le sol, pantelante et meurtrie. Elle n'avait cependant aucune fracture mortelle ou seulement grave, ce qui prouve que l'entreprise n'était pas aussi désespérée qu'on a bien voulu le dire. Jeanne néanmoins, et avec une humilité que les juges ne comprirent pas, reconnut qu'elle avait été coupable. Comme on lui demandait si elle recevrait une grande pénitence pour cette faute, elle répondit avec beaucoup d'à-propos qu'elle en avait acquitté une grande partie par le mal qu'elle s'était fait en tombant. Quelques jours après la chute, elle se reprit à manger et fut bientôt guérie. Jean de Luxembourg, que cette nouvelle tentative d'évasion avait indigné, fit transférer Jeanne à Arras sous la

nettement la distinction. « Interrogata utrum ipsa dixerit tunc quod mallet mori quam esse in manu Anglicorum : respondit quod dixit quod ipsa mallet reddere animam Deo, quam esse in manu Anglicorum. » *Procès*, t. I, p. 110. Jamais la pensée du suicide n'effleura l'âme de Jeanne durant tout son martyre. Nous ne pouvons pardonner à Quicherat de s'y être trompé. Voir *Aperçus nouveaux*, p. 56.

[1] « Se fut enfin amenée prisonnière à Beaurevoir, là elle fut, par grant espace de tamps, et tant que par son malice (habileté) elle en quida escapper par les fenestres ; mais ce à quoy elle s'avaloit (se pendait) rompit... » *Chronique des Cordeliers*, cf. *Ayroles*, t. III, pièces justificatives, p. 637.

protection du duc de Bourgogne. D'ailleurs la dame de Beaurevoir était extrêmement malade, elle avait institué son neveu principal héritier. Peu de temps après le 13 novembre, elle mourait à Boulogne. Dès lors, le marché élaboré entre Pierre Cauchon et Jean de Luxembourg ne tarda pas à être conclu. Le gouvernement anglais avait levé un impôt en Normandie pour couvrir la rançon de la Pucelle. La somme fut recueillie et versée au duc de Bourgogne, qui livra la prisonnière aux Anglais. Le premier acte de la tragédie sanglante était accompli : Jeanne d'Arc était d'abord victime de cette vénalité, de cette simonie, qui était alors une des plaies les plus graves de l'Église et de la chevalerie.

La Pucelle fut emmenée par les Anglais d'Arras [1] au Crotoy, sur l'embouchure de la Somme. On l'enferma dans le château, véritable forteresse baignée de tous côtés par la mer. Un prisonnier notable, maître

[1] Nous savons que, durant le séjour de Jeanne à Arras, un courrier envoyé par la ville de Tournay lui envoya XX a XXX escus d'or « sur la resqueste par elle faite ». Ce détail attesté par un passage du livre des comptes a été révélé par Mgr. Debout; voir *Jeanne d'Arc prisonnière à Arras*. On savait d'ailleurs, par le *Procès*, t. 1, p. 100, qu'un Ecossais lui avait montré une peinture la représentant. Les juges qui avaient apparemment des raisons de croire qu'on avait fait de sa personne de saintes images l'interrogèrent : « s'elle avoit point veu, ou fait faire aucuns ymaiges ou paincture d'elle et à sa semblance : respond qu'elle vit à Arras une paincture en la main d'un Escot, et y avoit la semblance d'elle toute armée, et présentoit unes lettres à son roy, et estoit agenoullée d'un genoul. Et dit que oncques ne vit ou fist faire autre ymaige ou paincture à la semblance d'elle. »

C'était là évidemment un symbole religieux : Jeanne présentant au roi, au nom du Ciel, une lettre de créance.

Nicolas de Quenville, chancelier de l'église d'Amiens, célébra fréquemment la sainte Messe devant Jeanne; il la confessa, lui donna la communion. Ce prêtre avait été profondément édifié par sa piété et il ne cessa de dire d'elle le plus grand bien. Les dames d'Abbeville vinrent la visiter; elles étaient françaises de cœur; elles se prirent bientôt d'une tendre affection pour la Pucelle, et c'est un passage bien touchant que celui où le chroniqueur nous montre Jeanne : « les remerciant cordialement de leur charitable visite, les baisant amiablement, leur disant Adieu [1] ». Nous avons déjà remarqué ce don d'attendrir les cœurs que possédait éminemment Jeanne d'Arc, nous en retrouverons d'autres preuves.

Cependant, dès que les docteurs de l'Université de Paris avaient appris que la Pucelle avait été remise au pouvoir de Pierre Cauchon et des Anglais, ils s'étaient agités de nouveau. Ils venaient de donner la mesure de leur zèle et de leur partialité en jugeant Catherine de la Rochelle et Pierronne de « Bretagne bretonnant ». La première, ayant déclaré que Jeanne la Pucelle était inspirée par le diable, fut acquittée et remise en liberté, la seconde ayant soutenu au contraire que : « Jeanne était bonne et que ce qu'elle faisait était bien fait et selon Dieu », fut condamnée et

[1] « Ces vénérables personnes jettoient des larmes de tendresse prenant congé d'elle et s'en retournoient de compagnie par batteau sur la rivière de Somme comme elles estoient venues : car il y a cinq lieues d'Abbéville au Crotoy. » Ce trait est rapporté par le père Ignace de Jésus Maria auteur d'une Histoire généalogique des comtes de Pontieu parue en 1657. *Procès*, t. V, p. 360.

brûlée. Avec de telles dispositions d'esprit, Jeanne était condamnée d'avance. Chose incroyable, les docteurs de Paris se plaignaient amèrement du peu de zèle que montrait Pierre Cauchon : « Nous sommes étonnés, lui écrivit le Recteur, qu'une si longue attente soit apportée à la cause de cette femme, qu'on appelle vulgairement la Pucelle, étant donné surtout qu'elle est aux mains de notre roi.... Et si votre paternité avait déployé une diligence plus âpre à la poursuite de cette cause, sans doute cette femme serait déjà jugée... Que votre zèle, avec la plus grande diligence, s'applique donc à la faire remettre sous votre juridiction et sous celle de l'Inquisition. Aussitôt qu'il en sera fait ainsi, veuillez agir de tout votre pouvoir afin que cette femme soit amenée dans la ville de Paris où se trouvent réunis les docteurs les plus sages, les plus érudits et les plus nombreux, en sorte que la cause puisse être examinée avec le plus de diligence et jugée avec le plus de certitude [1]. » En même temps qu'à Pierre Cauchon, une requête était adressée à Henri VI, roi de France et d'Angleterre. « Il était convenable, écrivait-on, que réparation fût faite au lieu même où les scandales causés par icelle femme avaient été *notoires excessivement.* » Mais précisément ce n'était pas l'avis du gouvernement anglais que

[1] « Et si forsan in ejus rei prosecutione vestra paternitas diligentiam praebuisset acriorem, nunc in ecclesiastico judicio causa praefatae mulieris ageretur... » *Procès*, t. I, p. 15. — Ce rappel à l'ordre ne dut pas être très agréable à l'évêque de Beauvais. L'Université de Paris le prenait de très haut avec les évêques, elle se disposait à faire au concile de Bâle la leçon au Pape lui-même.

la Pucelle fût jugée et exécutée à Paris. La capitale du royaume, les évènements l'avaient récemment prouvé, n'était pas à l'abri d'un siège, de plus la population recélait beaucoup de partisans de Charles VII. La capitale de la Normandie était beaucoup plus sûre. Bedford avait donc décidé que le procès s'instruirait à Rouen. Ce fut dans cette ville en effet qu'on amena Jeanne dans les derniers jours de décembre 1430.

Elle y fut d'abord traitée avec une dureté et même une cruauté inconcevables. On l'enferma dans une prison obscure située dans la principale tour du fameux château construit sous Philippe-Auguste et on lui mit les fers aux pieds. Elle était attachée la nuit à une poutre par une chaîne de fer qui lui entourait la taille. Cinq soldats choisis parmi les houspilleurs la gardaient ; ils la plaisantèrent, l'injurièrent à tel point que Jeanne s'en plaignait douloureusement. Et comme si ce n'était pas assez, on fit confectionner sur mesure une cage de fer et on l'y enferma [1]. Les chefs anglais Warvick, le cardinal de Winchester, et même le jeune roi Henri VI, purent venir la regarder à

[1] « Dicit etiam quod audivit à Stephano *Castille*, fabro, quod ipse construxerat pro eadem quamdam gabiam ferri, in qua detinebatur correcta, et ligata collo, manibus et pedibus : et quod fuerat in eodem statu a tempore quo adducta fuerat ad villam Rothomagensem, usque ad initium processus contra eam agitati. » *Procès*, t. III, p. 155. On a contesté que Jeanne ait été enfermée dans cette cage de fer, mais pourquoi l'eût-on fait confectionner à dessein ? « Les prêtres ne l'y virent pas enfermée, écrit justement M. Sarrazin, parce qu'on l'en fit sortir au début du procès. » Voir *Jeanne d'Arc et la Normandie au XV^e siècle*, p. 191.

travers les barreaux de cette cage, sans rien craindre de ses prétendus maléfices, elle était gardée comme une hyène. Que les Anglo-Bourguignons aient réservé à une jeune fille ce traitement infligé déjà à d'autres prisonniers de marque, cela ne fait que mettre davantage en relief l'effroyable appétit de vengeance que des guerres de parti incessantes avaient développé dans l'humanité. Michelet l'a dit et répété, les hommes à cette époque étaient redevenus féroces. Le comte Jean de Luxembourg vint lui aussi un peu plus tard contempler sa victime. Il eut le mauvais goût et le courage de simuler à son égard une sympathie affectée. Il lui proposa de la racheter, à la seule condition qu'elle promettrait de ne plus porter les armes contre les Bourguignons. C'était une plaisanterie. Jeanne était trop sensée pour ne pas s'en rendre compte. « En nom Dieu, lui dit-elle, vous vous moquez de moi, car je sais bien que vous n'en avez ni le vouloir ni le pouvoir. » Il y avait là le comte de Warwick et le connétable de Staffort; ils durent estimer que cette Pucelle, qui d'un mot remisait le duc de Luxembourg, ne manquait pas d'esprit. Mais Jeanne ajouta à leur adresse : « Je sais bien que ces Anglois me feront mourir, croyant après ma mort gagner le royaume de France, mais quand ils seraient cent mille godons de plus, ils n'auront pas ce royaume[1]. » Le connétable, exaspéré par cet héroïsme, tira à-demi son épée comme pour en frapper la sainte, mais Warwick le retint par le bras. Jeanne ne pouvait attendre que la mort de pareils adversaires, et il n'est pas étonnant qu'elle l'ait prévu.

L'évêque de Beauvais, stimulé par les Anglais et

[1] *Procès*, t. III, p. 122.

l'Université, ne perdait pas un instant, et il s'employait fiévreusement à l'organisation du procès. Personne n'a jamais cru que le but poursuivi par Pierre Cauchon fût la conversion de la Pucelle ; que lui importait le salut de cette âme ! Et il était trop intelligent et trop sceptique pour la croire bien coupable. Mais cette Pucelle représentait le parti français; c'était la cause du roi Charles VII et de la France qu'on allait instruire. Il convenait donc d'élargir autant que possible le débat, de le rendre universrel, d'y convoquer toutes les autorités ecclésiastiques. L'Évêque fit d'abord appel à l'Université de Paris. Les six docteurs qu'on lui envoya furent ses auxiliaires les plus dévoués; ils remplirent les premiers rôles du procès ; ils s'appelaient Jean Beaupère, Thomas de Courcelles, Gérard Feuillet, Nicolas Midi, Pierre Maurice et Jacques de Touraine [1]. Les Ordres religieux furent représentés par des Bénédictins, des Dominicains, des Franciscains, par des prieurs, des abbés crossés et mitrés. Le principal d'entre eux fut Robert Jolivet, abbé du Mont-Saint-Michel, il était tout dévoué aux Anglais, avait voulu leur livrer la célèbre forteresse, mais ses moines s'étaient révoltés et avaient repoussé les ennemis. L'abbé de Fécamp, Gilles Duremort, se fit remarquer parmi les juges les plus hostiles à l'accusée. Tous les chanoines de la collé-

[1] Voir dans DENIFLE et CHATELAIN : *Jeanne d'Arc et l'Université de Paris*, la liste des juges appartenant ou ayant appartenu à cette université; voir aussi le *Cartulaire de l'Université de Paris* à la table. Parmi ces juges ou assesseurs quatre-vingts au moins étaient ou avaient été suppôts de l'Université de Paris.

giale de Rouen furent appelés à siéger. Le nombre des juges fut au moins de cent, tous prêtres, tous docteurs, licenciés ou bacheliers, tous, à une ou deux exceptions près, ayant assumé une certaine part de responsabilité dans la condamnation de Jeanne d'Arc, ne fût-ce que pour avoir gardé un silence essentiellement approbateur.

L'évêque de Beauvais, s'étant assuré le concours de tous ces docteurs éminents, sachant d'ailleurs que ce qui manquait surtout dans ce procès, c'était le fond, s'étudia à observer d'autant plus fidèlement les formes juridiques. Il se fit d'abord agréer par le chapître métropolitain de Rouen comme président du procès. Ensuite il adressa une requête à Henri VI, le jeune roi d'Angleterre, demandant que la Pucelle fût remise en sa possession, car il était dans les règles du droit que la personne inculpée d'hérésie fût confiée au juge ecclésiastique. Naturellement Pierre Cauchon obtint l'autorisation demandée, mais par une première entorse infligée aux saints canons, il fut entendu que la Pucelle continuerait à être détenue dans la prison civile. Cette mesure arbitraire suffisait par elle-même à faire clocher le procès, mais on passa outre [1].

[1] On tourna la loi en déclarant que la Pucelle serait remise à Pierre Cauchon chaque fois que besoin serait, ce qui évidemment n'équivalait nullement à remettre l'inculpée en prison ecclésiastique. « Ordenons et consentons que toutes et quantes fois que bon semblera audit révérend père en Dieu, icelle Jehanne lui soit baillée pour faire son procès, selon Dieu, raison et les droits divins et sains canons. » L'ordonnance royale se terminait par cette réserve. « Toutesvoies, c'est

Dans des séances préliminaires, Pierre Cauchon et les principaux juges s'entendirent sur la marche à suivre, constituèrent le bureau du tribunal. Jean d'Estivet fut nommé promoteur, c'est-à-dire qu'il était chargé de procéder contre la Pucelle dont il était considéré comme partie adverse; il ne fut que trop réellement l'avocat du diable. Les notaires furent Bois Guillaume et Manchon; plus tard, quand l'Inquisiteur siégea *ex officio*, Nicolas Taquel leur fut adjoint; ces notaires avaient surtout pour fonction de prendre note des questions et réponses et de les rédiger. Jean Massieu fut nommé huissier; il devait convoquer les juges et assesseurs, amener et reconduire la Pucelle. Dans une autre réunion, il fut question des informations prises au pays d'origine et dans les divers lieux où elle avait séjourné. Nous savons par la déposition même de l'un des deux tabellions ou notaires que cette information était favorable à Jeanne et qu'on les accusa, et pour cause, d'être des Armagnacs déguisés. Quand Nicolas Bailly apporta le résultat de l'enquête à l'évêque de Beauvais, il fut injurieusement reçu; on l'avait chargé de recueillir des dépositions accusatrices; dans les cinq ou six communes qu'il avait battues, il n'en avait pu découvrir; on l'accusa d'être un traître et on le renvoya sans le payer, comme un chasseur qui ne rapporte pas de

nostre entencion de ravoir et reprendre pardevers nous icelle Jehanne, se ainsi estoit qu'elle ne fust convaincue ou actainte des cas dessusdiz, ou d'aucun d'eulx ou d'autre touchans notre dicte foy. » *Procès*, t. I, p. 19. Le gouvernement anglais n'était donc pas absolument sûr de pouvoir faire condamner la Pucelle et il entendait bien ne pas s'en dessaisir.

gibier [1]. De ces dépositions favorables à Jeanne, il ne fut pas soufflé mot dans le cours du procès ni dans la rédaction. Une autre enquête plus délicate que le précédente, mais également favorable à Jeanne, fut aussi passée sous silence. Il s'agissait de vérifier si elle était bien la Pucelle .Ce soin fut confié à la duchesse de Bedford, sœur du duc de Bourgogne. La virginité de Jeanne fut reconnue intacte. La duchesse, qui avait sans doute été édifiée par quelque entretien avec la jeune vierge, obtint qu'on la traitât avec un peu moins de rigueur. Il semble que dès lors elle n'ait plus été emprisonnée dans la cage de fer [2].

Enfin il était une formalité ou plutôt un concours essentiel dont l'Évêque de Beauvais, ni même le car-

[1] Cet homme déclarait n'avoir rien appris de Jeanne qu'il n'eût souhaité trouver en sa propre sœur « nihil invenerat in eadem Johanna quin vellet invenire in sorore propria, licet fecisset ipsas informationes in quinque vel sex parochias propinquas dictae villae de Dompremy, et etiam in eadem villa. » Ces informations, Thomas de Courcelles et le notaire Manchon déclarent ne les avoir jamais vues. *Procès*, t. III, pp. 57 et 136. M. Robillard de Beaurepaire remarque qu'au procès de l'avocat Segueut : « on donna lecture des dispositions des témoins en passant sous silence leurs noms et surnoms, *propter grave periculum quod protunc videbatur innueri.* » *Recherches sur le Procès de condamnation*, p. 73.

[2] « Audivit dici quod ipsa Johanna fuerat visitata per matronas, et quod inventa fuerat virgo ; et quod dictam visitationem fecerat fieri domina ducissa Bedfordiae, et quod dux Bedfordiae erat in quodam loco secreto, ubi videbat eam Johannam visitari. » Nous préférons ne pas croire que Bedford eût poussé l'indélicatesse à ce point. Le notaire Boisguillaume qui rapporte le fait n'en a pas été témoin. « Audivit dici. » Il a entendu dire, il s'agit d'un racontar. *Procès*, t. III, p. 163.

dinal de Winchester, ne pouvaient se passer, qui était celui de l'Inquisition. Or un des faits les plus caractéristiques du procès de Jeanne d'Arc, c'est que l'Inquisition s'efforça autant que possible de ne pas y être impliquée. Le grand inquisiteur de France, Jean Graverent, qui, s'il l'eût voulu, eût bien pu se rendre disponible, était parti à Coutances. Il fallut demander des pouvoirs pour le prieur du couvent des Dominicains de Rouen, Jean Lemaître, lequel se déclarait incompétent, et n'accepta d'abord de siéger au procès qu'à titre de simple assesseur. Comment expliquer cette évidente répugnance de l'Inquisition ? Sans doute les Dominicains, à cause de l'universalité de leur ordre, hésitaient à se subordonner étroitement à l'influence d'un parti et à l'autorité de l'Évêque de Beauvais. Ce dernier inaugura donc le procès seulement avec le concours officieux de l'Inquisition.

Toutes les dispositions ayant été prises et un acte d'accusation ayant été dressé, la Pucelle fut citée à comparaître devant ses juges le 21 février 1431. La séance fut ouverte à huit heures dans la chapelle royale du château, Pierre Cauchon présidait entouré de quarante-deux assesseurs. Jeanne avait réclamé que, parmi ses juges, il s'en trouvât autant de Français que de Bourguignons ; il va sans dire qu'on ne tint aucun compte de sa requête. L'Évêque lut les lettres de créance du chapitre métropolitain de Rouen et du roi d'Angleterre ; il exposa comment il n'avait pas cru devoir déférer à la demande de réception des sacrements présentée par l'accusée, tant à cause des présomptions diffamantes qui pesaient sur elle, qu'à cause de l'indécence scandaleuse de son habit

masculin. Tout le tribunal ayant approuvé cette mesure, Pierre Cauchon donna l'ordre d'introduire la Pucelle. Jeanne apparut dans son habit d'homme, chargée de chaînes. On la fit asseoir sur un petit escabeau semblable à celui des enfants de chœur; elle parut à tous simple et digne, sans orgueil ni abattement, elle était un peu intimidée, mais avait toute sa présence d'esprit. Après l'avoir conjurée « caritativement », c'est-à-dire avec onction, de confesser toute la vérité, sans subterfuges, sans réticences et sur toutes les questions qui lui seraient adressées, Pierre Cauchon lui demanda d'en prêter le serment. Jeanne se tenait sur une défensive attentive et avertie. Elle répondit :

— Je ne sais sur quoi vous voulez m'interroger. Peut-être allez-vous me demander telles choses que je je ne vous dirai pas.

— Jurerez-vous de dire la vérité sur les choses qui vous seront demandées concernant la foi [1] ?

Jeanne se déclara prête à jurer concernant ce qui se rapportait à ses parents, à l'existence qu'elle avait menée avant de venir en France; mais pour ce qui concernait les révélations manifestées au seul roi Charles, elle n'en parlerait pas, dût-elle avoir la tête tranchée. Cette réserve faite, elle se mit à genoux et ayant placé ses mains innocentes sur le Missel sacré, elle prêta le serment exigé. Les interrogatoires proprement dits commencèrent. On lui demanda son nom, son lieu d'origine, les noms de son père et de sa mère, de ses parrains, son âge. Pierre Cauchon en étant venu à l'interroger sur son instruc-

[1] Voir le premier interrogatoire, *Procès*, t. I, pp. 44 et sv.

tion religieuse, s'attira une demande qui l'embarrassa.

— Que savez-vous ? — J'ai appris de ma mère : Notre Père, Je vous salue Marie, Je crois en Dieu, et je n'ai pas appris ma croyance d'autre part que de ma mère — Dites : Notre Père. — Entendez-moi en confession et je vous le dirai volontiers.

Pierre Cauchon s'obstine; à plusieurs reprises il lui demande d'une manière impérieuse de dire Notre Père, il se fâche. Mais Jeanne s'obstine de son côté à répondre : « Je ne vous le dirai que si vous m'entendez en confession. » Était-il d'ailleurs rien de plus courageux, de plus évidemment sincère et de plus touchant, que cette offre de Jeanne d'Arc de se confesser à son juge ? Si elle eût été coupable, l'eût-elle osé ? Mais l'Évêque de Beauvais ne voulait à aucun prix tenir la preuve intime et évidente de l'innocence de sa victime. Il promit de lui envoyer deux confesseurs de la langue française à qui elle pourrait dire Notre Père, et il passa à d'autres questions. Il eût grandement désiré, avant d'en finir, que la Pucelle jurât de ne pas tenter de s'évader. Chose curieuse, les juges semblent encore avoir craint qu'elle n'échappât à leurs mains, sans doute par quelque sortilège. Jeanne prétendit ne pas prêter ce serment, elle soutint que c'était le droit de tout prisonnier de fuir ; elle avait tenté plusieurs fois de le faire et elle le ferait encore si l'occasion lui en était offerte. L'Évêque lui fit observer que dans ces conditions on ne pouvait la décharger de ses chaînes comme elle l'avait demandé. Il fit introduire les trois hommes d'armes qui étaient préposés à sa surveillance; il leur demanda à chacun de jurer la main sur l'Évangile qu'ils garderaient

fidèlement la Pucelle, et qu'ils ne permettraient à personne de la visiter sans son autorisation. Après ce serment, la séance fut levée et remise au lendemain à neuf heures.

Il est évident que le compte rendu de ce premier interrogatoire public ne nous dit pas tout, et même ne relate que quelques-unes des questions principales. Il en sera de même pour les interrogatoires suivants. Ces interrogatoires furent au nombre de six, ils durèrent trois heures environ. Le premier seul eut lieu dans la chapelle du château; une discussion bruyante s'étant produite dont nous ne savons pas la cause, les autres séances eurent lieu dans une autre salle, plus petite. Pierre Cauchon les présida toujours, mais comme il ne se souciait pas d'interroger constamment la Pucelle et de s'exposer à des répliques embarrassantes, il commit ce soin à des docteurs qu'on estimait éminents, en particulier à Maître Jean Beaupère. Le nombre des juges et assesseurs varie entre quarante et soixante. Rapporter en détail le contenu de ces interrogatoires nous entraînerait trop loin. La question qui semble avoir préoccupé le plus les juges, à laquelle ils reviennent toujours après quelque digression, comme des limiers qui flairent le gîte, est celle des Voix et particulièrement du signe révélé au roi. Ils attachent aussi une importance incroyable à la question de l'habit. Et il était incontestable en effet que Jeanne était habillée en homme, c'était son plus grand crime et il était flagrant. Le saut de Beaurevoir donne lieu à plusieurs accusations : elle a désobéi à ses Voix, elle a voulu se suicider, elle ne pouvait s'empêcher de se précipiter dans le vide, ce qui est

contraire au libre arbitre. Les juges ne s'en tiennent pas d'ailleurs à ces points principaux ; toute la vie de la Pucelle est examinée, fouillée méthodiquement, comme si elle contenait quelque secret caché, et, parce qu'on ne trouve rien, sans cesse on recommence.

Jeanne sans se lasser, sans perdre courage, répond à ses accusateurs. Les Voix lui recommandent de parler avec énergie, bien plus, avec audace. Elle s'explique, distingue, nie ; quand l'interrogation n'est pas du procès, elle dit : « passez outre ». Si on renouvelle une question déjà posée, elle dit : « vous avez déjà eu réponse, lisez votre livre », et les notaires constatent, en effet, qu'elle a raison[1]. En général son attitude dans ce procès est encore celle du combat : elle se tient ferme sur la brèche et fait face à toutes les attaques. Elle ne se défend pas toujours, quelquefois elle attaque, et le trait part et frappe au cœur. A l'Évêque de Beauvais, qui le prenait de très haut comme s'il eût été son souverain juge, elle déclare : « Je vous le dis, prenez bien garde à ce que vous affirmez que vous êtes mon juge, parce que vous assumez un lourd fardeau en me chargeant trop. » Si peu scrupuleux qu'il soit, Pierre Cauchon est troublé, et, dans une séance suivante, il revient sur ce sujet. Jeanne de nouveau lui répète de bien prendre garde et qu'il se met en grand

[1] Une discussion s'éleva entre elle et le notaire Boisguillaume. Jeanne soutenait qu'elle avait déjà répondu à la question, huit jours auparavant, à telle séance ; le notaire le niait ; il compulsa ses notes et fut contraint de lui rendre raison ; Jeanne s'en réjouit fort et dit au notaire que s'il se trompait encore elle lui tirerait les oreilles : « de quo gavisa est ipsa Johanna, dicendo eidem *Boysguillaume* quod, si alias deficeret, ipsa traheret aurem. » *Procès*, t. III, p. 201.

péril. Elle le prévient, affirme-t-elle, afin que si nostre Seigneur le punit, il sache qu'elle a rempli son devoir en l'avertissant. Quelquefois les juges croient l'embarrasser par des questions captieuses, mais c'est alors que les répliques de Jeanne partent comme des flèches de lumière, qui dissipent les ténèbres et enlèvent l'admiration même de ses adversaires. Maître Jean Beaupère lui demande :

— Etes-vous certaine d'être en état de grâce ?

— C'est une question trop difficile, remarque l'évêque Jean Fabri.

— Vous auriez mieux fait de vous taire, réplique Pierre Cauchon.

Jeanne, qui domine de très haut la querelle par sa sérénité et sa grandeur d'âme, fait la réponse immortelle : « Si je ne suis pas en état de grâce, Dieu m'y mette; si j'y suis, Dieu m'y garde. »

Le notaire Boisguillaume rapporte que les docteurs frappés d'étonnement par cette réponse levèrent la séance. Ils battirent en retraite [1].

[1] Déposition de Jean Fabri : « Cum fieret eidem Johannae quaestio an ipsa esset in gratia Dei, ipse loquens praesens dixit quod non erat conveniens quaestio tali mulieri. Tunc episcopus Belvacensis dixit loquenti : « Melius fuisset vobis, si tacuissetis. » *Procès*, t. II, p. 367. Déposition de Guillaume Colles : « Recordatur quod quadam vice fuit interrogata an esset in gratia. Respondit : « Si ego sim, Deus me teneat ; si ego non sim, Deus me velit ponere... » De quo responso interrogantes fuerunt multum stupefacti, et illa hora dimiserunt, nec amplius interrogaverunt pro illa vice. » *Procès*, t. III, p. 163. Le troisième interrogatoire public où ces paroles furent prononcées ne se termine pas sur elles, ce qui pourrait nous donner à entendre que la rédaction en a été arrangée.

On se souvient que le comte d'Armagnac avait écrit à Jeanne pour lui demander auquel des trois Papes il fallait obéir ; absorbée par les préparatifs militaires, elle n'avait pu répondre. Les juges reviennent sur ce sujet, la questionnent, lui tendent des pièges ; elle déclare catégoriquement : « Pour moi, je tiens et je crois que nous devons obéir à Notre Seigneur le Pape qui est à Rome [1]. » Cette réponse était d'autant plus clairvoyante et méritoire, que les rois de France d'ordinaire soutenaient le Pape d'Avignon.

Mais la plus grande leçon que Jeanne d'Arc donna à ses juges fut incontestablement celle du patriotisme. Car tous ces docteurs et prélats, par politique, intérêt ou pusillanimité, trahissaient leur pays et faisaient le jeu de l'ennemi. Or, dans ce milieu passionnément et terriblement hostile, Jeanne d'Arc ne manque jamais une occasion de faire résonner et vibrer à voix haute et claire son amour de la France. Son patriotisme, elle le claironne. « Avant qu'il soit sept ans, proclame-t-elle devant les cinquante juges, les Anglais subiront un plus grand échec que devant Orléans, et ils perdront tout en France. » Interrogée comment elle le savait : « Par une révélation, répondit-elle, qui m'a assuré que cela serait avant sept ans, et je serais bien courroucée que ce ne soit pas plus tôt [2]. »

[1] « Sed quantum ad ipsam Johannam, tenet et credit quod debemus obedire domino nostro Papae in Roma existenti. » *Procès*, t. I, p. 83. Jeanne avait le sens de l'universalité.

[2] « Item dicit quod, antequam sint septem anni, Anglici, dimittent majus vadium quam fecerint coram Aurelianis, et quod totum perdent in Francia. Dicit etiam quod praefati Anglici habebunt majorem perditionem quam unquam habue-

Notons que cet amour de la patrie n'était pas étroit, exclusif; il était absolument pur de tout alliage et ne contenait aucun élément de haine envers les ennemis. Un religieux franciscain, Jacques de Tours, lui ayant demandé avec indifférence et détachement si elle s'était trouvée en des combats où des soldats anglais avaient été tués. « En nom Dieu, répondit-elle, j'y fus souvent, mais comme vous en parlez doucement, pourquoi aussi ne quittaient-ils pas la France pour s'en aller dans leur pays ? » Il y avait là un noble milord. « En vérité, s'écria-t-il, voilà une excellente femme, que n'est-elle anglaise [1] ! »

Par son bon sens, sa sainteté, son héroïsme, Jeanne d'Arc parvenait donc à arracher, même à ses plus cruels ennemis, des cris d'admiration. L'impression générale, après les six interrogatoires publics, était loin de lui être défavorable. Certains docteurs se prenaient à croire qu'elle n'eût pu tenir tête à une assemblée si nombreuse et si docte, si elle n'avait été

runt in Francia ; et hoc erit per magnam victoriam quam Deus mittet Gallicis. Interrogata qualiter hoc scit : respondit : « Ego bene scio istud per revelationem quae mihi facta fuit, et quod ante septem annos eveniet : et bene essem irata quod tantum differretur. » *Procès*, t. 1, p. 84.

[1] « Et bene recordatur quod ipse magister Jacobus semel ab eadem petiit si unquam fuisset in loco in quo fuissent Anglici interfecti : quae Johanna respondit : « *En nom Dieu, si ay. Comme vous parlez doulcement* ! Quare non recedebant ipsi à Francia et ibant ad suam patriam ? » Et erat ibidem unus magnus dominus de Anglia, de cujus nomine non recolit, qui dixit, his auditis : « Vere ipsa est bona mulier. Si esset Anglica ! » Et hoc dicebat testi loquenti et magistro Guillelmo *Desjardins*. *Procès*, t. III, p. 48.

soutenue par une inspiration divine [1]. Pierre Cauchon commençait à être très inquiété par la direction que prenait le procès. Il n'avait négligé aucun moyen de peser sur l'opinion générale du tribunal. Mais les docteurs qui en faisaient partie étaient trop nombreux pour subir absolument sa domination. Il suspendit les interrogatoires publics sous le prétexte futile qu'ils fatiguaient les assesseurs, et résolut de les remplacer par des interrogatoires privés dans la prison même. A la sixième et dernière séance, il avertit l'assemblée de la résolution qu'il avait prise, et fit défense à tous et à chacun de quitter Rouen avant la fin du procès.

Durant cinq jours, Pierre Cauchon, avec ses confrères, les docteurs de Paris, et avec le promoteur Nicolas Loyseleur, colligea les réponses, nota les points principaux sur lesquels il fallait un supplément d'information. Cela fait, les interrogatoires recommencèrent dans la prison. L'évêque assista toujours, mais commit le soin de les diriger à Jean de la Fontaine. Deux ou trois docteurs les accompagnaient, avec deux témoins et un greffier. Nicolas Midi et Gérard Feuillet de l'Université furent présents à toutes les séances. Elles duraient plusieurs heures, avaient lieu le matin et quelquefois reprenaient l'après-midi. A partir du 13 mars, le prieur des Dominicains, Jean Lemaître, ayant reçu

[1] « Et erat simplex et juris ignara... Licet magnam constantiam habuerit, ex qua multi arguebant quod habebat spirituale juvamen. » Déposition de Nicolas de Houppeville, *Procès*, t. III, p. 171. « Et credit quod, in tam difficili causa, non erat ex se sufficiens ad se defendendum contra tantos doctores, nisi fuisset inspirata. » Déposition de Guillaume Manchon, t. III, p. 135.

ses pouvoirs du grand inquisiteur, présida avec Pierre Cauchon les interrogatoires; il amena régulièrement avec lui comme *socius* frère Isambard de la Pierre et un notaire, Nicolas Taquel. Dans ces interrogatoires privés qui furent au nombre de neuf, presque tout ce que nous savons et avons rapporté de la vie de Jeanne, de sa vocation, de sa carrière militaire, fut analysé, passé au crible de la plus étroite censure; les moindres scories, s'il y en avait eu dans sa conduite, n'eussent pas échappé à cet examen minutieux. Il fut un point sur lequelles juges tentèrent, comme des cambrioleurs, de forcer le secret de la jeune fille; il s'agissait du signe révélé au roi. Torturée par leurs questions, Jeanne, pour sauver son secret, recourut à tout un langage métaphorique qui donna le change aux juges et qu'il est impossible d'interpréter littéralement. L'une des clefs de ce récit allégorique est que par le mot ange elle désigne tantôt saint Michel et tantôt elle-même; par le mot couronne elle signifie la couronne royale ou le royaume de France.

— Quel est le signe que vous avez donné à votre roi quand vous vintes vers lui ?

— Il est beau et honoré, et bien croyable et bon et le plus riche qui soit.

— Ce signe dure-t-il encore ?

— Il est bon à savoir et il durera jusqu'à mille ans et au delà, et ce signe est au trésor du roi.

— Est-il or, argent, ou pierre précieuse, ou couronne ?

— Je ne vous le dirai pas, aucun homme ne saurait décrire une chose aussi riche que ce signe.

— Quand le signe vint au roy, vint-il de par Dieu ?

— Un ange de par Dieu et non pas un autre, bailla le signe au roy.

— Les gens d'église de par là virent-ils le signe ?

— Quand le roi et ceux qui étaient avec lui virent le signe et l'ange qui l'apporta, je demandai à mon roi s'il était content, il répondit que oui. Alors je me retirai en une petite chapelle, et j'appris qu'après mon départ plus de trois cents personnes virent le signe [1].....

Ces questions étaient posées à Jeanne dans le premier interrogatoire en sa prison. Quelques jours après, l'examinateur revient sur ce sujet :

— Quel est le signe que vous avez baillé à votre roi ?

— Estes-vous content que je me parjurasse ?

— Avez-vous juré ou promis à Sainte Catherine de ne pas dire ce signe ?

— Je l'ai juré, de moi-même, parce qu'on me pressait trop de le dire, je n'en parlerai plus à personne.

— A vos juges vous devez dire quel est ce signe.

— Ce signe fut que l'ange certifia à mon roi en lui apportant la couronne qu'il aurait tout le royaume de France en son entier avec l'aide de Dieu, moyennant mon labeur et qu'il me mît en besogne en me baillant des gens d'armes, sinon il ne serait pas couronné et sacré de sitôt.

— Comment l'ange apporta-t-il cette couronne. La posa-t-il lui-même sur la tête du roi ?

— Elle fut baillée à un archevêque, à l'archevêque de Reims en la présence du roi, et l'archevêque la

[1] *Procès*, t. I, p. 120.

donna au roi, et moi-même j'étais présente, et elle fut mise au trésor du roi.

— Que signifiait cette couronne ?

— Elle signifiait que le roi tiendrait le royaume de France.

— Comment vint l'ange ?

— Il venait de haut et il entra par la porte de la chambre ; en arrivant devant le roi, il fit la révérence et s'inclina devant lui et lui rappela la patience et les tribulations qu'il avait eues [1].....

Ce langage figuré pouvait se poursuivre longtemps de la sorte sans que Jeanne révélât rien de précis concernant le signe. Qu'elle ait pu légitimement recourir à des symboles, à une allégorie où les personnages et les diverses scènes, comme celles de la présentation à Chinon, du couronnement à Reims, sont volontairement confondues, c'est ce que personne ne pourrait raisonnablement contester [2]. Il ne faudrait pas d'ail-

[1] *Quatrième interrogatoire dans la prison*, *Procès*, t. I, pp. 139 et sv.

[2] C'est avec étonnement que nous avons lu dans DENIFLE, *Le Procès de Jeanne d'Arc et l'Université de Paris :* « Jeanne, à la fin de sa vie ne rénia pas son récit d'un ange différent d'elle et d'une véritable couronne, mais elle avoua qu'elle s'était vantée et corrigea ses propres paroles en reconnaissant qu'il fallait prendre au figuré la couronne et l'ange. » p. 10. Ce prétendu aveu est tiré de l'information posthume faite par Cauchon, celle que les notaires refusèrent de signer. Voir *Procès*, t. I, p. 479. Cette information incontestablement tendancieuse contient cependant un fond de vérité. Il est vrai que Jeanne a reconnu avoir usé d'un langage figuré, il est invraisemblable qu'elle ait reconnu s'être vantée ; elle avait eu assez de relations avec les anges et les saints pour n'avoir pas besoin de se vanter.

leurs s'imaginer que les juges aient pris au sens propre les paroles de l'accusée; ils avaient beaucoup trop l'usage du symbolisme pour s'y méprendre. Docteurs en théologie, familiarisés avec le sens allégorique de l'Écriture, des commentaires et des œuvres mystiques, ils entendaient très bien quand Jeanne cessait de se servir du discours direct pour recourir au sens figuré. Mais ils la suivaient volontiers sur ce terrain et même l'y entraînaient, espérant qu'elle se trahirait, et qu'ils pourraient deviner la vérité à travers les images, les *rébus*, qu'elle leur proposait. En quoi ils furent déçus, car elle ne vendit rien du secret qu'elle avait apporté à Charles VII, et de ce signe, les juges ne semblent même pas avoir soupçonné la nature.

Une question bien plus dangereuse et de nature à faire trembler est celle de l'obéissance due à l'Église militante. Dans les derniers interrogatoires surtout, cette question est introduite comme si on comptait sur elle pour accabler Jeanne.

— Voulez-vous soumettre tous vos dits et faits à la détermination de notre mère sainte Église ?

— Quant à l'Eglise, je l'aime et voudrais la soutenir de tout mon pouvoir, et ce n'est pas moi qu'on devrait empêcher d'aller à l'église et d'entendre la messe.

— Dites simplement si vous vous en rapporterez à la détermination de l'Église.

— Je m'en rapporte à Notre-Seigneur, qui m'a envoyée, à Notre Dame, et à tous les benoîts saints et saintes du Paradis. Et m'est avis que c'est tout un de Notre-Seigneur et de l'Église, et qu'on n'en doit

pas faire de difficulté. Pourquoi faites-vous difficulté là-dessus ?

— Il y a, explique l'examinateur, l'Église triomphante, où est Dieu, les saints, les anges et les âmes sauvées; et il y a l'Église militante, où sont le pape, les cardinaux, le clergé et tous les chrétiens, laquelle Église bien assemblée ne peut errer, et est gouvernée par le Saint-Esprit. Voulez-vous vous en rapporter à l'Église militante ?

— Je suis venue au roi de France, de par Dieu, de par la vierge Marie, les benoîts saints et saintes du paradis, et l'Église de là-haut; et à cette Église-là je soumets tous mes faits. Quant à l'Église militante, je ne vous en répondrai maintenant autre chose [1]....

On remarquera que Jeanne n'avait rien de mieux à faire que de répondre d'une manière évasive et dilatoire à cette question de l'Église militante. Si elle avait répondu par un refus catégorique, elle était suspecte d'hérésie; si elle s'était soumise, il eût fallu obéir à l'Évêque de Beauvais et à toute l'assemblée. Pierre Cauchon et les docteurs commettaient toutefois un révoltant abus de pouvoir en identifiant leur petit concile anglo-bourguignon avec l'Église universelle [2]. Il est certain que Jeanne n'était pas assez

[1] *Huitième interrogatoire dans la prison*, *Procès*, t. I, p. 173.

[2] « La prétention de faire tenir par Jeanne comme vérités définies ce que les clercs et gens « en ce connaissant » disent et ont déterminé, dénature complètement la notion de l'Eglise; ce n'est plus Jeanne qui est hérétique, c'est le juge qui est schismatique » U. CHEVALIER, *L'abjuration de Jeanne d'Arc*, p. 48.

informée sur la nature de l'Église militante et sur l'obéissance qui lui est due, pour apporter dans ses réponses les distinctions nécessaires. C'est un des rares cas où l'on peut constater que le génie même ne peut pas toujours compenser une certaine ignorance. Mais la pensée de Jeanne était assez claire à qui eût voulu l'entendre. Elle prétendait bien ne pas se soumettre à l'Église militante, c'est-à-dire à Pierre Cauchon et à sa séquelle, mais elle se fût soumise de tout cœur au Pape ou à une assemblée dans laquelle les divers partis eussent été représentés. Cette disposition d'esprit était parfaitement orthodoxe. Les juges ne devaient pas moins tirer de sa prétendue désobéissance à l'Église un des principaux chefs de condamnation.

Cette question mit fin aux interrogatoires ; ils furent au nombre de quinze, tant publics que privés; ils avaient duré un mois environ, du 21 février au 25 mars. Ils se terminèrent le dimanche des Rameaux. La semaine de la Passion fut vraiment pour Jeanne une semaine d'agonie. Les interrogatoires avaient constitué le procès d'office. Immédiatement ensuite le procès ordinaire, c'est-à-dire la persécution commença. Il était dans les règles juridiques que des propositions accusatrices fussent extraites des interrogatoires et fussent lues en séance publique au prévenu. La rédaction de ces propositions avait été confiée aux bons soins du promoteur Jean d'Estivet, l'âme damnée de Pierre Cauchon Deux jours après le dernier interrogatoire, le 27 mars, le mardi de la semaine sainte, ces propositions, au nombre de soixante-dix, furent lues à Jeanne devant quarante docteurs. La séance ayant été ouverte, le promoteur Jean d'Estivet jura solen-

nellement qu'il n'était point mû contre la Pucelle « par la faveur, la rancœur, la crainte ou la haine, mais par le zèle pour la foi [1]. » Pierre Cauchon s'adressant à Jeanne lui déclara de même que tous les hommes d'église ici présents ne recherchaient ni vengeance, ni châtiment, mais uniquement son salut et son retour au bercail. Et parce qu'elle n'était pas assez instruite dans les lettres pour répondre par elle-même, il lui offrait de choisir parmi les juges un ou plusieurs assistants à sa volonté. Jeanne répondit que, quant au bien qu'on lui voulait, elle « regraciait » toute l'assemblée, mais que, quant à l'assistance qu'on lui offrait, elle préférait ne pas se départir du conseil de Notre-Seigneur. Sur la demande de l'Évêque, elle jura, les mains sur l'Évangile, de dire la vérité en tout ce qui concernait le procès. Thomas de Courcelles, de l'Université de Paris, commença alors la lecture du réquisitoire. Les soixante-dix articles qui le constituent étonnent, moins par leur partialité à laquelle on pouvait s'attendre, que par les inexactitudes flagrantes et les erreurs de faits. La moindre enquête sérieuse eût suffi à dénoncer ces grossières méprises; tous les témoins authentiques de la jeunesse et de la vie de Jeanne ne pouvaient que s'élever contre des dépositions aussi erronées. Le procédé était vraiment très maladroit. Il faut croire que l'Évêque de Beauvais et les docteurs de l'Université de Paris n'avaient pas la moindre notion, le moindre sens de l'exactitude historique. Qu'on en juge par les extraits suivants :

IV. Afin de vous informer plus pleinement et plus spécialement, seigneurs juges, sur les offenses, les

[1] *Procès*, t. I, p. 200.

excès, les délits et les crimes de la coupable... apprenez que Jeanne, dans sa jeunesse, ne fut pas instruite dans la croyance et les éléments de la foi, mais qu'elle fut induite et accoutumée par quelques vieilles femmes à user de sortilèges, de divinations et d'autres pratiques superstitieuses et arts magiques....

VII. Item ladite Jeanne avait coutume de porter une mandragore dans son sein[1], espérant par ce moyen avoir une fortune prospère dans les richesses et les biens temporels ; affirmant que la mandragore avait cette vertu et cet effet.

VIII. Item, ladite Jeanne, vers la vingtième année de son âge[2], sans l'autorisation de son père et de sa mère, mais de sa propre volonté, s'en alla à la ville de Neufchâteau en Lorraine, pour être la servante d'une hôtellière surnommée la Rousse, où demeurent constamment plusieurs jeunes femmes de mauvaise vie et aussi des gens de guerre. Dans cet hôtel, Jeanne se tenait tantôt avec ces femmes... et c'est là qu'elle apprit à monter à cheval et à manier les armes.

XI. Item, ladite Jeanne ayant obtenu la familiarité de Robert de Baudricourt, par manière de jactance, elle lui assura qu'elle aurait trois fils, dont le

[1] On avait à cette époque la superstition de la mandragore : « maintes sottes gens les gardoient en lieux repos, et avoient si grant foy en celle ordure que pour vray ils creoient fermement que tant comme ils l'avoient en beaux drapeaux de soie ou de lin enveloppé, jamais ne seroient pauvres. » *Bourgeois de Paris*, p. 236.

[2] « Circa vicesimum annum aetatis ejus. » *Procès*, t. I, p. 214. Jeanne avait quinze ans environ quand elle se réfugia à Neufchâteau et elle y alla avec ses parents. Probablement il faut lire XV au lieu de XX.

premier serait Pape, le second empereur et le troisième roi. Le capitaine à ces mots lui dit : « Je voudrais bien que l'un d'eux fût le fils de mes œuvres, afin d'en valoir mieux moi-même. » A quoi elle répondit : « Gentil Robert, nenni, nenni, il n'est pas temps, le Saint-Esprit y œuvrera [1]. »

XIX. Item, ladite Jehanne après avoir consulté les démons ou avoir caché et fait cacher malicieusement, frauduleusement, une épée dans l'église de la bienheureuse Catherine de Fierbois, l'envoya chercher, comme si elle le savait par révélation, afin de séduire plus sûrement les princes, les nobles, le clergé et le peuple.

XLVII. Item, ladite Jeanne, mécontente de la blessure qui lui était arrivée en sautant de la tour de Beaurevoir, blasphéma Dieu, les saints et les saintes, les renia et les méprisa d'une manière horrible, qui terrifia les assistants ; plusieurs fois depuis qu'elle est au château de Rouen, et à différents jours, elle a blasphémé Dieu, la bienheureuse vierge, les saints et les saintes.

LXI. Item, ladite Jeanne, avertie de soumettre tous ses faits et paroles à la détermination de l'Église militante, déclara se soumettre à l'Église triomphante, et refusa de se soumettre à l'Église militante, disant qu'elle était directement soumise à Dieu, qu'elle

[1] « Qui quidem capitaneus hoc audiens, dixit : « Ergo ego vellem tibi facere unum, ex quo erunt viri tantæ auctoritatis, ut ex inde melius valerem. » Cui ipsa respondit : « Gentil Robert, nennil, nennil, il n'est pas temps ; le Saint-Esprit y ouvrera. » *Procès*, t. I. p. 220.

s'en rapportait à Lui et à ses saintes de ses faits, et non au jugement de l'Eglise [1].....

Jeanne opposa à la plupart de ces articles les dénégations les plus formelles; sur quelques points elle distingua, sur d'autres elle demanda un délai. Tout le réquisitoire dans son ensemble était un tissu d'erreurs et on se demande comment les juges et assesseurs purent supporter la lecture d'un tel document sans élever de protestations. On peut se demander aussi pourquoi Jeanne, lorsque l'Évêque de Beauvais lui offrit des défenseurs à sa convenance, ne choisit pas, avec empressement, quelques-uns des docteurs qui s'étaient montrés moins malveillants à son endroit, qui lui avaient soufflé ses réponses, comme frère Isambart de la Pierre, par exemple. Pour comprendre ces faits, il nous faut tâcher de pénétrer dans les cabinets secrets, dans les coulisses où se machinent les séances publiques de cette tragédie, car jusque maintenant nous n'avons été que spectateurs devant la barre; et il n'est pas étonnant que la conduite des juges et de l'accusée elle-même nous déconcerte, car il y a des dessous. Aucun des juges, quoique beaucoup soient honnêtes, ne proteste parce qu'un régime de terreur pèse sur leur conscience. L'accusée ne saisit pas telle occasion, telle planche de salut qu'on lui offre, parce qu'elle soupçonne un piège et que dans l'intimité elle est odieusement trompée. Les dépositions des témoins au procès de réhabilitation sont à ce sujet absolument révélatrices. Les juges ou assesseurs, qui, par un geste ou par une parole, se montraient favorables à l'accusée, risquaient leur liberté

[1] *Procès*, t. I, pp. 204 et sv.

ou même leur vie. Le dominicain Isambart de la Pierre lorsqu'il ne trouvait plus de place au consistoire, venait s'asseoir auprès de la Pucelle et il l'avertissait de ce qu'elle devait dire, en la *bontant* ou par quelque signe. Se rendant à la prison avec Guillaume Duval et Jean de la Fontaine, il rencontra le gouverneur Warwick qui s'emporta et menaça de le faire jeter à la Seine [1]. Warwick ne plaisantait pas; en ce temps de guerres intestines et de révolutions, c'était peu de chose que la vie d'un homme; les deux compagnons de frère Isambart affolés « s'enfuirent de peur en leur couvent ». Nous avions déjà remarqué, rien qu'à considérer par le dehors les démarches du procès, que le Vice-Inquisiteur s'était laissé entraîner à contre-cœur dans cette affaire; mais la violence qu'on lui fit dépasse de beaucoup ce que nous aurions pu soupçonner. L'huissier Jean Massieu, parfaitement renseigné sur les dessous du procès, nous apprend en effet que l'inquisiteur, ayant résolu de se dérober aux interrogatoires, fut averti par ses amis, que s'il n'y participait point il serait en péril de mort. Plusieurs fois

[1] « Lesquels trouvèrent le conte de Varvic, lequel assaillit par grant despit et indignation, mordantes injures et opprobres coutumélieux ledit frére Isambert, en lui disant : « Pourquoy souches-tu le matin ceste méchante, en lui faisant tant de signes ? Par la morbleu, vilain, se je m'apercoys plus que tu mettes peine de la délivrer et advertir de son prouffict, je te ferai geeter en Seine. » *Procès*, t. II, p. 10. Nous n'ignorons pas que Quicherat et de Beaurepaire ont tenté d'atténuer ces témoignages. Ils semblent avoir oublié que la pression morale et physique est le moyen commun employé à toutes les époques de guerres et surtout au XV^e^ siècle. D'ailleurs les textes sont là.

durant le cours du procès, il lui arriva de dire : « Je vois bien que si dans cette affaire on ne se conforme pas à la volonté des Anglais, la mort est imminente [1]. » Les docteurs Jean Lohier et Nicolas de Houppeville répugnaient eux aussi à prendre part au procès; ils furent simplement menacés de la peine de submersion [2]. Ce même Nicolas de Houppeville, dès le début, eut le courage de déclarer que le tribunal ne pouvait instruire valablement la cause de la Pucelle, parce que les juges étaient tous du parti bourguignon; Pierre Cauchon le fit jeter en prison, et il eût été déporté en Angleterre, si l'abbé de Fécamp et quelques amis n'avaient intercédé en sa faveur. Il serait superflu de multiplier les exemples de ce genre. L'état d'esprit des juges a été résumé de la même manière par le notaire Guillaume Manchon, par l'huissier Jean Massieu, par l'Évêque de Démétriade, Jean Lefèvre, et par le prieur Pierre Migiet : « ils étaient sous l'impression de la terreur et ne jouissaient pas de tout leur libre arbitre [3]. » Ce régime de terreur explique comment Thomas de Courcelles put lire soixante-dix articles infamants et évidemment mensongers, sans qu'un seul des juges osât seulement demander des rectifications et des preuves. Il est

[1] « Video quod, nisi procedatur in hujusmodi materia ad voluntatem Anglicorum, quod imminet mors. » *Procès*, t. III, p. 153.

[2] Déposition de Guillaume de La Chambre. « Dicit etiam quod minae fuerunt illatae magistro Johanni Lohier et magistro Nicolas de Houppevilla, sub pœna submersionis, quia noluerunt interesse processui. » *Procès*, t. III, p. 50.

[3] Déposition de Jean Massieu. « Nam et multi de consiliariis multum timebant, nec erant in suo libero arbitrio. » *Procès*, t. III, p. 152.

regrettable cependant qu'aucun d'entre eux n'ait eu l'héroïsme de risquer sa vie et de protester en séance publique en faveur de la Pucelle.

Mais il se trouva dans ce procès de Rouen des acteurs infiniment plus odieux que ces juges trop dociles. Après Pierre Cauchon, qui demeure toujours le grand responsable, les plus coupables sont sans doute d'Estivet et Nicolas Loyseleur. Jean d'Estivet, dit Benedicite, chanoine de Bayeux, éprouvait véritablement à l'égard de Jeanne des sentiments haineux; il la maltraitait et lui adressait les injures les plus grossières [1]. Le promoteur était, de l'aveu des témoins, un homme méchant, violent et vulgaire, vendu aux Anglais, calomniant les juges, les notaires. Il pénétrait dans la prison sous des habits d'emprunt et s'efforçait de capter la confiance et les secrets les plus intimes de la jeune fille. Nicolas Loyseleur excella dans ce rôle d'espion et de traître, il fut le Judas du procès. Il se déguisa en cordonnier, se donna comme prisonnier lorrain, et reçut les confidences de Jeanne. Puis il déclara qu'il était prêtre et l'entendit en confession. Quelquefois deux notaires furent apostés près d'un trou dans une chambre voisine d'où ils écoutaient et notaient les secrets que Jeanne révélait à cet apôtre indigne [2]. Dans ces entretiens confidentiels, Nicolas

[1] « Erat etiam malus homo, quaerens semper, durante hujusmodi processu, calumniare notarios et illos quos videbat pro justitia procedere ; et idem Johannae plures injurias inferebat ,eam vocando, paillardam, *ordure.* » Déposition de Guillaume Colles. T. III, p. 162.

[2] « Un nommé maistre Nicole Loyseleur feignit qu'il estoit du pays de ladite Pucelle et demanda estre son confesseur :

Loyseleur conseillait Jeanne à l'encontre de ses intérêts, l'adjurant de se défier de ces gens d'Église, de ne pas croire ceux qui semblaient vouloir l'aider, de ne s'en rapporter qu'à ses propres inspirations. « D'une manière générale, jamais Jeanne n'était conduite au tribunal sans qu'elle ait d'abord causé avec Loyseleur[1]. » D'Estivet, dit Benedicte, et Loyseleur furent, comme on l'a dit, de ces âmes de boue qui s'avilissent devant les puissants et portent toujours l'empreinte du dernier pied qui les a foulées. C'est à leur influence qu'est dû en grande partie le refus opposé par Jeanne à l'offre de choisir ses défenseurs. Ils la poussaient à la révolte contre l'Église[2].

Malgré leur perfidie, la sainte, guidée par l'Esprit-Saint, offrit toujours de se soumettre au Pape et au Concile. Dans une des séances, frère Isambart lui ayant conseillé d'en appeler au Concile de Bâle, elle demanda ce que c'était que ce Concile; quand elle

et ce qu'elle lui disoit en secret, il trouvoit manière de le faire venir à l'ouye des notaires. Et de fait, au commencement du procès, ledit notaire et ledit Bois-Guillaume, avec tesmoings, furent mis secrètement en une chambre prochaine ,où estoit ung trou par lequel on pouvoit escouter, affin qu'ils peussent rapporter ce qu'elle disoit ou confessoit audit Loyseleur. » *Procès*, t. II, p. 10.

[1] « Nec communiter ducebatur ad judicium ipsa Johanna quin ipse Loyseleur per prius cum eadem fuisset locutus. » Déposition de Guillaume Manchon. *Procès*, t. III, p. 141.

[2] « Magister Nicolaus Loyseleur fingens se sutorem et captivum de parte regis Franciae et de partibus Lotharingiae, aliquando intrabat carcerem ipsius Johannae, eidem dicens quod non crederet illis gentibus Ecclesiae, quia, si tu credas eis ,tu eris destructa. » *Procès*, t. III, p. 162.

apprit qu'il s'agissait d'une assemblée où tous les partis seraient représentés, elle déclara immédiatement : « Puisqu'en ce lieu sont aucuns de nostre parti, je veuil bien me rendre et submettre au Concile de Basle. » L'Évêque de Beauvais rouge de colère cria à Frère Isambart : « Taisez-vous de par le diable. » Et il défendit absolument que cette déclaration fût inscrite au procès. Jeanne toute dolente remarqua avec une tristesse résignée : « Ah ! vous écrivez bien ce qui est contre moi, et vous ne voulez pas écrire ce qui est pour moi [2]. » Cette fois cependant Pierre Cauchon était allé trop loin, un sourd murmure de protestation s'éleva de toute l'assemblée.

Inutile de pousser plus loin le récit des faits; ce seraient les dépositions entières des principaux témoins au procès de réhabilitation qu'il faudrait citer. Ambition, orgueil, désir de vengeance chez les princes anglais et les maîtres du procès ; mépris du droit, rancune, cupidité, chez les docteurs de l'Université de Paris ; crainte, pusillanimité, chez le vice-inquisiteur et les assesseurs ; bassesse, hypocrisie, méchanceté chez les valets de l'Évêque ; et par dessus tout cela haine pour la France et son roi qu'on avait trahis, tels sont les vices et les passions qui ont amené la condamnation de Jeanne d'Arc. Plus une vertu est éminente, plus elle a été publiquement manifestée, et plus, pour la condamner juridiquement et selon les formes, il faut accumuler d'iniquités.

[1] *Procès*, t. III, p. 350.

CHAPITRE XI

Condamnation et mort de Jeanne d'Arc.

Il ne semble pas que Bedford, le cardinal de Winchester et même le gouverneur Warwick, aient éprouvé une haine personnelle à l'égard de la Pucelle. Ce sont de grands ambitieux et leur but est surtout politique. Leur principal dessein dans ce procès est de marquer d'un affront sanglant et comme au fer rouge la royauté française. Or l'affront, le discrédit jeté sur la couronne de France serait d'autant plus éclatant et indélébile que la Pucelle avouerait plus formellement qu'elle a été abusée, que ses Voix sont des illusions, que le signe qu'elle a donné au dauphin était mensonger. Pour amener Jeanne à renier ses Voix, l'Évêque de Beauvais, nous l'allons voir, ne reculera devant aucun moyen : douceur, violence, ruse, tout sera mis en œuvre, et c'est un des aspects les plus dramatiques de cette tragédie : Pierre Cauchon avec ses complices s'acharnant autour de la jeune fille, comme des tortionnaires autour de leur victime, pour lui arracher le désaveu de sa Mission divine.

Nous avons vu qu'un réquisitoire, comprenant soixante-dix articles, avait été lu devant Jeanne et les juges. La plupart de ces articles étaient d'une inexactitude flagrante. Ils se ressentaient d'avoir été composés

par le valet de l'Évêque, le promoteur d'Estivet. La lecture publique, qui est une épreuve redoutable pour les livres et les écrits, en révéla la faiblesse. Les docteurs de l'Université de Paris furent du moins assez avisés pour comprendre qu'on ne pouvait garder ces articles tels quels; ils contenaient trop de grossièretés, trop de boue, il fallait les filtrer. Il fut décidé qu'on les résumerait en un petit nombre d'autres [1]. Le docteur de l'Université, Nicolas Midi, fut chargé officiellement de ce travail, mais Pierre Cauchon lui-même mit la main à l'œuvre. Onze, puis douze articles, sortirent de cette collaboration. Il faut reconnaître que la rédaction en fut faite avec beaucoup d'habileté et d'astuce. La main effilée et nerveuse de l'Évêque était autrement redoutable que la lourde patte du promoteur. Toutes les grossières insultes et calomnies ont disparu, toute la fange a été séparée, il ne reste plus que des assertions doctrinales claires et limpides, qui, si l'on n'y regarde de près, ne semblent pas s'écarter beaucoup des dépositions de Jeanne elle-même.

ART. III. — *Item*, cette femme est assurée que celui qui la visite est saint Michel, par le bon conseil qu'il lui donne et parce qu'il s'est nommé à elle. De même elle distingue saintes Catherine et Marguerite parce

[1] « Et fuit conclusum per consiliarios, et maxime per illos qui venerant de Parisiis, quod ut moris erat, ex omnibus articulis et responsionibus oportebat facere quosdam parvos articulos, et recolligere principalia puncta ad recolligendum materiam in brevi... » *Procès*, t. III, p. 142. — « Et fuerunt facti, ut sibi videtur, per defunctum magistrum Nicolaum Midi. » T. III, p. 60.

qu'elles se nomment et la saluent. C'est pourquoi elle croit à saint Michel et à ses paroles, aussi fermement qu'à la passion de Jésus et à sa mort pour notre salut.

ART. IV. — *Item*, cette femme affirme qu'elle est certaine de quelques futurs contingents comme de ce qu'elle voit devant ses yeux. Elle se vante d'avoir eu, ou d'avoir connaissance de choses cachées, au moyen de révélations faites de vive voix par saintes Catherine et Marguerite, par exemple : qu'elle sera délivrée de prison, que les Français feront avec elle le plus beau fait d'armes que oncques fut fait pour toute la chrétienté ; qu'elle a connu sans que personne les lui ait montrés quelques hommes qu'elle n'avait jamais vus ; qu'elle a découvert une épée enfouie dans la terre.

ART. VIII. — *Item*, ladite femme confesse que d'elle-même, sans que personne l'y ait poussée, elle s'est précipitée d'une tour très haute, aimant mieux mourir que d'être livrée en la main de ses adversaires et de survivre à la destruction de Compiègne. Elle dit aussi qu'elle ne put éviter ce saut dans le vide ; et cependant saintes Catherine et Marguerite lui avaient défendu de se jeter de haut en bas....

ART. XII. — De même ladite femme dit et reconnaît : que si l'Église voulait qu'elle fît quelque chose de contraire au commandement qu'elle a reçu de Dieu, elle ne le ferait pas, affirmant qu'elle sait bien que sa mission vient de Dieu. Et pour ces choses elle ne veut pas s'en rapporter à la détermination de l'Église militante, ou à homme du monde, mais à Dieu seul, quoique souvent les juges lui aient exposé l'article de

foi touchant l'obéissance qui est due à l'Église une, sainte, catholique [1].....

On n'avait eu garde d'omettre la question de l'habit, la faute flagrante, incontestable; elle faisait l'objet de l'article premier :

« De plus, les saintes Catherine et Marguerite ont ordonné à cette femme de la part de Dieu de porter l'habit viril, qu'elle a porté et porte encore, obéissant à ce précepte avec tant de persévérance, qu'elle affirme aimer mieux mourir que de le laisser, ajoutant quelquefois: «à moins que Dieu ne m'en donne l'ordre». Elle a même préféré ne pas assister aux offices et être privée de la sainte communion, à l'époque où la réception de ce sacrement est ordonnée aux fidèles, que de reprendre l'habit de femme [1]. »

Les autres articles sont conçus dans le même esprit et rédigés dans le même style. Avant de les expédier à l'Université de Paris, l'évêque de Beauvais voulut les faire ratifier par les juges de Rouen. Il leur en fit remettre une copie, leur demandant de qualifier ces propositions au point de vue de l'Écriture Sainte, de la tradition et de l'enseignement de l'Église. Les juges se prononcèrent individuellement ou par petits groupes. Le 12 avril, seize docteurs et six bacheliers en sacrée théologie se rassemblèrent dans la chapelle du manoir archiépiscopal. Après mûre délibération, ils déclarèrent d'un commun accord : que les apparitions et les révélations divines dont la Pucelle se prétendait favorisée étaient bien plutôt des fictions humaines ou des inspirations démoniaques; que ses

[1] *Procès*, t. I, p.p 329 et sv.

réponses, d'une manière générale, étaient scandaleuses, irréligieuses, téméraires, présomptueuses, idolâtres, schismatiques, mal sonnantes, fortement suspectes d'hérésie, blasphématoires envers Dieu et les saintes. Cette déclaration collective entraîna par son poids l'adhésion de la plupart des docteurs. Un chanoine de Rouen, Denis Gastinel, se montra sévère : il demanda que si l'accusée abjurait, elle fût condamnée au pain de douleur et à l'eau, que si au contraire elle s'obstinait, elle fût livrée au bras séculier ; cet homme avait sans doute prévu la sentence inique, et il n'hésitait pas à la devancer et à la provoquer. Au contraire, onze avocats de la cour de Rouen s'étant réunis dans la chapelle du manoir, se prononcèrent d'une manière embarrassée, évasive : il était possible à la rigueur que les révélations de cette femme fussent divines, mais les preuves par le miracle et l'Écriture sainte faisaient défaut ; en revêtant l'habit viril, elle avait agi contre l'honneur du sexe féminin et elle était passible de l'excommunication, à moins qu'elle ne l'eût fait par ordre de Dieu, ce qui toutefois n'était pas présumable ; elle avait mal agi en ne recevant pas l'Eucharistie à Pâques et en ne se soumettant pas à l'Église militante, à moins que dans toutes ces choses ses révélations ne vinssent de Dieu, mais vraisemblablement ce n'était pas croyable ; d'ailleurs pour tout cela ils s'en rapportaient à la décision de « l'*Alma mater* » l'Université de Paris [1]. — Zanon de Casti-

[1] *Procès*, t. I, p. 359. « *Et primo*, quoad revelationes... licet dicta mulieris apud Deum sint possibilia, eidem tamen mulieri non est credendum... *Item*, quoad dimissionem habitus mulieris videtur contra honorem sexus... nisi super hoc habuerit

glione, évêque de Lisieux, émit une décision franchement défavorable, et qui ne mériterait pas d'être notée, si l'un des considérants qui la motive ne la singularisait : « attendu que l'homme animal, comme dit saint Paul, ne peut percevoir les choses de Dieu, et que l'accusée est une femme de peu et de condition vile, il est invraisemblable que ses révélations puissent venir de Dieu par le ministère des Saints [1]. »

L'opinion d'un religieux dominicain, Jean Sauvage, bachelier en théologie à Rouen, est remarquable, non seulement par son contenu, mais parce qu'elle semble exprimer la pensée secrète de son couvent et de ses confrères. Saint Thomas avait dit : dans les choses douteuses il faut s'en rapporter au Pape et au Concile. Le dominicain ne pouvait manquer de s'en souvenir. A la lumière de ce principe, il examine les douze articles. Ceux-ci lui semblent bien scandaleux, téméraires, schismatiques, fantasmagoriques, mensongers ; mais, comme sur certains points la certitude est loin d'être absolue, il termine par cette conclusion : « Afin que la sentence sur toutes ces choses soit plus certaine et plus ferme, et qu'elle ne puisse être calomniée par aucun parti, il me semble, sauf jugement meilleur, que pour l'honneur de la majesté

mandatum a Deo quod non est praesumendum.... Et supradicta semper intelligimus... nisi revelationes assertae a Deo veniant, quod non est verisimiliter credendum. Verumtamen referimus nos judicio Almae matris Universitatis Parisiensis. »

[1] « Cum juxta Apostoli sententiam, « animalis homo non percipit ea quae spiritus Dei sunt... attenta vili conditione personae... praesumendum est ipsas visiones et revelationes vel sint daemonum illusiones vel mendacia... » *Procès*, t. I, p. 366.

royale et la vôtre, pour le repos et la paix des consciences, que les assertions susdites avec toutes leurs qualifications, munies de la signature des notaires, doivent être transmises au Saint Siège apostolique [1]. » En un mot, le dominicain en appelait à Rome, c'est-à-dire au tribunal universel, et il avertissait formellement Pierre Cauchon et les juges : qu'il y allait de l'honneur du roi d'Angleterre, de la sécurité des consciences, de la certitude et de la stabilité de la sentence portée. Ce fut la plus belle parole prononcée dans ce procès; elle était un écho de la doctrine thomiste et comme un avertissement prophétique. Or cet avertissement prit d'autant plus d'importance que le dominicain Isambart de la Pierre ayant communiqué par écrit la décision de « monseigneur saint Thomas » à l'Évêque d'Avranches, ce dernier confirma l'opinion de Jean Sauvage et conseilla lui aussi de s'en rapporter au Saint-Siège [2].

[1] « Ut sententia, certior sit et firmior, et nulla ex parte calumniari valeat, mihi videtur, salvo semper meliori judicio, ad regiae majestatis honorem et vestri, ac conscientiarum plurimorum quietem et pacificationem, quod praedictae assertiones cum suis debitis qualificationibus, ad Sanctam Sedem apostolicam transmittendae sunt. » *Ibid*, 374.

[2] Isambart de la Pierre, dominicain, était comme nous l'avons vu partisan du recours à Rome, et dans les procès il conseillait à Jeanne d'en appeler au Pape; c'est lui aussi qui communiqua à l'Evêque d'Avranches l'opinion de saint Thomas que : « dans les choses douteuses il faut recourir au Pape et au Concile. Isambart le dit dans sa déposition : « Lui mesme en personne (Isambart) fut par devers l'évesque d'Avranches... Pour ce, ledit évesque interrogua le tesmoing envoyé par devers lui, que disoit et déterminoit monseigneur saint Thomas, touchant la soumission que on doit faire à l'église. Et celui

L'Évêque de Beauvais entrait en fureur quand on proposait un appel au Souverain Pontife; il supprima purement et simplement « par malice » l'avis de l'Évêque d'Avranches, et il se moqua de l'opinion du frère dominicain. Que lui importait, en effet, l'opinion d'un religieux mendiant ou d'un évêque; ce n'était pas au Pape qu'il allait en référer, mais à l'Université; il fit porter à Paris les douze articles, il était trop certain que la réponse comblerait ses vœux.

Nous sommes au mois d'avril 1431. Laissons les juges et les docteurs et allons au château visiter Jeanne. Elle est gravement malade. Le manque d'air, d'exercice, surtout la fatigue causée par les longs interrogatoires impitoyables dans la prison ont achevé d'ébranler sa santé. Les Anglais se demandèrent avec inquiétude si leur proie n'allait pas leur échapper. Le cardinal de Winchester et le comte de Warwick envoyèrent immédiatement quérir les médecins Delachambre et Desjardins. Warwick leur déclara publiquement : qu'on ne voulait pour rien au monde que la Pucelle mourût de mort naturelle, qu'on l'avait achetée très cher et qu'on entendait qu'elle trépassât par la justice et par le feu ; en conséquence il fallait la soigner et la guérir. Warwick au moins était franc, c'était un homme de guerre et il ne prenait pas la peine de travestir la pensée de son gouvernement sous

qui parle bailla par escript audit évesque la déterminacion de saint Thomas.. Le bon évesque fut de cette opinion. » *Procès*, t. II, p. 6. Nous n'avons pu trouver dans saint Thomas de texte qui corresponde exactement au principe invoqué par le frère Isambart. Mais dans la *Somme*, II a II ae, Q. 1, art. X, ce principe est virtuellement contenu.

une robe juridique. Les médecins visitèrent Jeanne, diagnostiquèrent à première vue une fièvre ardente et l'ayant auscultée ordonnèrent une saignée. Le remède n'était pas si mauvais, et de nos jours on y revient. Warwick craignait que la Pucelle qui, disait-il, était mauvaise, ne se laissât mourir. La saignée fut néanmoins pratiquée et la fièvre tomba. Quelques jours après, Pierre Cauchon plein de sollicitude pour Jeanne lui envoya une belle carpe; ce mets très apprécié des prélats n'était pas ce qui convenait à la malade; après y avoir goûté, elle éprouva de violents vomissements. Le promoteur d'Estivet lui amena les médecins qui l'interrogèrent. Comme elle leur répondait que la carpe de l'évêque était sans doute cause du mal, d'Estivet entra dans une véritable rage, l'accabla des injures les plus abjectes, celles qu'il ramassait dans la boue du ruisseau. Jeanne, atteinte par les outrages de ce misérable dans ce qu'elle avait de plus immaculé, fut bouleversée et ressaisie par la fièvre. Le comte de Warwick, tout violent qu'il était, fit interdire sévèrement au promoteur d'Estivet de se livrer désormais à de pareils emportements [2].

[1] « Et tunc ipse comes de Warwic dixit eisdem quod ipsa Johanna fuerat infirma, ut sibi fuerat relatum, et quod eos mandaverat ut de ea cogitarent, quia pro nullo rex volebat quod sua morte naturali moreretur ; rex enim eam habebat caram, et care emerat, nec volebat quod obiret, nisi cum justitia, et quod esset combusta ; et quod taliter facerent, et cum sollicitudine visitarent eam, quod sanaretur. » Déposition du médecin Delachambre, t. III, p. 51.

[2] « Qua sic sanata, supervenit quidam magister Johannes de Estiveto, qui habuit certa verba injuriosa cum dicta Johanna, et eam vocavit putanam, paillardam : de quo multum fuit

Au plus fort de la maladie, le 18 avril, alors que l'on commençait à douter de la guérison, Pierre Cauchon accompagné de sept docteurs vint à la prison. Il espérait obtenir de la faiblesse de l'accusée la rétractation tant souhaitée. Il lui dit : « Jeanne, nous sommes des ecclésiastiques tout disposés, en vertu de nos inclinations naturelles et de notre vocation, à procurer le salut de l'âme et du corps; et cela par tous les moyens possibles et avec autant de sollicitude que s'il s'agissait de nos parents les plus proches. » Entraîné par son éloquence papelarde, Pierre Cauchon exagérait sans doute quelque peu. Jeanne répondit qu'elle le remerciait de ce qu'il disait pour son salut : « il me semble, ajouta-t-elle, que je suis en grand péril de mort, vu le mal que j'éprouve, s'il en doit être ainsi, que le bon plaisir de Dieu s'accomplisse; je vous demande seulement la confession, le sacrement de l'Eucharistie et que je sois inhumée en terre sainte. » La crainte de la mort, le besoin des derniers sacrements, le désir touchant de l'inhumation en terre bénite, n'était-ce dans l'âme de la jeune fille le point faible, la fissure où Pierre Cauchon et les juges allaient introduire la fine pointe de leur levier pour ébranler sa volonté.

— Si vous voulez recevoir les derniers sacrements, reprit l'Évêque, et être ensevelie avec les chrétiens en terre sainte, il faut obéir à l'Église.

— Si mon corps meurt en prison, je m'attends que

irata ipsa Johanna, in tantum quod denuo fuit febricitans, et in infirmitate priori. Et hoc deducto ad notitiam dicti comitis, inhibuit eidem de Estiveto ne de cætero haberet eamdem Johannam injuriari. » *Procès*, t. III, p. 52.

vous le fassiez mettre en terre sainte, si vous ne l'y faites pas mettre, je m'attends à Notre-Seigneur.

— Vous aviez cependant déclaré au procès, que si vous aviez dit ou fait quoi que ce soit contre la foi chrétienne, vous ne voudriez pas le soutenir.

— Je m'en rapporte à la réponse que j'en ai fait et à Dieu [1].

Mais Jeanne veut en finir avec les interrogatoires. De toutes ces questions et discussions cent fois renouvelées, elle est excédée, elle en est lasse et malade, malade à mourir. Elle est couchée sur son lit et minée par la fièvre. Son parti est pris : elle renverra à ses réponses précédentes ces juges impitoyables qui, sous prétexte de charité, viennent la persécuter. Les sept docteurs à tour de rôle l'exhortent vainement, par des considérations théologiques, par des autorités tirées de l'Écriture Sainte, à se soumettre à l'Église militante [2]. Elle répond : « Quoi qu'il doive m'arriver, je ne ferai ni ne dirai rien d'autre que ce que j'ai dit dans le procès. » Nicolas Midi lui cite la parole de l'Écriture : « Si ton frère a péché contre toi et qu'il n'écoute pas l'Église, qu'il te soit comme un publicain et un païen », et il l'avertit que si elle n'obéit pas à l'Église elle sera jetée hors de la ville à la voirie, comme une sarrazine [3]. Jeanne répond qu'elle est une bonne chrétienne, bien baptisée, et qu'elle mourra comme une

[1] *Procès*, t. I, pp. 376 et sv.

[2] « Venerabiles doctores jam praenominati, exhortati fuerunt eam ad hoc potissime ut se et facta sua militanti Ecclesiae submittere vellet, allegantes eidem multas auctoritates sacrae Scripturae et exempla, et easdem exponentes. » *Ibid*, p. 380.

[3] *Ibid.* « Oporteret quod relinqueretur sicut una Sarracena. »

bonne chrétienne. On lui demande si elle veut bien qu'on ordonne une belle et notable procession pour son rétablissement et sa conversion. Sa réponse ne pouvait être douteuse : « Je veux de tout mon cœur que l'Église et les catholiques prient pour moi. »

Sur ces paroles, les juges se retirèrent. Dès lors il semble que durant quinze jours environ on lui ait laissé la paix. C'est ce dont elle avait surtout besoin. La vigueur exceptionnelle de son tempérament ne tarda pas à l'emporter sur la maladie. Elle puisait aussi, ne l'oublions pas, dans l'oraison des forces surnaturelles. Ses saintes lui apparaissaient chaque jour, ou même plusieurs fois le jour, la réconfortant. Ce secours spirituel explique comment sa santé put résister à tant d'épreuves, de fatigues, et supporter jusqu'au terme ce qu'elle appelait elle-même son martyre.

Mais à peine fut-elle guérie, que Pierre Cauchon résolut de la soumettre devant plus de soixante assesseurs à une exhortation publique. Son obstination dans la prison ne se soutiendrait peut-être pas en public. Le 2 mai, en ouvrant la séance, Pierre Cauchon exposa comment les admonitions charitables faites dans la prison avaient échoué : « l'astuce du diable l'ayant emporté ». Il espérait que l'exhortation adressée en présence et sous l'autorité d'un si grand nombre de docteurs ramènerait la coupable à l'obéissance. Il invita Jean de Chatillon, archidiacre d'Évreux, à prononcer l'exhortation. Ce dernier se leva; il avait été prévenu, avait rédigé son discours sur quelques feuilles qu'il tenait à la main. Avant de les lire, il crut bon d'adresser quelques bonnes paroles à

l'inculpée touchant l'obéissance due aux docteurs. Jeanne était depuis longtemps édifiée sur l'inutilité de cette sorte d'éloquence ; elle lui dit : « Lisez votre livre, ensuite je vous répondrai. Je m'attends à Dieu, mon créateur, de tout, je l'aime de tout mon cœur. » Ainsi, dès les premières paroles, elle affirmait son intention de s'en référer à Dieu seul, car elle en avait appelé en vain au Pape et au Concile. Jean de Chatillon commença la lecture. Il définit clairement l'Église militante, il s'étendit sur la soumission que tout fidèle lui devait. Il demanda à Jeanne si elle ne voulait pas obéir à l'Église. Elle répondit :

— Je m'en rapporte à ce que j'ai répondu autrefois.

— Ne voulez-vous pas croire à l'Église, une, sainte, catholique, et vous soumettre à l'Église militante ?

— Je crois à l'Église, mais de mes dits et faits, je m'en rapporte à Dieu.

N'obtenant rien sur ce sujet, l'examinateur passe à la question de l'habit. Il lui demande si elle ne consentirait pas à le quitter. Jeanne rappelle l'offre qu'elle a déjà faite, et elle réitère son offre, car elle est d'une constance admirable dans ses décisions. « Volontiers, dit-elle, je prendrai une longue robe et un chaperon de femme pour aller à l'église et recevoir mon Sauveur, ainsi que je l'ai déjà dit dans une de mes réponses, pourvu toutefois qu'au retour je reprenne l'habit que je porte[1] ». Mais cet abandon momentané, provisoire, de l'habit civil n'impliquait nullement la renonciation voulue par les juges. Il faut entendre que l'habit d'homme, l'habit guerrier, était considéré

[1] *Procès*, t. I, p. 394.

par tous comme le signe, le symbole de la mission de la Pucelle, un peu comme l'habit monastique est l'indice de la vocation religieuse. En quittant son habit définitivement et volontairement, en « défroquant », c'est sa mission que Jeanne eût semblé désavouer. Or ce désaveu elle ne le voulait pas commettre. Son intention n'était pas de garder toujours l'habit masculin, mais seulement aussi longtemps que durerait sa mission; or elle ne savait pas si cette mission était terminée, elle ne le croyait pas, c'est pourquoi elle répondit : « Quand j'aurai fait tout ce pourquoi j'ai été envoyée de la part de Dieu, je reprendrai l'habit de femme [1]. »

Malgré sa résolution arrêtée de s'en tenir à ses dépositions antérieures, Jeanne ne refusait donc pas d'apporter les précisions nécessaires. Et elle se fût expliquée avec plus d'abandon, si elle avait pu éprouver quelque estime pour ses juges. Mais elle se sentait trahie par ceux-là mêmes en qui elle avait mis sa confiance. Jean de Chatillon lui offre en ce qui concernait le signe de s'en rapporter à la Trémoille, au maréchal de Boussac, à Charles de Bourbon, à la Hire, elle répond : « Donnez-moi un messager et je leur écrirai au sujet de tout ce procès. » On lui fait remarquer qu'il est d'autres moyens de communication. Elle ne le peut admettre. Elle est trop certaine d'être trompée. Elle se défie de tous. On lui demande :

— Voulez-vous vous soumettre au conseil de Poitiers, par lequel vous avez été examinée ?

— Croyez-vous me prendre de cette manière et m'attirer à vous ?

[1] *Ibid.* id.

— Si l'on faisait venir trois ou quatre clercs de votre parti par sauf-conduit, voudriez-vous vous en rapporter à eux ?

— Faites-les d'abord venir et ensuite je répondrai.

Jean de Chatillon ayant épuisé tout le contenu de son admonition en arrive à la péroraison. De nouveau et d'abondance « *ex abundanti* », il presse la Pucelle de se soumettre. Si elle s'obstine, elle sera séparée de l'Église et en grand péril de corps et d'âme, car elle s'expose, quant au corps, au feu temporel du bûcher et quant à l'âme, aux flammes éternelles de l'enfer.

Ce double feu dont on la menace n'a pas le pouvoir de l'intimider, elle refuse de se rétracter et se retranche dans le silence. La séance est levée et Jeanne est reconduite dans sa prison par l'huissier et les gardes.

L'exhortation publique a donc échoué aussi complètement que l'exhortation privée. Il faut cependant obtenir de la Pucelle une rétractation. Pierre Cauchon va recourir à un moyen d'intimidation terrible. Le 9 mai, Jeanne est amenée dans le donjon du château. Le bourreau de l'officialité, Mauger Leparmentier, y avait disposé en un étalage terrifiant les instruments de la torture. Le lieu des supplices était bien choisi. Dans cette tour obscure, isolée, aux murs énormes, la victime pouvait pousser des hurlements de douleur sans qu'on l'entendît; elle pouvait mouiller le pavé de sa sueur et de son sang; un peu d'eau jetée sur les dalles et les moindres vestiges disparaissaient [1].

[1] Ce donjon existe encore; c'est le seul témoin qui subsiste à Rouen de la tragédie qui se joua dans le château, probablement au rez de chaussée, « en effet, évit M. Sarrazin, on

L'Évêque de Beauvais amena avec lui dans le donjon le vice-inquisiteur Jean Lemaître, huit assesseurs, l'huissier Jean Massieu, Nicolas Loyseleur, le traître. Quand Jeanne eut été introduite, l'Évêque, dans une admonition qui cette fois n'était plus charitable, mais terrible, la mit en demeure de prononcer le désaveu de ses erreurs, sinon, et il désignait les instruments de supplice, elle serait soumise à la torture. Le bourreau et ses deux aides, les bras nus, étaient prêts à la saisir[1]. Jeanne s'était préparée à cette épreuve par un redoublement de ferveur. Une apparition exceptionnelle et qu'on peut même dire unique dans sa vie [2], celle de l'archange Gabriel, l'avait réconfortée. Elle fut d'un héroïsme sublime. A la sommation de Pierre Cauchon, à la vue des instruments de supplice, elle pâlit, mais elle se raidit. Blanche et inflexible comme une colonne d'ivoire, elle répondit à l'évêque :

n'aurait pu facilement monter au premier étage ces poulies, ces chaînes, ces grésillons, ces verges, ces flûtes, ces poids, tous ces lugubres appareils destinés à frapper d'épouvante l'héroïque jeune fille et à lui arracher les aveux tant convoités ». Les criminels étaient tourmentés par : « cordes, eau, vinaigre et huyle, faim, froid, soif, chaux vive, écrasement des doigts, constriction, brodequins.... » *Jeanne d'Arc et la Normandie*, p. 344.

[1] « Ubi etiam praesentes aderant officiarii qui, jussu nostro, parati erant ipsam in hujusmodi tormentis ponere, pro reductione ipsius ad viam et agnitionem veritatis, ut per haec salus animae et corporis ejus procurari possent, quae ipsa per adinventiones mendosas graviter exponebat periculis. » Tome I, p. 400.

[2] Les juges font allusion une ou deux fois à d'autres apparitions de saint Gabriel, mais Jeanne n'a affirmé clairement avoir vu l'archange que cette fois.

« En vérité, quand même vous devriez me faire déchirer les membres jusqu'à me faire sortir l'âme du corps, je ne vous dirai rien d'autre que ce que j'ai dit, et si je le faisais, encore vous dirais-je ensuite que vous me l'avez fait dire par force [1]. » Pierre Cauchon se rendant compte qu'il n'obtiendrait rien pour le moment par intimidation, lui demanda si elle ne voudrait pas s'en rapporter à l'archevêque de Reims. Regnault de Chartres estimait, nous l'avons vu, que la Pucelle était une orgueilleuse, une vaniteuse, une vulgaire visionnaire. Pierre Cauchon vraisemblablement était renseigné sur ses opinions et Jeanne n'ignorait pas que l'archevêque lui était contraire ; mais elle était forte de son bon droit, et, loin de redouter la confrontation, elle la désirait ; elle répondit : « Faites-le venir ici et qu'il parle devant moi, et je vous répondrai ; il n'oserait pas dire le contraire de ce que je vous ai dit. »

Une telle assurance dans l'affirmation n'entourait-elle pas le visage de Jeanne d'une auréole de sincérité et d'innocence ? Les juges attribuèrent cependant cette fermeté à un endurcissement diabolique. On résolut de surseoir à l'application de la torture. L'évêque de Beauvais, trois jours plus tard, consulta officiellement treize des principaux conseillers pour savoir si effectivement il ne convenait pas de la soumettre au supplice. Le premier qui opina, maître Raoul Roussel, se prononça contre la torture, non par pitié pour la

[1] « Veraciter, si vos deberetis mihi facere distrahi membra, et facere animam recedere a corpore, ego tamen non dicam vobis aliud ; et si aliquid de hoc vobis dicerem, postea semper ego dicerem quod per vim mihi fecissetis dicere. » T. I, p. 400.

jeune vierge, mais « de peur, dit-il, qu'un si beau procès ne pût être calomnié par le parti adverse ». Neuf assesseurs, pour la même raison ou d'autres analogues, rejetèrent aussi la torture. Nicolas Loyseleur, par une charité affectée : « pour la guérison de l'âme de Jeanne » conseilla la torture. Et l'opinion de ce traître n'est pas de nature à nous surprendre, mais ce qui est plus étonnant, le véritable scandale de cette consultation, c'est que Thomas de Courcelles se soit nettement prononcé lui aussi pour la mise à la question.

Thomas de Courcelles âgé de trente ans, était l'un des docteurs les plus jeunes et les plus brillants de l'Université de Paris dont il venait d'être nommé recteur. Il en était l'espoir, l'étoile du matin. Il remplit l'un des premiers rôles au concile de Bâle, quelques jours après la condamnation de Jeanne. Son gallicanisme a pu être justement incriminé et son désintéressement contesté, mais rien n'effacera jamais l'éloge si singulier et si caractéristique que fit de lui un prélat qui l'avait vu à l'œuvre, qui se connaissait en hommes et qui n'était autre que Aeneas Silvius Piccolomini, le grand pape Pie II : « Thomas de Courcelles, écrit-il, docteur insigne entre tous dans les lettres sacrées, était un homme aimable, vénérable par sa doctrine, d'une modestie si profonde, si timorée, qu'elle l'inclinait à baisser toujours les yeux vers la terre [1]. » Thomas de

[1] Voir *Procès*, t. I, p. 30. « Thomas de Courcelles, inter litterarum sacrarum doctores insignis, quo nemo plura ex decretis sancti Concilii dictavit ; vir juxta doctrinam venerabilis et amabilis, sed modesta quadam verecundia semper intuens terram et velut latenti similis. » Le désintéressement de Courcelles a été contesté par le P. Denifle, (*Cartulaire*,

Courcelles dans la suite se rallia à Charles VII, mérita sa confiance par son dévoûment, prononça son oraison funèbre, mourut en 1469 doyen du chapitre de Notre-Dame de Paris. Il semble donc qu'on ne puisse nier ni la capacité, ni l'honorabilité de ce docteur. Notons qu'il put juger la Pucelle en connaissance de cause; il a été présent à dix-neuf séances, il a lu publiquement les soixante-dix articles ou calomnies du réquisitoire, il a entendu les dénégations de l'accusée. Comment ce prêtre, ce théologien a-t-il pu être aveuglé au point de condamner Jeanne d'Arc ? Il ne suffit pas d'invoquer l'autorité de Pierre Cauchon et la jeunesse de Courcelles. Un recteur de l'Université de Paris âgé de trente ans est sans doute responsable de ses actes. D'ailleurs, et précisément dans cette question de la torture il n'est soumis à aucune pression; dix assesseurs se prononcent contre; seul avec deux autres il se prononce pour. Incontestablement, chez ce prêtre comme chez beaucoup d'autres, il faut faire une grande part à la prévention. Sachons bien que dans des périodes de schisme, de guerres civiles, de révolutions, quand on est enfoncé, noyé dans un parti, il est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit d'ordinaire d'être

passim) M. U. Chevalier remarque justement qu'au procès de réhabilitation Courcelles nia avoir jamais délibéré de soumettre Jeanne à quelque peine : « asserit etiam quod nunquam deliberavit de aliqua poena eidem Johannae infligenda » *Procès*, t. III, p. 58, ce qui est un mensonge flagrant. Les ennemis de Jeanne au procès de réhabilitation furent fort embarrassés. Beaupère, l'un des principaux interrogateurs, ne se souvient de rien. Gaucourt a lui aussi perdu la mémoire, il dépose : « comme le seigneur de Dunois. » La fourberie était passée dans les mœurs.

impartial, de voir la lumière. Thomas de Courcelles a vraiment cru que la Pucelle était illusionnée et obstinée dans son propre sens. Même les religieux les plus vertueux, ceux qui l'ont confessée, assistée jusqu'aux derniers moments, qui eussent voulu la sauver, l'ont crue coupable, l'ont condamnée. Nous constatons ici à quels excès peut conduire cette tendance qu'ont les hommes à marcher en troupeau, à penser collectivement et selon leur parti.

Tandis qu'à Rouen on soumettait Jeanne à de multiples épreuves, à Paris, l'Université, dès la réception des douze articles envoyés par Pierre Cauchon, s'était assemblée solennellement. La faculté de Théologie et la faculté de Décret, c'est-à-dire de droit, avaient été chargées officiellement d'examiner la question. Le 14 mai, les décisions de ces deux facultés furent ratifiées par toute l'Université. La faculté de Théologie, la première, déclarait que les révélations de la Pucelle procédaient non de saint Michel, de sainte Marguerite et de sainte Catherine, mais de trois démons fameux et bien connus : Bélial, Satan et Behenmoth. Ses prétendues visions n'étaient que superstition, divination, présomptueuse fantasmagorie. Par le seul port de l'habit d'homme, elle était blasphématrice de Dieu, sacrilège, prévaricatrice de la loi divine, idolâtre, coupable d'exécration de soi, suspecte de vouloir imiter les modes païennes [1]. Le

[1] « Item, quoad quintum articulum, (habitus ad usum viri) quod dicta foemina est blasphema in Deum et contemptrix Dei in suis sacramentis, legis divinae et sacrae doctrinae ac sanctionum ecclesiasticarum praevaricatrix, male sapiens et errans in fide, et se jactans inaniter, et habenda est suspecta

saut de Beaurevoir implique une tentative de suicide ; son refus de soumission à l'Église militante prouve qu'elle est schismatique, apostate et obstinément infidèle. — La faculté de Décret ne se montrait guère moins sévère [1]. Jeanne la Pucelle est schismatique et hérétique, puisqu'elle se sépare de l'Église militante ; elle est apostate, puisqu'elle s'est fait couper dans un noir dessein cette chevelure que Dieu lui avait donnée en guise de voile pour préserver sa pudeur ; c'est une menteuse et une devineresse, puisqu'elle se dit faussement envoyée par Dieu et en relations verbales avec les anges et les saintes. Si donc elle s'obstine dans ses erreurs, elle doit être abandonnée au bras séculier afin qu'elle recoive le digne châtiment de ses crimes. L'Université de Paris tout entière adopte ces conclusions, elle conseille surtout que le châtiment soit infligé sans délai; c'est pourquoi elle joint aux décisions des Facultés, deux lettres, l'une pour le roi d'Angleterre, l'autre pour l'évêque de Beauvais. Dans la lettre à Henri VI, elle écrit : « Nous supplions humblement votre excellente hautesse, que très diligemment cette matière soit par justice menée à fin brièvement, car en vérité, la longueur et dilacion est

de idolatria et execratione sui ac vestium suarum, ritum gentilium imitando. » *Procès*, t. I, p. 415.

[1] La conclusion de la Faculté de Décret contient ces conditions : « Si dicta fœmina compos sui, affirmaverit pertinaciter... si praedicta fœmina caritative exhortata et debite monita a judice competenti. » Ces restrictions sont purement formelles et elles ne mettent en question ni la possession de soi chez Jeanne et encore moins la compétence de l'Evêque de Beauvais que personne à l'Université ne songeait seulement à suspecter.

très périlleuse. » — Dans la lettre à Pierre Cauchon, elle le loue de son zèle avec un enthousiasme, un lyrisme vraiment épique : l'évêque a soutenu contre l'hérésie un combat héroïque, il est visiblement inspiré par un zèle de feu, par une charité infinie ; grâce à son énergie souveraine, la peste déchaînée dans tout le troupeau chrétien occidental par cette femme dont le monde entier vocifère le nom s'éteindra bientôt, le scandale des peuples cessera, et le Prince des Pasteurs récompensera la sollicitude pastorale de l'Évêque par la rétribution de la couronne immarcessible [1].

Soutenu par les décisions et l'approbation de la plus haute autorité morale du royaume, l'Évêque de Beauvais pouvait se hâter de pousser le procès dans la voie glissante qui conduisait Jeanne à l'abîme. Dès la réception des lettres et des décisions de l'Université, il s'empressa de convoquer les juges pour leur en donner lecture et pour leur demander leur avis. La séance eut lieu le 19 mai ; cinquante assesseurs avaient été convoqués. L'un après l'autre

[1] Cette lettre à Pierre Cauchon est si emphatique qu'elle pourrait paraître apocryphe; elle est authentique et très significative de l'éloquence universitaire : « Probatum siquidem exstitit vestri fervoris virile celeberrimum certamen, quo tandem, vigente validissima probitate, ad vestrae justitiae manus mulier illa quae Puella vociferatur, propitiante gratia Christi, deducta est: per cujus latissime dispersum virus, ovile christianissimum totius fere occidentalis orbis infectum manifestatur... Ad hujus nihilominus incepti operis celeberrimi indefessam paternae solertiae curam perseveranti opera intendentes... et cesset iniqua scandalosaque aedificatio populorum, ut tandem Princeps pastorum, cum apparuerit, reverendae vestrae pastorali sollicitudini immarcescibilem gloriae coronam retribuere dignetur. » *Procès*, t. I, p. 408.

ils déclarèrent avec quelques variantes qu'ils pensaient « comme l'Université de Paris ». En conséquence, il fut conclu que, si après une suprême admonition, la Pucelle s'obstinait dans ses erreurs, elle serait livrée au bras séculier pour être châtiée. Quatre jours après, le 23 mai, Jeanne comparaissait devant un tribunal composé de Pierre Cauchon, du vice-inquisiteur Jean Lemaître, des évêques de Thérouanne et de Noyon et de sept docteurs. Pierre Maurice de l'Université fut chargé de notifier à l'accusée les condamnations portées par les docteurs de Paris. Quand il eut donné lecture des douze articles avec les qualifications infamantes dont ils avaient été l'objet, il adressa à la Pucelle une allocution pathétique où il la conjurait par les entrailles de Jésus-Christ et aussi au nom de l'Université de Paris, cette lumière des lumières, cette extirpatrice de toutes les hérésies, de délaisser la route qui mène à l'éternelle damnation : « Jeanne, ma très chère amie, dit-il, c'est avec légèreté que vous avez cru aux apparitions, ne recourant pas à Dieu par une fervente prière, ni à aucun docteur de l'Église capable de vous éclairer, ce que vous auriez dû faire, attendu votre humble condition et la simplicité de votre savoir.... Je vous supplie, je vous avertis et vous exhorte, par cette piété que vous portez à la passion de votre créateur, de vous corriger et de rentrer dans la voie de la vérité.. Que si vous persévérez dans vos erreurs, sachez que votre corps est en péril de mort et que votre âme sera abîmée dans la damnation. Daigne de ces maux vous préserver Jésus-Christ Notre-Seigneur [1]. » Ces paroles

[1] *Procès*, t. I, p. 140.

ayant mis fin au sermon, l'évêque demanda à Jeanne ce qu'elle avait à répondre. Elle dit simplement : « Pour tout ce que j'ai fait, je m'en rapporte à ce que j'ai dit au procès. Quand même je serais en jugement et je verrais le feu allumé et les fagots préparés et le bourreau prêt à y mettre le feu, je ne dirais pas autre chose et je soutiendrais ce que j'ai dit jusqu'à la mort[1]. » En marge de cette réponse, le manuscrit du procès porte cette annotation qui traduit sans doute l'opinion des juges : *Responsio Johannae superba.* Et la réponse, en effet, était superbe, non d'orgueil, mais de fidélité à la vérité et à la cause de la France que la sainte ne prétendait pas trahir. Les juges n'insistèrent pas; Pierre Cauchon donna lecture d'une cédule qui formulait la clôture du procès et annonçait pour le lendemain la déclaration publique de la sentence.

Cette déclaration publique de la sentence allait donner lieu à toute une mise en scène à laquelle Jeanne ne s'attendait pas.

Au cimetière Saint-Ouen, non loin des monuments funéraires, près des tombes et pour ainsi dire parmi les morts, sur une place publique, deux estrades avaient été dressées, l'une très spacieuse pour le Cardinal de Winchester, l'Évêque de Beauvais et tout le clergé, l'autre plus petite pour le prédicateur, les notaires et la Pucelle. Ces préparatifs indiquent assez la portée que Pierre Cauchon entendait donner à cette séance publique. Il est évident que tout avait été prévu, d'accord avec les autorités anglaises. Le bourreau même fut posté à un coin de la place avec son chariot

[1] *Ibid*, p. 141.

comme pour emmener la victime au bûcher.[1] Une foule nombreuse se massa autour des estrades. Après une longue attente, le clergé s'avança. Le cardinal de Winchester marchait en tête accompagné de Pierre Cauchon et du Vice-Inquisiteur. A peine les prélats et les juges avaient-ils pris place sur leur estrade que la Pucelle, dans son habit d'homme, parut à son tour conduite par les geôliers. Beaucoup qui ne l'avaient pas encore vue purent la dévisager à loisir. Le docteur Guillaume Érard de l'Université de Paris étant monté avec deux notaires sur la petite estrade où Jeanne elle-même se tenait debout, le sermon commença. Le prédicateur prit pour texte le verset de saint Jean : « Le sarment ne pourra porter de fruits s'il ne demeure uni à la vigne. » Il parla avec véhémence, selon la mode du temps, accompagnant de grands gestes ses éclats de voix. Cette femme, en habit d'homme, était le sarment qui se séparait de l'Église et n'était plus bon qu'à être jeté au bûcher comme du bois sec. Il démontra avec développements comment elle était sorcière, hérétique, schismatique. Pour sa péroraison, il se tourna vers le midi et interpellant Charles VII et tout le royaume de France, il déclara en une prosopopée à effet : « Ah! noble maison de France, qui as toujours été la chambre très chrétienne, protectrice de la foi, comment as-tu été abusée au point de te confier à une hérétique et schismatique, et toi Charles qui te dis roi, comment as-tu pu adhérer à une femme vaine, diffamée et pleine de tout déshonneur, et non pas

[1] M. U. Chevalier remarque que : « Le procès de réhabilitation semble supposer le bûcher allumé ». T. III, pp. 273, 360.

seulement, mais encore tout le clergé de ta seigneurie qui a examiné cette fille et ne l'a pas condamnée. » Cette fois l'intention était hautement exprimée : c'était le procès du royaume de France, de son clergé et de son roi qu'on instruisait. Jeanne, qui avait laissé passer avec résignation les injures concernant sa personne, ne supporta pas celles qu'on adressait à son roi. Devant toute l'assemblée silencieuse, elle osa rendre à Charles VII, qui l'abandonnait, ce témoignage immortel : « Par ma foy, révérence gardée, je vous ose bien dire et jurer, sur peine de ma vie, que c'est le plus noble chrétien de tous les chrétiens et qui mieux aime la foi et l'Église. » Le prédicateur interloqué, ne sut que dire à l'huissier : « Faites-la taire [1], » et il continua sa péroraison. En terminant, il interpella Jeanne et la conjura sollennellement et pour la dernière fois de soumettre ses faits à notre mère la Sainte Église. Jeanne lui dit : « Je vais vous répondre : de tous mes faits et dits, je ne charge personne, ni mon roi, ni autre, et si j'ai commis quelque faute, c'est de moi-même, de moi seule. Quant à ma soumission à l'Église, qu'on transmette toutes mes actions et mes paroles à Rome, auprès de Notre Maître le Souverain Pontife, auquel après Dieu, je me réfère [2]. »

Ainsi donc, publiquement et aussi énergiquement

[1] *Procès*, t. II, p. 17.

[2] « *Item* dixit quod de factis et dictis suis, non onerat aliquam personam, nec suum regem, nec alium et si sit quicumque defectus est in ipsa et non in altero... « Ego respondebo vobis. De omnibus operibus quae ego dixi et feci, ipsa transmittantur ad Romam, penes dominum nostrum Summum Pontificem, ad quem et ad Deum primo, ego me refero. » T. I, p. 445.

que possible, Jeanne revendiquait la responsabilité de toute sa mission; elle n'avait été poussée et employée par personne; quant au jugement à porter sur sa mission même, elle en appelait au Souverain Pontife. On lui demanda si elle ne voulait pas révoquer ce qui dans sa conduite avait été réprouvé par le clergé, elle répondit : « J'en appelle à Rome. »

Les juges semblent avoir été quelque peu embarrassés par cet appel suprême au Pape. Ils lui répondirent que cette soumission ne suffisait pas, qu'il ne pouvait se faire « qu'on allât chercher le Pape de si loin » ; que d'ailleurs les Ordinaires, c'est-à-dire les évêques, étaient juges chacun dans son diocèse, et qu'il fallait qu'elle s'en rapportât à notre sainte mère l'Église. En un mot c'étaient Pierre Cauchon et les juges qui metttaient le Pape de côté. C'était à eux qu'il fallait obéir. L'Évêque de Beauvais l'avertit qu'on allait lui faire trois sommations, que si elle ne se rétractait pas, il prononcerait la sentence, après quoi elle serait brûlée. Jeanne entendit les trois sommations et refusa de se rétracter [1].

L'Évêque déclara donc qu'il allait prononcer la

[1] *Procès*, t. I, p. 446. « Et de hoc fuit monita per nos usque ad trinam monitionem. » M. de Beaurepaire et le P. Denifle après lui remarquent que Rome n'était pas trop loin quand il s'agissait de demander des faveurs. « L'appel au pape était constant ; le chapitre de Rouen appelle au pape des monitions de Cauchon pour le paiement de décimes imposés sur le clergé le 1er juillet 1429. L'abbé de Jumièges recourt à la même autorité le 21 mai 1436, parce que les vicaires généraux de l'archevêché ont placé avant lui, à l'assemblée du clergé, l'abbé du Bec-Hallouin.... » Voir BEAUREPAIRE, *Recherches sur le Procès*, p. 97.

sentence. Il avait préparé deux formules, l'une d'absolution dans le cas où l'accusée se serait rétractée, l'autre de condamnation dont il commença la lecture. L'évêque lisait lentement et la sentence était longue. A ce moment une vive agitation et comme une bagarre se produisit autour de Jeanne et se propagea dans toute l'assemblée. Nicolas Loyseleur, Guillaume Érard, l'huissier Massieu, l'adjuraient de se rétracter pendant qu'il en était temps encore, d'autres la menaçaient du feu. Le bourreau, avec sa charrette, fit des efforts pour s'approcher de l'estrade. Le peuple de Rouen eut pitié de la jeune fille ; les hommes, les femmes lui crièrent d'abjurer, de sauver sa vie. La soldatesque anglaise et bourguignonne au contraire proférait des cris de mort. Jeanne répondit aux docteurs : « Vous vous donnez bien de la peine pour me séduire [1]. » Guillaume Érard lui dit qu'il suffisait qu'elle se soumette à l'Église, qu'elle signe une petite cédule que l'huissier déplia devant elle. Elle échapperait

[1] Déposition de Aymond de Macy, *Procès*, t. III, p. 123. Le récit de cette scène a donné lieu à des interprétations diverses. Voir DE MALEYSSIE, *la Prétendue abjuration de Saint-Ouen*, pp. 53 et sv. le P. AYROLES, t. V, pp. 416 et sv. ; QUICHERAT, *Aperçus nouveaux*, pp. 133 et sv. U. CHEVALIER, *l'Abjuration de Jeanne d'Arc*, p. 51 ; « Le trouble agitait l'âme de la Pucelle ; au milieu de son émotion, sa mémoire, si fidèle et si vive d'habitude, oubliait les avertissements de ses voix, qui l'avaient prévenue par avance de ce qui arriverait. Oppressée, terrifiée, illusionnée par la perspective de sa délivrance, qui semblait concorder avec les promesses antérieures de ses voix, décidée à ne rien révoquer qu'autant que cela plût à Dieu, elle dit à haute voix : « Je me soumets au jugement de l'Eglise, priant Saint Michel de me diriger et de me conseiller ».

au feu et serait délivrée de la main des Anglais. La foule cria : signez, signez. L'huissier Massieu lut à Jeanne la cédule, elle répétait les paroles. Pierre Cauchon, considérant ce qui se passait et que la jeune fille semblait hésiter, interrompit la lecture de la sentence de condamnation. Les Anglais, persuadés qu'on s'efforçait de sauver la Pucelle, se mirent à injurier les juges et l'évêque de Beauvais. Des pierres furent lancées à la volée [1]. Un clerc anglais s'emporta jusqu'à prendre à partie et à injurier l'évêque. Pierre Cauchon se fâcha jusqu'à la fureur, jeta à son accusateur en pleine poitrine, *stomachate*, l'épithète de menteur, jura qu'il ne poursuivrait pas le procès avant qu'on lui fît des excuses, et chiffonnant la sentence de condamnation, il la foula publiquement aux pieds. « Vous mentez, répétait-il; par devoir professionnel, je dois chercher le salut de Jeanne, de son âme et de son corps [2]. » Que voulait l'évêque de Beauvais ? Il faut se défier de ce grand prêtre accoutumé à jouer en perfection son rôle dans les émeutes. Personne n'a cru qu'il voulait sincèrement la conversion de Jeanne. Mais il ne lui déplaisait pas de sembler travailler au salut de la Pucelle. Cette apparence de sincérité le blanchissait, le revêtait aux yeux de la foule, d'une aube d'innocence et d'impartialité.

[1] « Illa hora fuit magnus Tumultus populorum adstantium, et fuerunt projecti multi lapides ; sed a quibus nescit. » t. III, p. 157.

[2] « Vos mentimini ; ego debeo ex professione mea quaerere salutem aminae et corporis ipsius Johannae. » *Procès*, t. III, p. 130. Voir aussi p. 146. « Unus Anglicus qui ibidem adstabat, dixit épiscopo quod ipse erat proditor : cui episcopus respondit quod mentiebatur. »

Jeanne cependant se débattait entre les huissiers et les docteurs. « Je m'en rapporte à l'Église, disait-elle; que les gens d'Église entre les mains desquels on doit me remettre voient cette cédule et qu'ils me disent si je dois la signer et alors je le ferai volontiers [1]. » Guillaume Érard lui dit : « Tu signeras maintenant, sinon immédiatement tu seras brûlée. » Les gens du peuple qui l'entouraient la suppliaient toujours de signer. Jeanne se laissa attendrir, elle dit : « J'aime mieux signer que d'être brûlée. » Un des clercs les plus violents, Laurent Calot, lui présenta la cédule, elle répondit qu'elle ne savait ni lire, ni écrire. Elle riait, d'un rire nerveux, elle prit la plume et traça un rond par dérision, mais Calot lui dit d'écrire son nom et lui saisissant la main il l'aida à tracer sa signature suivie d'une croix. Les habitants de Rouen croyant l'avoir sauvée se réjouissaient ; Jeanne souriait à ces braves gens. Toute cette scène parmi les cris, le tumulte, les moqueries ne semble pas avoir été bien sérieuse [2].

[1] « Et tunc ipsa Johanna, oppressa ut signaret dictam schedulam, respondit : « Videatur ipsa schedula per clericos et Ecclesiam, in quorum manibus, debeo poni ; et si mihi consilium dederint quod habeam eam signare, et agere quae mihi dicuntur, ego libenter faciam. » Tunc ipse magister Guillelmus Erard dixit : « Facias nunc, alioquin tu per ignem finies dies tuos hodie. » t. III, p. 157.

[2] Les témoins s'accordent à reconnaître que Jeanne se moquait et riait : « Per modum derisionis, ipsa Johanna fecit quoddam rotundum. » *Procès*, t. III, p. 123. — « Ridendo pronuntiabat aliqua verba dictae abjurationis... quidam doctor Anglicus dixit episcopo Belvacensi, quod male faciebat admittendo dictam abjurationem, et quod erat una derisio. Cui praefatus episcopus stomachate respondit quod mentiebatur. » t. II, p. 338. D'après le cérémonial de l'abjuration, on eût

Ce n'est pas ainsi que l'Église chrétienne demandait aux hérétiques de se rétracter. Les spectateurs avisés ne s'y trompèrent pas, ils déclaraient tout haut que cette abjuration n'était qu'une comédie, ou comme on disait alors, «une trufferie». L'Évêque de Noyon témoin de la scène, rapporte que Jeanne elle-même n'en faisait pas grand cas. Si elle signa « ce ne fut que par condescendance pour les supplications des assistants [1].»

D'autre part, et le fait est d'une importance capitale, la cédule que signa Jeanne n'est pas celle qui fut insérée au Procès. Nous le savons parce que la formule du procès est très longue tandis que la cédule signée était très courte. Les témoignages sur ce sujet sont si catégoriques et si unanimes que les rejeter serait nier la certitude et la possibilité même de l'histoire. Le greffier Nicolas Taquel, qui était placé près de l'ambon ou estrade et qui entendit lire la cédule d'abjuration par Massieu, déclare qu'elle ne contenait « que six lignes de grosse écriture et commençait par ces mots : *Je. Jehanne* ». Le docteur Guillaume Delachambre, de l'Université de Paris, était rapproché de Jeanne au point qu'il pouvait voir les lignes écrites

dû apporter le livre des Evangiles, faire placer à Jeanne les mains sur le livre, lui faire lire ou dire en langue vulgaire publiquement le texte de l'abjuration, le tout sans menaces et sans cris. Voir, Eymeric, *Directorium Inquisitorium*, p. 494.

[1] Dicit etiam quod postmodum plures de assistentibus dicebant quod de illa abjuratione non multum curabant, et quod non erat nisi truffa et ut videtur loquenti, ipsa Johanna de illa abjuratione non multum curabat, nec faciebat de eadem compotum et quod illud fecit in hujusmodi abjuratione fecit precibus adstantium devicta. » T. III, p. 55.

sur le papier ; il assure que la « cédule ne contenait que six ou sept lignes sur une double feuille de papier ». Jean Monnet, chanoine de Paris, dépose de même. Enfin l'huissier Massieu, qui tint en main la formule d'abjuration, qui la lut, se souvient parfaitement qu'elle ne comprenait tout au plus que huit lignes, et il « sait d'une manière très ferme que celle qu'il a lue et que Jeanne a signée n'est pas celle qui a été insérée au procès[1]. »

[1] Les dépositions de ces témoins sont si importantes qu'on ne peut se dispenser de les citer textuellement. Nicolas Taquel notaire de l'Inquisition : « Erat satis prope, et in loco ubi poterat audire quae fiebant et dicebantur ; et bene recordatur quod vidit eamdem Johannam, quando schedula abjurationis fuit sibi lecta ; et sibi legit eam dominus Johannes Massieu ; et erat quasi sex linearum grossae litterae. Et dicebat ipsa Johanna post dictum Massieu. Et erat illa littera abjurationis in gallico, incipiens : « Je Jehanne, etc... » . T. III, p. 197. — Le docteur Delachambre : « Bene recordatur de abjuratione quam fecit ipsa Johanna... legendo quamdam parvam schedulam, continentem sex vel septem lineas, in volumine folii papyrei duplicati ; et erat ipse loquens ita prope quod verisimiliter poterat videre lineas et modum earumdem. » T. III, p. 52. — Maître Jean Monnet, chanoine de Paris, professeur de théologie : « Vidit ipse loquens quamdam schedulam abjurationis, quae tunc fuit lecta, et eidem loquenti videtur quod erat una parva schedula, quasi sex vel septem linearum... » T. III, p. 65. — L'huissier Massieu : « Et bene scit quod illa schedula continebat circiter octo lineas, et non amplius ; et scit firmiter quod non erat illa de qua in processu fit mentio, quia aliam ab illa quae est inserta in processu legit ipse loquens, et signavit ipsa Johanna. » T. III, p. 156. « M. de Beaurepaire a contesté la valeur du témoignage de l'huissier Massieu, sous prétexte que ses mœurs étaient fort relâchées. M. U. Chevalier a répliqué : Je ne vois pas en quoi cela peut vicier son témoignage sur le point qui nous occupe ». Op. c. p. 56.

Jeanne n'a donc pas signé cette formule d'abjuration que nous lisons au procès, laquelle contient environ cinquante lignes de fine écriture et n'est qu'un résumé des douze articles. Elle n'a pas signé ces aveux : « Je confesse que j'ai très grièvement péché, en feignant mensongèrement avoir eu révélations et apparitions par Dieu, par les anges et sainte Catherine et sainte Marguerite ; en séduisant les autres, en faisant superstitieuses divinations ; en blasphémant Dieu, ses Saints et ses Saintes.... ; en portant habit dissolu, difforme et déshonnête contre la décence de nature ; en désirant crueusement effusion de sang humain... ; en méprisant Dieu et ses sacrements ; en faisant adorer mauvais esprits et en invoquant iceulx, etc..... [1] » Si l'huissier Massieu avait lu à Jeanne ces déclarations, ce qu'il sait bien n'avoir pas fait, elle les eût repoussées avec horreur. L'Évêque de Beauvais et le prédicateur Guillaume Érard, pour plus de facilité, avaient donc fait rédiger une formule plus courte, plus vague, qui dans leur pensée résumait la précédente [2]. Nous ne possédons pas cette formule de sept lignes, mais d'après les déclarations des témoins nous pouvons inférer qu'elle engageait Jeanne d'une manière générale à s'en rapporter au jugement de l'Église et à renoncer à l'habit d'homme [3]. Moyennant quoi, on lui

[1] *Procès*, t. I, p. 448.

[2] D'après le soldat Aimon de Macy ce serait le secrétaire du roi d'Angleterre Laurent Calot qui aurait tiré de sa manche cette petite cédule et l'aurait présentée à Jeanne. « Extraxit a manica sua parvam schedulam scriptam, quam tradidit Johannae ad signandum. » *Procès*, t. III, p. 123.

[3] « Et est bene memor quod in eadem schedula cavebatur

promettait de la soustraire non seulement au bûcher, mais encore à la prison des Anglais. C'est par crainte du feu, par désir d'échapper aux sévices des geôliers anglais, et aussi pour complaire aux instances de ses conseillers et de la multitude que Jeanne signa cette cédule. Nous n'avons pas à déguiser que ce fut une faiblesse. Et Jeanne elle-même quelques jours plus tard devait le reconnaître amèrement et le confesser avec cet excès d'humilité que les Saints ont coutume d'apporter dans leurs aveux.

Aussitôt qu'elle eut signé, l'Évêque de Beauvais, qui ne croyait sans doute point à une rétractation sérieuse, demanda au cardinal de Winchester ce qu'il devait faire ; le cardinal lui répondit de recevoir Jeanne à la pénitence. Pierre Cauchon lut donc la sentence d'absolution : « Nous, ayant devant les yeux le Christ et l'honneur de la foi orthodoxe, afin que notre jugement procède du visage du seigneur, nous disons et décrétons, que tu as péché avec une extrême gravité en feignant mensongèrement des révélations et des apparitions divines, en séduisant les autres, en te livrant à une divination superstitieuse, en blasphémant Dieu et les Saints, en méprisant Dieu dans ses sacrements, en fomentant les séditions, en apostasiant. Cependant, parce qu'après avoir été avertie à maintes reprises avec une longue patience, tu as enfin abjuré à haute

quod de cætero non portaret arma, habitum virilem, capillos rasos... » Massieu. *Procès*, t. III, p. 156. — « Et bene recordatur quod ipsa se referebat conscientiis judicantium si se deberet revocare vel non. » — Thomas de Courcelles. *Procès*, t. III, p. 64.

M. Dunand a tenté de rétablir le texte de cette formule plus courte. Etant donné la pénurie de documents, une restitution certaine du texte nous paraît impossible.

voix, publiquement, d'un cœur contrit et de bonne foi, tes erreurs, nous t'absolvons présentement des liens de l'excommunication qui te tenait enchaînée. Mais parce que tu as péché témérairement envers Dieu et la sainte Église, afin que tu accomplisses une pénitence salutaire, par grâce et clémence, nous te condamnons finalement à la prison perpétuelle, au pain de douleur et à l'eau de tristesse, afin que tu pleures tes fautes déplorables et que tu n'en commettes plus à l'avenir [1]. » La clémence pouvait paraître sévère. Pierre Cauchon appliquait la peine la plus grave. La sentence cependant parut trop bénigne aux Anglais. Ils espéraient que la Pucelle serait condamnée au bûcher. Elle leur inspirait par ses victoires et ses prédictions une telle terreur qu'ils, ne pourraient jamais reposer en paix; elle vivante. Son acquittement, son salut étaient considérés par eux à l'égal d'une défaite, d'un malheur public. Le gouverneur Warwick s'approcha de l'évêque de Beauvais et des docteurs : « les choses vont mal pour nous, dit-il, la Pucelle nous échappe ». L'un des ecclésiastiques et, sans doute l'évêque lui-même, répondit : « Seigneur ne vous inquiétez pas, nous la rattraperons [2]. »

Ce simulacre d'abjuration n'était pas, en effet, le salut de Jeanne, mais sa perte certaine. Warvick qui était un capitaine impitoyable mais franc ne s'en rendait pas compte. Il n'était cependant pas besoin d'être grand clerc pour le comprendre. Le prêtre Massieu le savait bien; il s'était efforcé durant la scène de prévenir Jeanne de la voie périlleuse dans laquelle elle

[1] *Procès*, t. I, p. 450.

[2] *Ibid*, t. II, p. 376.

s'engageait en signant la cédule [1] ». Mais Guillaume Érard l'en avait impérieusement empêché. Il faut savoir que tout hérétique qui, après une première abjuration retombait dans ses erreurs, était *relaps*, ne pouvait plus, quoi qu'il fît, échapper à la peine du feu. Or il était trop certain que Jeanne, quand on lui développerait en détail tout le contenu de sa prétendue abjuration, se révolterait et déclarerait n'avoir entendu renier rien de semblable. Dès lors sa cause était jugée, elle était par le fait même passible du bûcher. On n'avait donc paru la sauver que pour la perdre plus sûrement.

Jeanne ne dut pas demeurer longtemps dans l'illusion. Elle désirait plus que tout échapper aux mauvais traitements des geôliers anglais; c'est pourquoi aussitôt la séance de l'abjuration terminée elle dit aux clercs : « Or ça entre vous gens d'Église, menez-moi en vos prisons et que je ne sois plus en la main de ces Anglais. » Elle espérait n'être plus *houspillée*. Mais Pierre Cauchon consulté répliqua durement : « Menez-la où vous l'avez prise. » On la poussa dans la charrette, le bourreau au pas des chevaux la ramena au château, la soldatesque l'injuriait, la huait, lui jetait des ordures. Des chefs mêmes, furieux, dégainaient contre les juges. Quand elle arriva à la prison : « elle fut ferrée par les jambes de deux paires de fers à chaîne [2]. »

[1] « Et interim ipse loquens advertebat eamdem Johannam de periculo sibi imminente, super signatura dictae schedulae; et bene videbat loquens quod ipsa Johanna non intelligebat dictam schedulam, nec periculum quod sibi imminebat. » *Procès*, t. III, p. 157.

[2] L'évêque de Beauvais et les juges avaient donc odieuse-

Quoique les docteurs n'eussent pas rempli la première de leurs promesses, Jeanne ne laissa pas de se préparer à tenir les siennes. Dans la soirée, le Vice-Inquisiteur et quelques-uns des assesseurs qui lui étaient le plus contraires, comme Nicolas Midi, Loyseleur, Thomas de Courcelles, vinrent la visiter. Ils la sermonnèrent lui exposant: «lagrande miséricorde dont on avait usé à son égard en daignant la recevoir à la grâce et à la pénitence de la sainte Église ». On commença à l'avertir qu'elle devait bien se garder de revenir à ses erreurs et imaginations antérieures, qu'en ce cas, l'Église ne la pourrait plus recevoir, mais l'abandonnerait à la justice séculière. On lui demanda en outre de quitter ses habits virils comme elle s'y était engagée Jeanne répondit qu'elle prendrait volontiers des habits de femme. La duchesse de Bedford qui depuis la première entrevue lui vouait une vive sympathie, lui avait fait confectionner une robe. Jeanne la revêtit. Elle portait la chevelure en forme de calotte à la manière des hommes; elle se la laissa tondre [1]. Elle donnait la

ment abusé de la jeune fille en lui promettant de l'interner dans la prison ecclésiastique. Il n'est pas vrai que cette prison, comme on l'a dit, fut aussi pénible et infecte que la prison du château. « Les prisons de l'archevêché de Rouen, écrit M. Robillard de Beaurepaire, avaient une chambre particulière réservée aux femmes et gardée par les femmes. » *Recherches sur les prisons de Rouen*, p. 23. Jeanne le savait et c'est dans une de ces prisons qu'elle eût désiré être conduite. Il ne faut pas oublier que Jeanne était avant tout la Pucelle, la vierge, et que le voisinage indiscret des soldats, des houspilleurs, était son plus grand tourment.

[1] « Quae quidem Johanna respondit quod libenter ipsas

mesure de sa bonne foi et accordait tout ce qui était possible.

Les jours suivants, les docteurs ou prêtres vinrent à plusieurs reprises à la prison. Or, la colère de la soldatesque anglaise, loin de s'apaiser, s'était encore exaltée. Maître Beaupère et Nicolas Midy, ne trouvant pas le geôlier, stationnaient dans la cour du château; les soldats les injurièrent à tel point qu'ils durent se retirer; comme ils traversaient le pont de la Seine, d'autres les menacèrent de les jeter à la rivière, ils s'enfuirent épouvantés. Pierre Maurice, frère Isambart et quelques autres, qui s'étaient montrés favorables à Jeanne, furent malmenés, frappés à coups de bâton, jetés furieusement à la porte du château; Jean de La Fontaine qui était avec eux eut si grand'peur qu'il s'enfuit de Rouen et n'y revint plus [1]. Si les juges étaient ainsi traités en public, on peut se demander avec inquiétude comment Jeanne elle-même devait l'être dans le huis-clos et l'obscurité de la prison. Elle n'avait eu que trop raison de soutenir toujours que l'habit d'homme, symbole de sa mission guerrière, était sa sauvegarde. La robe de femme qu'elle avait revêtue, loin d'imposer le respect, ne faisait qu'exciter

vestes muliebres acciperet et per cuncta viris ecclesiasticis pareret et obediret. Ipsasque vestes muliebres sibi oblatas, illico depositis vestibus virilibus, induit, atque insuper capillos quos in rotundum tonsos per prius habebat, abradi et deponi voluit et permisit. » *Procès*, t. I, p. 453.

[1] I. « Quod videntes Anglici, cum impetu et furia ejecerunt eos de castro, cum gladiis et fustibus ; cujus occasione, praedictus magister Johannes de Fonte aufugit, et recessit ab hac civitate, nec inde rediit. » Déposition de frère Isambart. *Procès*, t. II, p. 349.

davantage les railleries et la convoitise de ses geôliers. Elle fut moquée, tiraillée en tous sens, « deschoullée » par les houspilleurs. Dieu seul sait ce que la sainte eut à souffrir. On pourra cependant s'en former quelque image en pesant ce témoignage de Frère Isambart : « de fait, il la vit éplorée, son visage plein de larmes, défigurée et outragée en telle sorte qu'il en eut pitié et compassion [1] ». Jeanne alla jusqu'à se plaindre au frère Martin Ladvenu qu'un « milourd d'Angleterre avait tenté de la violenter [2] ». Jusqu'à quel point les violences furent poussées, mieux vaut ne point l'imaginer.

Fait étrange, on avait laissé à la disposition de Jeanne ses habits d'homme. Si l'Évêque de Beauvais avait eu un désir intense qu'elle ne les revêtit plus, sans doute les lui eût-il fait enlever, mais il comptait bien au contraire qu'elle les reprendrait. Les houspilleurs et le milourd, en la malmenant, n'avaient peut-être pas d'autre dessein. Mais Jeanne était constante en ses résolutions, et puisqu'elle avait consenti à reprendre l'habit de femme, elle le voulait garder. Le dimanche de la Trinité, le 27 mai, trois jours après la prétendue abjuration de Saint-Ouen, les geôliers lui enlevèrent durant la nuit ses habits de femme et ne lui laissèrent que ses habits d'homme. Après être de-

[1] *Procès*, t. II, p. 5.

[2] *Procès*, t. II, p. 8. « Item dépose que la simple Pucelle lui révéla, que, après son abjuracion et renonciation, on l'avait tourmentée violemment en la prison, molestée, battue et choullée ; et qu'un millourt d'Angleterre l'avoit forcée ; et disoit publicquement que cela estoit la cause pourquoy elle avoit reprins habit d'homme... »

meurée longtemps au lit, contrainte enfin de se lever, elle reprit ses habits virils [1]. Elle les porta tout ce dimanche et le lendemain les revêtit encore, quoiqu'on eût remis à sa portée les habits de femme. Ainsi donc c'est involontairement que Jeanne avait repris les habits d'homme, mais c'était volontairement qu'elle les gardait. Cet acte suffisait à sa condamnation; il constitua aux yeux des juges une preuve flagrante de ce qu'on appela immédiatement sa rechute. Car dans tout Rouen la nouvelle s'était répandue que la Pucelle avait repris son habit. Ce jour même, l'Évêque de Beauvais, le Vice-Inquisiteur et sept assesseurs, parmi lesquels Thomas Courcelles de l'Université et frère Isambart de la Pierre, vinrent à la prison. Pierre Cauchon constata officiellement que Jeanne était habillée en homme, ayant revêtu tunique, chaperon et gippon; puis il lui demanda la raison pour laquelle elle avait repris cet habit. Nous avons déjà remarqué que la rédaction du procès préparée et achevée par les ennemis mortels de Jeanne était sujette à caution. Par exemple on lui prête immédiatement cette réponse : « J'ai repris cet habit de ma propre volonté, personne ne m'y poussant, et parce que je les aime mieux que celui de femme [2]. » Il est certain que Jeanne n'a pas parlé de cette manière. Les juges lui

[1] *Procès*, t. II, p. 18. « Ung d'iceulx Anglois lui osta ses habillements de femme, que avoit sus elle (sur son lit) et vidèrent le sac ouquel estoit l'habit d'homme et mucèrent l'habit de femme oudit sac... Et demoura jusques à l'heure de midy et finalement pour nécessité de corps, fut contrainte de yssir dehors et prendre ledit habit. » Déposition de l'huissier Massieu.

[2] *Procès*, t. I, p. 455.

prêtent une liberté et un goût anormal pour l'habit masculin qu'elle n'avait pas. Elle a dit : « Je l'ai repris parce qu'il était plus convenable pour moi de porter l'habit d'homme aussi longtemps que je serai parmi les hommes », et elle ajoutait cette réserve : « que si on voulait la remettre en prison gracieuse et qu'elle eût une femme avec elle, elle ferait ce que l'Église voudrait [1] ». La véritable raison transparaît clairement à travers ce langage. La jeune fille ne voulait plus demeurer en robe de femme avec les houspilleurs.

La reprise de l'habit viril dans ces conditions ne pouvait à elle seule motiver une condamnation comme relapse. Mais Pierre Cauchon n'était pas inquiet, il savait pertinemment que Jeanne n'avait pas renié ses Voix et sa Mission, et qu'il suffirait de l'interroger sur ce sujet pour obtenir d'elle des déclarations compromettantes. C'était par ce côté qu'il s'était promis de « la rattraper » comme il disait. C'est pourquoi il n'insista pas sur la question de l'habit, sujet brûlant, et il aborda celle des Voix et de la Mission.

[1] *Id, Ibid*, p. 456. Ce texte emprunté à la rédaction française ne se trouve pas dans la traduction latine, preuve que le traducteur, sans doute Thomas de Courcelles, oubliait aisément ce qui était à la décharge de l'accusée. M. U. Chevalier a écrit justement : « On a exalté les mérites de rédaction du procès de condamnation au détriment de celui de réhabilitation. On a parlé de suppressions dans les dépositions des témoins ; il est bien plus facile d'en constater dans les réparties de la Pucelle. » *Op. c.*, p. 26. Quand Pierre Cauchon demanda à Jeanne pourquoi elle avait repris les habits d'homme, elle n'a certainement pas répondu immédiatement : « Je les ai repris de ma propre volonté, personne ne m'y poussant, parce que je les aime mieux. » Les juges lui font répondre ce qu'ils auraient voulu qu'elle répondit.

— Croyez-vous que vos Voix soient celles de saintes Catherine et Marguerite ?

— Oui et elles viennent de la part de Dieu.

— Ce que vous avez dit de la couronne est-ce vérité ?

— Je vous ai dit à ce sujet dans le procès la vérité du mieux que j'ai su.

— Cependant sur l'ambon ou échafaud, devant nous juges et les autres et devant tout le peuple, vous avez avoué que vous vous étiez vanté mensongèrement, que ces Voix n'étaient pas celles de sainte Catherine et de sainte Marguerite.

— Je n'ai jamais entendu renier mes apparitions, et ce que j'ai fait, je l'ai fait par peur du feu. D'ailleurs j'aime mieux faire ma pénitence en une fois et mourir que d'endurer plus longtemps les tourments de la prison. Je n'ai jamais rien fait contre Dieu et la foi. Je ne comprenais pas ce qu'on voulait me faire abjurer, ni le sens qu'on attachait à la cédule d'abjuration.

— Depuis jeudi avez-vous entendu les Voix de saintes Catherine et Marguerite ? — Oui. — Que vous ont-elles dit ?

— Elle m'ont mandé la grande pitié de la grande trahison que j'avais commise en consentant d'abjurer pour le salut de ma vie, et que je me damnais pour sauver mon corps. Le prédicateur était un faux prêcheur, et il m'a accusée de beaucoup de choses que je n'ai pas faites. Si je disais que Dieu ne m'a pas envoyée, je me damnerais; en vérité Dieu m'a envoyée. Tout ce que j'ai dit ou révoqué jeudi dernier, je l'ai dit et fait par crainte du feu [1].

[1] *Tome* I, p. 456.

Ces réponses de Jeanne projettent une lumière révélatrice sur ce qui se passa dans l'obscurité de la prison deux jours après l'abjuration. Quand ses Saintes lui apparurent et se firent entendre de nouveau, ce fut pour l'éclairer sur la faute qu'elle avait commise. La douleur de la sainte fut d'autant plus profonde que ses Voix l'en avaient prévenue [1]. Quel mystère de la faiblesse humaine dans l'héroïsme et la sainteté : la voix divine prédisant aux saints leurs fautes, et ceux-ci, quoique avertis, succombant à la tentation, et se relevant immédiatement ensuite pour marcher au martyre. C'est ainsi que Jeanne, après un temps de faiblesse et d'égarement, s'était ressaisie et devant tous, elle confessait sincèrement sa faute et affirmait héroïquement la divinité de sa Mission.

Mais ce témoignage suffisait amplement à Pierre Cauchon pour faire conduire la Pucelle au bûcher. En marge de la dernière déposition de Jeanne, le greffier écrivit, sans doute par ordre de l'Évêque et des juges : « *responsio mortifera* ». Et c'est pourquoi, en sortant de prison, Pierre Cauchon ne se sentait plus de joie. Le gouverneur Warwick, celui qui était si inquiet de voir la Pucelle échapper à la mort, était venu dans son impatience, avec quelques autres chefs anglais, jusque dans la cour de la prison. Dès que

[1] « Item dixit quod, ante diem jovis, voces suae sibi dixerunt quod ipsa illo die faceret, et quod protunc ipsa fecit. » *Procès*, t. I, p. 456. « Il faut que tout saint, écrit le chanoine Dunand, à un moment voulu par Dieu, arrive à ce fond d'humiliation. La vénérable Jeanne d'Arc ne pouvait échapper à cette loi. Ses voix furent l'instrument providentiel par lequel elle la subit. » *L'abjuration de Jeanne d'Arc*, p. 30.

l'Évêque de Beauvais sortit, ils eurent entre eux un court entretien. L'Évêque « exultait » et en les quittant on l'entendit répéter « Farowelle, Farowelle, faites bonne chère [1] ». La Pucelle, en effet, était perdue et les chefs anglais, sans que l'Évêque eût besoin de le leur recommander, étaient tout disposés à faire ripaille. Le dénoûment de la sinistre tragédie était imminent.

Le lendemain mardi, 29 mai, Pierre Cauchon réunit en séance solennelle, dans la chapelle de l'archevêché, cinquante juges ou assesseurs. Il leur exposa comment Jeanne avait révoqué, abjuré ses erreurs, et signé de sa propre main cette abjuration. Mais voici que séduite par le démon, elle a repris l'habit d'homme et affirmé que ses Saintes lui sont de nouveau apparues. L'accusation est vraiment capitale, il y va de la tête de l'accusée, c'est pourquoi le notaire est prié de lire le procès verbal du dernier interrogatoire dans la prison. On délibère ensuite quelques instants et les juges présents émettent successivement leur avis. Le Révérend Père dans le Christ, abbé du monastère de Fécamp, docteur en sacrée théologie, déclare l'un des premiers que Jeanne est évidemment relapse, qu'il serait opportun de lui prêcher un ser-

[1] *Procès*, t. II, pp. 8, 305. « Item, post resumptionem dicti habitus, vidit et audivit dictum episcopum, cum aliis Anglicis, exsultantem et dicentem, palam omnibus, domno de Warwick et aliis : « Capta est ! » — « Ledit évesque sortissant de la prison, advisa le conte de Warwick et grant multitude d'Anglois entour lui, auxquels en riant dist à haulte voix intelligible : « Farowelle, Farowelle, il est en fait, faites « bonne chière » ou parolles semblables. » Dépositions des frères Martin Ladvenu et Isambart de la Pierre.

mon ; « après quoi, ajoute-t-il, il ne nous reste plus, à nous juges, qu'à la déclarer hérétique et à l'abandonner à la justice séculière en la priant d'agir avec douceur[1]. » Cette phrase était la mort. L'abbé de Fécamp était un personnage important; presque tous les assesseurs furent entraînés par son autorité. A tour de rôle ils se levèrent, et avec quelques variantes, opinèrent : « comme le seigneur Abbé de Fécamp ». Les maîtres Denis Gastinel et Pasquier de Vaux firent seulement cette restriction impitoyable: « en ne priant pas le pouvoir séculier d'agir avec douceur ». Sans être aussi cruels, tous les juges ou assesseurs, même ceux qui avaient confessé la jeune fille, qui avaient tenté de la conseiller, qui l'avaient visitée en prison, se prononcèrent contre elle, de sorte que Jeanne d'Arc fut condamnée à l'unanimité. Fort de cette adhésion unanime, Pierre Cauchon résolut de procéder sans retard à l'exécution de sa victime. En des lettres publiques adressées à tous les prêtres de Rouen et du diocèse, il fit citer Jeanne à comparaître en personne le lendemain à huit heures du matin, sur la place du Vieux-Marché, pour se voir déclarer relapse, excommuniée et hérétique. L'huissier Massieu fut chargé d'exécuter cet ordre et d'en rendre compte, ce qu'il fit sur-le-champ.

Le lendemain 30 mai, le mercredi après la fête de la sainte Trinité, vers sept heures du matin, les deux dominicains Martin Ladvenu et Jean Toutmouillé vinrent à la prison; ils étaient chargés, en tant que fils de l'Inquisition, d'apprendre à Jeanne l'effroyable supplice auquel elle devait sur le champ se préparer.

[1] *Procès*, t. I, p. 463.

Ces deux religieux étaient très jeunes ; peut-être malgré leur bon vouloir n'avaient-ils pas toute l'expérience suffisante pour s'acquitter d'une tâche aussi délicate et aussi lourde. En apprenant tout d'un coup qu'elle devait mourir le matin même dans les flammes, Jeanne eut une crise de véritable détresse. Elle sanglotait douloureusement et saisissant ses cheveux dans des gestes convulsifs, elle se les arrachait. Quand elle se fut un peu reprise, elle s'écria : « Hélas ! me traite-t-on si horriblement que mon corps net, en entier, qui ne fut jamais corrompu, soit aujourd'hui consumé et réduit en cendres ! Ah ! ah ! j'aimerais mieux être décapitée sept fois, que d'être ainsi brûlée... J'en appelle devant Dieu, le grand juge, des grands torts et injustices qu'on me fait [1].» Comme Pierre Cauchon entrait, elle lui dit : « Évêque, je meurs par vous. » Mais qu'importait à Pierre Cauchon la mort d'une pauvre fille, il lui répondit avec détachement : « Ah ! Jeanne,

[1] « Quant la pouvre femme ouy la dure et cruelle mort qui lui estoit prouchaine, commença à s'escrier doloreusement et piteusement, se destraire et arracher les cheveulx : « Hélas... etc.» Déposition du frère *Jean Toutmouillé* témoin de la scène. *Procès*, t. II, p. 3. A remarquer que Jeanne pleure sur l'intégrité de son corps de vierge, elle n'aurait pas peur d'être décapitée sept fois, elle craint d'etre brûlée, et de l'être *ainsi* c'est-à-dire en public. On a beaucoup admiré les plaintes d'Iphigénie, au matin de son dernier jour : « Père, il est si doux de voir la lumière... » ; les plaintes de Jeanne d'Arc qui avait, avec quel soin jaloux, gardé sa virginité de toute atteinte, de toute indiscrétion, sont infiniment plus vraies, plus touchantes, plus sublimes. « Hélas ! me traite-l'en ainsi horriblement et cruellement qu'il faille que mon cors net, en entier, qui ne fut jamais corrompu soit ainsi brûlé... »

prenez patience, vous mourez, parce que vous n'avez pas tenu ce que vous aviez promis et que vous êtes retournée à votre premier maléfice. » — « Si vous m'eussiez mise en prison d'Église, répliqua Jeanne, ceci ne fut pas advenu, c'est pourquoi j'en appelle de vous devant Dieu [1]. » Il ne semble pas que l'Évêque ait poursuivi cet entretien, et qu'il ait été beaucoup troublé par ce recours devant le tribunal de Dieu.

L'appel réitéré de Jeanne à la justice divine nous indique assez que sa détresse, si profonde fût-elle, n'était nullement du désespoir. Mais dans l'agonie qu'elle traversait, la sainte donna des preuves plus formelles d'espérance. Comme le docteur Pierre Maurice qui l'avait plusieurs fois conseillée et confessée s'approchait, elle lui demanda : « Maître Pierre, où serai-je aujourd'hui, ce soir même ? » — « N'avez-vous pas bon espoir dans le Seigneur ? » — « Oui, répondit-elle, et avec la grâce de Dieu je serai dans le Paradis [2]. »

Quand tous se furent retirés, le dominicain Martin Ladvenu demeura auprès d'elle ; elle se confessa longuement et minutieusement, repassant par deux fois toute la suite de ses moindres fautes ; après quoi elle demanda à recevoir la sainte Communion. Frère Martin était tout disposé à la lui administrer, mais il ne l'osait sans l'agrément de l'Évêque de Beauvais. L'huissier Massieu, qui, malgré quelques faiblesses, avait toujours porté un certain intérêt à la Pucelle,

[1] *Id, Ibid*, p. 4.

[2] *Procès*, t. III, p. 191. Déposition de Jean Riquier.

eut le courage d'en référer à l'Évêque. Il réussit au-delà de ses désirs. Pierre Cauchon avait abouti à ses fins politiques en faisant condamner la Pucelle; que lui importait qu'elle reçût ou non les Sacrements. Après en avoir délibéré un instant avec ses amis, il fit répondre : « Allez dire à frère Martin de lui donner le sacrement de l'Eucharistie et tout ce qu'elle voudra [1]. » Mais si Jeanne était hérétique, relapse et obstinée dans ses erreurs diaboliques, comment pouvait-on l'admettre à la Communion ?...

C'est cependant ce que l'on fit avec tous les honneurs dûs au Saint Sacrement. En effet, comme un prêtre apportait l'hostie d'une manière clandestine, sur la patène, couverte seulement d'un voile, sans flambeaux et sans suite, sans surplis et sans étole, le frère Martin Ladvenu, que la confession et les sentiments de la sainte avaient beaucoup édifié, s'indigna de ce manque d'égards et fit requérir le curé voisin d'apporter le corps du Christ avec solennité. Bientôt

[1] *Procès*, t. III, p. 158. On a supposé que, pour être admise à la communion, Jeanne s'était prêtée à une seconde rétractation. « Le fait d'une seconde rétractation, écrit M. de Beaurepaire, ne pourrait faire l'objet d'un doute. Il est impossible que la communion lui ait été donnée sans une rétractation préalable ». *Recherches sur le Procès*, p. 217. M. U. Chevalier a répondu simplement que : « L'évêque de Beauvais avait pu braver impunément pour ce fait les poursuites de l'inquisition, de même qu'il n'a pas été inquiété pour les nombreux cas de nullité du procès. « Op. c. p. 79, note 3, Et si l'on entend ce que parler veut dire, quand Pierre Cauchon répond : qu'on lui donne « tout ce qu'elle voudra » il brave en effet, et se moque de quelque décret qu'il jette par-dessus bord.

le clergé de la paroisse arriva processionnellement, la croix en tête; l'officiant, revêtu des ornements sacerdotaux, portait le Saint-Sacrement, un enfant de chœur agitait la clochette et une foule de fidèles suivaient munis de flambeaux; un clerc chantait sur le ton monotone de la férie les litanies des saints, et à chaque invocation la foule répondait : « Priez pour elle. Priez pour elle. [1] » Quand le Saint-Sacrement pénétra dans la prison, Jeanne tomba à genoux ; elle reçut le corps de son Seigneur avec des larmes d'amour et de consolation. On respecta quelque temps la ferveur de son action de grâces, puis on lui annonça que l'heure était venue de marcher au martyre.

Jusqu'alors, semble-t-il, Jeanne avait continué à porter l'habit d'homme qu'elle avait repris, ce qui prouve que les prêtres eux-mêmes ne croyaient pas que ce fût un si grand crime, un sacrilège. Avant de quitter la prison, on lui fit revêtir une longue robe noire de pénitente avec un chaperon ou capuchon sur la tête [2]. Une lourde et grossière voiture attendait depuis longtemps dans la cour du château, c'était la charrette du bour-

[1] *Procès*, t. III, p. 114. Déposition de Jean de Lenozoles : « et de mane ante hujusmodi praedicationem, vidit eidem Johannae deferri corpus Christi multum solenniter, cantando litaniam, et dicendo *Orate pro ea*, et cum magna multitudine taedarum (flambeaux) ; sed quis hoc deliberavit aut ordinavit nihil scit. » En laissant à frère Martin Ladvenu la liberté de faire tout ce qu'il voudrait Pierre Cauchon n'avait sans doute pas prévu qu'il ferait les choses si solennellement.

[2] « Qui quidem frater Martinus sibi tradivit in praesentia loquentis sacramentum Eucharistiae. Et hoc facto, fuit adducta in habitu mulieris. » *Procès*, t. III, p. 159.

reau. On y fit monter Jeanne. Le prêtre Jean Massieu, en habit noir, et le dominicain Martin Ladvenu en robe blanche, prirent place dans la voiture ; le bourreau sur le siège fit démarrer les chevaux. Le gouvernement anglais par une démonstration militaire tout à fait exceptionnelle, souligna l'importance politique de cette exécution.

Plus de sept cents soldats armés de lances et d'épées escortèrent Jeanne d'Arc ; il semblait que ce fût la France même que l'on conduisît au supplice. La foule, prévenue depuis la veille de l'heure de l'exécution, s'était massée dans les rues, le long des murs, dans les carrefours, aux portes, aux fenêtres des maisons. De la campagne environnante, les paysans eux-mêmes étaient venus à la ville pour assister au spectacle.Le char, à travers tout ce monde et en dépit des efforts, des cris, des coups prodigués à la populace par les soldats, n'avançait que péniblement. Jeanne, les mains jointes, priait avec tant de larmes et de ferveur,que les spectateurs en étaient profondément émus. Ceux mêmes qui lui avaient été le plus hostiles, dès qu'ils l'apercevaient, étaient gagnés par l'émotion contagieuse et gardaient le silence. Nicolas Loyseleur, le traître, le Judas, qui avait si odieusement abusé de la confiance de la jeune fille et de son autorité de confesseur, ne put longtemps supporter ce spectacle. Accablé de remords, la tête lui tourna, une véritable crise de désespoir le saisit. Ce fut comme un accès de terreur et de folie. On le vit, hors de soi, avec des gestes égarés et des cris éperdus, fendre la foule, traverser la haie des soldats, arriver jusqu'au chariot qu'il s'efforça d'escalader, et crier miséri-

corde. Les soldats, comprenant ce qu'il voulait, tombèrent sur lui et le bourrèrent de coups ; il allait être assommé, quand Warwick arriva, le protégea et lui conseilla de quitter Rouen au plus vite s'il tenait à la vie [1].

Cependant la lourde charrette arriva en vue de la place du Vieux-Marché. Jeanne demanda : « Est-ce ici que je dois mourir ? » Les prêtres qui l'accompagnaient n'eurent pas le cœur de lui répondre; les dispositions prises pour le supplice étaient beaucoup plus significatives que les paroles. Sur la place, trois estrades avaient été dressées : l'une, grande et somptueusement parée, pour le Cardinal de Winchester, l'Évêque de Beauvais et tous les prélats et assesseurs ; une autre, considérable encore, pour le bailli de Rouen, son lieutenant, ses officiers et tout le pouvoir séculier ; une troisième, plus élevée mais plus petite, formait une sorte de chaire où devaient prendre place le prédicateur et la condamnée. En face, s'élevait le bûcher, « un haut escherfault de plâtre » qu'on avait eu soin de construire, plus large et plus élevé que de coutume afin de permettre à tous de constater la réalité du supplice et de la mort de la Pucelle [2]. Sur cet échafaud

[1] « Dum ipse Loyseleur vidit eamdem Johannam condemnatam ad mortem, fuit compunctus corde, et ascendit quadrigam volens eidem Johannae clamare veniam ; et ex hoc fuerunt indignati multi Anglici existentes ibidem, ita quod, nisi fuisset comes de Warvic, ipse Loyseleur fuisset interfectus ; ipseque comes eidem Loyseleur injunxit ut recederet a civitate Rothomagensi quam citius posset, si vellet salvare vitam suam. » *Procès*, t. III, p. 162. Déposition du notaire Guillaume Colles.

[2] Voir A. Sarrazin. *Le Bourreau de Jeanne d'Arc*, p. 43. « Le poteau auquel l'héroïne devait être attachée se dressait

de plâtre on avait cloué cette épitaphe en lettres capitales :

« Jehanne qui s'est faict nommer la Pucelle, menteresse, pernicieuse, abuseresse de peuple, divineresse, supersticieuse, blasphémeresse de Dieu, présumptueuse, malcréant de la foy de Jhesucrist, vanteresse, ydolâtre, cruelle, dissolue, invocateresse de déables, apostate, scismatique et hérétique [1]. »

Le Cardinal de Winchester, l'Évêque de Beauvais, l'Inquisiteur et tout le clergé, le Gouverneur Warwick avec les seigneurs anglais, le bailli avec les échevins, avaient occupé leurs sièges sur leurs estrades respectives. Mille soldats anglais entouraient les trois « eschaffauts ». Une foule de plus de dix mille personnes s'était massée sur la place, aux façades des maisons, et jusque dans les débouchés des rues avoisinantes. Jeanne parut au sommet de l'ambon. A son côté le prédicateur prit place et se disposa à parler. C'était Nicolas Midi de l'Université de Paris. Il choisit pour texte de son discours le verset de la première épître aux Corinthiens, chap. XII. « Si quid patitur unum mem-

sur un massif de maçonnerie et de plâtre, auquel on accédait vraisemblablement par des marches au-dessus des bois et des fagots qui y étaient entassés; on pouvait l'apercevoir des quatre coins de la place. C'était une disposition exceptionnelle, car, d'ordinaire on n'élevait pas ainsi les bûchers. »

[1] Cette inscription est relatée par Clément de Fauquemberque greffier au parlement de Paris. *Procès*, t. IV, p. 459. Les témoins n'en parlent pas. Le même auteur nous rapporte que par un raffinement de méchanceté on aurait coiffé Jeanne d'une mitre d'ignominie sur laquelle était écrit : « Hérétique, relapse, apostate, ydolatre. » Coiffer les condamnés d'une mitre d'ignominie, était une coutume fréquente.

brum compatiuntur alia membra. Ce que souffre un membre, tous les autres le souffrent. » Et il se mit à développer ce thème, s'efforçant de démontrer comment la Pucelle était un membre pourri et comment elle devait être retranchée de l'Église et de l'humanité. Il parla longtemps avec une extrême véhémence et termina par ces paroles d'une charité feinte : « Jeanne, va en paix, l'Église ne peut plus te défendre et te remet dans la main du pouvoir séculier [1]. » Cette petite assemblée bourguignonne qui se prétendait l'Église, et qui, à l'entendre, avait tout fait pour sauver Jeanne, déclarait enfin la laisser aller en paix, ce qui veut dire qu'après l'avoir amenée par des voies détournées au pied du bûcher, elle la remettait aux mains du bourreau. L'évêque de Beauvais, à qui appartenait le triste privilège de prononcer les mots de la fin, lut la sentence de condamnation; il l'avait rédigée en un style impitoyable.

« *In nomine Domini, amen.* Toutes les fois que le virus pestilentiel de l'hérésie adhère avec obstination à un membre de l'Église, et le transforme en suppôt de Satan, avec la plus grande diligence et le plus grand soin il faut veiller à ce que la contagion terrible de cette peste pernicieuse ne puisse gagner les autres membres du corps mystique du Christ. Et tous les Pères de l'Église, dans leurs écrits, ont déclaré qu'il valait mieux séparer les hérétiques endurcis du milieu des justes, que de réchauffer dans le sein maternel de l'Église cette race de vipères. Or, comme nous, Pierre, par la miséricorde divine, évêque de Beauvais, et frère Jean Lemaître, vicaire de l'Inquisition, nous

[1] *Procès*, t. III, p. 159.

avons convaincu toi, Jeanne, vulgairement appelée la Pucelle, des erreurs et des crimes de schisme, d'idolâtrie, d'invocation des démons....., attendu que, après ton abjuration publique, le démon du schisme et de l'hérésie ayant séduit ton cœur, tu es retournée, ô douleur, à tes erreurs, comme le chien qui revient à son vomissement....., nous te déclarons hérétique et relapse, et de peur que, comme un membre putride tu n'infectes les autres membres, nous te rejetons, nous te séparons, nous te retranchons de l'unité de l'Église et t'abandonnons au pouvoir séculier, le priant d'en agir à ton égard avec clémence et de te faire administrer, si de vrais signes de pénitence apparaissent en toi, le sacrement de pénitence [1]. »

Nous savons que le Sacrement de pénitence et celui même de l'Eucharistie avaient déjà été administrés à Jeanne; cette licence accordée gracieusement au pouvoir séculier de permettre à la condamnée, en cas de repentir, de se confesser était donc au moins superflue [2]; et il y avait d'autre part une ironie sanglante

[1] Voir le texte que nous avons abrégé dans *Procès*, t. I, p. 471.

[2] Pierre Cauchon avait dû rédiger la sentence la veille et il n'avait sans doute pas pris la peine d'y rien modifier. Tous ces discours, toutes ces sentences étaient préparées d'avance sans tenir compte de ce que Jeanne avait dit et encore moins de ce qu'elle pourrait dire. Par exemple dans la sentence de condamnation que Pierre Cauchon avait lue en partie à Saint-Ouen lors de la scène de l'abjuration, il avait écrit : « parce que plusieurs fois et expressément tu as refusé de te soumettre au Pape et au sacré Concile Général ; *expresse et pluribus iteratis domino nostro Papae, sacro generali Concilio submittere recusasti;* or Jeanne expressément et plusieurs fois en avait appelé au Pape et notamment au cimetière de Saint-Ouen ; n'importe,

dans cet appel à la clémence, lorsque le bûcher, un bûcher d'une grandeur exceptionnelle, avait été dressé sur la place. D'ailleurs cette formalité de la remise au bras séculier était si vaine, qu'on ne l'observa même pas. Régulièrement, Jeanne eût dû être conduite au bailli, lequel devait prononcer une autre sentence; on n'en fit rien. Les soldats anglais qui étaient de faction depuis le matin s'impatientaient, ils criaient : « Allez donc, les prêtres, nous ferez-vous dîner ici ? » Sans passer par le bailli on conduisit Jeanne directement au bûcher [1]. Durant ses derniers moments, la sainte pria avec une ferveur qui édifia extrêmement le peuple. Elle poussait des exclamations vers le ciel, invoquant à haute voix la sainte Trinité, la glorieuse Vierge Marie, les benoits saints du Paradis, et particulièrement saint Michel, sainte Marguerite et sainte Catherine. Dans son humilité, elle demanda publique-

Pierre Cauchon avait commencé de lire la sentence et il l'eût lue mot à mot jusqu'à la fin si Jeanne n'avait signé la petite cédule.

[1] *Procès*, t. III, p. 187. Déposition de Laurent Guesdon. « Deposuit quod ipse fuit in ultima praedicatione facta in Veteri Foro Rothomagensi, et ibi erat cum baillivo, quia tunc ipse loquens erat locum tenens baillivi : et fuit lata sententia quaedam per quam ipsa Johanna relinquebatur justitiae saeculari. Post cujus sententiae prolationem, illico et sine intervallo, ipse posita in manibus baillivi, tortor sine plure, et absque eo quod per baillivum aut loquentem, ad quos spectabat ferre sententiam, aliqua ferretur sententia, accepit eamdem Johannam et duxit ad locum ubi erant jam ligna parata. » Peu de temps après, un malfaiteur appelé Georges Folenfant fut condamné par la justice ecclésiastique; après la sentence on le conduisit à « la cohue » c'est-à-dire aux agents du bailli et là il fut condamné par la justice séculière.

ment pardon à tous, juges, soldats, hommes du peuple, des fautes qu'elle avait pu commettre, les suppliant qu'ils voulussent bien prier pour elle. Tant de sainteté toucha tous les cœurs. Une émotion irrésistible semble avoir à ce moment gagné toute l'assemblée ; des juges fondirent en larmes et se retirèrent, incapables d'assister jusqu'à la fin du supplice ; le cardinal de Winchester et Pierre Cauchon lui-même pleuraient. Toute la foule fut comme submergée par cette vague d'émotion. Selon un témoin « il n'est pas d'homme au cœur si dur qui n'eût été ému jusqu'aux larmes [1]. » Cependant Jeanne au pied de l'échafaud avait été dépouillée de ses vêtements. Le bailli ayant dit au bourreau : Fais ton devoir ; ce dernier et ses deux aides la saisirent, la firent monter au bûcher, et la ligottèrent au poteau. Les dominicains Isambart de la Pierre et Martin Ladvenu gravirent aussi le bûcher et se tinrent auprès de Jeanne, continuant à l'exhorter. Comme elle demandait que la Croix lui fût présentée jusqu'au dernier moment, un soldat anglais saisit un bâton, le brisa, et en forma une croix grossière, qu'elle baisa amoureusement et glissa dans son sein ; mais frère Isambart la jugeant insuffisante envoya chercher à l'église voisine la grande croix des processions. Avant de rendre son âme à Dieu Jeanne songea une dernière fois au roi de France et elle protesta hautement « qu'elle n'avait jamais été induite par lui à faire ce qu'elle avait

[1] « Et tantum lacrimabatur, faciendo pias lamentationes, quod non credit quod sit homo habens cor ita durum, quin, si fuisset praesens, commotus fuisset ad lacrimas, nam dominus Morinensis et omnes domini assistentes flebant prae nimia pietate. » *Procès*, t. III, p. 177.

fait, bien ou mal [1]. » Enfin les bourreaux, armés de torches enflammées, s'approchent du bûcher, Jeanne prie le frère Martin Ladvenu demeuré auprès d'elle de descendre ; il le fait, mais saisissant la grande croix, il la tient « élevée, tout droit, devant les yeux de Jeanne, jusques au pas de la mort [2] ». Le bûcher étant composé en partie de fagots très secs, le feu allumé aux quatre coins se mit à crépiter et à s'élever rapidement. On entendit Jeanne confesser Dieu, ses Saintes, le nom de Jésus, et protester que ses Voix ne l'avaient pas trompée. La flamme envahit rapidement tout le bûcher, monta d'un seul jet vers le ciel, éclairant les visages des bourreaux et des soldats ; au milieu d'un silence absolu on entendit Jeanne crier éperdûment : Jésus, Jésus, Jésus.....

[1] « Inter alia dicebat quod nunquam fuerat inducta per regem ad faciendum ea quae faciebat, sive bene, sive male. » *Procès*, t. III, p. 56. Voilà donc encore un témoignage, solennel entre tous, prouvant que Jeanne n'avait pas été employée comme la thèse rationaliste le voudrait.

[2] Déposition de frère Isambart, *Procès*, t. II, p. 6. « Dit oultre, qu'elle estant dedans la flambe, oncques ne cessa en la fin de résonner et confesser à haulte voix le saint nom de Jhesus. »

ÉPILOGUE

Jeanne d'Arc avait disparu dans la fumée et dans les flammes. Le gouverneur Warwick ordonna au bourreau d'écarter les bûches et de faire constater à la foule la réalité du supplice. Les Anglais et tous les assistants purent considérer à loisir encore attaché au poteau le cadavre de la victime, contracté, à demi carbonisé. Le bourreau rassembla les bûches fumantes et attisa l'incendie, mais malgré tous ses soins, le cœur avec les ossements ne put être entièrement consumé [1]. Le gouvernement anglais craignant qu'on les honorât comme les reliques d'une sainte, ordonna de les jeter dans la Seine. Le culte de Jeanne d'Arc en effet s'affirmait déjà et la voix du peuple la procla-

[1] Déposition de l'huissier Jean Massieu : « Audivit etiam dici à Johanne Fleury, clerico baillivi et graphario, quod tortor retulerat quod, corpore igne cremato et in pulvere redacto remansit cor illaesum et sanguine plenum. » *Procès*, t. III, p. 159. — « Et fut veue de tout le peuple toute nue pour oster les doubtes du peuple. Et quand ils orent assez et à leur gré veue toute morte liée à l'estache, le bourel remist le feu grant sur sa pouvre charogne qui tantost fut toute comburée, et os et char mise en cendre. » *Bourgeois de Paris*, p. 269.

mait « martyre [1] ». Beaucoup d'Anglais eux-mêmes en s'en retournant confessaient que la Pucelle était morte saintement. Le secrétaire du roi d'Angleterre, maître Jean Tressart, fut leur interprète en déclarant : « Je crois que son âme est en les mains de Dieu et que ceux qui l'ont condamnée sont en péril de damnation [2]. » Et il fallut vraiment qu'une impression extraordinaire de sainteté émanât du martyre de Jeanne d'Arc, pour que le bourreau Thiérache, dont le cœur, aussi bien que les mains, avait été endurci et tanné par le maniement des instruments de torture, fût lui-même bourrelé de remords. Isambart de la Pierre rapporte que peu de temps après l'exécution, il vint au couvent des Dominicains; il était « ému d'une merveilleuse repentance et terrible contrition, comme tout désespéré, craignant de ne savoir jamais impétrer pardon et indulgence envers Dieu de ce qu'il avoit fait à cette sainte femme »[3]. Moins frappante que ce remords, mais plus touchante, est l'émotion extrême du notaire Guillaume Manchon. La piété de Jeanne, son humilité, sa douceur virginale, sa sainteté, l'ont à tel point touché, bouleversé, qu'il pleure durant plusieurs jours

[1] « Assez avoit là et ailleurs qui disoient qu'elle estoit martyre et pour son droit seigneur. » *Bourgeois, Ibid.*

[2] *Procès*, t. II, p. 307. « Item dicit quod audivit, die mortis Johannae, a magistro Johanne Tressart, secretario regis Angliae, quod erat mortua una fidelis christiana, et quod credebat animam ejus esse in manibus Dei et omnes adhaerentes condemnationi ejus esse damnatos. » Nous n'avons pas trouvé dans les textes l'expression attribuée aux Anglais : « nous avons brûlé une sainte. »

[3] *Procès*, t. II, p. 7.

et demeure inconsolable. « D'une partie de l'argent que j'avais touché pour avoir assisté au procès, dit-il, j'achetai un petit missel afin de prier pour elle [1]. »

Ces marques de vénération ne laissèrent pas d'inquiéter Pierre Cauchon. Le point du procès qui lui semblait à bon droit le plus vulnérable était cette abjuration falsifiée qu'il avait arrachée à la Pucelle. Il prévoyait qu'on le percerait par ce défaut; il s'efforça donc de se prémunir contre les accusations futures en convoquant chez lui, huit jours après le supplice, quelques-uns des principaux acteurs et témoins du drame, sous prétexte de compléter par une information posthume le procès de Jeanne. Les réponses apportées par Nicolas de Vendérés, Martin Ladvenu, Jean Toutmouillé, Jacques Lecamus, Thomas de Courcelles, Nicolas Loiseleur, nous indiquent le sens de la principale question posée. Tous, l'un après l'autre, viennent témoigner que Jeanne, avant d'aller au supplice, avait reconnu que ses Voix l'avaient trompée, puisqu'elles lui avaient promis de la délivrer et qu'elle était perdue. Pierre Cauchon en possession de ce précieux document, voulut contraindre les greffiers à le

[1] « Et dit (Manchon) que jamais ne ploura tant pour chose qui luy advint, et que par ung mois après ne s'en povoit bonnement appaiser. Pour quoy d'une partie de l'argent qu'il avoit eu du procès, il acheta un petit messel, qu'il a encores, affin qu'il eust cause de prier pour elle. Et au regart de finalle pénitence, il ne veit oncques plus grant signe à chrestien. » *Procès*, t. II, 15. Un soldat anglais, qui haïssait la Pucelle et avait juré d'apporter un fagot au bûcher, étonné de la voir mourir si saintement et comme en extase, aperçut une colombe qui s'envolait vers la France. *Procès*, t. II, p. 63 et 352. D'autres virent le nom de Jesus apparaître dans les flammes.

signer et à l'homologuer avec les autres pièces authentiques du procès, mais ils s'y refusèrent absolument. Ce fait, à lui seul, suffirait déjà à nous inspirer une grande défiance. Comment douter que les paroles de Jeanne n'aient été sollicitées par Pierre Cauchon dans le sens d'une abjuration ? Cependant comme on n'invente guère des témoignages de toutes pièces, il est possible que dans les derniers jours Jeanne n'ait pas compris comment elle serait délivrée, et elle a pu croire, en sa détresse, qu'en ce point elle s'était trompée ou avait été trompée. Mais qu'elle ait vraiment et absolument abjuré ses Voix, c'est ce qui est formellement nié par ce même frère Martin Ladvenu, l'un des témoins convoqués par Pierre Cauchon. Au procès de réhabilitation, Martin Ladvenu déposa sous la foi du serment: « Toujours et jusqu'à la fin de sa vie, Jeanne maintint et affirma que les Voix qu'elle avait eues étaient de par Dieu, que tout ce qu'elle avait fait, elle l'avait fait par le commandement de Dieu, qu'elle ne croyait pas avoir été trompée par ces mêmes Voix, et que les révélations qu'elle avait eues venaient de Dieu [1]. »

Cependant Pierre Cauchon, sa vie durant, ne fut nullement inquiété, et même il sembla l'avoir définitivement emporté. L'Université de Paris, le roi d'An-

[1] *Procès*, t. III, p. 170. Déposition de frère Martin Ladvenu : « Dicit etiam et deponit, super hoc interrogatus, quod semper usque ad finem vitae suae manutenuit et asseruit quod voces quas habuerat erant a Deo, et quod quidquid fecerat, ex praecepto Dei fecerat, nec credebat per easdem voces fuisse deceptam ; et quod revelationes quos habuerat, ex Deo erant. » Ce franc témoignage vaut sans doute mieux que la déposition clandestine faite devant Pierre Cauchon et non authentiquée par les notaires.

gleterre écrivirent au Pape, aux cardinaux, aux princes, de la chrétienté et du royaume de France, des lettres rendant compte à leur avantage de l'exécution de la Pucelle. Charles VII, qui n'avait rien tenté pour défendre Jeanne durant sa vie, ne tenta rien immédiatement après sa mort.[1] Il était gouverné par la Trémoille et Regnault de Chartres, qui n'avaient jamais ajouté foi à la mission de la libératrice, et qui n'étaient pas aussi éloignés qu'on pourrait le croire de penser comme Pierre Cauchon. N'avaient-ils pas prévenu Charles VII dès l'arrivée de la Pucelle à Chinon qu'il était fort dangereux pour son honneur d'écouter cette femme ?

Mais le temps est un grand principe de vérité et de justice, et il se charge de remettre à la longue les personnes et les choses à leur juste place. Les événements donnèrent raison à Jeanne d'Arc. En juin 1433, la Trémoille était renversé et remplacé par le connétable de Richemont ; les affaires du royaume de France allaient prendre une autre direction. Les Anglais furent énergiquement combattus. Le 13 septembre 1345, Bedford, le grand organisateur de la conquête, mourait. Huit jours après, la paix était signée à Arras entre Charles VII et le duc de Bourgogne. Dès lors, la puissance anglaise ne devait plus cesser, comme un reflux de marée, de reculer vers la mer.

(1) « Juvénal des Ursins en 1433 dans sa lettre au congrès de Blois, parle des diverses manières de *sorceries*. Il est étonnant que ce partisan de Charles VII ne prononce jamais le nom de Jeanne d'Arc, alors même qu'on s'attend à le voir nommer. Il semble qu'il aurait alors *rougi* de parler d'elle ». C'est l'expression la plus juste de l'opinion à la cour : on a rougi de Jeanne d'Arc. Voir DENIFLE, Op. c. p. 4.

Le 13 avril 1346, Paris d'abord était repris. Jeanne d'Arc, dans une célèbre prédiction, insérée par ses ennemis au procès, avait déclaré devant cinquante-huit juges : « Avant qu'il soit sept ans, les Anglais perdront un plus grand gage que devant Orléans, je le sais par une révélation. » Il n'y avait pas sept ans que Jeanne était morte ; or, que pouvait bien être la perte plus grande qu'Orléans, si ce n'est celle de Paris ?

Après Paris, ce furent les principales villes voisines qui se rendirent, Montereau puis Meaux. Enfin la guerre fut portée activement en Normandie, ce bastion de la domination anglaise, que Henri V plus de trente ans auparavant avait fondé par la prise d'Harfleur, la marche sur Calais, la victoire d'Azincourt. Le 10 novembre 1449, Charles VII faisait une entrée triomphale dans Rouen. Harfleur, le Havre, Honfleur, capitulèrent à leur tour. Le 15 avril 1450, les Anglais étaient écrasés à Formigny. La Normandie était recouvrée et il ne leur restait plus dans cette partie de la France que Calais.

Cette délivrance du royaume de France avait eu pour principe les victoires de Jeanne d'Arc devant Orléans, Jargeau, Patay. On l'a contesté. Mais toutes les considérations spécieuses des détracteurs de Jeanne d'Arc ne prévaudront jamais contre le témoignage du personnage contemporain le plus compétent, le plus informé, le plus judicieux, le mieux placé pour trancher la question. Si quelqu'un a connu à fond dans l'ensemble et le détail les affaires de Bourgogne, de France et d'Angleterre, si quelqu'un a pu apprécier à sa juste valeur la portée de l'intervention de Jeanne

d'Arc, ce fut assurément celui qui, avec Henri V, avait participé à la conquête de la France, qui en avait été nommé régent, ce fut Bedford. Or Bedford, quatre ans après la mort de Jeanne d'Arc écrivait au roi d'Angleterre : « Plaise à votre Altesse vouloir bien se souvenir qu'à une époque récente, je lui ai rendu compte de mes actes comme Régent résidant dans son royaume de France, par un mémoire précis divisé en un certain nombre d'articles... Dans ce rapport, où sont consignés tous les faits relatifs à la guerre qui a désolé votre royaume pendant votre règne, j'ai constaté que tout d'abord nous avions traversé une heureuse période, où de grandes actions ont été accomplies par vos fidèles hommes d'armes et vos serviteurs, parmi lesquels j'étais, et ce, par la grâce de Dieu. Nous remportions des victoires pour votre cause sur vos ennemis, et votre puissance s'accroissait notablement et s'étendait sur une grande partie de la Brie, de la Champagne, l'Auxerrois, le Nivernais, la Mâconnais, l'Anjou et le Maine. Et toutes choses prospéraient pour vous jusqu'au jour du siège d'Orléans, entrepris par l'avis de Dieu sait qui. A cette époque même, après le malheur arrivé à la personne de Salisbury, avec la permission de Dieu comme il semble, un coup terrible fut porté à vos gens, assemblés là en grand nombre, par la crainte superstitieuse que leur inspira un limier de l'ennemi du salut appelé la Pucelle usant d'enchantements et de sortilèges. Celle-ci défit et mit en déconfiture non seulement une grande partie de vos gens, mais elle abattit d'une manière merveilleuse le courage de tout le reste de votre peuple, tandis qu'au contraire elle encourageait tous vos enne-

mis à s'assembler en grand nombre pour marcher contre les principales villes de votre royaume comme Reims, Troies, Châlons, Laon, Sens, Provins, Senlis, Lagny, Creil, Beauvais, qui se rendirent sans résistance, ou faute de secours. Tous ces évènements furent la suite immédiate du désastre devant Orléans.... [1] »

Le témoignage est magnifique et l'on n'en eût osé souhaiter d'aussi autorisé. Bedford sait, en tant que témoin et principal acteur de la conquête, que tout prospérait à souhait en France, que les troupes marchaient de victoire en victoire, jusqu'au jour où à Orléans la Pucelle intervient et frappe des coups terribles. Voilà interprété, de main de maître, l'effet produit par la Mission de Jeanne d'Arc. Elle a été vraiment la libératrice de la France.

Il restait à reconnaître qu'elle avait été une sainte. Les trois semaines que Charles VII avait passées à Rouen ne purent que lui remémorer les hauts faits de celle qu'il avait trop oubliée. Le château, la place du Vieux-Marché, les témoins du jugement et du supplice, tout parlait au roi de la Pucelle et de son dévoûment à sa cause. d'autre part Jeanne d'Arc avait si étroitement embrassé la cause de la France qu'elle

[1] « At the whiche tyme, there falle, by the hand of God as it semeth, a greet strook upon youre peuple assembled there in greete nombre by... a disciple and lyme of the feende called the Pucelle.... whiche strooke discomfiture nought only in youre peuple, but drowe the courage of the remenent in merveillous wyse... ; howe were it that incontinent after the saide disconfiture of Orléans... » L'original a été retrouvé grâce en grande partie aux recherches de Mgr. Debout.

On l'a remarqué justement, la langue anglaise à cette époque est inorganique. Bedford écrit d'une seule phrase,

était devenue pour ainsi dire la France même. En la condamnant, c'était la France qu'on avait condamnée. Par un juste retour des choses, le roi de France ne pouvait réhabiliter sa cause sans travailler d'abord à la réhabilitation de Jeanne d'Arc. Peu de temps après son séjour à Rouen en 1450, Charles VII entreprit de faire casser le procès injuste et honteux. Il n'entre pas dans notre plan de rapporter les manœuvres politiques par lesquelles le gouvernement anglais s'efforça de faire échouer cette réhabilitation. Pour faire perdre à la cause son apparence politique, on fit intervenir en tant que demandeurs la mère et les frères de Jeanne, comme s'il s'agissait d'une affaire purement familiale. Le 7 novembre 1455, la mère de Jeanne d'Arc, avec ses deux fils, suivie d'un grand nombre d'amis, parmi lesquels on pouvait remarquer des bourgeois d'Orléans et beaucoup d'ecclésiastiques, entrait dans la cathédrale de Paris. Amenée jusque dans le chœur, elle se prosterna devant le grand Inquisiteur et les Prélats; elle venait demander justice, protestant qu'elle avait éduqué chrétiennement sa fille Jeanne, et que celle-ci n'avait pas déshonoré sa famille par les vices qu'on lui avait imputés. La pauvre mère, fort âgée, put à peine articuler quelques phrases; au souvenir de son enfant injustement brûlée, elle fondit en larmes et faillit s'affaisser; les personnes qui l'entouraient durent la soutenir et l'emmener à la sacristie. L'émotion gagna le peuple, des réclamations s'élevèrent de toutes parts. Cette séance toutefois n'était que l'ouverture officielle du procès de réhabilitation. On a dit mieux que nous ne saurions le faire la part capitale que l'Inquisiteur Jean Bréhal assuma dans cette

œuvre [1]. La consultation des témoins à Domrémy, à Rouen, à Paris, à Orléans, la rédaction des Mémoires, n'exigea pas moins de huit mois. Le 7 juillet 1456, vingt-cinq ans après la mort de Jeanne d'Arc, la sentence définitive était solennelllement prononcée dans la salle des audiences du chapître archiépiscopal de Rouen devant l'archevêque de Reims, l'évêque de Paris, l'évêque de Coutances, le grand inquisiteur et quantité d'autres prélats. Cette sentence est une réplique à la fameuse sentence de condamnation rédigée et lue par Pierre Cauchon :

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité, du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Afin que notre jugement procède de la face même de Dieu, qui est le modérateur des esprits, qui seul connaît en vérité et en perfection les révélations, dont l'esprit souffle où il veut et souvent choisit les faibles pour confondre les forts; après une mûre délibération..., nous déclarons que les douze articles du procès condamnant Jeanne ont été extraits de ses réponses frauduleusement par corruption, mensonge, calomnie, artifice.... En conséquence nous les cassons, invalidons, annulons comme faux, calomnieux, extorqués par la ruse; nous décrétons qu'on les arrache du procès et qu'on les lacère publiquement. L'intimation de cette sentence sera exécutée sans retard en deux endroits de cette ville de Rouen, aujourd'hui même, sur la place Saint-Ouen, après une procession générale et un sermon, et demain au Vieux-Marché, au lieu même où Jeanne a été suffoquée et brûlée par un supplice cruel et terrible.

[1] RR. PP. Belon et Balme, *Jean Bréhal et la réhabilitation de Jeanne d'Arc.*

Après un sermon solennel, une croix sera érigée en mémoire perpétuelle de Jeanne et en général des défunts. Nous nous réservons d'ailleurs de pourvoir à la publication, exécution de cette sentence dans toutes les localités ou principales cités du royaume, selon qu'il paraîtra expédient [1]. »

L'éclat et l'universalité que l'Église catholique et le roi de France donnaient à la réhabilitation de Jeanne d'Arc, effaçaient les moindres vestiges de sa condamnation. C'était l'aurore de la glorification. Dès lors en effet Jeanne entrait dans la lumière de la vérité, dans l'apothéose de l'héroïsme et de la sainteté. Il ne faudrait pas moins de cinq cents ans cependant pour que cette sainteté fût officiellement reconnue et imposée dans un troisième et dernier procès, le procès de canonisation.

Jeanne d'Arc est la manifestation la plus pure, la plus étonnante de l'inspiration divine et du génie. L'Esprit s'est révélé en elle d'autant plus clairement qu'il s'est manifesté dans l'ignorance et presque dans l'enfance. Et c'est pourquoi elle a été condamnée et mise à mort. « Quel est celui des prophètes, disait saint Étienne, que vous n'avez par persécuté ? » Toujours les saints seront combattus, honnis, calomniés, martyrisés. Il n'a rien manqué à Jeanne d'Arc pour être placée sur un des plus hauts piédestaux que l'humanité en cinq ou six endroits de la terre a érigés

[1] *Procès*, t. III, p. 355. — La sentence de réhabilitation ne contient pas moins de sept pages, nous n'avons donc pu que la résumer très brièvement.

à ses prophètes, à ses héros, à ses saints : elle a remporté des victoires, elle a sauvé son peuple, elle a été trahie, elle a été condamnée, elle a été brûlée. Il était juste qu'elle fût un jour glorifiée, canonisée, et qu'on pût enfin la considérer comme une des personnifications les plus hautes de la civilisation française et chrétienne.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 5

CHAPITRE PREMIER

La grande pitié du royaume de France.

Jean le Bon lègue à Philippe le Hardi la Bourgogne en apanage, p. 1. — Louis d'Orléans, p. 3. — Jean sans Peur succède à Philippe le Hardi, p. 6. — Soulèvements populaires à Gand, à Bruges, à Paris, à Rouen, en Angleterre. Rivalité de Louis d'Orléans et de Jean sans Peur, pp. 7 à 9. — Assassinat de Louis d'Orléans, p. 10. — Fuite de Jean sans Peur, son retour à Paris. Apologie du crime par Jean Petit, p. 11. — Réfutation par le docteur Serisi, *ibid.* — Armagnacs et Bourguignons, p. 12. — Caboche et Pierre Cauchon à Paris, p. 13. — Appel des deux partis aux Anglais, p. 14. — Les Lancastre en Angleterre, Henri V, p. 15. — Prise de Harfleur, p. 16. — Henri V marche sur Calais, p. 17. — La tactique anglaise, p. 19. — Azincourt, p. 21. — Bernard d'Armagnac arrive à Paris avant le duc de Bourgogne, sa tyrannie, p. 22 à 26. — Prise de Paris par l'Isle-Adam, p. 28. — La terreur à Paris, p. 30. — La peste, p. 33. — Henri V de Lancastre conquiert la Normandie, p. 36. — Résistance héroïque de Rouen, p. 36. — Henri V et le duc de Bourgogne, p. 38. — Rapprochement entre le dauphin Charles VII et Jean sans Peur, p. 40. — Meurtre de Jean sans Peur à Montereau, p. 41. — Philippe le Bon succède à Jean sans Peur, p. 43. — Le traité de Troyes livrant la France à Henri V, p. 44. — Siège de Melun par les Anglais, p. 46. — Entrée de Henri V à Paris, p. 47. — Siège de Meaux, p. 48. — Mort de Henri V et de Charles VI, p. 51.

CHAPITRE DEUXIÈME

La vocation.

Les prophéties, p. 53. — Le culte de la virginité au moyen-âge, p. 54. — Isabeau de Bavière, p. 55. — La libératrice, une vierge, p. 47. — La prophétie de Merlin, p. 58. — La vierge du

Bois chenu, des marches de Lorraine, p. 59. — *Vox populi*, p. 61. — Marie d'Avignon, p. 62. — Jeanne et la prophétie, p. 64. — *Vox Dei*, p. 65. — Naissance de Jeanne, p. 66. — Sa grande piété, p. 67. — Son patriotisme anti-bourguignon, p. 69. — La guerre dans le pays de Jeanne, p. 70. — La première vision, p. 72. — Saint Michel, p. 73. — Sainte Marguerite et sainte Catherine, p. 75. — Les craintes et les épreuves de Jeanne, p. 77. — Le vœu de virginité, signification spéciale pour la Pucelle de France, p. 79. — La vertu du vœu de virginité, comment Jeanne le garda parmi les hommes d'armes, p. 80. — La campagne d'Argonne, p. 80. — L'oncle Durand Laxart, p. 83. — Jeanne se confie à lui, p. 84. — Robert de Baudricourt, p. 85. — Jeanne reçue par le capitaine, sa conception mystique du royaume de France. Elle est éconduite par le capitaine comme une « dévoyée de santé » pp. 87 à 89. — Retour de Jeanne à Domrémy, p. 90. — La campagne d'Argonne, ses progrès, prise de Beaumont-en-Argonne, de La Neuville-sur-Meuse, p. 92. — Apparition des troupes devant Vaucouleurs, fuite des habitants de Domrémy à Neufchâteau, p. 93. — La vie pieuse que Jeanne y mène, p. 94. — Retour à Domrémy en partie incendié, p. 95. — Des amis et ses parents veulent marier Jeanne, p. 96. — Elle comparaît devant l'officialité de Toul, p. 96. — Elle gagne son premier procès, p. 97. — Elle reprend le chemin de Vaucouleurs, elle quitte Domrémy définitivement. Elle n'a pas le cœur de dire adieu à Hauviette, pp. 98, 99.

CHAPITRE TROISIÈME

Réception à Chinon, Examen de Poitiers.

Le bon sens n'est pas la qualité la plus caractéristique de Jeanne d'Arc, p. 100. — Jeanne à Vaucouleurs chez les époux Le Royer, sa piété, elle demeure laborieuse, remplit en perfection les rôles de Marthe et de Marie, p. 102. — Robert de Baudricourt la fait exorciser par le curé, p. 103. — Un faux départ; Jeanne a conscience qu'elle ne fait pas bien et revient à Vaucouleurs, p. 104. — Son impatience, p. 105. — Voyage à Nancy, elle se conduit envers les grands comme son patron Jean Chrysostome, p. 107. — Retour à Vaucouleurs; Jeanne prophétise la défaite de Rouvray ou des Harengs, p. 109. — Son départ pour Chinon, p. 111. — Son audace, p. 113. — Elle entend la messe à Auxerre, p. 114. — Passage à Gien; Orléans apprend la venue

de sa libératrice, p. 115. — Les bandits intimidés, p. 116. — Emoi à la cour, elle apporte la guerre, p. 117. — Intrigues tendant à empêcher qu'elle ne soit reçue par le roi, p. 118. — La réception, p. 121. — Elle révèle au roi un secret concernant sa légitimité, p. 122. — Premiers examens, p. 124. — La leçon au roi touchant la conception divine du royaume, p. 126. — La personnalité physique et morale de Charles VII, p. 128. — Si Jeanne sait monter à cheval et manier la lance; le duc d'Alençon lui promet son cheval de bataille, p. 130. — Jeanne est conduite à Poitiers, p. 130. — Regnault de Chartres et la Trémoille, p. 133. — Comment Jeanne répond aux juges et docteurs de Poitiers d'une manière géniale, p. 134. — La « consultation » des docteurs; monument impérissable attestant la sainteté de Jeanne, p. 137.

CHAPITRE QUATRIÈME

Départ pour Orléans.

Le siège d'Orléans, son importance patriotique et religieuse, p. 141. — Histoire du siège, p. 142. — Bedford, p. 143. — Salisbury, p. 145. — Emoi de la France en apprenant le siège, p. 145. — Héroïsme de la population, des femmes, p. 147. — Mort de Salisbury, p. 148. — Orléans se défend, p. 149. — Jehan le Lorrain, le premier type du canonnier français, p. 150. — Importance de l'artillerie, p. 151. — La journée des Harengs ou de Rouvray, p. 153. — La défaite; désespoir de Charles VII, p. 156. — Orléans offert au duc de Bourgogne, p. 157. — Désespoir des Orléanais, p. 158. — La libératrice arrive, p. 159. — Lettre de Jeanne aux Anglais, ses buts de guerre, p. 160. — La maison militaire de Jeanne, p. 161. — Elle prophétise le lieu où se trouve l'épée de Fierbois, p. 162. — L'étendard, le pennon de l'Annonciation, p. 164. — Le pélerinage de l'Annonciation, p. 164. — Le pélerinage de l'Annonciation au Puy-en-Valay, p. 165. — Le patriotisme religieux, p. 166. — L'aumônier Paquerel, p. 167. — Avant d'entrer en campagne, Jeanne, dans une mission apostolique, convertit les troupes, p. 168. — La Hire, p. 170. — La marche de l'armée sur Orléans, convoi religieux, militaire, et de ravitaillement, p. 172. — Jeanne guidée par son génie eut voulu marcher droit sur Orléans, c'était la bonne manière, p. 174. — Les chefs déçus, en voulant décevoir, p. 174. — Dunois et Jeanne, p. 175. — Entrée de la Pucelle à Orléans, p. 178.

CHAPITRE CINQUIÈME

La délivrance d'Orléans.

Jeanne veut agir immédiatement, p. 182. — Les Orléanais viennent la visiter, p. 183. — Elle offre de nouveau la paix, on la menace du feu, p. 184. — Glasdale injurie grossièrement la Pucelle, il mourra, p. 186. — Jeanne acclamée par le peuple, son dimanche des Rameaux, p. 187. — Comment se représenter Jeanne, sa physionomie physique et morale, p. 188. — Sa vivacité, son endurance, sa sobriété, sa continence, sa tendresse de cœur, pp. 189 et sv. — Elle se prépare à la lutte, p. 192. — Dunois à Blois au conseil des chefs, p. 193. — Jeanne va au devant de l'armée, p. 195. — La victoire morale, p. 196. — Prise de la bastille Saint-Loup, p. 198. — Le conseil des chefs, p. 201. — Prise de la bastille des Augustins, p. 205. — Jeanne prédit que le lendemain elle prendra les Tourelles, émoi des chefs, p. 208. — Le conseil des chefs intime à Jeanne la défense de sortir, sa réponse : vous avez été à votre conseil, et moi j'ai été au mien, p. 210. — Jeanne prédit sa blessure, *ibid.* — Elle sort le lendemain matin d'Orléans, malgré le gouverneur Raoul de Gaucourt, p. 212. — Les chefs et Gaucourt lui-même entraînés au combat, p. 214. — L'assaut commence, courage surnaturel des Français, héroïsme du désespoir chez les Anglais, p. 215. — Jeanne blessée, p. 216. — Elle arrache le trait de sa blessure, conjure les soldats qui battaient en retraite de revenir à l'assaut, p. 217. — La prière, l'heure la plus critique de sa mission, p. 218. — Le signe : donnez vous garde quand la queue de mon étendard touchera le boulevart, p. 220. — Le suprême assaut, prise des Tourelles, p. 221. — Retour à Orléans par le pont, p. 223.

CHAPITRE SIXIÈME

La campagne de la Loire et la victoire de Patay.

Jeanne d'Arc est prudente autant que hardie, ses intuitions, p. 226. — Les Anglais font une démonstration devant Orléans, p. 227. — La Messe entre les deux armées, p. 229. — Le prisonnier qui se fait ramener sur les épaules du moine, son gardien, p. 230. — Le *Te Deum* à Orléans, le plus grand miracle depuis la Passion, p. 232. — Départ précipité de Jeanne, p. 233. — Sa rencontre avec le roi, 234. — La campagne de la Loire est décidée, p. 236. — Jeanne presse Charles VII; elle dit comment elle est stimulée par ses Voix : fille Dé, va, va, va ! p. 238. — Le duc

d'Alençon, chef de l'expédition, p. 239. — Les petits-fils de la veuve de Du Guesclin ; leur lettre sur le départ de la Pucelle : « Tirez avant, Tirez avant. » p. 242. — Jargeau enlevée d'assaut le dimanche, p. 243. — Marche sur Beaugency, p. 249. — Le connétable de Richemont vient se joindre à l'armée, mécontentement des chefs, Jeanne fait l'union, p. 250. — Jeanne d'Arc refuse la bataille, l'heure n'étant pas venue, p. 252. — Le lendemain on poursuit les Anglais : « quand ils seraient pendus aux nues, nous les aurons » p. 255. — La charge de cavalerie, p. 257. — La fortune de la guerre contre les Anglais, p. 259. — L'esprit de Jeanne d'Arc a conduit toute la campagne de la Loire, p. 260.

CHAPITRE SEPTIÈME

Le sacre de Charles VII à Reims.

Effets produits en France et à l'étranger par la délivrance d'Orléans et la victoire de Patay, p. 262. — Les visions collectives en Vendée, p. 265. — Paris s'attend à être assiégé, p. 266. — La panique anglaise, p. 267. — Jeanne d'Arc contrariée par la politique de la Trémoille, p. 270. — Elle échoue dans sa tentative de réconciliation entre Charles VII et le connétable de Richemont, p. 275. — La Trémoille mécontent du rassemblement des troupes, p. 277. — On tarde à partir, désolation de Jeanne, elle fond en larmes devant Charles VII, p. 279. — La Trémoille fait évincer la Reine, p. 280. — Le 27 juin, Jeanne brusque le départ, p. 281. — Auxerre ferme ses portes à Charles VII, Jeanne et les chefs voulaient donner un exemple de fermeté, la Trémoille traite à prix d'or, p. 282. — La ville de Troyes se prépare à imiter Auxerre, la diplomatie perd un temps précieux, famine dans l'armée, pp. 283 et sv. — Le moine Richard et Jeanne, p. 286. — L'archevêque Regnault de Chartres propose au conseil des ministres et des chefs le retour à Gien, p. 288. — Intervention de Jeanne au conseil : « Sire, me croirez-vous ? », p. 291. — Elle enlève Troyes par la préparation d'un coup de force, son énergie, son activité prodigieuse, p. 293. — Elle délivre les prisonniers français que les Bourguignons voulaient emmener, p. 295. — Jeanne retrouve des amis de Domrémy, p. 297. — « Je ne crains que la trahison », p. 289. — Entrée du roi à Reims, préparation du sacre pour le lendemain, dimanche, p. 299. — Le sacre, 16 juillet 1429, pp. 300 et sv. — Jeanne après le sacre vient embrasser son père et sa mère, p. 302.

CHAPITRE HUITIÈME

L'échec devant Paris.

L'incrédulité des ministres croît à mesure que Jeanne donne des preuves de son génie et de son inspiration, p. 304. — Lettre de Jeanne au duc de Bourgogne, p. 306. — Les négociations pour les trèves commencent, p. 307. — On perd six jours à Soissons, p. 309. — La Trémoille voulait battre en retraite, p. 310. — L'activité de Bedford, p. 310. — Jeanne devine la politique hypocrite du duc de Bourgogne; sa lettre prophétique aux habitants de Reims, p. 313. — La mélancolie de Jeanne, elle parle de mourir, p. 314. — On laisse échapper la victoire, p. 316. — Les deux armées en présence à Montépilloy, p. 317. — Grandes et merveilleuses escarmouches; la prouesse de Jeanne, p. 318. — La Trémoille veut l'imiter, il tombe de cheval, son dégoût croissant pour la guerre, p. 319. — Habileté et énergie du duc de Bedford, p. 320. — Sa situation désespérée, comment il la sauve en courant avec toute son armée à Evreux, p. 322. — La diplomatie néfaste de Regnault de Chartres, p. 323. — Les négociations, p. 325. — Jeanne coupe court en prenant le départ, p. 327. — Les ministres concluent une trêve expressément dirigée contre la Pucelle, p. 328. — Incertitude de Charles VII, p. 329. — Paris se prépare à la défense, p. 330. — L'attaque dirigée par Jeanne, comment elle progresse, la panique dans la capitale, l'échec final, pp. 331 et sv. — Jeanne est blessée, elle s'obstine à demeurer, on l'enlève, p. 335. — La conduite de la Trémoille, p. 337. — Il est la dupe du duc de Bourgogne, p. 338. — L'épée de Fierbois brisée, mauvais présage, p. 340. — La retraite précipitée de Charles VII au sud de la Loire, p. 340. — Tristesse de Jeanne, ses meilleurs amis la Hire et le duc d'Alençon la quittent, p. 341.

CHAPITRE NEUVIÈME

Prise de Jeanne d'Arc à Compiègne.

Bedford rentre à Paris, p. 343. — Le duc de Bourgogne vient à Paris avec le sauf-conduit de Charles VII, il se concerte avec Bedford contre Charles VII, p. 344. — Le chancelier Regnault de Chartres projette un grand congrès de la paix, p. 345. — Le duc d'Alençon demande au roi de lui envoyer la Pucelle, refus du conseil royal, p. 348. — Jeanne à Bourges chez Marguerite

la Touroulde, p. 349. — « J'ai été envoyée pour la consolation des pauvres et des malheureux », p. 350. — Jeanne se remet en campagne, enlève miraculeusement Saint-Pierre-le-Moustier, p. 351. — On oppose à Jeanne une vulgaire visionnaire, Catherine de la Rochelle, p. 354. — Perrinet Gressart défend obstinément la Charité, échec des troupes françaises, p. 356. — Anoblissement de Jeanne d'Arc et de sa descendance, p. 358. — Lettre aux Houssites, p. 359. — Lettres aux habitants de Reims, p. 360. — Jeanne quitte furtivement le château de Sully, p. 363. — La capitulation de Melun. Foudroyante révélation annonçant à Jeanne sa future captivité, p. 364. — La résurrection de l'enfant de Lagny, p. 365. — La défaite du capitaine bourguignon, Franquet d'Arras, sa condamnation, p. 366. — Le duc de Bourgogne marche sur Compiègne, p. 368. — La place se prépare à la résistance, p. 369. — Jeanne vole au secours de la place, p. 371. — Echec de Pont-l'Evêque, p. 373. — L'affaire de Soissons, l'armée de Jeanne dispersée, p. 374. — La sortie de Compiègne, prise de la Pucelle, pp. 375 et sv. — Satisfaction de Regnault de Chartres, p. 380.

CHAPITRE DIXIÈME

Le procès de Rouen.

La corruption des mœurs, cause générale de la condamnation de Jeanne d'Arc, p. 382. — Jeanne en présence du duc de Bourgogne, p. 384. — Prisonnière au château de Beaulieu, p. 385. — Les premières démarches de l'Université de Paris, p. 386. — Elle prend l'initiative du Procès, écrit au duc de Bourgogne à Jean de Luxembourg, p. 388. — Pierre Cauchon offre de l'or, p. 389. — Opposition de Jeanne de Luxembourg, p. 391. — Jeanne saute du haut de la tour du château, p. 393. — Elle est emmenée au Crotoy, p. 394. — Les docteurs de l'Université blâment Pierre Cauchon de son manque de zèle, p. 396. — Choix de la ville de Rouen, p. 397. — Jeanne est enfermée dans une cage de fer, p. 398. — Composition du tribunal, choix des juges, p. 399. — Répugnance de l'Inquisition à participer au Procès, p. 403. — Le procès commence, p. 404. — Les interrogatoires, p. 406. — Jeanne avertit l'évêque de Beauvais de la responsabilité qu'il assume en la jugeant, p. 407. — Les réponses de Jeanne, leur valeur, p. 408. — Son patriotisme, p. 409. — « Que n'est-elle anglaise », p. 410. — Les interrogatoires dans la prison, p. 411. — Jeanne recourt à un langage métaphorique, p. 412.

— La question de la soumission à l'Église militante, p. 415. Le réquisitoire, inexactitudes étonnantes, p. 418. — Le régim de la crainte dans le procès, juges menacés de mort, p. 421. Les traîtres Jean d'Estivet, Nicolas Loyseleur, p. 424. — Soumission de Jeanne à l'Église, p. 425.

CHAPITRE ONZIÈME

Condamnation et mort de Jeanne d'Arc.

Les douze articles, p. 428. — Approuvés par les juges, p. 430. — L'opinion du dominicain Jean Sauvage, appel à Rome, p. 432. — La Pucelle malade, on veut la guérir pour la brûler, p. 434. — Pierre Cauchon décide de la soumettre à une exhortation publique, p. 438. — Jeanne refuse de se rétracter, de laisser son habit, p. 439. — Elle est menacée de la torture, p. 441. — Attitude sublime de Jeanne, p. 442. — Thomas de Courcelles, p. 444. — L'Université de Paris approuve les douze articles, p. 446. — La prétendue rétractation au cimetière Saint-Ouen, p. 450. — Jeanne faiblit, p. 456. — La cédule de rétractation signée n'est pas celle du procès, p. 458. — Jeanne graciée, à quelles conditions, p. 460. — Elle est perdue, p. 461. — On ne la remet pas en prison d'église, p. 462. — Fureur des Anglais, p. 464. — Dans quelles circonstances elle reprend ses habits d'homme, p. 466. — Elle confesse ses Voix, p. 468. — Elle est condamnée comme relapse, p. 470. — Détresse de Jeanne en apprenant sa condamnation, p. 472. — On lui administre solennellement le sacrement de l'Eucharistie, p. 474. — Ses derniers moments et sa mort, pp. 475 et sv.

ÉPILOGUE

Emotion des témoins à la mort de Jeanne, p. 485. — L'information posthume, p. 486. — Ingratitude de Charles VII, p. 488. — Les victoires françaises, p. 489. — Le témoignage de Bedford : la Pucelle a sauvé la France, p. 490. — La réhabilitation, p. 492.

Paris-Lille. — Typ. A. Taffin-Lefort. 120-12-19.